

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Hassiba Benbouali de Chlef

Faculté des Langues Étrangères.

Département de français.



THÈSE

Présentée pour l'obtention du diplôme de

DOCTORAT

Filière : Langue française

Spécialité : Sciences du langage

Par

Ahlem SAMADI

Thème :

ANALYSE DES STRATÉGIES ARGUMENTATIVES DANS LES ÉDITORIAUX DE LA PRESSE ÉCRITE D'EXPRESSION FRANÇAISE EN ALGÉRIE. CAS DES JOURNAUX D'EL WATAN ET DU QUOTIDIEN D'ORAN

Soutenue le 05/02/2025, devant le jury composé de :

Mohand Amokrane AIT DJIDA	Professeur	Université de Chlef	Président
Ouardia ACI	Professeure	Université de Blida 2	Rapporteuse
Nassima MOUSSAOUI	MCA	Université de Blida 2	Examinatrice
Kawtar DEMBRI	Professeure	Université de Chlef	Examinatrice
Nawal MOKHTAR SAIDIA	Professeure	Université de Chlef	Examinatrice

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
RÉSUMÉS	3
REMERCIEMENTS	5
TABLE DES ILLUSTRATIONS (FIGURES ET TABLEAUX)	6
INTRODUCTION GÉNÉRALE	8
PARTIE 01: CADRE CONCEPTUEL	15
Chapitre 01: Du discours médiatique à l'éditorial: définitions, et spécificités	17
Chapitre 02: Approche énonciative: fondements théoriques et outils linguistiques	43
Chapitre 03: Argumentation: fondements théoriques, enjeux, et procédés	64
PARTIE 02: MÉTHODOLOGIE ET ANALYSE DU CORPUS	102
Chapitre 01: Cadrage méthodologique	104
Chapitre 02: Analyse énonciative des éditoriaux d'El Watan et du Quotidien d'Oran ...	132
Chapitre 03: Analyse des stratégies argumentatives à visée de conviction	179
Chapitre 04: Analyse des stratégies argumentatives à visée de persuasion	228
SYNTHÈSE GÉNÉRALE ET RÉPONSES AUX HYPOTHÈSES	280
CONCLUSION GÉNÉRALE	287
BIBLIOGRAPHIE	293
TABLE DES MATIÈRES	304
ANNEXES	308

RÉSUMÉS

Résumé

Cette thèse, inscrite en analyse du discours, s'attarde sur l'activité argumentative dans un discours journalistique type : l'éditorial. Nous allons donc explorer le terrain de la presse écrite, pour mettre l'accent sur la manière dont le journaliste tente d'influencer l'opinion publique par le biais de son discours. Dans ce sens, l'éditorial, lieu de la prise de position, traitant d'un sujet d'intérêt public, se présente comme le discours le plus adéquat afin d'examiner le processus argumentatif sous-jacent.

Nous proposons donc une réflexion autour des stratégies argumentatives mises en œuvre dans un corpus composé d'éditoriaux extraits du journal El Watan et du Quotidien d'Oran, publiés durant les mobilisations citoyennes en 2019 (le Hirak algérien). Les résultats de l'analyse qualitative, contribuent à mettre en relief le dispositif énonciatif au travers duquel se glisse l'opinion de l'éditorialiste, les types d'arguments les plus mobilisés en réponse à l'enjeu de « *faire croire* » (la conviction) et ceux qui correspondent à l'enjeu de « *faire faire* » (la persuasion), ainsi que les particularités constatées de l'ensemble du processus discursif étudié. Notre conclusion met le point sur la dimension rationnelle et affective de l'argumentation éditoriale, et le rapport de la connivence médiatique construit discursivement par des notions empruntées à la rhétorique, à partir desquelles notre travail s'ouvrira à de nouvelles pistes de recherche.

Concepts clés : Hirak algérien, analyse du discours, argumentation, stratégies argumentatives, éditorial, subjectivité.

Abstract

This thesis, situated within discourse analysis, focuses on argumentative activity in a specific type of journalistic discourse: the editorial. We will therefore explore the domain of print media to highlight how journalists attempt to influence public opinion through their discourse. In this regard, the editorial, which expresses a clear stance on a subject of public interest, presents itself as the most suitable discourse to examine the underlying argumentative process.

Thus, we propose an analysis of the argumentative strategies employed in a corpus composed of editorials taken from El Watan and Le Quotidien d'Oran, published during the 2019 civic mobilizations (the Algerian Hirak). The results of the qualitative analysis help to shed light on the enunciative mechanisms through which the editorialist's opinion is conveyed, the most frequently employed types of arguments aimed at "making believe" (conviction) and those aimed at "making act" (persuasion), as well as the particularities observed in the overall discursive process under study. Our conclusion emphasizes the rational and emotional dimensions of editorial argumentation and the discursive relationship of media complicity, constructed through notions borrowed from rhetoric. From these insights, our work opens up new avenues for future research.

Keywords: Algerian Hirak, Discourse Analysis, Argumentation, Argumentative Strategies, Editorial, Subjectivity.

الملخص

تركز هذه الأطروحة، التي تنتمي إلى مجال تحليل الخطاب، على النشاط الحجاجي في نوع محدد من الخطاب الصحفي: الافتتاحية (المقال الإفتتاحي). سنقوم باستكشاف مجال الصحافة المكتوبة لتسليط الضوء على كيفية سعي الصحفي للتأثير على الرأي العام من خلال خطابه. وفي هذا السياق، تُعدّ الافتتاحية، التي تتبنى موقفًا واضحًا تجاه موضوع ذي اهتمام عام، الخطاب الأنسب لدراسة العملية الحجاجية الكامنة.

وبناءً عليه نقترح دراسة استراتيجيات الحجاج المستخدمة في مجموعة من المقالات الافتتاحيات المأخوذة من جريدتي "الوطن" و"الخبر"، المنشورة خلال الإحتجاجات الشعبية في عام 2019 (الحراك الجزائري). تساهم نتائج التحليل النوعي في تسليط الضوء على الآليات اللفظية التي تُمرر من خلالها آراء كاتب الافتتاحية، وأنواع الحجج الأكثر استخدامًا لتحقيق هدف "الإقناع" (الإقناع) وتلك التي تستهدف "التحفيز على الفعل" (الإقناع العملي)، بالإضافة إلى الخصائص الملحوظة في العملية الخطابية المدروسة ككل. تُبرز خلاصة الدراسة البُعدين العقلاني والعاطفي في الحجاج الافتتاحي، وعلاقة التواطؤ الإعلامي المبنية خطابيًا من خلال مفاهيم مستعارة من البلاغة، والتي من خلالها ستفتح دراستنا آفاقًا جديدة للبحث.

الكلمات المفتاحية: الحراك الجزائري، تحليل الخطاب، الحجاج، استراتيجيات الحجاج، الافتتاحية، الموضوعية.

REMERCIEMENTS

Tout d'abord nous voudrions remercier chaleureusement, Madame la Professeure Aci Ouardia, qui a bien voulu accepter de nous encadrer. Nous exprimons notre plus sincère gratitude pour les précieux conseils et les encouragements qu'elle nous a apportés durant toutes ces années de recherche. Votre expertise et vos remarques constructives nous ont permis de progresser, et d'aboutir à l'accomplissement de cette thèse.

Nous tenons particulièrement à remercier les membres du jury qui ont accepté de lire et d'évaluer ce modeste travail.

Nous adressons aussi notre profonde reconnaissance à Monsieur le Professeur Ait Djida Mohand Amokrane, pour sa disponibilité permanente et son aide tout au long de notre parcours doctoral.

Nous exprimons nos plus sincères remerciements aux membres de notre famille (nos parents, et notre sœur), pour leur soutien et leur patience inestimables, qui nous ont été d'une aide précieuse, surtout durant la dernière année de thèse.

Un vif remerciement est adressé à notre collègue et amie, Souhila Chabi, avec qui nous avons partagé l'aventure de la thèse. Nos discussions enrichissantes, et notre soutien mutuel, nous ont été une véritable source de motivation.

Nous tenons à remercier le personnel administratif de la faculté des langues étrangères de l'université de Chlef, et en particulier madame Benkaddour Khadidja, pour sa disponibilité et sa réactivité qui ont facilité notre parcours.

Nos remerciements sont, enfin, adressés à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à l'accomplissement de cette recherche.

TABLE DES ILLUSTRATIONS (FIGURES ET TABLEAUX)

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1: Régularités entre l'éditorial, le commentaire, la chronique et le billet (Durrer 2001).	41
Tableau 2: Emplois du pronom « On » (Flottum, Jonasson, et Norén, 2007)	54
Tableau 3: La classification des arguments selon Perelman et Olbrechts-Tyteca (1958)	81
Tableau 4: Les arguments quasi-logiques (Robrieux, 2001)	85
Tableau 5: Les arguments empiriques (Robrieux, 2001).....	91
Tableau 6: Les éditoriaux d'El Watan.....	121
Tableau 7: Les éditoriaux du Quotidien d'Oran	122
Tableau 8: La grille d'analyse	128
Tableau 9: Récapitulation du protocole de recherche.....	130
Tableau 10: La modalité exclamative dans les éditoriaux d'El Watan	161
Tableau 11: La modalité exclamative dans les éditoriaux du Quotidien d'Oran.....	162
Tableau 12: La modalité interrogative dans les éditoriaux le Quotidien d'Oran	163
Tableau 13: La modalité interrogative dans les éditoriaux d'El Watan	164
Tableau 14: Topic de la stupéfaction au ravissement.....	235
Tableau 15: Topic de la peur.....	262
Tableau 16: Topic de l'indignation citoyenne	273
Tableau 17: Vérification des hypothèses	286

TABLE DES FIGURES

Figure 1: Contrat de communication (Charaudeau, 2011).....	29
Figure 2: Typologie des genres médiatiques (Charaudeau, 2011)	35
Figure 3: Axe d'objectivité/subjectivité (Kerbrat-Orecchionni, 1980)	52
Figure 4: Les types de modalités énonciatives (Meunier, 1974).....	60
Figure 5: Schéma de la communication argumentative (Breton, 1996)	66
Figure 6: Les trois preuves rhétoriques (La rhétorique d'Aristote)	68
Figure 7: Le logo du journal El Watan	114
Figure 8: Le logo du Quotidien d'Oran.....	117
Figure 9: Logiciel Tropes V8.5 (2018).....	124
Figure 10: Les déictiques personnels dans les éditoriaux d'El Watan (Tropes).....	133
Figure 11: Les déictiques personnels dans les éditoriaux du Quotidien d'Oran (Tropes)	134
Figure 12: Les indices spatio-temporels dans les éditoriaux d'El Watan (Tropes)	141
Figure 13: Les indices spatio-temporels dans les éditoriaux du Quotidien d'Oran (Tropes)	141
Figure 14: Récapitulatif des déictiques temporels (Samadi, 2024)	142
Figure 15: La modalisation dans les éditoriaux d'El Watan (Topes).....	145
Figure 16: La modalisation dans les éditoriaux du Quotidien d'Oran (Tropes)	146
Figure 17: Le mode de la subjectivité dans le corpus d'étude (Samadi, 2024)	177
Figure 18: Récapitulatif des stratégies argumentatives à visée de conviction (Samadi, 2024)	225
Figure 19: Récapitulatif des stratégies argumentatives à visée de persuasion (Samadi, 2024)	277

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Depuis l'émergence des médias qualifiés de « quatrième pouvoir »¹, les études issues des sciences humaines et sociales s'ouvrent à un nouveau terrain de recherche propre au journalisme, qui offre de nouvelles thématiques à investir selon les différentes disciplines. La presse écrite, qui au-delà d'un simple moyen de documentation sur l'actualité et les sujets sociétaux, devient ainsi, un objet de recherche en soi.

Dans l'espace des sciences du langage, les chercheurs explorent le terrain de la presse écrite sous l'angle des contenus rédactionnels qu'y sont exposés. En se focalisant sur le pouvoir des médias, le domaine de l'analyse du discours dans lequel s'inscrit la présente recherche, permet de répondre à des questionnements quant à la manière d'exercer des effets sur les perceptions du public par le biais du *discours*. En effet, la diffusion de l'information par les médias, et la manière dont elle est diffusée joue un rôle crucial dans l'élaboration de l'opinion publique (Mercier, 2012). De là, découle une question majeure d'où notre motivation pour ce travail : dans quelle mesure le discours médiatique arrive-il à façonner les opinions des citoyens/lecteurs et à orienter leurs comportements ou attitudes ? Le rapport journaliste/lecteurs est ici posé en termes d'influence exercée par une production verbale puissante, qui oriente l'attention du public, et participe à créer des opinions, ou à en consolider (ou à en briser) d'autres déjà existantes.

Notre réflexion se nourrit donc de ce processus de la construction de la réalité, où l'acteur médiatique s'efforce de produire un discours garant d'une certaine forme d'influence, conditionnée par les règles éthiques qui régissent l'écriture journalistique. À partir de ce postulat de base, notre thèse de doctorat porte plus particulièrement sur les pratiques discursives qui correspondent à l'effet désiré, d'un point de vue argumentatif.

Cette recherche est en continuité avec notre mémoire de master (2020) où nous nous sommes intéressée aux stratégies argumentatives dans les éditoriaux du journal francophone algérien El Watan. Les résultats ont démontré que l'éditorialiste met en place des procédés qui permettent de susciter les émotions chez autrui, tandis que d'autres procédés impliquent dans leur mise en place certains raisonnements logiques. Nous avons donc conclu que les stratégies argumentatives analysées répondent à deux enjeux différents, la persuasion, et la conviction.

¹ L'expression « quatrième pouvoir » revient au 18^e siècle, pour désigner l'importance des moyens de communication médiatique, et leur influence dans la société en couvrant des événements politiques tels que les campagnes électorales, les programmes, et les politiques gouvernementales (Leclerc, 1997). Les médias acquièrent ainsi cette fonction de « pouvoir » du fait qu'ils veillent à surveiller les trois autres pouvoirs de l'Etat (exécutif, législatif et judiciaire).

Nous avons remarqué aussi, qu'au niveau énonciatif, le rédacteur de l'éditorial ne se présente dans aucun de ses énoncés, par le pronom de la première personne du singulier « Je », bien que l'éditorial soit considéré comme le « parangon » des genres d'opinion, lieu de la prise de position du journaliste. Cette conclusion a suscité notre curiosité et notre désir de poursuivre cette thématique par la prise en charge d'autres paramètres et l'élargissement de notre corpus, qui pourraient consolider, enrichir, ou encore diversifier les résultats obtenus en master.

Dans l'optique d'une recherche plus approfondie, et plus élargie, nous aborderons la même problématique en prenant en charge le dispositif énonciatif, et la composante rhétorique des éditoriaux du journal El Watan, et du Quotidien d'Oran. Dans cette perspective, il s'agira donc d'interroger les caractéristiques discursives de l'éditorial, dans la mise en scène énonciative du point de vue du journaliste, et le choix des stratégies argumentatives (les arguments, le choix lexical, et les figures rhétoriques) en visant le consentement du lectorat.

Partant de notre constat de départ, que la tâche du journaliste ne consiste pas seulement à informer mais aussi à orienter et à influencer l'opinion publique, notre préoccupation dans la présente recherche s'articule autour de la question suivante : ***Quelles sont les stratégies argumentatives mises en discours par les éditorialistes du journal El Watan et du Quotidien d'Oran pour obtenir l'adhésion des lecteurs ?*** De cette question centrale, découle d'autres questions secondaires :

- Comment se manifeste la subjectivité du journaliste dans l'éditorial ?
- À l'aide de quels arguments l'éditorialiste construit-il son discours ?
- Dans quelle mesure l'argumentation éditoriale implique-elle l'appel aux émotions ?

En vue de répondre à ce questionnement, nous émettons **trois hypothèses** qui seront le fil conducteur de cette étude :

1. La subjectivité de l'éditorialiste serait mise en place par des effets de l'effacement énonciatif.

Dans *cette première hypothèse*, nous supposons que l'opinion des éditorialistes d'El Watan, et du Quotidien d'Oran serait énoncée par des tentatives d'objectivation, en effaçant les traces linguistiques les plus explicites de leur intervention dans le discours (les embrayeurs). Ce faisant, ils recourraient à la stratégie de l'effacement énonciatif (Rabatel, 2004), qui rendrait compte d'une prise de position discursivement moins apparente.

2. Les différents arguments rationnels seraient déployés dans le choix d'une stratégie argumentative visant la conviction.

Dans la deuxième hypothèse nous supposons qu'afin de défendre son point de vue, l'éditorialiste recourrait à des arguments qui sollicitent dans leur mise en discours « la raison » du lecteur pour obtenir son adhésion. En visant l'irréfutabilité, il s'appuierait donc sur des faits réels, et des raisonnements logiques dans le cadre de ses stratégies de conviction.

3. Les éditorialistes d'El Watan et ceux du Quotidien d'Oran feraient également appel aux émotions au service d'une stratégie argumentative qui vise la persuasion.

La troisième et la dernière hypothèse stipule qu'en réponse à leur volonté de persuader, les éditorialistes des deux quotidiens opéreraient pour des procédés qui permettent de susciter les émotions du lecteur afin de le pousser à agir. La mise en discours des émotions serait un moyen verbal pour agir sur l'attitude du lectorat en faveur de leur opinion.

Afin de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses, nous avons récolté un corpus composé de trente (30) éditoriaux échantillonnés de deux journaux algériens d'expression francophone de la presse écrite privée : El Watan et le Quotidien d'Oran. Les articles sélectionnés sont publiés dans un contexte sociopolitique inédit en Algérie, à savoir « le Hirak » (2019), qui a donné lieu à un contenu rédactionnel considérable, sous la plume des sociologues, des linguistes, des journalistes, et des écrivains.

En contexte médiatique en particulier, cet événement a fait l'objet de vifs débats. En effet, quelques jours après le déclenchement des soulèvements populaires contre le 5^e mandat de l'ancien président de la république Abdelaziz Bouteflika, les journalistes ont spécifiquement consacré leur contenu informationnel à cette actualité, nous exposant ainsi, des discours qui ont attiré notre attention d'un point de vue discursif, d'où notre choix pour cet événement. C'est dans cette mesure aussi, que nous avons opté pour « l'éditorial » qui nous offre une production langagière typique à une analyse axée d'une part sur le positionnement énonciatif des journalistes à l'égard de cet événement (le Hirak), et d'autre part sur le processus argumentatif adopté au service de l'opinion exprimée. Les propos de Gauthier (2010, p.02) renforcent notre choix pour ce genre d'article : « *L'éditorial occupe une place toute particulière dans l'espace public contemporain. Il se présente, du moins dans sa conception classique, comme une prise de position sur un sujet d'actualité. C'est pour ainsi dire par définition qu'il est un discours argumentatif.* »

Par ailleurs, l'importance que revêt l'éditorial dans la presse écrite, du fait qu'il représente l'orientation du journal en traitant des sujets d'intérêt public, a enrichi les études discursives en lien avec notre thématique, nous signalons entre autres, Dubied et Lits (1997), Herman et Jufer (2001), Gauthier (2002, 2010), Koren (2004), et Herman (2008), dans la lignée desquelles nous nous s'inscrivons.

Nombreux sont aussi les travaux récents de thèse, ayant pris comme objet d'étude l'activité argumentative dans un corpus de presse écrite, nous citons par ordre chronologique :

- Roitman Malin (2006) en s'intéressant à la polyphonie argumentative ;
- Sayad Abdelkader (2011) en se focalisant en particulier sur la métaphore en tant que stratégie argumentative ;
- Roubache Izzeddine (2018) qui appréhende, lui, l'argumentation dans et à travers le discours rapporté ;
- Saker Amina (2019) dont le travail est le plus relatif à notre thématique. La chercheuse aborde les stratégies argumentatives et énonciatives dans l'éditorial, en mettant la lumière sur l'ironie, et en s'appuyant sur un modèle textuel de l'argumentation.
- Benmansour Smain (2019), qui propose une réflexion autour des constructions référentielles dans l'argumentation éditoriale à partir d'un ensemble d'énoncés, et du jeu de manipulation.
- Remili Nadir (2021), qui aborde son corpus sous un angle notamment rhétorique, en s'intéressant à la construction discursive de l'ethos politique.

En continuité et en contribution à ces recherches, notre démarche prend ses ressources de l'intrication entre l'argumentation, la rhétorique et l'énonciation. Ainsi, pour comprendre le processus de l'argumentation éditoriale, nous opterons pour une analyse discursive qui fait appel à la linguistique de l'énonciation, pour étudier l'implication de l'instance de production (l'éditorialiste) à l'égard de l'événement relaté (le Hirak), à la théorie de l'argumentation pour dégager et répertorier les différents arguments déployés au service des stratégies argumentatives, et à la rhétorique, pour mettre en relief certaines notions, telles que *les émotions*, *les valeurs*, et l'argument *ad populum*, qui permettent l'analyse du mécanisme de la persuasion.

Il s'agit donc d'une démarche interdisciplinaire qui prendra en charge les différents aspects traités dans des recherches antérieures, et donc, au lieu d'être axée sur une forme discursive particulière à l'instar des travaux cités supra, elle permettra d'offrir une vision

pluridimensionnelle sur l'écriture éditoriale en réponse à ce besoin d'impacter l'opinion du public cible, d'où notre contribution dans la recherche scientifique en sciences du langage.

Tout au long de notre travail nous tenterons de cerner les stratégies argumentatives construites et employées dans le corpus d'étude, en analysant le(s) processus discursif (s) sous-jacent(s).

Dans ce sens, nous avons pour objectifs de :

- Étudier les marques de l'inscription énonciative de l'éditorialiste à travers les déictiques, et les modalités énonciatives, pour mettre au clair le positionnement du journal El Watan et du Quotidien d'Oran envers les mobilisations citoyennes du 22 février 2019 ;
- Montrer si les procédés de distanciation relatifs à la stratégie de l'effacement énonciatif sont également mis en œuvre, pour mesurer le degré de subjectivité de l'éditorialiste (si son discours tend vers l'engagement énonciatif ou vers l'objectivation,) ;
- Mettre en exergue les différents types d'arguments mobilisés dans les éditoriaux d'El Watan et du Quotidien d'Oran à l'appui de la thèse défendue, pour pouvoir convaincre le lectorat par le biais de « la raison ».
- Déceler la mise en discours de l'affectivité comme une démarche argumentative exploitée à des fins de persuasion. Il s'agit d'analyser le processus discursif de l'appel aux émotions comme d'une arme pour obtenir l'adhésion des lecteurs, en visant à provoquer une action.
- Montrer si les arguments à effet de communauté sont déployés dans le mécanisme de la persuasion.

Afin d'aboutir à ces objectifs, nous avons délimité des notions et concepts clés à convoquer, et avons opté pour des outils et des méthodes d'analyse qui seront détaillés plus loin dans notre propos, selon le plan présenté ci-après.

Notre thèse s'organisera en deux parties majeures, dont la première sera dédiée au cadre théorique, et la seconde quant à elle, sera consacrée au cadre méthodologique et à l'analyse du corpus. Elle se présentera donc comme suivant :

Dans **la première partie**, il sera question de présenter les fondements théoriques de base de cette recherche qui vont nous servir, à mieux appréhender notre sujet, et à mieux analyser notre corpus. Elle se scinde en trois (03) chapitres :

- Nous allons présenter dans le premier chapitre des réflexions théoriques autour de notre domaine d'étude (l'analyse du discours), du discours journalistique, et de l'éditorial. Ainsi, nous convoquerons plusieurs travaux relatifs à l'étude de ce discours, particulièrement ceux de Martin-Lagarrette (1994), et de Charaudeau (1997, 2006, 2011).
- Dans le deuxième chapitre, nous viserons à éclairer quelques présupposés théoriques de l'approche énonciative, qui nous servira dans l'analyse de notre corpus à travers les indices de l'énonciation mis en avant par Kerbrat-Orecchioni (1980), ainsi que l'appareil formel de l'effacement énonciatif développé par Rabatel (2003, 2004, 2005).
- Quant au dernier chapitre, il portera sur l'argumentation. Pour ce faire, nous passerons en revue des différentes approches en argumentation, nous distinguerons entre les enjeux de « convaincre » et « persuader », et nous nous attarderons par la suite, aux procédés verbaux qui seront au service de l'analyse des stratégies argumentatives. Nous prendrons comme références les travaux de Perelman et Olbrechts-Tyteca (1970), Plantin (1998), Amossy (2000), et Robrieux (2001).

La seconde partie de notre thèse, est subdivisée en quatre (04) chapitres :

- Le premier chapitre est méthodologique. Il comprendra des éléments clés tels que le contexte de la recherche, le choix du corpus et sa justification, la méthodologie de la recherche, ainsi que la grille d'analyse.
- Le deuxième chapitre soumettra le corpus échantillonné à une analyse de type énonciatif.
- Le troisième chapitre sera relatif à l'analyse de l'argumentation à visée de conviction.
- Le quatrième et le dernier chapitre comprendra la deuxième composante argumentative de notre corpus, celle qui vise la persuasion.

À la fin de notre parcours analytique, nous proposerons **une synthèse générale** des résultats, dans laquelle nous revenons à nos hypothèses de départ, en vue de les valider, ou pas.

Une fois les hypothèses seront confirmées, ou infirmées, nous récapitulerons en **conclusion finale** les résultats de cette étude en réponse à notre problématique, et nous proposerons quelques nouvelles pistes de recherches.

PARTIE 01

CADRE CONCEPTUEL

- **CHAPITRE 01** « DU DISCOURS MÉDIATIQUE À L'ÉDITORIAL : DÉFINITIONS ET SPÉCIFICITÉS »

- **CHAPITRE 02** « APPROCHE ÉNONCIATIVE : FONDEMENTS THÉORIQUES, ET OUTILS LINGUISTIQUES »

- **CHAPITRE 03** « L'ARGUMENTATION : FONDEMENTS THÉORIQUES, ENJEUX, ET PROCÉDÉS »

Il sera question dans cette première partie de présenter le cadrage conceptuel de notre recherche. Ainsi, nous reviendrons sur les concepts de base et de référence en prenant appui sur les travaux de nombreux chercheurs, parmi eux nous citons : Kerbrat-Orecchioni (1980), Maingueneau (1996, 2014), Amossy (2000), Rabatel (2004), et Charaudeau (2011).

Cette partie se scinde en trois (03) chapitres :

- Dans le premier chapitre, nous nous attarderons en premier lieu à la conceptualisation de l'objet « discours », ainsi que son domaine d'étude (l'analyse du discours) et sa relation avec les sciences de l'information et de la communication. Dans cet ordre, nous convoquerons en deuxième lieu, la notion de « genre de discours » qui nous permettra au plus loin, de délimiter les caractéristiques du discours journalistique. En dernier, il s'agira de présenter l'éditorial et ses traits distinctifs, en opposition avec d'autres discours relevant du même genre journalistique (la chronique, le billet, etc.).
- Notre intérêt pour la mise en scène énonciative de l'éditorial, nous oriente dans le deuxième chapitre vers une genèse théorique de l'approche énonciative telle qu'elle est élaborée par Benveniste (1966), Ducrot (1980) et Kerbrat-Orecchioni (1980). Ceci afin de mettre le point sur les marqueurs linguistiques qu'elle nous offre, et leur apport dans l'étude de la subjectivité. Nous nous attacherons également à mettre en lumière le fondement théorique d'un autre phénomène énonciatif qui sera exploré dans notre partie d'analyse, à savoir « l'effacement énonciatif », en se référant aux travaux de Rabatel (2003, 2004, 2005).
- Le dernier chapitre quant à lui, comprendra d'abord un regard panoramique sur les différentes théories (rhétorique, logique et pragmatique) de l'argumentation, qui nous proposent des tentatives de définition selon leurs propres perspectives. Par la suite, il sera question de s'attarder aux enjeux de l'argumentation par la distinction entre « convaincre » et « persuader ». Ce chapitre s'achèvera sur le concept des stratégies argumentatives, où des notions telles que « argument », « types d'arguments », et « appel aux émotions », seront abordées en détails.

Notre démarche dans cette partie (revue de la littérature), ne consistera pas à rassembler toutes les théories existantes, et à énumérer des définitions, mais à se positionner par rapport à notre problématique de départ, en sélectionnant les études les plus pertinentes, et les plus relatives à notre sujet de recherche.

CHAPITRE 01

DU DISCOURS MÉDIATIQUE À L'ÉDITORIAL : DÉFINITIONS ET SPÉCIFICITÉS

S'intéresser au discours médiatique en ayant plus restrictivement le discours de la presse écrite comme objet d'investigation, nous mène en tant qu'analystes à s'interroger sur ses caractéristiques afin de le situer par rapport aux autres discours sociaux (politiques, religieux, philosophiques, etc.) « *étudier du discours de presse, c'est se mettre dans une posture particulière, qui est celle de l'analyste, et non celle du lecteur de journal contemporain de l'événement.* » (Krieg, 2000). Cette position se voit fondamentale dans notre étude, car, l'argumentation dans un discours médiatique, et celle dans un discours politique, ou dans un discours publicitaire, diffère selon les particularités et le contexte de chaque discours. De même, dans un corpus de presse écrite, argumenter dans le genre de commentaire tel que l'éditorial, ou dans le genre informatif tel que le reportage, diffère également selon plusieurs critères que nous verrons plus loin dans ce chapitre.

Partant de cette perspective qui s'inscrit dans l'analyse du discours, nous nous attarderons d'abord, à la notion de « discours » et son domaine d'étude (cf. 1.), pour ensuite expliquer la notion de « genres de discours » qui nous permet de définir les différents types et genres du discours, en l'occurrence le discours médiatique (cf. 2), et particulièrement le genre journalistique (cf. 3). Ceci nous mènera à définir en dernier lieu l'éditorial, et à comprendre ses caractéristiques (cf. 4). L'ensemble de ces concepts contribuera à la réponse de notre problématique de départ en ce qu'ils nous permettent de cerner la nature discussive de notre corpus d'étude.

1. Discours et analyse du discours

Aux limites de la linguistique structurale qui étudie « *la langue en elle-même et pour elle-même* » indépendamment de son contexte de réalisation, un nouveau champ d'étude fut son apparition dans les années soixante (1960), en s'intéressant à des corpus issus des situations réelles, et ayant pour objet le « discours ». Nous allons donc présenter, dans ce qui suit, le concept de « discours », ainsi que le domaine dans lequel il a évolué.

1.1. Discours : définition (s)

Le discours est une notion qui occupe une place centrale dans le grand domaine des sciences du langage. En effet, plusieurs chercheurs ont tenté de définir le discours en fonction de leurs disciplines et selon leurs propres perspectives, ce qui le rend (le discours) par conséquent, un concept instable et difficile à cerner.

Dans ce contexte, il convient de citer les quatre distinctions proposées afin de définir le « discours » par rapport à d'autres notions, à savoir l'énoncé, la langue, le texte et la phrase.

- **Discours vs énoncé** : « *l'énoncé, c'est la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication ; le discours, c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne.* » (Guespin, 1971, p.10). C'est l'énoncé qui devient discours si on le considère du point de vue de sa réalisation qui dépend des conditions de production, et des circonstances de communication. C'est-à-dire le contexte extralinguistique.
- **Discours vs langue** : la langue qui se présente comme un système ou un ensemble d'unités aux effets de sens virtuels, s'oppose au discours qui se définit comme l'usage restreint de ce système dans un contexte particulier.
- **Discours vs texte** : le texte est une production langagière détachée de son contexte, tandis que le discours c'est le texte lié à son contexte « *Un énoncé caractérisable certes par des propriétés textuelles, mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation (participants, institution, lieu, temps)* » (Adam, 1990, p.23). Le texte devient donc une composante du discours.
- **Discours vs phrase** : le discours est une unité linguistique constituée d'un ensemble de phrases successives étudiées par les règles de leurs enchaînements : « *le discours est comme un tout spécifique consistant en une séquence de formes linguistique disposés en phrases successives.* » (Harris, 1969, pp.8-45)

En vue de mieux cerner cette notion, nous rappelons que Maingueneau (2014) propose huit traits distinctifs du discours qui sont présentés dans l'ordre suivant :

- « *Le discours suppose une organisation transphrastique* », le discours est une unité transphrastique qui veut dire que la structure des mots est d'un autre niveau que celui de la phrase. Ces unités (discours) sont régies par des règles d'organisation qui s'opèrent à deux niveaux : celles qui gouvernent les genres de discours (consultation médicale, talk-show, roman, thèse de doctorat...etc.), et celles qui sont transversales aux genres qui gouvernent un récit, un dialogue, une argumentation...etc.
- « *Le discours est une forme d'action* », prendre la parole, c'est agir sur autrui, et non pas seulement représenter le monde. Cette caractéristique est étudiée par la théorie des actes de langage développée par le courant pragmatique de Austin (1962) et poursuivie par Searle (1969). Ils montrent que toute énonciation constitue un acte

(promettre, suggérer, interroger...etc.) qui vise à changer une situation donnée. Le discours pousse donc le destinataire à l'action.

- « *Le discours est interactif* », tout discours suppose une interactivité constitutive entre deux ou plusieurs partenaires telles que les conversations. Ceci reste valable pour tout énoncé même produit en l'absence physique du destinataire, comme c'est le cas des textes écrits, conférences, articles de presse, etc.
- « *Le discours est contextualisé* », le discours ne prend sens que dans son contexte. En fait, c'est le contexte qui permet de comprendre le message et éliminer toute ambiguïté, car, un même énoncé prononcé dans deux lieux différents peut correspondre à deux discours distincts.
- « *Le discours est orienté* », le discours se produit selon la visée du locuteur et se développe de manière linéaire. Cette linéarité s'effectue à travers une gestion préalable du locuteur de son discours (des jeux d'anticipation, ou des retours en arrière., des glissements de commentaire...etc.).
- « *Le discours est pris dans un interdiscours* », le sens d'un discours est l'effet de ses interactions avec d'autres discours. En d'autres termes, pour interpréter un énoncé, il faut le mettre en relation avec d'autres énoncés selon des manières différentes qui dépendent du genre de discours dans lequel il s'inscrit « *Le discours ne prend sens qu'à l'intérieur d'un univers d'autres discours à travers lesquels il doit se frayer un chemin. Pour interpréter le moindre énoncé, il faut le mettre en relation avec toutes sortes d'autres, que l'on commente, parodie, cite. (...)* » (Maingueneau, 2004, p.33)
- « *Le discours est pris en charge par un sujet* », le discours réfère à un sujet énonciateur qui assume la responsabilité de ses dires, et se positionne par rapport au contenu de son énoncé. Il peut aussi modifier son degré d'adhésion et en attribuer la responsabilité à un autre.
- « *Le discours est régi par des normes* », le discours, comme toute activité sociale, est soumis à des normes spécifiques qui justifient sa présentation, donnant l'exemple de la question qui suppose que le locuteur ignore la réponse et que son interlocuteur peut lui répondre.

Nous retenons ainsi qu'il est difficile de trouver une définition commune à tous les chercheurs qui s'intéressent au « discours » vu la diversité de leurs points de vue. Néanmoins, il est important de noter que ces derniers s'unissent autour d'un même postulat de base que nous suivrons dans cette recherche, celui que le discours est un acte langagier qui implique forcément

une dimension linguistique et une dimension contextuelle (le cadre participatif et spatiotemporel de production).

Ce concept est initié dans des recherches qui ont mené à l'avènement de l'analyse du discours, un domaine récent dans les sciences du langage, que nous allons, présentement, aborder.

1.2. Analyse du discours

L'émergence de l'analyse du discours n'est pas à l'origine d'un fondateur unique, ou qui émane d'une discipline bien définie. Ce champ d'étude est façonné par plusieurs contributions qui ont donné lieu à sa naissance.

Le terme « *analyse du discours* » est introduit pour la première fois en 1952 par le linguiste Zellig Sabetai Harris dans son article « Discours Analysis », publié dans la revue américaine « Language ». Il s'agissait d'appliquer les méthodes de la linguistique distributionnelle américaine à l'unité transphrastique ou texte qui réfère selon sa conception au « discours ». Sa démarche consistait alors à la décomposition d'un texte pour mettre ensuite en correspondance, les régularités textuelles, ou la structure relevée avec une réalité sociohistorique (des phénomènes d'ordre social) placée hors du texte. Cependant, ce type d'analyse n'est pas l'acte fondateur de l'analyse du discours actuelle, puisqu'il rejette l'idée de l'opposition entre un intérieur et un extérieur des textes.

En effet, c'est à partir des années 1960 qu'on assiste réellement à l'évolution d'un champ d'étude nommé « analyse du discours ». Divers courants sont apparus, indépendamment des uns aux autres, mais qui s'unissent autour d'un questionnement de l'étude du langage, différent de celui de la linguistique structurale. Aux Etats Unis, ce domaine a été enrichi par des travaux influencés par la pragmatique anglo-saxonne fondée sur la théorie des actes de langage. C'est le cas de l'ethnographie de la communication (Hymes et Gumperz, 1964), de l'ethnométhodologie (Grafinkel, 1967), et de l'analyse conversationnelle (Sacks, 1967), qui relèvent de l'anthropologie et de la sociolinguistique. En Europe, l'émergence de l'école française de l'analyse du discours a été marquée par les contributions de Jean Dubois, de Michel Pêcheux, et de Michel Foucault, publiées durant l'année 1969. L'influence de l'ouvrage *Analyse automatique du discours* de Michel Pêcheux (1969) a été considérable. Sa méthodologie de l'analyse du discours s'appuyait sur la linguistique structurale associée à la psychanalyse de Lacan (1964), et au marxisme de Althusser (1965). Ainsi en s'intéressant à la relation entre idéologie et langage, le corpus privilégié était le discours politique. À cette liste, il faut mentionner également l'apport méthodologique et théorique des sciences du langage, à

travers les théories de l'énonciation, la grammaire textuelle, le dialogisme, et la pragmatique. Au carrefour de ces courants, l'analyse du discours ressort avec trois tendances :

- La tendance anglo-saxonne sous l'impulsion de la théorie des actes de langage (Austin et Searle, 1962). On s'intéresse ici à l'analyse des interactions verbales.
- La tendance allemande, fondée principalement sur la théorie de l'agir communicationnel (Habermas, 1981, 1987).
- La tendance française qui puise ses fondements sur l'articulation entre, le structuralisme, le marxisme et la psychanalyse.

Ainsi trouvant ses origines de divers horizons des sciences humaines et sociales (linguistique, sociologie, psychologie, philosophie, anthropologie, etc.), l'analyse du discours se veut un champ d'étude interdisciplinaire qui a pour objet le « discours ». Il s'agit donc d'une articulation des dimensions linguistique et sociale du langage (Maingueneau, 2005). L'intérêt de ce domaine est d'appréhender les différents phénomènes langagiers en les reliant à leur contexte de production. Ainsi, il permet de comprendre l'impact des conditions socio-culturelles dans la production d'un énoncé donné. Ou inversement, le pouvoir de la parole dans une situation de communication déterminée. À la fin des années 1970, l'analyse du discours revêt une reconfiguration importante qui l'engage dans de nouvelles problématiques, en s'intéressant, outre au discours politique, à des corpus divers qui concernent toute production verbale écrite ou orale, tels que le discours publicitaire, les débats, le discours médiatique, les discours dans le contexte numérique, etc. Cela en convoquant une pluralité d'approches s'interrogeant sur les différents aspects de l'objet « discours », selon leurs propres perspectives et méthodes d'analyse : les approches énonciatives et pragmatiques, les approches argumentatives et rhétoriques, les approches interactionnelles, et les approches lexicologiques.

Cette évolution a donné lieu à des réflexions qui se situent en croisement avec les sciences de l'information et de la communication. Nous présenterons la rencontre entre ces deux champs disciplinaires qui constituent notre travail, dans le point suivant.

1.3. Analyse du discours et sciences de l'information et de la communication

L'analyse du discours médiatique appartient aux :

Sciences du langage en tant qu'objet langagier témoignant des divers systèmes de signification sociale, [aux] sciences de l'information et de la communication en tant que participant de l'ensemble des moyens de transaction sociale qui assurent, à l'intérieur des communautés sociales, information et communication. (Bonnafous et Charaudeau, 1996, p.39)

Ainsi, elle permet d'instaurer un rapport interdisciplinaire entre les sciences du langage, et les sciences de l'information et de la communication (SIC). Durant les années 1980-1990, le développement des médias dans le monde cède la place à de nouveaux objets d'étude à partir des courants disciplinaires en sciences humaines et sociales, entre autres, les sciences du langage. En effet, en 1992, se constitue au sein de la société française des sciences de l'information et de la communication (SFSIC), le Groupe de recherche sur l'analyse du discours des médias (GRAM) qui permet d'aborder les différents points de vue théoriques, les méthodes, et les résultats relatifs à des thèmes traitant des médias, principalement selon deux perspectives : sémiotique, et discursive.

L'intégration des approches discursives à visée qualitative dans les SIC, permet de mieux comprendre le mécanisme du discours médiatique à travers ses différents modes de diffusion (presse, télévision, radio, numérique) dans l'espace public. Contrairement aux méthodes quantitatives qui mesuraient et quantifiaient de manière systématique l'information médiatique et ses effets sur le public, l'analyse du discours permet d'appréhender les médias à travers la mise en scène de l'information, dans un cadre discursif et un dispositif énonciatif définis. De ce fait, l'évolution constante du secteur médiatique offre des corpus variés, oraux ou écrits, qui contribuent ainsi à enrichir les études en analyse du discours, à travers les différentes théories comme l'argumentation, la rhétorique, la sémiologie de l'image, la pragmatique et l'énonciation.

Les études récentes dans ces deux domaines (Analyse du discours, et SIC) témoignent de l'importance accordée à cette relation de complémentarité, on en cite les ouvrages de Maingueneau (1998), de Charaudeau (2011), de Ringoot (2014), les publications scientifiques dans les revues reconnues dans l'espace information-communication, telles que *Communication*, *Communication & Langages* qui publient de plus en plus de recherches en analyse du discours médiatique.

Notre étude qui s'inscrit dans l'analyse du discours de presse écrite, exige la prise en compte des spécificités du discours journalistique pour le distinguer des autres discours sociaux. Pour ce faire, il est primordial d'évoquer le concept de « genres de discours », qui permet de classer chaque discours selon un dispositif communicatif qui lui est propre.

1.4. Typologie de discours : types et genres de discours.

Afin de classer les discours en « genres », les spécialistes en analyse du discours ont établi des hiérarchies qui subdivisent les productions verbales dans toutes leurs formes, en se basant sur un ensemble de critères qui varient d'un chercheur à un autre. Nous assistons à des multiples typologies ou classements que nous tenterons de présenter dans ce qui suit.

Il nous semble nécessaire d'abord, de distinguer entre « type » et « genre » de discours. Certes, il n'y a pas de véritable définition pour ces deux notions vu la diversité des points de vue, mais nous pouvons suivre une définition large qui fait du « type » une classe de discours et qui s'oppose au « genre » qui désigne « *un secteur de production verbale d'une société à un dispositif de communication particulier* » (Maingueneau et Charaudeau, 2002, p.592).

On explique ces deux notions dans le passage suivant :

Il peut s'agir de types de discours, attachés à un certain secteur d'activité de la société : discours administratif, publicitaire..., avec toutes les subdivisions dont on peut avoir besoin. Ces types englobent un certain nombre de genres de discours - entendus comme des dispositifs de communication socio-historiquement variables (le journal télévisé, la consultation médicale, le guide touristique...). (Maingueneau, 2005, p.72)

Nous pouvons déduire que le type est une classe de discours qui regroupe un ensemble de genres déterminés selon certaines conditions sociohistoriques : « *Types et genres de discours sont pris dans une relation de réciprocité : tout type est un groupement de genres, tout genre n'est tel que d'appartenir à un type.* » (Maingueneau, 2011, p.91).

Selon ce chercheur, le type de discours correspond à une sphère d'activité sociale, il en résulte des types comme : le discours judiciaire, le discours publicitaire, le discours médiatique, etc. et c'est à l'intérieur de ces types que l'on trouve une hiérarchisation des genres qui se définissent selon des critères variés.

En effet, la notion de « genre » remonte à l'Antiquité au niveau des textes littéraires, dont la plus importante est celle d'Aristote. La première réflexion sur cette problématique hors des textes littéraires a été posée par Bakhtine (1984). Selon lui, le genre est l'ensemble d'énoncés (oraux ou écrits) déterminés par un domaine ou une sphère de l'activité humaine « *Tout énoncé pris isolément est, bien entendu, individuel, mais chaque sphère d'utilisation de la langue élabore ses types relativement stables d'énoncés, et c'est ce que nous appelons les genres de discours.* » (p.265). Il distingue ainsi entre *les genres premiers* (simples) relatifs aux échanges verbaux du quotidien, et les genres seconds (complexes) qui renvoient aux discours instruits, évolués, et généralement écrits tels que le roman, le théâtre, le discours idéologique, etc.

Plusieurs d'autres classifications – typologie – des genres de discours ont suivi cette dernière : celle de Adam (1992) selon l'organisation interne des textes (narratif, descriptif, argumentatif, explicatif), celle de Benveniste (1966) selon le lien entre l'énoncé et la situation de l'énonciation (énoncés ancrés ou coupés de cette situation), et celle de Jakobson (1963) qui s'appuie sur six fonctions du langage (référentielle, émotive, conative, phatique, métalinguistique, poétique).

Les critères qui définissent les genres de discours sont donc hétérogènes. C'est là, où réside la difficulté de donner une liste fixe des genres, dû à la variété et l'instabilité des critères qui régissent leur classement. Charaudeau (2001) propose une répartition qui répond à cette hétérogénéité, celle-ci « *passé par l'articulation entre ces trois niveaux (niveau situationnel, discursif, textuel), et la mise en corrélation (et non en implication successive) des données que propose chacun de ces niveaux.* » (Sect. 7, paragr.2). La corrélation entre ces trois niveaux, appelés aussi les contraintes, permet d'établir des genres et des sous genres :

- ***Au niveau situationnel***, il s'agit d'identifier le domaine de communication à travers les composantes du contrat communicationnel : la visée, l'identité des participants, le propos et les circonstances qui déterminent les conditions matérielles. Nous prenons l'exemple du discours médiatique : la visée est celle de l'information ou celle de l'incitation, les partenaires sont journaliste/citoyen, le propos c'est l'événement de l'espace public, et enfin les circonstances qui incluent le type du support (*radio, télévision, et presse écrite*). L'ensemble de ces éléments rassemblent tous les discours qui ont les mêmes données situationnelles, en d'autres termes, ceux qui appartiennent au même domaine de communication : les genres appartenant au discours politique, au discours juridique, au discours médiatique (ex : le genre de presse écrite), etc.
- ***Au niveau discursif***, les données externes (les composantes du contrat de communication) conditionnent l'organisation discursive du discours qui renvoie aux choix des modes textuels (descriptif, argumentatif, explicatif, narratif), des modes énonciatifs (allocutif, délocutif, locutif), des modes de thématization (thèmes et sous thèmes à traiter), et de l'organisation de la mise en scène matérielle. Les contraintes discursives permettent d'avoir des sous genres comme le reportage, l'interview, débat, et l'éditorial. Le passage suivant illustre le principe de ces contraintes dans le cas du discours médiatique :

Les visées d'information et d'incitation qui le caractérise déterminent un cadre de traitement dans lequel l'instance médiatique est amenée à : rendre compte de l'événement pour le transformer en nouvelle ("événement rapporté"), en utilisant des procédés descriptifs et narratifs, parfois objectivants (crédibilité), parfois dramatisants (captation) [...]. Les places attribuées aux partenaires de ce contrat (l'identité) déterminent un cadre de traitement énonciatif dans lequel l'instance médiatique doit se construire une image d'énonciateur neutre, non impliqué et distant [...]. Le propos détermine une rationalisation du traitement thématique, autour des événements sélectionnés en fonction de leur potentiel d'"actualité", de "proximité" et de "désordre social". (Ibid. sect. 4, paragr. 2)

- **Au niveau formel**, les récurrences formelles permettent de distinguer entre les sous genres ayant la même organisation discursive. Il s'agit de repérer les éléments paratextuels qui déterminent la mise en scène textuelle, l'organisation interne du texte, ainsi que les choix qui concernent l'appareil formel de l'énonciation. À ce niveau, on parle des sous genres tels que le titre, ou le slogan.

Cette réflexion qui rend compte de plusieurs aspects d'ordres différents, nous permet de comprendre la hiérarchisation des genres qui existent au sein du discours médiatique, et donc situer le genre sur lequel nous allons travailler à savoir, l'éditorial. Nous allons ainsi approfondir nos connaissances autour du discours médiatique dans ce qui va suivre.

2. Le discours d'information médiatique

Le discours d'information médiatique est relatif à une sphère d'activité sociale qui consiste à collecter des informations et des faits de différents domaines (politique, religieux, culturel, sportif, etc.), à travers plusieurs canaux médiatiques, principalement la télévision, le journal et la radio : « *le discours médiatique est tout acte de langage produit par un sujet locuteur où un sujet communicant s'adresse à un destinataire idéal que (le) locuteur construit* » (Charaudeau, 2006, p.11). Nous devons ainsi convoquer le concept de contrat médiatique qui est développé par ce chercheur.

2.1. Le contrat médiatique

Le discours médiatique est soumis à certaines conditions de production déterminées par un dispositif communicationnel qui le distinguent des autres discours, et qui est désigné par « le contrat de communication ». Ce contrat désigne :

L'ensemble des conditions dans lesquelles se réalise tout acte de communication (quelle que soit sa forme, oral ou écrite, monolocutive ou interlocutive), il est ce qui permet aux partenaires d'un échange langagier de se reconnaître l'un l'autre avec les traits identitaires qui les définissent en tant que sujet de cet acte (identité) de reconnaître la visée de l'acte qui les surdétermine (finalité) de s'entendre sur ce qui constitue l'objet thématique de l'échange (propos) et de considérer la pertinence les contraintes matérielles qui déterminent cet acte (circonstance). (Charaudeau et Maingueneau, 2002, p.141)

C'est donc ce contrat qui structure un échange verbal, et permet aux partenaires de l'échange de se reconnaître par rapport aux contraintes psychosociales à savoir leurs *identités*, la *finalité* qui les relie, *le propos* qu'il échange, et *les circonstances* (conditions physiques et matériels) dans lesquelles l'acte langagier se déroule. À partir de là, la reconnaissance réciproque de ce contrat permet de relier le texte (dire) et le contexte (situation de dire).

Ainsi, selon Charaudeau (2011) le contrat médiatique se caractérise par :

➤ **La finalité**

Elle est définie en termes de « visée » qui détermine l'acte de communication. Le discours médiatique est soumis à une double visée communicative :

- *Une visée d'information* ou « faire savoir » : qui exige une transmission des informations et de traitement des événements en toute transparence et véracité, se trouvant ainsi conditionnée par un enjeu de « crédibilité ». Il s'agit de faire connaître au citoyen de ce qui se passe autour de lui en utilisant des images, des documents, des témoignages, en procédant par des interview et des enquêtes, afin de répondre à la finalité d'« éthique » qui passe par *savoir dire le vrai*.
- *Une visée de captation* ou « faire penser ou ressentir » : celle-ci exige un traitement d'information d'une façon à capter et attirer l'attention du public. Elle répond au besoin commercial de vente dû à la concurrence entre les médias. Ainsi, l'instance médiatique procède par une mise en scène des événements, captivante et dramatisante, en s'appuyant sur les émotions et les croyances qui sous-tendent la communauté sociale « *L'instance médiatique est donc « condamnée » à faire ressentir des émotions à son public, à mobiliser son affect, afin de déclencher chez lui intérêt et passion pour l'information qui lui est transmise.* » (Charaudeau, 2011, p.74). C'est donc en séduisant et en persuadant le public par le biais de l'affect que se réalise la finalité commerciale du discours médiatique.

➤ **L'identité**

L'identité des partenaires de l'échange dans une situation de communication médiatique dépend de deux instances :

- *L'instance de production* : elle concerne l'acteur communiquant (le journaliste) qui est le transmetteur de l'information « *cette instance se définit globalement à travers cinq types de rôle qui englobe tous les autres : de chercheur d'information, pourvoyeur d'information, transmetteur d'information, commentateur de ces*

informations et enfin provocateur de débats. » (Charaudeau, 2006, paragr. 11). Elle est donc définie en fonction des rôles attribués aux *différents acteurs de cette instance*.

- *L'instance de réception* : concerne l'acteur recevant-interprétant qui est le public cible, et qui diffère en fonction du support médiatique : téléspectateurs pour la télévision, lecteurs pour la presse écrite, auditeurs pour la radio. Cette instance « *a pour rôle de recevoir les informations qui lui sont présentées, d'en prendre connaissance (lire, écouter, voir), et de les interpréter selon ses propres besoins de savoir ou d'action.* ». (Charaudeau, 1997, p.87)

➤ **Le propos**

Il renvoie à ce que les médias nous rapportent, plus particulièrement les événements de l'espace public. En effet, le propos dans une communication médiatique passe par un certain processus d'« événementialisation » que Charaudeau (2011, pp.78-83) l'explique comme ainsi :

- **« L'événement est construit »**

L'événement médiatique n'est jamais transmis à l'instance de réception, tel qu'il se trouve dans son état brut. En effet, il passe par une construction de sens qui se réalise par deux processus : la *transformation*, et la *transaction*. Ainsi, sa signification résulte d'une structuration selon un double regard : d'abord celui du sujet produisant (l'instance de production), en le transformant d'un événement dans un état brut « monde à commenter » en un événement signifiant « monde commenté ». Ensuite, celui du sujet interprétant (l'instance de réception), qui lui aussi, le restructure selon sa compétence d'intelligibilité.

- **De l'événement au « processus d'événementialisation »**

Ce processus d'événementialisation résulte du rapport qui existe entre ce qui se passe dans le monde phénoménal, et le travail de signification par le sujet produisant. D'une part, le monde phénoménal existe et vit selon ses propres lois physiques. D'après Edgar Morin (1972), il existe deux phénomènes distincts : phénomènes autogénérés « *qui se développent selon une logique interne* » (p. 17). Ils sont d'ordre naturel comme les inondations, les cyclones, etc. Et phénomènes hétérogénérés « *qui ont besoin d'incitations événementielles accidentelles pour se développer* » (Ibid.). D'autre part, le sujet produisant possède deux facultés : celle de percevoir les phénomènes, et celle de les structurer.

Le repérage de l'événement est quant à lui soumis à certaines conditions :

Pour qu'un événement puisse être repéré, il faut que se produise une modification dans l'état du monde phénoménal génératrice d'un état de déséquilibre, que cette modification soit perçue par des sujets (ou que ceux-ci jugent qu'il y a eu modification) par un effet de « saillance », et que cette perception s'inscrive dans un réseau cohérent de significations sociales par un effet de « prégnance ». (Charaudeau, 2011, p.82)

Selon ce chercheur, la sélection et la construction de l'événement se fait selon trois potentiels : le potentiel d'« actualité » où il s'agit de traiter l'événement dans son immédiateté, le potentiel de « socialité » en le représentant de manière qu'il soit reconnu socialement par le citoyen, et le potentiel d'« imprévisibilité » en produisant un effet de captation.

➤ **Les circonstances**

Elles concernent les conditions matérielles (le dispositif scénique) qui constituent les supports par lesquels se transmet un discours. En d'autres termes, l'environnement physique dans lequel se réalise l'acte communicatif. La communication médiatique possède trois grands supports à savoir la radio, la télévision et la presse écrite. Chacun a ses propres caractéristiques : la radio est un support audio (par la voix), la télévision est un support audiovisuel (par l'image et la voix), et enfin la presse écrite est un support écrit.

Nous constatons ici que la complexité du discours médiatique qui le distingue des autres discours se réside dans sa double finalité qui correspond à deux logiques paradoxales : d'une part, les contraintes d'éthique qui supposent d'informer le citoyen et de rapporter les événements de manière neutre et objective pour un enjeu de crédibilité. Et d'autre part, les contraintes commerciales qui s'imposent et qui exigent la production d'un discours le plus captivant possible, pour obtenir l'attention d'un grand nombre de personnes. Charaudeau (2011, p. 94) résume le processus de la construction du sens en l'appliquant au contrat de communication médiatique suivant :

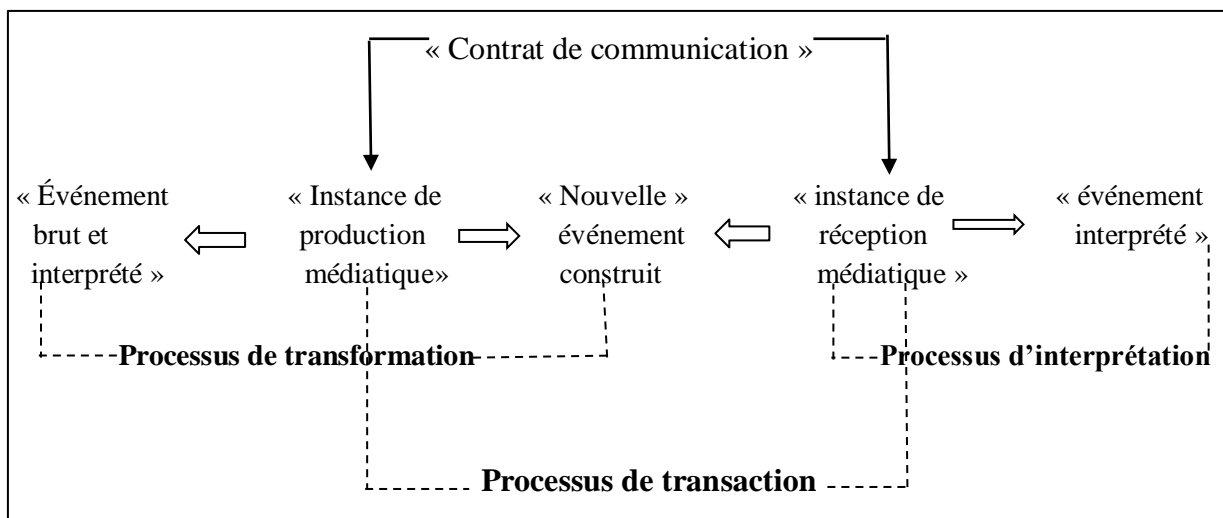


Figure 1: Contrat de communication (Charaudeau, 2011)

Comme l'indique ce schéma, la communication médiatique est le résultat d'un double processus : d'abord, un processus de transformation où il s'agit pour l'instance médiatique de transformer l'événement d'un état brut qui se trouve dans le « monde à décrire » à un événement construit, dit « Nouvelle ». Ce processus dépend ensuite du processus de transaction qui consiste à construire la « Nouvelle » en conformité avec l'instance de réception, qui va le réinterpréter à sa façon, pour devenir ainsi « un événement interprété ». Évidemment, ce double processus s'inscrit dans un dispositif qui détermine les conditions de sa réalisation et de sa mise en scène.

À partir de ce contrat global du discours médiatique, nous allons, dans ce qui suit, voir les caractéristiques des genres du discours médiatique.

2.2. Les genres du discours médiatique

D'après la classification de Charaudeau (Ibid.), les genres appartenant au discours médiatique sont répartis à travers le croisement entre les types d'instance énonciative, de mode discursif, de contenu, et de dispositif. Ces types sont régis par les conditions situationnelles du contrat de communication qui constitue le cadre de référence :

- Le type *d'instance énonciative* : cette instance dépend de l'origine du sujet parlant qui peut être un journaliste, ou une personnalité d'un autre domaine impliqué dans les médias (homme politique, expert...etc.). Cette origine nous permet de distinguer entre deux instances : une instance externe, lorsqu'il s'agit d'un homme politique qui écrit un texte, et une instance interne, lorsqu'il est question d'un texte rédigé par un journaliste.
- Le type du *mode discursif* : c'est l'ensemble des procédés discursifs par lesquels un événement est construit en « Nouvelle », avec certaines propriétés liées au traitement générale de l'information. Ces propriétés s'organisent en catégories selon trois finalités : rapporter l'événement (le reportage), commenter l'événement (l'éditorial), et provoquer l'événement (le débat).
- Le type du *contenu thématique* : c'est le thème sur lequel porte la Nouvelle et qui représente le macro-domaine : événement politique, événement économique, événement sportif, etc. Selon Charaudeau (Ibid.) en croisant les modes discursifs cités plus haut avec l'un des macro domaines, nous pourrions distinguer entre *la section* et *la rubrique*. La section se considère par le découpage de l'événement en macro thèmes (sport, culture, politique, société...etc.). La rubrique, quant à elle, est

liée au croisement entre les modes discursifs cités plus haut et l'un des thèmes qui se trouve dans une section, nous donnons l'exemple de la section « sport » d'El Watan dans laquelle on trouve la rubrique « coin du referee », ou dans la section « culture » du journal El Moudjahed où il y a la rubrique « coin du copiste ».

- Le type du *dispositif* : il renvoie à l'aspect matériel qui spécifie les genres en fonction du support médiatique (presse, radio ou télévision). Cela permet de différencier entre un reportage dans la presse écrite, et un reportage télévisé.

En retenant ces principes de classement des genres médiatiques, nous allons passer maintenant au genre auquel nous nous intéressons dans cette étude, celui du discours journalistique.

3. Le discours journalistique

Le discours journalistique est un genre discursif du discours médiatique dont la première tâche est d'apporter des savoirs et de nouvelles informations, les traiter et les interpréter à travers la presse (audiovisuelle, écrite, etc.).

En réalité, le journaliste a pour but non seulement de transmettre des informations ou rapporter des paroles, mais également de donner des explications sur les faits produits afin de mieux renseigner les citoyens sur l'actualité « *Le discours journalistique ne peut se contenter de rapporter des faits et des dits, son rôle est également d'en expliquer le pourquoi et le comment, afin d'éclairer le citoyen* » (Charaudeau, 2006, paragr. 17)

3.1. Caractéristiques du discours journalistique

Afin de déterminer les traits distinctifs de ce genre de discours, nous nous référons aux normes et aux règles discursives imposées par le contrat médiatique.

Sur le plan énonciatif, ceci consiste à la « *façon dont l'énonciateur journaliste met en scène le discours d'information à l'adresse d'un destinataire imposé en partie par le dispositif et en plus imaginé par lui.* » (Ibid., paragr. 9).

En effet, le sujet produisant (le journaliste) doit d'une part, s'effacer dans son discours et prendre ses distances à propos du sujet abordé pour des contraintes d'éthique :

Une stratégie, pas nécessairement consciente, permettant au locuteur de donner l'impression qu'il se retire de l'énonciation, qu'il objectivise son discours en gommant non seulement les marques les plus manifestes de sa présence (les embrayeurs) mais également le marquage de tout source énonciative identifiable. (Vion, 2001, p.334).

Il s'agit là de s'objectiver au nom de l'éthique du journalisme pour garder le statut d'un informateur fidèle devant ses lecteurs. (Nous reviendrons sur cette notion dans le deuxième chapitre théorique). En effet, l'aspect déontologique qui correspond à l'enjeu de crédibilité lui impose d'être un actant passif devant les réalités qu'il transmet, de s'effacer dans ses énoncés à travers des outils linguistiques de délocution même lorsqu'il s'agit d'expliquer et d'évaluer les faits :

Au regard du possible « engagement » du sujet énonçant » : l'enjeu de crédibilité exige de celui-ci qu'il ne prenne pas parti. D'où une délocutivité obligée de l'attitude énonciative qui devrait faire disparaître le Je sous des constructions phrastiques impersonnelles et nominalisées. Ce n'est pas à proprement parler de l'objectivité, mais c'est le jeu de l'objectivité par l'effacement énonciatif. [...]. La mise en scène de ce que l'on appelle le discours rapporté devrait également satisfaire à un principe de distance et de neutralité qui oblige le rapporteur journaliste à s'effacer, et dont la marque essentielle est l'emploi des guillemets encadrant le propos rapporté. (Charaudeau, 2006, paragr. 15)

Le journaliste se trouve ainsi dans l'obligation de se disjoindre de son acte d'énonciation en relatant les différents faits, en les expliquant ou en les évaluant.

D'autre part, le journaliste énonciateur a également recours à des stratégies et des procédés discursifs pour satisfaire le deuxième enjeu, celui de captation, sans montrer, cependant, une volonté de vouloir influencer ses lecteurs. De ce point, Charaudeau (2006, sect. 3, paragr.1-3) mentionne qu'au niveau discursif on assiste à : la *suractualité* par le biais de la focalisation et de la répétition en tentant d'envahir le champ médiatique, la *dramatisation* pour affecter le public par un discours de victimisation et d'héroïsation, et enfin l'*interpellation* dans le but d'établir un rapport de complicité avec le lecteur citoyen en le prenant à témoin, et l'impliquant dans la mise en cause des événements.

Ainsi, même à la recherche de cet effet de captation, le journaliste doit marquer son absence en supprimant les marques linguistiques qui renvoient à son intervention, pour donner lieu à l'illusion d'une représentation objective du monde. Il peut ainsi mettre plusieurs procédés (cf. chap.2) qui contribuent à la crédibilité et à l'objectivité de son discours, et à son effet de transparence.

Au niveau d'écriture journalistique, la précision y constitue un trait caractéristique de base « *Il s'agit pour le journaliste de rapporter les faits de la façon la plus précise possible [...]. Il en est de même pour l'activité qui consiste à rapporter des paroles, des déclarations, des discours et les réactions qui s'ensuivent.* » (Ibid., paragr. 16)

Le journaliste est ainsi amené à émettre un discours marqué par la clarté, l'exactitude et la précision. D'autres chercheurs soutiennent la même position en insistant sur le critère de la vulgarisation du style grammatical :

Chaque phrase et presque chaque mot doit apporter un élément d'information, le maximum d'information. D'où l'importance du choix et de la précision de chaque substantif ou adjectif, de l'élimination systématique de tous les adjectifs et adverbes vagues et inutiles. (Gaillard, 1980, p.92)

Il s'agit de la précision dans le choix des mots et expressions qui doivent correspondre parfaitement à l'information diffusée. L'objectif est de véhiculer un maximum d'informations avec un minimum de mots, ceci en excluant également les informations qui semblent vagues, inexactes et ambiguës.

S'adressant à un public vaste, hétérogène et mouvant, l'identité de l'instance de réception reste difficile à déterminer quant aux *statut social, tranche d'âge, profession*, etc. Ceci, implique au journaliste d'adopter un discours simplifié. Charaudeau (2009) met l'accent sur le critère de simplification :

[...] s'adresser à un public, c'est s'adresser à un ensemble d'individus hétérogènes et disparates du point de vue de leur niveau d'instruction, de leur possibilité de s'informer, de leur capacité à raisonner et de leur expérience de la vie collective. L'instance de production doit donc chercher quel peut être le plus grand dénominateur commun des idées du groupe auquel il s'adresse, tout en s'interrogeant sur la façon de les présenter : il lui faut simplifier. (sec. 1, paragr.4)

Les informations doivent être transmises dans une langue simple et compréhensible, pour qu'elles soient accessibles et compréhensibles par tout le public. Cette exigence de lisibilité et de simplification touche les deux niveaux syntaxique et thématique comme l'explique ce même chercheur dans le passage suivant : « *Il faut simplifier la langue en usant d'une syntaxe et d'un vocabulaire simples ; simplifier le raisonnement, [...] simplifier les idées en mettant en exergue des valeurs qui puissent être partagées et surtout comprises par le plus grand nombre.* » (Ibid.)

Il faut également noter l'hétérogénéité de ce discours par rapport aux acteurs qu'y sont impliqués (chercheur d'information, pourvoyeur d'information, transmetteur d'information, commentateur de ces informations et enfin provocateur de débats), aux niveaux de langage adoptés en fonction des thèmes abordés et traités dans les différentes rubriques (économique, sportive, culturelle...etc.), au public qui est large et difficile à identifier (statut, âge, classe sociale...etc.), et enfin aux genres discursifs qu'il comprend.

Le discours journalistique dans un corpus de presse écrite est hétérogène par la multiplicité des genres rédactionnels qui le constituent. Ainsi, il est important de convoquer la notion de « genre

journalistique » pour spécifier le genre d'article sur lequel nous allons travailler, en l'occurrence l'éditorial.

3.2. Les genres journalistiques

Face à la variété des catégories rédactionnelles du discours de la presse écrite, les chercheurs mettent en œuvre plusieurs classements sous le nom de « genres journalistiques ».

La question de la catégorisation des genres journalistiques est étudiée tant par les professionnels en journalisme, tant par ceux inscrits en analyse du discours des médias.

En effet, les usagers de la presse écrite, parmi lesquels nous citons Montant (1994), Martin-Lagardette (1994), et Broucker (1995), distinguent entre deux macro-genres : information vs commentaire. Les premiers, consistent à rapporter les faits, tandis que les seconds visent à les commenter en impliquant des opinions dans leur contenu :

La notion de genres journalistiques, pour autant qu'elle soit utilisée par les professionnels de l'information et par les chercheurs, n'est pas une notion stable. La catégorisation la plus courante dans les guides du journalisme distingue les genres d'information (brève, filet, compte rendu, reportage, interview...) et les genres de commentaire (éditorial, billet, chronique...). (Ringoot et Rochard, 2005, p.77)

Ainsi, nous pouvons dire que, selon des critères relatifs aux sujets énonciatifs et aux intentions communicatives :

- **Les genres d'information** obéissent à une visée de faire savoir. Le journaliste à travers ce genre d'article tente d'informer les lecteurs et de leur expliquer les différents événements nationaux et internationaux en toute objectivité et fidélité. Cette catégorie regroupe : la brève, le compte rendu, le reportage, l'interview, etc.
- **Les genres de commentaire** (d'opinion) obéissent à une visée de faire croire. Le journaliste se trouve impliqué dans ce genre d'article pour donner son avis à propos d'un sujet particulier ou défendre une idée. Cette catégorie regroupe : l'éditorial, le billet, la chronique, etc.

À l'instar de ces chercheurs et spécialistes en science de l'information et de communication, les théoriciens qui s'intéressent au discours médiatique tels que Neveu (1993), Lochard (1996), Charaudeau (1997), et Adam (1997) ont, à leur tour, proposé des classifications ayant comme objet « *Les régulations discursives, le plus souvent implicites, qui donnent leur spécificité, à côté des contenus, du statut des participants et de leurs relations, etc. aux échanges langagiers en tant qu'ils se réalisent par des traces linguistiques.* » (Beacco, 1992, p.12)

Dans ce contexte, nous allons évoquer la proposition de Charaudeau (2011) qui procède par une hiérarchisation qui se fonde sur « *une typologie de base, puis en faisant intervenir d'autres variables à l'intérieur des axes de base, on construit des typologies successives qui s'enchâssent dans le modèle de base.* » (p.175).

Cette typologie se fait à travers l'entrecroisement entre les modes discursifs, l'instance énonciative et le degré d'engagement comme le présente ce chercheur (Ibid., p. 176) dans le schéma suivant :

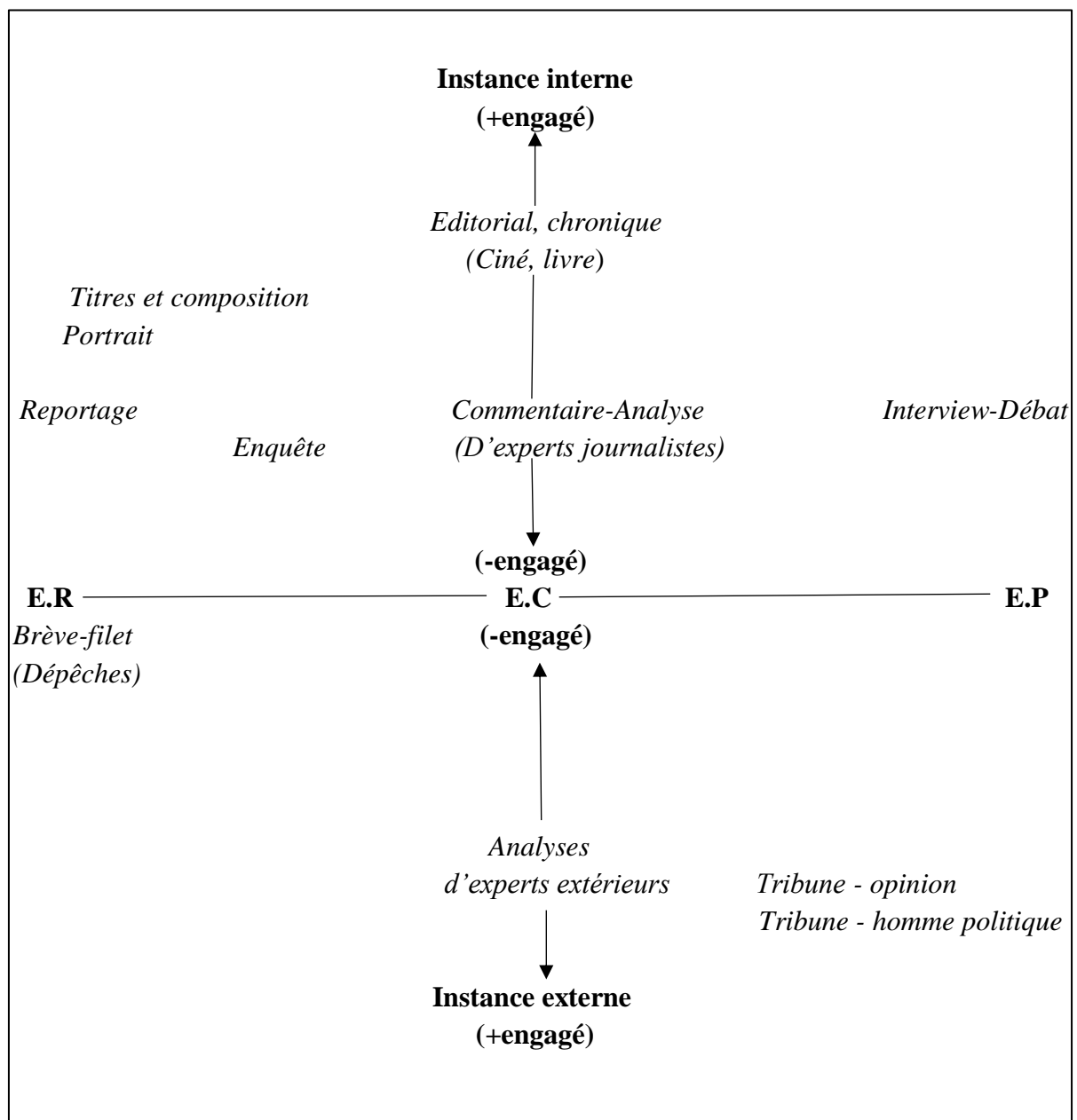


Figure 2: Typologie des genres médiatiques (Charaudeau, 2011)

Selon ce schéma, Charaudeau (2011) croise entre les trois modes discursifs (l'attitude de traitement de l'information) mis sur un axe horizontal : « événement rapporté » (E.R), « événement commenté » (E.C), « événement provoqué » (E.P), et les types d'instance énonciative à savoir l'instance « à origine externe » (l'intervention des personnes extérieurs de l'espace médiatique) et l'instance « à origine interne » (l'intervention du journaliste), auxquels il superpose leur degré d'engagement (+/-), placés sur un axe vertical.

Nous retiendrons de ce schéma qu'il existe plusieurs sous genres médiatiques classés selon l'entrecroisement de ces trois critères. L'éditorial et la chronique comme genres de la presse écrite, relèvent de « l'événement commenté » où l'instance médiatique se trouve dans une situation d'engagement étant donné qu'il est placé au milieu de l'axe horizontal, et au sommet de l'axe opposé (« instance interne » +engagé).

Ainsi, il est crucial pour notre réflexion de nous pencher sur et de détailler les spécificités de l'éditorial dans le point suivant.

4. L'éditorial

Le terme éditorial, ou « édito », est « *emprunt (1852, Baudelaire) à l'adjectif anglais éditorial (1877) devenu substantif aux États-Unis (1830) et dérivé de editor qui signifie, en anglais, 'rédacteur en chef.'* » (Wegrzy, 2008, p.109). Actuellement, il désigne un article d'opinion où le rédacteur est censé donner un point de vue à propos d'un sujet d'actualité sociopolitique. : « *Il s'agit d'un article, prenant position sur un fait d'actualité et engageant la responsabilité morale du journal [...]. C'est l'article d'opinion par excellence.* » (Lagardette, 1994, p.82)

En effet, l'éditorial reflète non seulement l'opinion du journaliste mais aussi l'orientation générale du journal (sa ligne éditoriale) « *il n'exprime pas seulement l'opinion d'un journaliste, mais celle du journal tout entier* ». (Agnese, 2008, p.319)

D'après la typologie des genres journalistiques de Charaudeau (2011) l'éditorial relève principalement de l'événement à commenter. Il se place au milieu de l'axe horizontal puisqu'il s'agit dans cet article, de rapporter des détails sur le fait commenté (une fonction informative), et de provoquer un débat public en interpellant la réflexion des lecteurs.

Par ailleurs, à l'axe vertical, il se situe au sommet qui représente un engagement manifeste de l'instance énonciative à origine interne, en l'occurrence l'éditorialiste. Cet engagement est considéré comme le « *fait que l'énonciateur manifeste plus au moins sa propre opinion ou ses*

propres appréciations dans l'analyse qu'il propose ou dans la façon de mettre l'événement en scène » (Charaudeau, 1997, p.141)

Dans la presse écrite, ce genre rédactionnel se caractérise par certaines spécificités :

Ainsi, on pourrait dégager les traits communs qui constituent le noyau dur du prototype éditorial : un article en tête du journal, publié à des moments importants seulement, engageant l'éditeur, par la signature d'un responsable ou de la rédaction, et prenant position, en mêlant engagement passionnel et argumentation classique, sur un sujet de quelque importance, en un style recherché. (Dubied et Lits, 1997, p.53)

Nous pouvons dégager les caractéristiques suivantes de l'éditorial (à partir de la citation) :

D'abord, et comme l'indique l'étymologie du mot, il est écrit par une personne importante de la rédaction qui est le rédacteur en chef. Ainsi, produit par un membre de la direction du journal, l'éditorial « *engage la responsabilité morale de l'équipe tout entière* » (Ibid., 51). Il peut être signé au nom du rédacteur ou par le titre du journal ou sa rédaction (logo).

Sur le plan énonciatif, l'auteur de l'éditorial présente son point de vue et se positionne quant au fait rapporté impliquant ainsi ses émotions et ses convictions, et en se fondant sur une démarche argumentative. À ce niveau, le journaliste énonciateur peut utiliser les embrayeurs qui renvoient à sa présence tel le pronom je, comme il peut les supprimer à travers les procédés de l'effacement énonciatif. Dans ce sens :

Le ON est fréquemment utilisé à la place de JE. Il y aurait donc une subjectivité du genre éditorial qui se manifeste par des procédures de déssubjectivisation, soit par l'emploi du pronom caméléon ON, soit par association à une communauté de valeurs, soit encore par des modalités impersonnelles du type « il faut que ». L'expression de la subjectivité est en quelque sorte subordonnée à une forme de généralisation. (Lee, 1999, p.112)

Lee (1999) suppose ainsi une forme de généralisation qui caractérise l'écriture éditoriale. Cette pratique discursive répond à l'intention du journaliste d'intégrer le public dans son discours afin de créer une opinion commune : « *l'usage des pronoms NOUS ou ON (dans le sens de NOUS), est fréquent dans les éditoriaux. Il témoigne d'une volonté de l'éditorialiste de créer une communauté réelle ou fictive à laquelle le lecteur peut (ou doit) se sentir intégré.* » (Herman et Jufer, 2001, p.10)

Il possède un style d'écriture recherché, c'est-à-dire bien soigné, mais ça n'empêche qu'il se laisse parfois de s'exprimer librement :

Une grande liberté de ton est possible, plus que dans aucun autre genre journalistique. Le style sera plutôt vigoureux, incisif, à la limite du langage parlé, du discours de tribun. L'éditorial est un texte qui réveille. Son auteur peut se laisser aller à son humeur. S'il

se sent l'âme littéraire et s'il en a l'envergure, rien ne l'empêche de se livrer à un morceau de bravoure (Martin-Lagardette, 1994, p.51).

Il traite des sujets très importants et qui sont fréquemment de l'actualité « *Il ne peut y en avoir qu'un seul par numéro. Beaucoup de journaux n'en publient que rarement, pour les grandes occasions. Au XIXe siècle, il était publié dans la première colonne de gauche de la Une : on disait alors « le premier Paris »* (Dubied et Lits, 1997, p.52). Vu l'importance des sujets qu'il traite et qui relèvent plus particulièrement de la politique, cet article occupe un espace privilégié dans le journal. Il est donc souvent placé à la Une des journaux.

Afin de mieux cerner les caractéristiques de l'éditorial, il nous semble nécessaire de le comparer avec d'autres articles qui relèvent du même genre celui de « commentaire ». Sachant que, les articles appartenant à ce genre ont plusieurs traits communs : d'abord, ils sont des articles d'opinion qui veut dire qu'ils impliquent le point de la vue du rédacteur. En plus de leur mise en forme incluant leur longueur (ils sont souvent courts), ils sont encadrés par le même niveau de titraille, et ont une typographie spécifique. En revanche, ces genres rédactionnels s'opposent par certains aspects que nous allons évoquer maintenant.

4.1. L'éditorial et la chronique

L'éditorial et la chronique relèvent de l'événement commenté : « *Pour ces deux genres, il s'agit d'apporter un point de vue susceptible d'éclairer soit les événements jugés les plus importants de l'actualité, soit les événements culturels qui viennent de se produire (parution d'un film, d'une pièce de théâtre, d'un livre, etc.).* » (Charaudeau, 2011, p.198). Les différences qui concernent ces deux genres se situent :

Au niveau *stylistique* : l'auteur de la chronique n'est pas forcément un journaliste, il peut être aussi un écrivain reconnu, un professeur ou spécialiste dans un domaine particulier. Ce qui n'est pas le cas pour l'éditorial comme nous l'avons indiqué plus haut (l'éditorialiste est un membre important de la rédaction). Dans ce contexte, le chroniqueur a plus de liberté à s'exprimer et à donner ses sentiments et ses appréciations en écrivant à la première personne du singulier, en s'appuyant habituellement sur des anecdotes et l'humour. Bref, il peut développer un style qui lui est propre avec des choix personnels « *l'auteur d'une chronique [...] a ses propres critères de sélection et d'appréciation du ou des sujets dont il désire s'entretenir selon son humeur* ». (Broucker, 1995, p.207). Contrairement à l'éditorialiste qui doit accorder un grand soin à son écriture ayant pour visée argumentative, puisqu'il engage avec lui tous les membres de la rédaction du journal.

Au niveau du *propos* : l'éditorial traite particulièrement des événements du domaine politique, de grandes questions de la société comme les campagnes électorales « *L'éditorial donne, en principe du moins, la position officielle du journal [...] sur un sujet sérieux ou que le journal estime sérieux.* » (Ross, 2005). À l'opposé de la chronique qui touche à tous les domaines (la politique, la santé, le sport, la culture, l'économie, etc.), l'auteur a le choix d'y exposer ce qu'il pense de tout et de rien.

4.2. L'éditorial et le billet

Le billet se définit comme « *Court article d'humeur (généralement demi-feuillet) sur un fait ou une question d'actualité, caractérisé par sa concision et une chute inattendue : humoristique, paradoxale, impertinente, etc.* » (Martin-Lagardette, 1994, p.88).

En effet, d'après cette définition, nous constatons que l'aspect humoristique est le premier aspect qui différencie l'éditorial du billet. Le billet est un court article à caractère satirique qui se situe fréquemment à la fin du journal distingué par une typographie particulière (en gras, italique, etc.). Il traite des sujets qui suscitent la réflexion des lecteurs sur l'actualité, en adoptant un ton humoristique et ironique ayant une visée polémique. Il est ainsi à l'opposé de l'éditorial qui « *implique une responsabilité, au sens presque juridique du terme. L'auteur doit argumenter, développer logiquement sa pensée. L'éditorial tient de la démonstration, du syllogisme.* » (Antoine et al., 1995, p.103).

Outre le détachement typographique qui correspond au caractère ludique du billet, il faut signaler un autre lieu d'opposition, celui de l'importance des sujets traités : l'éditorial qui s'intéresse aux sujets de « fond » s'oppose au billet qui offre un point de vue sur des sujets secondaires :

Au détachement typographique, il faut ajouter un détachement référentiel. Le billet est souvent en porte-à-faux avec les grands thèmes de l'actualité journalistique ; il offre un commentaire de sujets qui sont relativement secondaires voire mineurs par rapport au courant dominant des informations. (Durrer, 200, paragr.11)

La dimension humoristique est donc à mettre au premier plan afin de distinguer entre l'éditorial et le billet considéré comme « *plutôt des papiers de bonne humeur* » (Broucker, 1995, p.207).

4.3. L'éditorial et le commentaire

L'éditorial et le commentaire sont deux articles proches par leur style soigné et leur mode de traitement des événements fondé sur l'argumentation :

L'éditorial et le commentaire jouent pareillement sur les ressorts de la rationalité (appui sur des principes de rigueur logique, de non contradiction, etc.) à travers des jeux démonstratifs qui visent, non plus à un dévoilement du monde, mais à un transfert de conviction sur la façon dont il faut percevoir et appréhender celui-ci. (Lochard, 1996, p.89).

Néanmoins, ils se distinguent par leurs signatures : le commentaire contrairement à l'éditorial, peut être rédigé par une personne extérieure du journal, qui peut s'afficher plus au moins explicitement en exposant son point de vue. Ainsi, il n'implique pas la responsabilité de l'équipe toute entière.

Du point de vue topographique, le commentaire se différencie de l'éditorial - qui est placé à la Une du journal- par l'organisation de l'aire scripturale de la page. Le commentaire est souvent juxtaposé à un article d'information qui traite du même événement ou de la même information. Il forme ainsi une hyperstructure, puisqu'il fait toujours référence à d'autres articles dans la même page afin d'offrir aux lecteurs plus d'informations.

Ainsi, montrant les frontières entre l'éditorial et les autres genres voisins (la chronique, le billet et le commentaire), nous constatons que, à l'opposé des autres genres rédactionnels d'opinion qui se caractérisent par une écriture plus au moins relâchée et libre, l'éditorial est quant à lui, marqué particulièrement par une tentative de désobjectivation personnelle pour deux raisons : être le porte-parole de l'opinion public auquel il s'adresse «*En parlant de plus en plus au nom d'une opinion publique, la voix de l'éditorialiste tend à se désobjectiver pour se diluer dans l'opinion commune* » (Adam, 2001, p.12). Ceci est encore expliqué dans le passage suivant :

L'éditorial se présente les rédactions des journaux ne se risquent pas à proposer des opinions trop marquées, comme un genre à la fois important et pourtant affaibli, qui se veut objectif et qui se désobjectivise en incarnant des formes d'opinion publique. L'affirmation d'une opinion personnelle est en effet souvent diluée dans une cosmétique tout public. (Herman et Jufer, 2001, p.125)

Il est également le produit d'un groupe de la direction d'un journal, le rédacteur donc n'assume pas que son engagement, mais celui de l'ensemble des journalistes de l'édition. Dans ce contexte, se plaçant en Une, il constitue «*la vitrine idéologique du journal* » (Frédéric & al., 1995, p.114). Nous supposons que cette caractéristique – exprimer une opinion collective au nom du journal – le conduit à mieux argumenter, avec des stratégies et des arguments solides qui justifient sa prise de position envers l'événement en question. Ceci est notre raison

principale pour laquelle nous choisissons l'éditorial plutôt que les autres genres qui relèvent de la même catégorie (genres de commentaire). Le tableau suivant élaboré par Durrer (2001) nous résume les critères qui distinguent chacun de ces quatre articles :

Tableau 1: Régularités entre l'éditorial, le commentaire, la chronique et le billet (Durrer 2001)².

	Éditorial	Commentaire	Chronique	Billet
<i>Taille</i>	+	+	?	+
Brièveté				
<i>Topographie</i>	+	-	+	+
Place stable				
<i>Typographie</i>	+	+	+	+
Encadré et/ou italique/gras				
<i>Pragmatique</i>	+	+	?	-
Instruire				
<i>Statut du scripteur</i>	-	-	?	-
Invité				
<i>Enonciation</i>	+	+	+	+
Enonciation marquée				
<i>Style</i>	+	+	+	-
Formel				
<i>Ton</i>	-	-	?	+
Humour				
<i>Thématique</i>	+	+	?	-
Evènement fort				
Expérience personnelle	-	-	?	+

Le tableau ci-dessus, largement commun aux manuels journalistiques, évalue l'éditorial, le commentaire, la chronique, et le billet, selon les critères suivants : la mise en forme, le mode énonciatif, le statut de l'instance de production, le style d'écriture, le ton, le contenu thématique, et le vécu du scripteur. Cette présentation récapitulative, nous permet enfin de distinguer définitivement entre les différents genres de commentaire, et de mieux illustrer les traits spécifiques –que nous avons présentés en détails, plus haut dans ce chapitre – à l'éditorial, un genre journalistique noble et « *de manière évidente, l'éditorial est, pour tous, le parangon même des genres de l'opinion* » (Herman et Jufer, 2001, paragr. 4).

² - Le symbole « plus » (+), signifie que le critère est significativement présent ;
- Le symbole « moins » (-), signifie que le critère est rarement présent, ou totalement absent ;
- Le symbole « point d'interrogation » (?), signifie une présence facultative du critère.

Conclusion partielle

Pour conclure, l'analyse du discours est un champ d'étude qui est né de la collaboration de plusieurs disciplines, et qui a pour objet le « discours » considéré par ses deux dimensions, linguistique, et contextuelle. Partant de cette conception, le discours médiatique selon la taxinomie de Charaudeau (cf. chap. 1., p.10), comprend des genres et des sous genres ayant leurs propres spécificités, mais qui s'unissent autour des mêmes contraintes situationnelles (le cadre participatif, la finalité, le propos, et les conditions matérielles) imposées par le dispositif de la communication médiatique, autrement dit « contrat médiatique ».

En effet, nous avons expliqué dans ce chapitre que les discours de presse écrite sont catégorisés en deux genres rédactionnels, associés aux pôles de l'information « les genres d'information », et de commentaire « les genres de commentaire ». Les premiers tendent vers la volonté d'informer le citoyen en rapportant les événements en toute objectivité, les seconds quant à eux, impliquent l'opinion du rédacteur en commentant les événements relatés. L'éditorial qui appartient au second genre (événement commenté), possède ses propres traits distinctifs d'ordre énonciatif, formel, et thématique, qui le spécifient des autres discours de la même catégorie tels que la chronique, ou le billet. Nous avons mis en relief cette distinction en se référant aux travaux de Martin-Lagardette (1994), Broucker (1995), Lochard (1996), Herman et Juffer (2001), et Durrer (2001).

Ainsi, en présentant le domaine dans lequel nous nous inscrivons, à savoir l'analyse du discours dans sa relation avec les sciences de l'information et de la communication (SIC), nous avons essayé dans ce qui précède de faire un cadrage théorique autour de trois notions principales : le discours médiatique, le discours journalistique et ses genres, et enfin l'éditorial. De ce fait, nous nous sommes basés le plus souvent sur les travaux de Charaudeau (1997, 2006, 2011) qui s'est consacré particulièrement à l'étude du discours des médias dans ses différentes formes. L'objectif de cette présentation théorique était de maîtriser les particularités de l'objet « discours » produit dans le contexte médiatique.

Les éléments abordés dans ce chapitre seront pris en charge dans l'analyse du corpus, par l'approche énonciative qui fera l'objet de notre deuxième chapitre théorique.

CHAPITRE 02

APPROCHE ÉNONCIATIVE : FONDEMENTS THÉORIQUES, ET OUTILS LINGUISTIQUES

Se mettant à traiter un discours dotant d'une visée argumentative (l'éditorial), nous nous appuyons sur le point de vue de Amossy (2000, 2008) qui suppose que toute analyse de l'argumentation passe nécessairement par une étude énonciative : « *l'analyse de l'argumentation dans le discours tient compte du dispositif d'énonciation.* » (Amossy, 2000, avant-propos)

Le recours à l'approche énonciative s'explique par la nécessité d'étudier la subjectivité du journaliste. En effet, le locuteur dans ses choix linguistiques marque subjectivement son discours, et renforce sa prise de position. Ce processus verbal permet de produire une force persuasive capable d'influencer son destinataire et changer ses convictions. En d'autres termes, gagner l'adhésion du lecteur s'avère en partie, tributaire de la présence de l'argumentateur dans son discours.

Notre réflexion dans ce deuxième chapitre théorique se développera autour de trois points majeurs : d'abord, nous passerons en revue des théories de l'énonciation (cf. 1) – sans prétendre à l'exhaustivité – en faisant appel à des chercheurs comme Bally (1932), Benveniste (1966-1974), Ducrot (1980), et Orecchioni (1980) dont les travaux ont marqué le domaine de l'analyse du discours. En deuxième lieu, nous mettrons en lumière l'opposition des deux termes « subjectivité » vs « objectivité » (cf. 2) qui rendent comptent des traits caractéristiques du discours de la presse écrite. Enfin, nous citons et nous expliquerons les différentes catégories des marqueurs énonciatifs mis en place par Neveu (1974), Kerbart-Orecchioni (1980), et Rabatel (2004).

1. L'approche énonciative : théories et définitions

Les insuffisances de la linguistique structurale dont le principe est l'immanence de la langue définie comme « *une entité en elle-même et pour elle-même* », ont mené les chercheurs à rejeter cette conception réductrice de la langue, et incapable de répondre aux questions qui relèvent du sens. Cette remise en cause, a en effet, donné lieu à la naissance des théories de l'énonciation : « *La plus importante tentative pour dépasser les limites de la linguistique de la langue est sans conteste le champ ouvert par ce qu'il est convenu d'appeler l'énonciation.* » (Robin, 1973, p. 09).

L'historique de l'énonciation revient déjà à Bally (1932) en introduisant dans sa théorie centrée sur l'usage vivant de la langue maternelle, la notion de « sujet parlant ». Ce linguiste postule que l'énoncé comprend deux composantes interdépendantes « le dictum » (ce qui est dit) et « le modus » (la manière de le dire). À partir de là, il distingue entre le contenu sémantique (la

représentation) et l'attitude du sujet parlant vis-à-vis son énoncé (l'assertion), d'où sa conception de l'énonciation dont tout dépend du sujet parlant comme l'indique sa définition : « *La forme linguistique d'un jugement intellectuel, d'un jugement affectif, ou d'une volonté qu'un sujet pensant énonce à propos d'une perception ou d'une représentation de son esprit* » (Bally, 1942, p.03).

Or, l'approche énonciative n'a réellement vu le jour qu'après les travaux du linguiste Emile Benveniste dans ses ouvrages « *Problèmes de linguistique générale* » (1966) et « *Problèmes d'énonciation* » (1970). Ce théoricien, en dépassant les limites de la linguistique saussurienne, a proposé des réflexions qui permettent d'appréhender la fonction de la langue en prenant en considérant ses conditions de réalisation, où le locuteur devient au centre de l'activité énonciative. Pour effectuer son analyse, cet auteur nous apporte une théorie des indicateurs linguistiques (personnels et spatio-temporels) qui renvoient à la situation de l'énonciation. L'énonciation vue par Benveniste comme un système de la production du discours, se réalise par le mécanisme suivant :

Le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue et il énonce sa position de locuteur par des indices spécifiques, d'une part, et au moyen de procédés accessoires, de l'autre.

Mais immédiatement, dès qu'il se déclare locuteur et assume la langue, il implante autre en face de lui, quel que soit le degré de présence qu'il attribue à cet autre. Toute énonciation est, explicite ou implicite, une allocution, elle postule un allocutaire.

Enfin, dans l'énonciation, la langue se trouve employée à l'expression d'un certain rapport au monde. » (Benveniste, 1970, p.14)

Ainsi, la théorie de l'énonciation chez Benveniste (ibid.) présuppose trois aspects essentiels :

- L'appropriation ou la « *conversion individuelle de la langue en discours* », par un locuteur qui mobilise la langue pour faire passer un message. C'est là où l'accent est mis sur le rôle du sujet parlant en assumant la responsabilité de ce qu'il énonce par l'emploi de certains indices dits *déictiques* ou *embrayeurs*, d'où le fondement de la subjectivité.
- La coprésence de deux ou plusieurs interlocuteurs. L'acte de l'énonciation ne repose pas seulement sur l'énonciateur, mais il suppose aussi une allocution : un énonciateur et un énonciataire qui participent conjointement à l'accomplissement de cet acte dans un rapport intersubjectif présent et réel.
- La réalité extralinguistique à laquelle réfère l'ensemble des signes produits, et où ils prennent sens. L'énonciateur en s'exprimant doit se référer aux objets du monde pour permettre une interprétation à l'énonciataire.

Ce concept de l'énonciation est ainsi défini comme « *la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* » (Benveniste, 1974, p.80), où l'énoncé devient le produit de cette mise en œuvre.

L'acte énonciatif est considéré selon : « *deux plans d'énonciation différents, [...] celui de l'histoire et celui du discours* » (Benveniste, 1966, p.263) :

- Une énonciation historique (le récit) qui est dissociée de sa situation d'énonciation. Elle se caractérise ainsi par l'effacement du sujet énonciateur, l'emploi des pronoms de la 3^e personne (appelée encore par Benveniste la « non personne »), ainsi que le passé comme un temps verbal. Autrement dit, elle exclut toute forme linguistique autobiographique : « *Il s'agit de la présentation de faits survenus à un certain moment du temps, sans aucune intervention du locuteur dans le récit. Pour qu'ils puissent être enregistrés comme s'étant produits, ces faits doivent appartenir au passé.* » (E. Benveniste, 1966, p.293).
- Une énonciation discursive (le discours) est toute « *énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière* » (Ibid., p.242). Elle est donc rapportée à sa situation d'énonciation. En d'autres termes, ce mode d'énonciation est appréhendé par les différents éléments de son contexte. Il se distingue par l'intervention du locuteur dans son énoncé à travers les indicateurs (je, tu, ici et maintenant), et le présent comme la forme verbale la plus utilisée.

Cette distinction que nous offre Benveniste, le père fondateur de la théorie énonciative, donne lieu à la notion de « subjectivité », étudié dans cette perspective à travers ce que l'on appelle « l'appareil formel de l'énonciation ». Il s'agit des éléments de la deixis (indicateurs personnels et spatiaux temporels). Cependant, ce ne sont pas les seuls indices qui permettent au sujet énonciateur de s'inscrire dans son discours, il existe bien d'autres marques telles que les modalités, comme il est expliqué dans la théorie de Bally (1932).

D'autres théoriciens ont développé cette approche en donnant leurs propres acceptions de l'énonciation afin d'élargir son champ d'étude.

Ducrot (1980) développe un nouveau concept celui de « polyphonie » en s'inspirant de la théorie du dialogisme de Bakhtine, qui a trouvé dans l'œuvre romanesque un lieu de dialogue et de rencontre des voix autonomes et différentes. Le linguiste a utilisé pour la première fois la notion de polyphonie dans son analyse sur le roman de Dostoïevsk. Il a ensuite repris ce concept

dans le domaine des sciences du langage et particulièrement en linguistique énonciative. Il rejette dans sa théorie l'unicité du sujet parlant et sa responsabilité entière à l'égard de son énoncé, qui est le postulat de base de l'énonciation benvenistienne :

J'appellerai "énonciation" l'événement, le fait que constitue l'apparition d'un énoncé – apparition que la sémantique linguistique décrit généralement comme l'actualisation d'une phrase. (...) Le concept d'énonciation dont je vais me servir (...) n'implique même pas l'hypothèse que l'énoncé est produit par un sujet parlant. (Ducrot, 1980, pp.33- 34).

Par cette définition Ducrot (1980) suggère une distinction entre le sujet parlant, le locuteur et l'énonciateur : le sujet parlant est un être empirique qui est le producteur matériel de l'énoncé. Le locuteur est le responsable de l'énonciation. Il est déterminé par le sens de l'énoncé et identifiable par les marques de la première personne qui révèlent son positionnement dans son discours. Enfin, l'énonciateur renvoie aux êtres intradiscursifs abstraits qui s'expriment à travers l'énonciation. S'exprimer désigne ici les points de vue, les attitudes et les positions des énonciateurs introduits explicitement ou implicitement par le locuteur de l'énoncé. Ils peuvent être « *identifiés et relèvent alors de diverses formes de discours rapporté. Ils peuvent être non identifiés mais cependant identifiables si l'interlocuteur parvient à reconstruire la source de ces opinions.* » (Ducrot, 1984, p.204). C'est à ce niveau que réside la responsabilité du locuteur de l'énoncé, à qui revient le choix des énonciateurs et de leurs points de vue, les identifier par certains indicateurs ou non.

Cette disjonction entre sujet parlant/locuteur/ énonciateur est placée au centre de la théorie de la polyphonie qui suppose la présence de plusieurs voix dans un énoncé, différentes à celle du locuteur : « *Lorsque ces discours "extérieurs" sont explicités ou simplement évoqués dans la parole d'un locuteur, l'énoncé, faisant apparaître une pluralité de voix, sera dit polyphonique* » (Vion, 2010, p.08). Cette approche polyphonique dans laquelle s'inscrivent Vion (2001, 2012), Haillet (2002), Perrin (2004) et bien d'autres chercheurs, a contribué au fondement de la théorie de l'argumentation dans la langue de Anscombe et Ducrot (1976) selon qui : « *L'énonciation sera pour nous l'activité langagière exercée par celui qui parle au moment où il parle* » (p.18).

De ce que nous avons précédemment cité, il paraît que les deux théoriciens (Ducrot et Benveniste), accordent une importance particulière au producteur du discours. Dans une optique d'analyse du discours, Maingueneau (1996) nous explique mieux les aspects de cette conception afin de mettre le point sur certains présupposés à écarter :

Il faut se démarquer de certains présupposés que l'on risque d'attacher à cette définition :

- le sujet n'accède à l'énonciation qu'à travers les multiples contraintes attachées à chaque genre de discours ;
- l'énonciation ne repose pas sur le seul énonciateur, c'est l'interaction qui est première ;
- l'individu qui parle n'est pas nécessairement l'instance qui prend en charge l'énonciation ou qui se donne pour responsable de sa validité. (pp.36-37)

Ce linguiste considère l'énonciation comme un événement construit par un énonciateur, adressé à un destinataire dans une situation particulière dont les traces sont repérables dans son produit (l'énoncé) « *chaque énonciation constitue un événement, et l'énoncé porte la trace de cet événement* » (Maingueneau, 2009, p.86). Kerbrat-Orecchioni (1980) rejoint cette position en affirmant que l'objet de l'approche énonciative est donc l'étude des traces de l'énonciation indiqués dans son produit (l'énoncé) : « *Faute de pouvoir étudier directement l'acte de production, nous cherchons à identifier et à décrire les traces de l'acte dans le produit, c'est-à-dire les lieux d'inscription dans la trame énonciative des différents constituants du cadre énonciatif.* » (Ibid., p.30)

En effet, la contribution de Kerbrat-Orecchioni se trouve dans son ouvrage « *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage* » (1980), en reconsidérant le schéma de la communication de Jakobson (1963) dans sa conception de l'énonciation. Dans cette optique, la linguiste intègre de nouveaux paramètres qui rendent compte de la réalité de l'activité langagière. Il s'agit d'une part, des compétences linguistiques, culturelles et psychologiques des partenaires de l'échange, et d'autre part, des contraintes de la situation de communication « *Nous dirons donc que l'énonciation, c'est en principe l'ensemble des phénomènes observables lorsque se met en branle, lors d'un acte particulier, l'ensemble des éléments que nous avons précédemment schématisés* » (Kerbrat-Orecchioni, 1980, p.28).

De ce fait, en se positionnant par rapport aux conceptions de Benveniste (1966), et à celle de Ducrot et Anscombre (1980) dont l'accent est mis sur « le locuteur » en tant que responsable de l'acte de l'énonciation, Kerbrat-Orecchioni (1980) propose une nouvelle perception de la problématique de l'énonciation en envisageant deux types :

- Une énonciation « étendue » qui considère dans son analyse l'ensemble des éléments constitutifs de l'acte de production dans toutes ses dimensions comme l'illustre ce passage :

Conçue extensivement, la linguistique de l'énonciation a pour but de décrire les relations qui se tissent entre l'énoncé et les différents éléments constitutifs du cadre

énonciatif, à savoir : les protagonistes du discours (émetteur et destinataire(s)) ; la situation de communication : circonstances spatio-temporelles ; conditions générales de la production/réception du message : nature du canal, contexte socio-historique, contraintes de l'univers de discours, etc. (Ibid., p.30)

- Une énonciation « restreinte » qui privilège dans son étude le locuteur et son inscription dans son discours « *conçue restrictivement, la linguistique de l'énonciation ne s'intéresse qu'à l'un des paramètres constitutifs du CE : le locuteur-scripteur.* » (Ibid., p.31). Dans cette perspective restreinte de l'énonciation, l'auteure considère « *comme faits énonciatifs les traces linguistiques de la présence du locuteur au sein de son énoncé, les lieux d'inscription et les modalités d'existence de ce qu'avec Benveniste nous appellerons « la subjectivité dans le langage »* » (Ibid.). Ainsi, elle se préoccupe de l'analyse des unités linguistiques ou « faits énonciatifs » qui indiquent l'ancrage du locuteur dans son énoncé sous l'appellation de la « subjectivité dans le langage ».

Au terme de cette distinction, la linguiste formule sa problématique de l'énonciation comme « *la recherche des procédés linguistiques (shifters modalisateurs, termes évaluatifs, etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (problème de la « distance énonciative »).* » (Ibid., p.32).

On résume que, la théorie orrechionienne (1980) s'appuie sur la conception restreinte de l'énonciation d'où la notion de la subjectivité dans langage. L'objet à privilégier, est l'identification de l'ensemble des marques concrètes de l'activité subjective du locuteur dans son énoncé. De ce fait, cette approche nous sera utile pour réaliser l'un de nos objectifs de recherche qui vise à évaluer l'implication du journaliste dans son discours, une étape incontournable dans l'analyse de l'argumentation. Avant de nous attarder à ces indices de subjectivité, il convient d'abord d'expliquer de plus près le concept de subjectivité en opposition avec celui d'objectivité.

2. La subjectivité vs l'objectivité : entre ancrage linguistique et effacement énonciatif

Dans le sens général, le mot subjectivité renvoie à ce qui est personnel, à l'opposé de l'objectivité qui relève de la neutralité dissociée de toute trace d'implication personnelle.

La notion de subjectivité telle qu'elle est définie dans le Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage (1999) : « *on appelle subjectivité la présence du sujet parlant dans son discours : ainsi, la subjectivité du discours se manifeste par les embrayeurs* » (p.452), nous

renvoie à l'importance accordée au sujet parlant dans l'approche énonciative de Benveniste (1966) qui stipule qu'« *une langue sans expression de la personne ne se conçoit pas. (...) Le langage est marqué si profondément par l'expression de la subjectivité qu'on se demande si, autrement construit, il pourrait fonctionner et s'appeler langage* » (p.259). Ce théoricien estime que la subjectivité et le langage humain sont étroitement liés. La subjectivité en est une « propriété fondamentale ». D'ailleurs, Kerbrat-Orecchioni (1999) soutient ce point de vue en déclarant « *qu'aucun lieu langagier n'échappe à l'emprise de la subjectivité* » (p.117). Suivant cette position dont le principe est l'immanence de la subjectivité au langage, aucun être n'est capable d'exercer la parole avec une impartialité absolue. En décrivant le monde, en accomplissant un acte à travers le langage, l'individu y insère ses évaluations, ses jugements, ses émotions, ses attitudes, etc.

Dans la théorie de l'énonciation, être subjectif consiste en effet à « *la capacité du locuteur à se poser comme sujet (...) c'est dans et par le langage que l'homme se constitue en sujet* » (Benveniste, 1966, p.269). Pour Benveniste (Ibid.), la subjectivité est cette prise en charge énonciative par le locuteur à travers l'usage du pronom de la première personne « je ». Le langage étant le lieu de l'instauration de ce phénomène langagier, il véhicule la présence de son sujet par des marques linguistiques (les embrayeurs) qui lui sont relatifs. Outre les pronoms qui réfèrent au locuteur, l'auteur ajoute les verbes modaux tels que « estimer », « croire », « supposer », « présumer », etc. qui expriment l'attitude du locuteur envers son énoncé, ainsi que l'usage de l'expression de la temporalité où il établit sa distinction entre histoire/ récit (cf. p. 48). Son approche tend surtout vers l'explicite. En poursuivant le travail de Benveniste, Kerbrat-Orecchioni (1980) élargit l'étude de la subjectivité qui, selon elle « *Le discours subjectif, est celui dans lequel l'énonciateur s'avoue explicitement, ou se pose implicitement comme la source évaluative de l'assertion* » (p.71). La chercheuse propose que le pronom personnel « je » et ses variantes ne constituent pas les seuls indices qui nous renseignent sur l'implication du locuteur. Ce dernier opte pour des choix linguistiques divers dans la composition de son énoncé, selon ses représentations du monde et de son allocutaire. Dans cette optique, elle distingue entre : les *déictiques* qui renvoient aux protagonistes du discours (locuteur et interlocuteur(s)), et aux circonstances spatio-temporelles de la situation de la communication, et les *termes affectifs, évaluatifs axiologiques et non axiologiques*, qui dénotent le degré d'adhésion du producteur de l'énoncé par rapport à ce qu'il dit, regroupés sous le nom de « subjectivèmes ».

Kerbrat-Orecchionni continue dans le même passage que, contrairement au discours subjectif « *le discours objectif (...) s'efforce de gommer toute trace de l'existence d'un énonciateur individuel* » (Ibid.). L'objectivité du discours s'effectue alors à travers ce que l'on appelle « l'effacement énonciatif ». L'effacement énonciatif est considéré comme :

Une stratégie, pas nécessairement consciente, permettant au locuteur de donner l'impression qu'il se retire de l'énonciation, qu'il objectivise son discours en gommant non seulement les marques les plus manifestes de sa présence (les embrayeurs) mais également le marquage de toute source énonciative identifiable. (Vion, 2001, p.334)

Ce concept réfère à la tentative du locuteur de se retirer de son discours. En d'autres termes, c'est le contenu présenté dans un énoncé désembrayé, et donc indépendamment de l'intervention de son producteur. Il en résulte une énonciation objective en apparence.

En effet, l'expression de « *donner l'impression qu'il se retire de l'énonciation* » dans la définition de Vion (2001) explique que l'effacement énonciatif n'est qu'une délocution intentionnelle, une stratégie mise en scène par le sujet parlant pour faire croire à son destinataire qu'il n'a pas de point de vue, qu'il est objectif : il objectivise son discours. On retrouve également cette idée de « simulacre énonciatif » chez Charaudeau (1992) en déclarant que c'est « *un "jeu" que joue le sujet parlant, comme s'il lui était possible de ne pas avoir de point de vue, de disparaître complètement de l'acte d'énonciation, et de laisser parler le discours par lui-même.* » (p.650). Cela relève du fait que le sujet parlant ne peut se cacher complètement dans son discours. Il y a toujours une part de subjectivité dans le langage (Kerbrat-Orecchioni, 1980).

Selon le point de vue de Rabatel (2004), si nous utilisons le concept de l'appareil formel de l'énonciation dans le cadre de l'inscription du locuteur dans son énoncé, il convient maintenant de faire appel à un appareil formel de l'effacement énonciatif. Cette apparence d'absence présente souvent dans le discours journalistique pour garder le statut d'un informateur fidèle devant ses lecteurs, se manifeste non seulement par le désembrayage comme dans les textes scientifiques, mais aussi à travers ces marques (Rabatel, 2004) :

- *La substantivation des adjectifs* (« la gravité de la situation » au lieu de « la situation est grave » ;
- *La nominalisation* (la fermeture des restaurants) ;
- *L'emploi du pronom indéfini « on »* (on dit que la situation est moins dangereuse) ;
- *Des phrases simples et averbales* (des manifestations partout en Algérie) ;
- *Des phrases au mode infinitif* (réclamer l'ouverture des frontières) ;

- *Des phrases impersonnelles* (il existe d'autres facteurs) ;
- *Des passivations* (le confinement a été prolongé) ;
- *Des énoncés doxiques* (la liberté s'arrête là où commence celle des autres) ;
- *Des énoncés stéréotypiques* (tout flatteur vit aux dépens de celui qu'il l'écoute) ;
- *Le discours rapporté* ; (direct ou indirect)
- *Les guillemets, etc.*

Le but de l'effacement énonciatif est donc de donner plus de crédibilité au propos en lui conférant la force de l'évidence. Ainsi, détaché de toute opinion personnelle, le discours se présente comme une assertion irréfutable. Ceci, facilite l'adhésion du lecteur au contenu avancé par le locuteur.

« *La subjectivité est partout* » mais elle se manifeste à des degrés différents comme le confirme Kerbrat-Orecchioni (1980) en mettant le point sur l'opposition subjectivité/objectivité : « *l'axe de l'opposition objectif/subjectif n'est pas dichotomique mais graduel* » (p.72) :

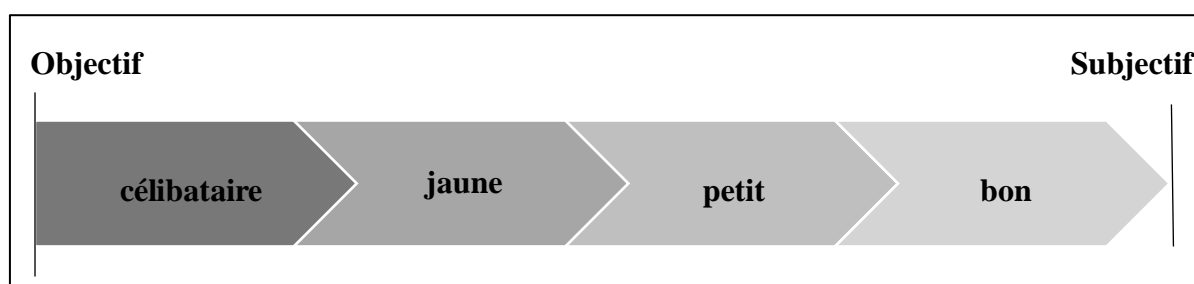


Figure 3: Axe d'objectivité/subjectivité (Kerbrat-Orecchioni, 1980)

Les unités lexicales sont elles-mêmes dotées d'une dose plus au moins forte de subjectivité. Le terme « *bon* » qui présente un jugement de valeur, implique le locuteur d'une manière plus forte que « *célibataire* » qui énonce une description objective, présente bien souvent dans des discours scientifiques.

Ainsi, nous allons présenter maintenant les marques de subjectivité qui s'inscrivent dans l'approche énonciative.

3. Les indices de subjectivité

Les indices de subjectivité sont l'ensemble des unités lexicales initiées par le locuteur pour réaliser son énoncé et s'y positionner. Ils sont rassemblés en deux grandes catégories, les déictiques et les marques de modalisation.

3.1. Les déictiques

Ce sont les unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel (sélection à l'encodage, interprétation au décodage) implique une prise en considération de certains des éléments constitutifs de la situation de communication, à savoir :

- Le rôle que tiennent dans le procès d'énonciation les actants de l'énoncé,
- La situation spatio-temporelle du locuteur, et éventuellement de l'allocutaire.

(Ibid., p.36)

Le mot « déictiques » vient du grec *deiknumi* qui signifie l'action de montrer ou identifier (la deixis). Il existe une autre appellation « embrayeurs » qui est la traduction des « *shifters* » utilisés par Jakobson (1957). Distingués parfois par une différence terminologique, les déictiques sont considérés par certains auteurs comme une sous-catégorie des embrayeurs (englobant les éléments qui renvoient aux actants et aux circonstants de l'énonciation) réservée qu'aux indicateurs spatiotemporels. Mais généralement, on utilise ces deux termes pour la même signification d'indicateurs ou de référents au contexte énonciatif. Ils sont donc les éléments linguistiques dans un énoncé, qui font référence aux paramètres de la situation de communication : les participants, le temps et le lieu où se déroule l'acte. Ils permettent ainsi de répondre aux questions : Qui ? À qui ? Quand ? Où ? le référent de ces unités varie ainsi d'une situation à une autre.

De cette définition, découle trois types de déictiques :

3.1.1. Les déictiques personnelles

Ils renvoient aux interlocuteurs de l'énonciation à travers les outils linguistiques suivants :

- Les pronoms personnels de la première et la deuxième personne (je, tu, nous et vous), et les pronoms et les adjectifs possessifs (mon, ton, mes, tes, le mien, le tien, le nôtre, le vôtre, etc.).
- Le pronom de la troisième personne « il », qui selon Benveniste, est qualifié de la « non personne », puisqu'il est placé hors du contexte de production. Kerbrat-Orecchioni (1980) s'oppose à cette réflexion (en exceptant les tournures impersonnelles) :

Certes « il en soi ne désigne spécifiquement ni rien ni personne ». Mais si par « en soi » il faut entendre « hors actualisation » [...] alors, il va de même pour le « je » et le « tu ». La seule différence c'est que généralement le pronom « il » a besoin pour recevoir un contenu référentiel précis de détermination contextuelle dont le « je » et le « tu » peut faire l'économie. (p.43).

- Le pronom indéfini « on ». Selon Fløttum, Jonasson et Norén (2007), ce pronom peut avoir plusieurs emplois comme cela est résumé dans le tableau :

Tableau 2: Emplois du pronom « On » (Flottum, Jonasson, et Norén, 2007)

Indéfini			Personnel	
Impersonnel	Générique	Spécifique	Neutre	Stylistique
Il, ce	Tous les hommes, Chacun	Ils, quelqu'un	Nous	Je, tu, il, elle, vous, ils, elles

Il est donc indéfini (le référent est indentifiable) en s'agissant par exemple d'un « on » impersonnel (il, ce) ou générique (valeur universelle). Et personnel neutre (nous), ou à valeur stylistique (renvoie à un ou plusieurs individus identifiés) lorsqu'il réfère aux : je, tu, nous et vous. En emploi personnel neutre, le *on* équivaut à *nous* qui peut être dans notre étude le journaliste et son public. Ainsi, le premier (indéfini) dénote un ou plusieurs êtres humains non identifiables, et le second (personnel) occupe la fonction du sujet grammatical. C'est dans cette mesure qu'il se distingue des autres pronoms : « *Il réfère toujours à un être humain ; il occupe toujours la fonction du sujet ; il ne varie ni en genre ni en nombre* » (Maingueneau, 2016, p.141). Cet emploi relève de l'implicite, où le locuteur se positionne par le désembrayage de son énoncé. L'identification du référent de *On* dépend du contexte linguistique et de la situation de la communication (il peut se manifester aussi au niveau mimo-gestuel dans un discours oral).

3.1.2. Les déictiques spatiaux

Ils permettent d'inscrire l'énoncé dans un cadre spatial défini par rapport à son locuteur au moment de l'énonciation. On trouve :

- Les déterminants et les pronoms démonstratifs (ce, ci, cette, ceci, ces, celle-ci, celui-ci, ceux, cela, etc.) qui expriment l'éloignement ou la proximité par rapport au locuteur, lorsqu'il y a le « -ci / -là ». Ils sont des indices d'ostension puisqu'ils sont accompagnés d'un geste du locuteur désignant l'objet de référent. On distingue entre ces déictiques (référentiels à la situation de la communication), et les anaphoriques (référentiels au cotexte, c'est-à-dire son référent est précédemment cité dans le texte.)
- Les adverbes et locutions adverbiales qui expriment le lieu : ici/là, près, loin, devant, après, derrière, en bas, en haut, etc.

- Les présentatifs *voici/voilà* afin d'attirer l'attention de l'allocataire vers l'apparition d'un nouveau référent. Ils peuvent être des représentants (avoir une fonction anaphorique) en ayant un référent cotextuel.

3.1.3. Les déictiques temporels

Ils servent à situer l'énoncé sur l'axe de la durée par rapport au moment de l'énonciation, selon deux formes :

- Les affixes des conjugaisons verbales : sur l'axe temporel, le présent de l'indicatif constitue le moment de l'énonciation. Ainsi, les événements sont situés par rapport à cet instant, à gauche les temps du passé, et à droite les temps du futur.
- Les adverbes et les locutions adverbiales qui relèvent de : la simultanéité (en ce moment, maintenant, aujourd'hui, à cette heure-ci, ce matin-ci, etc.) ; de l'antériorité (hier, avant-hier, la semaine passée, la veille, le jour précédent, etc.) ; et de la postériorité (demain, la semaine prochaine, bientôt, le lendemain, un peu plus tard). Ils sont répartis également entre les déictiques (aujourd'hui, demain) et anaphoriques (la veille, le lendemain).
- Kebrat-Orecchioni (1980, p.48) rajoute des prépositions et des adjectifs à valeur temporelle tels que *depuis*, *à partir de*, *actuel*, *ancien*, etc.

À l'instar de ces déictiques qui permettent de définir le cadre participatif et spatio-temporel du discours. La deuxième catégorie, est celle des « subjectivèmes » affectifs et évaluatifs qui sont les révélateurs du positionnement du locuteur et son point de vue. Nous allons donc présenter cette seconde catégorie dans le point suivant.

3.2. La modalisation

La modalisation a fait l'objet de plusieurs études inscrites en logique, en sémiotique et en linguistique.

En linguistique, le terme modalisation désigne une « *opération linguistique destinée à marquer le degré d'adhésion du locuteur à son énoncé* » (Neveu, 2004, p.372), ou encore il « *désigne l'attitude du sujet parlant à l'égard de son propre énoncé* » (Maingueneau et Charaudeau, 2001, p.382). C'est donc l'un des aspects de la problématique de l'énonciation : la subjectivité, qui consiste à la mise en œuvre des procédés et des moyens linguistiques par le locuteur afin de marquer son attitude envers ce qu'il déclare.

Dans ce contexte, il faut préciser la différence entre la « modalisation » et la « modalité », dont la première est la mise en acte d'une réaction de la part du locuteur, et la seconde comme le résultat linguistique de cet acte : « *la « modalisation » est conçue comme un processus de réaction à l'égard de l'énoncé alors que la « modalité » est conçue comme un résultat qui implique les traces de ce processus, tout comme dans le rapport entre l'énonciation (processus) et l'énoncé (résultat, produit).* » (Buyukguzel, 2011, p.134). En d'autres termes, la réalisation linguistique de l'énonciation s'effectue par les modalités : « *les modalités sont des facettes d'un processus général de modalisation [...], par lequel l'énonciateur, dans sa parole même, exprime une attitude à l'égard du destinataire et du contenu de son énoncé.* » (Maingueneau et Charaudeau, 2001, p.384).

En effet, plusieurs chercheurs proposent leurs points de vue concernant l'étude de la modalité, sa définition et sa catégorisation. Nous citons par exemple les travaux de Bally (1942) en distinguant entre *modus* et *dictum* (cf. p. 47), et Charaudeau (1992) qui fait la typologie de trois modalités : allocutive (par l'implication de l'interlocuteur dans l'énoncé), élocutive (par le positionnement du locuteur dans ce qu'il dit), et délocutive (par l'absence des traces des interlocuteurs dans le propos énoncé). Il existe bien d'autres propositions telles que celle de Meunier (1974), de Gardes-Tamine et Pelliza (1998), et de Querler (2004), Meunier (1974, p.13) fait la distinction entre « les modalités de l'énonciation », et « les modalités de l'énoncé ».

3.2.1. Les modalités de l'énonciation

Ce type de modalité « *se rapporte au sujet parlant (ou écrivant). Elle intervient obligatoirement et donne une fois pour toutes à une phrase sa forme déclarative, interrogative ou impérative. [...]. [Elle] caractérise la forme de la communication entre Locuteur et Auditeur.* » (Ibid.)

Les modalités de l'énonciation représentent alors l'attitude énonciative du locuteur dans sa relation avec son interlocuteur. Dans cette mesure, une communication intersubjective est établie entre les participants de l'échange. Ces modalités correspondent aux types de phrases : assertif, interrogatif ou injonctif qui « *ne font que refléter les trois comportements fondamentaux de l'homme parlant et agissant par le discours sur son interlocuteur : il veut lui transmettre un élément de connaissance, ou obtenir de lui une information, ou lui intimer un ordre* » (Benveniste, 1966, p.130). En effet, sous un angle pragmatique, la théorie des actes de langage fondée par Austin (1962) et poursuivie par son disciple Searle (1972), suppose que toute énonciation est un accomplissement d'un acte (réalisation d'une action) qui permet d'agir

sur autrui. Ainsi, en s'opposant à la conception descriptive du langage, Austin fonde sa théorie en proposant trois actes de parole : l'acte locutoire (produire un énoncé selon certaines règles linguistiques) ; l'acte illocutoire (l'action exercée à travers la parole énoncée comme suggérer, questionner, asserter, etc.) ; et enfin l'acte perlocutoire (l'effet produit chez le destinataire par les deux actes précédents, par exemple : l'émouvoir, ou l'étonner.).

Dans ce contexte, Searle classe dans une liste restrictive les actes illocutoires auxquels peut correspondre toute énonciation : *les actes assertifs* (affirmer, contester, décrire, etc.), *les actes directifs* (interroger, ordonner, conseiller, etc.), *les actes promissifs*, *les actes déclaratifs* et *les actes expressifs* (souhaiter ou s'excuser). À partir de là, les modalités dont il est question ici relèvent de trois types d'actes : l'assertif, le directif et l'expressif.

➤ **L'assertion**

« Assertion » est un terme qui vient du latin *adsertio*, en renvoyant à une proposition qu'on avance comme vraie. Syntaxiquement, la modalité assertive ou déclarative constitue « *La structure de la phrase canonique groupe nominal groupe verbal* » (Riegel et al., 2009, p.388). Il s'agit d'un type de phrase, de forme affirmative ou négative, où le locuteur rapporte un fait soutenu comme vrai. Le locuteur représente comment les choses sont dans le monde. Alors, il donne une affirmation, un constat, ou une description.

➤ **L'interrogation**

Le mot « interrogation » est emprunté au latin *interrogatio*. Cette modalité permet d'exprimer une demande à quelqu'un. Au niveau linguistique, elle est introduite par des pronoms (qui, quoi, lequel...etc.), des adjectifs (quel, quelle...etc.) ou des adverbes (où, quand...etc.), et est marquée à la fin par le point d'interrogation « ? » lorsqu'elle est une question directe. En effet, il existe plusieurs types d'interrogation : l'interrogation totale (on y répond par oui ou non) ; l'interrogation partielle (nécessite une réponse développée) ; l'interrogation indirecte (introduite par les verbes à caractère interrogatif tel que se demander, sans employer le point interrogatif à la fin de l'énoncé), l'interrogation rhétorique (le locuteur n'attend pas de réponse de la part du destinataire car elle est déjà énoncée implicitement dans la question) ; la subjection (le locuteur interroge, et suppose après la réponse).

Ainsi, à l'exception de la question rhétorique et de la subjection, l'interrogation acquiert une force illocutoire de type directif, dans la mesure où le locuteur s'exprime pour que son interlocuteur accomplisse une action (répondre à la question).

➤ **L'injonction**

Le terme « injonction » est dérivé du latin *injunctio*, qui désigne l'action d'imposer. Le type injonctif ou impératif sert à agir sur l'interlocuteur, le poussant à accomplir une action (il s'agit donc d'un but illocutoire directif) en exprimant un ordre :

Le type impératif ou injonctif est associé habituellement à un acte d'intimation ou d'injonction ("ordonner quelque chose à quelqu'un", au sens large, de la prière à l'ordre vif, en passant par le conseil). Il se caractérise par l'absence de sujet du verbe quand celui-ci: regard et positionnement du locuteur est au mode impératif (Sortez !) (Riegel et al., 2009, p.665).

Après avoir présenté les modalités de la communication établie entre les participants de l'échange, nous passerons, à présent, à l'engagement du locuteur vis-à-vis son propre discours.

3.2.2. Les modalités de l'énoncé

Ses réalisations linguistiques sont très diverses de même que les contenus sémantiques et logiques qu'on peut lui reconnaître [...]. [Elle] caractérise la manière dont le sujet de l'énoncé situe la proposition de base par rapport à la vérité, la nécessité (vrai, possible, certain, nécessaire et leurs contraires, etc.) par rapport aussi à des jugements d'ordre appréciatifs (utile, agréable, idiot, regrettable...). Elle renvoie donc à l'attitude de l'énonciateur envers le contenu de son énoncé. (Meunier, 1974, p.13)

Ces modalités relient le locuteur avec son propre énoncé selon ses jugements de différentes valeurs : logique, affective et appréciative.

3.2.2.1. Les modalités logiques

Ces modalités correspondent à l'« *instance de validation* » classées comme ainsi :

- **L'aléthique** : « *La modalité aléthique est celle de la « vérité objective ». Entendons par là qu'il s'agit de caractériser des jugements fondamentalement descriptifs [...] qui renvoient à une réalité existant en soi.* » (Gosselin, 2010, 314). C'est une modalité qui évalue la vérité de l'énoncé au niveau de la possibilité, de l'impossibilité, et de la nécessité.
- **La déontique** : « *Du point de vue linguistique, elles servent à caractériser des jugements essentiellement prescriptifs* ». (Ibid.361). Cette modalité est donc relative à l'expression de l'obligation et de la permission : ce qui est exprimé comme obligé ou facultatif, permis ou interdit.
- **L'épistémique** : celles-ci fait appel à l'ensemble de connaissances que possède le locuteur. Les moyens linguistiques utilisés situent la vérité du contenu propositionnel sur une échelle de certitude à l'incertitude.

3.2.2.2. La modalité affective

Ce sont des unités linguistiques qui « *indiquent que le sujet d'énonciation se trouve émotionnellement impliqué dans le contenu de son énoncé* » (Kerbrat-Orecchioni, 1980, p.125). Ainsi, la subjectivité affective reflète le positionnement du locuteur par le biais de ses émotions et ses sentiments impliqués dans l'énoncé. Il s'agit des termes qui permettent d'introduire l'implication émotionnelle (méliorative ou péjorative) du locuteur dans son énoncé, et qui sont donc un indicateur de la subjectivité, comme le montrent les adjectifs dans ces expressions : « ce *pauvre* peuple », « cette réalité effrayante », « une vie joueuse », etc.

3.2.2.3. La modalité évaluative

Par la subjectivité évaluative ou encore appréciative, le locuteur procède par un jugement classé en deux catégories : axiologique et non-axiologique.

- **Les non-axiologiques** : « *impliquent une évaluation qualitative ou quantitative de l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent* » (Kerbrat-Orecchioni, 1980, pp.85-86). Ils reflètent des jugements de type grand/petit, chaud/froid, rapide/ lent, long/ court, beaucoup, moins, trop, plus, etc. Cette catégorie « *sans énoncer de jugement de valeur, ni d'engagement affectif du locuteur (du moins au regard de leur stricte définition lexicale : en contexte, ils peuvent bien entendu se colorer affectivement ou axiologiquement)* » (Ibid.). La subjectivité des non-axiologiques diffèrent selon les circonstances. Leur valeur change d'un contexte à un autre.
- **Les axiologiques** portent un jugement favorable ou défavorable. Ce jugement découle de l'appréciation ou la dépréciation du locuteur « *les évaluatifs axiologiques portent sur l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent un jugement de valeur, positif ou négatif.* » (Kerbrat-Orecchioni, 1980, p.91).

Il faut signaler que certains adjectifs ou adverbes peuvent être affectifs et axiologiques à la fois. C'est le cas par exemple du : heureux/malheureux, heureusement/malheureusement qui révèlent d'une part, l'état émotionnel du locuteur, et d'autre part, son jugement appréciatif ou dépréciatif envers le fait dénoté.

Les types de modalités susmentionnées sont résumés dans le schéma suivant :

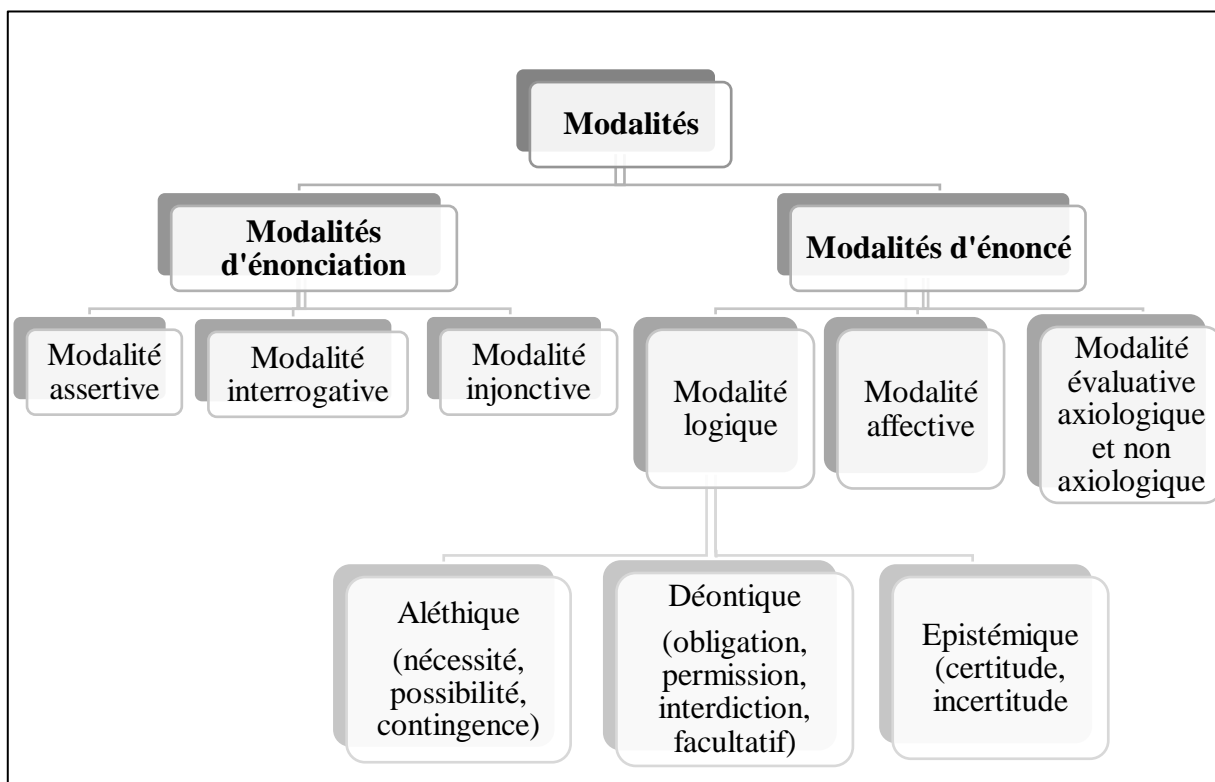


Figure 4: Les types de modalités énonciatives (Meunier, 1974)

Ces modalités se manifestent à travers un ensemble de moyens linguistiques appelés « modalisateurs ».

3.2.3. Les modalisateurs

Les modalisateurs considérés comme « *les procédés signifiants qui signalent le degré d'adhésion (forte ou mitigée/incertitude/rejet) du sujet d'énonciation aux contenus énoncés* » (Kerbrat-Orecchioni, 1980, p. 30). Ces derniers sont donc l'ensemble des mots, expressions ou procédés par lesquels le locuteur traduit une évaluation de type vrai/ faux/incertain envers le contenu de son énoncé.

Un modalisateur est une expression linguistique, un morphème, un procédé typographique, ou bien un phénomène prosodique, qui marque le degré d'adhésion du sujet de l'énonciation à l'égard du contenu des énoncés qu'il profère. Cette adhésion peut être forte, moyenne, faible, ou bien nulle dans le cas du rejet. (Franck, 2009, p.70)

Quelle que soit la nature grammaticale ou lexicale d'un modalisateur, son rôle est de marquer linguistiquement la position de l'énonciateur par rapport à ce qu'il dit. Les modalisateurs peuvent traduire son degré d'adhésion (le degré de certitude), ses sentiments et ses appréciations (mélioratives ou péjoratives). Nous les énumérons dans l'ordre suivant :

- **Les verbes modaux (pouvoir, devoir, vouloir)** qui expriment la possibilité, l'obligation, et la volonté.
- **Les verbes d'opinion**, et comme le nom l'indique, ils expriment le point de vue du locuteur, nous avons à titre d'exemple les verbes estimer, affirmer, penser, croire, supposer, se douter, etc.
- **Les verbes locutoires** par lesquels le locuteur admet la vérité ou la fausseté d'une proposition tels que : admettre, nier, mentir, prétendre, affirmer, reconnaître, etc.
- **La forme impersonnelle (dont le sujet « il » ne renvoie à personne)** est utilisée avec des verbes et locutions indiquant les nuances indiquées ci-dessus : il semble que, il paraît que, il est certain que, il faut, il se peut, il est évident, il est probable, il est nécessaire, il est malheureux que, il est navré que, etc.
- **Des adjectifs, des adverbes et des locutions adverbiales** qui expriment la certitude ou l'incertitude, la nécessité, l'obligation, tels que nécessaire, possible, certain, assurément, forcément, certainement, obligatoirement, évidemment, à l'évidence, à coup sûr, sans doute, à ce qu'on dit, peut-être etc.
- **Le mode temporel des verbes** : contrairement à l'**indicatif** qui présente les faits comme une réalité, l'emploi du **mode conditionnel** réfère à ce que le sujet de l'énonciation présente un fait ou une opinion dont il est incertain, il exprime ainsi, le doute, la probabilité ou une hypothèse pour ne pas assumer la responsabilité entière de son énoncé ; **le mode subjunctif** qui exprime l'éventualité sous diverses nuances en étant employé avec des verbes d'opinion ou des verbes qui expriment une obligation, un souhait, une possibilité, le regret, le doute ou l'incertitude. Ce mode peut exprimer également l'ordre indirecte (ex : *Qu'il démissionne !*) ; **l'impératif** qui constitue un indice fort et explicite d'engagement, renvoie à la volonté de l'auteur à amener son destinataire à agir. Il peut ainsi, manifester un ordre, une demande, une interdiction ou un conseil.
- **Des termes affectifs (positifs ou négatifs)** qui regroupent **les adjectifs** (heureux, fière, bouleversant, pathétique, pitoyable, émouvant, touchant, révoltant ...), **les adverbes** (malheureusement, courageusement, agréablement, dignement...), **les verbes** (glorifier, séduire, honorer, aimer...), **les substantifs** (enthousiasme, joie, colère, indignation, ennemie...), et **les interjections** tels que hélas ! Bravo ! Quelle joie !
- **Le lexique péjoratif ou mélioratif** qui indique des jugements de valeurs, et qui comprend **les adjectifs** (mauvais, détestable, épouvantable, illégal, bon, magnifique,

extraordinaire...), **les verbes** (saluer, préférer, aimer, révolter...), **les adverb**es (admirablement, parfaitement, tellement...), et **les substantifs** (lâche, injustice, autoritarisme, héros...).

- **Les procédés typographiques** : à l'instar de leur usage ordinaire, ces procédés peuvent avoir d'autres valeurs dans un discours argumentatif. À ce titre, nous avons les points de suspension qui laissent dans l'implicite la fin du discours pour y faire réfléchir l'interlocuteur ; le point d'exclamation qui permet d'impliquer la réaction émotionnelle du locuteur ; les caractères italiques et gras pour insister sur une expression importante et y faire attirer l'attention du destinataire. Enfin, les guillemets dont l'usage est très fréquent dans le discours journalistique, servent à indiquer des réserves par rapport à un mot ou expression pris en charge par un sujet énonciateur autre que le locuteur (le journaliste). Ce dernier peut les utiliser également dans un but de dérision ou d'ironie, ou pour signaler l'importance d'un fait.

Les modalisateurs contribuent ainsi à marquer le discours comme subjectif en montrant qu'il est assumé par le sujet de l'énonciation. Or, il semble que, ces moyens linguistiques peuvent aussi donner une nuance d'objectivité au discours, lorsque le locuteur prend ses distances en exprimant ses doutes et ses incertitudes par le mode conditionnel, ou la forme impersonnelle considérée également comme un indice d'effacement énonciatif.

Conclusion partielle

En guise de conclusion, nous avons évoqué dans ce deuxième chapitre théorique la perspective énonciative dans le traitement des discours, en définissant les notions majeures de cette approche, à savoir les composantes de la situation de l'énonciation, la subjectivité, et l'objectivité. Nous avons expliqué également comment les différents théoriciens (Benveniste, 1966), (Kerbrat-Orecchioni, 1980), (Ducrot, 1980) appréhendent le système énonciatif, chacun selon ses outils et ses propres méthodes d'analyse, afin de nous positionner et de mettre en lumière la conception qui convient le mieux à notre recherche.

Dans un premier temps, nous avons mis l'accent sur un aspect important de l'énonciation et inhérent à notre travail de recherche, celui de la « la subjectivité ». En s'intéressant à l'attitude de l'énonciateur vis-à-vis son énoncé, le discours est exploité à travers deux grandes catégories verbales : les déictiques (personnels, et spatiotemporels), et les subjectivèmes. Ces unités lexicales permettent de montrer la manière dont le locuteur s'implique et glisse son opinion dans le discours. Dans cette optique, nous avons expliqué la fonction de chaque catégorie, et ses différentes marques linguistiques, en prenant appui sur les travaux de Kerbrat-Orecchioni (1980) dans sa conception restreinte de l'énonciation.

Dans un second temps, nous avons abordé un autre aspect traité par l'approche énonciative, à savoir l'effacement énonciatif. Nous avons accordé une place à ce concept, du fait qu'il permet d'étudier les apparences d'objectivité dans le discours. Ainsi, en suivant la lignée de Rabatel (2003, 2004, 2005), nous tenons en compte sa contribution de « l'appareil formel » de l'effacement énonciatif. Cette stratégie regroupe l'ensemble des procédés qui indiquent les formes de distanciation du locuteur dans son discours, tels que le pronom indéfini « on », le mode impersonnel, et le discours rapporté.

Les indicateurs verbaux cités *supra* sont ainsi axés sur les dimensions subjective, et objective du discours. Ils constituent les outils linguistiques par lesquels nous allons examiner, plus loin dans cette recherche, le positionnement explicite ou implicite de l'éditorialiste, et la manière dont se manifeste son point de vue.

Il sera question dans le prochain chapitre, d'exposer la théorie de l'argumentation afin de dégager les éléments susceptibles d'analyser les stratégies argumentatives dans notre corpus.

CHAPITRE 03

ARGUMENTATION : FONDEMENTS THÉORIQUES, ENJEUX, ET PROCÉDÉS

Depuis l'ancienne rhétorique d'Aristote considérée comme l'art de bien parler, la conception de l'argumentation s'est vue progressivement développée à travers des recherches émanant de divers horizons.

Retrouvant sa place au cœur des sciences humaines et sociales, la question de l'argumentation interpelle de plus en plus le chercheur qui s'intéresse à l'analyse du discours journalistique et son influence dans l'espace public. Pour avoir plus d'impact sur son public, le journaliste dans un genre qui suppose une expression de l'opinion, en l'occurrence l'éditorial, a recours aux stratégies argumentatives dont l'intention communicative est de « faire croire » ou « faire faire ».

L'intérêt que nous portons ici relève d'un questionnement autour de la notion de l'argumentation et ses ressources discursives : qu'est-ce que l'argumentation ? Comment mettre en place une argumentation efficace dans et à travers le discours ? Quels sont les moyens verbaux qui nous mènent vers le chemin de la conviction ou de la persuasion ? Les réponses à ces questions feront l'objet de ce troisième et dernier chapitre théorique.

Ce chapitre sera composé de quatre volets majeurs qui présenteront successivement des notions principales pour l'analyse de notre corpus. Nous commencerons d'abord par une tentative de définition de l'argumentation (cf.1). Puis, nous nous attèlerons à un panorama théorique (cf. 2) sur ses fondements rhétoriques, logiques et pragmatiques, qui mettront en lien notre appréhension de cette notion (l'argumentation) avec des conceptions plus savantes. Il s'agira par la suite, des enjeux de l'activité argumentative en distinguant entre les deux visées de « la conviction », et de « la persuasion ». Nous nous pencherons, enfin, sur la notion des stratégies argumentatives (cf. 4.) qui, à la suite d'une définition conceptuelle, sera axée sur les types d'arguments, la notion de l'auditoire, et la dimension affective du discours argumentatif.

1. Argumentation : essai de définition(s)

Le terme « argumentation » (du latin *argumentatio*) renvoie à l'acte de prouver la validité d'un propos pour une visée d'influence qui peut se manifester dans toute situation de communication humaine. En sciences du langage, cet acte consiste à une activité de parole qui implique donc à l'analyste une étude centrée sur la dimension verbale du discours. « *Dans l'espace des sciences du langage, le questionnement porte sur les moyens verbaux qui, au sein d'un fonctionnement discursif global, assurent à la parole son efficacité. Il s'agit donc d'explorer ces fonctionnements discursifs pour voir comment le discours permet au locuteur d'agir sur l'autre.* » (Amossy, 2008, p.09). Fondamentalement, il est question de vérifier comment un

dispositif linguistique pris dans un cadre discursif donné, ancré dans une situation communicationnelle concrète, permet d'obtenir l'adhésion d'autrui. Dans ce sens, l'argumentation devient une fonction inhérente à tout discours : « *Toute parole est nécessairement argumentative. C'est un résultat concret de l'énoncé en situation. Tout énoncé vise à agir sur son destinataire, sur autrui, et à transformer son système de pensée. Tout énoncé oblige ou incite autrui à croire, à voir, à faire, autrement.* ». (Plantin, 1996, p.18) C'est d'ailleurs, la même position adoptée par Amossy (2012, 44) mais en distinguant entre « la dimension argumentative » (développée également par Rabatel, 2004, 2005) en « argumentation indirecte ») et « la visée argumentative » :

- Il y a des discours où le locuteur transmet un fait, une pensée, une information par une description ou par une narration sans avoir la volonté de prouver ou de défendre une thèse pour but de convaincre. Néanmoins, la façon dont le discours est présenté contribue à orienter la vision du destinataire dans un sens particulier. Ainsi, on considère un article d'information, un reportage, une conversation quotidienne, un témoignage ou un conte, etc. comme des discours dotés d'une dimension argumentative.
- D'autre part, lorsqu'il s'agit d'une visée argumentative, le locuteur a pour seul objectif de faire admettre son opinion à son allocataire, en envisageant des stratégies et des procédés qui répondent à cette intention de persuasion, à l'exemple de l'éditorial, le discours électoral, la lettre de motivation, le plaidoyer, etc.

Selon Breton (1996), la dimension communicationnelle de l'argumentation en tant qu'activité sociale inscrite dans une problématique d'influence, comprend les éléments mentionnés dans le schéma suivant :

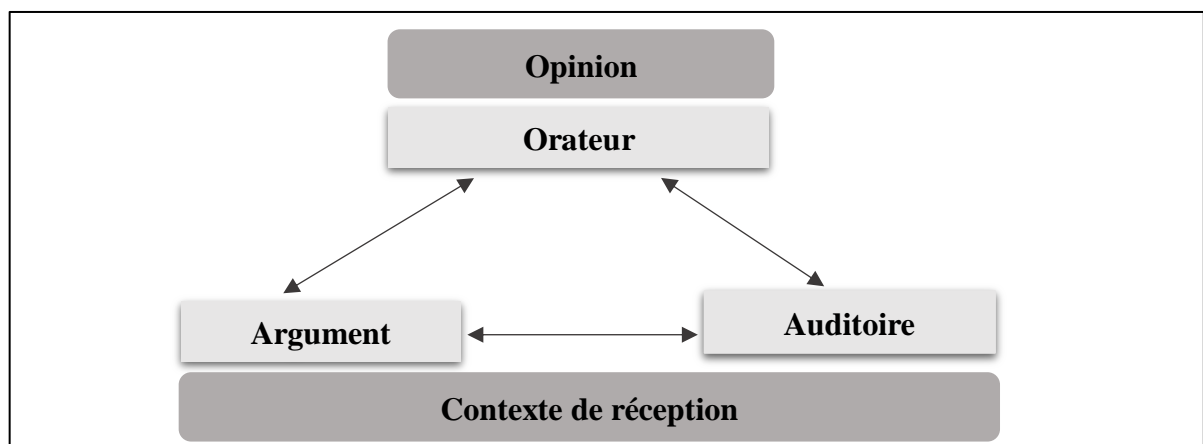


Figure 5: Schéma de la communication argumentative (Breton, 1996)

- ***L'opinion de l'orateur*** : il s'agit d'une thèse, d'une cause, d'un point de vue ou d'un positionnement entre le pour ou le contre vis-à-vis un fait ou un événement, et que le locuteur vise à y faire adhérer son destinataire.
- ***L'orateur*** : est celui qui possède une opinion, et qui argumente, c'est-à-dire justifie (défend) son opinion en vue de la faire valoir à son auditoire.
- ***L'argument*** : l'opinion s'implique dans une démarche argumentative, et se glisse en forme d'une preuve présentée par l'orateur pour arriver à son but d'influence.
- ***L'auditoire*** : c'est celui qu'on a l'attention d'influencer à travers l'opinion proposée. Il peut s'agir d'une seule personne ou un public large, présent ou absent physiquement.
- ***Le contexte de réception*** : c'est l'ensemble de valeurs, de croyances, et d'opinions que possède l'auditoire, et qui contribuent à son adhésion, ou au contraire, à son refus.

Selon la visée du locuteur, argumenter peut signifier :

- Défendre (justifier) sa propre thèse ou une thèse proposée par d'autres pour établir sa validité.
- Réfuter (contester) une thèse adverse : il s'agit de s'opposer au point de vue de l'adversaire par des contre-arguments pour prouver sa fausseté.
- Concéder : il est question d'admettre partiellement un aspect de la thèse de l'adversaire, afin de mieux la contredire par un autre argument plus puissant avancé par le locuteur.

Cherchant une définition de l'argumentation dans notre domaine d'étude, il nous faudra orienter notre réflexion vers les théories élaborées dans ce sens, en donnant leur propre vision de l'argumentation selon des perspectives différentes.

2. Survol théorique

Les définitions accordées à l'argumentation s'inscrivent principalement dans trois grandes écoles ou fondements qui ont marqué l'évolution de ce champ d'étude :

2.1. Les fondements rhétoriques

Les premières réflexions sur l'argumentation reviennent à l'antiquité au cœur de la rhétorique d'Aristote. Rédigée entre les années 329 et 323 av. J-C, cette approche rhétorique est considérée comme étant « *une théorie de la parole efficace liée à une pratique oratoire* » (Amossy, 2012,

avant-propos). En d'autres termes, elle consiste à étudier l'art de bien parler en utilisant les meilleurs moyens verbaux pour séduire l'auditoire : « *la rhétorique apparaît comme une parole destinée à un auditoire qu'elle tente d'influencer en lui soumettant des positions susceptibles de lui paraître raisonnables.* ». (Ibid., p.13). Cette approche classique se base donc sur la force de la parole pour agir sur les esprits (persuasion), dans trois genres majeurs de discours : le délibératif, le juridique et l'épidictique. L'efficacité du discours tient compte des moyens, appelés dans la rhétorique « des preuves », qui sont utilisés pour persuader le public et qui sont répartis en trois piliers : l'ethos, le pathos, et le logos.

- **L'éthos** consiste à l'image de soi que le locuteur présente à son destinataire pour susciter chez lui le respect et la confiance, et prouver ainsi la crédibilité de son discours.
- **Le pathos** renvoie aux émotions, et aux sentiments que le locuteur vise à provoquer chez son destinataire.
- **Le logos** est fondé sur la raison, lorsque le locuteur s'appuie sur la logique pour convaincre son destinataire.

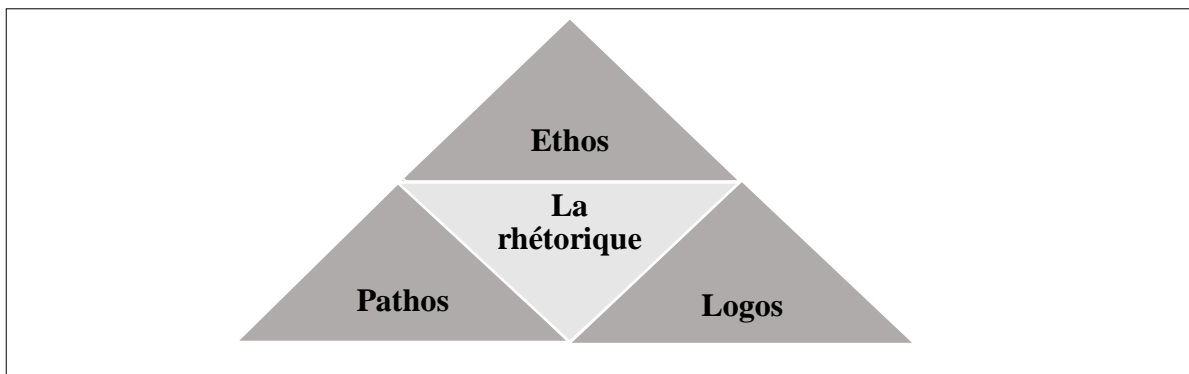


Figure 6: Les trois preuves rhétoriques (La rhétorique d'Aristote)

Les chercheurs rejettent l'idée d'étudier ces trois preuves séparément, car leur intrication constitue le fondé de la rhétorique : l'art de bien parler. L'ethos, le logos et le pathos s'interagissent dans le même discours : le locuteur présente son raisonnement logique en faveur ou en défaveur d'une thèse (logos), en même temps, sa manière d'argumenter permet de donner une certaine image de lui-même (ethos positif ou négatif) chez l'auditoire. Enfin, pour pousser ce dernier à l'acte, le sujet argumentant doit finalement recourir à l'affect (le pathos) en suscitant des émotions chez le destinataire.

Cette rhétorique classique qui se préoccupait des techniques de la persuasion, s'est vue progressivement réduite à une étude des figures en travaillant particulièrement sur les discours littéraires. Elle devient ainsi l'art de l'ornement qui s'intéresse à la dimension stylistique du discours. En rompant avec cette conception restreinte axée sur l'esthétique, Chaïm Perleman et de Olbrechts-Tyteca rédigent une nouvelle rhétorique où l'argumentation est mise au premier plan.

En effet, en 1958, Chaïm Perelman publie son *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique* en collaboration avec Olbrechts-Tyteca (réédité plusieurs fois dès 1970), en proposant une réflexion contemporaine de la rhétorique considérée désormais comme l'art de convaincre. Ces auteurs (1970) définissent l'argumentation comme « *les techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment.* » (p.05). La nouveauté de cette théorie est qu'elle prend en charge la dimension communicationnelle dans l'étude de l'argumentation. Dans tout discours à visée argumentative, l'orateur est dans l'obligation de s'adapter à son auditoire pour arriver à agir sur lui et l'influencer. L'orateur désigne ici celui qui argumente, en ayant l'intention de faire valoir son opinion à quelqu'un (une personne ou un public large) qui représente quant à lui « l'auditoire », une notion majeure dans cette théorie. Le sujet argumentant ne peut réaliser son but qu'en inscrivant son discours dans le cadre des opinions, des croyances et des valeurs qui appartiennent à son auditoire. Ce dernier, même s'il ne participe pas verbalement dans l'échange, l'argumentation est adaptée en fonction de lui. Réussir à convaincre, passe donc par une influence qui repose sur des lieux communs que le locuteur doit établir avec son partenaire de l'échange. Le principe est le suivant :

- Pour argumenter, l'orateur doit d'abord partir des prémisses ou points d'accord qui contribuent à justifier une conclusion. Elles reposent sur le savoir partagée : des opinions, des faits, des valeurs, des vérités et des stéréotypes qui prédominent une communauté donnée, et n'ont de pertinence que dans un contexte particulier.
- L'orateur va ensuite construire son discours argumentatif sur la base des lieux communs (les Topos chez Aristote) qu'on peut définir comme ainsi :

Ce sont ces propositions, qui ne sont pas nécessaires mais reconnues par tous, qu'Aristote appelle lieux communs. Elles expriment une vérité générale et pourront donc servir à prouver d'autres propositions. Les lieux communs sont donc le siège d'arguments servant à la constitution des prémisses probables d'un syllogisme. (Pietra, 1987, p.97).

Ce sont des schèmes de raisonnement communément partagés et incarnés souvent de façon implicite. Ils sous-tendent des propositions dans lesquelles on glisse les

arguments ou les idées qu'on veut défendre. Ces lieux communs facilitent donc l'adhésion de l'auditoire à une thèse.

- Enfin, l'argumentateur arrive à apporter à la conclusion (la thèse défendue), l'accord accordée initialement aux prémisses.

Suivant ce processus, Micheli (2013) résume cette conception contemporaine sous la définition suivante :

L'argumentation peut d'abord être saisie comme un mode d'agencement des énoncés. Ces énoncés sont réputés entretenir entre eux un ensemble de rapports définis : minimalement, on dira qu'un (ou plusieurs) énoncé(s) (« prémisses », « arguments », « données », « raisons » ...) vise(nt) à accroître l'acceptabilité d'un autre énoncé (« conclusion », « thèse » ...), via un autre énoncé, souvent implicite (« loi de passage », « garantie », « topos » ...). (p. 160)

La réflexion de Perelman (1958) permet de faire la distinction entre *la démonstration* considérée comme un raisonnement purement logique basé sur des axiomes, et développé en dehors de toute référence contextuelle, et *l'argumentation* dont l'objet est fondé sur l'accord préalable, et ne pourra ainsi avoir un effet, que dans le cadre communicationnel des interlocuteurs, avec ses dimensions sociale et culturelle. Dans cette perspective, la théorie de ces deux auteurs consiste à l'étude des techniques argumentatives ou types d'arguments classifiés selon des schèmes de pensées que nous allons expliquer plus loin dans ce chapitre.

Le traité de l'argumentation s'intéresse moins à l'aspect langagier du discours qu'aux modes de pensée qui permettent l'adhésion des esprits. Néanmoins, comme le mentionne Amossy (2012, p. 21) les notions développées dans cette nouvelle rhétorique, à savoir l'auditoire et les lieux communs sur lesquelles repose l'argumentation, peuvent constituer des points de référence pour le domaine de l'analyse du discours.

À la suite de cette pensée perlemanienne, de nouvelles théories apparaissent en travaillant sur une base logique de l'argumentation.

2.2. Les fondements logiques

Le travail de Perleman (1958) a inspiré les chercheurs à s'approfondir dans le domaine de l'argumentation en lien avec la logique, en s'intéressant aux modes de raisonnement plus qu'à l'aspect langagier du discours argumentatif. Les théoriciens dans cette perspective, mettent l'accent sur la distinction entre la logique formelle qui consiste à des opérations effectuées dans un langage formalisé, et l'argumentation comme un raisonnement qui relève du vraisemblable, réalisé en langue naturelle dans un contexte social donné. Dans la perception logique de l'argumentation « *la question se pose donc de saisir –ou pour le moins de décrire–le*

fonctionnement de la pensée lorsqu'elle ne mathématise pas ». (Grize, 1996, p.115) Les approches qui ont marqué ce nouveau courant sont : la « logique informelle » de Hamblin (1970), et la « logique naturelle » de Grize (1996) où on assiste à un passage de l'analyse des discours de la philosophie, à des discours du langage ordinaire.

2.2.1. La logique informelle

À partir des années 1970, se développe en Amérique du Nord une approche logique de l'argumentation dite « informelle ». Il s'agit d'une réflexion critique, et évaluative des arguments en ayant pour objet l'étude des raisonnements dans des cas concrets de la vie quotidienne « *dans ses diverses expansions, cette branche de la logique se propose de développer des instruments qui permettent non seulement d'analyser, mais aussi d'évaluer les arguments* » (Amossy, 2012, p.23). Ainsi, la logique informelle s'intéresse à la nature des arguments, à leur structure et aux critères qui les valident. Elle s'interroge aussi sur les paralogismes, appelés aussi les arguments fallacieux définis comme « *syllogisme trompeur et captieux* » (Dupleix, 1984, p.337).

L'étude des paralogismes s'est développée dans l'ouvrage *Fallacies* de Hamblin (1970) qui introduit un nouveau courant dans le vaste domaine de l'argumentation. La contribution de cette approche anglo-saxonne consiste en effet, à appliquer des critères de type scientifique pour évaluer la vérité de l'argumentation observée dans des échanges ordinaires. À cet égard, l'objectif est de distinguer entre l'argumentation « honnête » et rationnelle, de celle qui manœuvre de faux raisonnements pour manipuler les esprits. Dans cette optique, leur attention est portée particulièrement sur le logos comme le seul moyen pour réussir à faire accepter une opinion chez l'autre. Le recours aux sentiments est considéré comme fallacieux et fait partie des paralogismes :

Il est en effet intéressant de constater qu'une partie des paralogismes, dont ceux en ad (ad populum, ad misericordiam, ad hominem, ad baculum, etc.) dérivent de l'appel aux émotions. Ils flattent l'amour-propre, éveillent la pitié ou la crainte, suscitent les passions, détournant ainsi l'esprit des voies rationnelles qui peuvent seules le guider dans l'évaluation d'un argument. (Amossy, 2012, p.217)

Il est intéressant de souligner que cette tendance normative à la recherche d'une argumentation valide ou invalide sépare la raison de la passion. En distinguant entre l'argumentation et la manipulation, elle offre à l'analyste dans son examen du discours argumentatif une liste de *fallacies* où on dénonce les raisonnements trompeurs, parmi lesquels nous citons : les *fallacies* sur la personne (ad hominem), les *fallacies* d'autorité (ad verecundiam) et les *fallacies* de l'adaptation à l'auditoire (ad auditores) ; les *fallacies* qui font appel aux émotions (le pathos)

comme l'appel à la pitié (*ad misericordiam*), l'appel à la terreur (*ad metum*), l'argument par la menace (*ad baculum*), etc.

2.2.2. La logique naturelle

Vers les années 1990, Grize s'oriente vers une logique du quotidien dite « naturelle » à tendance descriptive. Pour lui, en cherchant à agir sur l'interlocuteur, l'argumentation consiste à « *chercher à modifier les diverses représentations qu'on lui prête, en mettant en évidence certains aspects des choses, en en occultant d'autres, en en proposant de nouvelles, et tout cela à l'aide d'une schématisation appropriée.* » (Grize, 1990, p.40). Il s'agit pour le sujet argumentant de construire verbalement une représentation de ce dont il parle à travers un processus logico-discursif, appelé la schématisation. C'est autour de cette notion que se développe cette réflexion :

Il s'agit de l'ensemble des opérations de pensée qui permettent de raisonner à l'aide de la seule langue naturelle, opérations qui peuvent donc, à juste titre, être appelées logico-discursives. En tant que relevant de la logique, elles possèdent un certain caractère d'universalité et, en tant que dépendant de la langue, elles prennent en charge l'existence des sujets énonciateurs et leur situation d'interlocution. Ces opérations sont celles qui permettent à un opérateur (locuteur) de proposer à un auditeur (lecteur) une représentation cohérente de ce dont il veut traiter et que nous appelons une schématisation. (Grize, 1987, p.41)

À travers son étude, ce théoricien propose donc une corrélation entre les deux systèmes, langagier et cognitif : la schématisation en tant qu'activité langagière sémiotise discursivement l'image mentale du locuteur envers un objet de la réalité. En d'autres termes, il s'intéresse aux opérations de la pensée qui permettent la mise en mot d'une quelconque représentation du réel à l'aide de la langue naturelle. Dès lors, l'argumentation est étudiée à travers ces opérations logiques (cognitives) par lesquelles un locuteur a l'intention d'agir sur son allocutaire par ses façons de voir. La représentation est une notion clés de cette approche. C'est en effet, dans cette optique que Grize (1990) rejoint Perle (1958) qui stipule que le locuteur doit s'adapter à son auditoire. L'argumentation s'inscrit dans une situation de communication où l'échange verbal dépend des représentations que se font les partenaires de l'échange l'un de l'autre : argumenter en tant qu'acte visant à modeler des façons de voir, repose sur l'image (la représentation) qu'a le locuteur de son auditoire, et de lui-même par rapport à son auditoire. Ces représentations sont liées aux préconstruits culturels comme cela est expliquée dans la nouvelle rhétorique (cf. p. 70).

À l'instar de ces chercheurs, qui jusque-là, s'intéressent plus spécifiquement aux modes de la pensée, on assiste à partir des années 1970 à une nouvelle vision de l'argumentation, appréhendée que dans sa dimension linguistique.

2.3. Fondements pragmatiques

Dans le sillage de la philosophie analytique anglo-saxonne et de la pragmatique qui étudient l'énoncé dans son contexte, la rhétorique comme une théorie de l'argumentation retrouve sa place dans les sciences du langage. La conception initiée dans les travaux de Austin (1962) qui considère le langage comme un acte accomplissant une action, rend compte de la force de la parole et son effet sur l'allocataire. Dans cette mesure, la rhétorique qui s'intéresse à la force persuasive du discours se trouve en lien avec le courant pragmatique qui offre une nouvelle linguistique du discours. Cela a fait naître les théories argumentatives suivantes :

2.3.1. La pragma-dialectique

Cette théorie est fondée par le groupe d'Amsterdam avec Van Eemeren et Grootendors (1984, 1996), qui proposent d'analyser et de décrire l'argumentation en tant qu'un processus dialogique destiné à résoudre des conflits d'opinion. En s'inspirant de la théorie des actes de langage développée par Austin (1962), ils reprennent le concept de la force illocutoire qui désigne une action accomplie par la parole, pour considérer les procédés mis en œuvre au cours du processus argumentatif comme un acte de langage complexe. La pragma-dialectique se veut ainsi descriptive d'une part, et d'autre part normative, en ce qu'elle prescrit un modèle normatif et évaluatif de la validité des argumentations réelles et concrètes visant au consensus à travers un dialogue rationnel. Dans cette optique Van Eemeren et Grootendors (1984) définissent l'argumentation comme :

Une activité verbale et sociale de la raison visant à accroître (ou à diminuer) aux yeux de l'auditeur ou du lecteur l'acceptabilité d'une position controversée en présentant une constellation de propositions destinées à justifier (ou réfuter) cette position devant un juge rationnel (p.53).

Dans le cadre des conditions dialectiques rationnelles, l'échange argumentatif est soumis à un ensemble de règles qui assurent sa validité pour arriver à son but consensuel. Les actes de langage accomplis lors de la discussion critique doivent être en accord avec ces règles dont toute transgression est considérée comme un paralogisme, à titre d'exemple : un sujet participant ne doit pas empêcher son interlocuteur à exprimer sa position. Le discours argumentatif est donc selon la conception pragma-dialectique, un discours normé qui consiste à l'« art de conciliation ».

Sous l'influence du courant pragmatique, et dans une dimension purement linguistique, s'est constituée une autre théorie de l'argumentation, dans « la langue ».

2.3.2. L'argumentation dans la langue

Les linguistes Anscombe et Ducrot (1980) ont élaboré en France une nouvelle conception de l'argumentation qui s'inscrit dans un champ pragmatico-sémantique, considérée comme un fait de langue et non du discours.

En effet, « *un locuteur fait une argumentation lorsqu'il présente un énoncé E1 (ou un ensemble d'énoncés) comme destiné à en faire admettre un autre (ou un ensemble d'autres) E2* » (Anscombe et Ducrot, 1988, p. 8). Les arguments sont donc associés aux énoncés. Pour mieux expliquer, leur théorie consiste à l'interprétation des énoncés dans leur enchaînement visant à faire admettre à l'interlocuteur une certaine conclusion. Pour ce faire, l'analyste prend en considération les marques linguistiques qui permettent de déduire la force argumentative du lien entre énoncé 1 et énoncé 2. L'étude de ces éléments verbaux est en effet liée au sens implicite de l'énoncé. Pour pouvoir interpréter un énoncé et déterminer sa valeur pragmatique (sa valeur d'action), le chercheur doit s'approfondir dans son contenu. Ainsi, la pragmatique est ici dite « intégrée ». Elle est indissociable de la sémantique : « *le sens d'un énoncé comporte, comme partie intégrante, constitutive, cette forme d'influence que l'on appelle la force argumentative. Signifier, pour un énoncé, c'est orienter.* » (Ibid., avant-propos.). C'est dans ce sens que l'argumentation devient une composante inhérente à la langue sans pour autant recourir à la situation de l'énonciation, comme cela est imposé dans la tendance rhétorique. Dans cette théorie pragmatique de l'argumentation plusieurs instruments sont à exploiter dans la microanalyse : les connecteurs logiques (mais, donc, pourtant), les adverbes d'intensité (forcément, justement, même, d'ailleurs, décidément), l'implicite (le présupposé, le sous-entendu, l'ironie), etc. Cela permet donc d'étudier l'orientation argumentative de l'énoncé.

2.3.3. Les approches conversationnelles

La pragmatique contemporaine a aussi développé d'autres propositions théoriques pour aborder l'argumentation, et cette fois-ci dans un cadre conversationnel authentique, contrairement aux travaux de Ducrot et des dialecticiens qui s'attachent plutôt à étudier un discours idéal. Les recherches les plus marquantes élaborées dans ce contexte sont celles de Moeschler (1985) et de Plantin (1995).

Moeshler (1985) se propose d'étudier le lien entre « faits argumentatifs » et « faits conversationnels ». Ce théoricien stipule que dans une conversation les interlocuteurs se trouvent dans une situation d'engagement, à débattre, et à polémiquer en visant une certaine conclusion. Ainsi, cette pragmatique de discours s'attache à étudier la structure hiérarchique de la conversation (débat politique ou conversation quotidienne), en y examinant la réalisation des actes argumentatifs définis en tant que des « *actes réalisés par la présentation d'un énoncé destiné à servir une certaine conclusion* » (Moeschler, 1985, p.189), et la façon dont ils interviennent dans l'enchaînement du discours.

Nous devons citer une autre approche née sous l'impulsion de l'approche conversationnelle de Kerbrat-Orechionni (1992), celle de Plantin (2005) qui propose un modèle dialogique dans son étude interactive de l'argumentation. De ce fait, on considère une situation langagière comme argumentative :

Lorsque s'y manifeste une opposition de discours. Deux monologues juxtaposés, contradictoires, sans allusion l'un à l'autre, constituent un dyptique argumentatif. C'est sans doute la forme argumentative de base : chacun répète sa position. La communication est pleinement argumentative lorsque cette différence est problématisée en une Question, et que se dégagent nettement les trois rôles actanciels de Proposant, d'Opposant et de Tiers. (Plantin, 2005, p. 63).

Il s'agit principalement d'une confrontation d'opinions opposées dont la divergence devient problématisée en une question. En s'engageant dans une négociation avec le partenaire, certaines communications de ce genre s'orientent vers le consensus, tandis que d'autres vers un désaccord plus amplifié.

Au terme de ce rapide tour d'horizon historique, chaque théorie élaborée répond à des questions spécifiques de l'argumentation. En la considérant comme étant une activité linguistique, une activité de la pensée, ou une forme d'interaction, elle touche ainsi à diverses disciplines : la linguistique (structurale, énonciative et interactionnelle), la rhétorique, la logique et la dialectique.

Par une telle gamme de travaux que nous venons d'énumérer, il est difficile de circonscrire une définition unique à l'argumentation. N'empêche que cela, nous permettra de délimiter le positionnement théorique de notre étude par rapport aux théories argumentatives préexistantes. Nous allons emprunter des concepts et des instruments d'analyse à la rhétorique, à la linguistique de l'énonciation ainsi qu'à la logique. Nous mettrons en lumière la contribution de ces éléments dans les pages suivantes.

On définit souvent l'argumentation par l'intention du locuteur qui ne vise pas seulement à justifier un point de vue mais aussi à agir sur l'autre. Ainsi, l'opposition entre « convaincre » et « persuader » met cette activité communicationnelle dans un cadre définitoire qui se repose sur la « raison », et la « passion », ce que nous allons, à présent, mieux expliquer.

3. Argumenter : Convaincre VS Persuader

Le champ de l'argumentation est marqué par la fameuse dichotomie entre les deux approches désignées par les verbes « convaincre » et « persuader ». Cette distinction donne lieu à une opposition conceptuelle entre « la raison » et « l'émotion ». En effet, selon le dictionnaire de l'Argumentation de Plantin (2021), cela remonte en partie à leur origine étymologique :

- « *Convaincre* », dérivé du latin *convincere*, est un mot composé du préfix « *cum* » qui porte ici le sens d'un accompli, et de « *vincere* » qui veut dire « vaincre ».
- « *Persuader* », dérivé du latin *persuadere*, est un mot formé du préfix d'intensité « *per* » indiquant l'aboutissement du procès, et de « *suadere* » qui signifie « conseiller ».

Par définition, les deux notions tendent vers emporter l'adhésion de l'interlocuteur, cependant « persuader » c'est aller jusqu'à déclencher une action, tandis que « convaincre » est consacré pour l'irréfutabilité.

Certains théoriciens distinguent entre la persuasion et la conviction selon les types de l'auditoire universel, ou particulier « *Nous proposons d'appeler persuasive une argumentation qui ne prétend valoir que pour un auditoire particulier et d'appeler convaincante celle qui est censée obtenir l'adhésion de tout être de raison.* » (Perelman & Olbrechts-Tyteca, 1958, p. 36). Il s'agit donc, soit de convaincre l'humanité toute entière (auditoire universel), soit de persuader un seul interlocuteur (auditoire particulier), écartant ainsi le rôle des émotions dans l'argumentation.

Dans une perspective qui s'inspire de la rhétorique d'Artistote, « persuader » est associé au pathos, c'est-à-dire s'adresser au cœur, et « convaincre » est associé au logos, en s'adressant aux facultés intellectuelles. C'est aussi le point de vue pascalien (1985) où convaincre est réservé pour l'aspect rationnel, et plaire est attaché à l'aspect affectif et irrationnel. De là, découle la définition suivante :

On admet que l'on ne peut écarter les sentiments de tout processus langagier qui tend à influencer l'interlocuteur, mais en même temps qu'il convient de distinguer « conviction » et « persuasion ». La première relèverait du pur raisonnement, reposerait sur des facultés intellectuelles et serait tournée vers l'établissement de la vérité. La seconde relèverait des sentiments (on dirait aujourd'hui de « l'affect »), reposerait sur des mouvements émotionnels et serait tournée vers l'auditoire. (Charaudeau, 2005, p.24)

Il ressort que si le discours de l'argumentateur se fonde sur des réalités certaines, qui constituent des raisons au profit de la vérité, il s'agit bien d'un processus menant à la conviction : faire admettre à l'autre qu'une idée ou une opinion est réellement valide et incontestable. À l'opposé, dans une démarche qui s'appuie sur des faits pas nécessairement vrais mais qui agissent sur la sensibilité de l'autre, il s'agit ici du processus de la persuasion qui relève du vraisemblable : avoir l'intention d'amener l'auditoire à vouloir faire. Il est ainsi pour dire que l'argumentation acquiert deux facettes qui dépendent de deux enjeux « faire croire » par la conviction, et « faire faire » par la persuasion.

Selon plusieurs auteurs, entre autres Amossy (2000), Charaudeau (2005), et Meyer (2008), les deux conceptions sont de nature argumentative différente mais qui sont indissociables dans le mécanisme argumentatif. On peut faire appel à la raison et aux passions dans un même discours. Cela a fait l'objet d'observation des discours politiques, publicitaires, ou médiatiques (Charaudeau, 2005), dont l'initiale préoccupation est d'impacter le public en le poussant à croire et à faire. Le sujet énonciateur procède donc à la corrélation entre les deux démarches, d'où un rapport de complémentarité qui rend difficile d'exclure l'une, aux dépens de l'autre. Il est surtout question de rejeter cette tentative d'écarter la notion de la persuasion par les émotions, pour ne considérer que la rigueur du raisonnement logique dans la mise en œuvre de l'argumentation. Nous donnons l'importance aux deux composantes de l'argumentation, l'une rationnelle plus proche de la démonstration, et l'autre sensitive.

Le locuteur, en l'occurrence le journaliste, met en place certaines stratégies qui lui permettent de réussir son discours argumentatif. Nous définirons dans le point suivant le concept des stratégies argumentatives pour rendre compte de leur place dans le corpus d'étude.

4. Stratégies argumentatives : essai de définition

Il s'agit à présent de définir le concept de « stratégies argumentatives », pour évoquer par la suite des notions qu'y sont incontournables selon notre perspective de recherche, à savoir les arguments, l'argumentation par les valeurs, et l'appel aux émotions.

4.1. Définition

Avant de définir la stratégie argumentative, il est nécessaire d'aborder en premier lieu la notion de stratégie qui permet d'appréhender à mieux le principe de cet acte discursif.

Le mot stratégie est dérivé du grec (stratos signifie « armée », ageîn signifie « conduire »). Il renvoie ainsi à l'art militaire, qui consiste à organiser les opérations d'attaques et de défense

d'une armée sur le terrain d'action, pour arriver à des objectifs relatifs à la politique. Ce concept s'étend dans les autres domaines (l'économie, le marketing, l'écologie, psychologie...), et prend un sens général, celui de la mise en œuvre d'une action coordonnée et planifiée pour atteindre un certain but.

En effet, la notion de stratégie consiste :

Dans le choix d'un certain nombre de buts intermédiaires et subordonnés dont on croit que la réalisation dans des actions partielles conduit de manière adéquate à la réalisation du but final. Chaque action partielle pouvant à son tour se subdiviser en actions-moyens pour arriver à la réalisation de son propre but. L'idée de « stratégie » inclut donc l'idée de hiérarchie de buts et de moyens et l'idée de l'action qui lui est liée est complexe. (Bange, 1992, p.76).

La stratégie est donc étroitement liée à une finalité particulière. Elle réfère à l'ensemble de moyens et d'opérations mobilisés dans une action selon un ordre bien défini afin d'atteindre un objectif préalablement fixé.

En analyse du discours, le terme « stratégie » acquiert la définition suivante :

Le fait d'un sujet (individuel ou collectif) qui est conduit à choisir (de façon consciente ou non), un certain nombre d'opérations langagières ; parler de stratégie n'a de sens que par rapport à un cadre de contraintes qu'il s'agisse de règles, de normes ou de conventions (...) il faut un but, une situation d'incertitude et de calcul. (Maingueneau et Charaudeau, 2002, p.549)

Dans une production verbale, les stratégies sont une manière de construire un discours par un ensemble de procédés et d'outils linguistiques, tributaires du choix du locuteur pour réaliser une certaine visée dans des circonstances données. Cette définition implique que la stratégie discursive se développe autour d'une finalité préétablie par le sujet parlant. Pour y parvenir, un discours peut comprendre plusieurs types de stratégies, entre autres les stratégies argumentatives.

Suivant Charaudeau (2007) qui considère l'argumentation comme une pratique sociale à un enjeu d'influence, les stratégies argumentatives constituent un type de stratégies discursives qui contribuent à la réalisation de cette visée d'influence. Ainsi « *les stratégies argumentatives sont des formes de stratégies langagières et communicatives (stratégies énonciatives, stratégies interactionnelles). Une stratégie argumentative est un ensemble d'actions et de choix discursifs et interactifs planifiés et coordonnés en vue d'étayer un point de vue.* » (Plantin, 2021, sect. 1).

La visée d'influence ici, consiste à faire admettre un point de vue chez le destinataire. Le sujet argumentant procède intentionnellement par une hiérarchisation et une planification discursive destinée à emporter l'adhésion de son partenaire de l'échange. Outre la visée du locuteur qui

détermine les stratégies argumentatives, un deuxième trait caractéristique qui les définit, à savoir les contraintes communicationnelles « *la façon dont le sujet communiquant veut mettre en place ses intentions de sens sans pour autant s'écarter des contraintes communicationnelles. Elle peut être plus ou moins consciente et finalisée.* » (Emediato, 2011, p.18). En effet, la mise en discours de ces stratégies dépend d'une part, de l'enjeu visé (convaincre ou persuader), et d'autre part, des instructions imposées par la situation de la communication. Le contrat médiatique oriente le journaliste dans ses choix discursifs et les stratégies qu'il implique : de quel événement s'agit-il ? quel est le public visé ? quelle position prend-t-il le public envers l'événement rapporté ?

Les lignes précédentes nous mènent à déduire cette conclusion définitoire :

La stratégie argumentative se veut comme une opération discursive qui se concrétise par des moyens langagiers divers, mis en œuvre d'une manière à construire un discours efficace capable d'emporter l'adhésion de l'auditoire. Dans cette perspective, le discours aura cette force d'exercer une certaine influence chez l'instance de réception, en créant, en changeant, ou en affirmant des perceptions et des opinions, et en orientant des actions.

La mise en scène des stratégies argumentatives dans le discours d'information médiatique se présente selon Charaudeau (2007) par :

- Les types de raisonnements qui consistent à établir des liens entre deux ou plusieurs faits tels que la déduction, l'induction, l'analogie, etc.
- Des arguments qui reposent sur des connaissances d'ordre empirique, expérimental ou statistique, ainsi que sur des croyances et des valeurs. Ces arguments permettent au sujet argumentant de valider son point de vue, en impliquant le système de valeurs qui domine sa communauté d'appartenance.

Dans un discours à visée argumentative, comme il s'agit de l'éditorial, il nous est indispensable de classer les différents types de ces arguments pour l'analyse des stratégies.

4.2. Argument : définition et types

« Argument » est un terme qui vient du latin et qui signifie « preuve ». Il est considéré comme une proposition qui sert à prouver la validité d'un fait ou d'une thèse : « *On peut définir l'argument comme une proposition destinée à en faire admettre une autre [...]* » (Reboul, 2001, p.100). Selon cet auteur, la valeur argumentative d'une proposition ne se limite pas seulement à son contenu mais aussi à sa forme.

Par ailleurs, dans sa tentative de repérage des arguments dans l'éditorial, Gauthier (2002) propose une définition au terme « argument » :

L'argument s'apparente à sa conception comme combinaison d'une raison ou preuve et d'une opinion. [Il] consiste en l'ensemble articulé d'une proposition et de sa ou ses justification(s). La proposition d'un argument peut être une thèse, une position, une évaluation, un conseil, une recommandation, une prescription ou toute autre chose semblable. Sa ou ses justification(s) peuvent être constituées de raisons, de causes, de motifs, de motivations ou toute autre forme de soutien à la proposition. (p.22)

Nous retenons de cette définition que l'argument articule à la fois l'opinion défendue et sa justification. En d'autres termes, l'opinion, qu'il s'agit d'une thèse, d'une cause, ou d'une évaluation, se glisse dans un raisonnement argumentatif mis en forme dans une proposition qui sert à convaincre. Ainsi, le contenu de l'argument c'est l'opinion, et le contenant est le moule argumentatif dont elle prend forme.

Afin de repérer et d'expliquer les stratégies argumentatives, il est crucial d'évoquer la notion de « type d'arguments ». Depuis la rhétorique traditionnelle d'Artiste où on distingue entre les trois preuves *ethos*, *pathos*, et *logos*, les théoriciens dans ce domaine (l'argumentation) accordaient une grande importance à la classification des arguments. En effet, cette démarche s'avère nécessaire en ce qu'elle facilite à l'analyste son examen de l'argumentation de façon méthodique et pertinente. Les différentes taxonomies proposées répondent à plusieurs critères selon la perspective de chaque auteur. La plus notable est celle de Perelman et Olbrechts-Tyteca (1958).

Les auteurs de *Traité de l'Argumentation* ont distingué entre trois grandes catégories qui résultent de la nature de la liaison entre la prémisse et la conclusion (Argument). Cela donne lieu à un glossaire d'un grand nombre de types d'arguments, appelés en anglais *argumenta schemes*, et que nous résumons infra :

Tableau 3: La classification des arguments selon Perelman et Olbrechts-Tyteca (1958)

Liaisons		
<i>Arguments quasi-logique</i>	<i>Arguments fondés sur la structure du réel</i>	<i>Arguments qui fondent la structure du réel</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Incompatibilité - Identité et définition - Règle de justice - Transitivité - Partie/tout - Comparaison - Probabilités 	<ul style="list-style-type: none"> - Liaisons de succession (argument pragmatique ; rapport moyen/fin ; argument du gaspillage ; argument de direction : argument du dépassement) - Liaisons de coexistence (Liaison acte/ personne : argument ad personam, argument d'autorité, liaison symbolique, double hiérarchie) 	<ul style="list-style-type: none"> - Fondement par le cas particulier (Exemple ; Illustration ; modèle ; anti-modèle) - Fondement par analogie (analogie simple, métaphore)

En effet, cette classification comprend trois catégories-mères, dont chacune comporte des variantes d'arguments qui diffèrent selon la relation qui associe l'argument à la conclusion :

- *Les arguments quasi-logique* appelés ainsi, car ils empruntent certains types de raisonnements à la logique formelle ;
- *Les arguments fondés sur la structure du réel* qui « utilisent [la structure de la réalité] pour établir une solidarité entre les jugements acceptés et d'autres que l'on souhaite promouvoir » (p. 261). Cette catégorie regroupe donc les arguments qui établissent un lien entre les jugements déjà admis et ce que l'on veut faire admettre, par le lien de causalité, et le lien entre l'acte et la personne.
- *Les arguments qui fondent la structure du réel* en exploitant des liaisons par un cas particulier, ou des raisonnements analogiques.

Nous retrouvons une grande partie de ces notions intégrées dans la nouvelle classification de Robrieux (2001).

4.2.1. Classification des arguments Robrieux (2001)

En explorant le champ des traités anciens, des recherches contemporaines en rhétorique et en argumentation, Robrieux (2001) nous propose une taxonomie qui intègre ces différentes perspectives théoriques, en tenant en compte d'une part, de leur aspect logique, et d'autre part, de leur rôle persuasif. Cet auteur (2021, pp.150-227) distingue entre trois catégories majeures :

- *Les arguments quasi-logiques ;*
- *Les arguments empiriques ;*
- *Les arguments contraignants.*

4.2.1.1. Les arguments quasi-logiques

Les arguments dits « quasi-logiques », introduits par Perelman et Olbrechts-Tyteca (1958), correspondent à l'ensemble d'arguments qui se fondent sur des relations formelles, issues du domaine logique ou mathématique, mais dont le contenu (la thèse) est non formel. Ils ont ainsi une apparence démonstrative, plus rigoureuse que les autres types d'arguments. Cette première catégorie est répertoriée selon les arguments fondés sur les relations associatives et dissociatives, et ceux calqués sur la logique formelle utilisée en mathématique.

➤ Les définitions

La définition est considérée comme un argument quasi-logique dans la mesure où elle repose sur une relation d'équation pour expliquer un concept abstrait (la justice, la citoyenneté, etc.). En suivant les principes d'égalité ($a = b$) ou d'inégalité ($a \neq b$), la définition prend les formes suivantes :

- **Les définitions en compréhension et en extension**, consistent à définir un objet par rapport à ses caractéristiques (définir en compréhension), ou par rapport à ses éléments constitutifs (définir en extension). Sa valeur argumentative découle de l'utilisation des termes exacts, en cherchant l'exhaustivité pour but de *convaincre*.
- **La définition opératoire**, tente de définir un terme par ses effets résultant d'une opération de vérification expérimentale. Elle se manifeste dans cet exemple avancé par Robrieux (2021, p. 153), l'honnêteté « *la qualité permettant à quelqu'un de jouir de la considération de ses concitoyens* »
- **La définition explicative**, s'agit d'une extension de la notion en employant des synonymes, et d'autres notions plus connues dans les esprits.

- **La définition conventionnelle**, vise à créer un nouveau concept. Il s'agit d'« *un mot sera détourné de son sens habituel pour acquérir un sens particulier* » (Ibid., p.156)
- **La définition orientée**, explique un concept à partir de certaines notions et dans un certain sens qui répond aux besoins du locuteur. Le choix est donc stratégique plus qu'exact.
- **La définition condensée**, sert à exprimer des idées simples par un caractère d'évidence pour qu'elle attribue à une notion une valeur de vérité.

➤ **La comparaison et le distinguo**

C'est une manière de définir un objet ou une notion en les approchant ou en les distinguant par d'autres objets plus simples, plus connus, et plus évidents. Donc, les arguments par la comparaison et le distinguo, découlent des constatations de faits.

➤ **L'incompatibilité**

C'est un raisonnement qui vise à montrer que deux concepts définis ne peuvent coexister dans un même système comme l'illustre cet exemple « *Nous voulons la liberté, et nous croyons son existence incompatible avec l'exercice d'un pouvoir quelconque, quelles que soient son origine et sa forme* » (Ibid., p. 164).

Il s'agit de montrer l'incohérence d'un principe, ou d'un propos, dans ses conditions d'énonciation, ses conséquences et son application.

➤ **Les principes mathématiques**

Cette catégorie regroupe les arguments dont le principe est purement mathématique, à la lumière des formes des arguments suivants :

- **L'identité et la tautologie**, en effet l'expression de relation dans le discours argumentatif peut produire un effet d'évidence pour attirer l'attention du destinataire à une vérité, à l'exemple de « *les affaires sont les affaires* »
- **La réciprocité** repose sur le principe de symétrie et d'équivalence qui indique que « a » est à « b » ce que « b » est à « a » : « *L'argument de la réciprocité peut servir à dénoncer d'autres hypocrisies comme la condamnation de la prostitution. Pourquoi les prostituées seraient-elles méprisables, si les fils de famille et les hommes de la « bonne bourgeoisie » font appel à leurs services ?* » (Ibid., p. 171)

- **La transitivité** (si $a=b$ et que $b=c$ donc $a=c$) comme le montre cet exemple « *les amis de mes amis sont mes amis* » pour convaincre logiquement l'auditoire

➤ **Argument par l'absurde (l'apagogie)**

Le raisonnement par l'absurde s'appuie sur la règle *si « non P » est faux, donc « P » est vrai*. Cet argument vise à démontrer l'illogicité d'un fait, et donc son absurdité, en déduisant toutes les conséquences possibles pour aboutir à une conclusion qui s'avère contraire à un principe préalablement admis, ou impossible. L'idée contraire sera donc prouvée comme juste.

➤ **Le tout et la partie**

Il s'agit de généraliser une conclusion sur idée complexe, en partant des conclusions établies sur chacune de ses composantes (arg. de partition) « si on parle de l'absence de la justice, on cite qu'il n'y a pas de justice dans le milieu de travail, dans le paiement des impôts, dans la gestion commerciale, etc.), ou inversement, inférer une conclusion ou un jugement sur un individu à partir de ce que l'on sait du groupe auquel il appartient (arg. de l'inclusion) « le nouveau chef de gouvernement est issu du même système corrompu et rejeté, donc lui aussi, est corrupteur et doit être dénoncé »

➤ **L'argument a pari et la règle du précédent**

La logique de l'argument a pari repose sur la ressemblance, si deux cas, ou deux situations se ressemblent, ils se traitent de la même manière, cela permet de défendre l'idée de l'égalité des citoyens. Sur ce fondement, la règle du précédent traite une situation sur le modèle d'une autre situation qui lui est identique dans l'histoire, pour prouver rationnellement la validité de la thèse défendue.

➤ **Argument a contrario**

Le principe de l'argument a contrario est à l'inverse de celui de l'argument a pari. En effet, le raisonnement implique une inférence que si une telle situation implique un tel jugement ou traitement, donc la situation contraire requiert un jugement contraire « *Si le droit de vote, en France, est ouvert aux Français majeurs, on peut inférer a contrario qu'il ne l'est pas aux étrangers ni aux mineurs.* » (Ibid., p. 177)

Ci-après le récapitulatif de cette première classe d'arguments :

Tableau 4: Les arguments quasi-logiques (Robrieux, 2001)

<i>Arguments « Quasi-logiques »</i>					
<i>Associations et dissociations</i>			<i>Raisonnements mathématiques</i>		
<i>Définitions</i>	La comparaison et le distinguo	L'incompatibilité	<i>Les principaux</i>	<i>Le tout et la partie</i>	<i>Autres arguments</i>
<ul style="list-style-type: none"> - En compréhension et en extension - Descriptive - Opérative - Explicative - Conventionnelle - Orientée - Condensée 					<ul style="list-style-type: none"> - Identité et tautologie - Réciprocité - Transitivité - Arg. par l'absurde

La classification de Robrieux (2001), comme celle de Perelman (1958), a un caractère empirique que nous allons observer dans le prochain type d'arguments.

4.2.1.2. Les arguments empiriques

Les arguments de cette deuxième catégorie se fondent quant à eux sur l'analyse du réel, c'est-à-dire sur l'expérience, d'où leur appellation « empiriques ». En effet, ils découlent de l'observation de la réalité. Les faits et les données seront expliqués par des enchaînements qui ne relèvent pas du domaine de l'abstrait comme c'est le cas des arguments quasi-logiques, mais bien des relations expérimentales. Dans cette optique, on considère dans cette catégorie les arguments fondés sur la causalité et la succession, ceux basés sur la confrontation, et enfin ceux qui recréent les relations par l'induction.

4.2.1.2.1. La causalité

En intégrant la notion de « causalité », le sujet argumentant peut développer son discours autour d'une opinion, d'un fait, ou d'un phénomène, en analysant ses causes et ses conséquences. Il peut recourir dans sa stratégie aux arguments suivants :

➤ Argument causal

Le raisonnement par la cause, revient aux données qui constituent les raisons qui expliquent et justifient un phénomène, un fait, ou une idée. Pour arriver à la conclusion visée par le locuteur, ce dernier met en place cette stratégie par le recours aux différents types de la causes, qui peuvent se superposer dans un même discours : la cause « *immédiate* » est celle la plus évidente à laquelle on peut penser. La cause « *profonde* » quant à elle remonte à l'histoire, à l'économie, ou à la politique pour expliquer par exemple les raisons de la guerre, ou les soulèvements populaires. Enfin la cause « *finale* », s'intéresse non aux antécédents qui président un phénomène, mais plutôt à sa finalité pour le présenter comme étant le moyen d'une fin.

➤ L'argument pragmatique

C'est un argument par les conséquences qui fait partie aussi de la causalité. On s'intéresse aux conséquences qui constituent les raisons à défendre une idée ou au contraire la réfuter.

L'exemple suivant illustre la différence entre l'argument par la cause, et l'argument pragmatique, les deux traitant d'un lieu de causalité : « *On peut s'opposer à la peine de mort parce que l'exemplarité de cette peine n'a pas été vraiment démontrée (argument*

causal) ou bien parce qu'elle a pour effet de rendre impossible la réparation des erreurs judiciaires (argument pragmatique). » (Ibid., p. 183)

➤ **Faits et causalité**

Dans une stratégie argumentative basée sur *l'interprétation*, on recourt aux faits tels que les données chiffrées, issus des instituts ou des organismes de sondages reconnus indiquant, avec son caractère objectif, la clarté et la vérité d'un phénomène.

Les faits peuvent aussi faire l'objet d'*une narration* ou d'*une description* qui peuvent servir soit à la persuasion ou à la conviction, selon les termes choisis, pour rapporter des événements tels qu'ils sont dans la réalité, et qui seront ainsi incontestables.

Une dernière forme de la mise en œuvre des faits, est *l'argument du sacrifice*. Il s'agit de rendre crédible une action ou une thèse en mettant en avant le (s) sacrifice (s) mis par conviction à son service. Cet argument peut être déployé pour défendre les questions de la nation, lorsqu'il s'agit de la révolte citoyenne.

➤ **Les arguments fondés sur la succession**

Ces arguments qui s'appuient sur la continuité, se subdivisent en trois types, le premier est celui du « *gaspillage* ». Selon la définition de Perelman & Olbrechts-Tyteca (1958), pour défendre la continuité d'une action, le locuteur se base sur les efforts consentis à son profit, qui seraient perdus si on y renonce. Un deuxième argument traitant du même lien, est « *l'argument du dépassement* » qui, à l'opposé du premier, se tourne vers le futur pour montrer la possibilité d'aller plus loin, en continuant dans le même sens. Enfin, le dernier type est « *l'argument de direction* » qui consiste à réfuter une action en présentant les risques de sa continuité « *il consiste à dire que, par extrapolation, ce qui a déjà été fait ou ce que l'on a déjà concédé risque fort d'être mené dangereusement jusqu'au bout. C'est, en quelque sorte, l'inverse de l'argument du dépassement puisqu'on redoute ici ce qu'on espérait dans l'autre cas.* » (Ibid. p. 192)

4.2.1.2.2. La confrontation

Ce raisonnement repose sur la stratégie de la confrontation entre l'acte et la personne, ou l'appel à l'autorité. On distingue ainsi entre :

➤ **L'argument ad personam**

Le fondement de l'argument ad personam, appelé aussi argument d'autorité négative (Breton, 1996), est proche à l'argument ad hominem. Le recours à cet argument vise à

disqualifier l'autre sur la base d'une incohérence constatée par une opposition entre ce que l'on sait de cette personne, et ses actes ou ses déclarations. Cette stratégie permet de prouver la non validité d'une thèse, en considérant négativement son énonciateur selon les différents critères universels comme le savoir, la compétence ou l'expérience, différemment à l'argument *ad hominem* qui lui, se fonde sur des convictions personnelles du locuteur, et des préjugés.

➤ **L'argument d'autorité**

Si l'argument *ad personam*, tente de disqualifier les propos d'un adversaire dans son discours, il s'agit pour l'argument d'autorité jugée positive, de prendre les affirmations d'autrui comme appui argumentatif. Il renvoie aux procédés permettant de faire référence à une autorité légitime et reconnue par tous (écrivain, spécialiste, penseur, un groupe humain d'une certaine époque, etc.), en faveur de l'opinion proposée. Cette légitimité découle de sa compétence, de son savoir, ou de son expérience.

➤ **Les arguments *a fortiori* (par le plus fort)**

Le raisonnement *a fortiori*, ou par la plus forte raison, pousse à déduire une vérité à partir d'une autre vérité déjà admise par des arguments plus solides. Il acquiert deux formes mises en œuvre par :

- Le principe « d'autant plus », « *du plus grand au plus petit* » (*a maiori ad minus*), qui permet d'inférer que « celui qui peut le plus, peut le moins » ;
- Le principe « d'autant moins », « *du plus petit au plus grand* » (*a minori ad maius*), qui conduit à conclure que « celui qui ne peut pas le moins ne peut pas le plus ».

4.2.1.2.3. L'induction et l'analogie

La dernière catégorie des arguments empiriques regroupe ceux qui sont fondés sur la reconstruction du réel par le biais de deux types de raisonnements, à savoir le raisonnement inductif, et le raisonnement analogique.

➤ **Les arguments inductifs : l'exemple/l'illustration/le modèle**

Le locuteur construit sa stratégie argumentative en s'appuyant sur inférence généralisante à partir d'un cas particulier. Le raisonnement inductif est ainsi mis en œuvre par le recours à l'exemple, l'illustration, et le modèle :

- **L'exemple**

L'induction par l'exemple s'avère immédiate, plus pratique, et plus concrète. A partir d'un cas particulier (exemple) énoncé avant, après, ou en superposant une thèse, le locuteur amène l'auditoire à en tirer une conclusion qu'il peut la généraliser à d'autres cas se trouvant dans les mêmes circonstances.

Pour prouver l'inconvénient d'une décision politique le journal télévisé peut recourir à la technique du « micro-trottoir » pour généraliser une réaction réfutative à partir de quelques personnes interviewées.

- **L'illustration**

Le procédé de l'illustration se présente comme renforçateur de la thèse. Il s'agit surtout de rendre l'argumentation plus vivante et concrète, en invoquant par exemple une anecdote qui illustre l'opinion défendue.

- **Le modèle**

Le modèle peut être un être, un groupe humain, ou une situation, présenté comme une source d'imitation à laquelle on peut s'identifier. Cet argument est utile pour une démarche de persuasion, ou de conviction, selon les critères (morales, ou scientifiques) qui l'identifient comme modèle.

➤ **L'argument par analogie**

Le raisonnement analogique désigne « *la capacité d'établir une correspondance entre deux situations : une situation de base et une situation cible. Il nécessite de découvrir la structure commune entre deux situations et de pouvoir faire correspondre un ensemble de relations à un autre.* » (Krzemien, et al., 2015, p.270)

L'analogie consiste donc à établir un lien entre deux faits ou deux situations distinctes afin de faire admettre à l'auditoire, un aspect à l'un déjà reconnu à l'autre. Un élément de cette mise en rapport analogique repose sur l'accord préalable appelé « le phore », et l'autre élément constitue la forme où se glisse l'opinion à défendre, appelé « le thème ». Le principe de ce type de raisonnement est que « a » est à « b » ce que « c » est à « d ».

➤ **La métaphore**

La métaphore découle aussi d'un rapport analogique, établie entre deux êtres, deux situations, etc. mais de manière condensée, sans les marqueurs linguistiques explicites de la comparaison.

En tant que procédé rhétorique, elle peut être utilisée non seulement pour esthétiser un discours, mais aussi comme un moyen d'argumentation. Sa fonction argumentative dépend du contexte d'utilisation. Elle contribue à produire des effets qui rendent l'argumentation plus concrète, impulsive et plus proche du public. Exemple : « Quel âne ! » suppose une analogie entre le comportement d'une personne qui manque d'intelligence et d'ouverture et l'âne réputé d'être têtu. Cela pour défendre sa réfutation contre la personne en question.

Nous récapitulons ci-dessous cette deuxième classe d'arguments.

Tableau 5: Les arguments empiriques (Robrieux, 2001)

Arguments empiriques							
Causalité et succession			Confrontation			Induction et analogie	
Causalité	Faits	Succession	Argument <i>ad personam</i>	Argument d'autorité	Arguments <i>a fortiori</i>	Raisonnement inductif	Raisonnement analogique
- Argument causal - Argument pragmatique	- Interprétation - Description et narration - Argument du sacrifice	- Argument du gaspillage - Argument du dépassement - Argument de la direction					- Argument <i>a maiori ad minus</i> - Argument <i>a minori ad maius</i>

Pour étudier la deuxième composante de l'argumentation, celle de la persuasion, nous nous attarderons au concept rhétorique de « *recours aux valeurs* ».

4.3. L'argumentation et le recours aux valeurs

Dans cette dernière catégorie, on se dirige vers la persuasion en intégrant l'univers de valeurs et d'opinions, auquel appartient l'auditoire. Robrieux (2001) préfère appeler ce type d'arguments comme « contraignants », pour les rendre plus proches de la manipulation qu'à l'argumentation, du fait qu'ils « obligent » l'auditoire à accepter une opinion (contraignent l'esprit). Cependant, en se basant sur les travaux de Perelman (1958), Breton (1996) range ces arguments dans la famille « des arguments de communauté » « *l'appel à des présupposés communs est largement utilisé, notamment dans tous les cas où une communauté de pensée et d'action préexiste clairement entre l'orateur et l'auditoire* » (Breton, 2003, 69). Le principe de ces arguments est basé sur l'appel au conformisme pour obtenir l'adhésion des esprits.

La notion de « valeurs » dans l'argumentation revient à la *Nouvelle Rhétorique* de Perelman & Olbrechts-Tyteca (1958) où elle est associée aux arguments du *préférable*. Leur fonction argumentative est expliquée comme suit :

Pour Perelman, le fonctionnement comme argument des affirmations de valeur comme des affirmations de réalité et de vérité présuppose l'accord des participants. L'ensemble de ces « accords préalables » à l'argumentation proprement dite crée une atmosphère de « communion » (p. 74) permettant le développement de la situation argumentative-rhétorique proprement dite. » (sect. 2)

Le rappel des valeurs constitue donc une stratégie puissante pour entraîner l'adhésion de l'auditoire. Les valeurs qui fondent la culture d'un groupe humain sont considérées comme une activité de la communication étant donné qu'elle « *détermine les manières selon lesquelles les membres d'un groupe donné habitent un même monde* » (Resweber, 1992, p.17). Réactiver une valeur dans le discours renforce l'argumentation car elle crée une communion de pensée entre l'orateur et l'auditoire. Ainsi, les théoriciens classe les valeurs selon leur fonction dans l'activité argumentative. Perleman (1988) distingue entre :

- Les « *valeurs abstraites* » comme la justice et la vérité, qui selon lui, réfèrent à l'esprit révolutionnaire, en servant à la critique, et à l'appel au changement. Ces valeurs peuvent être universelles (c'est-à-dire acceptées par tout homme).
- Les « *valeurs concrètes* » comme la Mosquée, l'Etat ou la Patrie qui caractérisent les sociétés conservatrices. Elles peuvent être illustrées par un symbole tel que le drapeau.

Dans cet ordre, nous rajoutons le principe des « *lieux communs* ». Il s'agit de faire appel à des schèmes d'arguments (lieux) comme nous l'entendons par leur définition (cf. p. 70). Selon Reboul (1991), l'argumentation se base sur quatre grands *lieux* :

- *Le lieu de la quantité* qui correspond au plus grand nombre (argument ad populum). Il prescrit la norme ou l'obligation à travers des expressions telles que « comme tout le monde », « ce que chacun pense » où on incite l'auditoire à rejoindre la majorité, le durable, l'habituel et le plus fréquent.
- *Le lieu de la qualité* au contraire, valorise le rare, l'unique, le meilleur et l'original en préférant ainsi, le difficile au facile, le risque à la stabilité.
- *Le lieu d'unicité*, qui relève du lieu de la qualité, souvent utilisé dans l'argumentation des discours des élections, pour se qualifier d'être l'unique, et le seul d'être capable de cette position.
- *Le lieu de la symétrie*, favorise l'égalité. Le principe de cette règle est que « *les êtres d'une même catégorie essentielle doivent être traités de la même façon* » (Perelman, 1988, p.80).

Cette classe d'arguments exige un accord préalable de l'auditoire sur le lieu, ou sur la valeur véhiculée, et qui comporte en elle de manière indirecte, l'opinion défendue par l'argumentateur. En d'autres termes, l'adhésion de l'auditoire dépend de son accord sur la valeur mobilisée.

L'auditoire, est une notion qui revêt une importance majeure selon la conception de Perlemeden (cf. pp. 70-71). En effet, le sujet argumentant tient compte de son public même qu'il soit absent physiquement, en s'adaptant à ses croyances, à ses valeurs, et à ses opinions, autrement dit puiser son discours sur la doxa de l'auditoire. Dans cette optique, il doit donc se faire une image de son public pour inscrire son discours dans sa doxa. Selon les différentes situations, Amossy (2012, p.63) distingue entre :

- *L'auditoire homogène* existe lorsqu'on s'adresse à un public qui partagent des valeurs ou des opinions identiques. Par exemple : la féministe qui proclame un discours devant des militantes, ou un homme politique lors d'un meeting avec ses partisans. Dans ce contexte, la construction de l'auditoire s'appuie sur un dénominateur commun qui réfère ainsi à l'homogénéité de son public par rapport à un aspect particulier (en appartenant à un même parti politique, ou en défendant la même cause).

- *L'auditoire composite* est lorsque l'on veut persuader un public constitué de groupes diversifiés ou divisés. Un auditoire diversifié inclut un « vous » dans le « nous » qui ne réfère pas seulement à un seul auditoire. Le journaliste en s'indignant contre une partie politique, il peut d'une part s'adresser à ses lecteurs pour les faire rejoindre sa position et d'autre part, s'adresse à son adversaire pour le réfuter. Il y a ainsi deux auditoires différents auxquelles l'orateur (le journaliste) doit s'adapter.

Le discours médiatique ne peut échapper à ce fondement : « *L'événement médiatique, loin d'être un produit original du méta-énonciateur, se construit selon des normes collectives, à partir d'un stock social des connaissances et en fonction de scripts façonnés par les imaginaires professionnels qui anticipent les attentes du public* » (Calabrese, 2013, p.114-115). Le journalisme est donc une pratique sociale, produite par un certain consensus avec le public visé. Selon certains auteurs Riutort (1996), Dubied et Lits (1997), Lee (1999), l'éditorial, en tant qu'un genre d'opinion, témoigne également de la place privilégiée de la doxa pour pouvoir influencer ses lecteurs : « *le journaliste qui veut imposer sa vision des choses a donc intérêt à exhiber ses raisonnements explicatifs et à leur donner l'éclairage conforme aux opinions de ses contemporains.* » (Koren, 1996, p.69). Cela pour dire que, le conformisme dans l'argumentation n'est pas seulement pour modifier, mais aussi pour renforcer la vision de l'autre, et ses convictions.

L'une de nos préoccupations majeures en envisageant le processus discursif de la persuasion, est l'appel aux émotions. Ceci sera le prochain et le dernier volet de cette partie.

4.4. L'appel aux émotions

Avant d'entamer le concept d'« émotions » d'un point de vue argumentatif, il nous faut préciser l'emploi du terme « émotion » et « affect » dans cette présentation.

4.4.1. Définition

Pour définir conceptuellement l'affectivité, plusieurs termes sont employés et qui sont difficilement cernables en raison des traits communs qu'ils possèdent dans leurs définitions. Plantin (2020), propose dans ce sens la notion du « terme couvrant » en désignant l'un des termes génériques qui relèvent du champ de l'émotion (émotion, sentiment, affect, passions, humeur, pathos, éprouvé). Généralement, on considère l'affect comme un état d'âme qui renvoie aux émotions et aux sentiments (positifs ou négatifs) éprouvés par le locuteur, à l'égard d'une action ou un fait qui a touché son esprit, son âme. Si on doit distinguer entre « émotion » et « sentiment », nous nous référons aux définitions proposées par Le Robert : l'émotion est un

« état affectif intense, caractérisé par une brusque perturbation physique et mentale où sont abolies, en présence de certaines excitations ou représentations très vives, les réactions appropriées d'adaptation à l'événement. ». Quant au sentiment, il s'agit d'une « conscience plus ou moins claire, connaissance comportant des éléments affectifs et intuitifs » (Ibid.). L'émotion comme l'indique son étymologie « movere » du latin, qui signifie « mettre en mouvement ». Elle est donc liée à un état affectif dynamique, et extériorisé. Contrairement au sentiment, qui est un ressenti intérieur stable et qui relève de la conscience. Les deux relèvent du champ lexical de l'affect, et peuvent être complémentaires. Un sentiment éprouvé peut générer une réaction émotionnelle. L'émotion devient ainsi une manifestation extérieure d'un sentiment ressenti.

Les recherches sur l'émotion se sont initialement développées en psychologie, pour s'étendre ensuite à d'autres domaines, entre autres les sciences du langage. Dans la présente recherche, nous allons nous intéresser à l'affect dans sa dimension linguistique. Dans cette optique, un rappel historique sur le traitement de l'émotion en argumentation est indispensable.

4.4.2. Affect et argumentation

Historiquement, l'étude de l'expression verbale de l'affectivité revient aux travaux sur la stylistique, à travers la notion de l'expressivité. Cette notion est également employée dans la théorie de la communication de Jakobson (1963) où l'une des fonctions de l'énoncé est la fonction expressive (émotive). De ce fait, ce concept enrichit les études sur les modalités de la subjectivité, comme le montre la place accordée aux termes affectifs dans la théorie énonciative de Kebrat-Orecchioni (1980). En dehors de la linguistique, la rhétorique d'Aristote met en valeur la fonction de l'aspect affectif du langage dans l'étude de la persuasion, sous le terme général de « pathos ». Dans cette perspective, on ne peut obtenir l'adhésion de l'interlocuteur et agir sur ses décisions qu'on l'émouvant. Le pathos est ainsi défini comme « *l'ensemble des émotions que l'orateur cherche à provoquer dans l'auditoire grâce à son discours : joie, pitié, amour, haine, colère, calme, courage, crainte, etc. Toute rhétorique opère avec et sur des passions.* » (Buffon, 2002, p.89). Il n'est donc pas à confondre, entre les émotions et sentiments ressentis par le locuteur, et ceux qu'il cherche à susciter chez l'auditoire (le pathos).

Au cours du développement des théories de l'argumentation, certains chercheurs rejettent le rôle des émotions au sein de ce domaine. Pour eux, argumenter est une activité de la raison. Les auteurs de la logique informelle (1982, 1989) en étudiant les paralogismes considèrent l'appel aux émotions comme des arguments fallacieux (trompeurs). Les pragma-dialecticiens (1984-

1996) en rejoignant la théorie normative désapprouvent le rôle argumentatif des passions en considérant que « *L'argumentation est une activité de la raison, ce qui indique que l'argumentateur a pris la peine de réfléchir au sujet. Avancer un argument signifie que l'argumentateur cherche à montrer qu'il est possible de rendre compte rationnellement de sa position en la matière.* » (Van Eemeren et al., 1996, p. 2). Les théories à base linguistique comme celles développées par Ducrot (1970) et Grize (1990) n'abordent sous aucun aspect la question des affects dans leur traitement de l'argumentation.

Dans les réflexions récentes consacrées à l'étude de l'argumentation, on retrouve une revalorisation du rôle des affects dans le discours argumentatif. Les recherches de Charaudeau et Plantin en étudiant l'effet pathémique dans le discours en sont l'exemple. Ces deux auteurs travaillent sur des discours différents, Plantin (1998, 2011) qui s'intéresse aux interactions argumentatives, et Charaudeau (2000, 2008) qui se focalise sur des discours institutionnels comme le discours médiatique et politique. Amossy (2012) en suivant ces chercheurs soutient l'inséparabilité de la raison et de l'émotion dans le discours argumentatif : « *les éléments émotionnels et rationnels sont tissés dans la même trame discursive et s'avèrent, de ce fait, inséparables. Étroitement entrelacés à tous les niveaux du discours, ils permettent des combinaisons argumentatives diverses.* » (Ibid., p.222)

En analyse du discours, Charaudeau (2000) stipule que l'appel aux émotions s'inscrit dans un processus de dramatisation, dans la mesure où on traite l'émotion comme un effet visé (ou supposé) produit intentionnellement en vue de toucher l'autre : « *Il s'agit d'un processus de dramatisation qui consiste à provoquer l'adhésion passionnelle de l'autre en atteignant ses pulsions émotionnelles.* » (Charaudeau, 2008, p.52). Ce processus est le résultat d'une double énonciation : une énonciation de l'*expression* pathémique par l'implication de l'état émotionnel dans lequel se trouve le locuteur, et où devrait se trouver l'allocataire ; et une énonciation de la *description* pathémique dont il s'agit de la description d'une situation dramatisante susceptible d'émouvoir le destinataire. Ainsi, l'affect pour lui, est suscité par un discours implicite plus qu'explicite : des mots tels que « peur », « colère », « joie » certes renvoient à des états émotionnels, mais ne peuvent produire forcément un effet pathémique chez le destinataire. Il existe des mots qui n'expriment pas explicitement des sentiments mais qui sont de « bons candidats » à leur déclenchement, capables de provoquer l'effet visé. Cet auteur en privilégiant l'appellation de pathémisation, ou pathémique, plutôt que « émotion » s'intéresse à inscrire sa recherche dans la filiation de la rhétorique.

Cela nous mène à nous interroger quant à l'inscription de l'affect dans le discours argumentatif. Comment une argumentation peut-elle provoquer une émotion ?

4.4.3. Sémiotisation verbale de l'émotion

On entend par « sémiotisation » le fait de « *rendre quelque chose manifeste aux moyens des signes* » (Micheli, 2010, p.18). La sémiotisation dans notre perspective, réfère à mettre en rapport l'émotion et les faits langagiers. Il s'agit précisément de la manifestation verbale de l'émotion dans le discours. On admet de ce fait, que le modèle d'analyse de l'affect dans le discours argumentatif dépend d'un modèle de sa construction dans le discours en général. En effet, Plantin (1998) en s'intéressant à la construction discursive des émotions dans les interactions argumentatives, propose une démarche méthodologique qui nous permet de distinguer entre *les émotions mentionnées explicitement ou implicitement* à travers les indices linguistiques (termes affectifs, les figures de styles, les exclamatives) appelées selon Amossy (2000) comme « émotions exprimées », et *les émotions visées* (Ibid.) et inférées à partir d'une Topique qui nous permet d'analyser à travers une série de questionnements « *les énoncés qui ne contiennent pas de termes d'émotion, mais sont orientés vers une émotion* » (Plantin, 1998, p.13). Cette méthode consiste à dégager les traits argumentatifs appelés aussi « pathèmes » qui orientent l'énoncé vers une conclusion émotionnelle, que le locuteur cherche à provoquer chez l'autre. À ce titre, il est à constater que l'étude de la fonction argumentative de l'affect est liée à son incarnation dans le langage, ainsi que les Topiques qui le fondent.

4.4.3.1. Les indices linguistiques de l'affect (le pathos)

Afin d'éveiller chez l'allocataire une émotion, le sujet argumentant recourt à plusieurs moyens linguistiques que Amossy (2000) évoque dans son approche de l'argumentation dans le discours. Selon cette chercheuse, ainsi que d'autres comme Plantin (1998), la mise en discours de l'affect peut être directe à l'aide des termes affectifs qui regroupent les catégories lexicales des verbes, des substantifs, et des adjectifs. Par exemple : « un climat aussi tendu fait de peur », le substantif « peur » est un terme qui désigne explicitement un état affectif.

L'expression de l'affectivité peut être indirecte à travers des indices qui se situent aux niveaux lexical, syntaxique, et stylistique :

- Le choix lexical à travers la catégorie des lexèmes axiologiques qui permettent de construire discursivement un univers d'émotion « un autoritarisme ravageur, destructeur, tueur ». Les termes soulignés, sont démarqués d'une expression

émotionnelle explicite, mais pris dans un interdiscours, ils font référence à une émotion ou un sentiment (indignation).

- Les phrases exclamatives ou les interjections permettent d'exprimer plusieurs états émotionnels (colère, indignation, étonnement, etc.) définitoires selon la situation de communication. Le principe de ce procédé est donc « *souvent l'intonation, combinée à des informations situationnelles, qui indique au récepteur le sentiment exprimé par l'énoncé exclamatif : une même phrase comme Il pleut ! peut exprimer une infinité de nuances affectives, de la colère à la joie, du rire aux larmes.* » (Riegel, 1994, p.401).
- Les figures de style peuvent produire un effet pathémique selon leur contexte d'utilisation. Cela est dans la mesure où leur valeur esthétique émeut et touche les émotions d'une part, et d'autre part, chaque type de figure avec ses traits particuliers, peut dégager à partir d'une description pathémique un certain effet capable de provoquer une émotion en faveur de la thèse défendue. On compte parmi ces procédés : l'emphase ou l'hyperbole qui reposent sur l'exagération d'une idée ou d'une réalité ; l'accumulation, la gradation ou la répétition ayant un effet d'insistance ; la métaphore qui a pour but de créer des images qui émeuvent et frappent les esprits.

Les émotions et les sentiments repérés à l'aide de cette catégorie, peuvent être justifiés de façon abstraite, par d'autres énoncés qui s'appuient sur des valeurs et des normes socioculturelles que le locuteur évoque pour persuader l'interlocuteur d'un « devoir éprouver » :

Il apparaît clairement que l'émotion s'inscrit dans un savoir de croyance qui déclenche un certain type de réaction face à une représentation socialement et moralement prégnante. Des normes, des valeurs, des croyances implicites sous-tendent les raisons qui suscitent le sentiment. L'adhésion de l'auditoire aux prémisses détermine l'acceptabilité des raisons du sentiment. (Amossy, 2012, p.225)

À ce niveau, un ensemble d'opérations discursives sont à mettre en œuvre pour construire une émotion justifiée.

4.4.3.2. Topique de l'émotion

Dans le but d'analyser l'affect dans le discours argumentatif, la notion de *Topique* est mise en place par Plantin (1998), afin d'analyser les énoncés qui semblent neutres de toute désignation émotionnelle mais qui, en revanche, peuvent susciter une émotion. En effet, ces énoncés contiennent des traits argumentatifs susceptibles de légitimer l'émotion visée. On parle ainsi de

la construction rhétorico-argumentative des émotions. Cette construction s'opère par une série de propositions (ou Topos) qui constituent les raisons de ressentir une émotion donnée. Dans ce sens, on recourt à la Topique qui « *associe des types de réactions affectives à des scénarios déclencheurs déterminés* » (Eggs, 2000, p.16). Nous pouvons déterminer ces marqueurs d'orientation affective à travers des questions parmi lesquelles : *Qui ? Quoi ? Où ? Quelle cause ? Quel contrôle ?*

Les règles de la *Topique de l'émotion* dans la perspective de Plantin (1998), sont fondées sur la rhétorique ancienne et classique, et des propositions faites en analyse du discours, en pragmatique et en psychologie cognitive. Elle implique donc les règles qui se présentent comme suit :

- *Quoi ?* Il s'agit de l'événement. L'émotion (positive ou négative) est liée à la description des événements ou des situations émouvantes pour le public visé, et qui se situent sur l'axe plaisir/déplaisir.
- *Qui ?* Renvoie aux personnes affectées par l'événement.
- *Comme ?* La ressemblance de l'événement en question à d'autres situations où l'émotion est déjà déterminée (l'émotion liée à la guerre de libération nationale), peut créer la même réaction émotionnelle.
- *Quand ? Où ?* Les circonstances spatio-temporelles de l'événement.
- *Combien ?* L'émotion est liée à l'intensité de l'événement et au nombre de personnes qu'y sont concernées. La dramatisation de l'événement se situe donc sur l'axe de la quantité.
- *Pourquoi ?* La cause ou l'agent responsable de l'événement peut-être la raison du déclenchement d'une certaine émotion : « *un accident provoqué par un chauffeur en état d'ivresse* » permet de provoquer la colère.
- *Conséquences ?* Les conséquences de l'événement affectent l'auditoire.
- *Normes ?* Il s'agit de la conformité ou de l'incompatibilité de l'événement avec les intérêts, et les normes éthiques et sociales de l'auditoire. Cela met en lien l'émotion aux valeurs.
- *Contrôle ?* La possibilité de contrôler l'événement par l'agent responsable.
- *Distance ?* Déterminer la nature du lien entre l'événement et le sujet énonciateur.
- *Agrément ?* Cette dernière conception est conclusive qui consiste à une évaluation globale de l'événement, sur l'axe agréable/désagréable.

Notre intérêt à étudier l'affectivité relève de son importance dans l'argumentation, qui ne peut se limiter à un ensemble de preuves rationnels enchaînés dans un ordre logique (Plantin 1998). Cette perspective est également soutenue par Doury (2020), en affirmant que l'une des fonctions du discours argumentatif est de pousser l'autre vers l'action. La composante affective y devient ainsi inhérente : « *Le recours aux émotions, depuis Aristote, est considéré comme plus crucial encore lorsque l'argumentation vise une préconisation, cherche à déclencher un passage à l'action, et non une adhésion purement intellectuelle à une thèse : l'émotion est le ressort de l'action.* » (p.164).

Conclusion partielle

Dans ce dernier chapitre théorique, consacré à une délimitation conceptuelle de l'argumentation, nous avons présenté un survol théorique des travaux inscrits dans ce champ d'étude, entre autres, la rhétorique classique d'Artistote, et la nouvelle rhétorique de Perleman (1958), ainsi que l'argumentation selon Breton (1996), Plantin (1998), et Amossy (2000). À la lumière de ces théories, nous avons exposé des méthodes et des outils linguistiques qui permettent d'étudier d'une part, l'aspect rationnelle de l'argumentation à travers les différents types de raisonnements et d'arguments exposés par Robrieux (2001), et d'autre part, son aspect affectif dont la construction discursive constitue un véritable objet d'analyse en suivant la lignée de Plantin (1998) et d'Amossy (2000).

Pour conclure, la première partie de cette thèse avait pour but d'explicitier l'aspect théorique de notre recherche, pour éclaircir nos concepts clés présentés au niveau de trois chapitres :

- Dans le premier chapitre, nous avons mis l'accent sur l'analyse du discours et son objet d'étude « le discours » (Maingueneau 1998), la notion de genres discursifs qui permet d'aborder l'hétérogénéité du discours journalistique, et enfin, l'éditorial en tant qu'un discours typique dans son genre rédactionnel (genre de commentaire).
- L'importance de la notion de « subjectivité » dans les discours d'opinion tel que l'éditorial, nous a mené dans le deuxième chapitre, à évoquer l'approche énonciative qui, à l'aide des outils linguistiques divers (les indices de l'énonciation, ou les indices de l'effacement énonciatif), nous permettra de rendre compte d'une part de l'expression subjective de l'opinion, et d'autre part des effets d'objectivité dont nous avons supposé la présence dans notre corpus.
- Il s'agissait de mettre l'accent dans le dernier chapitre, sur l'argumentation selon la conception discursive d'Amossy (2000), et la conception rhétorique d'Aristote et de Perlemen et Olbrechts-Tyteca (1958). Dans cette perspective, nous avons mis en relief la dichotomie entre vouloir « persuader », et vouloir « convaincre », pour évoquer enfin, la notion des stratégies argumentatives, et les procédés qui contribuent à leur mise en œuvre.

Ces soubassements théoriques nous permettront d'approcher notre corpus, et détermineront nos choix méthodologiques qui seront présentés dans la seconde partie de cette thèse.

PARTIE 02

MÉTHODOLOGIE ET ANALYSE DU CORPUS

- **CHAPITRE 01** « CADRAGE MÉTHODOLOGIQUE »

- **CHAPITRE 02** « ANALYSE ÉNONCIATIVE DES ÉDITORIAUX D'EL WATAN ET DU QUOTIDIEN D'ORAN »

- **CHAPITRE 03**« ANAYLYSE DES STRAÉGIES ARGUMENTATIVES À VISÉE DE CONVICTION »

- **CHAPITRE 04** « ANALYSE DES STRATÉGIES ARGUMENTATIVES À VISÉE DE PERSUASION »

Nous allons présentement nous atteler à la seconde partie de notre thèse où il sera question, d'une part, de présenter le cadre méthodologique de cette recherche et, d'autre part, de l'analyse de notre corpus d'étude.

Cette partie est donc subdivisée en quatre (04) chapitres :

- Le premier chapitre, sera dédié à l'aspect méthodologique de notre travail de thèse. Il s'agira de présenter et de justifier tous nos choix méthodologiques, en commençant d'abord par une contextualisation de la recherche, pour passer ensuite à la présentation de notre corpus (choix des journaux, et les articles sélectionnés). Nous enchaînerons par les éléments constitutifs de notre protocole de recherche (outil, approche, grille) envisagé pour l'analyse du corpus, et nous apporterons des précisions sur les difficultés rencontrées au fil de notre parcours doctoral.
- Dans le deuxième chapitre, nous entamerons la mise en pratique de nos choix théoriques et méthodologiques par une analyse de type énonciatif. Il sera question d'exploiter les différents marqueurs linguistiques de subjectivité et d'effacement énonciatif, mentionnés dans notre grille d'analyse.
- Dans le troisième chapitre, nous examinerons de plus près les stratégies argumentatives construites, et mises en œuvre à travers les différents arguments qui correspondent à la visée de la conviction.
- Le quatrième et le dernier chapitre, s'attachera à analyser les arguments affectifs, et d'autres arguments de la rhétorique (les arguments de communauté), dans le cadre des stratégies visant la persuasion.

Le recueil des données et l'interprétation des résultats dans cette partie, nous permettrons à la fin de notre travail, de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses, et de répondre par la suite à notre question principale.

CHAPITRE 01
CADRAGE MÉTHODOLOGIQUE

La méthodologie de la recherche « englobe à la fois la structure de l'esprit et la forme de la recherche et les techniques utilisées pour mettre en pratique cet esprit et cette forme ... » (Gauthier, 2010, p.8).

Dans ce premier chapitre, il s'agira du cadre méthodologique de notre recherche. Il est construit en cinq (5) points pour présenter en détails nos choix méthodologiques dans l'ordre suivant :

Le premier point (cf.1) s'ouvrira avec la présentation du contexte politique et médiatique de la recherche, où nous reviendrons sur les moments marquants de l'événement, « le Hirak », et l'évolution de la presse écrite algérienne qui constitue le terrain de notre investigation.

Le deuxième point (cf.2) reprendra en détails la construction du corpus : du choix des journaux en question, jusqu'à la présentation des articles qui le composent.

Le troisième point (cf. 3) sera réservé au fil méthodologique à suivre dans l'analyse du corpus d'étude. Il s'enchaînera donc par l'exposition de la technique d'investigation, de la méthode d'analyse (qualitative ou quantitative), et de la grille d'analyse.

Nous mentionnerons dans le quatrième point (cf.4) les difficultés rencontrées lors de la réalisation de cette recherche.

Le dernier point (cf.5) sera quant à lui récapitulatif pour synthétiser les composants définitoires (problématique, corpus, et protocole de recherche) de cette recherche scientifique.

1. Contextualisation

Comme nous l'avons mentionné au départ (cf. intro., p.3), le corpus journalistique recueilli pour cette étude, est relatif au déclenchement des revendications algériennes du 22 février 2019. Ainsi, il est nécessaire de présenter le contexte dans lequel s'inscrit notre recherche, en présentant en premier lieu, les repères historiques de cet événement inédit en Algérie, et en second lieu, notre champ d'investigation, à savoir la presse écrite.

1.1. Le Hirak ?

Le « Hirak » est un mot de l'arabe classique, signifiant étymologiquement « mouvement ». Il est apparu en 2007 au Yémen avec le mouvement sudiste « le Hirak Al-Janoubi », et repris en 2016 par les manifestants marocains du Rif pour désigner leur protestation sociale et politique « El-Hirak el-cha'bi fil Rif ». En février 2019, il renvoie à une série de marches pacifiques « Silmiya » en Algérie, qui se renouvellent tous les mardis (pour les étudiants) et les vendredis, pour rejeter le 5^e mandat de l'ancien président de la république Abdelaziz Bouteflika,

et réclamer le départ de son régime. Cette révolution citoyenne, d'une ampleur inédite en incluant toutes les classes sociales (hommes, femmes, jeunes, enfants, vieux et vieilles), dure plus de 50 vendredis qui s'étendent du 22 février 2019, au mois de mars 2020.

Ci-dessous quelques dates importantes qui ont marqué cet événement, présentées selon un ordre chronologique :

- Le 22 février 2019 est le premier vendredi où des dizaines de milliers d'Algériens sont sortis dans les grandes villes du pays contre le 5^e mandat, suite à des appels anonymes lancés sur les réseaux sociaux.
- Le 01 mars 2019 (le deuxième vendredi), les manifestations se poursuivent par des millions de citoyens algériens à l'échelle du pays tout en entier. De son côté, Bouteflika s'engage officiellement le 03 mars, et dépose le dossier de sa candidature à la présidentielle du 18 avril 2019.
- Le 11 mars, Abdelaziz Bouteflika retire sa candidature et reporte l'élection présidentielle pour élaborer un nouveau projet de Constitution prolongeant ainsi son 4^e mandat. Cette prolongation a provoqué dans le quatrième vendredi, la protestation des millions d'Algériens de toutes catégories sociales.
- Le 02 avril, Bouteflika annonce sa démission, après la déclaration du général Gaid Salah qui exige l'application « immédiate » de l'article 102 de la Constitution. Suite à cette décision, l'Algérie passe par une période de transition présidée par Abdelkader Bensalah, destiné à la préparation de l'élection présidentielle fixée le 4 juillet, mais qui est annulée peu après, faute de candidats. À la continuité des manifestations aux cris de « *Itahaou gaâ* » (qu'ils s'en aillent tous), plusieurs membres de l'ancien système politique et des hommes d'affaires accusés de corruption, sont arrêtés et renvoyés devant la Cour suprême, dont les figures les plus importantes sont Ali Haddad, les frères Kouninef, Saïd Bouteflika, le général Mohammed « Tewfik » Médiène, Athmane « Bachir » Tartag, Louisa Hanoune, Abdelmalek Sellal, Ahmed Ouyahia, et Abdelghani Zaalane.

Les marches continuent durant tout l'été, et de nouvelles personnalités nationales indépendantes parmi lesquelles Ahmed Taleb Ibrahim, Mouloud Hamrouche et Djamila Bouhired, sont convoqués par Abdelkader Bensalah qui propose la création d'une instance de « dialogue ».

- Après avoir fixé la nouvelle élection présidentielle pour le 12 décembre, la campagne électorale des cinq candidats (Ali Benflis, Abdelmadjid Tebboune, Azzedine Mihoubi,

Abdelkader Bengrina, et Abdelaziz Belaid) qui débute le 17 novembre, est fortement rejetée par les citoyens en contestant la candidature de ces anciens gouvernants issus du même système.

- Le 12 décembre, à la tenue du scrutin présidentiel avec un taux de participation qui représente moins de la moitié de la population (41,9 %), Abdelmadjid Tebboune est élu par 58,1 % des suffrages exprimés au premier tour, et devient officiellement président de la République algérienne démocratique et populaire le 19 décembre 2019. En février 2020, il déclare que le 22 février sera une date à fêter tous les ans en tant que « Journée nationale de la fraternité et de la cohésion entre le peuple et son armée pour la démocratie ». Les activistes du Hirak, quant à eux poursuivent leurs marches pacifiques pour un « état civil et non militaire » fondé sur des principes démocratiques, malgré la baisse de la mobilisation populaire. Ces manifestations sont suspendues en mars 2020 en raison de la pandémie du Covid-19.

Le traitement médiatique – particulièrement celui de la presse écrite – a pris de l’ampleur quelques jours après les premières protestations des Algériens. Durant cette crise politique, une journée de protestation des journalistes est mobilisée face aux pressions et à la censure pratiquée sur le secteur médiatique pour réprimer tout soutien au Hirak. L’enlèvement du directeur *EchorouknewsTV* Ali Fodil par des agents des forces de sécurité, en est l’exemple. Le 05 octobre 2019, une autre journée de protestation contre l’élection présidentielle de 12 décembre, marquée par la violence contre les journalistes, particulièrement du champ audiovisuel à l’instar de Mohammed Djerrada de la chaîne *El Hurra*. Il s’ensuit aussi, des poursuites judiciaires de près de quatorze journalistes de la presse écrite tels que Rabeh Karèche, Hassan Bouras, et Mohamed Mouloudj, arrêtés par les forces de l’ordre pour diffusion de fausses informations, et atteinte à l’intégrité de l’unité nationale (« une presse libre », 2022).

Cet épisode historique de l’Algérie sur lequel porte notre recherche, nous incite à revoir la relation entre la politique et le secteur médiatique dans ce pays. Nous allons donc nous intéresser à cette relation, en projetant notre attention sur l’évolution de la presse écrite.

1.2. La presse écrite algérienne

Nous allons présenter le champ de la presse écrite en Algérie selon trois périodes qui ont marqué son évolution à travers l’histoire, à savoir la période coloniale, l’après colonisation, et enfin, la période qui a suivi les événements d’octobre 1988.

1.2.1. Pendant la période coloniale

L'apparition de la presse écrite en Algérie remonte à la période coloniale qu'a connu le pays pendant un siècle et trente-deux ans. En effet, le premier titre publié en Algérie est L'Estafette d'Alger dont deux numéros seulement ont été publiés pendant le débarquement de l'armée française à Sidi Fredj en juin 1830. On assiste là, à la création de la presse officielle : en janvier 1932, « Le Moniteur algérien » vit le jour après la décision du baron Louis-André Pichon, conseiller d'État, de publier les lois, les actes et les ordonnances du gouvernement de la régence. Pendant les deux premières années de sa parution, il fut rédigé par les autorités militaires. Il vient ensuite Adrien Berbrugger, qui fut son rédacteur en chef et qui développât ce journal en lui donnant plus de richesses quant aux informations, traitant des débats sur l'Algérie et s'intéressant à la culture. C'est en 1958 que le Ministère de l'Algérie et des colonies le supprimât.

« Le Moniteur Algérien » était le seul journal autorisé par les autorités françaises jusqu'aux années 1838, où fut créée la presse régionale fondée par Auguste Bourget en créant le journal « Al-Akhbar » (les nouvelles) à Alger. Il s'ensuit après 5 ans, la création de quelques journaux en hebdomadaire en bénéficiant des abonnements-souscription.

La période de 1882 à 1940 se caractérisait par la publication des journaux en arabe. Au début, ils étaient en partie en arabe, publiés par des Français. Ensuite, grâce à la présence des journaux égyptiens et tunisiens en Algérie, le premier quotidien algérien en langue arabe « El Farouk » fut créé en 1913. La majorité des journaux de cette période ont été aussitôt arrêtés.

Vers les années 1920, la presse nationaliste se développe avec des journalistes intellectuels comme l'Emir Khaled en créant le journal « El Ikdam » dont la ligne éditoriale est pour l'islam et contre l'assimilation. Après le fondement de l'association des Oulémas Musulmans Algériens par Abdelhamid Ben Badis, de nouveaux titres ont été publiés : « El Mountakid » (le Critique, en français) en 1925, et « El Shihab » (le Célèste, en français) en 1931. À ses débuts, cette presse totalement arabophone, réclamait particulièrement la sauvegarde des valeurs de l'Islam et de la langue arabe comme signes identitaires, ainsi que la séparation de la religion de la politique. Mais dès les années 1936, elle a pris une autre forme explicitement anticolonialiste, qui revendique l'indépendance de l'Algérie. Les journalistes sont devenus ainsi plus engagés.

Cette attitude revendicative de la presse algérienne sous le nom de « la presse indigène » a touché également les journaux francophones comme « L'Algérie Libre », « Liberté »,

« Défense », et « Alger républicain ». Plusieurs journalistes et intellectuelles francophones dont les plus reconnus sont Albert Camus, Mouloud Feraoun, et Mohamed Dib, dénonçaient les inégalités du colonialisme dans toutes leurs formes. Après les années 1945, les répressions sont accentuées sur ces journaux qui étaient jusque-là un lieu d'engagement politique. La presse écrite contribua ainsi à éveiller chez les Algériens une prise de conscience de la nécessité de révolter pour libérer leur nation.

1.2.2. Après l'indépendance

Dès juillet 1962, le président de l'exécutif provisoire interdisait la diffusion de la presse coloniale. Cette première phase entre 1962-1965 qui coïncide avec la période de transition dirigée par Ben Bella Ahmed, est marquée par la nationalisation de tous les titres de presse. Dans ce contexte, des journaux nationaux voient le jour tels que « Révolution Africaine », « Echaab », « El-Djournhouria », « En-Nasr », et « Révolution et Travail », en s'intéressant à des sujets divers.

De 1965 à 1976, « *la presse algérienne se présente comme un champ contrôlé par le pouvoir politique* » (Mostefaoui 1986, p. 283). Elle apparaît sous le contrôle sévère de deux parties : l'Etat et le FLN. La première à travers le ministère de l'information et de la culture et par l'ANEP (Agence Nationale de communication d'Édition et de Publicité) créée en 1967. La seconde, par son journal « El Moudjahed » créé en 1956, et qui suit la même idéologie de l'État. Entre les années 70 et 77, la presse écrite algérienne vit une période où les libertés d'expression se sont très réduites. Avec l'arabisation des quotidiens en langue française, les lecteurs francophones se trouvaient ainsi obligés de lire « El Moudjahed » comme le seul journal publié en langue française mais toujours tributaire de la politique du parti unique. Nous déduisons donc que les journalistes n'exprimaient aucune critique envers le pouvoir, la presse avec son caractère monopolistique n'était qu'un moyen de défense des principes socialistes de l'économie algérienne.

Quelques faits marquants ont influencé les médias qui, pendant cette époque-là, ne comptaient qu'une seule chaîne de télévision, et de radio, et six journaux en langue arabe et française. D'abord, l'adoption de la nouvelle Constitution déclarée en 1976 indiquant « *le droit à une information totale et objective* ». De plus, la multiplicité des journaux publiés (nationaux/régionaux, arabophones /francophones), créant ainsi une concurrence qui a conduit à l'amélioration de la qualité du contenu et de la présentation.

Nous ne pouvons réellement parler du changement au sein de ce secteur qu'à la fin des années 1980. Les émeutes d'octobre 1988 ont déclenché des bouleversements et des transformations politiques sur le champ médiatique, et ont mené à l'apparition du multipartisme en 23 février 1989.

1.2.3. Après les événements d'octobre 1988

Durant les années 80, l'Algérie a vécu un déclin de la situation socio-économique—une période présidée par Chadli Bendjedid- résultant de la chute du prix des hydrocarbures, du taux élevé de chômage et de dette extérieure, et bien d'autres facteurs qui concernent le système dirigeant à cette époque-là. Des contestations violentes et tragiques se déclenchaient le 05 octobre 1988 donnant lieu à l'adoption du multipartisme, et à l'ouverture aux libertés démocratiques. Ces mesures entraînent une mutation de la presse entre les périodes précédentes et celles qui vont suivre « *force est d'admettre que le paysage de la presse écrite depuis 1990, par sa liberté de ton, sa pluralité et son extrême diversité, est radicalement différent de ce qu'il était à l'époque du parti unique.* » (Cheurfi, 2010, p.40)

La liberté de l'information et la configuration du champ médiatique au niveau de la presse écrite est survenu après la révolte des journalistes algériens qui, en créant le Mouvement des Journalistes Algériens (MJA), critiquaient la situation des organes de la presse en s'adressant à « *L'opinion publique nationale et internationale qu'ils ont été et sont toujours interdits d'informer objectivement des faits et événements qu'a connus le pays, notamment depuis l'explosion populaire du 5 octobre* » (cité par Labter 2020, p.122). En effet, la déclaration la plus marquante est celle du 10 octobre 1989 qui a eu lieu après la mort d'un collègue à Alger. Un groupe de journalistes condamnent la censure pratiquée sur leur métier et réclament la liberté de l'expression :

Nous, journalistes algériens, réunis à Alger le 10 octobre 1988 à 10heure :

[...Sommes toujours interdits d'informer objectivement des faits et événements qu'a connus le pays, notamment depuis l'explosion du 05 octobre. Dénonçons l'utilisation tendancieuse, faite en ces circonstances graves, des médias nationaux et ce, au mépris de toute éthique professionnelle et du droit élémentaire du citoyen à l'information.

[...demandons l'établissement des libertés démocratiques dans leur totalité, seules garantes d'un large débat national dans lequel l'ensemble des masses populaires pourra s'exprimer autour de leur avenir (Ibid., pp. 122-123).

Cette déclaration qui reflète le positionnement des journalistes algériens contre le contrôle politique des moyens de l'information par le FLN, représente la première tentative vers une

rupture des médias avec le pouvoir politique. Ainsi, les journalistes sont devenus « *les premiers représentants de ce qu'on a appelé depuis "la société civile", à prendre une position publique dans la nouvelle conjoncture qui s'annonçait* » (Benzelikha, 2005, p.26)

Vouloir s'autonomiser de la partie politique au sein du secteur médiatique a provoqué une réaction favorable quant à la démocratisation du champ politique algérien. Cet engagement a conduit à la nouvelle constitution de février 1989 permettant la création de nouveaux partis politiques, et l'annonce de la loi relative à l'information qui fixait « les règles et les principes de l'exercice du droit à l'information ».

Les mesures prises par le chef de gouvernement Mouloud Hamrouche dans le cadre de l'ouverture médiatique à travers la loi sur la presse, ont donné naissance à la presse privée et indépendante tels que les journaux arabophones « Echorouk » et « El-Khabar », ou les francophones « El-Watan », « Liberté », et « Le Soir d'Algérie ». Ainsi, à partir de cette date-là, le champ médiatique algérien se caractérise par :

Les titres publics appartenant à l'état- les titres des partis politiques, organes partisans- , les titres privés subdivisés en titres créés par des particuliers et ceux créés par des collectifs de journalistes dans le cadre de la circulaire du chef du gouvernement. Ces derniers titres seront connus sous le nom 'd'indépendants' (Benzelikha, 2005, p.27)

À l'image de cette diversité de titres grâce à l'article 14 « l'édition de toute publication périodique est libre », les journaux arabophones et francophones apparaissent en plusieurs versions : quotidiens, hebdomadaire, bimensuelle ou mensuelle. Sur le plan quantitatif, le taux de tirage s'est élevé, et sur le plan qualitatif, la variété des rubriques (sport, culture, économie, religion, politique, etc.) marque de plus en plus les journaux de différentes lignes éditoriales.

Cette première loi pluraliste qui a mené à l'institution du Conseil supérieur de l'information ayant pour mission d'organiser la profession du journalisme, a été critiquée par plusieurs journalistes (Brahimi,1990). Elle établit par la plupart de ses lois des dispositions pénales sévères envers les journalistes qui, en diffusant des informations considérées comme « erronées » ou « touchent à la sûreté de l'État et à l'unité nationale », risquent de peine de prison. La presse privée était donc en mode d'ouverture contrôlée. Toutefois, cela n'a pas empêché les journaux de ce secteur de s'imposer dans le marché malgré les contraintes qu'il subissait après l'interruption des élections législatives (1991) par le courant islamiste. La décennie noire vécue entre les années 1992-2002 a conduit à une série d'assassinats et

d'enlèvement des journalistes émanant surtout de la presse écrite privée, et a eu donc un impact sur la presse que la partie politique a vite repris en main.

Pendant les années 2000, le nombre de quotidiens – avec une dominance des titres arabophones – continue à progresser. Contrairement à la presse écrite privée, le tirage des journaux de la presse dite « gouvernementale » (le porte-parole de l'État), devient de plus en plus en baisse (12000 pour les quotidiens diffusés en langue arabe et 20000 les francophones tels El Moudjahid, et Horizons). Dans cette mesure, les quotidiens privés attirent le plus grand nombre de lectorat algérien selon le classement réalisé en 2010 par un l'agence « Média sens » qui confirme la dominance d'*En-Nahar*, *El Khabar*, *Echourouk*, *El Watan*, *Le soir d'Algérie* et le *quotidien d'Oran*.

L'évolution de cet organe médiatique (la presse écrite) continue avec la loi organique n°12-05 sur l'information, lancée en 2012, qui assure la sécurité juridique aux entreprises de la presse privée. Il vient avec cette loi le remplacement du conseil supérieur de l'information par le conseil supérieur de l'éthique et de la déontologie du journalisme, la mise en place de l'autorité de régulation de la presse écrite, de l'activité audiovisuelle et aussi des médias électroniques.

Quoique l'article 54 de la Constitution vise à garantir la liberté d'expression pour les journalistes, cette profession est encore confrontée aux censures et aux répressions quant au contenu publié. En effet, le classement mondial de la liberté de la presse établi par Reporters sans frontières (RSF) en 2023, place l'Algérie au 136^e rang/180 pays, figurant ainsi dans la 4^e catégorie de la presse signalée en « situation difficile ».

Après avoir présenté le contexte de cette recherche, il sera question dans le point suivant, de nous détailler dans la construction du corpus d'étude.

2. La présentation du corpus

Le corpus est le point central de toute recherche scientifique quelle que soit sa démarche méthodologique. En sciences du langage, la réalité langagière qui est très vaste pour être envisagée dans sa totalité, impose à l'analyste d'étudier les différents faits linguistiques à travers des échantillons représentatifs. Le corpus est ainsi considéré comme « *une collection de données langagières qui sont sélectionnées et organisées selon des critères linguistiques et extralinguistiques explicites pour servir d'échantillon d'emplois déterminés d'une langue.* » (Habert, 2000, p.13)

Le recours incontournable au corpus s'explique par son rôle à apporter des réponses aux questionnements liés à la problématique de départ :

Si le corpus échantillonné est construit dans un but donné, il est assujéti à une hypothèse de travail, [...] Le corpus devient alors un lieu d'expérimentation : il permet « i) de déterminer à volonté la production du phénomène ; ii) d'isoler les effets des différents paramètres constituant le phénomène. À l'aide de ce montage, on doit pouvoir corroborer ou infirmer une hypothèse précise. (Doualan, 2018, p. 2)

C'est pour dire que le corpus en tant qu'un ensemble de données linguistiques de différentes formes (textes écrits/oraux, images, observations empiriques, etc.), devient un objet d'analyse qui se construit selon la problématique posée par le chercheur et ses hypothèses, ainsi que les objectifs à atteindre.

Pour la constitution de notre corpus, notre attention s'est dirigée vers deux quotidiens indépendants, en l'occurrence El Watan et le Quotidien d'Oran. Nous présentons les justifications de ce choix dans ce qui suit.

2.1. Choix des journaux

La configuration du secteur médiatique algérien à travers la création de la presse privée a donné plus au moins d'autonomie aux journalistes de couvrir l'actualité du pays. De ce fait, nous avons opté pour le choix d'El Watan et du Quotidien d'Oran, placés en tête de la presse francophone en Algérie d'après un classement réalisé en 2010 par l'agence de conseil en publicité média et hors média « Media Sens », et une enquête de terrain récente, menée par le chercheur Benmansour (2019).

L'observation de ces deux quotidiens durant la période des mobilisations citoyennes du 22 février, nous a révélé en tant que chercheur en analyse du discours, une production langagière pertinente pour effectuer une analyse argumentative. S'intéressant à l'éditorial qui évoque le positionnement du journal, Bouzeghrane (2019, paragr. 2) rapporte les propos du co-fondateur d'El Watan qui affirme qu'« *El Watan est un journal de résistance, de combat et qui porte des valeurs* » qui « *a construit sa crédibilité, bâti son entreprise tout en gardant la volonté de défendre la démocratie et les sensibilités démocratiques en Algérie* ». L'intérêt accordé par ce journal aux questions de la démocratie en traitant des différents événements politiques algériens, justifie notre choix.

Le Quotidien d'Oran quant à lui, s'oriente vers une ligne éditoriale plus distanciée envers les sujets politiques, en refusant d'imposer une direction au lectorat :

Le QUOTIDIEN D'ORAN a été construit pour qu'il ait comme socle et toit la dextérité de s'éloigner des gesticulations politiciennes et des opportunistes et il a pu ainsi permettre à tous les bords de s'exprimer sans que son lectorat soit prisonnier des recommandations voilées et intéressées. Il n'a de préoccupation principale et de concrète mission que celle de dépeindre les réels faits et gestes avérés d'une société sans imposer les déductions fabriquées pour que son lectorat soit seul juge à décider du chemin à prendre par son pays. (Benabbou, 2019, paragr. 3).

Cela nous a motivé à examiner les stratégies argumentatives déployées dans les éditoriaux de ce journal, qui suppose avoir une position « neutre » selon la déclaration de son directeur. Cette ligne éditoriale permet d'enrichir notre analyse des indices de l'effacement énonciatif.

Nous allons présenter dans ce qui suit les détails qui définissent ces deux journaux depuis leur première apparition.

2.1.1. El Watan

Le journal El Watan (La Patrie) est un quotidien algérien d'expression francophone, fondé le 08 octobre 1990 par un groupe d'anciens journalistes du quotidien El Moudjahid. Ces journalistes sont regroupés dans la SPA El Watan, dès la création de la presse privée et indépendante en Algérie après la loi n° 90-07 de 03 avril 1990. Ainsi, son titre est accompagné du sous-titre « Quotidien Indépendant ». Son logo est le suivant :



Figure 7: Le logo du journal El Watan

Ce quotidien francophone est considéré comme l'un des journaux les plus influents en Algérie. D'ailleurs, d'après un classement réalisé en 2010 par un l'agence « Média sens » lors d'une conférence de presse, le journal El Watan est le quatrième quotidien le plus lu en Algérie après les journaux arabophones : En-Nahar, El Khabr et Echourouk et le premier dans la presse française. En 2016, malgré la baisse de la diffusion des titres nationaux, El Watan reste le premier tirage francophone du pays avec 90 000 exemplaires par jour et un bouillon de 20% en moyenne. Son directeur Omar Belhouchet a reçu également la Plume d'or de la liberté en 1994 décerné par l'association mondiale des journaux.

Le journal affirme sur son site officiel que sa ligne éditoriale se base « *sur un traitement objectif de l'information, en développant des analyses pertinentes, une vérification rigoureuse des informations publiées et un souci constant d'ouverture à l'ensemble des sensibilités politiques du pays, notamment celle de l'opposition démocratique* » (El Watan, Qui sommes-nous ?). En effet, son combat pour les libertés, et son ouverture envers les différents événements politiques en Algérie (Benamar, 2021), a été la raison principale derrière plusieurs censures qu'a subi ce journal particulièrement pendant les années 90 (« Reporters sans frontières », 2018).

Le 02 janvier 1993, après la publication d'un article sur l'attentat contre la caserne de Ksar El Hirane, le quotidien a été suspendu pendant 15 jours. Son directeur Omar Belhouchet, l'auteur de l'article Nacera Benali, et quatre autres journalistes d'El Watan, ont été mis en prison durant quatre jours, car accusés d'une atteinte à la sûreté de l'Etat, aux corps constitués et au moral des troupes.

Une deuxième suspension pour 15 jours en décembre 1994, suite à la révélation du marché des hélicoptères français par l'armée algérienne. Cela a été considéré comme une violation de l'arrêté adressé aux éditeurs de la presse le 07 juin 1994, qui indiquait un embargo sur l'information sécuritaire.

En 1996, en créant des « comités de lecture » chargés de contrôler le contenu des journaux, El Watan est censuré à deux reprises en publiant des articles qui dévoilent les massacres des citoyens, puisqu'il s'agit des informations non confirmées officiellement.

Après l'annulation de « ces comités de lecture » par l'ancien chef de gouvernement Ahmed Ouyahia en janvier 1998, une suspension très marquante dans l'histoire de ce journal qui a duré un mois, en raison de la publication des documents lourds sur des personnalités politiques importantes comme l'ancien conseiller du président Zeroual, et Mohamed Betchine. Ainsi, le 14 octobre 1998, des quotidiens privés, entre autres El Watan, La Tribune, Le Soir d'Algérie et Le Matin ont été soumis à un délai de quarante-huit heures, avertis par les imprimeries étatiques afin de régler leurs créances.

Encore plus récemment, en septembre 2020, suite à un article publié sur la fortune des enfants de l'ancien chef de l'ANP, Ahmed Gaïd Saleh, intitulé « *les détails d'une fortune à l'ombre de général* », le journal a été privée de la publicité publique « *je confirme que le journal a été privé de publicité publique après la publication de cet article. C'est comme à l'époque de Saïd et Abdeleziz Bouteflika. Ce sont les pressions et les chantages intolérables* » a indiqué le directeur

d'*El Watan*, Tayeb Belghiche » (« le journal a été privé de publicité publique », 2020, paragr. 2). Dans ce sens, le journal rappelle sa ligne éditoriale pour infirmer les reproches pour atteinte à l'image de l'ANP :

L'une des grandes lignes éditoriales de journal avant même son lancement (Ammar Belhimer, l'actuel ministre de la communication, peut en témoigner) est de considérer l'armée nationale populaire comme étant la colonne vertébrale de l'état algérien et la principale institution garante de l'état de droit. (Ibid.).

Malgré ces censures et les harcèlements politico judiciaires, *El Watan* reste « *un lieu de débat et de réflexion pour les intellectuels algériens et une tribune permanente de discussion des questions de démocratie et des choix économiques et sociaux du pays.* » (*El Watan*, « Qui sommes-nous ? »)

L'amélioration de ce quotidien est aussi marquée au niveau d'impression en ayant des rotatives en couleur en partenariat avec *El Khabar*. Au niveau d'édition, le journal publie trois suppléments hebdomadaires en créant sa propre agence de publicité : le premier lancé le 14 novembre 2004, consacré à la télévision mais il a été remplacé par un autre *Arts et lettres*. Le deuxième supplément en février 2005 sous l'intitulé *El Watan Économie*. Et enfin *El Watan Immobilier* sorti le 05 février 2006. Il propose également une édition du week-end intitulé *El Watan Week-end* parue pour la première fois le 19 mars 2009, et des versions régionales pour le centre, l'est, l'ouest et le sud du pays (*Alger infos*, *Blida infos*, *Constantine infos*, *Chlef info*, *Sud info*...). *El Watan* est le premier journal algérien se dotant d'un site internet *El Watan-dz* lancé en 1997. À partir de 2010, il offre à ses souscripteurs de télécharger gratuitement la version papier en format PDF.

En ce qui concerne le classement et la hiérarchisation de l'information, *El Watan* contient plusieurs rubriques qui s'intéressent aux différents domaines dans tout le territoire national : Actualité, Economie, Santé, Culture, Internationale, Sport, Jeux et détente, Epoque, Alger info, Kabylie info, Oran événement, Portrait, Contribution, C'est l'été, Etudiant. Outre ces rubriques, le journal publie quatre chroniques :

- ***L'édito*** – que nous présenterons dans ce chapitre méthodologique – rédigé souvent par le directeur du journal.
- ***Point Zéro***, une chronique qui se trouve en bas de la dernière page sous forme de deux colonnes. Elle est assurée par Chawki Amari, un journaliste reporter, caricaturiste et chroniqueur algérien.

- *Repères éco*, une chronique dédiée à l'économie par le spécialiste dans ce domaine Abdelhak Lamiri. Elle se trouve dans la page consacrée à la rubrique Economie.
- *On vous le dit*, un espace de rédaction qui évoque des brèves, d'informations insolites et d'indiscrétions. Il est situé à la partie gauche dans la page consacrée à la rubrique Epoque.

En 2009, ce quotidien publie également les caricatures de Hichem Baba Hmed (le Hic) en haut de la dernière page du journal. Ce caricaturiste a été également censuré plusieurs fois à cause de ses dessins qui dénoncent les problèmes de la société algérienne avec un caractère humoristique.

Nous passons maintenant au deuxième quotidien choisi pour cette étude, le Quotidien d'Oran.

2.1.2. Le Quotidien d'Oran

Le Quotidien d'Oran est un journal algérien francophone fondé le 14 décembre 1994 dans la région de l'ouest algérien à Oran. Trois (03) ans après sa parution, il est devenu un quotidien national imprimé dans les trois grandes villes de l'Algérie : Oran (lieu d'édition), Alger (capitale), et Constantine (capitale de la région est).



Figure 8: Le logo du Quotidien d'Oran

Ce journal a lancé son site *Le Quotidien d'Oran* en 2001, dont la structuration de l'information est simple et classique. Il offre à ses lecteurs la possibilité d'accéder en ligne aux articles de ce journal, ou de télécharger gratuitement l'intégralité des articles publiés en PDF.

Le Quotidien d'Oran est paru après l'ouverture du champ médiatique algérien qui permettait la diffusion d'une information plurielle sans la soumission du pouvoir. La société éditrice de ce journal (société par actions) se caractérise par une grande diversité sociale, elle rassemble quatre-vingt-quatre (84) actionnaires issus de sphères politiques, professionnels, géographiques

et ethniques divers, chacun d'eux ne peut disposer plus de 10 actions, afin de lutter contre toute volonté de dominer le journal par une partie quelconque :

Benabbou a-t-il fait en sorte que l'actionnariat soit le plus diversifié possible « Pour éviter la constitution d'une majorité ou une concentration du capital pouvant induire une mainmise sur le journal, nous avons décidé que les actions ne seraient cessibles qu'à l'entreprise, afin de consolider son capital social. » indique-t-il. (« Edition gagnante », 2006, paragr. 4)

En 2006, ce quotidien était classé selon le Ministère de la communication algérienne, comme le premier journal francophone algérien, et le deuxième de toute la presse nationale derrière El Khabar avec un taux de tirage de 149 900 exemplaires par jour. Actuellement malgré qu'il soit devancé par El Watan, il reste l'une des références de la presse nationale, par la qualité de sa production journalistique et rédactionnelle.

La position du Quotidien d'Oran est neutre, et se veut objective :

Le Quotidien d'Oran peut se prévaloir d'un large électorat grâce à une ligne éditoriale « privilégiant l'information sur le commentaire, et évitant, autant que faire se peut, les partis pris ». Nous ne sommes ni d'est, ni d'ouest, ni de gauche, ni de droite, insiste Benabbou. Nous sommes estimés aussi bien par l'opposition que par le pouvoir. (Ibid.).

Ainsi, sa ligne éditoriale est définie par un équilibre entre le pouvoir et les opposants en restant objectif et en recherchant la vérité :

[..] fondamentalement, nous nous refusons d'imposer une direction à notre lectorat. Je suis convaincu en définitive que notre progression, que tout le monde s'accorde à dire qu'elle est spectaculaire, est due au fait que chacun se retrouve dans Le Quotidien d'Oran. Ma première préoccupation en tant que responsable de cette ligne est de veiller à maintenir et à sauvegarder dans le traitement de l'information ce qui est commun à tout le monde sans préjugés et sans tabous, c'est-à-dire l'intérêt commun de tous, ceux qui sont braqués à l'ouest comme ceux qui le sont à l'est, ceux qui regardent à droite comme ceux qui s'en tiennent à gauche...(Benabbou, 2005).

Ce quotidien généraliste traite de divers sujets qui touchent plusieurs domaines : politique, économique, sportif, culturel, social, etc. En plus de ses rubriques les plus régulières et communes avec les autres journaux telles que Société, Sports, Culture, Événements et Reportage, il consacre une importance particulière à l'actualité de la ville d'Oran et sa région, à travers les deux rubriques « Oran » et « Oranie ». Il accorde également des espaces d'informations qui s'intéressent aux autres régions du pays « Centre » et « Est ».

Pour les articles d'opinion, le Quotidien d'Oran présente actuellement à ses lecteurs trois chroniques :

- Un éditorial publié à la dernière page du journal.
- La chronique « Raina Raikom » (Notre avis, Votre avis) initiée par le journaliste et écrivain algérien Kamel Daoud. Elle se trouve dans la rubrique « événement » et est écrite par plusieurs journalistes pour y exprimer leur point de vue – parfois avec un ton dérisoire – sur les différents faits politiques et sociaux en Algérie.
- La chronique « Analyse » qui se situe également dans la rubrique « événement », est rédigée par Abdelkrim Zerzouri qui fait l'analyse d'un événement politique avec une langue soignée et remarquable.

Au niveau d'édition, il est célèbre par son édition du jeudi. Cette édition est réservée aux débats et à l'analyse des sujets importants, par des journalistes intellectuels « *Quotidien régional fondé en 1994 à Oran, devenu national en 1997, c'est désormais le premier quotidien francophone du pays. Sérieux, surtout lu par les cadres, il rassemble les meilleures signatures de journalistes et d'intellectuels d'Algérie dans son édition du jeudi* » (« Le Quotidien d'Oran », 2015). Par ailleurs, afin de gagner un grand nombre de lectorat de toutes catégories, ce journal publie quatre suppléments pour apporter des informations approfondies dans certains domaines :

- **Le Supplément Automobile**, qui traite des informations relatives aux nouveautés, aux techniques et au marché automobile.
- Le deuxième supplément intitulé « **Supplément autour du monde** », où le journal s'ouvre à l'international, il permet donc au lecteur de découvrir l'actualité du monde.
- Le troisième supplément est spécialisé en **économie**. Il présente aux lecteurs des études et des analyses récentes et approfondies dans ce domaine. Il réalise également des interviews avec des acteurs économiques qui permettent de mieux renseigner le lectorat sur l'actualité économique.
- Le dernier supplément est « **les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication** » qui attire particulièrement la catégorie des jeunes lecteurs. Il s'intéresse aux informations sur les différents moyens technologiques (outils informatiques, télévision, téléphonie, etc.)

2.2. Présentation des articles

À partir des journaux présentés ci-dessus, nous avons recueilli un corpus composé de trente (30) éditoriaux (15 du journal d'El Watan, et 15 du Quotidien d'Oran). La collecte des articles est effectuée à travers la version numérique des journaux, en accédant à leur page d'archives sur leurs sites officiels. En ce qui concerne le journal El Watan, l'accès en ligne à ses archives se fait par abonnement, contrairement au Quotidien d'Oran qui est gratuit.

La constitution de notre corpus répond à trois critères importants qui justifient notre choix :

- **La clôture**, en choisissant un ensemble d'articles clos, de deux quotidiens francophones algériens, publiés uniquement durant l'année 2019, dans une période qui s'étend du 23 février à la fin de décembre 2019.
- **L'homogénéité**, nous nous sommes intéressée aux articles qui portent seulement sur le Hirak algérien. Ces articles relèvent d'un genre particulier de la presse écrite, à savoir « l'éditorial » qui est « *l'article d'opinion par excellence* » (Lagardette 1994, 82). Ce choix, s'avère donc le plus adéquat pour la réalisation de cette recherche sur l'argumentation dans le discours journalistique. Reflétant l'engagement du journal en traitant souvent de grandes questions politiques, l'éditorial nous permettra de répondre à notre problématique qui s'interroge sur l'activité argumentative des journalistes d'El Watan et du Quotidien d'Oran au cours du Hirak en Algérie.
- Cette homogénéité va compléter **la représentativité** du corpus. Il ne s'agit pas d'une représentativité d'un point de vue quantitatif, mais elle est d'ordre qualitatif. L'échantillonnage restrictif des articles nous offre l'avantage d'exploiter un corpus typique et spécialisé, et donc le plus représentatif pour rendre compte du phénomène à étudier dans cette recherche, selon les hypothèses émises au départ.

Vu la publication quotidienne des éditoriaux en relation avec l'événement choisi qui a duré plus d'un an, nous avons procédé par un tri ciblé des articles qui semblent les plus riches d'un point de vue argumentatif. Nous les présentons dans les deux tableaux suivants :

Tableau 6: Les éditoriaux d'El Watan

Numéro	Titre de l'article	Date de publication	Auteur
1	Seconde indépendance	02 mars 2019	Réda Bekkat
2	Quand la révolution frappe aux portes	13 avril 2019	Ali Bahmane
3	La justice face à ses démons et ses défis	12 juin 2019	Hamid Tahri
4	Des aptitudes du nettoyeur	19 juin 2019	Nouri Nesrouche
5	La victoire de Bouteflika	30 juillet 2019	Tayeb Belghiche
6	Crise de volontés	01 août 2019	Hamid Tahri
7	Face à notre destin	05 août 2019	Hamid Tahri
8	Leçon de Khartoum	06 août 2019	Réda Bekkat
9	Sauver le FLN des usurpateurs	22 août 2019	Tayeb Belghiche
10	Le déni de la réalité économique	28 août 2019	Cherif Lahdiri
11	Le brouhaha de la parlote et la bénédiction du sage	01 septembre 2019	Hamid Tahri
12	Le système contre l'Etat	13 octobre 2019	Hamid Tahri
13	Ressac de Novembre	22 Octobre 2019	Hacen Ouali
14	Les élections et après !	16 novembre 2019	Hamid Tahri
15	Et maintenant ?	16 décembre 2019	Réda Bekkat

Tableau 7: Les éditoriaux du Quotidien d'Oran

Numéro	Titre de l'article	Date de publication	Auteur
1	Diversion	18 mars 2019	Moncef Wafi
2	Un message rassurant	30 mars 2019	Mahdi Boukhalfa
3	Les solutions existent	23 avril 2019	Mahdi Boukhalfa
4	Non, l'Algérie n'est pas le Soudan	10 juin 2019	Moncef Wafi
5	Le tour de main des mages	19 juin 2019	Abdou Benabbou
6	L'unité, première arme	23 juin 2019	Abdou Benabbou
7	Lourde léthargie	15 juillet 2019	Abdou Benabbou
8	La nécessaire mesure du drame	20 août 2019	Abdou Benabbou
9	Dommages collatéraux	26 août 2019	Mahdi Boukhalfa
10	Le système, où et quand ?	05 septembre 2019	Moncef Wafi
11	Le triangle créateur du progrès	07 septembre 2019	Abdou Benabbou
12	La définition du provisoire	14 octobre 2019	Abdou Benabbou
13	Une société et une justice indéfinissables	04 novembre 2019	Abdou Benabbou
14	Les nécessaires arguments	18 novembre 2019	Abdou Benabbou
15	La sortie du trou noir	24 novembre 2019	Abdou Benabbou

3. Méthodologie de la recherche

Le terme méthodologie, emprunté au grec, comprend : metà (« après, qui suit »), odòs (« chemin, voie, moyen ») et logos (« discours, traité »). La méthodologie de la recherche définit ainsi la manière de concevoir une étude scientifique à travers un ensemble de techniques, et de méthodes pour comprendre un phénomène spécifique, et aboutir à des résultats valides et fiables.

Dans une recherche scientifique, d'une thèse en l'occurrence, la démarche méthodologique nécessite une délimitation de trois éléments qui mettent au clair le *comment ?* de l'analyse du corpus :

- Définir la technique de collecte de données ;
- Délimiter la méthode d'analyse (qualitative ou quantitative) ;
- Présenter la grille d'analyse.

3.1. La technique d'investigation : analyse de contenu

Afin de récolter les données qui constituent notre corpus, nous avons opté pour l'analyse de contenu. À l'aide de cet outil « *Le chercheur procède donc à la classification ou à la codification dans diverses catégories des éléments du contenu analysé, avec l'intention de dégager les différentes caractéristiques et de comprendre le sens précis.* » (N'da, 2015, p.134).

L'analyse de contenu est une technique de collecte de données, à travers un examen systématique et méthodique des documents écrits ou oraux, selon des règles d'analyse précises.

Dans une perspective qualitative, cette technique permet de rendre compte de la signification sous-jacente du contenu manifeste (explicite) des données, ainsi que leur contenu latent (implicite), à travers une classification et une catégorisation des éléments constitutifs du corpus étudié (les types d'arguments, les moyens linguistiques de la subjectivité, les figures, etc.) « *quant à l'analyse qualitative de contenu, elle cherche à dégager la signification sous-jacente du ou des documents. Ainsi son objectif est de découvrir la signification du message contenu dans le document* » (Ibid.).

L'un des objectifs liés à cet outil d'investigation est « *l'analyse de stratégies, des enjeux d'un conflit, des composantes d'une situation problématique, des interprétations d'un évènement, des réactions latentes à une décision, de l'impact d'une décision* » (Compenhoudt et Quivy,

2017, p.303). L'analyse de contenu nous permet ainsi, de repérer et de classer les stratégies argumentatives selon les théories évoquées dans la première partie de cette recherche.

Au niveau de l'analyse énonciative qui comportera un aspect quantitatif, nous allons nous appuyer sur le logiciel *Tropes V8.5*.

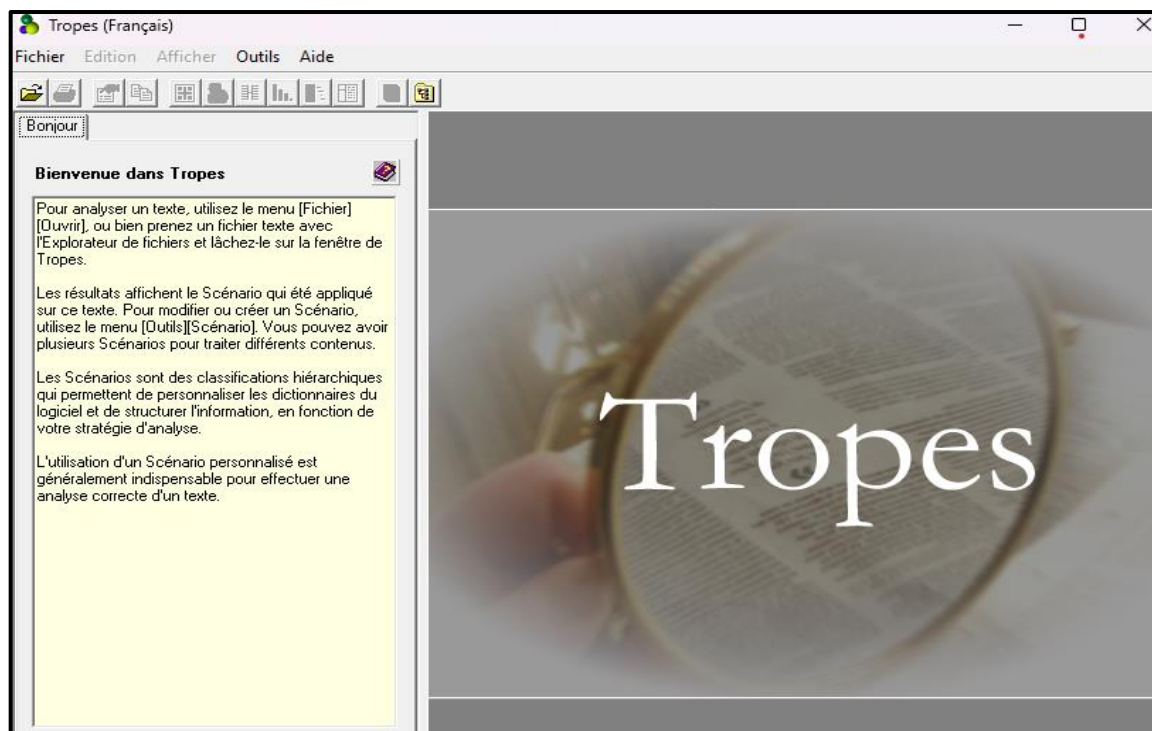


Figure 9: Logiciel Tropes V8.5 (2018)

Tropes est un logiciel d'analyse sémantique et lexicométrique développé par Pierre Molette et Agnès Landré en 1994, en se référant aux travaux de Rodolphe Ghiglione sur l'analyse de contenu (1991). Il est téléchargeable gratuitement sur le site officiel « Téléchargement du logiciel Tropes ».

Ce logiciel propose une analyse propositionnelle du discours, en traitant les différents types de fichiers : *.pdf, *.html, *.dox, *.txt, etc. Sa démarche consiste à:

- Découper le texte soumis en propositions grammaticales, et en classifications sémantiques et grammaticales des mots (verbes, substantifs, adjectifs, connecteurs, pronoms, modalisateurs) et leurs données statistiques ;
- Présenter les énoncés contenant les catégories de mots recensés ;

- Trier et regrouper les termes ayant le même univers de référence (une sorte de champs lexicaux), pour afficher les grands thèmes classés par leur ordre de fréquence ;
- Proposer le style dominant (argumentatif, narratif, énonciatif, descriptif) selon les données statistiques présentées ;
- Une présentation graphique hypertexte des résultats, en mettant en relief les extractions des mots récurrents avec les grands thèmes correspondants.

D'un point de vue énonciatif, cet outil informatique nous semble utile dans la mesure où il permet, dans la présente recherche, de repérer automatiquement les différentes catégories sémantiques des mots (pronoms et termes subjectifs), et obtenir leur taux de fréquence « *avec Tropes, le chercheur en linguistique dispose ainsi d'un outil capable d'extraire les données nécessaires pour mettre en évidence et analyser les propriétés distributionnelles des mots du point de vue de leur combinatoire sémantique, syntaxique et discursive.* » (Ghérissi, 2023, p. 02).

Les données récoltées à travers cet outil, seront ensuite soumises à une analyse de type qualitative.

3.2. Le type d'analyse : approche qualitative

Dans une démarche hypothético-déductive qui s'interroge sur les stratégies argumentatives mises en œuvre dans les éditoriaux d'El Watan et du Quotidien d'Oran, notre recherche est de type qualitatif.

L'approche qualitative en sciences humaines et sociales cherche à comprendre des phénomènes tels qu'ils se présentent dans la réalité, et en produire les sens, à travers l'observation, la description, et l'interprétation objective. Cette approche consiste au traitement des données non chiffrées (œuvres littéraires, articles de journaux, comptes rendus d'entretiens, discours politiques, programmes audiovisuels, affiches publicitaires, documents de différentes sources, etc.), basé sur la mise en relation logique des données elles-mêmes pour dégager le processus sous-jacent. Ainsi, en s'intéressant aux finalités, aux thèmes, aux idéologies, ou aux stratégies du phénomène social étudié (N'da, 2015), à l'exemple de l'argumentation, l'approche qualitative est la plus appropriée à la réalisation de notre étude.

Ce type d'analyse passe par :

- Le recueil des informations à partir d'une analyse de contenu ;
- Le classement des informations jugées pertinentes, en en dégageant les thèmes et les sous thèmes, et construire la grille d'analyse ;
- La présentation des résultats qui s'attache à analyser en profondeur les catégories regroupées dans la grille d'analyse, pour arriver enfin à une interprétation riche et détaillée.

Il est important de signaler que, dans le premier chapitre d'analyse consacré à l'étude énonciative, il s'ajoutera à ce type d'analyse (qualitatif), *le quantitatif*, en ce qu'il nous permettra de mesurer le degré de subjectivité des éditorialistes dans notre corpus.

Suivant ces étapes pour l'analyse des articles retenus, nous présentons à présent, le guide des éléments à exploiter dans le corpus d'étude.

3.3. La grille d'analyse

En vue d'une analyse qualitative de contenu, établir une grille est une étape incontournable pour organiser la démarche analytique de notre objet d'étude. Elle nous sert ainsi d'instrument méthodologique afin d'examiner le corpus d'étude, et de répondre à nos hypothèses de départ qui touchent à trois axes :

- **Hypothèse 01** : la subjectivité de l'éditorialiste ;
- **Hypothèse 02** : les types d'arguments ;
- **Hypothèse 03** : l'appel aux émotions.

La grille d'analyse qui sera notre guide de recueil de données, est fondée sur les soubassements théoriques abordés dans la première partie de cette thèse. Dans cette optique, en s'inspirant de la conception discursive de l'augmentation évoquée par Amossy (2000), qui considère le mécanisme argumentatif selon des paramètres discursifs et socioculturels (contexte communicationnel) :

Nous allons impliquer les indices énonciatifs personnels (déictiques) ainsi que les modalités énonciative (cf. chap.2) développés dans la théorie de Kerbrat-Orechionni (1980). Ces éléments nous permettront d'étudier le mode de subjectivité du journaliste à travers les traces linguistiques qui indiquent la façon dont il incarne son opinion. De même, il sera question de

mettre en avant les marqueurs qui témoignent de l'effacement énonciatif selon la conception de Rabatel (2004).

Nous nous appuyons sur les travaux émanant de la Nouvelle rhétorique (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 1970), qui constituent le fondement de plusieurs théoriciens croisant entre la rhétorique et l'argumentation tels que Breton (1996), et Amossy (2000). Dans cette perspective, Robrieux (2001) revalorise certaines notions introduites par Perleman et Olbrechts-Tyteca (Ibid.), et nous propose une grille d'arguments-types (cf. chap.3, pp. 82-91) à partir de laquelle nous pourrions déceler les stratégies argumentatives déployées dans les éditoriaux d'El Watan et du Quotidien d'Oran. Cette typologie, nous intéresse en ce qu'elle met l'accent sur les différents raisonnements logiques et empiriques qui interviennent dans le choix des arguments et des stratégies du sujet argumentant (l'éditorialiste).

Nous nous intéressons également à la visée persuasive de l'éditorial dans la recherche des stratégies argumentatives. Dans cette optique, nous précisons que nous nous penchons sur « *la visée persuasive des énoncés et non [sur les] effets obtenus, la signification d'un énoncé existant indépendamment des effets qu'il a – ou n'a pas – produits. La question de la réception ne fait pas partie de notre questionnement* » (Seignour, 2011, p. 32). Il s'agit donc d'une étude centrée sur le discours de l'instance de production (le journaliste) sans chercher à vérifier les effets obtenus, ou pas, chez l'instance de réception (le lecteur). Nous ferons appel aux moyens linguistiques qui permettent l'expression verbale de l'affectivité (cf. chap.3, pp. 97-98), ainsi qu'aux outils proposés par Plantin (1998) relatifs à la topique de l'émotion (cf. chap.3, pp.98-99). L'objectif est de repérer tous les états énonciatifs qui véhiculent l'effet pathémique visé dans le discours journalistique en question. En outre, nous invoquons le rôle des arguments de communauté, mis en avant par Breton (1996) dans ses études sur l'argumentation et la communication.

Notre grille d'analyse sera donc la suivant :

Tableau 8: La grille d'analyse

ÉTAPES DE L'ANALYSE	CATÉGORIES D'ANALYSE ET OUTILS LINGUISTIQUES
1. Analyse du dispositif énonciatif	1.1. Les déictiques : <ul style="list-style-type: none"> - Personnels - Spatiotemporels
	1.2. Les modalités énonciatives de subjectivité : <ul style="list-style-type: none"> - Modalité affective - Modalité axiologique - Modalité logique
	1.3. Stratégie de l'effacement énonciatif
2. Analyse du mécanisme de la conviction	2.1. Arguments quasi-logiques : <ul style="list-style-type: none"> - Définition - Comparaison et distinguo - Argument d'incompatibilité
	2.2. Arguments empiriques : <ul style="list-style-type: none"> - Arguments basés sur la causalité - Arguments basés sur la confrontation - Arguments basés sur l'induction - Arguments basés sur l'analogie
3. Analyse du mécanisme de la persuasion	3.1. Les indices linguistiques (lexicaux, syntaxiques, stylistiques)
	3.2. La topique des émotions
	3.3. Le recours aux arguments de communauté

4. Difficultés rencontrées lors de la recherche

Notre recherche ne va pas sans difficultés, qu'il faut citer pour justifier quelques imperfections dont nous sommes conscientes. Le recueil de données était la phase la plus complexe de notre étude. En effet, nous avons rencontré des difficultés lors du repérage des arguments déployés dans le mécanisme de la conviction, du fait de leur ressemblance. La variété des arguments à

exploiter dans la phase d'analyse, a été à l'origine de ce caractère complexe pour pouvoir distinguer entre certains arguments ayant des traits communs, et les classer dans une telle ou telle catégorie. En raison de cette proximité de critères, le repérage nous a pris une durée plus longue que celle que nous avons estimée pour la réalisation de cette étape, ce qui a allongé par conséquent, la durée de la thèse. Toutefois, nous considérons que cet aspect de recherche permettra une analyse et une interprétation plus riches.

5. Récapitulation de la méthodologie adoptée

En termes de méthodologie, nous proposons dans le tableau suivant divisé en quatre (04) lignes, et en cinq (05) colonnes, de récapituler les éléments majeurs de notre travail, à savoir la question principale de la recherche, les questions secondaires, les hypothèses, le corpus sélectionné, ainsi que le type d'analyse et l'outil d'investigation adoptés.

Tableau 9: Récapitulation du protocole du recherche

QUESTION CENTRALE DE LA RECHERCHE				
➤ Quelles sont les stratégies argumentatives mises en discours par les éditorialistes du journal El Watan et du Quotidien d’Oran pour obtenir l’adhésion des lecteurs ?				
QUESTIONS SECONDAIRES	HYPOTHÈSES	CORPUS	APPROCHE DE LA RECHERCHE	OUTIL D’INVESTIGATION
<p>2. Comment se manifeste la subjectivité du journaliste dans l’éditorial ?</p> <p>3. À l’aide de quels arguments l’éditorialiste construit-il son discours ?</p> <p>4. Dans quelle mesure l’argumentation éditoriale implique-elle l’appel aux émotions ?</p>	<p>1. <i>La subjectivité de l’éditorialiste serait mise en place par des effets de l’effacement énonciatif.</i></p> <p>2. <i>Les différents arguments rationnels seraient déployés dans le choix d’une stratégie argumentative visant la conviction</i></p> <p>3. <i>Les éditorialistes d’El Watan et ceux du Quotidien d’Oran feraient également appel aux émotions au service d’une stratégie argumentative qui vise la persuasion.</i></p>	<p>Trente (30) articles de presse écrite :</p> <p>➤ Quinze (15) éditoriaux du journal El Watan, et quinze (15) éditoriaux du Quotidien d’Oran, publiés durant la crise sociopolitique du 22 février 2019, « le Hirak ».</p>	<p>➤ Approche qualitative</p>	<p>➤ Analyse de contenu</p>

Conclusion partielle

Ce chapitre avait pour but de présenter le cadrage méthodologique de notre travail de thèse. Nous avons présenté le contexte situationnel de notre corpus en projetant notre regard sur l'actualité du Hirak de 2019, et les phases marquantes de la presse écrite algérienne, qui ont présidé à la création du secteur médiatique privé (1989). À travers cette contextualisation, nous avons mis en relief l'impact du pouvoir politique sur l'exercice du journalisme en Algérie au cours de son histoire. Cette relation entre *politique* et *presse* a motivé le choix d'un événement socio-politique (le Hirak), pour sélectionner notre corpus composé de trente (30) articles de presse écrite.

Le genre rédactionnel choisi pour cette recherche, à savoir l'éditorial, contribue à rendre compte du positionnement des journalistes algériens vis-à-vis le mouvement populaire du 22 février, et de leur discours argumentatif pour gagner l'adhésion du lectorat. Dans ce sens, les éditoriaux des deux quotidiens d'expression francophone « El Watan » et « le Quotidien d'Oran », forment notre terrain d'investigation.

Après avoir exposé une ligne de conduite et de repères structurants pour la réalisation de ce travail, notre recueil de données sera donc effectué par une analyse de contenu qui se fonde sur une grille d'analyse axée sur : les indices de la subjectivité et d'effacement énonciatif, les types d'arguments rationnels, et l'implication des émotions à visée argumentative. Les données obtenues seront ensuite soumises à une analyse qualitative, et partiellement quantitative (cf. pp.125-127), établie selon nos objectifs de recherche.

Une fois nos choix méthodologiques sont étalés et justifiés, nous passons à leur mise en œuvre, dans les chapitres suivants.

CHAPITRE 02

ANALYSE ÉNONCIATIVE DES ÉDITORIAUX D'EL WATAN ET DU QUOTIDIEN D'ORAN

Par définition (cf. chap.1, p.36), l'auteur de l'éditorial propose un point de vue qui engage l'ensemble de la communauté rédactionnelle du journal. Les marques linguistiques de l'éditorialiste dans son discours constituent donc un questionnement intéressant à étudier, pour cerner son mode de positionnement face à ce critère journalistique. Pour ce faire, ce premier chapitre analytique vise à examiner les différents procédés énonciatifs qui mettent en lumière la manière dont se manifeste la position éditoriale du journal El Watan et du Quotidien d'Oran. Nous partons ainsi graduellement, des indices formels les plus explicites de la subjectivité, à ceux ancrés dans l'implicite, et qui rendront compte de l'appel à l'effacement énonciatif.

En premier lieu, nous analyserons les déictiques personnels (cf. 1), et spatio-temporels (cf. 2). En deuxième lieu, notre analyse s'attachera à déceler toutes les marques de modalisation (cf. 3) à travers les différentes catégories grammaticales des mots (subjectivèmes), ainsi que les modalités de l'exclamation, et de l'interrogation. En troisième lieu, nous mettrons l'accent sur les procédés de l'effacement énonciatif, en analysant les tournures impersonnelles (cf.4), le discours rapporté (cf.5), et les autres emplois des guillemets (cf. 6).

1. Étude des déictiques personnels

Le premier volet d'analyse effectué, nous mène à constater l'absence de l'inscription individuelle de l'éditorialiste dans le corpus étudié. En revanche, l'identification du « nous » et du pronom caméléon « on » est révélatrice d'un engagement énonciatif implicite. À l'aide du logiciel Tropes V8.5, nous avons récolté une présentation chiffrée de nos données d'analyse :

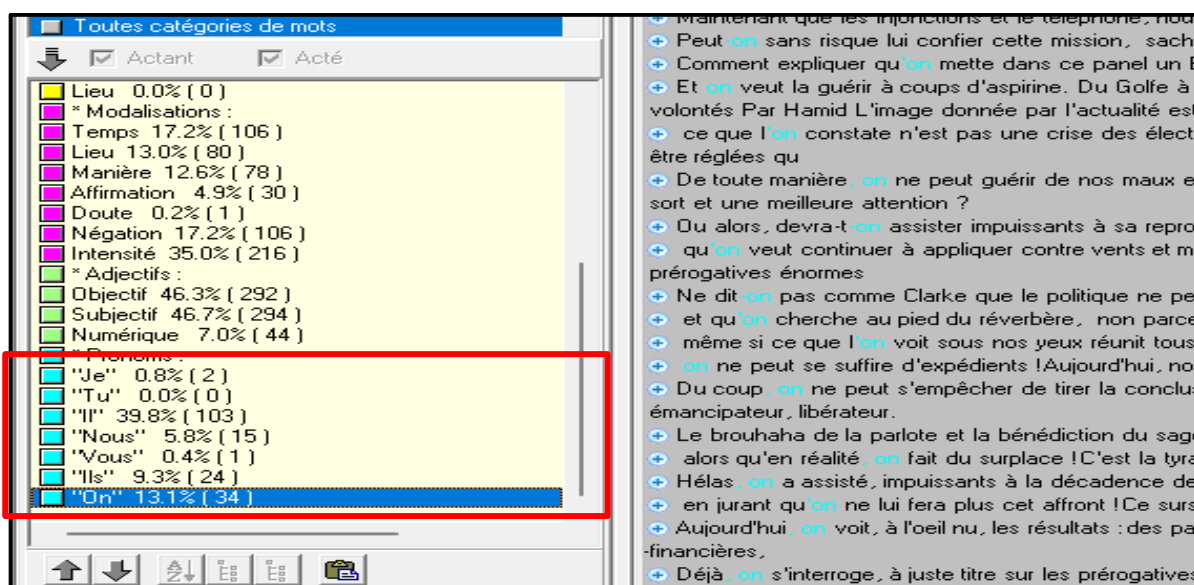


Figure 10: Les déictiques personnels dans les éditoriaux d'El Watan (Tropes)

La catégorie des mots encadrés en rouge concerne les pronoms personnels employés dans notre corpus dont nous avons signalé deux (02) occurrences du pronom « je » dans El Watan. Ces deux cas particuliers se présentent dans le discours rapporté direct « *Je ne veux pas être un trois quarts de Président* », disait-il ; « *Parce que le peuple est source de pouvoir* », *je* vais voter, dit le slogan. Le pronom « je » renvoie ainsi à son origine énonciative et non au journaliste énonciateur. De même pour le pronom « vous » d'une seule occurrence qui se manifeste dans le même journal « *parmi les slogans les plus scandés, celui qui revenait le plus : « Klitou l'blad ya serrakine !» (Vous avez ruiné le pays, bande de voleurs)*. Ce « vous » énoncé par l'énonciateur du slogan (les manifestants) dans sa traduction, représente dans ce contexte les gouvernants algériens.

Quant au Quotidien d'Oran, nous n'avons noté aucune présence de ces deux pronoms personnels (« je » et « vous »), comme l'illustre la figure suivante :

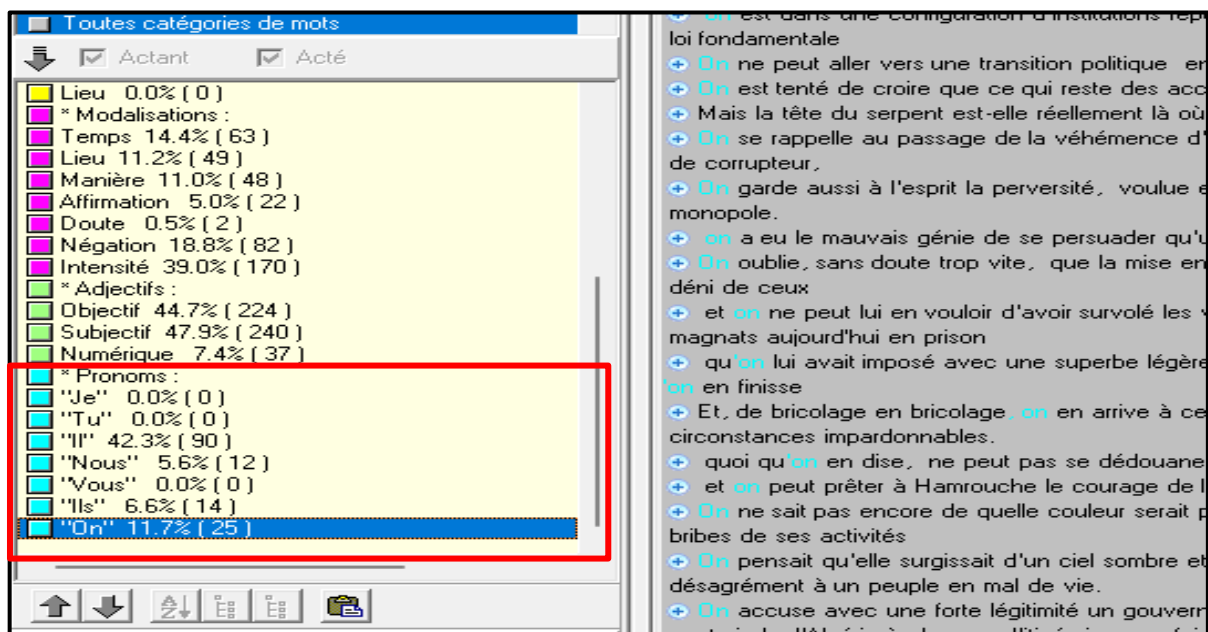


Figure 11: Les déictiques personnels dans les éditoriaux du Quotidien d'Oran (Tropes)

La dominance du pronom de la troisième personne « il » indiquée dans les figures ci-dessus (39% (El Watan) ; 42% (Le Quotidien d'Oran)) démontre le style énonciatif désembrayé de notre corpus.

Cependant, une visualisation quantitative de l'emploi du pronom « nous » signalé avec (15) occurrences dans El Watan, et (12) occurrences dans Le Quotidien d'Oran, et de l'emploi du pronom « on » dont le taux de fréquence est un peu plus élevé : (35) occurrences dans El Watan,

et (25) occurrences dans le Quotidien d'Oran, dévoile l'implication cachée des rédacteurs dans leur discours. Contextuellement, ces deux indices prennent les valeurs suivantes :

1.1. Le « nous » / « on » signataire

Dans la recherche des pronoms qui témoignent de l'auto-désignation de l'éditorialiste, nous avons repéré deux (2) « nous » d'auteur, uniquement dans le journal El Watan :

[1] « *Des pyromanes, avions-nous écrit, frappés d'un autisme politique sidérant qui les a rendus totalement sourds et aveugles aux attentes des millions de leurs concitoyens.* » (02 mars 2019)

[2] « *Loin de nous l'intention de stigmatiser ou de démoraliser les magistrats.* » (19 juin 2019)

Le « nous » souligné revient au rédacteur. Dans le premier passage, il renvoie à une antériorité de signataire « *avons-nous écrit* » où il dénonce les dirigeants algériens qualifiés de pyromanes, et d'autisme politique. Dans le deuxième passage, l'éditorialiste tente d'éclairer sa prise de position envers les magistrats « *Loin de nous l'intention de ... Nous pensons que...* ». En effet, nous observons que le journaliste énonciateur en privilégiant le choix grammatical du « nous », sur le « je » individualiste, affiche sa distanciation quant à une opinion ou un jugement personnel. D'une part, cela indique une forme de subjectivité explicite mais autorisée, qui se réfugie derrière un « nous » du signataire collectif. Le journaliste implique le groupe rédactionnel qui écrit au titre d'El Watan. Il s'agit d'autre part, d'un discours d'autorité. La responsabilité attribuée au rédacteur qui est prise en charge à travers ce « nous », lui confère une certaine crédibilité aux yeux des lecteurs : l'éditorialiste affirme que son point de vue, et les idées exposées détiennent du soutien de la direction du journal. Ainsi, le « nous » rédactionnel, devient performatif, en apportant une force à la parole éditoriale.

L'éditorialiste s'auto-désigne également par le « on » :

- **El Watan**

[3] « *Ce que l'on constate n'est pas une crise des élections, mais une crise politique et une crise de volontés.* » (01 août 2019)

[4] « *Du coup on ne peut s'empêcher de tirer la conclusion que la détermination citoyenne finit par triompher dans un vaste élan émancipateur* » (06 août 2019)

[5] « *Déjà, on s'interroge à juste titre sur les prérogatives incommensurables du régime et de son ordinateur* » (01 septembre 2019)

[6] « *Aussi on n'est pas surs que des élections rendraient sa dignité à la République* » (13 octobre 2019)

[7] « *Ce que l'on constate aujourd'hui, c'est que ce système honni se régénère graduellement* » (Ibid.)

[8] « *Le rejaillissement d'un peuple, que l'on croyait plongé dans un coma définitif* » (22 octobre 2019)

[9] « *On remarquera aussi qu'au fil des semaines, la mobilisation citoyenne fait preuve d'une solidarité* » (16 décembre 2019)

- **Le Quotidien d'Oran**

[10] « *C'est un non-système appelé système pour indiquer ses complexes négations* », suggère l'ancien chef du gouvernement qui, quoi qu'on en dise, ne peut pas se dédouaner aux yeux des Algériens. » (05 septembre 2019)

[11] « On ne peut lui en vouloir d'avoir survolé les vrais problèmes de fond. » (15 juillet 2019)

[12] « On se rappelle au passage de la véhémence d'un des vieux baroudeurs des frontières adressées à Houari Boumediene l'accusant de corrupteur » 19 juin

[13] « On pensait qu'elle surgissait d'un ciel sombre et que le manque de visibilité était en cause pour ne pas avoir indiqué un fabuleux désagrément à un peuple en mal de vie » (14 octobre 2019)

[14] « On accuse avec une forte légitimité un gouvernement provisoire d'outrepasser avec légers attributions momentanées pour contraindre l'Algérie à changer l'itinéraire pour faire de sa souveraineté un objet de pacotille » (Ibid.)

[15] « Cependant si l'on se rafraichit le mémoire pour se rappeler que le pays a été le fer de lance du front de refus arabe. » (18 novembre 2019)

L'indice « on » utilisé dans ces passages, correspond à l'éditorialiste. Les différents verbes associés à ce pronom contribuent à déduire cette valeur référentielle, à savoir les verbes d'opinion « croire », « penser », « constater », « être sur », les verbes déclaratifs « s'interroger », « remarquer », « accuser », « se rappeler », « dire », et le verbe modal « pouvoir ».

Les éditorialistes d'El Watan et du Quotidien d'Oran semblent être indignés face aux abus de pouvoir, en rejoignant ainsi l'opinion des citoyens qui luttent contre le 5^e mandat. L'identification de ce positionnement énonciatif qui articule entre une critique envers les autorités et un soutien aux manifestants du Hirak est mis en lumière par des termes subjectifs (« honni », « corrupteur », « émancipateur », « baroudeurs », « désagrément », « pacotille », « mal », « crise », « coma », « problèmes », « solidarité », « détermination », « souveraineté », « accuse »), sans qu'il y ait une prise en charge explicite de son énonciateur (absence totale du « Je »). Ce dernier inscrit ainsi implicitement sa prise de position contre les dirigeants, en se cachant derrière le « on » pour être plus distancié d'une opinion personnelle. En effet, l'emploi de l'indéfini « on », donne aux différents énoncés, les apparences d'un jugement de fait qui s'éloigne de la subjectivité explicite et individuelle de son auteur, et tend ainsi vers une évaluation de la vérité, des discours et des actes des politiciens durant la crise politique algérienne de 2019.

Cette stratégie énonciative protège l'éditorialiste d'un engagement idéologique militant qui risquerait d'une part, une réfutation ou la provocation d'une opinion divergente chez les lecteurs, et d'autre part, une censure au journal en raison de contraintes d'éthique imposées au discours journalistique (cf. chap.1, p. 30).

Cela dit que, l'éditorialiste s'efface sur le plan énonciatif à travers ce pronom (« on » pris à compte d'auteur) en quête d'effet d'objectivité. Ce procédé contribue à un positionnement construit sur le mode impersonnel.

1.2. Le « nous » / « on » inclusif

Le rôle des pronoms « on » et « nous » ne se réduit pas à représenter uniquement l'auteur.

En effet, nous avons recensé un fort usage du « nous » / « on » à valeur inclusive dans les deux journaux analysés. Le pronom « nous » qui implique (Je + Vous) est cinq (05) fois présent dans le journal El Watan, et neuf (09) fois dans le Quotidien d'Oran, comme le montrent les extraits suivants :

- **El Watan**

[01] « Rarement un tel comportement a été observé, que ce soit chez nous ou à l'étranger. » (02mars2019)

[02] « Vivons-nous une révolution judiciaire ? A voir les charretées d'hommes politiques, d'affaires et autres pontes parvenus et préfabriqués, qui faisaient la pluie et le beau temps, qui nous toisaient avec dédain, traînés devant les tribunaux, on est saisi d'un double sentiment : de stupéfaction et de ravissement. » (12 juin2019)

[03] « De toute manière, on ne peut guérir de nos maux en un tournemain. » (01aout 2019)

[04] « Même si ce que l'on voit sous nos yeux réunit tous les ingrédients d'un psychodrame. » (05 aout 2019)

[05] « Maintenant que les injonctions et le téléphone, nous a-t-on rassurés, ne sont plus qu'un mauvais souvenir » (12juin 2019)

- **Le Quotidien d'Oran**

[06] « En quoi le Soudan peut nous intéresser ? » (10juin 2019)

[07] « Ils étaient parmi les premiers à tisser et à coudre de leurs veines ce qui nous unit. » (23juin 2019)

[08] « On a eu le mauvais génie de se persuader qu'un croissant et une étoile, accompagnés d'un hymne national, suffiraient à une indépendance avérée. » (23 juin 2019)

[09] « Un peu plus tôt et n'était-ce ces milliers de paires de jambes qui ont marché et qui marchent depuis le 22 février, nous en serions toujours à vivre sous l'implacable joug de ce système » (05septembre2019)

[10] « On ne sait pas encore de quelle couleur serait peint le bétonnage. Les citoyens lambda que nous sommes ne savent que quelques bribes de ses activités sinon que le bien infortuné panel n'a pas rencontré la considération nécessaire au succès de son entreprise et que par moments il a même buté contre la ferme réticence de ceux qui l'ont désigné. Nous sommes tentés de déduire que son rôle a été circonscrit à celui d'un intermédiaire tenu de se limiter et à s'en tenir à être un docile porte-voix. » (07septembre2019)

Le « nous » et « on » plus élargis englobant les actants de la communication, est très fréquent dans El Watan et le Quotidien d'Oran. Cette valeur correspond à une relation d'interlocution

entre moi-éditorialiste et vous-lecteurs. En effet, le journaliste en s'adressant à son lecteur tente de l'impliquer dans son discours, pour se sentir concerné par la cause défendue dans l'article.

Par ailleurs, les extraits relevés nous permettent de déduire que ces « nous » et « on » identitaires, sont relatifs à la communauté d'appartenance du locuteur. Par « chez *Nous* » [1] qui équivaut à l'Algérie, son point de vue est déclaré par rapport au sujet « nous *Algériens* » qui est associé dans ce type d'emploi aux adjectifs possessifs signalés dans les deux quotidiens « *nos maux* » ; « *nos yeux* » ; « *notre pays* » ; « *notre cher pays* » ; « *notre jeunesse* » (El Watan), « *nos nombreux vrais soucis* » ; « à *notre hétérogénéité* » ; « *notre drapeau national* » ; « *notre ministre* » ; « *notre trésorier en chef* » (Le Quotidien d'Oran). À partir de ces usages, apparaît à travers *on*, un « nous » inclusif. Le sujet collectif par lequel le journaliste énonce ses dires, confère plus de légitimité à son discours en évoquant la question sociopolitique du Hirak. Il s'agit de la mise en scène énonciative d'une subjectivité implicite du locuteur.

D'un point de vue argumentatif, cette stratégie énonciative interpelle le lectorat à agir. De ce fait, dans certains passages, il n'est plus question de défendre un point de vue pour convaincre, mais de provoquer une action chez son destinataire. À la lumière des exemples suivants :

[11] « *On ne peut se suffire d'expédients ! Aujourd'hui, notre pays est face à son destin.* » (05août 2019)

L'énonciateur, en renforçant le sentiment d'appartenance et d'implication collective dans le destin du pays, exprime aussi un défi partagé par tous les citoyens à savoir celui d'agir plutôt que de recourir à des solutions temporaires.

[12] « *Enfin se signale à nous ce bel exemple d'un pays frère, le Soudan, dont le peuple vient de faire battre en retraite son dictateur de 30 ans de règne, Omar El Béchir.* » (13avril 2019)

L'appel à l'action en s'inspirant des Soudanais révoltés contre leur ex-président Omar El Béchir jugé de dictateur, prend une allure plus généralisée avec le pronom « on ». Dans cette optique, le « nous » employé crée ce sentiment d'inclusion qui invite le lecteur à s'identifier à cette cause commune.

[13] « *Aujourd'hui, de guerre lasse, on serait tenté de réclamer que l'on en finisse en gardant à l'esprit que l'enjeu est vital car il concerne le devenir du pays.* » (20août 2019)

Dans ce passage, le journaliste partage un sentiment d'épuisement quant à la situation du pays. En utilisant le pronom « on », il invite le lectorat à prendre conscience de l'importance cruciale d'agir collectivement pour mettre fin à cette crise politique.

[14] « *Avions-nous besoin de nous fourguer et de nous encombrer avec cette histoire de drapeau ? A moins que le chef d'état-major des armées n'ait des informations lourdes et importantes l'ayant poussé à s'introduire sur cette piste trop ombragée, nous n'avons pas à nous embarrasser d'un sujet qui ajouterait à notre hétérogénéité.* » (23 juin 2019)

L'interdiction du drapeau amazigh au sein des manifestants est remise en question dans l'éditorial du Quotidien d'Oran. Dans le passage ci-dessus, le rédacteur en posant une question rhétorique sur la pertinence de cette décision venant du chef d'état-major, s'exprime par le pronom « nous » pour impliquer le public dans une réflexion collective. L'enjeu est de dévaloriser le débat déclenché autour de ce sujet qui pourrait ruiner à l'unité nationale « *un sujet qui ajouterait à notre hétérogénéité* ».

L'emploi de ces pronoms (« on » et « nous ») à valeur collective dans les deux journaux étudiés, laisse paraître une opinion identique (commune) à l'opinion publique. Dès lors, ce choix linguistique est compatible avec la fonction critique de l'éditorial tout en respectant le code éthique du discours journalistique. Il s'agit pour le scripteur de faire passer son point de vue sous le prisme d'une collectivité constituée à travers le « nous » et le « on » comme un sujet énonciateur légitime.

En quête de reconnaissance sociale garante d'une prise de position autorisée, nous avons identifié aussi le « on » doxique.

1.3. Le « on » doxique

Outre la généralité du « on » inclusif analysé ci-dessus, se présente à nous, mais rarement, le « on » à valeur doxique. Ce pronom met en lumière la circulation du discours social dans l'éditorial :

- **El Watan**

[01] « *Ne dit-on pas comme Clarke que le politique ne pense qu'aux prochaines élections, alors que l'homme d'Etat, lui, pense aux prochaines générations ?* » (01 aout 2019)

[02] « *La loi n'est jamais si forte que lorsqu'elle opprime, jamais si faible que lorsqu'elle protège, dit-on.* » (13 octobre 2019)

[03] « *Cela rappelle aussi l'histoire des clefs perdues, et qu'on cherche au pied du réverbère, non parce qu'on les a perdues à cet endroit, mais parce qu'ici il y a de la lumière !* » (Ibid.)

- **Le Quotidien d'Oran**

[04] « *L'on n'affronte pas un tank avec un canif* » (18 novembre 2019)

Le « on » doxique, apparaît plus dans El Watan [1] ;[2] ;[3], que dans le Quotidien d'Oran [04]. Nous avons trouvé que la doxa³ se manifeste dans des énoncés formulés autour de locutions figées telles que « *on dit que* », et « *dit-on* ». L'intégration des dictons à travers le pronom « on » permet de passer le point de vue de l'éditorialiste par un fait socialement partagé. Ce savoir populaire (commun) accorde ainsi une forme de légitimité au discours de l'éditorialiste. En effet, c'est la parole de l'opinion publique qui est ainsi évoquée par un sujet doxique représenté par « on », et devient de ce fait, un énonciateur légitime et reconnu derrière lequel l'éditorialiste se réfugie.

↳ *Nous résumons* qu'au niveau déictique, la présence du journaliste dans notre corpus se manifeste particulièrement à travers le *On signataire*, ainsi que le *Nous* et *On* inclusifs (identitaires). Les journalistes optent pour ces pronoms afin de s'exprimer à travers un sujet énonciateur collectif qui atténue leur implication explicite. D'un point de vue quantitatif, cette catégorie de pronoms est bien plus récurrente dans El Watan, que dans le Quotidien d'Oran. Outre cette différence de fréquence, la valeur référentielle diffère aussi dans les deux quotidiens, où nous avons signalé le « nous » signataire, et le « on doxique » notamment dans les éditoriaux d'El Watan.

Nous verrons dans le point suivant le deuxième volet de l'analyse déictique, relatif aux indices contextuels de l'espace et du temps.

2. Les déictiques spatio-temporels et les temps verbaux : un double repérage

Afin d'analyser ce deuxième type de déictiques, nous avons procédé par l'extraction de tous les indicateurs de temps et de lieu. L'étape du repérage nous a indiqué un usage peu apparent de ces déictiques. Nous visualisons les résultats quantitatifs de cette catégorie d'analyse comme suit :

³ La *doxa* (dérivé du grec ancien *doxa*) est un concept emprunté à la rhétorique pour désigner l'ensemble d'opinions, de savoirs et de croyances communément partagés, et jugés comme évidents par tous les hommes, ou par les membres d'une société donnée. Selon la conception rhétorique où l'accent est mis sur l'adaptation à l'auditoire (Cf. chapitre 3, p. 93), la *doxa* constitue ainsi un passage préalable et nécessaire dans toute situation d'argumentation.

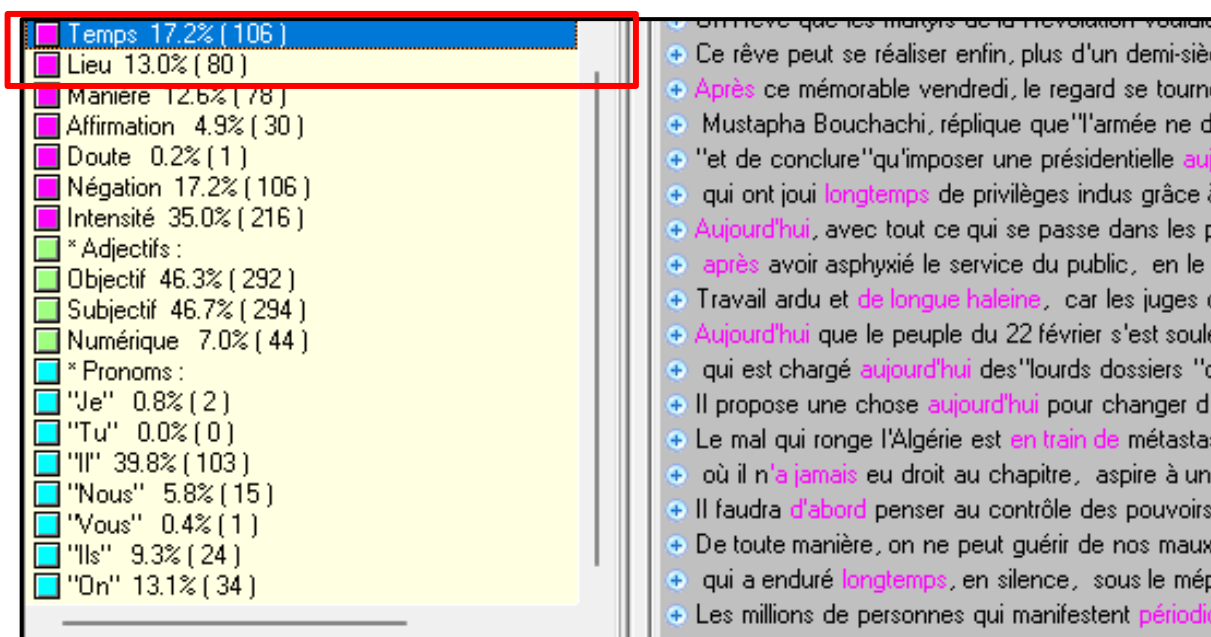


Figure 12: Les indices spatio-temporels dans les éditoriaux d'El Watan (Tropes)

L'analyse des éditoriaux d'El Watan à travers *Trope V8.5*, montre la dominance des indicateurs de temps sur ceux de lieu. En effet, les chiffres illustrés indiquent (106) occurrences des indices temporels, contre (80) occurrences des indices spatiaux.

Nous avons constaté la même conclusion dans les éditoriaux du Quotidien d'Oran :

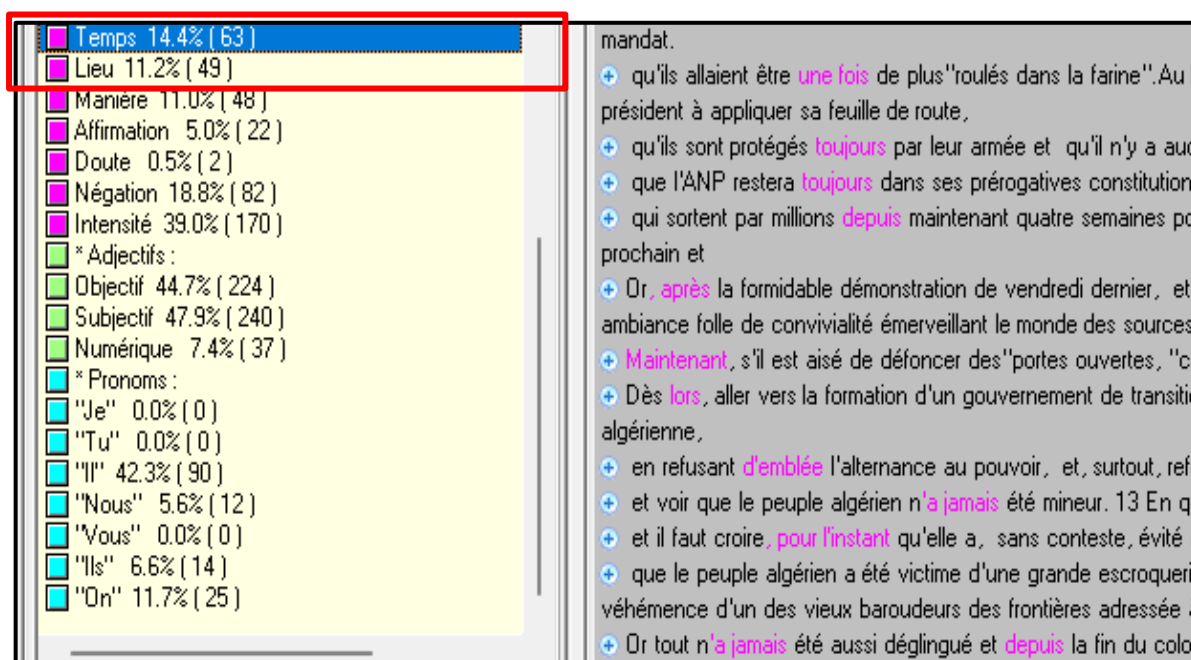


Figure 13: Les indices spatio-temporels dans les éditoriaux du Quotidien d'Oran (Tropes)

Les éditoriaux du Quotidien d’Oran témoignent aussi de la présence significative des marqueurs temporels. En effet, la présentation chiffrée de Topes V8.5 indique (63) occurrences des indices de temps, face à (49) occurrences des indices de lieu.

Les marqueurs énonciatifs pointés ci-dessus implique toutes les expressions de l’espace et de temps (déictiques, et non-déictiques) déployés dans notre corpus. À partir de notre lecture analytique, nous avons constaté que la catégorie des déictiques est peu fréquente dans les deux quotidiens : les référents de type (maintenant, hier, ici) qui situent l’énoncé par rapport à son sujet énonciateur (le journaliste), se manifestent particulièrement à travers les adverbes temporels « aujourd’hui » et « hier », et quelques fois par l’adverbe spatial « ici », en servant ainsi de repères spatio-temporels de l’éditorialiste dans son discours.

S’intéressant au mode de la subjectivité explicite ou implicite de l’éditorialiste, nous pouvons classer et relier les déictiques temporels recensés, selon trois repères disposés sur l’axe temporel suivant :

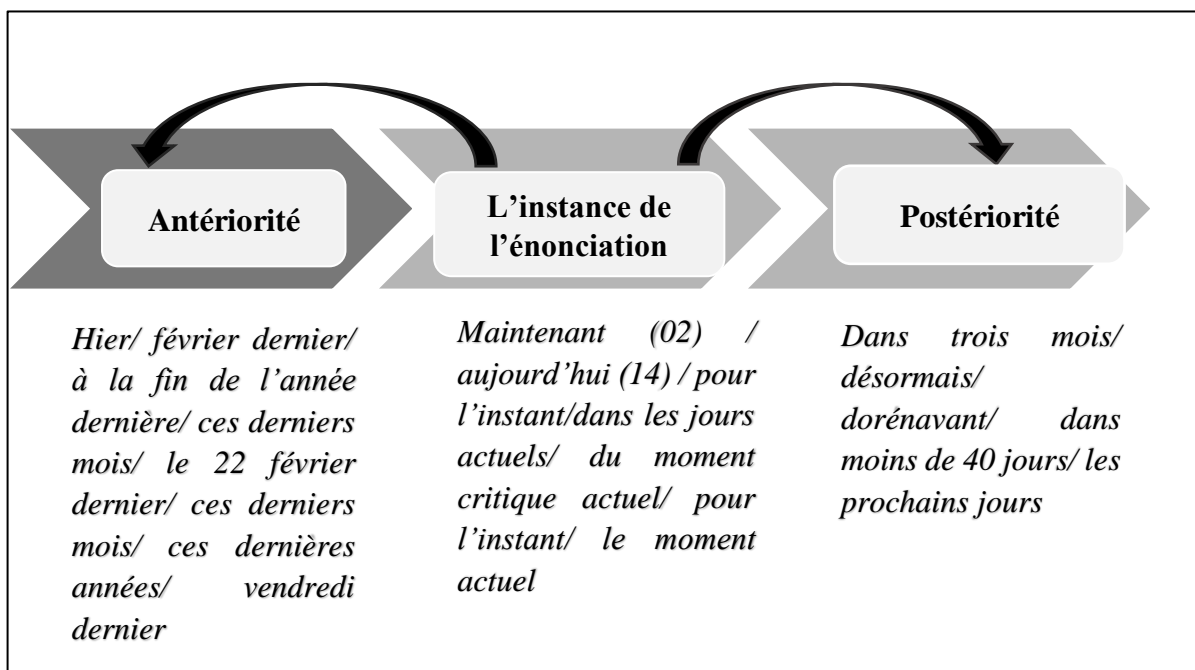


Figure 14: Récapitulatif des déictiques temporels (Samadi, 2024)

Ce schéma est une représentation figurative de l’emploi des déictiques temporels qui se définissent par rapport au moment de l’énonciation de l’éditorialiste. Cela opère, par conséquent, un découpage dans le temps : passé (antériorité) /présent (instantanéité) /futur (postériorité). Dans cette perspective, le discours du journaliste repose sur un référentiel

énonciatif qui met en ordre les actions *déjà réalisées*, celles qui sont *en cours de réalisation*, et celles qui *seront ou devront être réalisées*, en partant de l'instant énonciatif.

Considérons quelques exemples :

- **El Watan**

[01] « Hier, les Algériens ont crié leur colère » (02 mars 2019)

[02] « Hier, dans l'ensemble des régions du pays : des millions et des millions de citoyens sont descendus [...] Abdelkader Bensalah, comme chef d'Etat intérimaire pour conduire la transition et organiser une présidentielle dans trois mois » (13 avril 2019)

[03] « Aujourd'hui, avec tout ce qui se passe dans les prétoires [...] Maintenant que les injonctions et le téléphone, nous a-t-on rassurés, ne sont plus qu'un mauvais souvenir » (12 juin 2019)

[04] « celui-là même qui est chargé aujourd'hui des « lourds dossiers » dont parle le chef d'état-major dans son discours » (19 juin 2019)

[05] « certains journaux, à l'instar d'El Watan, en ont fait leur hier. En effet, comment rester insensible, ici en Algérie, devant une telle victoire. Aujourd'hui, le fossé entre ces derniers et leurs dirigeants paraît si grand [...] Mais pour l'instant, l'attitude contradictoire du pouvoir, cristallisée dans la divergence d'approches entre la Présidence et l'état-major de l'armée » (06 août 2019)

[06] « Aujourd'hui, on voit, à l'œil nu, les résultats. » (01 septembre 2019)

[07] « Aujourd'hui, ils le renient ! D'aucuns se demandent s'ils sont assez « blindés », maintenant qu'ils affrontent un palier nettement supérieur en briguant la magistrature suprême. » (16 novembre 2019)

- **Le Quotidien d'Oran**

[08] « Aujourd'hui, les Européens payent le prix fort en termes de dégâts écologiques et de santé publique avec la perte annuelle de milliers d'hectares de sols arables pollués. » (23 mars 2019)

[09] « C'est devenu dorénavant le baromètre des pulsations du pays : quand « l'armée va, tout va » (30 mars 2019)

[10] « C'est l'inédite réalité des Algériens qui sortent par millions depuis maintenant quatre semaines. » (18 avril 2019)

[11] « La mobilisation spectaculaire des tribunaux a en tout cas tétanisé plus d'un et il faut croire, pour l'instant, qu'elle a, sans conteste, évité au Hirak de dérapier. » (19 juin 2019)

[12] « L'épreuve gigantesque que traverse aujourd'hui l'Algérie [...] pour le moment, l'Algérie n'a pour première arme que son unité. » (23 juin 2019)

[13] « La responsabilité lourde de ceux qui détiennent aujourd'hui la décision est de nouer avec la franchise pour peu qu'elle soit honnête et désintéressée. » (20 août 2019)

[14] « Les décideurs d'un seul bord, aujourd'hui contestés par la rue, sont de toute évidence face à des urgences colossales les persuadant qu'ils ne doivent faire qu'à leurs têtes. » (14 octobre 2019)

[15] « le droit et la justice aujourd'hui ne se décrètent pas. » (18 novembre 2019)

Les outils linguistiques soulignés, à savoir les adverbes (« aujourd'hui », « maintenant », « dorénavant », « ici »), et les locutions adverbiales (« dans trois mois », « depuis maintenant » ...), permettent d'impliquer dans le discours, l'univers spatiotemporel du sujet parlant au moment de l'énonciation : le marquage déictique « ici » [05] et [06] qui réfère à l'Algérie, dénote un espace de communication partagée entre le journaliste et le lecteur algérien. De même pour « Aujourd'hui » et « maintenant » qui contextualisent son discours dans une durée fermée

renvoyant à la période du Hirak. En effet, ces procédés reflètent une certaine implication de l'éditorialiste, en affichant sa relation avec le lecteur selon la situation de l'énonciation qui conditionne l'écrit journalistique. L'observation de la deixis nous permet également de constater l'emploi du présent de l'indicatif et du passé composé, qui correspondent à la localisation discursive déictique : « *se demandent* », « *sont* », « *voit* », « *se régénère* », « *ont* », « *paraît* », « *disent* », « *parle* », « *jettent* », « *est* », « *semble* », « *se passe* », « *ont crié* », « *sont descendus* » (El Watan) ; « *payent* », « *va* », « *sortent* », « *a* », « *traverse* », « *détiennent* », « *est* », « *sont* », « *décrètent* », « *doivent* », « *s'est tari* » (le Quotidien d'Oran).

Dans cette perspective, l'élément commun dans notre corpus se situe au niveau de la déictisation spatio-temporelle faiblement déployée dans les deux journaux (avec une légère dominance dans El Watan) : (28) occurrences dans les articles d'El Watan, et (21) occurrences dans ceux du Quotidien d'Oran, en s'appuyant massivement sur des expressions non-déictiques. En ce qui concerne la localisation temporelle dont nous soulignons la dominance, nous avons identifié outre les déictiques, deux autres catégories de repères temporels :

- Les anaphoriques dont l'interprétation référentielle est située dans le contexte linguistique du discours, tels que « *jusqu'à ce jour* » ; « *cette date* » ; « *la veille de l'Aïd* » ; « *un peu plus tôt* » ; « *comme avant* » ; « *au lendemain* ».
- Les indicateurs autonomes (ou détachés) dont la signification est indépendante du moment de l'énonciation, ou du cotexte. Il s'agit principalement des expressions désignant un moment de l'histoire : « *le soir* », « *son sixième mois* », « *le 1er Novembre* » « *1954* », « *en 1989* », « *lors de la 34e marche* », « *la fin d'un cycle* », « *un Novembre* », « *le 22 février* », « *43e vendredi* », « *la fin d'une époque* » ; ou une durée : « *depuis une vingtaine d'années* », « *durant tout son règne* », « *depuis 1962* », « *d'un demi-siècle* », « *après l'indépendance* », « *depuis plusieurs semaines* », « *depuis 57 ans* », « *durant plus d'un demi-siècle* ».

↳ **En résumé**, les résultats obtenus nous renvoient à la dichotomie discours/récit de Benveniste (1960). Les déictiques sont les marqueurs distinctifs entre le plan énonciatif embrayé (discours) qui suppose la subjectivité de l'énonciateur, et non embrayé (récit) qui correspond à l'objectivité de ce dernier. Ainsi, l'écriture éditoriale dans notre corpus est relativement dissociée de la situation de l'énonciation. Dans un style plutôt narratif qui tend vers la neutralité, la dominance des exemples relevés dans ce sens,

souligne l'aspect informationnel de l'éditorial dont la nécessité est de faire des rappels historiques, et de contextualiser sur le plan linguistique les événements présentés.

Après avoir analysé la subjectivité au niveau des déictiques, nous aborderons à présent, le deuxième volet de cette analyse énonciative, à savoir l'analyse de la modalisation.

3. Les marqueurs de modalisation

Nous allons entamer, dans ce qui suit, l'analyse des termes subjectifs appelés aussi « subjectivèmes ». Selon la perspective de Kerbrat-Orecchioni (1980), nous suivrons un classement qui comprend trois catégories (cf. chap.2, pp.55-61) :

- *Les affectifs ;*
- *Les évaluatifs axiologiques ;*
- *Les modalisateurs logiques.*

Dans chacune de ces catégories, nous avons repéré des verbes, des adjectifs, des adverbes et des substantifs qui véhiculent l'aspect subjectif des éditoriaux étudiés. Avant d'entamer l'analyse qualitative des données recueillies, nous allons présenter ci-dessous les résultats quantitatifs obtenus à partir de Tropes V8.5 :

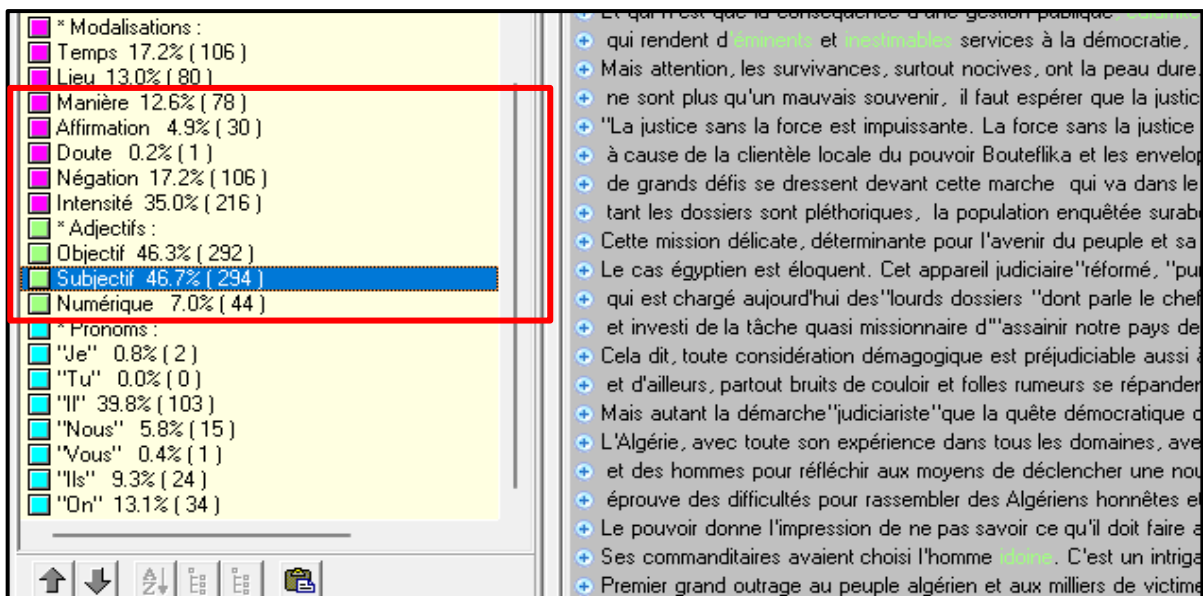


Figure 15: La modalisation dans les éditoriaux d'El Watan (Topes V8.5)

Au niveau de la modalisation, les catégories lexicales affichées sur cette figure, représentent : les adverbes de manières (78 occurrences), les locutions de certitude (30 occurrences), d'incertitude (1 occurrence), de négation (106 occurrences), et d'intensité (216 occurrences), et enfin les adjectifs, où on distingue entre les objectifs (292 occurrences), les subjectifs (294

occurrences), et les numériques (44 occurrences). Il ressort que l'éditorialiste d'El Watan exprime ses appréciations manifestement par les adjectifs subjectifs auxquels on attribue le taux de fréquence le plus élevé (46.7%).

Cette présence significative des adjectifs subjectifs est aussi constatée dans les articles du Quotidien d'Oran :

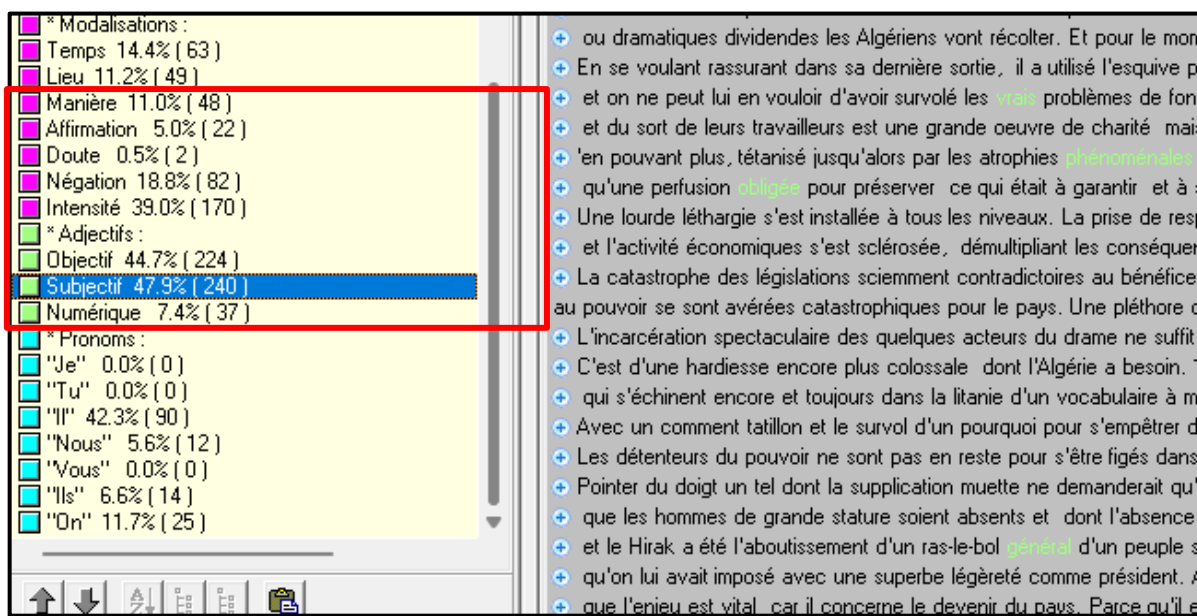


Figure 16: La modalisation dans les éditoriaux du Quotidien d'Oran (Tropes)

L'extraction des catégories de mots dans les articles du Quotidien d'Oran, met en relief sur le plan quantitatif : l'emploi des adverbes de manière (48 occurrences), des locutions d'affirmation (22 occurrences), de doute (2 occurrences), de négation (82 occurrences), et d'intensité (170 occurrences), et enfin des adjectifs dont on distingue entre les objectifs (224 occurrences), les subjectifs (240 occurrences), et les numériques (37 occurrences).

Nous constatons que le choix lexical des éditorialistes des deux journaux, est basé sur les adjectifs subjectifs. Néanmoins, les chiffres indiquent que le discours d'El Watan est plus nuancé par les différents groupes lexicaux identifiés (les adjectifs, les adverbes de manière, les locutions d'intensité et d'affirmation (certitude), et de négation) que celui du Quotidien d'Oran.

Nous prendrons en charge ces moyens verbaux dans l'analyse des modalités selon le classement précédemment cités (affectifs, axiologiques, et logiques). Ainsi, parmi les catégories de termes traités par Tropes, nous mettrons l'accent notamment sur les adverbes, les locutions adverbiales, et les adjectifs.

3.1. Les termes affectifs

Par les termes affectifs, nous désignons les mots exprimant un état affectif impliqué dans le discours de l'éditorialiste. L'extraction de cette catégorie de mots révèle que la subjectivité par le lexique affectif a peu de présence dans notre corpus. Néanmoins, nous signalons une différence de dominance de cet aspect de subjectivité dans El Watan (123 occurrences) par rapport au Quotidien d'Oran (55 occurrences).

Lorsque nous avons envisagé la subjectivité de type affectif, nous avons distingué entre deux catégories d'emploi :

La première catégorie regroupe les termes qui témoignent d'une réaction émotionnelle du locuteur lui-même (l'éditorialiste), comme indiqué dans les énoncés suivants :

- **El Watan**

[01] « On est saisi d'un double sentiment : de stupéfaction et de ravisement. » (12 juin 2019)

[03] « Malheureusement, le pouvoir a exploité à outrance et à son profit le FLN, » (22 août 2019)

[04] « Beaucoup ont eu l'agréable sensation, le sentiment de vivre une seconde indépendance des Algériens, » (22 août 2019)

[05] « Même si ce que l'on voit sous nos yeux réunit tous les ingrédients d'un psychodrame. » (05 août 2019)

[06] « L'oligarchie régnante a montré jusqu'où son « massacre » pouvait aller, entraînant le pays dans un véritable psychodrame national. » (13 octobre 2019)

[07] « L'Etat a été confondu avec un parti, usurpateur de sigle, dont son patron disait, toute honte bue, qu'il incarnait l'Algérie » (01 septembre 2019)

[08] « Il redonne de l'espérance à une nation usée » (22 octobre 2019)

- **Le Quotidien d'Oran**

[09] « Le mal est que les hommes de grande stature soient absents » (20 août 2019)

[10] « L'ex-chef du gouvernement, Mouloud Hamrouche, nous renvoie à cette triste réalité du système à l'algérienne. » (05 septembre 2019)

[11] « Cet individualisme généralisé qui a plongé le pays dans des ténèbres fort heureusement aujourd'hui localisées et officiellement dénoncées. » (23 juin 2019)

[12] « Il est fort à craindre que la bonne volonté ne suffise plus aujourd'hui »

[13] « Un message clair et rassurant. » (30 mars 2019)

[14] « Au risque de dévoyer ce bel enthousiasme de ces millions d'Algériens. » (18 avril 2019)

[15] « C'est que les responsabilités dans ce drame sont à portée de main. » (26 août 2019)

[16] « Or, après la formidable démonstration de vendredi dernier, et les précédents, qui avait été organisée à travers le pays dans une ambiance folle de convivialité. » (Ibid.)

La deuxième catégorie quant à elle, est relative aux termes qui expriment un sentiment ou une émotion éprouvée par un sujet énonciateur autre que le journaliste (énonciateur tiers) :

- **El Watan**

[17] « *Les Algériens ont crié leur colère, leur mécontentement.* » (02 mars 2019)

[18] « *Mais ce qui a accentué davantage la colère des citoyens.* » (12 juin 2019)

[19] « *48 wilayas en ont souffert à cause de la clientèle locale du pouvoir Bouteflika.* » (19 juin 2019)

- **Le Quotidien d'Oran**

[20] « *Une fois n'est pas coutume, l'unanimité des avis à ce sujet est à la colère et à la protestation. Des connaisseurs s'indignent.* » (14 octobre 2019)

[19] « *La colère actuelle des magistrats n'est pas seulement un effarouchement passager.* » (04 novembre 2019)

Les adjectifs, les verbes et les adverbess identifiés sont, dans leur quasi-totalité, d'une valeur péjorative (à l'exception de « *rassurant* », « *convivialité* », « *enthousiasme* », « *ravisement* », « *heureusement* » et « *espérance* »). Tandis que les substantifs dont nous signalons la forte présence, se subdivisent en deux catégories, péjoratifs à l'aide des termes « *dédain* », « *humiliation* », « *stupéfaction* », « *colère* », « *indignation* », « *mal* », « *crainte* », « *angoisses* », « *outrage* », « *danger* », « *désespérance* », « *détresse* », « *engouement* », et mélioratifs à l'exemple de « *ravisement* », « *espoir* », « *aspirations* », « *confiance* », « *bonheur* », « *espérance* », « *sérénité* », « *admiration* », « *épanouissement* », « *désir* », « *apaisement* », « *joie* », « *sympathie* ». À travers ce choix lexical, l'éditorialiste rapporte l'état émotionnel d'autres individus impliqués dans son discours.

Il s'agit de la première catégorie d'emploi qui est considérée ici comme indice de subjectivité. L'ensemble de ces unités lexicales témoignent d'un jugement affectif de l'éditorialiste dans son discours. En d'autres termes, l'implication du scripteur se manifeste sur le plan énonciatif à travers des termes qui introduisent ses sentiments et ses émotions (positifs ou négatifs) envers ce qu'il énonce. Nous observons que les affects négatifs exprimés linguistiquement montrent l'indignation du rédacteur, particulièrement éprouvée contre le système politique algérien, comme le montrent les exemples mentionnés ci-haut [01] ; [03] ; [05] ; [06] ; [07] ; [09] ; [10] ; [15]. À l'opposé, nous constatons que l'éditorialiste soutient le peuple algérien à travers l'empathie décelée dans les énoncés « *l'agréable sensation* » [04] ; « *ce bel enthousiasme de ces millions d'Algériens* » [14] ; « *la formidable démonstration de vendredi dernier, et les précédents dans une ambiance folle de convivialité* » [16].

↳ **Il est à conclure que**, l'analyse de ce type de modalité dont la dominance revient aux éditos d'El Watan, révèle que l'éditorialiste même en incluant ses sentiments et ses émotions, se distancie de leur énonciation à la première personne du singulier. Il s'agit

plutôt d'une description, d'évaluation d'ordre affectif, qui incarne son positionnement sans être explicite, indépendamment de « la rhétorique du moi » (Angenot, 1982).

Ce premier trait subjectif, entretient un lien – que nous aborderons dans le quatrième chapitre de l'analyse (cf. chap.4, p. 241) – avec l'évaluation axiologique identifiée dans notre corpus.

Nous allons donc nous attarder, dans le point suivant, à cette deuxième catégorie de subjectivèmes (les évaluatifs) remarquablement récurrente dans les éditoriaux analysés.

3.2. Les évaluatifs axiologiques

L'évaluation axiologique renvoie au jugement de type bon/mauvais du locuteur quant au contenu de son énoncé. Cette catégorie lexicale est bien dominante dans les articles soumis à l'analyse. En effet, l'identification des termes subjectifs par lesquels l'énonciateur exprime un jugement évaluatif, montre l'omniprésence de la modalité axiologique qui caractérise aussi bien les articles d'El Watan, que ceux du Quotidien d'Oran. La construction discursive de l'acte évaluatif axiologique se manifeste ainsi par les adjectifs, les verbes, les adverbes et les substantifs de natures méliorative et péjorative. Il ressort que :

- Le contenu sémantique du lexique repéré dévoile la dominance des axiologiques péjoratifs.
- La quantification des termes repérés démontre que les éditoriaux d'El Watan sont plus marqués axiologiquement (471 occurrences), que ceux du Quotidien d'Oran (399 occurrences).

➤ Évaluation axiologique péjorative

Les évaluatifs axiologiques dévalorisants sont en surabondance dans le corpus étudié. L'analyse de ce deuxième type de modalité énonciative révèle que ces termes péjoratifs sont au service de l'engagement énonciatif du journaliste contre le 5^e mandat de Bouteflika, ses décisions et sa politique. Soit les exemples suivants :

- **El Watan**

[01] « un système *moribond*. » / [02] « l'autoritarisme *ravageur* » / [03] « un autisme politique *sidérant*. » (02mars 2019)

[04] « Le règne *monarchique* de Bouteflika. » (13 avril 2019)

[05] « Les dérives *maffieuses* du système » (Ibid.)

[06] « Le cancer de la *corruption* a *métastasé* sur tout le corps ces appareils sont inaptes. » (19 juin 2019)

- [07] « *La mafia politico-financière que l'impasse politique paralyse le pays* » (28 août 2019)
 [08] « *Issu du système pourri, qui a gangrené l'Etat* » (13 octobre 2019)
 [09] « *Ses pratiques mafieuses s'est dangereusement éloigné du pays réel* » (Ibid.)
 [10] « *l'oligarchie régnante* » (Ibid.)

- **Le Quotidien d'Oran**

- [11] « *L'échec patent de la politique économique.* » (23 mars 2019)
 [12] « *Enrayer ces velléités d'entraîner le pays vers l'impasse.* » (10 juin 2019)
 [01] « *Le peuple algérien a été victime d'une grande escroquerie.* » (19 juin 2019)
 [13] « *L'immobilisme trône en roi.* » (15 juillet 2019)
 [14] « *Le gouvernement patine.* » (26 août 2019)
 [15] « *Les désaveux de la classe politique comme ceux de la société civile.* » (Ibid.)
 [16] « *La gouvernance catastrophique du clan Bouteflika.* » (Ibid.)

Nous observons que l'éditorialiste énonce à travers ces unités lexicales à charge de subjectivité, un jugement qui est moralement et politiquement inacceptable « *corruption* », « *impasse* », « *escroquerie* », « *immobilisme* », « *oligarchie* », « *mafia* », « *clan* ». Les adjectifs et les verbes employés dans ce sens, sont pour décrire de manière négative la gouvernance de Bouteflika durant ses quatre mandats : « *catastrophique* », « *maffieuse* », « *moribond* », « *ravageur* », « *sidérant* », « *monarchique* », « *patine* ». Ils qualifient ainsi les substantifs « *système* », « *règne* », « *dérives* », « *pratiques* », « *échec* », « *gouvernance* ».

Le journaliste énonciateur stigmatise ainsi les pratiques des gouvernants, qu'il juge en déphasage avec les normes morales et sociopolitiques, comme l'indiquent les évaluatifs repérés « *injustices* », « *violences* », « *criminels* », « *fraudeurs* », « *affairisme* », « *irresponsabilité* ». Sur l'axe d'intensité, les verbes et les adverbes y jouent un rôle déterminant afin d'accentuer le degré de péjoration : « *ceux qui ont trahi la confiance du peuple* », « *ceux qui ... ont saccagé les biens collectifs* », « *un tel déni enfonce davantage le pays Hirak* », « *parfois violemment réprimée* » (El Watan) ; « *cette situation de statu quo ouvre terriblement la porte à toutes les hypothèses* » , « *danger qui guette la stabilité du pays* », « *des réseaux mafieux qui ont détruit l'économie nationale* », « *le circuit et l'activité économiques s'est sclérosée* », « *de l'immensité des inextricables problèmes qui étranglent le pays* », « *d'un état des lieux économique sérieusement atrophié* » (Le Quotidien d'Oran).

Ces subjectivèmes dénotent la façon dont l'instance de production (l'éditorialiste) appréhende le système politique algérien, évalue ses actions, et critique la situation du pays dû au projet du cinquième mandat.

➤ Les évaluatifs axiologiques mélioratifs

Dans la même lignée de l'analyse des termes affectifs, les jugements portés par le journaliste d'El Watan, et du Quotidien d'Oran à l'égard du mouvement populaire de 22 février, sont favorables :

Les résultats du lexique axiologique démontrent l'appréciation valorisante de l'éditorialiste vis-à-vis l'événement en question. Admettons les exemples infra :

• El Watan

[01] « *Quelle belle journée du 1er mars à travers tout le pays* » (02 mars 2019)

[02] « *Une deuxième journée de manifestations pacifiques et responsables* » (02 mars 2019)

[03] « *Marchant pacifiquement* » (02 mars 2019)

[04] « *Cette évolution foudroyante* » (12 juin 2019)

[05] « *Les millions de personnes qui manifestent périodiquement le font malgré tous les aléas, avec courage, vertu politique par excellence, qui permet à la cité de résister et de défendre ses droits. C'est-à-dire la société, la démocratie, l'ordre, les idées, le rêve, le beau, le bien, la vie...* » (05 août 2019)

[07] « *Encore une fois, la révolution populaire pacifique a prouvé, dans sa constance, sa détermination* » (13 octobre 2019)

[08] « *Des Algériens honnêtes et sincères, des patriotes* » (30 juillet 2019)

• Le Quotidien d'Oran

[09] « *Au bout d'un mois de protestations pacifiques* » (30 mars 2019)

[10] « *Après la formidable démonstration de vendredi dernier, et les précédents, qui avait été organisée à travers le pays dans une ambiance folle de convivialité émerveillant le monde* » (18 avril 2019)

[11] « *Avec la pression de la rue qui se fait chaque vendredi plus forte* » (Ibid.)

[12] « *Ce réveil représente à merveille une prise de conscience* » (04 novembre 2019)

[13] « *Le sacrifice d'un peuple pour sa dignité* » (23 juin 2019)

L'emploi du lexique mélioratif est d'une faible occurrence dans les articles sélectionnés. La description positive des manifestations de chaque vendredi met au clair la position des éditorialistes des deux quotidiens. Dans cette deuxième catégorie d'axiologiques, nous avons constaté le recours fréquent aux adjectifs, aux substantifs et aux adverbes ayant comme univers de référence la valeur du « *pacifisme* », particulièrement dans les articles d'El Watan : quatre (4) occurrences dans le Quotidien d'Oran, et huit (8) occurrences dans El Watan, à l'instar des exemples suivants : « *manifestations pacifiques* », « *la révolution populaire pacifique* », « *protestations pacifiques* », « *révolution pacifique* », « *changement social et politique pacifique* ». L'insistance sur le caractère pacifique du Hirak révèle l'implication de l'éditorialiste dans son discours, qui vise à dépeindre une image positive de cet événement aux yeux de ses lecteurs.

La plupart des catégories verbales mises à l'analyse, sont intrinsèquement subjectifs. Ils possèdent un contenu dénotatif de (dé)valorisation, qui véhicule de la part du journaliste-énonciateur, une prise de position en faveur ou à l'encontre de l'objet dénoté

La qualification péjorative (parfois violentes) de l'adversaire (les gouvernants), certes laisse apparaître une subjectivité de l'éditorialiste, mais sans le confirmer ouvertement de la sorte que « c'est mon jugement à moi ». Cette conclusion résulte de l'absence signalée des pronoms personnels du singulier renvoyant au rédacteur.

Dans les énoncés où il disqualifie un personnage politique, un acte ou une décision, à l'exemple des extraits cités ci-hauts, le journaliste utilise plus fréquemment des adjectifs subjectifs épithètes ayant pour effet de montrer que c'est sa valeur réelle « *la désignation d'un apparatchik* », « *ces politiques ripoux* », « *la loi pervertie et piétinée* », « *cette caste de prédateurs* », « *une stratégie déjà défaillante* », « *l'autoritarisme ravageur* », « *les dérives maffieuses* ». Pour but de neutralisation, l'énonciation de l'évaluation axiologique est parfois accompagnée du présentatif « c'est » qui contribue à couvrir le jugement de valeur du journaliste « *C'est une impérieuse nécessité* », « *c'est un Etat de droit respecté et respectable* », « *c'est cette impression de trahison* », « *c'est un intrigant hors pair* », « *d'est la tyrannie du statu quo.* » (El Watan) ; « *C'est d'une hardiesse encore plus colossale* », « *C'est l'inédite réalité des Algériens* », « *C'est cet état de changement social et politique pacifique* », « *c'est aller vers un autre échec* » (Le Quotidien d'Oran). Ces dénominations dépréciatives deviennent ainsi partiellement implicites, du fait du recours au mode impersonnel qui permet d'atténuer la prise en charge énonciative de l'éditorialiste.

↳ **Nous concluons que** la modalité axiologique révélatrice de jugements subjectifs, est forte présente dans les articles analysés avec une différence d'occurrences entre les deux journaux. Les résultats affirment que les éditoriaux d'El Watan sont plus marqués axiologiquement. L'axiologie péjorative qui est notamment mise au service d'une critique à l'égard des gouvernants et du cinquième mandat de l'ancien président de la république Abdelaziz Bouteflika, nous a permis donc de mettre en lumière la subjectivité cachée du journaliste d'El Watan et du Quotidien d'Oran.

Après avoir détaillé dans les traits affectif et axiologique de la subjectivité dans les articles étudiés, nous passons maintenant, aux modalisateurs du degré de vérité de l'énoncé.

3.3. Les modalisateurs logiques

La modalité logique permet d'étudier la manière dont le locuteur évalue ses dires au niveau de la validité. Cette évaluation est située selon trois axes : l'épistémique (certain/incertain), le déontique (obligation/permission), et l'athlétique (possibilité/ impossibilité/ nécessité / contingence).

3.3.1. Les modalisateurs épistémiques

➤ Modalisateurs exprimant la certitude

Nous avons relevé dans cette troisième catégorie d'indices de subjectivité, des modalisateurs de type *certain*, qui se manifestent dans les énoncés suivants, avec sept (7) occurrences dans les éditoriaux d'El Watan, et six (6) occurrences dans ceux du Quotidien d'Oran.

• El Watan

[01] « *La mobilisation citoyenne fait preuve d'une solidarité, d'une union et d'une conscience nationale qui lui confèrent assurément son caractère révolutionnaire* » (16 décembre 2019)

[02] « *Maintenant qu'ils affrontent un palier nettement supérieur en briguant la magistrature suprême, dans un contexte politique inédit* » (16 novembre 2019)

[03] « *Sans doute des millions d'Algériens ont déferlé dans les rues* » (02 mars 2019)

[04] « *L'accord entre les militaires et les civils au Soudan, ouvrant ainsi la voie à la démocratie après plusieurs mois de manifestations et de violences, suscite sans doute l'admiration* » (06 août 2019)

[05] « *C'est sans nul doute ce qu'ont compris la majorité des manifestants* » (Ibid.)

[06] « *C'est assurément ce qu'il fallait comprendre de cette revendication* » (Ibid.)

[07] « *Sans doute les révoltés ont-ils fait leur cette sentence de Montesquieu* » (13 octobre 2019)

• Le Quotidien d'Oran

[08] « *Il fallait sans doute bien que l'exemple soit donné.* » (19 juin 2019)

[09] « *On oublie, sans doute trop vite* » (23 juin 2019)

[10] « *De fait, il était sans doute inutile d'embarrasser des personnes choisies* » (07 septembre 2019)

[11] « *C'est sans aucun doute le virage pris en toute bonne foi.* » (24 novembre 2019)

[12] « *Notre ministre des Finances ne doit certainement pas ignorer qu'il est dans de beaux draps.* » (15 juillet 2019)

Les énoncés étudiés témoignent d'une forte modalisation du discours de l'éditorialiste, marquée par l'emploi des adverbes et des locutions adverbiales exprimant la certitude, particulièrement à travers la locution « *sans doute* ».

Le jugement de vérité impliqué dans ces énoncés reflète la subjectivité du journaliste énonciateur. En y introduisant cette nuance, l'éditorialiste signale de manière accentuée sa responsabilité énonciative par rapport à la fiabilité de l'information. Ainsi, dans les deux

journaux étudiés, en commentant les marches pacifiques de 22 février, les modalisateurs épistémiques sont mobilisés pour exprimer la certitude de l'éditorialiste, sans que le pronom de la première personne du singulier « je » soit utilisé.

Par opposition à cette nuance moralisatrice, nous avons identifié à maintes reprises une distanciation de l'éditorialiste.

➤ **Modalisateurs exprimant l'incertitude**

L'analyse de modalité épistémique révèle l'emploi fréquent des modalisateurs à valeur « probablement vrai » (incertain). Cette deuxième catégorie épistémique apparaît principalement à travers le mode conditionnel dont la fréquence est plus élevée dans le Quotidien d'Oran (18 occurrences), que dans El Watan (12 occurrences), et rarement par la locution adverbiale « *peut-être* » (une seule occurrence) signalée dans les éditoriaux d'**El Watan** :

[01] « *Les candidats qui se sont proposés, ou qu'on a proposés, issus du système rejeté, peinent à constituer une garantie de renouveau, [...] peut-être, une autre manière de gérer, mais pas le grand changement réclamé.* » (16 novembre 2019)

Dans cet exemple, le journaliste met en doute à travers la locution adverbiale « *peut-être* », la déclaration des candidats qui promettent le renouveau du système algérien. C'est donc à travers ce moyen linguistique que nous pouvons cerner l'incertitude du locuteur à propos de cette information. Ce modalisateur épistémique permet au journaliste de prendre ses distances en énonçant un jugement de vérité, et d'exprimer un désaccord vis-à-vis les discours des candidats à la présidentielle.

La nuance de l'incertitude est également exprimée par **le mode temporel du conditionnel** :

Le mode conditionnel des verbes attire également notre attention, du fait de sa fréquence. L'emploi le moins courant dans notre corpus, est celui de la temporalité « le futur du passé » (postériorité) qui caractérise notamment le discours illustré dans l'exemple suivant :

• **El Watan**

[01] « *Durant sa « traversée du désert », il [Abdelaziz Bouteflika] racontait à ses amis qu'il « égorgerait les Algériens par le cou » s'il prenait le pouvoir.* » (30 juillet 2019)

Dans cet énoncé, le conditionnel est employé pour parler d'une action de futur prévue par rapport à un moment situé dans le passé. C'est en effet les paroles de l'ancien président Abdelaziz Bouteflika au début de sa gouvernance en Algérie, sur ses décisions futures s'il

atteint le pouvoir. L'assertion citée est mise entre guillemets « *égorgerait les Algériens par le cou* » pour signaler ainsi une prise de distance du discours rapporté, qui lui assure la crédibilité de son discours.

Le mode conditionnel est également employé comme un moyen linguistique pour conseiller, et proposer des suggestions en s'adressant aux citoyens, et aux gouvernants algériens :

- **El Watan**

[02] « *À l'instar du vénérable centenaire Hadj Tahar Aït Aldjet qui aurait dû être associé à ces conciliabules. Ne serait-ce que pour apporter sa bénédiction et sa baraka, sa profonde sagesse.* » (01 septembre 2019)

[03] « *Une Assemblée constituante devrait doter l'Algérie, enfin, d'une vraie Constitution.* » (13 avril 2019)

- **Le Quotidien d'Oran**

[04] « *Il faudrait que tout le monde travaille à une vraie solution* » (30 mars 2019)

[05] « *Il serait logique de s'interroger sur les « détails » cachés de cette sortie de crise* » (18 avril 2019)

[06] « *Il serait saugrenu de lui demander de jouer à Zorro. Pour le moment, la seule prouesse qui pourrait lui être recommandée par la sagesse, serait d'abord de consolider l'unité et la solidarité entre les Algériens.* » (17 novembre 2019)

[07] « *On serait tenté de réclamer que l'on en finisse en gardant à l'esprit que l'enjeu est vital* » (20 août 2019)

[08] « *Faudrait-il faire la fine bouche devant la campagne électorale entamée par les cinq candidats à la présidentielle ? De nombreuses raisons inciteraient à tourner le dos à ce rendez-vous imposé par la force d'hommes* » (18 novembre 2019)

La valeur modale du conditionnel, repérée ci-dessus est celle de l'atténuation. Les verbes conjugués à ce mode temporel sont les verbes modaux « *falloir* », « *pouvoir* », « *devoir* », et l'auxiliaire « *être* » qui présentent, d'une part, un acte énonciatif de distanciation, et d'autre part, une action qui n'est pas encore réalisé. À ce titre le journaliste-énonciateur, invite le lecteur à effectuer des actions à travers une corrélation entre « la nécessité » (valeur aléthique) et « la possibilité » (valeur épistémique) qui permet de communiquer une forme atténuée de suggestions, et non une obligation ou un ordre :

Dans les exemples [02] et [03], l'éditorialiste s'adresse aux autorités politiques pour suggérer des solutions de la crise politique, en incitant à intégrer des personnages historiques, et à une nouvelle Constitution.

Dans les exemples [04] ; [05] ; [07] ; [08], l'éditorialiste s'adresse à l'opinion publique, pour l'inciter s'engager dans cette crise.

Quant à l'exemple [06], il s'agit en effet d'un discours adressé à Abdelmadjid Tebboune après avoir été élu président de la république.

Il est observable que ces conseils, ou recommandations sont souvent formulés au mode impersonnel « *il faudrait* », « *il serait* », etc. Dans cette optique, à l'aide de la modalité épistémique, ils s'interpréteront comme une nécessité atténuée, et loin d'une autorité exercée par le journaliste, ou d'une opinion personnelle. Nous allons à présent, nous détailler dans ce marqueur énonciatif.

Le conditionnel d'éventualité ou hypothétique est d'occurrence la plus élevée dans les articles soumis à l'analyse :

- **El Watan**

[09] « *À l'instar du vénérable centenaire Hadj Tahar Aït Aldjet qui aurait dû être associé à ces conciliabules.* » (01 septembre 2019)

[10] « *Le pouvoir innommable de Bouteflika et consorts aurait continué la funeste descente aux enfers de notre cher pays...* » (Ibid.)

[11] « *On est donc loin du climat de sérénité et d'apaisement qui aurait dû prévaloir au lendemain d'une telle échéance.* » (16 décembre 2019)

Dans ces trois extraits repérés d'El Watan, l'éditorialiste indique des situations hypothétiques non réalisées dans le passé. Cet emploi du conditionnel permet de déceler une forme de regret ou d'une critique implicite [09], où le journaliste suggère que les moudjahidine devraient être intégrés dans la question politique de 2019. À travers le conditionnel, il conteste également [11] contre l'absence d'une norme morale souhaitée, et qui devrait être, selon lui, une condition dans un tel événement politique.

L'éditorialiste formule également des hypothèses, perçues comme impossibles dans la réalité actuelle (non réalisées dans le présent de l'énonciation), mais potentiellement vraies dans certaines conditions. Il s'agit de l'irréel du présent :

- **El Watan**

[12] « *Car la justice est là pour protéger un ensemble de règles, sans lesquelles toute vie collective deviendrait une jungle.* » (12 juin 2019)

[13] « *Il ne s'agit donc pas de réformer un système irréfutable, mais de trancher dans le vif, d'adopter une nouvelle voie, qui réponde aux attentes de tous, dans un Etat redressé, qui ne serait pas un Etat providence ni un Etat tenté par des pratiques répréhensibles et réprouvables.* » (01 septembre 2019)

- **Le Quotidien d'Oran**

[14] « *L'équation algérienne ne saurait se suffire d'un changement de gouvernement quels que soient les griefs qui lui sont adressés ni d'un nouveau président de la*

République dûment habilité quand bien même il serait un messie. » (07 septembre 2019)

[15] « *Ces quatre gouvernements n'ont aucun intérêt à voir émerger une véritable démocratie dans un pays arabe qui remettrait en cause des intérêts communs consacrés par un donnant-donnant, argent contre soldat. » (10 juin 2019)*

[16] « *Nous n'avions pas à nous embarrasser d'un sujet qui ajouterait à notre hétérogénéité. » (23 juin 2019)*

[17] « *Ne s'en tenir qu'à l'amitié déclarée du bout des lèvres des Etats serait faire preuve d'une notable naïveté. » 18 novembre 2019*

[18] « *De nombreuses raisons inciteraient à tourner le dos à ce rendez-vous imposé par la force d'hommes armés d'arguments dont le simple citoyen n'en saisit que des contours évasifs faute d'une communication détaillée et efficiente. Le premier serait une grande menace qui pèserait sur l'Algérie et qui risquerait de totalement l'effacer. » (Ibid.)*

Il s'agit donc de suggérer des possibilités sur la situation actuelle. Le rôle du conditionnel dans cet emploi, est de permettre au journaliste de présenter la situation actuelle selon son point de vue, mais sous une forme incertaine : l'absence de la justice et ses conséquences [12], les conséquences potentielles de la campagne électorale [14] ; [18], l'état algérien après le changement [13], l'émergence de la démocratie [15]. Cette valeur modale épistémique protège son discours de toute réfutation.

Dans l'emploi du conditionnel, nous avons trouvé des énoncés doublement modaux. C'est le cas de la forme négative du verbe savoir, conjugué au conditionnel présent, suivi d'un verbe à l'infinitif :

- **El Watan**

[19] « *Cela ne saurait se faire avec des politiques de substitution ou de division » (01 septembre 2019)*

- **Le Quotidien d'Oran**

[20] « *Les hommes de grande stature soient absents et dont l'absence ne saurait être compensée par la littérature surannée. » (20 août 2019)*

[21] « *L'équation algérienne ne saurait se suffire d'un changement de gouvernement. » (07 septembre 2019)*

« *Ne saurait* » dans ces exemples fonctionne comme un opérateur modal épistémique et aléthique. L'éditorialiste exprime qu'il est impossible pour l'Algérie de changer dans le monde actuel (de l'énonciation) à cause de la politique adoptée par les dirigeants. Ces exemples équivalent donc à « *il est impossible que cela se fait avec les politiques de substitution ou de division* » [19] ; « *il est impossible que l'absence des hommes de grande stature sera compensée par la littérature surannée* » [20] ; « *il est impossible qu'un changement de gouvernement suffit pour l'équation algérienne* » [21].

Ce mode verbal à valeur hypothétique permet à l'éditorialiste de créer un monde imaginaire possible en le situant sur un axe chronologique (passé, présent, futur), comme nous l'avons vu avec l'irréel du passé et l'irréel du présent.

➤ Les verbes d'opinions

Les verbes d'opinions figurent également dans notre corpus, plus manifestement dans les articles d'El Watan (10 occurrences), que dans le Quotidien d'Oran (03 occurrences).

Analysons les énoncés suivants :

- **El Watan**

[01] « Force est de penser que les prévenus ont perdu ce qu'il y a de plus précieux chez l'homme » (12 juin 2019)

[02] « Nous pensons que les changements opérés à la tête du parquet d'Alger sont de nature à répondre à ces impératifs » (19 juin 2019)

[03] « Il faudra d'abord penser au contrôle des pouvoirs et leur séparation, l'indépendance de la justice trop soumise jusque-là aux injonctions et aux influences. » (01 août 2019)

[04] « Ceux qui pensent que le Hirak, mobilisation citoyenne par excellence dans son élan impétueux, est aussi déterminé à aller jusqu'à la victoire finale » (06 août 2019)

[05] « Le rejaillissement d'un peuple que l'on croyait, plongé dans un coma définitif. » (22 octobre 2019)

- **Le Quotidien d'Oran**

[06] « On pensait qu'elle surgissait d'un ciel sombre. » (14 octobre 2019)

[07] « On est tenté de croire que ce qui reste des accointances difficiles à gommer. » (19 juin 2019)

[08] « Il faut croire, pour l'instant, qu'elle a, sans conteste, évité au Hirak de dérapier. » (Ibid.)

Les énoncés contenant des verbes d'opinion sont donc bien plus nombreux dans El Watan que dans le *Quotidien d'Oran*.

Ces verbes transmettent l'opinion de l'éditorialiste, en y introduisant une nuance d'incertitude. Nous remarquons qu'en plus d'être atténuée par les marqueurs épistémiques de doute « *penser* » et « *croire* », la prise en charge énonciative dans les exemples ci-dessus est collective par le biais des pronoms « *on* », et « *nous* », et des fois, impersonnelle lorsque le verbe modalisateur est accompagné par un autre verbe impersonnel « *il faut* » ou « *il faudra* ». L'intention de l'éditorialiste est de marquer une distanciation sur le plan énonciatif qui lui permet de protéger son discours d'une possibilité de décrédibilisation de la part des lecteurs.

↳ Nous avons expliqué plus haut dans l'étude des pronoms personnels, que l'éditorialiste en s'adressant à ses lecteurs, utilise les pronoms collectifs « on » et « nous » afin de relier son opinion à l'opinion publique. Une stratégie énonciative qui renforce le discours argumentatif de l'énonciateur, en présentant une opinion politique identique à sa communauté d'appartenance. *Nous constatons qu'*à travers la modalité épistémique (les marqueurs d'*incertitude* sont les plus notoires), et en particulier dans les éditoriaux du Quotidien d'Oran, le journaliste énonciateur met également en œuvre plusieurs procédés qui sont au service de l'effacement énonciatif : le choix récurrent du mode conditionnel, ainsi que l'emploi des verbes d'opinion, énoncés sous *la voix de la collectivité* [02]; [04] ; [05] ; [06] ; [07] , *la forme impersonnelle* [03] ; [08], et *le mode infinitif* auquel se trouve certains verbes [01] ; [07].

Nous allons passer, à présent, à la dernière catégorie des modalisateurs logiques, ceux à valeur déontique.

3.3.2. Les modalisateurs à valeur déontique

La modalité déontique, dont douze (12) occurrences dans El Watan, et quatorze (14) occurrences dans le Quotidien d'Oran, est d'ordre moral et social, où le rédacteur exprime un devoir faire. Il se met ainsi en position de force vis-à-vis son interlocuteur.

La valeur de l'obligation est présente dans ces énoncés à travers les auxiliaires modaux « *falloir* » et « *devoir* » qui représentent les formes les plus autoritaires utilisées par l'éditorialiste. Bien que ce dernier cherche à convaincre ses lecteurs, il emploie ces marques de déonticité pour obtenir aussi une action qui peut changer le déroulement des événements :

En s'adressant aux dirigeants politiques pour réclamer la démocratie et la justice dans les nouvelles élections présidentielles, ainsi que la constitution d'un nouvel État de droit :

- **El Watan**

[01] « *La justice indépendante et sans interférence est un pilier de la société. Elle est comme le bâtiment, si elle va, tout va. A ce titre, il faut qu'elle reste un service public.* » (12 juin 2019)

[02] « *Certes, les élections sont un outil indispensable, mais elles ne peuvent être la seule clef de voûte. Il faudra d'abord penser au contrôle des pouvoirs et leur séparation, l'indépendance de la justice. Il faudra donc se doter obligatoirement d'outils juridiques et matériels conséquents pour bâtir un véritable Etat de droit.* » (01 août 2019)

[03] « *Dans tous les cas, il faut tenir compte de l'intelligence de l'opinion publique.* » (13 octobre 2019)

[04] « *La société recherchée par la majorité doit être fondée sur la justice.* » (13 octobre 2019)

- **Quotidien d’Oran**

[05] « Cette date ne doit pas être une prolongation contraire à la Constitution. » (18 avril 2019)

[06] « Ces gens-là, à la solde de gouvernements étrangers, doivent être débusqués et traduits devant la justice pour complot contre l’unité du pays. » (10 juin 2019)

[07] « Il faut dialoguer selon les termes du pouvoir pour aller vers une sortie de crise déjà dans les starting-blocks. » (26 août 2019)

L’éditorialiste du Quotidien d’Oran s’adresse aussi aux citoyens algériens pour inciter au changement, et à trouver une sortie de crise :

[08] « Il faudrait que tout le monde travaille à une vraie solution, complète et qui rassemble un vrai consensus. » (30 mars 2019)

[09] « Il faudra bien admettre que la légitimité historique, butin de guerre et registre de commerce, a autorisé des flibustiers de la dernière heure à glorifier leur appétit et à élargir leurs épaules. » (19 juin 2019)

Le conditionnel « *il faudrait* » et le futur « *il faudra* » sont un indice d’une action visée pour modifier l’avenir, et que le journaliste énonciateur veut déclencher chez son destinataire.

Ce dernier interpelle le premier magistrat pour son devoir de respecter la loi fondamentale, en réponse au prolongement du 4^e mandat qu’il considère comme anticonstitutionnel :

[10] « C’est l’inédite réalité des Algériens qui sortent par millions depuis maintenant quatre semaines pour rappeler au pouvoir que la fin du 4e mandat s’achève le 28 avril prochain et que cette date ne doit pas être une prolongation contraire à la Constitution. Ni une violation de toutes les lois de la république. [...] on est dans une configuration d’institutions républicaines défendues par le premier magistrat, lequel doit respecter la loi fondamentale en appliquant ses principes. » (18 avril 2019)

À la suite des poursuites judiciaires à l’égard de certains hommes politiques, l’éditorialiste d’El Watan s’adresse aux juges pour respecter les normes d’éthique :

[11] « Travail ardu et de longue haleine, car les juges doivent aussi affronter, avec les seules lois, une incivilité publique. » (12 juin 2019)

↳ **En guise de conclusion**, et dans le cas des modalisateurs déontiques, l’éditorial se transforme en un discours de conseil (notamment l’éditorial d’El Watan), qui interpelle particulièrement les hommes de pouvoir, en soulevant des questions éthiques comme nous l’avons vu avec les exemples recensés - à l’exception de l’exemple [08] et [09]. La subjectivité du journaliste se présente ainsi dans une forme plus au moins autoritaire, à travers l’emploi des auxiliaires modaux « *fallor* » et « *devoir* », en tant que marques de modalité déontique.

Après avoir étudié les modalités d'énoncé, nous nous intéressons dans ce qui suit, à l'analyse des modalités d'énonciation, qui concernent la modalité exclamative, et la modalité interrogative.

3.4. La modalité exclamative

Le signe typographique de l'exclamation constitue un indice énonciatif de la subjectivité explicite du journaliste. L'analyse de notre corpus a bien révélé la présence de ce modalisateur énonciatif. Nous n'allons pas nous détailler dans son point, puisqu'il fera un élément d'analyse approfondie dans le troisième chapitre réservé à l'étude de l'affectivité dans l'argumentation. Cependant, nous allons présenter les résultats de cette forme de modalité dans les tableaux suivants :

Tableau 10: La modalité exclamative dans les éditoriaux d'El Watan

Article	Passages signifiants
02 mars 2019	[01] « <i>le cri d'un peuple qui n'en veut plus, qui n'en peut plus ni du 5e mandat de Bouteflika, ni de l'autoritarisme !</i> »
12 juin 2019	[02] « <i>C'est pourquoi, parmi les slogans les plus scandés, celui qui revenait le plus : «Klitou l'blad ya serrakine !</i> » [03] « <i>Le citoyen se sent profondément floué par les filouteries de ceux qui étaient censés gérer ses affaires !</i> ». [04] « <i>son honneur et sa dignité !</i> » [05] « <i>c'est-à-dire l'égalité de tous devant la loi !</i> » [06] « <i>la justice est là pour protéger un ensemble de règles, sans lesquelles toute vie collective deviendrait une jungle !</i> »
30 juillet 2019	[07] « <i>La fitna quoi !</i> »
01 août 2019	[08] « <i>on cherche au pied du réverbère, non parce qu'on les a perdues à cet endroit, mais parce qu'ici il y a de la lumière !</i> »
05 août 2019	[09] « <i>Les positions conjoncturelles, limitées dans le temps et dans l'espace !</i> » [10] « <i>on ne peut se suffire d'expédients !</i> » [11] « <i>mangeuses d'hommes !</i> » [12] « <i>L'image des millions de manifestants a été zappée au profit de milliers de moutons (de Panurge !)</i> » [13] « <i>criant et scandaleux !</i> »
01 septembre 2019	[14] « <i>on fait du surplace !</i> » [15] « <i>son patron disait, toute honte bue, qu'il incarnait l'Algérie (rien que ça !) et qu'il allait régner encore cent ans !</i> » [16] « <i>en jurant qu'on ne lui fera plus cet affront !</i> » [17] « <i>Ce sursaut consacre l'apparition, enfin comme acteur historique, du peuple, qui ne fut, au fil de très longues années, jamais consulté sur rien !</i> » [18] « <i>l'impôt que le simple citoyen paye sans rechigner !</i> »

	<p>[19] « <i>des politiques de substitution ou de division qui ne sont que de la poudre aux yeux, qui favorisent plus l'évitement que l'union !</i> »</p> <p>[20] « <i>Cela lui ouvre droit à un règne monarchique !</i> »</p> <p>[21] « <i>cette révolution pacifique, qui a délivré pas mal de monde !</i> »</p>
13 octobre 2019	<p>[22] « <i>Suprême provocation, aux commandes du pays !</i> »</p> <p>[23] « <i>les seuls faits d'armes ont été la corruption, les combines et la prédation et pour certains la cocaïne !</i> »</p> <p>[24] « <i>le mépris que cet individu a vis-à-vis du peuple !</i> »</p> <p>[25] « <i>Avec une justice aux ordres, des Assemblées croupions, devenues des chambres d'enregistrement, sans avoir eu à auditionner, même pas une fois, le Président déchu tout au long de ses 20 ans de règne !</i> »</p> <p>[26] « <i>notamment ceux des détenus d'opinion !</i> »</p> <p>[27] « <i>la force reste à celui qui détient le pouvoir d'ordonner, que la loi le lui reconnaisse ou pas !</i> »</p> <p>[28] « <i>Quid des revendications de ce même peuple souverain qui n'ont pas été entendues !</i> »</p> <p>[29] « <i>ce système honni se régénère graduellement et, ironie de l'histoire, tente de discréditer ceux qui le dénoncent !</i> »</p> <p>[30] « <i>un gouvernement dont la seule prérogative est de gérer les affaires courantes !</i> »</p> <p>[31] « <i>Encore une entorse à la Constitution qui a bon dos !</i> »</p>
22 novembre 2019	[32] « <i>Les Algériens, aujourd'hui, ne savent que trop bien ce qu'ils veulent !</i> »
16 novembre 2019	<p>[33] « <i>Les élections et après !</i> »</p> <p>[34] « <i>Aujourd'hui, ils le renient !</i> » [35] « <i>Soit !</i> »</p>

Tableau 11: La modalité exclamative dans les éditoriaux du Quotidien d'Oran

Article	Passages significants
18 avril 2019	[01] « <i>Pot de terre contre pot de fer !</i> »
20 août 2019	[02] « <i>Voilà une Algérie empêtrée dans un tourbillon de problèmes résolument insolubles et des étiquetés politiciens dont les limites sont avérées qui s'échinent encore et toujours dans la litanie d'un vocabulaire à mille lieues des profondes et vraies préoccupations des Algériens !</i> »

Une distinction quantitative de la modalité exclamative démontre :

- L'omniprésence des énoncés exclamatifs dans les éditoriaux d'El Watan avec trente-six (36) occurrences ;
- Le rare usage des énoncés exclamatifs dans les éditoriaux du Quotidien d'Oran, avec seulement deux (02) apparitions.

La modalité exclamative rend explicite la subjectivité émotive de l'éditorialiste. Il s'agit d'une réaction ou d'une manière d'énoncer une description du réel, en y impliquant ses émotions à travers le marqueur d'intonation (!). Dans une perspective pragmatique, elle devient ainsi une corrélation entre l'acte expressif et l'acte assertif (Lansari, 2019). L'examen des passages signifiants indique que l'exclamation renvoie à plusieurs états émotionnels du journaliste énonciateur. Dans le cas du Quotidien d'Oran les deux exemples identifiés dans le tableau ci-dessus, expriment l'indignation. Quant au contenu présenté dans El Watan, les énoncés véhiculent une trame d'émotions : l'appréciation, la colère, l'indignation, l'inquiétude, et la surprise. À ce stade, le journaliste est bien présent dans son discours.

↳ **En conclusion**, l'acte exclamatif fort présent dans El Watan, constitue un signe de prise en charge énonciative par le journaliste qui insiste à partager ses émotions à son lectorat. Une forme d'engagement énonciatif explicite que nous mettrons en lien avec l'aspect persuasif de l'éditorial, plus loin dans cette thèse.

3.5. La modalité interrogative

Selon le contexte d'utilisation, la tournure interrogative revêt diverses nuances dont la plus générale est celle de questionner (solliciter une réponse). L'analyse effectuée indique que les énoncés interrogatifs recensés dans notre corpus sont de type rhétorique. De ce fait, nous présentons les résultats de ce phénomène énonciatif sous formes de tableaux pour une visualisation quantitative qui permettra d'évaluer le degré de subjectivité dans les éditoriaux d'El Watan et du Quotidien d'Oran :

Tableau 12: La modalité interrogative dans les éditoriaux le Quotidien d'Oran

Articles	Passages signifiants
23 mars 2019	[1] « <i>Que peut-on reprocher à l'Algérie sur ce plan ?</i> »
18 avril 2019	[2] « <i>Sinon comment peut-on interpréter qu'un nouveau gouvernement soit cautionné et nommé par un président dont le mandat expire dans moins de 40 jours ?</i> »
10 juin 2019	[3] « <i>En quoi le Soudan peut nous intéresser ?</i> »
14 juin 2019	[4] « <i>Mais la tête du serpent est-elle réellement là où on s'efforce de la situer, car le phénomène de la corruption en Algérie est une hydre à laquelle il sera difficile de demander de rendre des comptes comme l'a exigé Gaïd Salah lundi à Bechar ?</i> »

15 juin 2019	[5] « Avions-nous besoin de nous fourguer et de nous encombrer avec cette histoire de drapeau ? » [06] « Qu'en est-il alors d'un autre étendard que quelques esprits surchauffés mettaient en avant en occultant, avec une extrême naïveté, le don de soi sacré de tous les Algériens pour consacrer leur unité et leur unicité ? »
19 août 2019	[7] « Aller à la présidentielle ou pas ? »
20 août 2019	[8] « Que peut proposer l'instance de dialogue et de médiation pour convaincre ses détracteurs qu'elle peut être l'alternative au blocage politique ? » [09] « La tragédie du stade du 20 Août 1955 aurait-elle pu être évitée ? »
22 septembre 2019	[10] « Qui de mieux qu'un enfant du système pour mieux dresser les contours du système ? »
27 novembre 2019	[11] « Faudrait-il faire la fine bouche devant la campagne électorale entamée par les cinq candidats à la présidentielle ? »

Tableau 13: La modalité interrogative dans les éditoriaux d'El Watan

Article	Passages significatifs
02 mars 2019	[12] « Seront-ils enfin entendus ? »
13 avril 2019	[13] « Phénoménale – le mot est-il assez fort ? »
12 juin 2019	[14] « Vivons-nous une révolution judiciaire ? »
19 juin 2019	[15] « Peut-on sans risque lui confier cette mission, sachant sa composante humaine issue des réformes ? »
30 juillet 2019	[16] « Comment expliquer qu'on mette dans ce panel un Bouzid Lazhari, mortellement bouteflikiste et qui a été impliqué dans de multiples turpitudes de l'ancien clan ? »
01 août 2019	[17] « L'Etat déstructuré et décrédibilisé ne mérite-t-il pas un meilleur sort et une meilleure attention ? » [18] « Ne dit-on pas comme Clarke que le politique ne pense qu'aux prochaines élections, alors que l'homme d'Etat, lui, pense aux prochaines générations ? »
05 août 2019	[19] « Pourquoi cet engouement ? » [20] « Comment remonter cette pente vertigineuse ? » [21] « Comment répondre au sort des travailleurs, dont l'outil de travail est menacé, impactés qu'ils sont par la paralysie de leurs entreprises dont les patrons sont emprisonnés ? »
28 août 2019	[22] « Quels sont les dégâts de 57 ans de mauvaise gouvernance ? » [23] « Quelle est l'ampleur du gâchis de plus d'un demi-siècle de pillage et d'une économie confidentielle à chiffres populistes, car pompeusement artificiels ? » [24] « Les chiffres sont-ils fiables ? »
01 septembre 2019	[25] C'est la tyrannie du statu quo. Pourquoi ?
13 octobre 2019	[26] « Peut-on réellement aller aux élections, dans un climat aussi tendu fait de peur et de terreur ? »
16 décembre 2019	[27] « Et maintenant ? »

Une distinction quantitative des tournures interrogatives déployées dans le corpus d'étude montre que :

- Seize (16) énoncés interrogatifs ont été repérés dans onze (11) éditoriaux d'El Watan ;
- Onze (11) énoncés interrogatifs ont été repérés dans neuf (09) éditoriaux du Quotidien d'Oran.

El Watan est le plus chargé de l'expression interrogative, en comparant avec le Quotidien d'Oran. Notre lecture analytique démontre que les énoncés interrogatifs identifiés dans les tableaux ci-dessus sont rhétoriques. En effet, les questions rhétoriques, dont la réponse va de soi, servent à d'autres buts que d'obtenir réellement une information, puisqu'elles comportent en elles-mêmes une affirmation implicite. L'enjeu de ce type d'énoncés est d'ouvrir un champ d'interaction entre les interlocuteurs. Le locuteur devient en position de supériorité en ne cherchant que d'attirer l'attention de son destinataire pour l'orienter vers le chemin de son raisonnement. Dans cette optique, le lecteur se trouve impliqué immédiatement dans l'éditorial. Dans les articles étudiés, nous distinguons entre trois valeurs de la question rhétorique :

- Une variante de la question rhétorique assez fréquente, notamment dans le Quotidien d'Oran, est celle destinée à solliciter la réflexion du lecteur, et à éveiller sa curiosité [01] ; [03] ; [04] ; [07] ; [08] ; [09] ; [12] ; [13] ; [14] ; [27]. Ce procédé devient ainsi un outil linguistique pour ouvrir un débat. L'éditorialiste cherche l'engagement du lecteur citoyen quant aux événements que traverse l'Algérie autour des élections présidentielles, de la période de transition, et de l'état économique.
- Le journaliste fait également appel à la question interpellatrice (Charaudeau, 2009). Ce type d'interrogation est au service d'une contestation vis-à-vis le gouvernement, en évaluant la crise politico-sociale de 2019. C'est le cas de plusieurs exemples identifiés dans El Watan [02] ; [06] ; [15] ; [16] ; [19] ; [19] ; [20] ; [21] ; [22] ; [23] ; [24]. Ainsi, à travers la question rhétorique qui accentue ses reproches, le journaliste (en s'adressant à son lectorat pris à témoin) adopte implicitement une attitude critique pour interpeller les dirigeants politiques (locuteurs tiers).
- La question rhétorique revêt aussi la valeur de souligner une évidence [05] ; [10] ; [17] ; [25] ; [26]. Son rôle consiste à créer une proximité entre journalistes/lecteurs par une compréhension partagée d'une idée, et donc la transformation d'une opinion consensuelle qui n'admet pas de contredit. Le discours de l'éditorialiste devient ainsi

plus persuasif. En formulant son point de vue en une question, il tente de rendre moins apparente la subjectivité de son assertion.

↳ *Nous déduisons que* sous l'angle énonciatif, la rhétoricité de la question plus manifestante dans le journal El Watan, permet de rendre le discours plus dynamique, et de cacher la subjectivité explicite de son auteur. Elle participe également à l'efficacité de l'argumentation, ce que nous allons examiner de manière plus détaillée dans les chapitres à suivre.

Nous avons analysé jusqu'à présent, les indices censés révélateurs de la subjectivité du sujet énonciateur (déictiques, et modalisateurs). Toutefois, et comme les résultats l'ont démontré, certains marqueurs repérés témoignent d'une volonté de l'effacement énonciatif. Cette stratégie, est également observée au moyen des procédés discursifs étudiés ci-après :

4. Les tournures impersonnelles

Nous avons évoqué que la valeur de l'obligation est exprimée à travers la forme impersonnelle « il faut ». Ce mode verbal qui est remarquablement dominant dans le Quotidien d'Oran (13 occurrences), que dans le journal El Watan (02 occurrences), apparaît également (à l'exception de l'extrait [01]) à l'aide de l'auxiliaire être suivi d'un adjectif subjectif : il + être + adjectif qualificatif.

- **El Watan**

- [01] « Il est temps d'agir avant qu'il ne subisse d'autres humiliations. » (22 août 2019)
- [02] « Il est difficile de ne pas admettre qu'il y a là un grave déficit de légitimité » (16 décembre 2019)

- **Le Quotidien d'Oran**

- [03] « Il est devenu évident pour l'armée d'intervenir et de sonner la retraite. » (30 mars 2019)
- [04] « Il est vrai que le parapluie de l'ANP est venu à un moment crucial » (Ibid.)
- [05] « Il est recommandé de lui couper la tête plutôt que la queue. » (19 juin 2019)
- [06] « Il est certain d'ailleurs que l'explosion sociale de ces derniers mois a d'abord pour première origine le ras-le-bol du peuple » (15 juillet 2019)
- [07] « Il est certain que notre premier argentier a besoin de bien plus que de recettes de rafistolages pour rassurer » (15 juillet 2019)
- [08] « Parce qu'il est crucial, les humeurs et les préalables seraient d'un vain formalisme. » (20 août 2019)
- [09] « Il est exigé de tous d'aller droit au but. » (Ibid.)
- [10] « Il est fort à craindre que la bonne volonté ne suffise plus aujourd'hui. » (05 septembre 2019)
- [11] « il est indispensable de commencer par le bon sens. » (07 septembre 2019)
- [12] « Sans elle, point de citoyenneté et sans la citoyenneté il est illusoire de parler de nation. » (Ibid.)

[13] « Tous les indicateurs prouvent qu'il est devenu impossible de faire face à des impératifs les plus simples » (14 octobre 2019)

Nous observons que c'est l'éditorialiste du Quotidien d'Oran qui fait souvent appel à aux modalités impersonnelles à base adjectivale. Ainsi, à travers les adjectifs modaux pris dans une construction impersonnelle, le discours du journaliste se détache de la subjectivité individuelle, ou de la subjectivité collective, pour donner lieu à une subjectivité qui implique tout le monde (universelle).

En effet, dans l'absence de restriction de sujet (énonciateur indéfini), les adjectifs recensés dans ce contexte, assigne une valeur de vérité au contenu propositionnel qui relève de ce qui est « évident » [03] ; « vrai » [04] ; « certain » [06] et [07] ; « probable » [12] ; « impossible » [13] ; « nécessaire » [05], [08], [09] et [11], ou encore situe l'événement politique par rapport à ce qui « urgent » [01] ou « difficile » [02]. D'un point de vue argumentatif, ce procédé énonciatif présente un point de vue subjectif comme une vérité indiscutable, qui n'a pas besoin d'être argumentée. En d'autres termes, c'est une opinion admise par quiconque, c'est-à-dire considérée comme vraie pour n'importe quel sujet.

↳ **Il en résulte que** l'éditorialiste d'El Watan, et notamment du Quotidien d'Oran, en introduisant leurs jugements quant aux changements survenus sur la scène politique algérienne, font appel au mode impersonnel en tant qu'un procédé d'effacement énonciatif. Ce procédé discursif permet d'éviter une implication personnelle en présentant une opinion ayant une valeur d'universalité. Il contribue de ce fait, à créer un effet de neutralité qui s'avère pourtant, renforçateur de leur argumentation.

5. Le discours rapporté

La présence du discours rapporté est plus significative dans le journal El Watan (14 occurrences), que dans le Quotidien d'Oran (08 occurrences). L'éditorialiste rapporte les paroles d'autrui, souvent en les distinguant de son propre discours par les guillemets, ce que l'on appelle le discours rapporté direct.

La mise en scène de ces segments de discours témoigne par évidence, d'un procédé de l'effacement énonciatif, où l'éditorialiste est censé jouer le rôle de rapporteur. Cependant, et malgré l'apparente objectivité de la citation journalistique, la manière dont l'éditorialiste fait circuler le discours d'autrui, dévoile une partie de sa subjectivité. Cette valeur se traduit à travers le choix des verbes introducteurs.

En effet, le journaliste dispose d'une variété de verbes, qui contribuent non seulement à introduire une citation, mais aussi à modaliser le propos rapporté, en orienter l'interprétation, et créer une certaine image de l'origine énonciative.

Dans certains extraits, l'éditorialiste introduit la citation par des verbes dont la fonction est principalement informative :

- **El Watan**

[01] « Il racontait à ses amis qu'il « égorgerait les Algériens par le cou » s'il prenait le pouvoir. « Je ne veux pas être un trois quarts de Président », disait-il » (30 juillet 2019)

[02] « Car pour paraphraser Blaise Pascal, « La justice sans la force est impuissante. La force sans la justice est tyrannique. » (12 juin 2019)

[03] « Cet auteur italien qui avait écrit : «Si nous voulons que tout reste tel que c'est, il faut que tout change.» (16 novembre 2019)

[04] « Me Mustapha Bouchachi, réplique que « l'armée ne doit plus choisir les présidents comme elle le faisait auparavant, elle ne peut en aucun cas s'allier à un régime en fin de règne», ajoutant «qu'aucune démocratie dans le monde ne s'est faite avec les symboles d'un régime corrompu» de conclure «qu'imposer une présidentielle aujourd'hui signifie qu'il y a une volonté cachée de ne pas changer de régime mais de poursuivre avec le même système ». (13 avril 2019)

- **Le Quotidien d'Oran**

[05] Le défenseur des droits de l'homme Ali Yahia Abdenour avait trouvé que «le panel n'est pas dans la bonne voie».

[06] « Ahmed Benbitour en soulignant dans l'une de ses dernières interventions qu'à partir de 2021 l'Algérie « n'aura plus de réserves de change », puisqu'elles auront servi entre-temps à couvrir le déficit de sa balance des paiements, rappelle l'urgence d'une prise de conscience générale sur les risques à venir. En précisant que la facture des importations est passée de «12 milliards de dollars en 2001 à 68 milliards en 2014 » » (23 mars 2019)

La citation est ainsi dite dans une forme ayant un effet d'objectivité. Le journaliste se contente de rapporter les propos d'autres énonciateurs à travers des verbes neutres « dit », « avait écrit », « rappelle », « conclure », « en soulignant », « en précisant » sans montrer d'attitude vis-à-vis l'origine énonciative.

Cependant, nous avons noté des verbes de dire ainsi que des locutions qui marquent la présence du rapporteur dans son discours, et donc témoignent d'une énonciation plus subjective :

- **El Watan**

[07] « Ahmed Gaïd Salah a promis que les procès n'épargneront personne. Il a promis aussi d'accompagner la justice et de la protéger. » (19 juin 2019)

- **Le Quotidien d'Oran**

[08] « le chef d'état-major Ahmed Gaïd Salah, qui a pris ses responsabilités pour éviter au pays tout danger, intérieur ou extérieur, a tenu à rassurer les Algériens qu'ils sont toujours protégés par leur armée et qu'il n'y a aucune inquiétude pour l'avenir «Il n'y a aucune crainte pour le présent de l'Algérie, ni pour son avenir, avec ce peuple éveillé »

et conscient de l'intérêt suprême de son pays et il n'y a nulle crainte pour l'Algérie et pour son avenir avec cette Armée nationale populaire qui respire l'air de sa patrie et dont le cœur bat pour chaque parcelle de sa terre bénie». (30 mars 2019)

Le discours de Gaid Salah, l'ancien chef de l'ANP, sur la question politique du 5^e mandat, a été rapporté sous les deux formes, indirecte [06] et directe [07] en utilisant dans cet ordre le verbe « *a promis* », et l'expression « *a tenu à rassurer* ». Ce choix linguistique marque en effet, l'attitude des deux éditorialistes qui valorisent les promesses et les engagements exprimés par l'énonciateur cité dans leur discours, et met en avant une relation de confiance entre ces deux instances énonciatives : énonciateur (1) l'éditorialiste, et énonciateur (2), Gaid Salah.

D'autres choix linguistiques suggèrent une connotation négative dans les éditoriaux d'**El Watan** :

[09] « *Propos irresponsables de « responsables », à l'instar d'Ahmed Ouyahia, prédisant le chaos, la « guerre civile comme en Syrie » à tous ceux qui ne veulent plus du 5e mandat de Abdelaziz Bouteflika. » (02 mars 2019)*

[10] « *A moins de bâtir « une IIe République sur des décombres », comme l'a déclaré benoîtement sur les ondes le porte-parole de l'un des candidats » (16 novembre 2019)*

Les déclarations des hommes politiques font l'objet d'une critique dans les extraits ci-dessus. En optant par l'adverbe à valeur péjorative « *benoîtement* » [10], le journaliste énonciateur met en doute et discrédite les promesses de l'un des candidats aux présidentielles de 14 décembre 2019. De même pour l'adjectif axiologique « *irresponsable* » [09] qui modalise par une évaluation négative, la manière dont le locuteur citant transmet la déclaration alarmiste d'Ahmed Ouyahia, à laquelle il s'oppose.

[11] « *Un spécimen fort édifiant, celui d'un parti microscopique dirigé par un parachuté adorateur zélé de « cadre » et cachiriste avéré maintenu à la tête de ce parti en dépit de l'opposition de ses nombreux adversaires, qui se présente à la magistrature suprême et qui déclare sans rire que même avec des suffrages de 5%, ses semblables et lui auront la légitimité pour gouverner. » (13 octobre 2019)*

Nous avons identifié dans ce passage un discours rapporté du chef du parti FLN, qui est visiblement dénoncé par le journaliste énonciateur à travers des adjectifs axiologiques « *un parachuté adorateur zélé de « cadre » » et cachiriste* ». En reprenant sa déclaration d'avoir « *la légitimité pour gouverner* » malgré le faible soutien électoral (5%), l'ironie est soulignée par l'expression « *sans rire* » qui suit le verbe introducteur « *déclare* ». L'ensemble de ces choix linguistiques met en lumière l'attitude critique de l'éditorialiste envers l'origine énonciative cible.

Nous avons identifié un passage où l'éditorialiste du **Quotidien d'Oran** fait appel aux propos de Mouloud Hamrouche sur le système algérien :

[12] « *L'ex-chef du gouvernement, Mouloud Hamrouche, nous renvoie à cette triste réalité du système à l'algérienne, système « liberticide, antipolitique, anti-militance, anti-gouvernance, anti-institutions, anti-organisation et antinational », écrit-il, « que certains veulent préserver coûte que coûte ». Hamrouche dissèque une matrice fondée sur des réseaux mafieux qui ont détruit l'économie nationale. [...] « Pour sa survie, il finira par briser la cohésion de l'ANP », alerte Hamrouche pour souligner le caractère exceptionnel du danger qui guette la stabilité du pays. » (05 septembre 2019)*

Le discours rapporté de Mouloud Hamrouche présente une critique à l'égard du système politique algérien en le qualifiant de « *liberticide, antipolitique, anti-militance, anti-gouvernance, anti-institutions, anti-organisation et antinational* ». Une multitude de choix linguistiques entrent en jeu, en rapportant ce discours et qui reflètent la subjectivité du locuteur citant : les termes axiologiques péjoratifs « *triste* », « *mafieux* », « *ont détruit* », « *dissèque* », « *danger* », « *guette* », ainsi que le verbe introducteur « *alerte* ». Ces indices verbaux indiquent que le journaliste partage la même réaction alarmante que l'énonciateur origine envers la politique algérienne. Nous constatons dans cet extrait, que les citations de l'ex-chef de gouvernement sont renforçatrices du positionnement du journaliste qui cherche ainsi à transmettre son point de vue sous les paroles d'autrui.

Il est à constater que la circulation des discours prend dans la plupart des extraits, la forme canonique du discours direct [1] ; [2] ; [3] ; [4] ; [5] ; [06] ; [8] ; [09] ; [10] ; [11] ; [12], et rarement celle indirecte [07] ; [11].

En effet, la forte présence du discours direct où le discours cité et le discours citant sont nettement séparés par les guillemets, nous renvoie aux notions de *sousénonciation* et *surénonciation* développées par Rabatel (2004) :

- En effet, le jeu de masquage introduit en rapportant des propos dont l'origine énonciative est mentionnée, met l'éditorialiste dans la posture de sousénonciateur, en ce qu'il emprunte d'autres voix reconnues – particulièrement des personnalités politiques – comme énonciateurs de références (autorité) qui deviennent ainsi en position haute en tant que surénonciateur. En d'autres termes, l'auteur de l'éditorial revient à des propos qui ne sont pas les siens sous une forme distanciée, ayant pour objectif de valoriser l'autorité citée ou la contredire.
- Dans d'autres passages, l'éditorialiste se place en surénonciateur face à des discours cités de manière anonyme ou partiellement anonyme. Ces discours sont mentionnés comme relevant de la parole collective (doxa) : « *l'adage qui veut que pour en finir avec un serpent venimeux, il est recommandé de lui couper la tête plutôt que la queue* », « *Cela nous rappelle le vieux dicton : « Il ne faut pas que tout change pour*

que tout reste pareil ». » ; ou comme des slogans brandis par des manifestants : « Celui qui revenait le plus : «*Klitou l'blad ya serrakine !*», « *Le peuple veut l'indépendance* ». », scandé par des centaines de milliers de citoyens », « *Parce que le peuple est source de pouvoir* », je vais voter, dit le slogan », « *Si aujourd'hui beaucoup disent que la «balle est dans le camp du pouvoir* ». », « *Ils allaient être une fois de plus «roulés dans la farine* », « *Le baromètre des pulsations du pays : quand «l'armée va, tout va* ». », « *Le plaidoyer pour une « Algérie libre et démocratique* ». Ces segments de discours détachés d'une source énonciative individuelle, sont instaurés dans les éditoriaux en se présentant comme des formules aphoristiques, ou points de vue antérieurs conformes à celui de l'éditorialiste, d'où sa posture de sur-énonciation.

↳ **Nous concluons** que la mise en retrait de la subjectivité est assumée ici à travers le discours rapporté (plus fréquent dans les éditoriaux d'El Watan), souvent sous la forme directe qui témoigne du phénomène de la polyphonie énonciative. Ce procédé assure la fonction d'arguments d'autorité, que nous examinerons dans le troisième chapitre de cette partie.

Cette présence des guillemets dans notre corpus n'est pas uniquement réservée au discours rapporté direct, elle acquiert d'autres valeurs que nous allons analyser dans ce qui va suivre.

6. Les guillemets *préservatifs*

Outre leur rôle de garants de la fidélité du discours rapporté et de prise de distance, les guillemets mis en œuvre dans le discours de presse écrite, fonctionnent également comme un procédé qui « *vise encore à mettre en cause la pertinence d'un mot, à casser, à défaire l'emploi que certains discours font d'un mot comme approprié.* » (Sarfati, 2005). Ce type de guillemets est assez fréquent dans le journal El Watan dont nous avons repéré vingt-six (26) occurrences, face à huit (8) occurrences dans le Quotidien d'Oran. Désignés par le nom de « *guillemets préservatifs* », on distingue dans cette catégorie (Authier-Revuz, 1998, p.374) entre :

6.1. Les emplois autonomiques

Les guillemets acquièrent cette valeur autonymique lorsqu'il s'agit de mentionner un mot qui renvoie au signe linguistique lui-même, avec son signifiant et son signifié, et non à la réalité

qu'il désigne. En d'autres termes, il consiste à confirmer au niveau typographique un fragment de discours antonyme :

- **El Watan**

[01] « *« Sylmia » (Pacifique), repris par des millions de voix.* » (02 mars 2019)

[02] « *De ce fait « El Djebha », comme l'appellent actuellement les citoyens.* » (22 août 2019)

[03] « *Dans une intelligence collective et active, le « peuple du vendredi » ouvre le champ des possibles, offre les chances d'émancipation globale.* » (22 octobre 2019)

Dans les énoncés ci-dessus, le journaliste met en avant à travers les guillemets, des mots qui appartiennent particulièrement au registre linguistique observé chez les manifestants. Dans ce contexte, nous avons signalé l'usage des mots empruntés à l'arabe classique en les rapportant de leur énonciateur d'origine : « *sylimia* » suivi de sa traduction en français (pacifique), et « *El Djabha* » pour désigner le Front de Libération Nationale. L'usage en mention des termes relatifs à la communauté algérienne, constitue une forme de contextualisation de la part de l'éditorialiste d'El Watan qui fait ainsi exprimer l'opinion publique dans son discours.

6.2. Les emplois de modalisation antonymique

Dans la modalisation antonymique, les guillemets représentent un outil qui sert à intervenir et à commenter les mots cités. Examinons les exemples suivants :

- **El Watan**

[01] « *Propos irresponsables de « responsables », à l'instar d'Ahmed Ouyahia.* » (02 mars 2019)

L'ex-premier ministre Ahmed Ouyahia est ici contesté par les guillemets autour du mot « *responsable* » qui mettent en doute sa légitimité politique, après ses déclarations dénoncées à travers l'adjectif « *irresponsables* ». En effet, les guillemets ayant cette valeur de délégitimer une personnalité politique (sa personne ou ses propos), figurent également dans les extraits suivants :

[02] « *Pour cela, l'intérimaire se fera aider par le gouvernement fantoche hérité de Bouteflika, conduit par un autre affidé du système, Noureddine Bedoui. Déjà mis en œuvre par Bouteflika avant d'être avorté par le mouvement populaire, ce scénario a été imposé par le viceministre de la Défense, Gaïd Salah, en deux temps, prétextant la « conformité » à la Constitution.* » (13 avril 2019)

Ce passage reflète le positionnement de l'éditorialiste d'El Watan contre la solution envisagée par l'ancien chef d'état-major Gaid Salah, quant à une transition dirigée par Noureddine Bedoui (ancien gouvernant) qualifié de « *fantoche* ». Le journaliste énonciateur emploie le verbe « *imposer* » pour délégitimer cette décision, et en remet en question le motif déclaré en utilisant

le mot « *prétextant* ». Ainsi, il met entre guillemets le mot « *conformité* » qui sous-entend une certaine ironie dans sa réfutation.

[03] « *Au moment où cette juridiction est la tête de pont de l'opération mains propres, le « nettoyage » ayant commencé par les symboles du pouvoir sévissant dans la capitale. Des enquêtes en cours, générant l'espoir d'une justice auprès des populations, et angoisses paralysantes chez les « privilégiés » du temps bouteflikiste. » (19 juin 2019)*

Dans le contexte de l'opération juridique luttant contre la corruption au sein du corps politique algérien, ce processus est indiqué par le terme « *nettoyage* » mis entre guillemets pour souligner la perception subjective de l'énonciateur. En décrivant les personnes présentées à la justice en tant que ceux les « *privilégiés* » du temps de Bouteflika, l'emploi des guillemets suppose une certaine contestation de la part du journaliste pour remettre en question la légitimité de ces privilèges.

- **Le Quotidien d'Oran**

[04] « *A ce stade des événements, il serait logique de s'interroger sur les « détails » cachés de cette sortie de crise que veut s'aménager le pouvoir, ou ceux qui veulent prolonger le 4^e mandat. Obliger les Algériens à s'intégrer dans une configuration politique à « rebrousse-temps » de toutes les revendications populaires portées dans la rue, est non seulement suicidaire, mais confirme magistralement que les tenants d'une certaine « Algérie », dédiée à des intérêts bien particuliers, ne veulent ni partir ni lâcher prise. » (18 avril 2019)*

La réflexion exprimée dans ce passage sur les intentions des autorités dans leur gestion de la crise, explique l'emploi des guillemets autour du mot « *détails* » qui suggère un doute, voire une certaine méfiance de l'éditorialiste, et son rejet quant au prolongement du 4^e mandat. Il est ainsi pour l'expression guillemetée « *rebrousse-temps* » qui souligne son inquiétude d'un retour en arrière suite à cette décision imposée. Dans ce contexte, les guillemets autour du mot « *Algérie* » servent à exprimer une prise de distance critique vis-à-vis la gouvernance du pays de l'ère Bouteflika.

[06] « *Le panel de dialogue national prend l'eau de toutes parts, le gouvernement patine et veut préparer une rentrée sociale « normale » quand les clignotants de la gouvernance actuelle sont au rouge [...]. Il y a d'abord ce mur des lamentations nommé « Panel » qui est en train de confirmer que des Algériens ne veulent pas d'un dialogue politique téléguidé ou d'une sortie de crise programmée dans des cercles dont n'a pas accès le pouvoir du peuple. » (26 août 2019)*

Les guillemets de modalisation antonymique sont un indicateur notable dans notre corpus qui contribue à marquer comme suspects des mots et expressions déclarés par les autorités. Dans ce sens, l'usage de ce signe typographique permet d'attirer l'attention des lecteurs vers le déphasage qui existe entre le discours des autorités politiques et les revendications du peuple

algérien. C'est le cas de « normale » et « panel » mis entre guillemets pour montrer le désaccord de l'éditorialiste envers le processus de sortie de la crise politique.

Nous avons pu identifier l'attitude critique du journaliste envers les tenants du pouvoir à travers la mise entre guillemets des mots qui véhiculent son indignation, et dont il est leur propre énonciateur. Ce signe typographique est donc employé pour attirer l'attention des lecteurs en mettant l'accent sur son point de vue. Ce que l'on trouve très souvent dans le journal d'El Watan :

[07] « En somme, un Etat de droit cloué au pilori, l'oligarchie régnante a montré jusqu'où son « massacre » pouvait aller, entraînant le pays dans un véritable psychodrame national. » (13 octobre 2019)

[08] « Cela a engendré une nouvelle caste de fraudeurs, couverts par l'impunité décrétée par le chef d'Etat déchu, qui, recourant même au « noir », sont arrivés à produire des « spécimens ». » (01 septembre 2019)

[09] « Cet appareil judiciaire « réformé », purgé, « clientélisé » et mis au pas par Bouteflika et ses ministres Louh et Belaïz. » (19 juin 2019)

[10] « Pour terminer l'humiliation ou pour boire le calice jusqu'à la lie, ce parti est devenu plus une association de « bouffeurs » qu'une « organisation à caractère politique ». » (22 août 2019)

L'ensemble des termes « massacre », « spécimens », « noir », « réformé », « clientélisé », « bouffeurs » guillemetés rend plus visible l'acte subjectif de l'éditorialiste en révélant son indignation. Ce dernier, en décrivant péjorativement le chef d'Etat, ses partisans et leurs actes recourt aux guillemets pour capter l'attention de son lectorat tout en insistant sur son jugement axiologique à valeur défavorable.

Par ailleurs, les guillemets sont aussi utilisés pour adopter les mots d'autrui qui se trouvent en accord avec son point de vue :

- **El Watan**

[11] « L'homme politique Saïd Sadi demande tout simplement au chef d'état-major, frappé par l'âge et marqué par les mauvais choix politiques, de « partir ». » (13 avril 2019)

[12] « La Constitution n'étant plus consensuelle depuis qu'elle a été violée impunément, causant un grave préjudice à la communauté victime des dérives et de l'usage qui en était fait ; la plus infamante étant la tendance croissante au despotisme que certains appelaient par dépit et par dérision la « République monarchique » qui a fini par voler en éclats. » (13 octobre 2019)

Le lexique péjoratif surabondant dans ces extraits (« mauvais », « violée », « impunément », « grave », « préjudice », « dérives », « despotisme ») pour dénoncer le pouvoir algérien, suggère l'accord du journaliste avec Saïd Sadi, l'énonciateur du mot « partir » [11] en s'adressant au chef d'état-major. En s'insurgeant contre la Constitution violée par les anciens

gouvernants, il emploie l'expression « *République monarchique* » [12] afin de décrire par un ton ironique « *par dépit et par dérision* » le système politique algérien.

Dans le même journal, l'effet ironique produit par les guillemets figure dans les passages suivants :

[13] « *Un spécimen fort édifiant, celui d'un parti microscopique dirigé par un parachuté adorateur zélé de « cadre ».* » (13 octobre 2019)

[14] « *Normal, pour un « phénomène » issu du système pourri, qui a gangrené l'Etat.* » (Ibid.)

[15] « *Sous le mépris affiché ostensiblement par les décideurs déçus, qui se présentaient comme les plus indiqués à diriger le pays, alors que l'histoire a démontré jusqu'à l'horreur qu'il n'y avait pas de systèmes « idéaux » qui ne deviennent tyranniques et monstrueux.* » (05 août 2019)

[16] « *Bref, par un pouvoir autoritaire dont la seule « prouesse » est d'avoir été insensible à leurs attentes [centaines de milliers de citoyens].* » (06 août 2019)

En accusant le pouvoir algérien de sons autoritarisme, il le décrit par ironie de zélé de « *cadre* » et de « *phénomène* ». L'énonciateur exprime également par dérision que la « *prouesse* » de ce système revient à ce qu'il est insoucieux des aspirations des citoyens algériens. En outre, l'effet ironique est renforcé par le commentaire de l'éditorialiste à travers d'autres choix linguistiques « *parachuté* », « *zélé* », « *pourri* », « *microscopique* », « *a gangrené* », « *autoritaire* », qui mettent en valeur l'emploi des guillemets.

[17] « *Car les candidats sont tous issus d'un même système, dont ils partagent les pratiques et les convictions et au sein duquel ils n'ont pas particulièrement brillé. Aujourd'hui, ils le renient ! D'aucuns se demandent s'ils sont assez « blindés », maintenant qu'ils affrontent un palier nettement supérieur.* » (16 novembre 2019)

L'usage métaphorique de l'adjectif « *blindés* » accompagné des guillemets, met l'accent sur la mission difficile des candidats à la présidentielle, en remettant ainsi en doute leur compétence, étant donné qu'ils sont issus du même système rejeté.

[18] « *Il [FLN] a aujourd'hui à sa tête un personnage à la réputation douteuse qui défendait bec et ongles le marché informel, allant jusqu'à [01] s'opposer aux transactions par chèque, préférant l'utilisation de « sacs à ordures ».* » (22 août 2019)

Dans ce dernier extrait, l'éditorialiste d'El Watan dénonce le chef du parti FLN dont la réputation est qualifiée de « *douteuse* ». Ainsi, il a employé l'expression guillemetée « *sacs à ordures* » pour l'accuser de la corruption en favorisant le marché informel. Les guillemets servent dans ce contexte à produire un effet ironique qui modalise le dire du journaliste.

Les guillemets sont donc un signe linguistique qui a pour fonction de modaliser (commenter) le dire, tout comme les termes subjectifs (adjectifs, adverbes, etc.) analysés précédemment. La subjectivité constatable à l'aide de ce signe linguistique possède plusieurs interprétations selon

leur configuration énonciative : le journaliste peut produire un effet de distinction ironique, d'indignation, ou d'insistance.

↳ *En conclusion*, l'analyse des guillemets dévoile la multiplicité des voix qui interviennent dans l'éditorial, essentiellement d'El Watan, témoignant ainsi de la polyphonie énonciative qui caractérise notre corpus. À partir du discours rapporté, ou des guillemets préservatifs, l'éditorialiste fait appel à ces discours (longs segments de discours, ou simplement des mots) pour s'appuyer sur une autorité ou la dénoncer, commenter en faveur ou en défaveur de ses dires. Certes, le discours rapporté relève de la stratégie de l'effacement énonciatif au profit d'une tentative de désobjectivation, cependant, le choix des énonciateurs convoqués, leurs propos et leurs points de vue, les identifier ou non, ainsi que la manière de présenter leur dire, dévoilent une part de subjectivité implicite du locuteur (l'éditorialiste)

Conclusion partielle

À l'issue de ce chapitre, consacré à l'analyse énonciative de 30 éditoriaux d'El Watan et du Quotidien d'Oran, les résultats obtenus aboutissent à la conclusion suivante :

Les indices de subjectivité les plus manifestes sont bien les subjectivèmes axés sur l'évaluation axiologique. En effet, les termes péjoratifs dominent le discours de l'éditorialiste sur la crise politico-sociale du Hirak, nous permettant ainsi, de déceler les marques de sa subjectivité liée souvent à un effacement apparent au niveau énonciatif. Cette régulation verbale entre « être subjectif » et « paraître objectif », met l'éditorial au milieu de deux modes de subjectivité, comme nous le résumons dans le schéma ci-dessous :

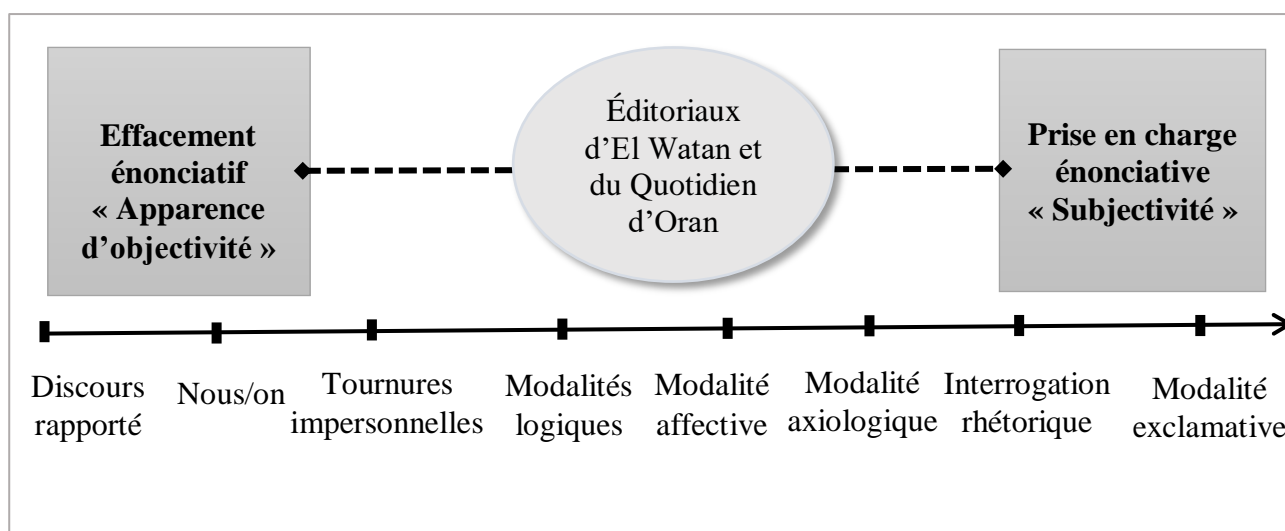


Figure 17: Le mode de la subjectivité dans le corpus d'étude (Samadi, 2024)

Cette position énonciative de l'éditorial prend forme par la mise en œuvre de diverses ressources linguistiques qui s'affichent sur l'axe horizontal du schéma, allant de la modalisation implicite, à la plus explicite, en l'occurrence la modalité exclamative, plus notoire dans le journal El Watan.

Les deux quotidiens analysés démontrent que les marques de modalisation (notamment axiologique), sont énoncés sous les effets de déssubjectivation, que produisent les procédés de l'effacement énonciatif. Il en résulte que l'éditorialiste qui s'insurge face aux abus de pouvoir et au 5^e mandat, laisse apparaître ce jugement sans l'assumer ouvertement, il s'éloigne ainsi de la subjectivité individuelle (explicite), et tend vers une subjectivité cachée. Cela est fortement constaté par l'emploi des sujets collectifs « on » et « nous », du discours rapporté, des tournures

impersonnelles, des guillemets préservatifs – remarquablement fréquents dans El Watan –, et dans certains passages, du représentatif « c'est » qui précède les adjectifs subjectifs. Cet emploi stratégique dont fait appel Rabatel (2004), pour parler d'un appareil formel de l'effacement énonciatif, sert d'une arme aux éditorialistes d'El Watan et du Quotidien d'Oran pour se positionner quant à l'actualité politique durant l'année 2019, sans pour autant, dévoiler un engagement idéologique. Néanmoins, l'aspect quantitatif que nous avons impliqué dans ce chapitre, indique que les indices de subjectivité sont plus nombreux que les marques de l'effacement énonciatif, et cela est encore plus significatif dans les articles d'El Watan.

Au terme de cette conclusion, nous allons mettre en relief, dans les chapitres suivants, la fonction argumentative de certains éléments de l'analyse énonciative, tels que le discours rapporté dans l'étude des arguments d'autorité pour la conviction, ou les termes affectifs et axiologiques, ainsi que la modalité exclamative dans l'étude de la persuasion

CHAPITRE 03

ANALYSE DES STRATÉGIES ARGUMENTATIVES À VISÉE DE CONVICTION

Nous allons procéder dans le présent chapitre, à une analyse des différents types d'arguments rationnels, et leurs stratégies de mise en œuvre pour répondre à la visée de « conviction » (faire croire).

C'est donc le chemin de la raison que nous tenterons d'analyser dans chaque éditorial sélectionné, en suivant la grille de la typologie d'arguments élaborée par Robrieux (2001), qui s'inspire de la nouvelle rhétorique de Perelman et Olbrechts-Tyteca (1958).

Dans ce contexte, nous allons rendre compte de l'emploi de deux grandes catégories d'arguments :

- *Les arguments quasi-logiques* fondés sur des relations logiques formelles et mathématiques ;
- *Les arguments empiriques* fondés sur des liens de causalité, de confrontation, d'autorité, d'induction et d'analogie.

Nous entamerons en premier lieu, les articles échantillonnés du journal El Watan, puis nous passerons à ceux du Quotidien d'Oran. Chacun de ces deux volets d'analyse sera suivi d'un bilan récapitulatif des résultats obtenus pour chaque journal.

1. Les éditoriaux d'El Watan

1.1. Analyse des arguments et des stratégies argumentatives

Article 01 « Seconde indépendance »

➤ Thèse

« Rejeter le cinquième mandat présidentiel de Bouteflika. »

➤ Argument(s) et stratégie(s)

- **Argumentation fondée sur la causalité : argument par les faits (narration)**

« Hier, au cours de la seconde journée de protestation, une maturité politique était perceptible dans le moindre comportement des manifestants qui ont, de manière remarquable et inédite, répondu aux jets de gaz lacrymogènes des policiers par des applaudissements d'ensemble pour montrer le pacifisme qui les animait et dont ils étaient décidés à faire preuve jusqu'au dernier moment. «Sylmia» (Pacifique), repris par des millions de voix, et ces mères de famille exhortant des jeunes à ne pas faire preuve d'agressivité contre les agents de sécurité. »

Le premier argument repéré dans cet article, est le recours aux faits. Pour mettre en œuvre ce type d'argument fondé sur la causalité, le journaliste procède par *la narration*. Il relate le

déroulement d'une journée de protestation des Algériens contre le 5^e mandat pour mettre l'accent sur le caractère pacifique de cet événement sociopolitique. Une forme de cadrage comme le décrit Breton (1996), pour présenter ces contestations sous un angle favorable à l'opinion défendue par le journaliste. Il attribue une portée symbolique à la mobilisation pacifique, en illustrant l'absence de toute forme de violence parmi les protestataires. Cet argument prend plus de valeur si nous prenons en compte, le contexte historique de l'Algérie. Des émeutes ont été vécues dans les années 88, engendrant par la suite la décennie noire. D'ailleurs, cet événement a été évoqué dans les lignes précédentes dans cet article, « *Un sursaut dans la dignité après de dures épreuves, parfois sanglantes et tragiques, comme le fut la décennie noire* ». L'enjeu du recours à cet argument empirique est de convaincre l'auditoire du pacifisme de la révolution, et d'influencer l'évaluation citoyenne à l'égard du cinquième mandat de Bouteflika.

- **Argumentation fondée sur une confrontation : argument ad personam**

« Ces millions d'Algériens qui ont administré un cinglant démenti aux propos irresponsables de « responsables », à l'instar d'Ahmed Ouyahia, prédisant le chaos, la « guerre civile comme en Syrie » à tous ceux qui ne veulent plus du 5e mandat de Abdelaziz Bouteflika. « Des pyromanes, avions-nous écrit, frappés d'un autisme politique sidérant qui les a rendus totalement sourds et aveugles aux attentes des millions de leurs concitoyens. »

Dans la même optique, l'éditorialiste d'El Watan rejette comme l'exprime l'adjectif souligné « *propos irresponsables* », l'analogie entre le Hirak algérien et la guerre en Syrie, déclarée par l'ex-premier ministre Ahmed Ouyahia qui prédit le chaos dans le pays. Pour défendre son point de vue, sa stratégie s'appuie d'une part sur l'analyse du réel, en rapportant l'image des marches pacifiques qui confirment l'opposé de cette assertion. Il procède d'autre part, par l'autocitation. Le journaliste en rapportant ses propres paroles à travers le discours direct « *avons-nous dit* »⁴, met en œuvre un argument ad personam. En effet, nous avons repéré des adjectifs et des substantifs péjoratifs qui servent à disqualifier les autorités politiques dans leur compétence professionnelle « *pyromanes* », « *autisme politique sidérant* », « *sourds* », « *aveugles* ». De ce point, il tente de discréditer l'affirmation énoncée par Ahmed Ouyahia, en la confrontant aux actes des gouvernants algériens inconformes aux attentes des citoyens.

⁴Le *Nous* employé ici réfère au journaliste, mais de manière amplifiée pour représenter l'ensemble du groupe rédactionnel du journal El Watan. C'est l'une des caractéristiques discursives de l'éditorial dont l'auteur n'assume pas personnellement ses énoncés, comme nous l'avons démontré dans le chapitre analytique précédent (cf. chap.2. p. 136).

- **Argumentation quasi-logique : argument par la comparaison**

« Rarement un tel comportement a été observé, que ce soit chez nous ou à l'étranger, et où des chants de supporters que l'on n'entendait que dans les stades ont été « détournés » par des millions de jeunes pour scander des mots d'ordre éminemment politiques. »

Le processus argumentatif est renforcé par une comparaison qui met en évidence l'exceptionnalité des mobilisations de 22 février en les distinguant des autres soulèvements marqués en Algérie – l'emploi du « nous » collectif établit une connivence entre journaliste et lecteur – ou à l'étranger (tels que le mouvement des gilets jaunes en France, ou le printemps arabe en Egypte, en Tunisie, en Syrie et au Yémen). Ainsi, en insistant sur le pacifisme unique dont il est qualifié le comportement des Algériens – à la lumière des passages [1] et [2] – par le biais d'une comparaison, cette stratégie augmente l'efficacité du discours argumentatif de l'éditorialiste.

Article 02 « Quand la révolution frappe aux portes »

➤ **Thèse**

« La solution ne peut résider que dans la mise en place d'une réelle transition politique conduite par des représentants authentiques de la population, loin du système qu'il s'agira de bannir à tout jamais. »

➤ **Argument(s) et stratégie(s)**

- **Argumentation quasi-logique : argument d'incompatibilité**

« Pour cela, l'intérimaire se fera aider par le gouvernement fantoche hérité de Bouteflika, conduit par un autre affidé du système, Noureddine Bedoui. Déjà mis en œuvre par Bouteflika avant d'être avorté par le mouvement populaire, ce scénario a été imposé par le vice-ministre de la Défense, Gaïd Salah, en deux temps, prétextant la « conformité » à la Constitution. [...] Légalement, légitimement et moralement, la Constitution ne peut donc résoudre la crise actuelle, d'essence éminemment politique. »

Le journaliste met en évidence une contradiction face à la période de transition gouvernée par Noureddine Bedoui, l'un des partisans de l'ancien président Abdelaziz Bouteflika. L'argument est développé par un raisonnement logique d'incompatibilité. Si le président est déchu, donc toute personne impliquée dans son système politique est décrédibilisée et doit aussi être exclue du pouvoir. Le changement politique revendiqué ne peut se réaliser en la présence d'un gouvernant issu d'un régime politique déconsidéré par la population elle-même. Il critique et remet ainsi en cause la déclaration du chef d'état-major dans sa quête de conformité à la

Constitution. Appliquant ce principe d'incohérence, l'éditorialiste arrive à la conclusion suivante : « Légalement, légitimement et moralement, la Constitution ne peut donc résoudre la crise actuelle ».

- **Argumentation fondée sur une confrontation : argument d'autorité**

« Le regard se tourne vers l'armée qui semble aujourd'hui s'imposer dans la vie politique après le départ de Bouteflika. A son chef actuel, le général Gaïd Salah, l'avocat et militant des droits de l'homme, Mustapha Bouchachi, réplique que « l'armée ne doit plus choisir les présidents comme elle le faisait auparavant, elle ne peut en aucun cas s'allier à un régime en fin de règne », ajoutant « qu'aucune démocratie dans le monde ne s'est faite avec les symboles d'un régime corrompu » et de conclure « qu'imposer une présidentielle aujourd'hui signifie qu'il y a une volonté cachée de ne pas changer de régime mais de poursuivre avec le même système. »

Le deuxième argument repéré est un argument d'autorité. Il s'agit de l'appel à des propos déclarés par Mustapha Bouchachi, avocat, homme politique algérien et défenseur des droits de l'homme. Ses paroles soutiennent une sortie de crise éminemment politique, loin des choix de l'institution militaire. Ainsi, ce dernier condamne une présidentielle dirigée par l'ancien système politique. Pour réclamer la démocratie en Algérie, l'éditorialiste procède par une analogie entre l'Algérie et les autres pays du monde afin de montrer la nécessité du départ du système corrompu pour aboutir à un changement radical dans le régime politique. L'autorité convoquée renforce le positionnement du journaliste, qui fait référence à un expert du domaine politique, dont la compétence est censée légitimer son regard sur les événements.

- **Argumentation fondée sur une confrontation : argument d'autorité, et ad personam**

« L'homme politique Saïd Sadi demande tout simplement au chef d'état-major, frappé par l'âge et marqué par les mauvais choix politiques, de « partir ». »

L'éditorialiste d'El Watan fait également appel à un autre argument fondé sur la personne. D'une part, il convoque une autorité basée sur la compétence. Il s'agit de Saïd Saadi, un homme politique du courant démocratique algérien, qui revendique le départ du chef d'état-major (Gaid Salah). D'autre part, le journaliste disqualifie le discours du vice-ministre de la défense, en le confrontant à une réalité observable chez sa personne, et ses actes : son âge, et ses mauvais choix durant le règne de Bouteflika. À travers cet argument, il tente de convaincre son auditoire qu'il est inapte à proposer des solutions pour une sortie de crise. L'argumentation dans ce passage regroupe ainsi l'argument d'autorité, et l'argument ad personam.

- **Argumentation fondée sur l’analogie : arguments analogiques**

[01] « *Enfin se signale à nous ce bel exemple d’un pays frère, le Soudan, dont le peuple vient de faire battre en retraite son dictateur de 30 ans de règne, Omar El Béchir. L’armée tente, comme en Algérie, de lui voler ce merveilleux acquis. Mais, là aussi, le peuple dit non et résiste.* »

[02] « *La révolution est un bien universel. Quand elle frappe aux portes, elle devient un fleuve impétueux.* »

En rejetant l’intervention de l’armée dans les affaires politiques du pays, l’exemple donnée de la révolte soudanaise, met en valeur la résistance du peuple face aux forces militaires, après la chute de leur ancien président Omar el-Béchir. Cet argument présente un cas concret d’un pays voisin, pour amener l’auditoire à conclure que si une population, qui partage les mêmes revendications et subit les mêmes répressions qu’en Algérie « *L’armée tente, comme en Algérie, de lui voler ce merveilleux acquis* », a réussi à combattre la dictature et la junte militaire, les autres pays révoltés, peuvent le faire aussi. Dans cette optique, il fait appel à une analogie frappante « *La révolution est un bien universel. Quand elle frappe aux portes, elle devient un fleuve impétueux...* », entre la force de la révolution populaire, et celle d’un fleuve impétueux. Ce raisonnement analogique mobilise la raison de l’interlocuteur pour lui faire admettre de la relation entre le comparant (phore) dont le réel est déjà admis (fleuve impétueux équivaut à la force et à la rapidité), et le comparé (le thème), qui représente ici le mouvement populaire et sa

Article 03 « la justice face à ses démons et ses défis »

- **Thèse**

« *Il faut qu’elle [la justice] reste un service public qui, après avoir asphyxié le service du public, en le faisant souvent galérer, rende au citoyen son dû en le jugeant, en toute équité comme le commun des mortels, y compris ceux qui ont trahi la confiance du peuple.* »

➤ **Argument(s) et stratégie(s)**

- **Argumentation fondée sur l’analogie : argument analogique**

« *C’est pourquoi la justice, qui s’est drapée de ses nouveaux atours, dans ses téméraires ardeurs, s’est offert un autre regard des citoyens, qui y voient des prémices optimistes pour le nouvel ordre qu’ils veulent bâtir. Car, ne l’oublions pas, la justice indépendante et sans interférence est un pilier de la société. Elle est comme le bâtiment, si elle va.* »

Le premier argument propose une formule très répandue particulièrement dans le secteur économique « *quand le bâtiment va, tout va* »⁵. Le raisonnement sollicite une analogie à l’aide

⁵ « *Quand le bâtiment va, tout va* » est une formule française apparue au 19^e siècle, prononcée par Martin Nadaud qui fut maçon avant de devenir député puis préfet. Il met l’accent sur l’importance de la construction dans le secteur économique.

de cette citation, pour affirmer la primauté de l'indépendance et de l'impartialité de la justice (« thème » ou comparé) dans la société, équivaut à l'importance de la construction (« phore » ou comparant) pour l'économie. En d'autres termes, l'argument est fondé sur l'équation mathématique $a/b = c/d$ qui signifie que : ce que la construction est à l'économie, est, ce que la justice est à la vie collective. Se servir de ce raisonnement analogique a pour but de convaincre ses lecteurs de la justesse de son opinion qui défend l'égalité de tous (hommes politiques et citoyens) devant la loi.

- **Argumentation fondée sur la causalité, et l'analogie : argument pragmatique, et métaphore**

[01] « *Et en s'éloignant surtout du pouvoir politique. Car la justice est là pour protéger un ensemble de règles, sans lesquelles toute vie collective deviendrait une jungle !* »

Soutenant la dépolitisation de la justice au service des citoyens « *et en s'éloignant surtout du pouvoir politique.* », le raisonnement causal explicité par le connecteur « car », repose sur le risque du désordre en l'absence d'une vraie justice, qu'il exprime par la métaphore « *sans lesquelles toute vie collective deviendrait une jungle !* ». On assigne ainsi à la vie collective sans justice, la valeur d'une jungle, qui signifie un pays déstructuré qui pourrait sombrer dans le chaos. Cette expression métaphorique fondée sur un raisonnement analogique, sollicite une adhésion rationnelle quant à la nécessité de la justice pour une cohésion sociale.

[02] « *Travail ardu et de longue haleine, car les juges doivent aussi affronter, avec les seules lois, une incivilité publique qui gagne de larges couches de la société. Et qui n'est que la conséquence d'une gestion publique, calamiteuse et voulue.* »

Dans ce processus argumentatif, le journaliste met également l'accent sur le défi que les juges vont affronter pour assurer le principe d'équité, en raison d'« une incivilité publique qui gagne de larges couches de la société ». Ici, il poursuit par une autre corrélation de cause à effet, qui va accroître la responsabilité des autorités quant à la mauvaise gestion publique « *Et qui n'est que la conséquence d'une gestion publique, calamiteuse et voulue.* »

- **Argumentation fondée sur une confrontation : argument d'autorité**

« *Il faut espérer que la justice, concentré de droiture, d'équité et d'intégrité, puisse avoir les moyens de ses ambitions, car pour paraphraser Blaise Pascal, « La justice sans la force est impuissante. La force sans la justice est tyrannique.* » »

Le troisième argument déployé, invoque les deux notions de « justice » et « force » qu'on retrouve dans ce fragment de discours pascalien « *La justice sans la force est impuissante. La force sans la justice est tyrannique* ». L'emploi stratégique de cette citation, permet d'étayer l'importance de la mise en place de la justice. Entre l'abstrait (justice) et le concret (force), il y

a une relation de complémentarité. La justice se constitue et se réalise par le caractère matériel de la force. Elle a besoin du pouvoir pour être efficace. En revanche, la force ne se légitime que sous le contrôle de la justice. Elle ne doit agir que dans le cadre de la loi pour qu'elle ne soit pas tyrannie, de ce fait elle devient juste et équitable. Les deux sont donc indissociables. L'une perd son rôle en l'absence de l'autre. L'argument d'autorité par le proverbe sollicite dans ce passage une réflexion rationnelle de l'auditoire.

Article 04 « Des aptitudes des nettoyeurs »

- **Thèse**

« Et l'appareil judiciaire est le premier confronté à ces défis, tant les dossiers sont pléthoriques, la population enquêtée surabondante et la nature des affaires complexe. [...] Cette mission délicate, déterminante pour l'avenir du peuple et sa cause, exige un personnel en nombre, compétent et au-dessus de tout soupçon. »

➤ **Argument(s) et stratégie(s)**

- **Argumentation fondée sur la causalité : argument pragmatique**

[01] *« Cette mission délicate, déterminante pour l'avenir du peuple et sa cause, exige un personnel en nombre, compétent et au-dessus de tout soupçon. A défaut de quoi les services enquêteurs comme les parquets risquent de bâcler des affaires, laisser des criminels dans la nature ou incriminer des innocents. »*

- **Argumentation fondée sur l'induction : argument par l'exemple**

(Suite)

[02] *Le cas égyptien est éloquent.*

Le premier argument traite d'un lien de causalité en s'intéressant aux conséquences. C'est l'argument pragmatique qui démontre les effets potentiels du maintien d'un appareil judiciaire dénoncé par le peuple, dans les enquêtes anti-corruption. Il présente donc l'inconvénient d'assigner ces enquêtes au système de l'ère Bouteflika. Les effets cités « *bâcler des affaires* », « *laisser des criminels dans la nature* », « *incriminer des innocents* », constituent la cause de la thèse défendue. S'appuyant sur un autre type de raisonnement, à savoir l'induction, il recourt à l'exemple comme un cas concert qui prouve la validité de l'argument précédent. C'est le cas de l'Egypte, concerné par le printemps arabe « *Le cas égyptien est éloquent* ».

- **Argumentation fondée sur une confrontation : argument ad personam, et d'autorité**

« Cet appareil judiciaire « réformé », purgé, « clientélisé » et mis au pas par Bouteflika et ses ministres Louh et Belaïz, est celui-là même qui est chargé aujourd'hui des « lourds dossiers » dont parle le chef d'état-major dans son discours de Béchar, et investi de la tâche quasi missionnaire d'« assainir notre pays de toute personne malhonnête ». Peut-on sans risque lui confier cette mission, sachant sa composante humaine issue des réformes ? Ces réformes qualifiées de « creuses » et ayant été « parrainées pour bafouer les droits du peuple et enfreindre les lois délibérément sans crainte et sans aucune conscience » »

L'éditorialiste disqualifie l'appareil judiciaire « investi de la tâche quasi missionnaire d'« assainir notre pays de toute personne malhonnête », en opposant le rôle de ses acteurs à leurs faits. Cette confrontation met en évidence une incohérence de la situation : le fait de prendre en charge des dossiers des personnalités enquêtées pour affaires de corruption, par un service qui est déjà réformé par ce même système corrompu de Bouteflika, et que le vice-ministre de la défense dénonce dans son discours « Ces réformes qualifiées de « creuses » et ayant été « parrainées pour bafouer les droits du peuple et enfreindre les lois délibérément sans crainte et sans aucune conscience ». Le fondement logique de cet argument ad personam réside donc dans la confrontation d'un acte à une réalité observable chez son auteur (acteurs de l'appareil judiciaire algérien), considéré selon les deux critères de la compétence et de la morale.

Ce passage doublement argumenté par un argument ad personam, et un argument d'autorité (les propos de Gaid Salah), est modalisé par une interrogation interpellatrice qui s'adresse au public « *Peut-on sans risque lui confier cette mission, sachant sa composante humaine issue des réformes ?* » pour mettre en cause le service judiciaire en cours.

- **Argumentation fondée sur une confrontation : argument d'autorité**

« Mais ce n'est qu'une question de temps pour que ces affaires s'étendent au reste du territoire, et d'ailleurs, partout bruits de couloir et folles rumeurs se répandent sur des enquêtes en cours, [...] Ces futures enquêtes impliquent les milieux d'argent, des élus locaux et des députés, cadres des administrations, walis et ministres, et potentiellement des officiers, tous corps confondus, et des magistrats. Ahmed Gaïd Salah a promis que les procès n'épargneront personne. Il a promis aussi d'accompagner la justice et de la protéger. »

Le dernier argument s'appuie sur l'autorité du chef d'état-major Ahmed Gaid Salah, dans son discours sur la lutte contre la corruption. En effet, le journaliste qui estime que les opérations juridistes seront dirigées par une nouvelle composante humaine « *mais ce n'est qu'une question de temps pour que ces affaires s'étendent au reste du territoire, et d'ailleurs, partout bruits de couloir et folles rumeurs se répandent sur des enquêtes en cours* », rapporte à la forme indirecte

l'affirmation de Gaid Salah de traiter tous les dossiers des corrompus en toute équité, et sans exception : « *Ahmed Gaïd Salah a promis que les procès n'épargneront personne. Il a promis aussi d'accompagner la justice et de la protéger* ».

Invoquer la promesse de l'institut militaire, constitue un argument pour le journaliste qui tente de convaincre le lecteur de ses estimations quant aux changements à venir.

Article 05 « La victoire de Bouteflika »

➤ Thèse

« *Comment expliquer qu'on mette dans ce panel un Bouzid Lazhari, mortellement bouteflikiste et qui a été impliqué dans de multiples turpitudes de l'ancien clan ? ce qui explique que la confiance ne règne pas et que l'impasse perdure.* »

➤ Argument(s) et stratégie(s)

• Argumentation quasi-logique : la règle du précédent

« L'Algérie, qui a organisé avec succès tant de conférences internationales de haut niveau, réconcilié les frères ennemis de tous les continents, éprouve des difficultés pour rassembler des Algériens honnêtes et sincères, des patriotes pour élaborer des solutions qui répondent aux profondes aspirations de la révolution du 22 février. Comment expliquer qu'on mette dans ce panel un Bouzid Lazhari, mortellement bouteflikiste et qui a été impliqué dans de multiples turpitudes de l'ancien clan ? »

Dans ce passage, l'éditorialiste d'El Watan rappelle la contribution de l'Etat algérien à aboutir à un consensus dans les conflits extérieurs, semblables à ce que l'Algérie vit en 2019. Ce procédé fonde le principe de la règle de précédent (ou la règle formelle de la justice) dont le locuteur fait appel pour justifier sa critique envers le pouvoir. Ainsi, pour convaincre son auditoire, l'argument du journaliste repose sur l'identité des crises politiques pour conclure que : étant donné que la crise politique algérienne est semblable à celles qui l'ont précédée ailleurs dans le monde, l'Etat algérien devrait suivre les mêmes solutions qu'il a adoptées dans les cas antérieurs. Là aussi, l'interrogation rhétorique entre en jeu « *comment expliquer qu'on mette dans ce panel un Bouzid Lazhari, mortellement bouteflikiste et qui a été impliqué dans de multiples turpitudes de l'ancien clan ?* ». Ce procédé interpelle le lecteur citoyen quant à la décision d'intégrer Bouzid Lazhari dans le panel. La mise en cause de cette personnalité politique, se fonde sur un raisonnement causal, en raison de son implication dans les affaires de l'ancien système de Bouteflika

- **Argumentation fondée sur la causalité : argument par les faits (la narration)**

[01] « Durant sa « traversée du désert», il racontait à ses amis qu'il «égorgerait les Algériens par le cou» s'il prenait le pouvoir. Il a tenu sa promesse. Dès le départ, il s'est attelé à faire adopter des textes sur mesure qui lui donnaient les pleins pouvoirs. «Je ne veux pas être un trois quarts terroristes de Président», disait-il. L'une de ses premières décisions a été de libérer dans la nature les islamistes, une façon de miner le pays et de creuser les divisions entre les Algériens. »

- **Argumentation fondée sur l'analogie : argument analogique**

(Suite)

[02] « Le ver revenait dans le fruit. »

Le deuxième argument déployé consiste à rapporter des faits révélant les actions de l'ancien président Abdelaziz Bouteflika. Le journaliste reprend d'abord ses déclarations avant de prendre le pouvoir en main, comme il l'énonce dans la première ligne [01], en les rapportant ensuite, à ses décisions dès son arrivée en tant que chef d'Etat. À ce titre, il évoque l'histoire de libérer les terroristes qui, selon lui, a pour effet la division entre les citoyens algériens. Il dépeint cette situation par l'expression « *le ver (la corruption) revenait dans le fruit (le pays)* », pour faire référence à la corruption qui réapparaît dans le pays.

- **Argumentation fondée sur la causalité et l'analogie : argument par la cause, et argument par l'exemple**

« Le locataire d'El Mouradia a consolidé une arme de destruction massive : la corruption. Celle-ci est devenue un mode de gouvernance et même un moyen de promotion politique. L'exemple le plus frappant à ce sujet est celui de Abdelghani Hamel. Lorsqu'il était colonel commandant des GGF dans l'Ouest, les services de sécurité avaient découvert qu'il était impliqué dans un grand trafic de drogue. Pour lui épargner des poursuites judiciaires, Bouteflika lui a octroyé le grade de général-major et autre prime, le nommant à la tête de la DGSN. Tous les Pablo Escobar de la planète en sont morts de jalousie. »

Le dernier passage semble osciller entre les procédés relevant de la persuasion, et de la conviction logique. D'une part, des métaphores hyperboliques et un choix des mots expressifs liés à la corruption, sont déployés pour susciter l'indignation (ce que nous allons analyser dans le chapitre suivant). D'autre part, le fait de citer un cas particulier pour illustrer concrètement son opinion, confère une dimension plus rationnelle à son argumentation. En effet, il rappelle l'exemple de Abdelghani Hamel qui était impliqué dans des affaires de trafic et de drogue, en occupant un poste dans l'institution militaire (colonel commandant des GGF dans la région Ouest), mais qui a été ensuite, selon les ordres du chef d'Etat Bouteflika, récompensé et promu général major au lieu d'être poursuivi judiciairement. Ce fait constitue un argument empirique menant l'auditoire à une conviction logique de la corruption du pouvoir en place.

Article 06 « Crise de volontés »

- **Thèse**

« Dans les faits, ce que l'on constate n'est pas une crise des élections, mais une crise politique et une crise de volontés qui ne peuvent être réglées qu'en se soumettant à certains préalables. »

- **Argument(s) et stratégie(s)**

- **Argumentation fondée sur la causalité : argument pragmatique**

« Or, le pouvoir réel écarte toute idée de préalables, obnubilé par les élections à tout prix et par la course contre la montre. De toute manière, on ne peut guérir de nos maux en un tournemain. L'Etat déstructuré et décrédibilisé ne mérite-t-il pas un meilleur sort et une meilleure attention ? Ou alors, devra-t-on assister impuissants à sa reproduction, situation inimaginable et pour laquelle le peuple s'est révolté un certain 22 février 2019 et qui poursuit sa révolution pacifique avec détermination et foi. »

La confrontation entre les faits et les décisions du pouvoir, met en évidence l'incompatibilité conclue entre les exigences réelles du statu quo, et le pouvoir qui envisage des élections précipitées « Or, le pouvoir réel écarte toute idée de préalables, obnubilé par les élections à tout prix et par la course contre la montre ». Le locuteur utilise dans ce sens la question polémique, d'une part pour discréditer le gouvernement, et d'autre part, pour interpellier le citoyen sur la reproduction du même système politique, qui devrait être inacceptable « ou alors, devra-t-on assister impuissants à sa reproduction, situation inimaginable et pour laquelle le peuple s'est révolté un certain 22 février 2019 ». Cette stratégie de question de controverse, donne lieu à une conclusion implicite, que les élections anticipées ne sont pas la solution pour sortir de la crise, car elle traduit la volonté de reproduire le même système politique.

- **Argumentation quasi-logique : définition orientée**

« La démocratie, ce n'est pas seulement les élections qui sont un moyen et non une fin. Certes, les élections sont un outil indispensable, mais elles ne peuvent être la seule clef de voûte. Il faudra d'abord penser au contrôle des pouvoirs et leur séparation, l'indépendance de la justice trop soumise jusque-là aux injonctions et aux influences. Il faudra donc se doter obligatoirement d'outils juridiques et matériels conséquents pour bâtir un véritable Etat de droit. »

Le deuxième argument se présente à nous en tant que définition. C'est une définition qui vise à convaincre plus qu'à expliquer. En évoquant la question de la démocratie, l'éditorialiste d'El Watan définit cette notion par rapport au sujet des élections. Par un raisonnement de concession, il admet une certaine vérité de l'importance des élections pour la démocratie, mais élargit son

point de vue à d'autres dimensions que le pouvoir algérien semble écarter dans sa gouvernance. Il s'agit de la séparation des pouvoirs, de l'indépendance de la justice des commandements pour assurer l'équité et l'impartialité, et enfin d'importants dispositifs juridiques et matériels pour établir un Etat de droit. Cet argument démontre donc, que les élections sont certes nécessaires, mais insuffisantes pour arriver à un Etat démocratique revendiqué par les citoyens. La définition est ainsi orientée selon la thèse défendue par le journaliste, pour gagner l'adhésion rationnelle du lectorat.

- **Argumentation quasi-logique : la règle du précédent**

« L'important, c'est d'avancer sans s'abandonner à la désespérance, car l'histoire d'un projet nouveau n'est pas à ruminer mais à inventer pour ne pas tomber dans les erreurs du passé. »

Le troisième argument, appelé « argument par le précédent », est un type d'arguments quasi-logique. Il aboutit à une conclusion tirée d'une expérience antérieure, pour traiter un cas présent qui lui est similaire.

L'éditorialiste d'El Watan évoque l'expérience du passé avec l'ancien système politique « les erreurs du passé », prise comme anti-modèle, pour convaincre le lecteur-citoyen d'éviter de laisser reproduire la même situation. La conclusion qui sous-tend de façon implicite ce raisonnement est le risque de maintenir le scrutin, au regard du changement radical espéré par les voix du Hirak « *l'histoire d'un projet nouveau n'est pas à ruminer mais à inventer* ».

- **Argumentation fondée sur une confrontation : argument d'autorité**

[01] « Ne dit-on pas comme Clarke que le politique ne pense qu'aux prochaines élections, alors que l'homme d'Etat, lui, pense aux prochaines générations ? »

- **Argumentation fondée sur l'analogie : argument analogique**

(Suite)

[02] « Cela rappelle aussi l'histoire des clefs perdues, et qu'on cherche au pied du réverbère, non parce qu'on les a perdues à cet endroit, mais parce qu'ici il y a de la lumière ! »

Les passages ci-dessus où il s'agit de deux types d'arguments, d'autorité et d'analogie, comportent des proverbes qui sont en faveur de la thèse défendue par le locuteur. La première citation [01] qui revient à James Clarke (un ancien ministre américain, et écrivain) « *le politique ne pense qu'aux prochaines élections, alors que l'homme d'Etat, lui, pense aux prochaines générations ?* », dépeint la différence entre un politicien et un homme d'Etat. Le premier pense à la victoire de son parti aux élections pour ses propres bénéfices, alors que le second se soucie du bien et de l'avenir de la société. En s'appuyant sur les propos de cet expert, le journaliste

prend en compte une dimension éthique de la gouvernance, pour convaincre ses lecteurs que les prochaines élections relèvent d'une vision opportuniste et à court terme.

Nous observons que la citation rapportée est présentée en une interrogation rhétorique. Outre son rôle d'impliquer le lecteur dans le discours, cette question est introduite par la formule « *ne dit-on pas* » qui présente l'opinion du locuteur comme une forme d'évidence, car elle suggère un certain savoir commun.

Dans ce sens, il évoque aussi l'anecdote [02] de l'homme qui cherche ses clés là où il y a plus de lumière, au lieu de là où il les a perdues « *Cela rappelle aussi l'histoire des clefs perdues, et qu'on cherche au pied du réverbère, non parce qu'on les a perdues à cet endroit, mais parce qu'ici il y a de la lumière !* ». L'analogie établie avec cette histoire, rend compte de la vision limitée – que décrit le journaliste – des politiciens algériens. Ce raisonnement justifie la critique envers les élections rapprochées pour une solution immédiate de la crise, au lieu de réfléchir à des solutions nécessaires pour régler les problèmes de fond en Algérie.

Nous constatons que le sujet énonciateur en intégrant des proverbes [01] et [02], associe sa réflexion logique à un argument de communauté pour accroître l'adhésion des lecteurs à son point de vue.

Article 08 « Leçon de Khartoum »

- **Thèse**

« Aujourd'hui, le fossé entre ces derniers et leurs dirigeants paraît si grand du fait de l'absence de confiance des gouvernés en leurs gouvernants. Les appels au dialogue resteront vains et les efforts dans ce sens ne pourront aboutir. »

- **Argument(s) et stratégie(s)**

- **Argumentation fondée sur la causalité : argument par la cause**

« Mais pour l'instant, l'attitude contradictoire du pouvoir, cristallisée dans la divergence d'approches entre la Présidence et l'état-major de l'armée sur les conditions à réunir pour qu'un tel dialogue débouche sur une issue à la crise politique, risque de compromettre une telle initiative. Et ce, d'autant que les résidus de l'ancien régime demeurent encore en embuscade dans les différents rouages des institutions et en dehors pour faire en sorte que rien ne change dans cet ordre autoritaire en dépit de cette mobilisation populaire qui entame son sixième mois. »

La perspective politique envisagée pour le panel de dialogue, est mise en doute, par des arguments fondés sur un raisonnement causal : il s'agit en premier lieu de s'appuyer sur le

clivage qui s'instaure entre le politique et l'institut militaire qui met en risque une réelle mise en place de dialogue. Cet argument est renforcé en deuxième lieu, par un autre argument tiré du même raisonnement logique (causal), introduit par le connecteur « d'autant que ». En effet, ce dialogue qu'on estime voué à l'échec, est contrôlé par des anciens activistes du régime autoritaire bouteflikiste, contrairement au changement espéré par la population. En avançant ces arguments, le journaliste montre ainsi les obstacles auxquels fait face la tentative d'un changement démocratique en Algérie.

- **Argumentation fondée sur l'induction : argument par l'exemple**

« Beaucoup disent que la « balle est dans le camp du pouvoir », entendant ainsi qu'il lui appartient de joindre sa disponibilité au dialogue par un geste d'apaisement, notamment en libérant les manifestants arrêtés, ils sont tout aussi nombreux ceux qui pensent que le HIRAK, mobilisation citoyenne par excellence dans son élan impétueux, est aussi déterminé à aller jusqu'à la victoire finale, à l'image du peuple soudanais. »

Le raisonnement inductif que nous soulignons dans le deuxième extrait, invite le lecteur-citoyen à une inférence généralisante à partir d'un cas particulier. L'éditorialiste a tiré l'exemple de la révolution soudanaise pour convaincre le citoyen algérien à poursuivre les marches. Son but consiste à pousser le lectorat d'induire que, si le Soudan arrive à instaurer la démocratie suite à la mobilisation populaire, donc tous les autres peuples révoltés peuvent aussi atteindre cette victoire. L'exemple construit ici la stratégie de l'induction.

Article 09 « Sauver le FLN des usurpateurs »

- **Thèse**

« De ce fait « El Djebha », comme l'appellent actuellement les citoyens, appartient à l'ensemble des Algériens et entre ainsi dans le patrimoine commun. Malheureusement, le pouvoir a exploité à outrance et à son profit le FLN. »

➤ **Argument(s) et stratégie(s)**

- **Argumentation fondée sur une confrontation : arguments d'autorité**

[01] « Les représentants légitimes et historiques du FLN ont parlé. L'ONM (Organisation nationale des moudjahidine) a relevé, à l'occasion de la commémoration de la journée du 20 Août, que le FLN « n'a plus de raison d'être aujourd'hui ». Ce n'est pas la première fois que les moudjahidine font une telle demande à laquelle adhère tout le peuple algérien au demeurant. »

[02] « Les patriotes authentiques avaient des raisons pour justifier leurs revendications, et la principale est sans appel : le sigle Front de libération nationale est cité dans l'hymne national Qassaman, ce qui veut dire clairement que ce n'est pas un parti, lequel ne peut qu'appartenir à un groupe d'individus et pas à l'ensemble des Algériens. De

ce fait « El Djebha », comme l'appellent actuellement les citoyens, appartient à l'ensemble des Algériens et entre ainsi dans le patrimoine commun. »

L'autorité invoquée fait référence aux anciens représentants du FLN (les moudjahidine). Le journaliste à travers ce choix d'autorité implique implicitement la notion de « patriotisme » en s'appuyant sur les déclarations des personnages qui ont marqué l'Histoire de l'Algérie. Il rapporte leurs paroles sous la forme directe « *le FLN « n'a plus de raison d'être aujourd'hui »* pour délégitimer ce parti politique sous l'emprise de l'ancien régime de Bouteflika. Par ailleurs, le journaliste fait appel à l'opinion commune « *une telle demande à laquelle adhère tout le peuple algérien »* pour donner plus de poids à cet argument qui confère un effet d'évidence à son discours.

Nous avons relevé dans le deuxième passage, un autre argument toujours relatif à l'appel à l'autorité. L'éditorialiste rappelle que le sigle Front de libération nationale est cité dans l'hymne nationale (une référence d'autorité), pour conclure qu'il est censé appartenir à tout le peuple algérien.

- **Argumentation fondée sur la causalité : argument par les faits (la narration)**

« L'Algérie a raté l'occasion de restituer le Front à son peuple en 1989, à l'instauration du multipartisme. Chadli n'avait pas eu le courage de franchir le pas pour ne pas déplaire à la masse de parasites qui vivaient aux crochets du pays. Boudiaf en avait fait son cheval de bataille, mais n'a pas pu aller loin pour les causes que tout le monde connaît. »

Dans le troisième passage, le journaliste revient dans l'histoire, et évoque la gouvernance multipartite instaurée dans le sillage des réformes politiques en 1989. Le déroulement des événements suite à ces réformes ne permettait par la restitution du FLN. Il s'appuie donc sur des arguments, en faisant référence à deux anciens présidents de la république (Chadli, et Boudiaf) empêchés dans leur exercice de pouvoir par un groupe politique énoncé sous l'expression « *masse de parasites qui vivaient aux crochets du pays* ». L'argumentation par les faits dans cet extrait est basée sur des événements ancrés dans la mémoire collective des Algériens, et que le lecteur citoyen est censé déjà connaître « *mais n'a pas pu aller loin pour les causes que tout le monde connaît* ». À travers cette stratégie, l'éditorialiste tente d'orienter ses lecteurs vers le chemin de la conviction, en soutenant que le FLN n'appartient pas uniquement à la classe gouvernante, mais à l'ensemble du peuple « *De ce fait « El Djebha », comme l'appellent actuellement les citoyens, appartient à l'ensemble des Algériens et entre ainsi dans le patrimoine commun. »*.

Article 10 « Le déni de la réalité économique »

- **Thèse**

« Il y a la nécessité d'une amélioration de la transparence, facteur de confiance. D'où l'impératif de mettre en place un gouvernement consensuel de compétences, avec l'objectif de sauver ce qui reste d'une économie sinistrée. »

➤ **Argument(s) et stratégies**

- **Argumentation fondée sur une confrontation, et la causalité : argument d'autorité, et recours aux faits**

[01] « Les économistes mettent en garde contre la gravité de la crise économique en Algérie et alertent sur la nécessité d'agir vite. »

[02] « Les analystes conseillent d'établir un audit afin d'établir un état des lieux réel de l'économie du pays. Les chiffres sont-ils fiables ? Beaucoup d'analystes doutent de la fiabilité de la comptabilité nationale algérienne. Pour ces analystes, les données qu'utilise l'ONS et la manière par laquelle il en tire le PIB nominal, puis le taux de croissance du PIB réel, manquent de transparence. Le manque de données publiquement disponibles empêche toute vérification des chiffres officiels. »

[03] « Le PIB n'est toutefois pas le seul agrégat à nourrir la perplexité des économistes : le taux de chômage officiel sous-estime fortement le taux de chômage réel. Cette suspicion vis-à-vis des agrégats ne date pas d'hier. La crise a conduit plusieurs analystes à mettre profondément en doute la véracité des estimations algériennes du PIB. Plusieurs commentateurs suggèrent que l'activité économique a davantage ralenti ces derniers mois que ne l'affirment les autorités. »

Dans cet article, nous avons trouvé que le journaliste prend particulièrement appui sur l'avis des experts (économistes, analystes, commentateurs) en économie, afin de prouver l'urgence d'agir face au déclin économique en Algérie. Il fait appel le plus souvent aux arguments d'autorité corrélés à des faits qui mettent en doute la fiabilité des chiffres et des informations déclarés par l'Etat. Le manque de transparence et de fiabilité signalé par ces analystes constitue les arguments qui fondent l'opinion de l'éditorialiste dans son discours. En effet, selon les estimations des experts, les chiffres indiquant le taux de croissance du PIB (le Produit Intérieur Brut) ainsi que le taux de chômage en Algérie, sont critiqués du fait qu'ils sont en déphasage avec la réalité observée. Les données présentées quant à la face cachée de l'activité économique, construisent ainsi le processus argumentatif de l'éditorialiste en interpellant ses lecteurs à travers la question rhétorique « *les chiffres sont-ils fiables ?* ».

- **Argumentation fondée sur la causalité : argument par les faits**

[01] « Une économie caractérisée par une forte dépendance aux revenus pétroliers et un climat des affaires des plus hostiles de la planète. L'Algérie fait face à une forte vulnérabilité financière et à des déficits budgétaires inavoués. »

[02] « Et pour cause, l'institution en charge de la comptabilité nationale, l'Office national des statistiques (ONS) n'est pas indépendant du pouvoir[...] Le manque de données publiquement disponibles empêche toute vérification des chiffres officiels. Depuis 57 ans, les dirigeants manipulent les chiffres, en premier lieu parce qu'ils doivent correspondre à leurs promesses. »

[03] « L'autre urgence est de faire aussi la lumière sur les fuites de fonds liées à des pratiques financières illicites, favorisées entre autres par la corruption et, globalement, par une opacité du système financier national. »

Le raisonnement de causalité est impliqué dans les passages [02] et [03] sans utiliser un connecteur logique exprimant ce rapport. L'énonciateur critique la situation économique en avançant deux arguments causaux. Premièrement, en raison de sa forte dépendance pétrolière qui a mis l'Algérie face à un déficit financier dangereux. Deuxièmement, le système de comptabilité nationale est un instrument contrôlé par le pouvoir depuis l'année de l'indépendance « Depuis 57 ans les dirigeants manipulent les chiffres ». L'éditorialiste vise à convaincre les lecteurs que l'opacité dans la diffusion publique des statistiques indique qu'ils sont manipulés et truqués au service des gouvernants.

Nous constatons que le locuteur en se basant sur des arguments qui découlent d'un raisonnement causal, recourt en même temps, à un soutien d'autorité (les économistes) qui lui sert d'appui d'irréfutabilité.

Article 11 « Le brouhaha de la parlote et la bénédiction du sage »

- **Thèse**

« Il reste d'autres paliers à franchir, que la révolution pacifique réclame depuis plus de six mois, à savoir un véritable changement pour l'avènement d'un état de droit, fort de ses structures, de sa constitution revue et corrigée, de ses institutions et de ses hommes intègres. »

➤ **Argument(s) et stratégie(s)**

- **Argumentation fondée sur une confrontation : argument d'autorité**

« Le changement est nécessaire, comme l'ont suggéré une multitude d'hommes respectables, sages et respectés, mais bizarrement ignorés, à l'instar du vénérable centenaire Hadj Tahar Aït Aldjet qui aurait dû être associé à ces conciliabules. Ne serait-ce que pour apporter sa bénédiction et sa baraka, sa profonde sagesse et par déférence à son aura religieuse et à son passé révolutionnaire aux côtés du valeureux Colonel Amirouche. »

L'argument repéré dans cet article, repose sur la légitimité des moudjahidine qui ont soutenu le Hirak à l'instar de Tahar Ait Aldjet.

Pour convaincre les lecteurs de la nécessité du changement, le journaliste d'El Watan recourt à une référence jugée positive, en l'occurrence des figures emblématiques de la révolution algérienne, qui eux aussi, appellent les Algériens à la mise en place d'un véritable changement dans le pays. C'est pour ainsi dire que l'opinion qu'il défend est partagée avec ces mêmes représentants historiques de l'Algérie reconnus par leurs qualités morales « *ne serait-ce que pour apporter sa bénédiction et sa baraka, sa profonde sagesse et par déférence à son aura religieuse et à son passé révolutionnaire aux côtés du valeureux Colonel Amirouche* ». En outre, l'aspect éthique de cet argument contribue à mettre en valeur le rôle de ces personnages qui auraient dû être impliqués dans le dialogue « *à l'instar du vénérable centenaire Hadj Tahar Aït Aldjet qui aurait dû être associé à ces conciliabules.* »

Ce passage articule entre une stratégie de la conviction par le recours à l'argument d'autorité, et une stratégie de la persuasion, en utilisant un lexique valorisant qui vise à susciter des sentiments positifs.

Article 12 « Le système contre l'Etat »

- **Thèse**

« Les protestataires ont dénoncé, lors de la 34e marche, le silence radio concernant l'avant-projet de loi sur les hydrocarbures qui engage le devenir du pays et qui s'apprête à être discuté et peut être adopté par un gouvernement dont la seule prérogative est de gérer les affaires courantes ! »

- **Argument(s) et stratégie(s)**

- **Argumentation fondée sur une confrontation : arguments d'autorité**

[01] « Sans doute les révoltés ont-ils fait leur cette sentence de Montesquieu : « Il n'y a pas mal plus grand et des suites plus funestes que la tolérance d'une tyrannie qui la perpétue dans l'avenir. »

[02] « Aujourd'hui, le malaise persiste dans les prétoires, puisque les avocats interpellent les juges au motif qu'ils n'ont plus de repères dans le fonctionnement de la justice, au vu de certains dépassements ou lenteurs dans le traitement des dossiers, notamment ceux des détenus d'opinion ! »

[03] « Le peuple est pour des élections propres, sans ces résidus qui continuent à entretenir la confusion entre le pouvoir et l'Etat. Dans tous les cas, il faut tenir compte

de l'intelligence de l'opinion publique et de sa capacité insoupçonnée de résistance à l'info délivrée par des médias qui n'acceptent pas un autre son de cloche et qui de ce fait s'éloignent du professionnalisme requis pour sombrer dans le journalisme de connivence, contraire à l'éthique et à l'information au service du citoyen, comme le stipule la Constitution. »

Dans cet éditorial, le rédacteur fait appel à plusieurs arguments d'autorité :

L'autorité d'un penseur politique [01], ce premier argument d'autorité invoque sous la forme d'une citation, l'affirmation de Montesquieu quant au danger d'accepter un régime tyrannique. Le locuteur s'appuie sur la légitimité de cet homme politique pour conclure que si l'on accepte l'Etat actuel sans agir, l'autoritarisme pourrait continuer dans l'avenir. À travers cette citation introduite sous l'effet d'une vérité partagée par le peuple « Sans doute les révoltés ont-ils fait leur cette sentence de Montesquieu » il transmet sa prise de position quant aux conséquences potentielles du maintien du pouvoir en place.

L'autorité des avocats [02], la deuxième autorité invoquée est celle des avocats en interpellant le processus des juges dans leur traitement des dossiers. Le journaliste soulève dans ce contexte le problème des détenus d'opinion pour revendiquer leur liberté, en s'appuyant sur les accusations avancées par cette autorité de défense à l'égard du fonctionnement de la justice « au motif qu'ils n'ont plus de repères dans le fonctionnement de la justice, au vu de certains dépassements ou lenteurs dans le traitement des dossiers, notamment ceux des détenus d'opinion ! ». Outre ce procédé de conviction, le journaliste se sert de l'exclamation comme une marque d'engagement émotionnel (cf. chap. 2, pp.162-164)

L'autorité de la Constitution [03], le dernier passage montre l'intention du locuteur de mettre en garde le système de désinformation exercé par certains médias au sujet des élections. Pour un enjeu de crédibilité et de légitimité, l'éditorialiste indique que cet acte est en effet, une violation d'ordre éthique aux règles de la Constitution qui veille sur le service de citoyenneté. En plus de cet appel à la Constitution, il a impliqué l'opinion publique comme étant un autre argument en faveur de son opinion « il faut tenir compte de l'intelligence de l'opinion publique et de sa capacité insoupçonnée de résistance à l'info délivrée par des médias. ».

Les stratégies de conviction dans ce discours sont donc basées uniquement sur les arguments d'autorité.

Article 14 « Les élections et après !

- **Thèse**

« La crise que traverse le pays – multidimensionnelle, sociale, économique et institutionnelle – et qui a mis à nu l'inanité d'un système dépassé, ne peut être résolue sans changements profonds auxquels le peuple appelle depuis des mois. »

- **Argument(s) et stratégie(s)**

- **Argumentation fondée sur la confrontation : argument ad personam**

« Donc, si dans le fond il n'y a rien à redire, dans la forme, les candidats qui se sont proposés, ou qu'on a proposés, issus du système rejeté, peinent à constituer une garantie de renouveau, à moins de bâtir « une IIe République sur des décombres », comme l'a déclaré benoîtement sur les ondes le porte-parole de l'un des candidats incarnant, peut-être, une autre manière de gérer, mais pas le grand changement réclamé. Car les candidats sont tous issus d'un même système, dont ils partagent les pratiques et les convictions et au sein duquel ils n'ont pas particulièrement brillé. »

Le premier passage indique une opposition entre la personne (les candidats aux présidentielles) et ses actes. L'emploi de cet argument appelé ad personam (sur la personne) contribue à disqualifier les candidats dont la justification est d'être partisans de l'ancien système déchu.

Pour convaincre le lecteur de l'illégitimité de ces présidentielles, et orienter leur prise de décision quant à l'acte de voter, l'éditorialiste met en lumière l'incohérence entre la volonté de construire un nouvel Etat déclaré par ces candidats, et leurs pratiques qui relèvent de l'ancien système politique dont ils sont issus. Cet argument permet de révéler l'incompatibilité du processus électoral avec les aspirations populaires quant à un changement radical dans le pays.

- **Argumentation fondée sur une confrontation : argument d'autorité négative, et d'autorité**

« Le changement est justement de dépasser les contingences actuelles, résultat d'un héritage miné, et non pas d'être constamment sur le qui-vive, en empêchant tout mouvement, toute vie. Cela nous rappelle le vieux dicton : « Il ne faut pas que tout change pour que tout reste pareil. », attribué au prince Salina, partisan du maintien des choses en l'état. Ce que les masses réfutent. Le peuple veut éviter la répétition, en soldant le passé ténébreux et en libérant l'avenir qui ne peut être que meilleur si l'on en prend soin. C'est pourquoi le peuple adopterait plutôt Tomasidi Lampedusa, cet auteur italien qui avait écrit : « Si nous voulons que tout reste tel que c'est, il faut que tout change. »

Le second extrait repéré dans cet article, comprend deux formes d'arguments d'autorité. En premier lieu, le locuteur procède par une autorité négative (Breton, 1996), où il fait appel à un

dicton favorable au maintien du pouvoir « *Il ne faut pas que tout change pour que tout reste pareil.* ». Il réfute ensuite cette pensée en s'appuyant sur l'opinion de la masse « *Ce que les masses réfutent* », qui est aussi une forme d'autorité basée sur l'effet de nombre. En second lieu, il rapporte une autre citation « *Si nous voulons que tout reste tel que c'est, il faut que tout change.* »⁶ qui incite au changement, présenté comme un argument pour convaincre le citoyen de renoncer au vote, et de la nécessité des réformes politiques.

Cet argument est associé à un autre procédé au niveau énonciatif. En effet, l'éditorialiste implique un sujet collectif (sujet énonciateur) désigné par « les masses », « nous », ou « *le peuple* » « *C'est pourquoi le peuple adopterait plutôt* » pour fonder son argumentation d'une part, sur l'autorité de l'écrivain (Tomasidi Lampedusa), et d'autre part, sur la force de l'opinion publique évoquée.

Nous concluons que, l'argumentation par l'autorité dans les passages ci-dessus, est renforcée par l'argument ad populum (raison du peuple, ou de la majorité) qui correspond aux stratégies de la persuasion.

Article 15 « Et maintenant ? »

- **Thèse**

« *Depuis le 12 décembre et après une élection présidentielle frappée d'une abstention record qui avoisine les 60%, il est difficile de ne pas admettre qu'il y a là un grave déficit de légitimité.* »

- **Argument(s) et stratégie(s)**

- **Argumentation fondée sur la causalité : argument par les faits (l'interprétation)**

« *Nonobstant les magouilles sur les chiffres auxquels il a dû être forcé de recourir pour la rendre moins comique, le constat est accablant : sur dix Algériens en âge de voter, six ont refusé de se prêter à cette mise en scène burlesque.* »

Le journaliste met en doute les résultats des élections présidentielles, et veut convaincre son public de la fraude électorale. Il s'appuie sur le taux de participation au vote comme premier argument empirique, fondé sur un raisonnement causal « *sur dix Algériens en âge de voter, six*

⁶ La citation « *Si nous voulons que tout reste tel que c'est, il faut que tout change* » revient à l'écrivain italien Giuseppe Tomasidi di Lampedusa dans son roman « *Le Guépard* » paru en 1958. Cette formule est attribuée au personnage Falconeri qui s'adresse à son oncle le prince Satina, dans le contexte des bouleversements politiques et sociaux en Sicile.

ont refusé de se prêter à cette mise en scène burlesque ». Ce recours aux chiffres qui démontre l'abstention électorale, explique bien le désengagement des citoyens. Le lecteur est ainsi invité à croire qu'il s'agit logiquement d'une fraude, puisque la majorité des Algériens n'ont pas voté.

- **Argumentation fondée sur une causalité : argument par les faits (la narration)**

[01] « Ils étaient d'ailleurs des milliers à sortir le soir de l'élection pour dénoncer la farce électorale, à Alger et dans d'autres villes du pays. Des violences policières sont d'ailleurs venues émailler ce que le pouvoir a voulu qualifier de fête. Le 43e vendredi a été, quant à lui, une véritable démonstration de force du Hirak, parfois violemment réprimée, comme ce fut le cas à Oran et suivie d'arrestations de manifestants par la police et de comparutions immédiates devant les tribunaux. On est donc loin du climat de sérénité et d'apaisement qui aurait dû prévaloir au lendemain d'une telle échéance, même si elle est refusée par la majorité des Algériens. »

[02] « Depuis le 12 décembre et après une élection présidentielle frappée d'une abstention record qui avoisine les 60%, il est difficile de ne pas admettre qu'il y a là un grave déficit de légitimité, y compris à travers l'image que renvoie l'Algérie à ses partenaires étrangers qui n'ont pas manqué de souligner le degré de mobilisation citoyenne en souhaitant que le pouvoir en tienne compte. »

Le deuxième argument, consiste à raconter des faits (la narration) qui construisent la logique de cette réfutation à visée de « convaincre ». Le sujet argumentant projette la lumière sur le nombre important de citoyens sortis dans les différentes wilayas pour dénoncer les électorales. Cette journée marquée par la violence policière en réprimant les manifestants, les arrestations, et les comparutions immédiates, est selon le journaliste, un indicateur d'un déficit démocratique. La répression des militants opposés à la tenue du scrutin, constitue une raison (un argument) de plus, pour délégitimer l'électoral.

Ces arguments empiriques basés sur la causalité, démontrent aux lecteurs la fragmentation d'opinion, et que les élections sont en déphasage avec les revendications populaires. L'argumentation fondée sur le raisonnement causale (en s'appuyant sur des chiffres, ou en rapportant des événements) oriente implicitement le raisonnement du lecteur vers cette opposition qui permet de gagner son adhésion.

1.2. Bilan des résultats obtenus

Les résultats de ce premier volet d'analyse autour des arguments basés sur « la raison », indiquent que l'éditorialiste d'El Watan opte dans son discours pour les arguments qui relèvent des types suivants :

- Le type du raisonnement causal. En effet, c'est des preuves qui se fondent sur l'analyse du réel. Le journaliste en observant une réalité, met en place des relations expérimentales (empiriques) basées sur un lien causal entre les données rapportées. Dès lors, la stratégie argumentative la plus utilisée pour mettre en place ce raisonnement, est le recours à des causes profondes ou « médiatees » (Robrieux, 2001) qui expliquent les raisons de l'échec du système politique, ou celles des soulèvements populaires. Il recourt aussi à la narration stratégique des faits qui va dans le sens de la thèse défendue. Il implique également l'argument pragmatique pour montrer les conséquences négatives des mesures politiques réfutées.
- Le type de confrontation des réalités, en disqualifiant la personne à travers l'argument ad personam. Cette stratégie permet de confronter l'incohérence entre ce que l'on sait d'une personne (les gouvernants) et ses actes. C'est le cas par exemple de la critique du chef d'état-major Gaid Salah. À l'opposé, à partir d'une confrontation jugée positive, le journaliste fait souvent appel à l'argument d'autorité. Il recourt au soutien d'une personnalité reconnue (experts) qui valide son opinion. D'ailleurs, même en avançant un argument de type pragmatique, il l'associe dans plusieurs passages à une autorité qui le confirme.
- Le troisième type fondé sur l'analogie, qui prend forme particulièrement à travers les arguments analogiques proprement dit. Le sujet argumentant conduit le lecteur à inférer une conclusion généralisante en lui présentant deux situations qui présentent des similitudes. Ce type de raisonnement nous l'avons également identifié à travers la métaphore comme une forme d'analogie condensée.
- Les arguments inductifs sont peu employés, et ce, par deux occurrences de l'argument par l'exemple.
- Le dernier type intégré et le moins récurrent, est celui des arguments quasi-logiques. Ces arguments qui puisent leur force de conviction en partant des règles de la logique formelle, sert au journaliste d'une argumentation plus rigoureuse. Il s'agit notamment de la définition orientée, de l'argument de comparaison et d'incompatibilité, et de la règle du précédent.

L'analyse effectuée démontre aussi que les deux éditoriaux n°07, et n°13, sont dépourvus de stratégies de conviction.

Après ce regard récapitulatif des arguments utilisés pour répondre à la visée de « faire croire », nous précisons que l'argumentation d'autorité est la plus déployée dans les articles d'El Watan. Par ailleurs, outre cette autorité par la citation des références reconnues, nous avons remarqué une autre forme d'autorité, à savoir celle qui résulte de l'effet de nombre, autrement appelée « argument ad populum (lieu de la quantité) ». Cet argument est aussi employé dans les stratégies de persuasion.

2. Les éditoriaux du Quotidien d'Oran

2.1. Analyse des arguments et des stratégies argumentatives

Article 01 « Les solutions existent »

- **Thèse**

« Une politique future, réfléchie et concertée des pouvoirs publics est à même de stopper le processus de destruction et de s'inscrire dans la dynamique mondiale. Les solutions existent pour peu que la volonté politique suive et l'agroécologie et la permaculture en font partie. »

➤ **Argument(s) et stratégie(s)**

- **Arguments empiriques (confrontation et causalité) : argument d'autorité, et argument pragmatique**

« Ahmed Benbitour en soulignant dans l'une de ses dernières interventions qu'à partir de 2021 l'Algérie « n'aura plus de réserves de change », puisqu'elles auront servi entre-temps à couvrir le déficit de sa balance des paiements, rappelle l'urgence d'une prise de conscience générale sur les risques à venir. En précisant que la facture des importations est passée de « 12 milliards de dollars en 2001 à 68 milliards en 2014 », l'ancien chef du gouvernement traduit tout l'échec patent de la politique économique menée sous les années Bouteflika. Et quand il affirme qu'on n'aura pas les moyens pour importer, sachant que l'Algérie importe 75% de son garde-manger, il précise le danger imminent d'une famine qui pourra éventuellement frapper le pays. »

Dans ce premier éditorial du Quotidien d'Oran, la situation économique fait l'objet d'une critique basée sur des données factuelles. Dans le passage [01], le processus argumentatif fondé sur la causalité, articule entre deux types d'arguments, soit l'argument d'autorité et l'argument causal (cause/conséquence).

Les déclarations d'Ahmed Benbitour, un ancien chef de gouvernement (de 1999 au 2000) sont alarmantes en ce qui concerne l'économie algérienne. Le choix de ces fragments de discours prononcés par un expert dans la gestion politique (appel à l'autorité), est argumentatif en ce qu'il met en exergue les conséquences probables qui risquent de frapper l'Algérie (argument par les conséquences). Les preuves apportées sont des chiffres sur la hausse des importations signalé en 2014 (argument par la cause), facteur du déficit économique dénoncé. En outre, en confrontant les statistiques des importations des produits alimentaires qui atteignent 75%, face au recul des réserves de change estimé par Ahmed Benbitour, il démontre que l'Algérie risque potentiellement d'un danger de famine.

Le raisonnement causal légitimé par les propos émanant d'une autorité, aboutit à prouver l'échec de la gestion économique.

- **Argumentation fondée sur la causalité : argument par les faits (l'interprétation)**

« Si l'Algérie importe autant c'est que, quelque part, elle ne produit pas en quantités suffisantes et la faute incombe à un système politique qui a fait du foncier agricole une proie pour l'appétit vorace des oligarques qui y ont trouvé un terrain de rente par excellence. S'accaparant de milliers de bonnes terres, ils les ont bétonnées et livrées à des promotions immobilières douteuses avec la complicité de l'administration. Si l'Algérie a échoué dans sa politique d'autosuffisance alimentaire malgré tous les discours lénifiants servis à la louche, sa politique agricole a également souffert d'orientations hasardeuses. »

Le journaliste procède également par le raisonnement causal, en s'appuyant sur les faits, entre autres, le détournement d'usage du foncier agricole, métaphorisée par l'expression « *une proie pour l'appétit vorace des oligarques* ». L'exploitation illégale des parcelles détournées de leur vocation, au profit de constructions de logements et d'équipement sociaux, témoigne de la corruption dans la gestion économique, et en particulier dans la politique agricole.

- **Argumentation quasi-logique : la règle du précédent**

[01] *« Que peut-on reprocher à l'Algérie sur ce plan ? Le fait même d'adopter une stratégie déjà défaillante puisée éprouvée et prouvée par cinquante années de Politique agricole commune (PAC) adoptée par l'Europe au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, les Européens payent le prix fort en termes de dégâts écologiques et de santé publique avec la perte annuelle de milliers d'hectares de sols arables pollués par des années de pratique agricole chimique et la multiplication de maladies chroniques liées à la consommation prolongée de ces produits.*

[02] *L'Algérie, au lieu d'apprendre des erreurs des autres, s'ingénie à les reproduire et à les dépasser dans certains cas, notamment au Sud, à travers l'épandage en quantité astronomique d'engrais chimiques et de pesticides.* »

Il s'agit également dans ces deux passages, d'une remise en cause de la pratique agricole commune adoptée par le pouvoir, en interpellant l'interlocuteur à travers la question rhétorique « *Que peut-on reprocher à l'Algérie sur ce plan ?* ». Sa stratégie argumentative s'appuie sur un argument par le précédent, en faisant l'analogie entre l'Algérie, et les pays occidentaux.

En effet, le cas de l'Europe qui a déjà adopté cette stratégie à la fin de la Seconde Guerre Mondiale, présente le « *phore* » (comparant) démesuré par les conséquences négatives actuellement enregistrées, à savoir des dégâts écologiques et des maladies chroniques en raison de l'épandage d'engrais chimiques et de pesticides. Or, l'Algérie a reproduit la même politique en dépit de ses retombés agro-écologiques signalés antérieurement. La conclusion que pointe

la règle du précédent, est les limites de la politique des gouvernants algériens, en adoptant les pratiques économiques déjà défailtantes.

- **Argumentation fondée sur la causalité : argument par la cause**

« Des porteurs de projets proposent des réponses humainement équitables, écologiquement durables et économiquement rentables mais se heurtent à des difficultés bureaucratiques et de manque de soutien à leurs dossiers. »

Face à la crise économique estimée, l'éditorialiste évoque en dernier lieu l'impact de la bureaucratie et du manque de soutien comme arguments de cause. Le sujet argumentant avance ces arguments comme facteurs de l'opacité dans le traitement de nouveaux projets, capables de combler les limites citées auparavant, aux niveaux, humain, écologique et économique. La conclusion découle de ce raisonnement par la causalité qui démontre implicitement la nécessité d'agir en réclamant une nouvelle politique à la mesure de la dérive.

Article 02 « Un message rassurant »

- **Thèse**

« L'Algérie est au creux d'une crise constitutionnelle que le président Bouteflika a provoquée en reportant l'élection présidentielle et a dans la foulée renoncée au 5^e mandat, comme il a laissé transparaître les signes évidents d'une prolongation du 4^e mandat. »

➤ **Argument(s) et stratégie(s)**

- **Argumentation fondée sur une confrontation : argument d'autorité**

« Aucune disposition dans la Constitution révisée de 2016 ne prévoit ce coup de force anticonstitutionnel, l'annulation de l'élection présidentielle, alors que les dossiers de candidature ont été déposés et ne restait que leur validation. Aucun article de la loi fondamentale n'en parle, alors que l'article 103 stipule que « lorsqu'une candidature à l'élection présidentielle a été validée par le Conseil constitutionnel, son retrait ne peut intervenir qu'en cas d'empêchement grave dûment constaté par le Conseil constitutionnel ou de décès du candidat concerné. »

Après la renonce à la candidature, annoncée par Abdelaziz Bouteflika, l'éditorialiste s'oppose à la décision de reporter le scrutin pour le prolongement du 4^e mandat présidentiel. Il évoque dans ce sens la loi constitutionnelle relative au régime électoral pour discréditer cette action politique.

En effet, la rigueur de son argumentation se fonde sur l'article 103. La loi affirme qu'il n'y aucun dispositif législatif qui autorise le président de prendre une telle décision, que dans des

situations exceptionnelles et d'urgence validées par le conseil constitutionnel. Cet argument par l'autorité permet de prouver l'illégitimité d'un mandat prolongé qui porte atteinte à la Constitution « aucune disposition dans la Constitution révisée de 2016 ne prévoit ce coup de force anticonstitutionnel. »

- **Argumentation fondée sur une confrontation : argument d'autorité**

« Le chef d'état-major Ahmed Gaïd Salah, qui a pris ses responsabilités pour éviter au pays tout danger, intérieur ou extérieur, a tenu à rassurer les Algériens qu'ils sont toujours protégés par leur armée et qu'il n'y a aucune inquiétude pour l'avenir. « Il n'y a aucune crainte pour le présent de l'Algérie, ni pour son avenir, avec ce peuple éveillé et conscient de l'intérêt suprême de son pays et il n'y a nulle crainte pour l'Algérie et pour son avenir avec cette Armée nationale populaire qui respire l'air de sa patrie et dont le cœur bat pour chaque parcelle de sa terre bénie ». Un message clair et rassurant qui confirme en outre que l'ANP restera toujours dans ses prérogatives constitutionnelles, républicaines. »

Dans le respect des lois constitutionnelles, la force militaire dirigée par Ahmed Gaid Salah fait l'objet d'une évaluation axiologique positive, comme l'indiquent les énoncés suivant «*Le chef d'état-major Ahmed Gaïd Salah [...] a tenu à rassurer les Algériens* », « *un message clair et rassurant* »

L'éditorialiste du Quotidien d'Oran veut convaincre ses lecteurs de l'engagement légitime de l'institut militaire, pour arriver à un consensus qui permet de protéger le pays. Dans ce contexte, le locuteur rapporte le discours du chef d'état-major qui répond à cet enjeu de légitimité, en confirmant son rôle de préservation de la nation contre toute menace « *...qui confirme en outre que l'ANP restera toujours dans ses prérogatives constitutionnelles, républicaines* ».

Le raisonnement du journaliste soutenu par les propos d'une autorité militaire (argument d'autorité), vise donc à prouver la contribution indispensable de l'armée dans cette crise politique, en respectant ses missions républicaines.

L'argumentation par l'autorité est donc la stratégie la plus dominante dans cet article. Les arguments avancés répondent aux enjeux de crédibilité, et de légitimité qui contribuent à renforcer et valider le positionnement de l'éditorialiste.

Article 03 « Diversion »

- **Thèse**

« Obliger les Algériens à s'intégrer dans une configuration politique à «rebrousse-temps» de toutes les revendications populaires portées dans la rue, est non seulement suicidaire, mais confirme magistralement que les tenants d'une certaine «Algérie», dédiée à des intérêts bien particuliers, ne veulent ni partir ni lâcher prise . »

➤ **Argument(s) et stratégie(s)**

- **Argumentation fondée sur l'analogie : argument analogique**

« L'insistance des autorités à diriger les instances de la transition est symptomatique de cette volonté, constatée ailleurs dans le monde et à toutes les époques, de dirigeants de ne partir et ne laisser le pouvoir au peuple sous aucun prétexte. »

Le prolongement du 4^e mandat suscite une réflexion critique basée en premier lieu, sur un raisonnement analogique qu'on observe dans l'énoncé *« L'insistance des autorités à diriger les instances de la transition est symptomatique de cette volonté, constatée ailleurs dans le monde et à toutes les époques, de dirigeants de ne partir et ne laisser le pouvoir au peuple sous aucun prétexte »*. Le locuteur établit une analogie avec d'autres pays passés par une période de transition, pour démontrer que cette procédure, selon les expériences antérieures, guide vers une reproduction du même régime.

- **Argumentation fondée sur la causalité : argument par la cause**

« Sinon comment peut-on interpréter qu'un nouveau gouvernement soit cautionné et nommé par un président dont le mandat expire dans moins de 40 jours ? Cela n'est pas raisonnable et n'obéit à aucune logique politique si, bien sûr, on est dans une configuration d'institutions républicaines défendues par le premier magistrat, lequel doit respecter la loi fondamentale en appliquant ses principes. »

Il poursuit son discours par un autre argument fondé sur le raisonnement causal, modalisé par une question rhétorique *« Sinon comment peut-on interpréter qu'un nouveau gouvernement soit cautionné et nommé par un président dont le mandat expire dans moins de 40 jours ? »*. Ce questionnement suggère implicitement la volonté des anciens gouvernants de ne pas quitter le pouvoir, car désignés dans la transition par un président rejeté, en fin de règne. Le journaliste explique que le gouvernement de transition est ainsi dépourvu de tout fondement constitutionnel.

- **Argumentation fondée sur la causalité et la confrontation : argument par la cause, et argument d'autorité**

« Des Algériens qui sortent par millions depuis maintenant quatre semaines pour rappeler au pouvoir que la fin du 4^e mandat s'achève le 28 avril prochain et que cette date ne doit pas être une prolongation contraire à la Constitution. Ni une violation de toutes les lois de la république. Dès lors, aller vers la formation d'un gouvernement de transition en ne prenant pas en compte la situation sensible de la rue algérienne, c'est aller vers un autre échec. »

L'éditorialiste remet en question la formation du gouvernement de transition, en s'appuyant sur les faits en tant qu'arguments de cause. Pour lui, désigner des gouvernants issus du même système dans la transition, est par conséquent « *aller à un échec* » en refusant le changement radical sur la scène politique algérienne. Les réclamations du peuple ainsi que les lois de la république sont les arguments développés en faveur de cette opinion « *des Algériens qui sortent par millions depuis maintenant quatre semaines pour rappeler au pouvoir que la fin du 4^e mandat s'achève le 28 avril prochain et que cette date ne doit pas être une prolongation contraire à la Constitution* ». Ce sont deux formes d'autorité, « *les manifestants par millions* » qui produit un effet de nombre (la majorité), et « *la Constitution* » qui fonde des lois irréfutables permettant de valider l'opinion du journaliste.

Cette argumentation fondée sur l'autorité, et la causalité, permet de justifier la thèse défendue en répondant aux enjeux de crédibilité et de légitimité.

Article 05 « Le tour des mains des mages »

- **Thèse**

« La corruption n'est pas seulement une question de larcin à grande échelle, et il faut bien admettre que le peuple algérien a été victime d'une grande escroquerie depuis la nuit des temps. »

- **Argument(s) et stratégie(s)**

- **Argumentation fondée sur l'analogie : métaphores**

[01] « *On est tenté de croire que ce qui reste des accointances difficiles à gommer a fait sien l'adage qui veut que pour en finir avec un serpent venimeux, il est recommandé de lui couper la tête plutôt que la queue. La mobilisation spectaculaire des tribunaux a en tout cas tétanisé plus d'un et il faut croire, pour l'instant, qu'elle a, sans conteste, évité au Hirak de dérapier.* »

[02] « *Mais la tête du serpent est-elle réellement là où on s'efforce de la situer, car le phénomène de la corruption en Algérie est une hydre à laquelle il sera difficile de demander de rendre des comptes comme l'a exigé Gaïd Salah lundi à Bechar ?* »

Le raisonnement analogique construit dans le premier passage fait appel à un proverbe populaire « *pour en finir avec un serpent venimeux, il est recommandé de lui couper la tête plutôt que la queue* ». Ce procédé établit la comparaison entre la corruption en Algérie et « *un serpent venimeux* », pour suggérer que la justice doit approfondir ses enquêtes contre le système corrompu. C'est ainsi pour dire que les poursuites judiciaires lancées à l'égard de certains hommes politiques, ne sont pas à la mesure de stopper la corruption. Là aussi, on relève une autre analogie métaphorique « *car le phénomène de la corruption en Algérie est une hydre* » pour décrire à mieux la situation de l'Algérie, et remettre en question la démarche proposée par Ahmed Gaid Salah.

- **Argumentation fondée sur la causalité : argument par les faits (l'interprétation)**

« On se rappelle au passage de la véhémence d'un des vieux baroudeurs des frontières adressée à Houari Boumediene l'accusant de corrupteur, lui reprochant d'avoir éjecté des officiers hors d'une ANP balbutiante en les soudoyant avec des prêts financiers sans intérêt. On garde aussi à l'esprit la perversité, voulue et programmée par les décideurs, des tentacules voraces des différentes lois sur le monopole. » »

Le deuxième passage témoigne d'une argumentation causale qui prend forme par le recours aux faits concrets. Ces faits désignent certaines infractions commises par des gouvernants dans l'exercice de leurs fonctions. Le locuteur vise à faire admettre aux lecteurs que la corruption est aux origines lointaines, et revient même à l'ère de l'ancien président de la république Houari Boumediene. Dans ce contexte, il raconte un acte d'abus de pouvoir qu'on lui a reproché « *lui reprochant d'avoir éjecté des officiers hors d'une ANP balbutiante en les soudoyant avec des prêts financiers sans intérêt* ».

Comme un deuxième argument relevant du même type de raisonnement, le journaliste évoque aussi la manipulation des lois sur le monopole. Dans cette optique, ce dernier utilise la métaphore « *des tentacules voraces des différentes lois sur le monopole* » pour représenter le degré de l'emprise des représentants politiques sur les règlements pour promouvoir leurs pratiques de corruption.

- **Argumentation fondée sur la causalité, et l'analogie : argument pragmatique, et métaphore**

« L'implacable couloir de la dépendance imposé par les décideurs pour leur propre bénéfice a enfanté les premières grandes fortunes indues. Il faudra bien admettre que la légitimité historique, butin de guerre et registre de commerce, a autorisé des flibustiers de la dernière heure à glorifier leur appétit et à élargir leurs épaules. Tous les Algériens sont au fait des tours de main des mages très initiés aux rouages particuliers pour arracher de la manière la plus légale des châteaux et des résidences huppées au dinar symbolique. » »

Le troisième argument traite également d'un lien de causalité, mais au lieu de s'intéresser aux causes de la corruption, le locuteur s'attarde dans cet extrait à ses conséquences. Il s'agit donc de l'argument pragmatique, pour affirmer que l'exploitation des lois aux profits des gouvernants, a provoqué un détournement frauduleux de fonds. Pour renforcer son argumentation, le journaliste établit une autre analogie métaphorique pour décrire cette situation de corruption « *des tours de main des mages très initiés aux rouages particuliers* ». Ces deux arguments (par la cause et l'analogie) constituent le raisonnement logique qui sous-tend la thèse défendue.

Article 07 « Lourde léthargie »

- **Thèse**

« *Le ministre de finance doit se préoccuper non seulement des entreprises dont les propriétaires sont en prison, en survolant les problèmes de fond, mais de tout le secteur économique qui est en danger.* »

➤ **Argument(s) et stratégie(s)**

- **Argumentation fondée sur la causalité : argument pragmatique**

[01] « *Les péripéties autour d'un cinquième mandat n'ont été que la goutte pestilentielle débordant du verre. Les immédiates et premières conséquences sont connues. Une lourde léthargie s'est installée à tous les niveaux. La prise de responsabilité par ceux qui avaient l'habilitation de fluidifier le circuit et l'activité économiques s'est sclérosée, démultipliant les conséquences nées du coup d'arrêt donné par les autorités en décidant de fermer la vanne des importations. L'immobilisme trône en roi et l'effervescence des banques s'est estompée.* »

[02] « *La catastrophe des législations sciemment contradictoires au bénéfice d'une caste est connue. Les touches et les retouches des lois préconçues sur la base de roublardises politiciennes établie pour un maintien au pouvoir se sont avérées catastrophiques pour le pays.* »

[03] « *Une pléthore d'entreprises est en voie de fermer ses portes.* »

L'argumentation dans cet article est fondée sur un raisonnement causal. En effet, en dénonçant la gestion économique de l'ère Bouteflika, l'éditorialiste cite ses effets dans cet ordre : l'immobilisme économique qui s'est étendu particulièrement après les restrictions d'importations, l'effervescence des banques « *l'immobilisme trône en roi et l'effervescence des banques s'est estompée* », les abus de pouvoir à travers des législations et des lois établis en faveur des gouvernants « *des législations sciemment contradictoires au bénéfice d'une caste* », ainsi que la faillite des entreprises « *Une pléthore d'entreprises est en voie de fermer ses*

portes. Il se sert des conséquences de la corruption (argument pragmatique) pour fonder les raisons de son opinion.

Par ailleurs, il est important de mentionner que les passages relevés oscillent entre un procédé argumentatif de conviction (la raison), comme nous venons de l'analyser, et des procédés de persuasion (susciter les émotions) auxquels nous allons nous attarder dans le chapitre suivant.

Article 08 « la nécessaire mesure du drame »

- **Thèse**

« *Les élections présidentielles programmées ne sont pas à la mesure du drame.* »

➤ **Argument(s) et stratégie(s)**

- **Argumentation basée sur l'analogie et la causalité : métaphore, et argument par la cause**

« *Aller à la présidentielle ou pas ? Avec un comment tatillon et le survol d'un pourquoi pour s'empêtrer dans un labyrinthe où les débats s'effilochent en se cognant contre l'énoncé des noms de quelques individus. Les détenteurs du pouvoir ne sont pas en reste pour s'être figés dans un aléatoire préconçu d'une corvéable constitution.* »

Dans ce passage, en se basant sur un raisonnement analogique, le journaliste met en place la métaphore « *s'empêtrer dans un labyrinthe où les débats s'effilochent* » pour démontrer l'inutilité des débats politiques autour des élections présidentielles, face à la complexité de la situation désignée par le terme « *labyrinthe* ».

En outre, il s'appuie sur l'analyse du réel pour présenter les causes de cette réfutation (raisonnement causal). Le journaliste disqualifie ces élections en ayant comme arguments les explications superficielles exposées pour insister sur le maintien de ce scrutin « *le survol d'un pourquoi* », et l'immobilisme des autorités face aux règles hasardeux imposées par les contraintes de la Constitution « *dans un aléatoire préconçu d'une corvéable constitution* ».

- **Argumentation basée sur le raisonnement causal : argument par la cause**

« *Aujourd'hui, de guerre lasse, on serait tenté de réclamer que l'on en finisse en gardant à l'esprit que l'enjeu est vital car il concerne le devenir du pays. Parce qu'il est crucial, les humeurs et les préalables seraient d'un vain formalisme.* »

L'éditorialiste alerte son destinataire (citoyens et gouvernants) de la nécessité d'une résolution pour sortir de la crise. Il avance comme arguments l'impact de cet impasse politique sur le pays « *l'enjeu est vital car il concerne le devenir du pays* », et les mesures prises à son égard « *les*

humeurs et les préalables seraient d'un vain formalisme ». Nous remarquons que dans ce passage, le locuteur introduit ses arguments à travers les connecteurs logiques « *car* » et « *parce que* », pour expliciter l'enchaînement des énoncés selon un raisonnement causal.

Ces arguments (analogique, et causal) sont donc présentés au profit d'une critique implicite du processus électoral.

Article 09 « Dommages collatéraux »

- **Thèse**

« Le pouvoir a mal négocié la sortie de crise en voulant imposer [...] des élections présidentielles au moment où les préoccupations politiques sont autres, plus proches de la gestion du moment critique actuel que de pérenniser un état de délabrement avancé. »

- **Argument(s) et stratégie(s)**

- **Argumentation fondée sur la causalité : argument par les faits (l'interprétation)**

« Les démissions en cascade et les volte-face violentes de certains membres du panel que dirige un revenant politique, M. Karim Younes, sont une réponse grandeur nature à tous ceux qui veulent faire passer cette pilule amère qu'il faut dialoguer selon les termes du pouvoir pour aller vers une sortie de crise déjà dans les starting-blocks. »

Comme premier argument sur l'échec du panel, l'éditorialiste s'appuie sur les démissions, et les changements d'opinions de ses membres. Ce fait qui fonde l'argumentation causale, prouve l'illégitimité du panel de dialogue imposé par le pouvoir pour expédier une sortie de crise sans impliquer toutes les parties prenantes. C'est en effet, le raisonnement transmis aussi à travers le sens figuratif de la métaphore soulignée « *vers une sortie de crise déjà dans les starting-blocks* ».

- **Argumentation fondée sur une confrontation : arguments d'autorité**

[01] *« Les désaveux de la classe politique comme ceux de la société civile, qui lui ont tourné le dos, expliquent autrement l'impasse vers laquelle se dirige à toute allure le panel. Et, sans cette sève populaire, cette crédibilité que lui refusent les partenaires politiques comme les ONG, que peut proposer l'instance de dialogue et de médiation pour convaincre ses détracteurs qu'elle peut être l'alternative au blocage politique ? »*

[02] *« Dans sa réaction à ce panel, le défenseur des droits de l'homme Ali Yahia Abdenour avait trouvé que « le panel n'est pas dans la bonne voie ». »*

[03] *« C'est, en peu de mots, une gestion de l'aléatoire que l'opposition et les experts dénoncent et décrivent comme une fuite en avant du pouvoir, qui ne veut pas abdiquer et mettre en place un vrai gouvernement de transition, qui prépare les prochaines échéances politiques, économiques et sociales. »*

Le deuxième type d'argument quant à lui, vise à décrédibiliser le panel par le recours au rejet exprimé par la classe politique ainsi que la société civile. Il s'agit donc de l'argument d'autorité, qui repose sur l'engagement des acteurs politiques de « l'ONG » [01], le défenseur des droits de l'homme « Ali Yahia Abdenour » [02], et l'opposition et les experts [03]. L'opinion de chaque autorité invoquée permet de justifier que ce panel est destiné à l'échec. Et qu'il est incapable de constituer un gouvernement de transition qui répond aux exigences du pays.

Dans ce sens, ces arguments mènent à valider la thèse défendue, énoncée en guise d'une interrogation rhétorique. C'est une forme de conclusion logique de l'incapacité de ce panel à la résolution de la crise « *que peut proposer l'instance de dialogue et de médiation pour convaincre ses détracteurs qu'elle peut être l'alternative au blocage politique ?* ».

- **Argumentation fondée sur la causalité : argument pragmatique**

« Dès lors, le gouvernement Bedoui, qui a été nommé dans les moments critiques du crépuscule de la gouvernance catastrophique du clan Bouteflika, éprouve beaucoup de difficultés à faire démarrer la machine économique et sociale. A défaut, il opère des interventions par à-coups, mais loin d'obéir à une stratégie réelle de sortie de crise économique et sociale. »

Le locuteur se sert également d'un raisonnement qui traite d'un lien de causalité en s'intéressant aux conséquences d'un fait. En effet, après avoir envisagé la cause proprement dite (passage 01) qui rend le panel illégitime, il s'attarde dans le passage ci-dessus, à la conséquence résultante de la gestion aléatoire de la crise socio-économique « *à défaut, il opère des interventions par à-coups, mais loin d'obéir à une stratégie réelle de sortie de crise économique et sociale* ». Cet argument pragmatique contribue à accroître l'adhésion des lecteurs.

Article 10 « Le système, où et quand ? »

- **Thèse**

« Renoncer aux présidentielles prévues pour le 12 décembre 2019, par le gouvernement en place. »

➤ **Argument(s) et stratégie(s)**

- **Argumentation fondée sur la confrontation : arguments d'autorité**

[01] « Dans une contribution adressée à la rédaction de deux quotidiens, l'ex-chef du gouvernement, Mouloud Hamrouche, nous renvoie à cette triste réalité du système à l'algérienne, système « liberticide, antipolitique, anti-militance, anti-gouvernance, anti-institutions, anti-organisation et antinational », écrit-il, « que certains veulent préserver coûte que coûte ». Hamrouche dissèque une matrice fondée sur des réseaux

mafieux qui ont détruit l'économie nationale et noyauté les plus hautes sphères décisionnelles du pays. »

[02] « *C'est un non-système appelé système pour indiquer ses complexes négations », suggère l'ancien chef du gouvernement. »*

Le journaliste introduit son premier argument de type d'autorité par l'interrogation rhétorique « *Qui de mieux qu'un enfant du système pour mieux dresser les contours du système ?* ». La critique développée à l'égard du gouvernement fonde sa légitimité sur l'opinion de l'un des revenants politiques Mouloud Hamrouche (l'ex-chef du gouvernement) qui est, selon l'éditorialiste, le mieux informé des pratiques de corruption de l'ère Bouteflika.

Le sujet argumentant énonce les déclarations de cet homme politique qui confirment le dysfonctionnement du gouvernement, en le décrivant par une succession d'adjectifs péjoratifs « *liberticide, antipolitique, anti-militance, anti-gouvernance, anti-institutions, anti-organisation et antinational* ». Il affirme en outre la volonté de certains membres de maintenir le système en place « *certaines veulent préserver coûte que coûte.* »

- **Argumentation fondée sur la causalité : argument par la cause**

« Parce que ce système, que Hamrouche dézingue, entretient encore sa capacité de nuisance, la preuve en est cette faculté à parasiter toutes les propositions de sortie de crise autres que celles imposées actuellement. »

Le deuxième argument découle d'un raisonnement causal. Pour convaincre le lecteur de l'illégitimité des actions politiques durant la transition, le journaliste avance comme preuve (la cause) que les réelles propositions de sortie de crise sont écartées pour maintenir celles imposées par le pouvoir « *la preuve en est cette faculté à parasiter toutes les propositions de sortie de crise* ».

- **Argumentation fondée sur la confrontation et la causalité : argument d'autorité, et argument pragmatique**

[01] « *Pour sa survie, il finira par briser la cohésion de l'ANP », alerte Hamrouche pour souligner le caractère exceptionnel du danger qui guette la stabilité du pays puisqu'il n'est un secret pour personne que la seule institution solide qui existe encore en Algérie reste l'armée. »*

[02] « *Et tout indique que les prochains jours devront acter le passage en force d'une présidentielle dont les conséquences seront une reconduite de facto de ce système que Hamrouche et tous les Algériens n'ont de cesse de dénoncer. »*

L'éditorialiste construit une autre stratégie argumentative qui fait appel à l'argument pragmatique en s'appuyant sur le discours de l'homme politique Mouloud Hamrouche. Ce

dernier affirme que les élections présidentielles imposées, risquent de faire reproduire le même système rejeté « *les conséquences seront une reconduite de facto de ce système que Hamrouche et tous les Algériens n'ont de cesse de dénoncer* », et menacent la cohésion de l'armée. Dans ce sens, le journaliste met l'accent sur l'importance de cette institution « *la seule institution solide qui existe encore en Algérie reste l'armée.* » pour alerter les citoyens contre ce danger.

Article 11 « Le triangle créateur du progrès »

- **Thèse**

« *L'équation algérienne ne saurait se suffire d'un changement de gouvernement quels que soient les griefs qui lui sont adressés ni d'un nouveau président de la république dument habilité quand bien même il serait un messie.* »

- **Argument(s) et stratégie(s)**

- **Argumentation fondée sur l'analogie : métaphore et argument analogique**

« Le breuvage âcre et amer que les Algériens boivent depuis des décennies ne peut de toute évidence s'édulcorer avec une sucrée et tout le monde sait que la gangrène recommande une franche amputation. »

En s'opposant aux propositions du panel, le locuteur établit un double rapport d'analogie (métaphore et l'analogie proprement dite) entre deux situations : l'exemple d'une sucrée qui ne peut édulcorer un breuvage âcre et amer, suggère que les propositions du pouvoir ne peuvent résoudre la crise algérienne. On représente ainsi les conséquences négatives du pouvoir à l'origine de la crise par « *un breuvage âcre et amer* », et les solutions superficielles proposées par « *une sucrée* ».

Il évoque une seconde figure d'analogie, à savoir l'expression « *la gangrène recommande une franche amputation.* » qui est énoncée par la formule généralisante « *tout le monde sait que* ». Ce discours commun appelé aussi *citation culture* (Maingueneau, 1991) est intégré pour légitimer ce rapport analogique : la gravité de l'impasse politique (qualifié ici de « *gangrène* ») nécessite des changements radicaux (couper le pouvoir de ces racines), à l'image des anciens politiques qui sont réinvoquées dans le gouvernement de transition et se dirigent vers une nouvelle présidentielle.

- **Argumentation quasi-logique : définition orientée**

[01] « *Les lourds impondérables perfusés durant plus d'un demi-siècle au cœur de la société sont si ancrés qu'il est indispensable de commencer par le bon sens. Tous les faits, gestes et comportements quotidiens sont déglingués pour que la rationalité soit la grande absente dans le pays. Sans elle, point de citoyenneté et sans la citoyenneté il est illusoire de parler de nation.* »

- **Définition orientée, et argument d'autorité**

[02] « *La citoyenneté suppose la justice équitable, l'ordre et la discipline. Ce triangle artisan du progrès ne peut s'établir sans des institutions fortes et crédibles. L'objectivité, la sagesse et les faits indiquent, malgré les manœuvres et les détours politiques, que la seule institution encore debout reste l'armée et que rien ne pourra être entrepris sans elle. Mais tout en démontrant qu'elle est bien forte et debout, elle traîne avec elle depuis l'indépendance des tares qui ont fait la faiblesse du pays. Si elle dispose de la force, à elle aujourd'hui de se redorer d'une crédibilité.* »

Dans ces deux passages, le rédacteur défend son opinion par deux types d'arguments, quasi-logique, et d'autorité.

Pour convaincre son lectorat, il utilise des arguments qui démontrent que les problèmes profonds en Algérie impliquent des concepts que les gouvernants n'évoquent pas, et dont le seul moyen de réalisation est l'intervention de l'institut militaire :

- Sur la base de l'équation déductive qui suppose que la rationalité est indispensable pour la citoyenneté, et celle-ci est également une condition à la nation : (rationalité → citoyenneté → nation), l'argumentateur sollicite la raison de l'interlocuteur pour le convaincre de l'importance de la rationalité et de la sagesse dans ce processus de transition.
- Cette relation logique mène à un deuxième argument quasi-logique, qui propose une définition de la citoyenneté autour de trois notions « *la justice équitable* », « *l'ordre* », et « *la discipline* », présentées comme conditions du progrès. C'est dans ce sens que le journaliste implique le rôle de l'armée comme la seule institution crédible et forte, facteur de la citoyenneté. Partant de ce raisonnement, le locuteur vise à conduire le lecteur à la conclusion suivante : institutions fortes et crédibles en l'occurrence l'armée, assure la citoyenneté, et celle-ci à son tour, assure le progrès. Ce lien logique confère l'autorité à l'institution militaire en se basant sur des concepts universels.

Il ressort que la stratégie de l'éditorialiste met en œuvre ces notions de normes et de concepts abstraits, par des liens logiques renforcés par un argument d'autorité.

Article 12 « La définition du provisoire »

- **Thèse**

« On accuse avec une forte légitimité un gouvernement provisoire d'outrepasser ses légères attributions momentanées pour contraindre l'Algérie à changer d'itinéraire pour faire de sa souveraineté un objet de pacotille. »

- **Argument(s) et stratégie(s)**

- **Argumentation fondée sur la causalité : arguments pragmatiques**

[01] « Les décideurs d'un seul bord, aujourd'hui contestés par la rue, sont de toute évidence face à des urgences colossales les persuadant qu'ils ne doivent faire qu'à leurs têtes. La cascade des titanesques remous économiques, sociaux et politiques, ne cesse de gronder, et tous les indicateurs prouvent qu'il est devenu impossible de faire face à des impératifs les plus simples, mais susceptibles de mener une nation vers le suicide. »

[02] « En parallèle d'un état des lieux économique sérieusement atrophié, la prise en charge financière des retraites, de l'émolument des millions de fonctionnaires, pose un sérieux problème et guide vers des choix douloureux. Faute de créer de la richesse à partager avec équité, deux murs s'érigent contre lesquels l'actuel gouvernement se croit devoir de se cogner la tête : le FMI ou la planche à billets. »

Pour défendre sa thèse, le locuteur procède par des arguments de type pragmatique. Il se concentre sur les conséquences négatives du gouvernement algérien, en évoquant le déclin économique, social et politique « *La cascade des titanesques remous économiques, sociaux et politiques, ne cesse de gronder* ». Dès lors, il met l'accent sur l'impact des choix politiques sur la prise en charge financière des retraites et des millions de fonctionnaires, en utilisant l'expression métaphorique « *deux murs s'érigent contre lesquels l'actuel gouvernement se croit devoir de se cogner la tête : le FMI ou la planche à billets* ». Cette métaphore suggère la crise financière à laquelle le gouvernement est confronté n'ayant que deux options : recourir au Fonds Monétaire International (FMI), c'est-à-dire accepter les prêts accordés par cette institution, ou se diriger vers la planche à billet, qui signifie l'impression de nouveaux billets de banque, pour soutenir l'économie.

Ce type d'argument qui répond à une visée de conviction, est également associé à une composante pathémique de persuasion que révèlent certains termes évaluatifs.

- **Argumentation fondée sur l'analogie : argument analogique**

« *L'Algérie n'est peut-être pas l'Equateur en feu depuis quelques jours. Mais les réactions et les colères humaines sont partout les mêmes quand sont identiques les mêmes maux.* »

Le deuxième argument déployé comporte aussi une dimension pathémique mais tout en se basant sur raisonnement logique, en l'occurrence l'analogie. Le journaliste établit un rapport d'analogie entre l'Algérie et l'Equateur en proie aux violences.⁷ Ce rapprochement suscite une réflexion sur la sidération et le chaos social, que la crise économique algérienne pourrait engendrer. Autrement dit, si les deux pays passent par deux contextes de crises identiques, les réactions citoyennes seront également identiques. L'éditorialiste adresse ainsi son discours aux autorités pour les faire valoir à la nécessité de revoir la politique économique.

Nous constatons donc que les passages repérés dans cet article témoignent d'une articulation entre les deux types de stratégies argumentatives « convaincre » et « persuader ».

Article 13 « une société et une justice indéfinissables »

- **Thèse**

« La colère actuelle des magistrats n'est pas seulement un effarouchement passager contre un mouvement d'un personnel particulier sanctionné par des mutations non encore expliqué, mais la conséquence d'une mauvaise définition donnée à une institution qui régit la vie de

- **Argument(s) et stratégie(s)**

- **Argumentation quasi-logique : définition orientée**

« Parce qu'elle est large et lourde d'infinies facettes, la justice ne peut se contenter d'une définition à la volée. Elle a un lien avec tout acte et tout fait pour se pérenniser dans la vie de chacun. »

Pour argumenter en faveur du mouvement des magistrats, le journaliste remet en cause l'institution de la justice. Il redonne une définition orientée de l'appareil judiciaire qui va dans le sens de la thèse défendue. Cette définition, met en lien la justice avec les actes et les faits de chaque individu, pour expliquer son caractère permanent dans la société. Dès lors, la conception restreinte donnée à cette institution en Algérie devient logiquement inconforme à son principe fondateur.

- **Argumentation fondée sur la causalité : argument pragmatique**

[01] *« Que de circonvolutions désastreuses elle a produites par le fait qu'elle soit liée à des lois humaines basées sur des coutumes, une religion, une idéologie, une politique, imposées par des législateurs détenteurs malgré eux d'un droit divin. »*

⁷ Du 3 au 13 octobre 2019, des manifestations violentes ont eu lieu en Equateur, en réaction aux mesures d'austérité annoncées par le gouvernement. La situation chaotique a entraîné un état d'urgence dans le pays, après une dizaine de morts et des centaines de blessés parmi les manifestants.

- **Argumentation fondée sur la causalité : argument par la cause**

[02] « *Tout jugement rendu échappe rarement à l'erreur judiciaire car il punit une non-conformité à des règles établies avec une fatuité qui ne sied pas à une société totalement désarticulée.* »

La deuxième stratégie dans cet article est fondée sur le raisonnement causal, où l'éditorialiste avance les conséquences (argument pragmatique) du système judiciaire critiqué « *Que de circonvolutions désastreuses* » [01], « *Tout jugement rendu échappe rarement à l'erreur judiciaire* » [02], et s'attarde également aux arguments de cause. Le fait que ses lois soient imposées par des législateurs du système autoritaire de Bouteflika « *des législateurs détenteurs malgré eux d'un droit divin* », ainsi que la non-conformité de ses règles, avec la crise sociétale « *une non-conformité à des règles établies avec une fatuité qui ne sied pas à une société totalement désarticulée.* »

- **Argumentation fondée sur une confrontation, et l'analogie : argument d'autorité, et argument analogique**

« *Le réveil des magistrats est identique à celui du peuple au travers duquel il ne s'agit nullement de se focaliser sur quelques revendications plates réclamant le départ de quelques personnes prises au piège elles aussi dans le magma des fausses vérités. Ce réveil représente à merveille une prise de conscience de fonctionnaires pas comme les autres se rendant compte que l'itinéraire suivi par le pays ne cadrerait pas avec leur lourde responsabilité. Ils s'aperçoivent que transformer une fugue amoureuse en rapt n'est pas rendre une justice honorable et que détruire les vies de faibles justiciables torturés par de souterraines gangrènes sociales n'est pas faire preuve de sagacité.* »

Associer les contestations des magistrats à celles du peuple contre les mesures de surface adoptées par la justice, constitue un argument d'autorité. L'opinion des magistrats sur l'inaptitude de l'institution judiciaire à prendre en charge cette crise politique, fonde la raison de croire (convaincre) à l'opinion du journaliste « *une prise de conscience de fonctionnaires pas comme les autres se rendant compte que l'itinéraire suivi par le pays ne cadrerait pas avec leur lourde responsabilité* ». Ainsi, en transmettant son point de vue par la voie d'autorité, il critique les pratiques de la justice, en faisant appel à deux notions « une justice honorable » et « la sagacité » « *ils [les magistrats] s'aperçoivent que transformer une fugue amoureuse en rapt n'est pas rendre une justice honorable et que détruire les vies de faibles justiciables torturés par de souterraines gangrènes sociales n'est pas faire preuve de sagacité.* »

Cette stratégie qui s'appuie sur l'argument d'autorité, légitime et crédibilise l'opinion du journaliste, quant à la nécessité de réformer cette institution. La validité de l'argumentation

repose donc sur un discours d'approbation où le journaliste s'efface devant un autre énonciateur supérieur, car reconnu en tant qu'expert dans le domaine judiciaire « les magistrats ».

Article 14 « Les nécessaires arguments »

- **Thèse**

« *De nombreuses raisons inciteraient à tourner le dos à ce rendez-vous imposé par la force d'hommes.* »

➤ **Argument(s) et stratégie(s)**

- **Argumentation fondée sur la causalité : argument par la cause, et argument pragmatique**

[01] « *De nombreuses raisons inciteraient à tourner le dos à ce rendez-vous imposé par la force d'hommes armés d'arguments dont le simple citoyen n'en saisit que des contours évasifs faute d'une communication détaillée et efficiente.* »

[02] « *Le premier serait une grande menace qui pèserait sur l'Algérie et qui risquerait de totalement l'effacer. Sauf qu'aucun détail n'est donné. Les dirigeants algériens cultivent à outrance le secret et sa culture forcenée livre les quidams aux plus extrêmes des spéculations. Les uns justifiées, beaucoup d'autres reposant sur des contrevérités offrant aux Algériens une image déformée sur leur propre pays.* »

Le raisonnement causal fonde les deux premiers passages repérés ci-dessus. Pour valider sa prise de position contre le processus électoral, le journaliste construit sa stratégie argumentative par les conséquences potentielles des présidentielles programmées. Ainsi, il met en œuvre l'argument pragmatique : l'opacité sur les détails de ce scrutin menace l'Algérie [01] ;[02], et donne lieu à des réflexions déconcertantes qui désorientent le citoyen de la vérité [02].

- **Argumentation quasi-logique, et l'analogie : la règle du précédent, et argument analogique**

« *Cependant, si l'on se rafraîchit la mémoire pour se rappeler que le pays a été le fer de lance du front de refus arabe et constater ce qu'il est advenu de la témérité des Syriens, des Libyens, des Irakiens, des Yéménites, on est bien obligé d'admettre que l'on n'affronte pas un tank avec un canif.* »

Le journaliste revient dans l'histoire pour tirer l'exemple du conflit dans certains pays arabes, en l'occurrence la Syrie, la Libye, l'Irak, et le Yémen. Ce recours à une situation antérieure vise à mener le lecteur algérien à la conclusion métaphorisée par l'expression « *l'on n'affronte pas un tank avec un canif* ». Il s'agit de déduire que face à une situation de crise politique aussi colossale que celle en Algérie (tank), la révolution du peuple, seule (canif) ne peut suffire, à l'image de ses confrères arabes autrefois révoltés.

- **Argumentation fondée sur la causalité : argument par les faits (l'interprétation)**

« Le gargarisme révolutionnaire seul a démontré son inefficacité et pour se frayer un espace tangible dans le concert des nations, d'autres arguments concrets sont nécessaires. L'Algérie ne les a pas et le monde n'est pas un paradis pour se contenter et se suffire d'énoncer des grandes théories car le droit et la justice aujourd'hui ne se décrètent pas. La solidarité internationale a été vidée de son sens et ne s'en tenir qu'à l'amitié déclarée du bout des lèvres des Etats serait faire preuve d'une notable naïveté. La sympathie et la concordance des pensées et des options ne sont plus le fondement des prises de positions intransigeantes. »

Le dernier argument est développé à partir du raisonnement causal. L'échec du consensus entre le pouvoir et le peuple réside dans l'absence d'autres facteurs politiques « *pour se frayer un espace tangible dans le concert des nations, d'autres arguments concrets sont nécessaires.* ». Dans ce contexte, l'éditorialiste remet en question la révolution citoyenne « *Le gargarisme révolutionnaire seul a démontré son inefficacité* », et la solidarité nationale « *La solidarité internationale a été vidée de son sens* » pour affirmer que la situation exige des solutions plus concrètes fondée sur le droit et la justice « *L'Algérie ne les a pas et le monde n'est pas un paradis pour se contenter et se suffire d'énoncer des grandes théories car le droit et la justice aujourd'hui ne se décrètent pas* ». C'est pour dire qu'au niveau juridique et judiciaire, il s'agit de construire un processus basé sur des institutions, des lois, et des législations au service de la nation. La conclusion implicitement transmise, vise à convaincre les lecteurs que les propositions des candidats sont incapables de résoudre les problèmes auxquels fait face le pays.

Article 15 « La sortie du trou noir »

- **Thèse**

« Revoir la politique sociale algérienne. »

➤ **Argument(s) et stratégie(s)**

- **Argumentation fondée sur l'analogie : la métaphore**

« Cette particulière nature-là est revenue au galop et s'est amplifiée au fil du temps alimentée par les luttes mortelles au cœur d'un sérail n'ayant comme seuls arguments pour trôner qu'une discutable légitimité historique et le fusil. L'amateurisme de dirigeants rêveurs et la voracité d'une population qui s'est familiarisée avec le gruyère, une fois la chape de la rente devenue étiolée, ont démontré que leur mariage était empreint d'illégitimité. »

Le principe des arguments relevés est analogique. En effet, le journaliste recourt à des multiples métaphores pour amener le lecteur à en déduire la conclusion qui valide son opinion. Il s'agit

de prouver l'illégitimité du pouvoir en place en décrivant d'une part l'incompétence des dirigeants « *l'amateurisme de dirigeants rêveurs* », et d'autre part la voracité de la population qui exploite de plus en plus ce mode de gouvernance. Cette tendance opportuniste est mise en discours par l'expression métaphorique « *s'est familiarisée avec le gruyère* ». Après la crise économique qui a entraîné la crise sociétale le 22 février, le système dirigeant devient donc illégitime comme le montre cette métaphore « *leur mariage était empreint d'illégitimité* ».

- **Argumentation fondée sur l'analogie : la métaphore**

« L'Algérie a besoin de nouvelles noces réfléchies dans la sérénité. Ni la distribution gratuite et à tour de bras de logements ni un plein emploi déglingué ne sont une dot recommandée maintenant que le butin s'est sérieusement tari. On ne sait pas encore si le divorce prononcé le 22 février a produit un nouvel esprit et si gouvernants et gouvernés ont pris conscience du vrai et total contenu d'un concubinage hasardeux qui a duré six décennies. »

Dans ce passage le journaliste procède également par un argument de type analogique. Son raisonnement vise à prouver l'insuffisance des mesures politiques proposées, entre autres la distribution des logements et des emplois (qualifiées par « *une dot* ») pour l'amélioration de la vie sociale. Il recourt à la métaphore « *concubinage hasardeux* » pour exprimer le bilan résultant d'une relation sans fondement entre le pouvoir algérien et son peuple. Ce procédé analogique permet ainsi de démontrer implicitement la défaillance de la politique économique et sociale en Algérie.

L'argument par la métaphore le plus dominant dans cet article contribue à rapprocher à mieux les raisons de *croire* à l'opinion de l'éditorialiste.

2.2. Bilan des résultats obtenus

Le deuxième volet d'analyse des stratégies à visée de conviction dans les articles du Quotidien d'Oran, met en relief les résultats suivants :

- Une forte présence des arguments fondés sur le raisonnement causal. Les preuves présentées au profit de l'argumentation rationnelle, découlent des faits observés dans la réalité, et mises en discours par des liens de causalité. Ils se présentent dans les articles analysés comme des causes et des conséquences (arguments pragmatiques), qui justifient la raison de « croire » à la réfutation du système politique algérien.
- L'argumentation par l'analogie est également récurrente et notamment à travers la métaphore. Nous avons déduit que l'éditorialiste pousse le lecteur à inférer la conclusion qui valide sa thèse, à travers des rapprochements établis entre des faits ayant des traits de similitudes.
- Pour légitimer sa prise de position, l'argument d'autorité qui appartient au type d'arguments basés sur la confrontation, est une stratégie mise en œuvre lorsque le journaliste fait appel à l'autorité d'une personne, dont les déclarations soutiennent son point de vue (Ahmed Gaid Salah a été convoqué en tant que telle dans plusieurs passages).
- L'argumentation à caractère quasi-logique peu déployée, se manifeste par la définition orientée, et la règle du précédent. Dans certains énoncés, l'éditorialiste construit son discours en se fondant sur des équations à base démonstrative rendant son processus argumentatif plus rigoureux.

Il ressort de cette analyse que deux articles, en l'occurrence les éditoriaux n°04, et n°06, sont dépourvus d'arguments rationnels.

Ce bilan synthétique autour des différents arguments et leurs stratégies de mise en œuvre dans notre corpus du Quotidien d'Oran, affirme la dominance des arguments fondés sur le raisonnement causal, en plus de ceux qui s'appuient sur le rapport analogique. Il est nécessaire de rajouter que nous avons observé dans certains passages, un croisement entre les stratégies de persuasion et ceux de conviction. Cela concerne quelques reprises du lexique axiologique, et du discours commun.

Conclusion partielle

Arrivés à la fin de ce deuxième chapitre d'analyse, nous mettons infra les points majeurs des résultats recueillis autour de « argumenter pour *convaincre* » :

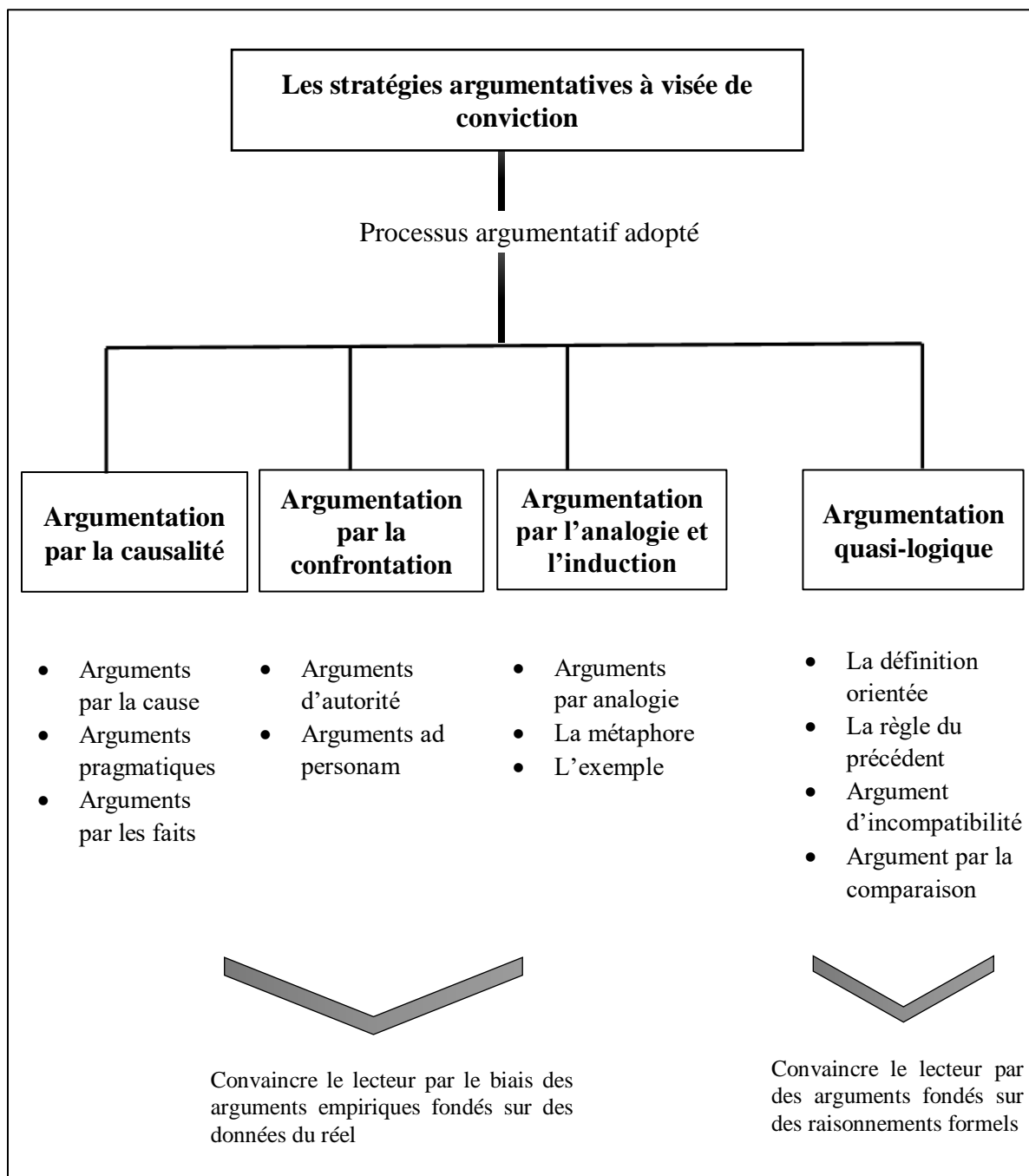


Figure 18: Récapitulatif des stratégies argumentatives à visée de conviction (Samadi, 2024)

Comme l'illustre le schéma récapitulatif ci-dessus, les résultats obtenus s'articulent autour de quatre (04) axes qui traitent des stratégies argumentatives mises en œuvre par des arguments rationnels. Dès lors, nous avons retenu que les arguments empiriques (la causalité, la

confrontation, et l'analogie) sont majoritairement employés dans les éditoriaux d'El Watan et du Quotidien d'Oran, comme preuves permettant la conviction des lecteurs sur la base des observations et des explications de la réalité. Les arguments quasi-logiques quant à eux, d'un emploi moins fréquent, démontrent le caractère rigoureux du discours argumentatif qui constitue notre objet d'étude. Pour mieux éclairer ces aspects d'analyse, nous expliquerons dans ce qui suit, le processus qui sous-tend chaque type d'arguments :

- L'argumentation par la causalité est stratégiquement très utilisée, et **notamment dans le Quotidien d'Oran**. Le principe de cette première catégorie qui englobe les arguments par la cause, les arguments pragmatiques, et les arguments par les faits, émane d'un raisonnement fondé sur des enchaînements expérimentales de type cause-effet. La stratégie du journaliste attribue ainsi l'importance aux causes, aux conséquences et aux faits établis (chiffres, narration) pour valider sa réfutation quant au système politique algérien.
- La confrontation des réalités observées comme un deuxième type de l'argumentation empirique, est également d'une manifeste présence, et **en particulier dans les éditoriaux d'El Watan**. Il s'agit ici, de deux types d'arguments, soit l'argument ad personam, et l'argument d'autorité. Les deux consistent à faire appel à d'autres instances énonciatives, or, la première stratégie vise à discréditer la personne impliquée (les gouvernants) en opposant entre ce que l'on sait de ses actions politiques et ce qu'il propose ou pense. Tandis que la seconde, renforce le processus argumentatif en s'appuyant sur les déclarations d'une personnalité reconnue, approbatrices de l'opinion de l'éditorialiste (confrontation jugée positive). L'argument d'autorité confère ainsi une légitimité et une crédibilité à son discours.
- L'induction fonde les arguments qui tendent vers une inférence généralisante à travers l'exemple, qui est rarement déployé (deux occurrences). Les éditorialistes des deux quotidiens font surtout appel au raisonnement d'analogie, par l'emploi de la métaphore (manifestement dans le Quotidien d'Oran), et de l'argument analogique (plus récurrent dans El Watan). En effet, pour obtenir l'adhésion des lecteurs par la voie de la « raison », ils établissent des rapprochements qui mettent en rapport l'idée défendue à une autre idée déjà admise et prouvée.
- Enfin, l'argumentation quasi-logique la moins décelée dans notre corpus, est fréquemment mise en avant par la définition orientée, et la règle du précédent. En outre, nous avons repéré une seule occurrence de l'argument par la comparaison, et

de l'argument d'incompatibilité dans le journal El Watan. En résumé, cette notion de « quasi-logique » est mise œuvre par des arguments fondés sur des relations d'association et de dissociation, c'est le cas de la définition, de la comparaison, et d'incompatibilité. Et des raisonnements mathématiques qui prennent forme par la règle du précédent.

Nous avons mis en lumière des passages où les stratégies de conviction, et les stratégies de persuasion s'interagissent à la fois. Celles-ci se glissent à travers plusieurs procédés qui seront notre objet d'analyse dans le troisième et le dernier chapitre de cette partie.

CHAPITRE 04

ANALYSE DES STRATÉGIES ARGUMENTATIVES À VISÉE DE PERSUASION

Pour analyser l'intention du journaliste à orienter ses lecteurs vers l'action, nous visons dans ce chapitre d'analyse, à étudier les différents procédés discursifs qui visent la persuasion dans les éditoriaux sélectionnés, en mettant particulièrement l'accent sur l'usage des affects comme d'une arme pour agir sur le lectorat.

Dans cette perspective, il est donc indispensable de passer par une analyse de la mise en discours des émotions dans notre corpus, afin de décrypter parallèlement son enjeu argumentatif. Cette analyse sera axée d'une part, sur les indices linguistiques de l'appel aux émotions dans l'éditorial, et d'autre part, sur sa construction abstraite dans le discours où on fait appel à la conception de Plantin (1998) sur la Topique des émotions.⁸

De plus, nous analyserons les arguments par les valeurs et l'argument ad populum comme étant des arguments de communauté (Breton, 1996), qui révéleraient la visée de persuasion dans le discours de l'éditorialiste.

Nous commencerons par les éditoriaux d'El Watan, pour passer ensuite à ceux du Quotidien d'Oran. Chacun de ces deux volets d'analyse sera clôturé par un bilan récapitulatif des résultats obtenus de chaque journal.

1. Les éditoriaux d'El Watan

1.1. Analyse des procédés et des stratégies

Article 01 « Seconde indépendance »

L'éditorialiste d'El Watan réagit face à la deuxième journée des manifestations contre le 5^e mandat de Abdelaziz Bouteflika, et s'appuie lexicalement sur deux stratégies, en l'occurrence le lexique affectif et le choix des termes péjoratifs et mélioratifs. En outre, il fait appel à deux procédés rhétoriques, à savoir la métaphore et l'accumulation. Ces procédés sont analysés dans l'ordre suivant :

- **Choix lexical : termes d'émotion**

L'analyse de l'expression explicite de l'affectivité met en valeur la première règle du pathos : « *Montrez des gens affectés* » pour émouvoir l'interlocuteur.

[01] « Hier, les Algériens ont crié leur colère, leur mécontentement et leur aspiration à une nouvelle ère de justice, de démocratie »

⁸ Voir première partie, chap.3, pp.99-100

[02] « Des milliers, des centaines de milliers, sans doute des millions d'Algériens ont déferlé dans les rues de la capitale et des autres villes du pays pour crier leur colère et se faire enfin entendre par ceux qui se sont érigés depuis 1962 en « véritables tuteurs du peuple » décider à sa place ce qui est bon pour lui ou ce qui ne l'est pas. »

Les substantifs soulignés dénotent explicitement une émotion péjorative attribuée au sujet « Algériens ». Au niveau grammatical, nous observons que ces termes en position de complément, sont associés au verbe « crier » qui dans ce contexte, prend une valeur péjorative. Outre la figure de gradation à effet d'insistance « *Des milliers, des centaines de milliers, sans doute des millions d'Algériens* », ce verbe (crier) contribue aussi à un effet d'amplification.

L'enjeu ici est de jouer sur les sentiments du lecteur en relatant l'état émotionnel des manifestants. Pour obtenir son adhésion, l'éditorialiste introduit des notions de valeur telles que la justice et la démocratie, et dénonce les gouvernants d'être de « *véritables tuteurs du peuple* » pour exprimer leur autoritarisme envers le peuple algérien.

L'expression de l'affectivité s'appuie également sur les indices linguistiques suivants : le lexique subjectif axiologique, l'exclamation, l'accumulation, et la métaphore.

- **Choix lexical : lexique appréciatif**

[01] « *Quelle belle journée du 1er mars à travers tout le pays* »

[02] « *Une deuxième journée de manifestations pacifiques et responsables, baignées d'une maturité politique inédite de ces millions d'Algériens* »

On peut inférer à partir des termes subjectifs soulignés, un double sentiment mis en discours : l'indignation et le ravissement. Il s'agit d'une part, de construire une image favorable des manifestations en ayant recours particulièrement aux adjectifs axiologiques à valeur méliorative « *belle* », « *agréable* », « *pacifiques* », « *responsables* », « *inédite* ». Et d'autre part, de s'insurger contre le projet du 5^e mandat en procédant par l'exclamation qui explicite son émotion. Ce dernier procédé permet de partager, à la fois un sentiment de soutien à la question du peuple algérien, et une émotion de colère envers l'ancien système politique.

- **Figures rhétoriques : métaphore et accumulation**

« *Beaucoup ont eu l'agréable sensation, le sentiment de vivre une seconde indépendance des Algériens, leur affranchissement de l'autoritarisme ravageur, destructeur, tueur d'espoir dans l'avenir...* »

Nous remarquons dans ce passage qu'aucun terme affectif n'est exprimé, en revanche, la figure de l'accumulation « *autoritarisme, ravageur, destructeur, tueur d'espoir* » qui implique un

lexique axiologique défavorable, nous permet de conclure les émotions du journaliste qui emporté par la colère contre le pouvoir algérien.

La métaphore que nous avons notée « *le sentiment de vivre une seconde indépendance* », est quant à elle, loin d'être un simple procédé rhétorique pour l'ornement. L'éditorialiste a mis en œuvre une comparaison afin de décrire émotionnellement les mobilisations citoyennes de 22 février en rapport avec le jour de l'indépendance. Actualisant le sentiment de cet événement si marquant dans la mémoire collective des Algériens, relève d'une stratégie qui vise à capter l'attention du lecteur et l'émouvoir.

Sur la base de ces indices, la stratégie argumentative de ce dernier, est ainsi, de se montrer ému pour faire agir son lectorat. C'est la première règle rhétorique du pathos qui propose que « *pour émouvoir « Montrez-vous ému !* » ». Celle-ci est en interaction avec l'énonciation dramatisante d'une situation :

« Un sursaut dans la dignité après de dures épreuves, parfois sanglantes et tragiques, comme le fut la décennie noire, les répressions successives de toute tentative d'expression démocratique ou d'organisation indépendante en dehors des circuits officiels et enfin d'interdits renouvelés depuis une vingtaine d'années, comme celui de ne pouvoir manifester dans la capitale. »

Nous soulignons ici un autre appel à la mémoire collective en décrivant une situation émouvante. Le journaliste reprend le vécu traumatisant de la décennie noire où il intensifie son discours par les adjectifs subjectifs « *sanglantes* » et « *tragiques* ». Il construit ainsi une dimension énonciative dramatisante capable de toucher l'affect de ses lecteurs.

Cette stratégie argumentative sert au journaliste de créer une relation de proximité avec ses lecteurs, en montrant qu'il partage les mêmes douleurs du peuple. Il s'attache ainsi à noircir l'image de l'adversaire (gouvernants) en l'accusant de « l'autoritarisme » sous-entendu de ces énoncés « *les répressions successives de toute tentative d'expression démocratique* », « *interdits renouvelés depuis une vingtaine d'années, comme celui de ne pouvoir manifester dans la capitale* ».

La mise en mot de l'affect dans cet article, permet d'analyser le pathos de l'empathie envers le peuple révolté. Les différents procédés employés servent ainsi d'une argumentation à effet pathémique, qui contribue à la persuasion du lecteur.

Article 02 « Quand la révolution frappe aux portes »

Ce présent éditorial, publié le 13 avril 2019, transmet une réponse à la désignation de Abdelkader Bensalah chef d'État par intérim. Le processus de persuasion dans cet article, repose notamment sur la stratégie du choix des termes d'émotions, du lexique axiologique péjoratif, et des notions de valeurs, dont nous avons analysé les passages ci-dessous :

- **Choix lexical : termes d'émotions**

« La peur, la démission et la fatalité ne paralysent plus les Algériens. »

Le journaliste utilise le terme « peur » indiquant une émotion négative que les Algériens ont surmontée comme l'affirme la forme négative de l'expression personnifiée « ne paralysent plus ». Il tente ainsi de rapporter le courage des citoyens révoltés contre le système politique de Bouteflika. Le terme d'émotion est accompagné par d'autres mots qui amplifient l'effet pathémique de cet énoncé à savoir le substantif « fatalité » et le verbe « paralysent ».

- **Choix lexical : termes dépréciatifs**

« Phénoménale – le mot est-il assez fort ? était la mobilisation des Algériens, hier, dans l'ensemble des régions du pays : des millions et des millions de citoyens sont descendus dans les rues et les espaces publics pour dire non à la dernière manœuvre du régime politique : la désignation d'un apparatchik, Abdelkader Bensalah, comme chef d'Etat intérimaire pour conduire la transition et organiser une présidentielle dans trois mois. La perfidie était là, manifeste et grotesque. [...] Pour cela, l'intérimaire se fera aider par le gouvernement fantoche hérité de Bouteflika conduit par un autre affidé du système, Nouredine Bedoui. »

La désignation de Abdelkader Bensalah en tant que chef d'État intérimaire fait l'objet de la dénonciation connotée à travers les mots soulignés. L'éditorialiste procède d'abord par une question rhétorique, en l'introduisant par l'adjectif « phénoménal » qui suggère un sentiment d'admiration et d'émerveillement quant à l'ampleur et à la force de l'engagement des Algériens. Cette émotion valorisante indique un positionnement politique identique à l'opinion publique. Le rédacteur opte ainsi pour des termes subjectifs qui défavorisent cette décision. En effet, les jugements évaluatifs « apparatchik », « perfidie », « grotesque », « fantoche » sont utilisés pour décrire péjorativement un gouvernement manipulé par les partisans de Bouteflika, en dépit des revendications populaires réclamant leur départ. Dans ce sens, cette modalité énonciative qui cherche l'indignation chez l'auditoire, est repéré dans le passage suivant en critiquant la Constitution :

« Celle-ci [la Constitution], pourtant malmenée et triturée maintes fois, n'a jamais servi le pays ; elle ne fut qu'un instrument pour asseoir le règne monarchique de Bouteflika et couvrir les dérives maffieuses du système qu'il a imposé au pays durant tout son règne. »

Pour augmenter l'intensité de son discours, l'éditorialiste discrédite la « Constitution » du fait de son échec, en la décrivant de « *malmenée* » et « *triturerée* ». Dans son acte accusateur d'avoir couvrir le pouvoir de Bouteflika et ses abus politiques signalés par « *règne monarchiques* » et « *dérives maffieuses* », il vise l'indignation et la révolte chez le lecteur citoyen.

En faisant un parallèle entre la situation du pays et celle au Soudan, le journaliste s'implique émotionnellement par une description susceptible de provoquer le même sentiment chez le lectorat, comme l'indique ce passage :

« Enfin se signale à nous ce bel exemple d'un pays frère, le Soudan, dont le peuple vient de faire battre en retraite son dictateur de 30 ans de règne, Omar El Béchir. L'armée tente, comme en Algérie, de lui voler ce merveilleux acquis. Mais, là aussi, le peuple dit non et résiste. »

L'effet pathémique dégagé dans cet extrait est relatif à l'empathie du journaliste envers la révolution soudanaise qu'il valorise par les adjectifs mélioratifs « *bel* » « *pays frère* » et « *merveilleux* ». Il s'insurge contre le président soudanais Omar El Béchir en le qualifiant de « *dictateur* » pour obtenir une adhésion émotionnelle quant à l'événement cité dans une analogie avec le Hirak algérien « *comme en Algérie* ».

L'évaluation axiologique dans cet article est particulièrement dévalorisante suite à l'annonce d'une transition présidée par Abdelkader Bensalah. Elle représente une situation associée à une émotion négative (indignation) pour pousser le lecteur à agir.

- **Recours aux valeurs**

« Gaïd Salah, le chef d'état-major, n'a pas eu la capacité de se projeter dans ce futur, pourtant prometteur pour l'Algérie. Davantage soucieux de défendre le système, il s'est mis en porte-à-faux avec le grand rêve des Algériens, depuis 1962, de liberté et de démocratie pour lequel des milliers de citoyens ont payé de leur vie, de leur liberté et de leurs droits. Un rêve que les martyrs de la Révolution voulaient léguer à l'Algérie, une fois libérée du joug colonial. Ce rêve peut se réaliser enfin, plus d'un demi-siècle après l'indépendance : la peur, la démission et la fatalité ne paralysent plus les Algériens, dont les deux tiers, d'une extrême jeunesse, ne se sentent rattachés par aucun lien politique ni aucune légitimité du passé, sauf au sang versé par les martyrs de la Guerre de Libération. »

Opposé à la décision du chef d'état-major, l'argument de l'énonciateur repose sur des principes sociétaux qui s'insèrent dans la lutte politique et sociale, soit la liberté et la démocratie. En effet, la transition mise en scène par le pouvoir constitue une inconformité aux appels des citoyens pour un État libre et démocratique. Selon l'éditorialiste, elle révèle une crise de légitimité et de lien civique entre citoyens et leurs élus. Dans cette optique, il évoque les sacrifices des Martyrs « *un rêve que les martyrs de la Révolution voulaient léguer à l'Algérie* »,

et le déterminisme du peuple conclu dans l'expression personnifiée « *la peur, la démission et la fatalité ne paralysent plus les Algériens* ».

On constate qu'il s'agit ici de produire un discours historico-patriotique qui construit le fondement de l'émotion de la révolte.

Article 03 « La justice face à ses démons et ses défis »

Les condamnations pour corruption contre des ex-dirigeants politiques, à l'instar d'Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, provoquent l'engagement émotionnel de l'énonciateur. Ce dernier met en œuvre une multitude de procédés au niveau lexical, syntaxique et rhétorique, lui servant de stratégies de persuasion par les émotions (le pathos). Le processus argumentatif du journaliste est également renforcé par la stratégie de l'étayage (argumentation) des émotions qu'il vise à susciter chez son auditoire.

- **Topic de la stupéfaction au ravissement**

« À voir les charretées d'hommes politiques, d'affaires et autres pontes parvenus et préfabriqués, qui faisaient la pluie et le beau temps, qui nous toisaient avec dédain, trainés devant les tribunaux, on est saisi d'un double sentiment : de stupéfaction et de ravissement. »

L'état affectif repéré ici, est désigné par les deux termes d'émotions « *stupéfaction* » et « *ravissement* », attribués au sujet collectif « on ». L'utilisation de ce pronom à valeur inclusive, accentue la connivence émotionnelle en évoquant des sentiments partagés par le groupe social dont fait partie le journaliste. Cet emploi discursif considéré comme stratégie persuasive est aussi renforcé par une autre stratégie implicite afin de gagner l'adhésion du lectorat.

En effet, l'énonciateur procède par une mise en discours d'une situation capable de justifier les émotions repérées. Dans l'analyse des passages ci-dessous, nous avons identifié trois critères de cette topique (de la stupéfaction au ravissement), à savoir *Quoi ? Pourquoi ? Normes ?* que nous commentons comme suit :

Tableau 14: Topique de la stupéfaction au ravissement

Topoi	Signifiants
T1 : Quoi ?	« Vivons-nous une révolution judiciaire ? Cette évolution foudroyante a bouleversé les relations et l'idée que le citoyen avait de la justice ».
T3 : Qui ?	« A voir les charretées d'hommes politiques, d'affaires et autres pontes parvenus et préfabriqués, qui faisaient la pluie et le beau temps, qui nous toisaient avec dédain, traînés devant les tribunaux, [...] Comment des hommes, considérés comme intouchables » « Cette caste de prédateurs »
T 4 : pourquoi ? cause	« Pour répondre de leurs méfais et de leurs ignobles forfaitures » « Elle touche dans ses fondements des hiérarchies diverses, politiques, administratives et économiques infestées de malfrats qui ont longtemps joui de privilèges indus grâce à leur statut »
T5 : Normes ?	« aux dépens de la collectivité »

[01] « Vivons-nous une révolution judiciaire ? A voir les charretées d'hommes politiques, d'affaires et autres pontes parvenus et préfabriqués, qui faisaient la pluie et le beau temps, qui nous toisaient avec dédain, traînés devant les tribunaux, [...] Comment des hommes, considérés comme intouchables, réduits à cette humiliante posture, descendus de leur piédestal, devenus comme justiciables. Pour répondre de leurs méfaits et de leurs ignobles forfaitures aux dépens de la collectivité. Cette évolution foudroyante a bouleversé les relations et l'idée que le citoyen avait de la justice. Elle touche dans ses fondements des hiérarchies diverses, politiques, administratives et économiques infestées de malfrats qui ont longtemps joui de privilèges indus grâce à leur statut. »

[02] « Le simple citoyen, impuissant, voyait la loi pervertie et piétinée au service de cette caste de prédateurs. »

- Les procès d'anticorruption après le déclenchement du Hirak ont été qualifiés de « révolution judiciaire ». Le *Quoi ?* est donc représenté par une révolution dans l'appareil judiciaire algérien, pour évaluer un événement inédit. Dans ce sens, l'emploi du pronom collectif « nous » corrélé à la forme interrogative permet de créer un effet communautaire entre journaliste/lecteur. Cette interrogation rhétorique vise à interpeller le lecteur quant à ces opérations juridiques contre des hommes politiques, et des ministres confrontés pour la première fois à la justice pénale.
- En effet, on attribue à cette classe d'individus le rôle de l'agent responsable, saisies dans les passages relevés par des désignation collectivisantes « *hommes politiques, d'affaires* » ; « *des hommes, considérés comme intouchables* » ; « *caste de*

prédateurs ». À partir du premier critère, et en suivant avec celui de l'agent responsable, cette construction discursive contribue à catégoriser l'événement évoquée comme stupéfiant. Pour accentuer davantage la légitimité de l'émotion revendiquée, l'éditorialiste établit un bref aperçu axé sur le « avant » et le « après » Hirak. Les comportements dédaigneux de ces personnalités comme le démontre cette expression « *nous toisaient avec dédain* », se sont transformés en une posture « *humiliante* » après les poursuites judiciaires lancés à leur égard pour des assertions de corruption, et de fraude. Ce brusque changement en référence à un moment historique en Algérie (le Hirak), constitue un élément de base dans l'argumentation du journaliste.

- Ce dernier critère nous mène à la question de la causalité dans cette opération, qui repose ici sur les actions des gouvernants. Les pratiques de corruption et les actes répréhensibles sont saisis sous les notions de « *méfais* », et « *ignobles forfaitures* », au détriment de la vie collective et des règles de gouvernance. Dans le dernier extrait, la réflexion de l'éditorialiste porte sur l'impuissance des citoyens désignés par les notions « *les faibles* » et « *les sans-grade* ». Cette description résulte de la loi détournée de son but au service des autorités, et l'appropriation frauduleuse de fonds pour leurs propres intérêts « *de malfrats qui ont longtemps joui de privilèges induis grâce à leur statut* » ; « *Le simple citoyen, impuissant, voyait la loi pervertie et piétinée au service de cette caste de prédateurs* ». On remarque que l'étayage discursif de la stupéfaction stigmatise en parallèle l'autoritarisme du gouvernement de Bouteflika. Le journaliste joue ainsi sur l'indignation pour fortifier l'émotion de la stupéfaction.

L'exploitation de ces trois critères met en relief les pas franchis contre les hommes de pouvoir qualifiés de « *intouchables* », qui sont devenus justiciables au même titre que les autres citoyens. La situation telle qu'elle est construite dans le discours légitime l'émotion de stupéfaction, et mène aussi au ravissement. Ce processus de sémiotisation sert donc de fondement implicite à l'argumentation des émotions.

- **Choix lexical : termes d'émotions et lexique péjoratif**

« Mais ce qui a accentué davantage la colère des citoyens, et la répulsion de l'opinion, c'est cette impression de trahison, d'abus de confiance et de biens sociaux, qui n'est qu'un vol pur et simple de la propriété collective. C'est pourquoi, parmi les slogans les plus scandés, celui qui revenait le plus : « Klitou l'blad ya serrakine ! » (Vous avez ruiné le pays, bande de voleurs). Slogan rageant, sorti des tripes et des tréfonds, qui allie colère et indignation. »

Les termes « *colère* » et « *indignation* » dénotent des émotions négatives éprouvées par le citoyen algérien. En rapportant le slogan scandé par les manifestants « *Klitou l'blad ya serrakine !* », décrit « *rageant* », le journaliste met l'accent sur la frustration et le mécontentement des Algériens contre les autorités. Il ne se contente pas seulement de décrire le sentiment, mais d'en avancer la cause en choisissant des termes axiologiques péjoratifs pour déclencher l'indignation chez le lecteur « *cette impression de trahison, d'abus de confiance, qui n'est qu'un vol pur et simple de la propriété collective.* ». Cet énoncé forme un argument éthique, fondé sur la violation des règles de la collectivité qui porte atteinte au lien entre citoyens et gouvernants. Il s'agit d'un système de normes justifiant et légitimant dans ce contexte l'émotion de la colère.

- **Indice syntaxique : l'exclamation**

« Le citoyen se sent profondément floué par les filouteries de ceux qui étaient censés gérer ses affaires ! Car les dégâts moraux et matériels sont énormes. A travers leur affairisme sans nom, ceux qui se sont sucrés sur le dos du peuple ont saccagé les biens collectifs, mais aussi les valeurs et la morale. »

L'exclamation dans ce passage exprime l'indignation du journaliste tout en rapportant l'état émotionnel du citoyen. Il procède par une énonciation dramatisante afin de toucher le lecteur et le faire adhérer à la cause défendue. Un lexique péjoratif comprenant les substantifs « *filouteries* », « *dégâts* », « *affairisme* », l'adverbe d'intensité « *profondément* », le verbe « *saccager* », et l'adjectif « *énormes* », est mis en jeu dans la description des actes du pouvoir algérien. Ces actes jugés incompatibles avec les biens collectifs, les valeurs et la morale, contribuent à provoquer l'indignation chez le lectorat.

« Aujourd'hui, avec tout ce qui se passe dans les prétoires et face aux juges qui les interrogent, force est de penser que les prévenus ont perdu ce qu'il y a de plus précieux chez l'homme : son honneur et sa dignité ! »

L'exclamation reflète l'expression de l'humiliation à l'égard des détenus politiques jugés devant le tribunal. Cette implication émotionnelle est soutenue par des valeurs morales, à savoir l'honneur, et la dignité qui renforcent la position du journaliste. Il poursuit dans le passage qui suit, à travers le même procédé syntaxique pour évoquer ses émotions :

« Cette nouvelle manière d'agir de la justice a vu s'opérer dans la conscience collective un transfert dans la revendication égalitaire, c'est-à-dire l'égalité de tous devant la loi ! »

Dans le cadre de ces opérations juridiques d'anticorruption, l'éditorialiste met l'accent sur le principe d'égalité devant la loi tout en évoquant un sujet collectif « *la conscience collective* ». Il rejoint ainsi l'opinion publique pour légitimer son engagement émotionnel marqué par l'exclamation :

« A ce titre, il faut qu'elle reste un service public qui, après avoir asphyxié le service du public, en le faisant souvent galérer, rende au citoyen son dû en le jugeant, en toute équité, comme le commun des mortels, y compris ceux qui ont trahi la confiance du peuple. Et en s'éloignant surtout du pouvoir politique. Car la justice est là pour protéger un ensemble de règles, sans lesquelles toute vie collective deviendrait une jungle ! »

Le discours est ici adressé aux hommes juridiques pour les solliciter quant à l'importance de la justice dans la société, indépendamment du pouvoir politique. En dénonçant le fonctionnement de ce service public (l'appareil judiciaire) avant le Hirak « *après avoir asphyxié le service du public, en le faisant souvent galérer* », l'éditorialiste met en valeur le principe d'équité dont elle a fait preuve en jugeant les symboles du pouvoir par la comparaison « *comme le commun des mortels* »⁹. Dans le contexte de cette évolution judiciaire, la stratégie du journaliste consiste d'une part à la mise en œuvre de la métaphore « *sans lesquelles toute vie collective deviendrait une jungle !* » qui illustre le risque du chaos en l'absence de la justice. Et d'autre part, l'emploi de l'exclamation qui marque explicitement son engagement émotionnel, en vue d'attirer l'attention du lecteur quant à la gravité de la situation.

Article 04 « Des aptitudes de nettoyeur »

Le journaliste d'El Watan s'indigne face aux abus politiques et évoque le sujet des enquêtes judiciaires d'anticorruption. Il tente de faire valoir son opinion en faisant appel à l'indignation à travers des termes d'affect et d'une métaphore.

- **Choix lexical : termes d'émotion**

« Nous pensons que les changements opérés à la tête du parquet d'Alger sont de nature à répondre à ces impératifs, au moment où cette juridiction est la tête de pont de l'opération mains propres, le «nettoyage» ayant commencé par les symboles du pouvoir sévissant dans la capitale. Mais ce n'est qu'une question de temps pour que ces affaires s'étendent au reste du territoire, et d'ailleurs, partout bruits de couloir et folles rumeurs se répandent sur des enquêtes en cours, générant l'espoir d'une justice auprès des populations, et angoisses paralysantes chez les «privilégiés» du temps bouteflikiste. »

Les termes d'émotion identifiés dans cet extrait sont « *espoir* » et « *angoisses* » référant à deux états émotionnels contradictoires. Le premier est positif, le second est quant à lui péjoratif amplifié par l'adjectif « *paralysantes* ». L'éditorialiste mentionne ces émotions, et en cite l'événement déclencheur à savoir les enquêtes de justice contre les corrompus au sein des autorités. Ceci en tant que l'une des revendications des citoyens algériens, génère de l'espoir chez le peuple, et de l'angoisse chez les concernés par les affaires de corruption qualifiés des « *«privilégiés» du temps bouteflikiste* ». Cette stratégie qui met en place deux émotions

⁹ « *Comme les communs du mortel* » est une expression apparue au cours du 20^e siècle pour désigner des gens ordinaires dans la société.

opposées en décrivant des énonciateurs (citoyen et gouvernants), considérés comme adversaires dans ce contexte, pourrait exercer un effet pathémique d'espérance chez le lecteur-citoyen pour le changement du pays. Le journaliste tente de les persuader de l'évolution de l'appareil judiciaire en soutenant la cause du peuple algérien.

- **Indices rhétoriques : la métaphore**

« Le cancer de la corruption a métastasé sur tout le corps Algérie et seule une thérapie généralisée à tout le territoire viendra à bout du mal. »

La métaphore soulignée transmet l'opinion du journaliste par une analogie pathémique dramatisante capable d'émouvoir le lecteur et frapper son esprit. À travers cet indice rhétorique, la stratégie consiste à s'insurger contre les gouvernants en décrivant péjorativement la situation de l'Algérie suite aux abus de pouvoir. Dans ce processus de dramatisation, la métaphore « *Le cancer de la corruption a métastasé sur tout le corps* » donne ainsi une image pitoyable de l'Algérie pour susciter chez le lecteur deux émotions : de l'empathie face à la réalité du pays, et de la colère envers les responsables. Elle contribue à renforcer le positionnement du journaliste, et favoriser l'adhésion du lectorat.

Article 05 « La victoire de Bouteflika »

Le déclin économique en Algérie fait réagir l'éditorialiste qui cherche à persuader les lecteurs par des termes de jugements négatifs, et une métaphore. Ces procédés contribuent à une argumentation par l'appel à l'indignation. Le pathos négatif dans cet article est repéré dans les passages suivants :

- **Termes dépréciatifs**

« Un homme doit se réjouir de cette situation : c'est Abdelaziz Bouteflika. Il a été ramené en 1999 pour une seule mission : détruire l'Algérie. Ses commanditaires avaient choisi l'homme idoine. C'est un intrigant hors pair qui sait détruire mais qui n'est pas capable d'édifier un Etat. [...] L'une de ses premières décisions a été de libérer dans la nature les terroristes islamistes, une façon de miner le pays et de creuser les divisions entre les Algériens. La fitna quoi ! Le ver revenait dans le fruit. Premier grand outrage au peuple algérien et aux milliers de victimes du terrorisme. »

L'expression de l'affectivité s'appuie dans ce passage sur des termes évaluatifs défavorables tels que « *détruire* », « *idoine* », « *intrigant* », « *terroristes* », « *fitna* » (chaos), « *outrage* », « *victimes* », « *terrorisme* » (adjectifs, substantifs, et verbes), à l'égard de l'ancien président de la république Abdelaziz Bouteflika. Ce lexique péjoratif sert à noircir son image aux yeux des lecteurs en dénonçant ses actes. Il l'accuse d'avoir provoqué le chaos dans le pays en libérant les terroristes, ce qui explique l'emploi de l'exclamation « *La fitna quoi !* » pour expliciter son

indignation. Évoquer cet événement historique qualifié de « *grand outrage* » en rappelant ses conséquences sur le peuple algérien « *milliers de victimes du terrorisme* » n'a que pour but de toucher les sentiments du lecteur afin de le persuader de son point de vue.

- **Indice rhétorique : métaphores**

« Pour gangrener davantage le pays, le locataire d'El Mouradia a consolidé une arme de destruction massive : la corruption. Celle-ci est devenue un mode de gouvernance et même un moyen de promotion politique. »

En dénonçant Abdelaziz Bouteflika désigné dans ce passage par « *le locataire d'El Mouradia* », l'éditorialiste a recours à une analogie par la métaphore « *une arme de destruction* » afin d'amplifier les dégâts de la corruption sur l'Algérie. Il emploie également le verbe « *gangrener* », et l'adjectif « *massive* » qui mettent l'accent sur les conséquences de cet abus politique. Afin de persuader le lecteur de sa prise de position, sa stratégie de dramatisation consiste à dénoncer une situation dont souffre le peuple en jouant ainsi sur l'émotion de l'indignation.

« Lorsqu'il était colonel commandant des GGF dans l'Ouest, les services de sécurité avaient découvert qu'il était impliqué dans un grand trafic de drogue. Pour lui épargner des poursuites judiciaires, Bouteflika lui a octroyé le grade de général-major et autre prime, le nommant à la tête de la DGSN. Tous les Pablo Escobar de la planète en sont morts de jalousie. Et quand Bouteflika, sur sa chaise roulante, voit la situation de l'Algérie, il ne peut que rire sous cape. Il a atteint son objectif : mettre l'Etat algérien à genoux. Celui-ci vit dans l'improvisation totale. L'économie est en état de déliquescence avancée. Le mal qui ronge l'Algérie est en train de métastaser. »

L'argumentateur invoque la corruption en donnant l'exemple de Abdelghani Hamel qui a été nommé à la tête du DGSN, pourtant impliqué dans des affaires de drogue. En guise de réfutation, il procède par la métaphore ironique « *Tous les Pablo Escobar de la planète en sont morts de jalousie* », qui réfèrent aux baronnes de drogue, pour accentuer le degré d'absurdité et accroître davantage l'effet de cette réfutation. En outre, il se sert des personnifications amplificatrices des conséquences du système corrompu : « *mettre l'Etat algérien à genoux* », « *mettre l'Etat algérien à genoux* ».

Dans ce passage, le locuteur utilise donc un argument empirique (argument par les faits), et pour augmenter l'efficacité de son discours, opte aussi pour les procédés rhétoriques, et lexicales au service de la persuasion

Article 06 « Crise de volontés »

Dans ce sixième article soumis à l'analyse, la critique envers l'état du statut quo donne lieu à une argumentation par une description péjorative des faits, à l'aide des termes dépréciatifs et affectifs.

- **Choix lexical : termes d'émotions**

« La position du pouvoir, qui a rejeté d'un revers de main les préalables censés donner lieu à un climat apaisé, et le retour de confiance espéré ont engendré au contraire une vague anxiété et un désarmement de l'esprit, qui ne pourront cependant affecter le spasme révolutionnaire qui exige de remettre en question certains aspects des leviers constitutionnels et institutionnels devenus caducs. L'important, c'est d'avancer sans s'abandonner à la désespérance. »

La critique à l'égard du pouvoir politique qui rejette des solutions de sortie de crise, est représentée par une désignation lexicale directe d'une émotion, à savoir l'« *anxiété* ». L'énonciateur établit une relation de cause-effet, entre les manœuvres des autorités et leurs effets sur les citoyens en violant certaines normes « *a rejeté d'un revers de main les préalables censés donner lieu à un climat apaisé, et le retour de confiance espéré* ». Il a également employé un adjectif d'intensité à visée hyperbolique « *vague* » qui rend le discours plus efficace émotionnellement, capable d'influencer l'opinion du lecteur. Face à cette situation d'inquiétude, cette stratégie est dotée d'un caractère incitatif qui relève de l'appel à l'espoir et à la résilience dans « *l'important, c'est d'avancer sans s'abandonner à la désespérance* »

- **Choix lexical : termes dépréciatifs**

« Tout le monde reconnaît l'inanité de l'actuelle Constitution qu'on veut continuer à appliquer contre vents et marées, malgré ses effets pervers et le danger qu'elle fait peser en raison des prérogatives énormes qu'elle offre au président de la République. »

L'indignation qu'exprime l'éditorialiste envers le maintien de la Constitution en cours, se manifeste par les termes péjoratifs « *inanité* », « *pervers* », « *danger* », et l'adjectif d'intensité « *énormes* » qui mettent en discours ses conséquences sur la société en accordant des privilèges à Bouteflika. Cette accusation est soutenue par la raison du peuple (l'avis partagé par tous) appelée aussi « argument ad populum », à travers le sujet « *tout le monde* ». Le choix de ces lexies axiologiques associé à cette conformité sociale contribue à faire agir le lecteur. Cette stratégie relève d'une argumentation émotive qui vise à rendre le citoyen indigné permettant ainsi d'orienter son attitude envers l'événement évoqué.

Article 07 « Face à notre destin »

Dans cet éditorial, le journaliste réagit quant à l'actualité du Hirak et le sort du statut quo. Son positionnement apparaît au niveau de l'intitulé, par l'indice énonciatif « *notre* ». Ce pronom projette une image collective incluant « journaliste, lecteurs, et énonciateur tiers (Algériens) », qui signale un sentiment d'appartenance. La volonté d'agir sur son destinataire est repérable dans son discours riche en lexique affectif et évaluatif, en exclamations, et en indices rhétoriques analysés dans l'ordre suivant :

- **Choix lexical : termes d'émotions et lexique péjoratif**

« Le constat est que toutes ces tentatives n'offrent pas les assurances requises à même de tranquilliser l'opinion qui a longtemps enduré, en silence, sous le mépris affiché ostensiblement par les décideurs déchus, qui se présentaient comme les plus indiqués à diriger le pays, alors que l'histoire a démontré jusqu'à l'horreur qu'il n'y avait pas de systèmes « idéaux » qui ne deviennent tyranniques et monstrueux. »

La stratégie argumentative mise en place dans ce passage a pour but de provoquer chez le lecteur l'indignation contre les dirigeants. Ainsi, il procède par des substantifs exprimant des émotions et des termes axiologiques. Le premier choix lexical consiste à la désignation directe de l'affect. Le sentiment de « *mépris* » est attribué à l'adversaire pour décrire leur attitude défavorable envers le peuple qui réclame ses droits. Le terme « *horreur* » quant à lui, décrit de manière dramatisante l'échec du système de gouvernance. Dans ce sens, les adjectifs axiologiques à valeur péjorative « *tyranniques* » et « *monstrueux* » amplifient cette description pour émouvoir le lecteur.

- **Lexique positif et figure d'énumération**

« Les millions de personnes qui manifestent périodiquement le font malgré tous les aléas, avec courage, vertu politique par excellence, qui permet à la cité de résister et de défendre ses droits. C'est-à-dire la société, la démocratie, l'ordre, les idées, le rêve, le beau, le bien, la vie... Le mot courage est un dérivé du mot cœur qui, selon Larousse, est une passion « avec quelque chose de plus » qui permet de mépriser le danger ou faire face à l'adversité. »

À l'opposé de l'image négative précédente, le journaliste consacre une description méliorative aux participants du Hirak en visant le sentiment de l'empathie et de l'admiration. Cette visée pathémique se manifeste par les termes appréciatifs « *courage* », et « *vertu* », ainsi que la locution à visée hyperbolique positive « *par excellence* ». L'accent est mis sur le courage civique comme une force collective qui permet la défense de la nation, en rapportant la définition de Larousse. Par ailleurs, le locuteur recourt à une énumération d'un ensemble de termes mélioratifs dénotant des valeurs sociétales que les Algériens défendent dans leur mouvement, il s'agit de l'énoncé suivant : « *C'est-à-dire la société, la démocratie, l'ordre, les*

idées, le rêve, le beau, le bien, la vie... ». Cette portée universelle valorisante contribue à idéaliser le Hirak aux yeux des lecteurs. L'argumentation s'effectue ici en cherchant une connivence émotionnelle (pathos) fondée sur le recours aux valeurs.

- **Indices rhétoriques : énumération, métaphore, et lexies évaluatives**

« Les masses, vieux, jeunes, handicapés, femmes et hommes, qui sortent en criant leur colère en lui donnant une certaine idée de leur avenir; revendiquent une souveraineté du peuple théorique, jamais exercée. La terrible plaie béante laissée par le pouvoir déchu nourrit l'essentiel de la détresse constatée que les millions de révoltés veulent surpasser; en envisageant un monde et un ordre nouveaux à reconstruire après tant de dégâts. »

Comme l'ont démontré les passages analysés précédemment, le journaliste s'indigne face au gouvernement de Bouteflika. Dans cette optique, l'une des stratégies adoptées pour persuader son public, figure à travers trois procédés : la figure d'insistance, la métaphore, et le lexie évaluatif et affectif. En rapportant les revendications populaires, il insiste sur l'ampleur de cette mobilisation en employant une figure d'énumération de toutes les catégories sociales impliquées *« les masses, vieux, jeunes, handicapés, femmes et hommes, qui sortent »*. Le terme d'émotion que nous avons identifié *« colère »* renvoie à l'état affectif des Algériens, que le journaliste tente de décrire de manière plus émouvante par les syntagmes *« en criant »* et *« révoltés »*.

Pour donner plus de valeur à cette émotion et argumenter en sa faveur, il met en place une métaphore *« terrible plaie béante »* marquée subjectivement par l'adjectif *« terrible »* pour décrire les conséquences du système déchu. Ce procédé rhétorique articulé aux termes péjoratifs *« terrible »* et *« dégâts »* contribue à renforcer la stratégie du journaliste.

- **Indice rhétorique : métaphores et questions rhétoriques**

[01] *« Pourquoi cet engouement ? Parce que les gens ont perdu la sérénité mentale qui assurait un équilibre à une vie normale, réglée par un pouvoir juste et équitable pour son service et non pour son asservissement. »*

Afin d'exercer une influence sur son interlocuteur, le locuteur s'exprime en procédant par une technique rhétorique qui consiste à interroger *« Pourquoi cet engouement ? »*, et à suggérer par la suite, une réponse (la subjection). Le locuteur défend les aspirations citoyennes par l'absence de principes qui assurent la démocratie et la vie collective dans le pays, tels que la sérénité, la justice et l'équité au service des citoyens *« les gens ont perdu la sérénité mentale qui assurait un équilibre à une vie normale, réglée par un pouvoir juste et équitable pour son service et non pour son asservissement »*.

[02] « Comment remonter cette pente vertigineuse ? Comment répondre au sort des travailleurs, dont la spirale sécessionniste n'est pas loin et la bulle financière rétrécit comme une peau de chagrin. L'outil de travail est menacé, impactés qu'ils sont par la paralysie de leurs entreprises dont les patrons sont emprisonnés ? »

C'est dans ce deuxième exemple qu'il s'agit d'une corrélation entre deux procédés rhétoriques, à savoir la métaphore et l'interrogation rhétorique, qui confèrent au discours de l'éditorialiste une force de persuasion. Pour dénoncer la crise économique, le sujet argumentant met en place les métaphores « *pente vertigineuse* » et « *la bulle financière rétrécit comme une peau de chagrin* » afin de souligner la gravité de la situation. Modalisées par la forme interrogative, ces deux questions rhétoriques sont à la fois interpellatrices et accusatrices des autorités en raison du déclin de l'économie infiltrée par la corruption « *l'outil de travail est menacé, qu'ils sont par la paralysie de leurs entreprises dont les patrons sont emprisonnés ?* »

- **Indices syntaxiques : l'exclamation**

[01] « A commencer par les codes sociaux et moraux qui réhabilitent les solidarités, le vivre ensemble, le goût du travail... bref, l'arsenal d'une communauté citoyenne. Tout cela ne peut se réaliser sans un engagement résolu pour la défense de la nation. Rien à voir avec les positions conjoncturelles, limitées dans le temps et dans l'espace ! »

[02] « L'image des millions de manifestants a été zappée au profit de milliers de moutons (de Panurge !) et de leur prix prohibitif à la veille de l'Aïd. A travers ce procédé indigne, la fabrique du consentement du téléspectateur qui est aussi contribuable par la propagande est criant et scandaleux ! »

Les énoncés exclamatifs renvoient à l'indignation ressentie par le journaliste. Dans le premier passage [01], il dénonce les expédients menés par l'État pour sortir de la crise « *les positions conjoncturelles, limitées dans le temps et dans l'espace* ». Ainsi, il incite son public à se révolter, à s'engager pour la défense nationale, et à reconstruire l'ensemble des codes sociaux et moraux dont il donne l'exemple de « *solidarités, le vivre ensemble, le goût du travail* ». En d'autres termes, il vise à persuader l'auditoire de la nécessité de fonder une communauté citoyenne sur la base des valeurs.

Le deuxième passage [02] est quant à lui une critique envers les médias audiovisuels qu'il accuse de détourner la réalité. Il emploie dans ce contexte les adjectifs péjoratifs « *indigne* », « *criant* » et « *scandaleux* » afin de provoquer l'indignation chez le lecteur et le persuader de son opinion. La même implication émotionnelle est repérée dans le passage suivant :

« Que dire aussi de notre jeunesse bardée de diplômes qui se cognait aux murs et qui cherche d'improbables vérités, après avoir maudit celles du chômage et des mers agitées, mangeuses d'hommes ! »

Pour fortifier l'effet pathémique, l'éditorialiste évoque le sujet des jeunes diplômés mais en chômage, toute en utilisant le pronom possessif « notre » afin d'interpeller le lecteur et l'intégrer dans le discours. Il se base également sur un processus de dramatisation en mettant en œuvre la métaphore « *mangeuses d'hommes* » en rapport avec les victimes de l'immigration où il marque son indignation à travers l'exclamation. Cette stratégie persuasive à effet d'amplification, pousse le lecteur à ressentir les mêmes émotions que le locuteur (pathos), et à partager son point de vue.

Article 08 « Leçon de Khartoum »

La révolution soudanaise¹⁰ contre la junte en aspirant un État démocratique, se déroulait parallèlement que le Hirak algérien en 2019. C'est autour de cet événement que porte cet éditorial dans lequel nous avons recensé un lexique affectif et des notions de valeurs qui font appel à l'admiration, à l'empathie et à l'indignation.

- **Termes d'émotions**

« L'accord entre les militaires et les civils au Soudan, ouvrant ainsi la voie à la démocratie après plusieurs mois de manifestations et de violences, suscite sans doute l'admiration au point où certains journaux, à l'instar d'El Watan, en ont fait leur Une hier. En effet, comment rester insensible, ici en Algérie, devant une telle victoire qui est venue couronner tant d'efforts et de sacrifices d'une mobilisation populaire qui n'a jamais faibli depuis son commencement à la fin de l'année dernière. Du coup, on ne peut s'empêcher de tirer la conclusion que la détermination citoyenne finit par triompher dans un vaste élan émancipateur, libérateur. »

Dans ce passage, l'éditorialiste salue la mobilisation populaire au Soudan en tentant d'influencer ses lecteurs par l'émotion de l'admiration, explicitement citée « *suscite sans doute l'admiration* ». La stratégie persuasive adoptée consiste à rapporter une image positive de cet événement en soulignant la victoire du peuple soudanais dans sa quête de démocratie. Le rédacteur utilise ainsi des termes capables de provoquer l'admiration tels que « *sacrifices* », « *détermination* », « *émancipateur* », « *libérateur* » pour insister sur la persistance et la détermination du peuple. Cette analogie entre le Soudan et le « *ici en Algérie* » donne à l'argumentation émotive (pathos) un caractère incitatif à la révolte.

« Aujourd'hui, le fossé entre ces derniers et leurs dirigeants paraît si grand du fait de l'absence de confiance des gouvernés en leurs gouvernants. Les appels au dialogue resteront vains et les efforts dans ce sens ne pourront aboutir, si rien n'est fait pour lever cette méfiance, à rétablir cette confiance. »

¹⁰ La révolution au Soudan s'est déclenchée le 19 décembre 2018, par une série de manifestations contre la hausse des prix qui a touché notamment le pain, et s'est poursuivi en réclamant le départ du président Omar el-Béchir qui est renversé par un coup d'État de l'armée. À la suite de cet événement, les contestations populaires se multiplient contre le pouvoir militaire qui a tué de centaines de civils au sein des manifestants.

Dans ce deuxième passage, la notion de « confiance » entre le gouvernement et son peuple est évoquée comme un facteur important à restaurer dans cette période de transition. Cette argumentation d'ordre moral, justifie en partie l'échec des appels au dialogue en l'absence de la confiance dans le pouvoir public. Dans ce sens, elle contribue aussi bien à défendre son opinion, qu'à déclencher l'indignation de l'auditoire.

- **Recours aux valeurs**

« S'il fallait une interprétation au slogan « Le peuple veut l'indépendance », scandé par des centaines de milliers de citoyens, chaque vendredi depuis plusieurs semaines, c'est bien celle-là, celle de retrouver une souveraineté confisquée depuis 1962 par des clans politiques, des oligarchies. Bref, par un pouvoir autoritaire dont la seule « prouesse » est d'avoir été insensible à leurs attentes, sourd à leurs aspirations et à leurs exigences de mieux-être, de vivre-ensemble, d'épanouissement... C'est assurément ce qu'il fallait comprendre de cette revendication qui paraît a priori assez incongrue. Faut-il alors s'étonner du profond désir de changement, à travers l'exigence du départ du système responsable à leurs yeux de tant d'injustices, incapable durant des décennies du moindre effort de rétablissement d'une équité sociale entre Algériens. »

L'appel aux valeurs est un appui argumentatif pour créer un ressenti empathique chez l'auditoire. L'éditorialiste soutient le Hirak en projetant son attention sur sa dimension éthique par des notions de valeurs sociétales telles que « *souveraineté* », « *mieux-être* », « *vivre-ensemble* », « *épanouissement* », « *équité* ». Le locuteur s'adresse donc aux émotions de son public en recourant à un ensemble de valeurs qui constituent le socle de ces revendications citoyennes, en tant que moyen pour déclencher une réaction affective favorable à sa cause.

Article 09 « Sauver le FLN des usurpateurs »

Le Parti FLN¹¹ est fortement remis en question dans ce neuvième article analysé d'El Watan. Le locuteur semble être indigné contre les membres de ce Parti, en mettant l'accent sur les abus de pouvoir dont ils ont fait preuve. Ainsi, au niveau lexical, il fait appel à un ensemble de termes d'émotions et de jugements dépréciatifs qui mettent en relief la véracité de son opinion en visant à susciter l'indignation citoyenne.

- **Choix lexical : termes d'émotions et lexique dépréciatif**

[01] « Malheureusement, le pouvoir a exploité à outrance et à son profit le FLN, qu'il a transformé en une caisse de résonance de ses ambitions politiques. C'est Abdelaziz Bouteflika qui a inauguré la descente aux enfers du FLN en désignant à sa tête un ancien indic des Services, pompiste de son Etat. [...] Amar Saadani, c'est de lui qu'il s'agit, plonge à corps perdu dans la corruption, [...] Djamel Ould Abbès lui succède. Plus flagorneur, plus pourri. Il a été jusqu'à impliquer sa famille dans la corruption, croyant que l'impunité serait éternelle. Pour terminer l'humiliation ou pour boire le

¹¹ Le Front de libération nationale (FLN) est un parti politique algérien fondé le 23 octobre 1954 pour lutter contre le colonialisme français en Algérie. A partir de l'armée 2005, Abdelaziz Bouteflika à la tête de l'Etat, est nommé le chef d'honneur du FLN qui devient ainsi le parti présidentiel de l'Algérie.

calice jusqu'à la lie, ce parti est devenu plus une association de «bouffeurs» qu'une «organisation à caractère politique».

[02] « *Tout militant sincère aurait honte d'en faire encore partie. »*

Le journaliste discrédite l'ancien président Bouteflika et ses partisans, en tant que dominateurs de ce parti. À ce titre, il a utilisé un ensemble d'indices linguistiques regroupant des lexies dépréciatives, des termes d'émotions péjoratives, et des expressions à effet hyperbolique négatif qui mènent à émouvoir le destinataire en faveur de son opinion. Le rédacteur est impliqué explicitement à travers l'adverbe « *malheureusement* » qui exprime son jugement intensifié par « *à outrance* » quant au pouvoir et sa gestion du FLN. Les arguments pathémiques sont donc là, en attaquant les dirigeants et leurs actes à l'aide de la description dépréciative « *bouffeurs* », « *flagorneur* » et « *pourri* », et l'adverbe d'intensité « *plus* » qui contribue à les délégitimer aux yeux du lecteurs.

Dans le deuxième exemple [02], la persuasion par les émotions se construit en cherchant à provoquer la honte. Le journaliste s'adresse aux hommes engagés dans cette affaire politique pour obtenir leur désapprobation morale à l'égard du FLN, dont les actions comme décrites précédemment, vont à l'encontre des principes des vrais militants. C'est ainsi qu'il arrive à la conclusion émotionnelle, qu'ils devraient avoir honte en y faisant partie.

- **Indices rhétoriques : métaphores hyperboliques**

« Pour terminer l'humiliation ou pour boire le calice jusqu'à la lie, ce parti est devenu plus une association de «bouffeurs» qu'une «organisation à caractère politique». Il a aujourd'hui à sa tête un personnage à la réputation douteuse qui défendait bec et ongles le marché informel, allant jusqu'à s'opposer aux transactions par chèque, préférant l'utilisation de «sacs à ordures».

Le sentiment négatif, à savoir l'humiliation, transmis dans ce discours sur le FLN, est construit plus fortement par l'expression métaphorique « *boire le calice jusqu'à la lie* » qui décrit la souffrance et l'humiliation ressentie en raison de la corruption. Celle-ci est représentée dans ce passage par des expressions à effet hyperbolique, qui jouent sur le degré d'intensité « *un personnage à la réputation douteuse qui défendait bec et ongles le marché informel* » ou même sur l'ironie « *allant jusqu'à s'opposer aux transactions par chèque, préférant l'utilisation de «sacs à ordures »* ».

« Peu de voix s'élevaient contre cette exploitation tant qu'il était entre les mains de gens sincères. Mais avec le temps, la mafia politico-financière a trouvé que cet héritage des fils de Novembre étaient un excellent tremplin pour pénétrer dans les rouages de l'Etat afin de profiter au maximum de la vache à lait Algérie. »

Dans ce deuxième extrait, on emploie la métaphore « *cet héritage des fils de novembre* » pour mettre en avant la valeur patriotique du FLN dont la naissance revient à la révolution du 1^{er} novembre. En dénonçant la classe politique à travers le terme péjoratif « *la mafia* », cette métaphore contribue à accroître ce sentiment d'indignation et de frustration envers ses représentants. Par ailleurs, la construction discursive de cet effet pathémique est également observable à travers la deuxième expression métaphorique « *la vache à lait Algérie* » qui représente l'Algérie dont les dirigeants issus de ce parti politique, tirent profit pour leurs propres bénéfices.

Article 10 « Le déni de la réalité économique »

Le présent éditorial développe une réflexion critique sur l'état de l'économie algérienne face à l'instabilité politique du pays. L'analyse de l'argumentation démontre que l'éditorialiste se base sur l'évaluation affective et axiologique péjorative, et la figure d'insistance, qui permettent la mise en discours du sentiment de l'inquiétude. L'enjeu est de persuader les spécialistes dans ce domaine à agir.

- **Choix lexical : terme d'émotion et lexique dépréciatif**

[01] « *L'économie est au cœur des inquiétudes.* »

[02] « *L'Algérie fait face à une forte vulnérabilité financière* »

[03] « *Les autorités continuent d'afficher des prévisions surréalistes. Un tel déni enfonce davantage le pays.* »

[04] « *Alors que l'impasse politique paralyse le pays, les économistes mettent en garde contre la gravité de la crise économique en Algérie et alertent sur la nécessité d'agir vite.* »

Le sentiment d'inquiétude désigné explicitement par le terme « *inquiétudes* » est l'objet des passages repérés ci-dessus. Afin de déclencher cet effet pathémique, le sujet énonciateur évoque la crise économique par une mise en scène énonciative dramatisante permettant de capter l'attention du lecteur et éveiller son inquiétude quant à l'avenir du pays. L'éditorialiste vise à provoquer ce sentiment négatif afin de pousser son interlocuteur à l'action, en mettant en avant des termes de péjoration, à savoir des verbes « *enfonce* », « *paralyse* », « *alertent* », des substantifs « *vulnérabilité* », « *impasse* », « *gravité* », « *crise* », ainsi que des adjectifs à effet hyperbolique « *forte* », « *surréalistes* », « *vite* ».

- **Indices rhétoriques : l'accumulation et interrogations rhétoriques**

« *Alors que la patrie est en danger, l'économie est gérée sans but clair, sans consensus national, sans analyse des forces hostiles, sans stratégie, et avec des ministres*

illégitimes, indécis, qui prennent des mesures toujours simplistes et souvent contradictoires. »

Afin de persuader le lecteur de la nécessité d'agir, il poursuit dans ce passage par une énumération à effet d'insistance « *sans but clair, sans consensus national, sans analyse des forces hostiles, sans stratégie* ». Cette figure rhétorique est une stratégie mobilisée par le journaliste pour mettre l'accent sur la mauvaise gouvernance face au danger qui guette le pays. Cette stratégie est également renforcée par le choix lexical comme l'emploi du substantif « *patrie* » au lieu de « *pays* » pour éveiller l'esprit patriotique chez le public, et des adjectifs de jugements négatifs à l'égard des ministres et leurs mesures « *illégitimes* », « *indécis* », « *simplicités* » et « *contradictaires* ».

« Quels sont les dégâts de 57 ans de mauvaise gouvernance ? Quelle est l'ampleur du gâchis de plus d'un demi-siècle de pillage et d'une économie confidentielle à chiffres populistes, car pompeusement artificiels ? »

Le journaliste interpelle ses lecteurs par une succession de questions où il glisse implicitement son opinion. Les conséquences de la mauvaise gouvernance, et le manque de transparence dans le service statistique public détourné, sont des arguments construits sur la base de termes péjoratifs « *dégâts* », « *mauvaise* », « *gâchis* », « *populistes* » qui suscitent l'indignation. La réfutation est présentée sous forme interrogative pour raviver son discours et capter l'attention du lectorat.

Article 11 « Le brouhaha de la parlote et la bénédiction du sage »

En vue de disqualifier les autorités, et noircir leur image aux yeux des lecteurs, le rédacteur oscille entre des exclamatifs, des lexies négatives, et des termes de repères moraux en faisant appel au changement. Pour le même enjeu persuasif, il s'appuie sur l'hyperbole qui joue de manière amplifiée sur des émotions négatives, en l'occurrence la colère et l'indignation.

- **Indices lexicaux et recours aux valeurs : termes dépréciatifs**

[01] « *L'Etat s'est déconsidéré par son comportement et par ses résultats catastrophiques. Aujourd'hui, on voit, à l'œil nu, les résultats : des pans entiers de l'économie vont à vau-l'eau à cause de canailleries politico-financières, qui ont scellé des relations et des oligarques autoproclamés, sans envergure ni morale.* »

[02] « *Ce système pourri et moisi reste néanmoins cimenté par tant de vilénies solidaires. Il ne s'agit donc pas de réformer un système irréformable, mais de trancher dans le vif, d'adopter une nouvelle voie, qui répond, aux attentes de tous, ni un Etat redressé, qui ne serait pas un Etat providence ni un Etat tenté par des pratiques répréhensibles et réprouvables. En somme, un Etat normal.* »

Les conséquences du système politique sont énumérées pour affecter l'interlocuteur, et susciter son indignation. La construction discursive de cet effet pathémique dans les deux passages est

exploitée par un discours contenant des termes péjoratifs tels que « *canailleries* », « *scélérate* », « *cupides* », « *corrompus* », « *oligarques* » [01] ; « *pourri* », « *moisi* », « *vilenies* », « *répréhensibles* », « *réprouvables* », « *irréformable* » [02].

En outre, le locuteur sollicite des arguments d'ordre moral, d'une part, pour disqualifier les autorités « *des oligarques autoproclamés sans envergure ni morale* » [01], et d'autre part, au profit d'une visée d'incitation à agir de façon catégorique quant au changement politique « *Il ne s'agit donc pas de réformer un système irréformable, mais de trancher dans le vif, d'adopter une nouvelle voie, qui réponde aux attentes de tous, dans un Etat redressé, [...]. En somme, un Etat normal* » [02]. La stratégie persuasive par l'émotion de l'indignation, ou par les valeurs, est donc dédiée à la prescription pour orienter les actions des citoyens.

- **Indices syntaxiques et lexicaux : l'exclamation et termes dépréciatifs**

[01] « *Autour de nous, on a l'impression que tout bouge, alors qu'en réalité, on fait du surplace ! C'est la tyrannie du statu quo.* »

[02] « *Hélas, on a assisté, impuissants, à la décadence des fonctions vitales de l'Etat sans intervenir, pour essayer au moins de limiter les dégâts. L'Etat a été confondu avec un parti, usurpateur de sigle, dont son patron disait, toute honte bue, qu'il incarnait l'Algérie (rien que ça !) et qu'il allait régner encore cent ans ! Après tant d'années de gouvernance sordide et irresponsable, qui a pressuré les citoyens, le soulèvement populaire salvateur, que personne ne voyait venir, a mis un terme à cet état de fait, en jurant qu'on ne lui fera plus cet affront ! Ce sursaut consacre l'apparition, enfin comme acteur historique, du peuple, qui ne fut, au fil de très longues années, jamais consulté sur rien ! »*

[03] « *Cela a engendré une nouvelle caste de fraudeurs, couverts par l'impunité décrétée par le chef d'Etat déchu, qui, recourant même au « noir », sont arrivés à produire des « spécimens », forts nombreux, de combinards et des voleurs qui agissaient avec une désinvolture monarchique. Ces gens-là étaient immunisés même contre l'impôt que le simple citoyen paye sans rechigner ! »*

[04] « *Cela lui ouvre droit à un règne monarchique ! Inacceptable.* »

[05] « *Cela ne saurait se faire avec des politiques de substitution ou de division qui ne sont que de la poudre aux yeux, qui favorisent plus l'évitement que l'union ! »*

La récurrence de l'exclamation repérée dans cet article témoigne d'une forte implication émotionnelle de l'éditorialiste d'El Watan. Le lexique péjoratif utilisé en citant les autorités politiques, permet de déduire l'indignation et le regret du journaliste, que le procédé exclamatif ainsi que l'interjection « *Hélas* », explicitent au niveau syntaxique, et lexical [02].

Le lexique comprend particulièrement des adjectifs négatifs « *impuissants* », « *tyranniques* », « *sordides* », « *irresponsables* », « *fraudeurs* », « *combinards* », « *voleurs* », « *monarchique* » « *inacceptable* », et des fois des substantifs « *tyrannie* », « *décadence* », « *dégâts* », « *désinvolture* », intensifiés par des expressions telles que « *forts nombreux* », « *tant d'années* », et « *très longues* ». À travers ce choix lexical, il présente son refus contre le régime

politique en l'accusant de la corruption, de la fraude, de l'autoritarisme, de la division et de l'immobilisme apparent qui a mené à la dégradation du pays. Une raison pour laquelle, le soulèvement populaire est décrit [02] comme un acte « *salvateur* » ou libérateur du long règne de Bouteflika. La description critique n'a que pour rôle de rendre négative l'image des personnes contestés aux yeux du public.

Cette stratégie persuasive qui se fonde sur le processus de pathémisation, est renforcée au niveau énonciatif par l'emploi des pronoms collectifs « *nous* » et « *on* » qui incarnent l'opinion publique dans le discours de l'éditorialiste (opinion commune). Cet effet de communauté est aussi observable dans le dernier extrait [05], où le journaliste indique que la politique adoptée est inconforme au principe de l'unité dans la société.

- **Indices rhétoriques : l'hyperbole négative**

[01] « *Aujourd'hui, nous sommes face à une crise de mutation, de rupture. Parce que la longue déliquescence de l'Etat a laissé, dans son sillage, des dégâts énormes, en anesthésiant pratiquement tous les secteurs d'activité »*

[02] « *Certes, la justice intérimaire nous a ouvert les yeux sur la truanderie des dirigeants politiques qui se sont incroyablement enrichis par la prédation et la rapine, sur le dos de la population, à travers le dépeçage en règle des biens nationaux. »*

[03] « *Tout le monde s'accorde à dire que sans le mouvement impétueux du 22 février, le pouvoir innommable de Bouteflika et consorts aurait continué la funeste descente aux enfers de notre cher pays... »*

Dans la critique de la situation politique et économique, l'éditorialiste vise à augmenter l'impact de son discours sur les lecteurs en utilisant des termes amplificateurs auxquels sont associés des substantifs péjoratifs :

Dans l'extrait [01], des mots excessifs tels que « crise de mutation, de rupture », « anesthésiant », « longue déliquescence », « dégâts énormes » augmentent la gravité de la situation.

Dans l'extrait [02], l'hyperbole est identifiée dans l'énoncé « la truanderie des dirigeants politiques qui se sont incroyablement enrichis par la prédation et la rapine » qui met en relief la critique éthique de ces autorités.

Dans l'extrait [03], l'hyperbole à travers l'expression « la funeste descente aux enfers » souligne fortement le caractère d'injustice et de corruption du pouvoir de Bouteflika. Pour accorder une force persuasive à cet énoncé, il recourt à la formule « *tout le monde s'accorde à dire que* » qui indique une opinion partagée par tous.

Le recours à ces procédés rhétoriques d'hyperbolisation permet de marquer les esprits, et de critiquer d'une façon à toucher les sentiments du public quant à la réalité décrite. De ce fait, l'intensification dans cette énonciation dramatisante constitue une stratégie pathémique qui répond à l'enjeu de persuasion dans les passages ci-dessus.

Article 12 « *Le système contre l'Etat* »

Durant la période électorale, l'éditorialiste d'El Watan remet en question la légitimité des présidentielles de 12 décembre 2019. Afin de défendre son point de vue, il procède par une variété de moyens discursifs, soit le choix lexical affectif et évaluatif, le lexique de valeurs, les figures rhétoriques, en l'occurrence l'hyperbole et la question rhétorique, et enfin l'exclamation.

- **Choix lexical : termes appréciatifs**

« Encore une fois, la révolution populaire pacifique a prouvé, dans sa constance, sa détermination et son désir irréversible de changement. Toutes ces masses, à travers le pays, qui ont en commun depuis 8 mois ce sentiment ambivalent d'angoisse et d'espoir en l'avenir, ne veulent pas vivre sous le joug des mêmes pratiques et des mêmes hommes, qui après avoir fait le dos rond, se sont redéployés pour prétendre encore, suprême provocation, aux commandes du pays. »

Les termes « *angoisse* » et « *espoir* » décrivent les émotions partagées par les masses au cours des manifestations. L'éditorialiste exprime à la fois son empathie par une description méliorative de cette révolution citoyenne « *pacifique* », « *constance* », « *détermination* », et sa frustration quant à l'insouciance des gouvernants, qu'il désigne par la locution verbale « *avoir fait le dos rond* », jugeant cela comme « *suprême provocation* ». Choisir de tels mots stratégiques, incite le public à soutenir sa position par la voie de l'empathie, et de l'inquiétude sur l'avenir de l'Algérie.

- **Lexique dépréciatif et recours aux valeurs**

[01] « Les millions de citoyens qui sortent chaque semaine réclament le changement, estimant que le système et ses pratiques mafieuses s'est dangereusement éloigné du pays réel, devenu un Etat dégradé. »

[02] « La société recherchée par la majorité doit être fondée sur la justice qui veille à la séparation et à l'équilibre des pouvoirs, non pas celle qui enrichit les riches et appauvrit les pauvres, en exacerbant les tensions et les divisions. En somme, un Etat de droit cloué au pilori, l'oligarchie régnante a montré jusqu'où son «massacre» pouvait aller, entraînant le pays dans un véritable psychodrame national. »

[03] « On sait désormais où nous a menés la présidentialisation outrancière du régime et de son ordonnateur, qui interfère dans tout, jusqu'à rendre tous ses collaborateurs et ministres de simples comparses, mais qui semblaient s'accommoder de cette humiliante posture. »

La stratégie pathémique mobilisée dans les passages repérés ci-dessus comportent un ensemble de lexies péjoratives de différentes classes grammaticales (adjectifs, substantifs, et adverbes), à l'exemple de « mafieuses », « dégradé », « outrancière », « comparses », « humiliante », « tensions », « division », « massacre », « pilori », « psychodrame », « dangereusement ». Le locuteur s'oppose dans son discours aux présidentielles, et s'appuie sur ces indices linguistiques pour persuader son interlocuteur de la véracité de son opinion. Ce procédé permet de jouer sur l'émotion de la colère, qui serait un chemin incitatif vers la révolte.

De surcroît, nous soulignons dans le deuxième extrait, un argument ad populum (ou lieu de la quantité) associé à un argument par les valeurs. Sa proposition qui redéfinit la notion de la justice, est fondée sur l'opinion de la majorité « *la société recherchée par la majorité* » comme une preuve sociale. En s'alignant sur l'opinion publique qui forme une sorte de connivence avec ses lecteurs, le journaliste évoque des principes universels « *la séparation et l'équilibre des pouvoirs* », « *droit* », et « *l'équité sociale* », pour persuader le citoyen de son appel au changement.

- **Indices rhétoriques : L'hyperbole**

[01] « *La Constitution n'étant plus consensuelle depuis qu'elle a été violée impunément, causant un grave préjudice à la communauté victime des dérives et de l'usage qui en était fait.* »

[02] « *Normal, pour un « phénomène » issu du système pourri, qui a gangrené l'Etat.* »

La frustration exprimée par le journaliste quant à la violation de la Constitution est clairement désignée par les termes dépréciatifs « *grave* », « *préjudice* », « *violée* », « *victime* », « *dérives* », « *pourri* », « *a gangrené* ». L'effet hyperbolique est donc produit dans ce passage par le lexique péjoratif qui tend vers l'exagération. Ce procédé de description permet d'émouvoir le lecteur en faveur de la thèse défendue.

- **Indices syntaxiques : l'exclamation**

[01] « *Des partis marche pied, qui n'avaient d'autres programmes que celui virtuel du régnant qui les a faits rois, et dont les seuls faits d'armes ont été la corruption, les combines et la prédation et pour certains la cocaïne !* »

[02] « *Summum de l'inconscience et de l'irresponsabilité donnant à voir le mépris que cet individu a vis-à-vis du peuple !* »

[03] « *L'histoire nous a appris que la force reste à celui qui détient le pouvoir d'ordonner, que la loi le lui reconnaisse ou pas !* »

[04] « *Quid des revendications de ce même peuple souverain qui n'ont pas été entendues !* »

La forte implication émotionnelle par l'exclamation corrélée à l'évaluation négative des dirigeants accusés de « *la corruption* », « *les combines* », « *la prédation* », « *la cocaïne* », « *summum de l'inconscience* », « *l'irresponsabilité* », concourt à amplifier le sentiment de la colère chez le lecteur. Cette stratégie du pathos s'opère par une accusation qui peut marquer l'esprit du lecteur et l'inciter à la révolte.

- **Indices rhétoriques et lexicaux : la question rhétorique et termes d'émotion**

« Peut-on réellement aller aux élections, dans un climat aussi tendu fait de peur et de terreur ? »

La question rhétorique marque la subjectivité de l'éditorialiste en interpellant ses lecteurs. Dans ce contexte, l'emploi du pronom « *on* » établit un rapport de complicité avec ses lecteurs pour partager le même avis que lui. Le lexique évaluatif et affectif qui indique le jugement péjoratif du journaliste et qui s'articule avec ce procédé rhétorique (interrogation) répond à l'enjeu de persuasion. Les mots mentionnés « *peur* » et « *terreur* » expriment l'effet du maintien des élections présidentielles proposés, en remettant en cause la légitimité du processus électoral. Ainsi, la question permet d'ouvrir un dialogue où le journaliste s'adresse tantôt aux anciennes autorités pour les discréditer, et tantôt aux citoyens algériens pour attirer leur attention aux circonstances du scrutin. Le journaliste a implicitement l'intention de créer chez le public une émotion d'angoisse et d'inquiétude pour faire valoir sa thèse.

Article 13 « Ressac de Novembre »

Le journaliste évoque l'événement du 1^{er} novembre qui se croise avec un vendredi des manifestations. Dans ce sens, la stratégie pathémique dans ce discours repose particulièrement sur le choix des termes mélioratifs et des notions de valeurs afin de glorifier le Hirak. Il s'agit dans cet éditorial de raviver les mêmes sentiments de la révolution algérienne contre le colonialisme.

- **Choix lexicaux : termes appréciatifs**

[01] « Dans une intelligence collective et active, le « *peuple du vendredi* » ouvre le champ des possibles, offre les chances d'émancipation globale. Il redonne de l'espérance à une nation usée, malmenée et mise en péril. Porteurs d'une belle utopie, les millions d'hommes et de femmes de ce pays se retrouvent dans une communion exemplaire. Jamais l'Algérie n'a été aussi secouée par une exceptionnelle énergie citoyenne. »

[02] « Les manifestants qui remplissent d'espoir les rues d'Algérie chaque vendredi sont les meilleurs avocats de cette nation. Ils ne sont en aucun cas des adversaires qui perturbent la bonne marche du pays. Encore moins des ennemis à combattre ou à emprisonner. Ils sont les enfants d'un autre Novembre. Pas celui de l'enfermement

passéiste dont les belles promesses ont été trahies ou abandonnées. Mais d'un Novembre lumineux. »

Dans les exemples ci-dessus riches en lexique valorisant, l'auteur décrit favorablement le mouvement populaire de 22 février 2019. À ce niveau, l'émotion de la sympathie est impliquée de manière indirecte comme nous allons le voir. En effet, pour arriver à sa visée pathémique et favoriser l'adhésion des lecteurs, l'éditorialiste donne une image positive des manifestations en ayant recours à des adjectifs, à des substantifs et à des adverbes susceptibles d'affecter le public favorablement envers les manifestants comme « *émancipation* », « *espérance* », « *belle* », « *utopie* », « *exemplaire* », « *exceptionnelle* », « *espoir* », « *lumineux* ».

L'éditorialiste qualifie les Algériens de « *enfants d'un autre novembre* » pour faire référence à la révolution algérienne durant la période coloniale. Evoquer un fait si fort dans l'histoire du pays relève d'une stratégie argumentative dont le but est de glorifier aux yeux du public le Hirak « *Novembre lumineux* », en mettant l'accent sur l'esprit révolutionnaire dans les rues algériennes. Ainsi, le discours d'héroïsation où le journaliste met en place une description méliorative « *intelligence collective et active* », « *émancipation globale* », « *une exceptionnelle énergie citoyenne* », « *belle utopie* », « *les meilleurs avocats de cette nation* », constitue une stratégie en vue d'un ralliement émotionnel garant de l'adhésion des lecteurs (le pathos).

- **Recours aux valeurs**

[01] « *C'est le sens et la portée historiques de la révolution démocratique en cours en Algérie. En mouvement depuis huit mois de reconquête de souveraineté et de quête de liberté, les Algériens reviennent au cœur de l'histoire.* »

[02] « *Dans sa forme comme dans son riche contenu politique, cette mobilisation redéfinit le sens de la nation, prépare les conditions de l'émergence d'une nouvelle République. In fine, elle fait entrer le pays dans une nouvelle phase en engageant le chantier de la refondation nationale sur de nouvelles bases, dont la démocratie, la liberté et la citoyenneté seront le socle. Un ouvrage herculéen qui nécessite audace, persévérance et parfois beaucoup de sacrifices.* »

[03] « *Les procureurs du système sont à court d'imagination et leurs réquisitoires ne sont plus en phase avec le temps. Ils ne peuvent rien face aux millions de défenseurs de la nation nouvelle qui émergera des entrailles de la révolution démocratique.* »

À travers ces énoncés, l'éditorialiste dépeint une image positive des protestations en recourant à un certain nombre de valeurs susceptibles d'éveiller des émotions nationalistes et patriotiques chez le lectorat. Elles sont d'ordre sociétal qui implique des notions censées universellement partagées comme « *la démocratie* », « *la souveraineté* », « *la liberté* », « *la citoyenneté* », et « *la nation* », ou d'ordre moral telles que « *l'audace* », « *la persévérance* », et « *les sacrifices* ». Ces valeurs fondatrices d'un cadrage des faits orienté, ainsi que la métaphore qui présente cet événement comme « *un ouvrage herculéen* » (elle désigne un travail colossal), touchent

l'identité collective, et invitent le citoyen à éprouver de la solidarité, de l'autodétermination, et de l'enthousiasme. Ce type d'argument, appelé aussi argument de communauté (Breton 1996), établit une forme d'entente (connivence) entre journaliste/lecteur qui constitue la force persuasive de son discours.

- **Figure rhétorique : l'accumulation**

« Ils [les Algériens] sont décidés à rompre avec un système politique définitivement disqualifié, son fonctionnement, sa culture, ses usages, ses mœurs et les visages qui l'incarnent. Ce n'est pas par lubie mais par obligation politique et éthique. »

Pour soutenir la cause citoyenne, le journaliste construit sa stratégie de persuasion par une figure rhétorique à effet d'insistance, à savoir l'accumulation. Il s'insurge contre le système politique en le disqualifiant sur tous les plans pour pouvoir toucher son auditoire *« un système politique définitivement disqualifié, son fonctionnement, sa culture, ses usages, ses mœurs et les visages qui l'incarnent »*. Il tire de cette réfutation une conclusion qui justifie son positionnement *« Ce n'est pas par lubie mais par obligation politique et éthique »*.

Article 14 « Les élections et après ! »

L'éditorialiste d'El Watan rejette les élections présidentielles, comme il est indiqué dans le titre à l'aide de l'exclamation. Sous l'angle affectif, nous avons recensé certains mots subjectifs qui fondent la stratégie argumentative mise en œuvre. En outre, le locuteur fait appel à des arguments qui s'appuient sur les notions de valeurs et l'opinion commune.

- **Choix lexical : termes dépréciatifs et terme d'émotion**

[01] *« Dans les conditions actuelles faites de tension, de suspicion, voire d'angoisse, l'objectif déclaré et soutenu unanimement est de sauver la nation. Soit ! Le souci est aussi celui des millions d'Algériens sincères qui considèrent que la remise en cause de l'ordre établi n'est pas une vue de l'esprit. Mais une volonté de reconstruire, vu l'Etat délabré, qui a fait tant de mal à travers ses pratiques et ses dirigeants. »*

[02] *« Aujourd'hui, [les candidats] ils le renient ! »*

L'énonciateur qui s'indigne face aux candidats par l'exclamation soulignée, dénonce les conditions des élections présidentielles qui menacent, selon lui, la stabilité du pays. Il utilise des termes susceptibles de déclencher l'inquiétude et l'angoisse de l'énonciateur comme *« tension »*, *« suspicion »*, et *« angoisse »*. La description pathémique d'une telle situation appelle à rejeter les élections et s'y opposer. Pour arriver à cette visée de persuasion, cette stratégie est également associée à une accusation de l'État d'être à l'origine de la chute du pays *« l'Etat délabré, qui a fait tant de mal »*.

- **Recours aux valeurs**

[01] « Tout le monde en convient, les choses ne peuvent rester en l'état, tant les dégâts causés sont énormes et les remèdes urgents. »

[02] « Aussi, les élections décidées par le pouvoir de fait ne sont pas contestées dans le fond, car c'est une des clés de la démocratie que de permettre au peuple de s'exprimer librement dans le choix de ses représentants. »

[03] « Ce qui est souhaité par tous, c'est un Etat de droit respecté et respectable, où règnent la justice sociale, l'équilibre et la séparation des pouvoirs, le dialogue dans un climat apaisé et dépassionné répondant aux attentes de la majorité. »

Pour persuader le lectorat de renoncer au vote, l'éditorialiste d'El Watan s'appuie sur des arguments d'ordre éthique. Ces élections ne sont pas à la mesure de certaines normes qui répondent aux exigences citoyennes. Dans cette perspective, le journaliste rappelle des valeurs liées à l'homme et ses droits, dont la démocratie, la liberté, le respect, la justice, l'équilibre, la séparation des pouvoirs, et le dialogue, qui devraient constituer toute démarche politique, mais que les présidentielles prévues ne respectent pas.

Les expressions telles que « *tout le monde* », « *ce qui est souhaité par tous* », « *aux attentes de la majorité* » confèrent une portée collective et généralisante à l'opinion du journaliste, ce qui est appelé en rhétorique argument ad populum. L'articulation de ces deux types d'arguments répond à l'enjeu persuasif de ces énoncés, en cherchant à orienter la prise de décision des citoyens.

1.2. Bilan des résultats obtenus

Au terme de ce premier volet d'analyse consacré aux éditoriaux d'El Watan, il est notable que le sujet énonciateur fait appel le plus souvent au *pathos négatif*. Nous avons constaté que des procédés tels que l'évaluation axiologique, la métaphore, et l'hyperbole, se manifestent également au niveau de la titraille, dont l'intention du journaliste est de séduire le lecteur, et l'invitant ainsi à enchaîner la lecture de son éditorial.

En appelant à l'indignation et à la colère, ces deux émotions prennent discursivement forme au niveau de :

- L'évaluation axiologique négative qui domine le discours de l'éditorialiste. Ce choix lexical subjectif permet d'orienter la perception des lecteurs à l'égard des acteurs de la scène politique algérienne.
- La rhétorique à travers l'effet d'insistance produit par l'énumération (deux occurrences seulement), ou l'effet hyperbolique produit par des termes excessifs à valeur péjoratif, qui augmentent l'intensité de la réfutation à l'égard des gouvernants.
- L'expression métaphorique, qui elle aussi, est mise en jeu dans le projet de persuasion du rédacteur.
- L'exclamation mobilisée fréquemment pour rendre le discours plus émouvant.
- La question rhétorique dont l'enjeu est d'impliquer le lecteur dans le discours. Le journaliste utilise également ce procédé, pour interpeller les gouvernants.
- Des termes d'émotions qui sont peu fréquents en comparant avec les termes axiologiques, mais qui contribuent à la mise en mot (horreur, colère, terreur, peur, etc.) d'une description affectivement touchante.
- La topique de l'émotion (de la stupéfaction au ravissement). Il s'agit du troisième article (cf. pp. 235-236) où nous avons signalé un processus de justification des émotions qu'on vise à susciter chez le lecteur.

Le journaliste énonciateur joue également sur le *pathos positif* à travers le lexique appréciatif et le lexique affectif (ravissement, espoir, bonheur, etc.). En outre, il accorde une place importante aux arguments fondés sur les valeurs, et l'opinion commune.

Sur le plan quantitatif, notre lecture analytique démontre que sur les quinze (15) éditoriaux étudiés, un seul éditorial qui n'utilise pas de stratégies de persuasion. Celles-ci résident notamment dans la construction des émotions, fondée sur l'évaluation péjorative des autorités algériennes, en dévalorisant leur système de gouvernance.

2. Les éditoriaux du Quotidien d'Oran

2.1. Analyse des procédés et stratégies

Article 01 « Un message rassurant »

En évoquant le discours du chef d'état-major Ahmed Gaïd Salah qui a appelé à l'application de l'article 102 de la Constitution¹², l'éditorialiste du Quotidien d'Oran salue cette intervention, comme nous le remarquons de prime abord, au niveau de l'intitulé par l'adjectif mélioratif « *rassurant* ». En vue d'argumenter son positionnement, il recourt à la métaphore et met en place une énonciation évaluative et affective susceptible d'influencer l'opinion du lectorat.

- **Indices rhétoriques : la métaphore**

« Il est vrai que le parapluie de l'ANP est venu à un moment crucial où la tempête menaçait le pays. »

La solution invoquée par le chef de l'ANP (Armée Nationale Populaire) est ici représentée par « *un parapluie* » comme objet de protection. Le journaliste exprime implicitement que la force militaire est là pour protéger l'Algérie menacée par cette crise politique, qui est symbolisée quant à elle par « *la tempête* ». Dans ce contexte, cette double métaphorisation joue le rôle d'une stratégie pathémique, mise en place pour susciter la confiance chez le citoyen envers l'armée nationale.

- **Choix lexical : termes appréciatifs et terme d'émotion**

« En attendant, le chef d'état-major Ahmed Gaïd Salah, qui a pris ses responsabilités pour éviter au pays tout danger, intérieur ou extérieur, a tenu à rassurer les Algériens qu'ils sont toujours protégés par leur armée et qu'il n'y a aucune inquiétude pour l'avenir. [...] Un message clair et rassurant. »

Pour renforcer son argumentation, l'éditorialiste dépeint une image positive du chef d'état-major à travers un lexique mélioratif qui souligne sa mission de protéger le pays « *rassurer* », « *protégés* », « *clair* », « *rassurant* », « *responsable* » (connotée par l'expression « a pris ses responsabilités »). L'enjeu est de persuader le lecteur algérien de la légitimité de l'armée nationale en s'engageant contre la prolongation du 4^e mandat de Bouteflika. Il cherche ainsi à instaurer un sentiment de confiance et de sécurité chez son auditoire pour soutenir et légitimer le rôle de l'ANP dans cet impasse politique.

¹² Selon la Constitution de la République Algérienne Démocratique et Populaire, l'article 102 stipule que « *lorsque le président de la République, pour cause de maladie grave et durable, se trouve dans l'impossibilité totale d'exercer ses fonctions, le Conseil constitutionnel se réunit de plein droit, et après avoir vérifié la réalité de cet empêchement, propose, à l'unanimité, au Parlement de déclarer l'état d'empêchement.* »

Article 02 « Diversion »

Le journaliste prend position contre le prolongement du 4^e mandat de Bouteflika. Il adopte un processus de pathémisation fondé sur le procédé exclamatif, les évaluatifs axiologiques négatifs et positifs, renforcés par une figure d'insistance en termes de soutien au peuple révolté.

- **L'exclamation**

« Pot de terre contre pot de fer ! C'est l'inédite réalité des Algériens qui sortent par millions depuis maintenant quatre semaines pour rappeler au pouvoir que la fin du 4e mandat s'achève le 28 avril prochain et que cette date ne doit pas être une prolongation contraire à la Constitution. Ni une violation de toutes les lois de la république. »

L'éditorialiste a recours à l'expression « *pot de terre contre pot de fer* » pour critiquer une confrontation inégale et injuste des Algériens face à la violation de la Constitution en prolongeant le 4^e mandat. Dans cette optique, l'exclamation employée renforce le sentiment d'indignation, et contribue à amplifier l'urgence d'agir.

- **Termes dépréciatifs**

« Obliger les Algériens à s'intégrer dans une configuration politique à «rebrousse-temps» de toutes les revendications populaires portées dans la rue, est non seulement suicidaire, mais confirme magistralement que les tenants d'une certaine «Algérie», dédiée à des intérêts bien particuliers, ne veulent ni partir ni lâcher prise, encore moins ouvrir la voie à une transition pacifique. »

L'indignation de l'énonciateur apparaît dans ce passage à travers des termes axiologiques comme « *suicidaire* » qui montre aux lecteurs la gravité de la situation après la prolongation du 4^e mandat. Il utilise aussi l'adverbe « *magistralement* » qui décrit de manière amplifiée et explicite l'intention des dirigeants de refuser tout changement démocratique, réclamée par les revendications populaires. Le journaliste emploie ainsi ce choix lexical comme stratégie pour susciter la colère et la frustration envers les personnalités politiques critiqués. Il cherche par la voie des émotions un soutien pour un état démocratique en écartant tous les partisans de Bouteflika.

- **Termes appréciatifs**

[01] « Or, après la formidable démonstration de vendredi dernier, et les précédents, qui avait été organisée à travers le pays dans une ambiance folle de convivialité émerveillant le monde, des sources officielles annoncent que le gouvernement de transition est en cours de formation. »

[02] « Au risque de dévoyer ce bel enthousiasme de ces millions d'Algériens qui manifestent pour une révolution pacifique dans la gestion des affaires du pays. »

Le lexique mélioratif utilisé dans ce passage vise à décrire et à valoriser les soulèvements populaires. L'ensemble des adjectifs subjectifs « *formidable* », « *folle* », « *émerveillant* »,

« *pacifique* », « *bel* », et des substantifs exprimant des émotions positives « *convivialité* », « *enthousiasme* » contribuent à émerveiller le lecteur. La construction discursive de cette image positive augmente l'influence émotionnel visée sur l'auditoire. Cette stratégie est donc persuasive en ce qu'elle suscite à travers la matérialité verbale employée, l'admiration et l'émerveillement qui permettent de gagner l'adhésion du lectorat.

Afin de capter l'attention du lecteur et de réussir à déclencher cet effet émotionnel, il met l'accent sur une autre description méliorative en recourant à la figure d'accumulation :

- **Indice rhétorique : figures d'accumulation**

« Maintenant, s'il est aisé de défoncer des «portes ouvertes», cela le sera moins avec la pression de la rue qui se fait chaque vendredi plus forte, plus insistante, plus citoyenne pour l'avènement d'une Algérie de tous ses enfants, sans exclusive, sans népotisme, sans «hogra» et, plus que tout, qui «avance». »

La succession des adjectifs mélioratifs « *forte* », « *insistante* », « *citoyenne* » qui décrivent favorablement la révolution algérienne est également associée à l'adverbe exprimant l'intensité « *plus* ». Ce procédé confère un effet d'amplification qui met en relief le caractère positif du Hirak. De même, le processus de valorisation mis en place à travers une autre accumulation vise à défendre l'opinion du journaliste, à l'aide d'un argument par les valeurs « *l'avènement d'une Algérie de tous ses enfants, sans exclusive, sans népotisme, sans « hogra » et, plus que tout, qui « avance »*. L'énonciateur estime un changement en luttant contre certains phénomènes sociaux tels que « *l'exclusion* », « *le népotisme* » et « *l'oppression (hogra)* ».

L'intrication entre des procédés rhétoriques d'insistance et des procédés lexicaux de subjectivité répond à la visée pathémique de ce discours valorisant.

Article 03 « Non, l'Algérie n'est pas le Soudan »

L'éditorialiste du Quotidien d'Oran s'intéresse lui aussi aux événements relatifs à la révolution au Soudan. À la suite du déroulement tragique des sit-in à Khartoum, où des soldats et des miliciens soudanais tuaient des manifestants contre la junte, le locuteur fait l'analogie entre l'Algérie et le Soudain pour mettre en valeur l'exigence d'un état civil et non militaire. L'émotion de la peur est ainsi mise en discours sous un mode implicite qui donne à la situation décrite une orientation émouvante.

- **La topique de la peur**

La topique de la « peur » dans cet article présente le danger qui menace le Hirak par l'intervention des pays étrangers « *le mouvement populaire algérien qui aspire au véritable*

changement de système de gouvernance et à l'instauration d'un Etat civil et démocratique doit faire face à l'hostilité, à peine cachée, des monarchies arabes. ». L'éditorialiste alerte les Algériens en cherchant à provoquer l'émotion de la peur. Pour soutenir ce devoir éprouver, il exploite principalement quatre critères (Topoi) : *Quoi ? Qui ? Agents responsables, causes ? Les conséquences ? La conformité aux normes ?* Ce processus discursif est désigné dans les passages suivants :

Tableau 15: Topique de la peur

Topoi	Signifiants
T1 : Quoi ?	« En quoi le Soudan peut nous intéresser ? » La réponse est à trouver dans la similitude des deux mouvements populaires »
T2 : Qui ?	« Peuple soudanais » / « Peuple algérien »
T3 : Agent ? /cause ?	« Le processus post-régime qui a échoué aux mains des militaires et les tentatives extérieures de faire échouer les deux révolutions menées par l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis et l'Egypte . » « Si au Soudan la junte militaire a tiré et tué des civils, elle l'a fait avec la bénédiction de Ryadh, Abu Dhabi et Le Caire protégée par le silence complice de Washington . »
T4 : Conséquences ?	« Ce qui s'est passé au Soudan peut arriver en Algérie dans le pire des scénarios » « Ces forces activent pour empêcher la transition démocratique quitte à jouer sur les cordes sensibles en appelant ouvertement à la sédition et à la guerre ethnique . »
T5 : Normes ?	« pour complot contre l'unité du pays »

[01] « En quoi le Soudan peut nous intéresser ? La réponse est à trouver dans la similitude des deux mouvements populaires [...] le processus post-régime qui a échoué aux mains des militaires et les tentatives extérieures de faire échouer les deux révolutions menées par l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis et l'Egypte. »

[02] « Si au Soudan la junte militaire a tiré et tué des civils, elle l'a fait avec la bénédiction de Riyadh, Abu Dhabi et Le Caire protégée par le silence complice de Washington. Ces quatre gouvernements n'ont aucun intérêt à voir émerger une véritable démocratie dans un pays arabe qui remettrait en cause des intérêts communs consacrés par un donnant-donnant, argent contre soldat en ce qui concerne le Soudan pour les besoins de la guerre au Yémen. Au-delà de la chair à canon, The Guardian parle d'enfants-soldats soudanais envoyés faire la guerre aux Houthis, la crainte de voir la propagation de transition démocratique à leurs propres peuples fait réagir les Saoudiens, les Emiratis et les Egyptiens. Ils n'hésitent pas à financer, à coup de milliards de dollars, des contre-révolutions pour contrecarrer les aspirations démocratiques revendiquant des Etats civils. »

[03] « Ce qui s'est passé au Soudan peut arriver en Algérie dans le pire des scénarios et cette situation de statu quo ouvre terriblement la porte à toutes les hypothèses aussi macabres soient-elles. Si les ingrédients sont réunis pour un scénario à la soudanaise ou à l'égyptienne de Sissi, il n'en demeure pas moins que l'Algérie saura s'élever au-dessus de toutes ces tentatives d'infiltration et de récupération orchestrées de l'extérieur. »

[04] « Appuyées par des relais à l'intérieur du pays, ces forces activent pour empêcher la transition démocratique quitte à jouer sur les cordes sensibles en appelant ouvertement à la sédition et à la guerre ethnique. Ces gens-là, à la solde de gouvernements étrangers, doivent être débusqués et traduits devant la justice pour complot contre l'unité du pays pour enrayer ces velléités d'entraîner le pays vers l'impasse. »

- L'éditorialiste projette son attention sur la révolution au Soudan qui a pris une autre tournure sous la junte militaire. Pour éveiller l'intérêt du lecteur, il recourt à la forme interrogative « *En quoi le Soudan peut nous intéresser ?* », où nous avons noté aussi l'emploi du pronom collectif « nous » (journaliste, lecteur, et les Algériens) révélateur d'un sentiment d'appartenance. Il justifie la crainte quant à l'échec de la transition, en faisant l'analogie avec la révolte soudanaise. La force de cette analogie réside d'abord, dans la simultanéité des deux mouvements populaires (*Quand ?*) et leurs revendications identiques.
- La figure de l'agent responsable est saisie de manière collectivisante, c'est-à-dire comme des groupes, ou des gouvernements. Dans ce registre, on relève les désignations « *clans proches du pouvoir en place* », « *junte militaire* », « *Ryadh* », « *Abu Dhabi* », « *Le Caire* », « *Washington* », « *les Saoudiens* », « *les Emiratis* », « *les Egyptiens* », « *monarchies arabes* », « *ces forces* », « *gouvernements étrangers* ».

Selon le journaliste, ces groupes collectifs sont les responsables de la guerre au Soudan dont le peuple lutte pour une transition démocratique et un État civil. La schématisation de l'attribution causale repose donc sur la complicité de ces gouvernements qualifiés péjorativement de « *monarchies* » pour faire échouer cette révolution. Ces forces politiques sont accusés de mener et de financer des contre-révolutions dans des pays arabes comme le Yémen et le Soudan, par peur de subir les mêmes soulèvements populaires dans leurs pays respectifs. De ce point de vue, l'éditorialiste exploite ce deuxième critère pour argumenter la nécessité d'agir contre les groupes politiques impliqués.

- L'action négative attribuée aux gouvernements arabes critiqués, exerce des conséquences négatives sur la nation « l'Algérie » (le sujet affecté est collectif). L'éditorialiste suggère des conséquences à partir de la comparaison avec le Soudan « *Ce qui s'est passé au Soudan peut arriver en Algérie* » et même avec l'Égypte présidé par le militaire Sissi « *Si les ingrédients sont réunis pour un scénario à la soudanaise ou à l'égyptienne de Sissi* ». Il rappelle ainsi le danger de

la guerre civile [01], de la sédition, et de la guerre ethnique [04] à cause des contre-révolutions qui seraient déclenchées et financées en provenance de l'extérieur.

Le trait argumentatif de la peur consiste ici à présenter cette situation comme potentielle. D'ailleurs, il a utilisé deux adverbes à effet hyperbolique « *terriblement* » et « *ouvertement* » pour augmenter le degré de probabilité de ces conséquences, si les Algériens ne luttent pas contre l'implication des pays étrangers dans les affaires du pays et la répression qu'y exercent [03]. Le journaliste montre également que cela est probable en cas où l'Algérie serait un État militaire et non civil. Nous observons dans ce contexte, qu'il évoque dans son analogie [01], l'échec du post-régime sous le commandement militaire, et que les forces militaires soudanaises ont bien tué des civils. Il ressort que cette schématisation possède un caractère incitatif contre l'intégration de l'armée dans le gouvernement.

- L'éditorialiste s'attache à montrer l'incompatibilité de la situation avec des valeurs et des règles dans l'élaboration du régime politique.

Le processus argumentatif considère l'implication de certains pays du Moyen Orient à l'instar de l'Arabie Saoudite, de l'Emirates, et de l'Égypte dans les pays ayant fait la révolution, comme une violation des normes, en l'occurrence « *l'unité* » et « *la démocratie* ». Ce sont des normes et des règles revendiqués par les protestataires pour l'élaboration d'un nouveau régime politique. Nous remarquons ci-dessus que les pays en question sont considérés comme étant « *un complot contre l'unité du pays* » [01]. Ils portent atteinte à toute tentative de démocratisation pour un État civil « *des contre-révolutions pour contrecarrer les aspirations démocratiques* » [02], « *Ces forces activistes pour empêcher la transition démocratique* » [03]. Sur le plan des valeurs, cette action est donc dénoncée, ce qui rend l'étayage de la peur plus efficace.

La stratégie pathémique du journaliste dans cet article repose ainsi sur l'étayage, en d'autres termes, l'argumentation de l'émotion de « la peur » pour obtenir l'adhésion du public. La construction argumentative de la mise en garde des contestataires contre toute infiltration étrangère est fondée sur cette émotion. L'énonciateur se sert de l'analogie en exploitant les éléments analysés supra : les responsables du conflit au Soudan qui pourraient potentiellement affecter l'Algérie, les conséquences négatives qui s'ensuivent, ainsi que le principe de la conformité aux normes socio-politiques.

Article 04 « L'unité, première arme »

Le Hirak fut marqué par l'intervention du général Ahmed Gaid Salah qui a interdit le port de tout autre drapeau que l'emblème national algérien au sein des contestations, en ciblant le drapeau amazigh. Il s'ensuit que durant la 18^e journée de mobilisation contre le pouvoir, de nombreux manifestants ont été arrêtés pour avoir brandit le drapeau berbère. À ce sujet, nous avons identifié dans cet éditorial qui appelle à l'unité, une hyperbole négative qui est au service de l'indignation visée, ainsi que des arguments par les valeurs.

- **Indices rhétoriques : l'hyperbole**

« L'épreuve gigantesque que traverse aujourd'hui l'Algérie est totalement à l'opposé des humeurs de groupes et de cet individualisme généralisé qui a plongé le pays dans des ténèbres fort heureusement aujourd'hui localisées et officiellement dénoncées par une justice qui détone comme elle ne l'a jamais fait. Les affronter n'est pas un exercice aisé et nul ne sait quels nobles ou dramatiques dividendes les Algériens vont récolter. »

La multiplicité des termes dépréciatifs exprime de façon amplifiée, une critique envers les gouvernants algériens. Le rédacteur procède ainsi par des adjectifs « gigantesque » « généralisé », « dénoncées », « dramatiques », « fort », des substantifs « individualisme » « dividendes », « ténèbres », et un adverbe « totalement ». L'emploi des mots excessifs permet la mise en œuvre de l'hyperbole, qui sert au journaliste d'un moyen pour impressionner le lecteur, et toucher ses sentiments par une énonciation dramatisante capable de le persuader de la gravité de la situation. La stratégie de dramatisation par l'hyperbole est dans cet extrait, au service du pathos négatif qui vise à provoquer l'indignation.

- **Interrogations rhétoriques et recours aux valeurs**

« Avions-nous besoin de nous fourguer et de nous encombrer avec cette histoire de drapeau ? Nous n'avons pas à nous embarrasser d'un sujet qui ajouterait à notre hétérogénéité. »

Le locuteur interpelle le public visé par deux procédés, l'interrogation rhétorique ainsi que l'emploi des pronoms de collectivité « nous » et « notre » qui impliquent le journaliste, et les citoyens algériens. Face à l'interdiction du port du drapeau amazigh, le journaliste avance que cette décision porte atteinte à l'unité du peuple. Il exprime donc implicitement une critique qui s'appuie sur une norme sociétale, qu'est l'unité, afin d'affecter son destinataire. Observons un autre exemple :

« La majorité du peuple algérien est à mille lieues de ce que peuvent représenter les étendards et le véritable sens des symboles n'a de réelle valeur que quand il est synonyme de paix, de bonheur et de repos de l'âme. »

Le recours aux présupposés communs vise aussi à redéfinir le sens des étendards en évoquant les notions suivantes : « *paix* », « *bonheur* », et « *repos d'âme* ». Le locuteur donne ainsi une dimension valorisante au drapeau amazigh, afin d'orienter le point de vue de son auditoire. Dans le même contexte, il s'adresse à son lecteur par une autre interrogation rhétorique :

« Qu'en est-il alors d'un autre étendard que quelques esprits surchauffés mettaient en avant en occultant, avec une extrême naïveté, le don de soi sacré de tous les Algériens pour consacrer leur unité et leur unicité ? On oublie, sans doute trop vite, que la mise en avant de symboles palliatifs pour exiger une vague reconnaissance est surtout le déni de ceux qui ont donné leur vie, à l'image des héros du Djurdjura. Ils étaient parmi les premiers à tisser et à coudre de leurs veines ce qui nous unit. »

Les répressions exercées sur les manifestants brandissant le drapeau identitaire, est perçu par le journaliste comme une violation aux valeurs (unité et unicité), à la citoyenneté et à l'Histoire de l'Algérie dont l'accent est mis sur le rôle héroïque des martyrs kabyles « *la mise en avant de symboles palliatifs pour exiger une vague reconnaissance est surtout le déni de ceux qui ont donné leur vie, à l'image des héros du Djurdjura* ». Ce discours, a en effet, l'intention de provoquer l'émotion de la révolte contre les représentants du pouvoir, qui nuisent à l'unité du peuple.

Article 05 « Lourde léthargie »

Au sujet du bouleversement économique algérien, l'éditorialiste du Quotidien d'Oran signale dans cet article l'urgence de mettre terme au statu quo. Il est en effet remarquable à partir du titre, la dénonciation du journaliste en optant pour le substantif péjoratif « *léthargie* » qui désigne l'impasse politique, associé à l'adjectif « *lourde* » à valeur d'amplification. Dans cette optique, les données linguistiques (lexique émotionnel et axiologique négatif) repérées au niveau énonciatif, nous ont permis de mettre en exergue la visée pathémique de ce discours.

- **Choix lexical : termes d'émotions et lexique péjoratif**

[01] « *Evidemment, tout n'a pas encore été dit sur le négoce désarticulé et à la limite du pourri de ces dernières années. La catastrophe des législations sciemment contradictoires au bénéfice d'une caste est connue. Les touches et les retouches des lois préconçues sur la base de roulardises politiciennes établie pour un maintien au pouvoir se sont avérées catastrophiques pour le pays. »*

[02] « *L'inquiétude du monde du travail est à son comble. »*

[03] « *L'incarcération spectaculaire des quelques acteurs du drame ne suffit pas à répondre aux turpitudes économiques et sociales aux origines lointaines. »*

En évoquant la dégradation de l'économie née de l'impasse politique, l'éditorialiste du Quotidien d'Oran fait particulièrement usage de la modalité axiologique. Il met en scène une

image négative des détenteurs du pouvoir qu'il qualifie de « *roublardises* », en tant que responsables de cette crise.

Dans le premier passage, l'énonciateur disqualifie l'activité commerciale, et le caractère contradictoire des législations et des réformes, en employant le lexique suivant : les adjectifs « *désarticulé* », « *catastrophiques* » et « *pourri* », ainsi que le substantif « *catastrophe* ».

Pour avoir de l'impact sur son destinataire, le sujet énonciateur opte pour un autre procédé, à savoir le lexique d'émotion dont le rôle est de fortifier la visée pathémique. Le terme d'émotion « *inquiétude* » excessivement marqué par l'expression « *à son comble* » [02] montre bien que la crise économique atteint le plus haut degré. L'engagement émotionnel quant à l'échec économique se retrouve aussi par le choix des substantifs « *drame* » et « *turpitudes* » [03] qui intensifient son discours.

Les lexies dépréciatives et affectives repérées ci-dessus, servent d'une stratégie pour éveiller l'inquiétude du lecteur et attirer son attention. L'énonciataire ciblé dans ce discours est plus particulièrement les spécialistes en économie. L'éditorialiste argumente « le devoir agir » par le biais de cette émotion (inquiétude), pour pousser les experts à s'engager dans des solutions de sortie de crise.

- **Figures rhétoriques : l'hyperbole négative**

[01] « *Il est certain d'ailleurs que l'explosion sociale de ces derniers mois a d'abord pour première origine le ras-le-bol du peuple n'en pouvant plus, tétanisé jusqu'alors par les atrophies phénoménales de l'économie du pays. La mise à l'ombre par l'armée du président déchu n'aura été qu'une perfusion obligée pour préserver ce qui était à garantir et à sauver. Les péripéties autour d'un cinquième mandat n'ont été que la goutte pestilentielle débordant du verre. »*

[02] « *L'immobilisme trône en roi et l'effervescence des banques s'est estompée. »*

[03] « *Les immédiates et premières conséquences sont connues. Une lourde léthargie s'est installée à tous les niveaux. »*

[04] « *Une pléthore d'entreprises est en voie de fermer ses portes. »*

L'échec économique fait l'objet d'un jugement négatif, qui prend forme à travers des termes dépréciatifs permettant la construction d'un discours hyperbolique. L'enjeu de l'hyperbole, est de dépeindre de façon dramatisante la situation de l'économie qui a provoqué la colère des citoyens. Cette émotion péjorative à l'origine de la révolte est représentée par les expressions « *explosion sociale* », « *le ras-le-bol* », « *la goutte pestilentielle débordant du verre* », et l'adjectif « *tétanisé* ». La construction de la colère par le discours se fonde donc sur les

conséquences négatives de la mauvaise gestion économique fortement décrites par les expressions « *atrophies phénoménales* », « *une lourde léthargie* », « *une pléthore d'entreprises est en voie de fermer* », « *l'immobilisme trône en roi* ». Ce procédé discursif qui comprend des substantifs et des adjectifs subjectifs, contribue à la pathémisation de la description, pour susciter l'indignation de l'auditoire.

Article 06 « La nécessaire mesure du drame »

Le débat autour des nouvelles élections présidentielles fait l'objet de la critique analysée dans cet article. Dans la perspective de la persuasion, le discours de réfutation est marqué par des stratégies pathémiques par la voie de la métaphore, de l'exclamation, et de la dévalorisation lexicale.

- **Indices syntaxiques et rhétoriques : syntaxe et métaphore**

« Voilà une Algérie empêtrée dans un tourbillon de problèmes résolument insolubles et des étiquetés politiciens dont les limites sont avérées qui s'échinent encore et toujours dans la litanie d'un vocabulaire à mille lieues des profondes et vraies préoccupations des Algériens ! »

Ce passage représente la frustration du journaliste envers les politiciens, que nous repérons d'abord par le marqueur explicite l'exclamation. L'interprétation émotionnelle de ce marqueur syntaxique est déterminée par des éléments cotextuelles, en l'occurrence la métaphore « *tourbillon de problèmes* ». Ce procédé rhétorique illustre l'état de désordre et de problèmes dans lequel se trouve l'Algérie, difficilement contrôlables comme le témoigne l'emploi de l'adjectif « *insolubles* » associé à l'adverbe « *résolument* ». Dans ce contexte électoral, le journaliste s'insurge contre les politiciens et leurs discours considérés comme loin de la réalité dans l'expression « *à mille lieues* », qui acquiert ici un effet hyperbolique péjoratif. Le mécontentement dégagé dans ce passage est un moyen pour gagner l'adhésion des lecteurs.

- **Choix lexical : termes dépréciatifs**

[01] « *Pointer du doigt un tel dont la supplication muette ne demanderait qu'un bénéfique repos du guerrier ou tel autre qui n'aspire qu'à éviter le sable mouvant, n'est pas à la mesure du drame. La carence est si généralisée qu'il est à se demander si l'Algérie ne méritait en définitive que le spectacle d'un jeu de billard défaussé.* »

[02] « *Le mal est que les hommes de grande stature soient absents et dont l'absence ne saurait être compensée par la littérature surannée.* »

Le sujet énonciateur exprime un sentiment de regret à travers le substantif péjoratif « *le mal* » quant à l'absence des hommes censés être présents dans les élections, par leur valeur et leur autorité « *les hommes de grande stature* ». Cette absence donne lieu à une réfutation quant

à la politique « *surannée* » en cours, qui n'est donc plus à la mesure des difficultés exposées, et de l'impasse politique qualifié de « *drame* » et « *carence* ». La légitimité des présidentielles programmées est ainsi remise en cause. Pour mieux illustrer cette scène, le journaliste procède par la métaphore « *le spectacle d'un jeu de billard défaussé.* » qui démontre le dysfonctionnement du processus gouvernemental. Les préalables et actions politiques comparés ici aux coups du jeu de billard, sont jugés « *défaussés* », car mal dirigées pour sauver l'Algérie. Cette stratégie mise en œuvre par un lexique capable de susciter l'indignation, est mobilisée pour persuader le citoyen algérien de renoncer aux élections présidentielles.

- **Indices rhétoriques : l'amplification**

« Tous et n'importe qui savaient que l'explosion sociale aura lieu et le Hirak a été l'aboutissement d'un ras-le-bol général d'un peuple soumis hier jusqu'à se prosterner avec une franche débilité au pied du portrait d'un homme trop ordinaire qu'on lui avait imposé avec une superbe légèreté comme président. »

Dans ce passage, l'appel à l'indignation est soutenu premièrement par l'opinion du peuple « *tous et n'importe qui* » sur le déclin du pays. Ainsi, la colère des citoyens est amplifiée par les expressions « *l'explosion sociale* » et « *un ras-le-bol général* ». Cette généralisation fonde l'argumentation du journaliste pour légitimer l'émotion négative véhiculée dans son discours.

La visée de persuasion se manifeste aussi à travers cette personnification « *au pied du portrait d'un homme trop ordinaire qu'on lui avait imposé avec une superbe légèreté comme président.* », où le journaliste met l'accent sur l'autoritarisme du pouvoir en imposant un président incapable d'assurer ses fonctions. Et dans ce sens, il a employé les termes excessifs « *trop ordinaire* », et « *superbe légèreté* » qui augmentent l'effet de la réfutation.

Article 07 « Dommages collatéraux »

L'argumentation par la dramatisation est remarquablement présente dans cet éditorial qui évoque dans sa critique, la bousculade meurtrière au concert du rappeur Soolking à Alger. Notre lecture analytique nous a permis de récolter un lexique péjoratif à effet hyperbolique, et une question rhétorique dans la mise en discours de la colère et de l'indignation.

- **Choix lexical : termes dépréciatifs**

« Et, de bricolage en bricolage, on en arrive à ces tragédies humaines insupportables et intolérables, la mort d'enfants dans des circonstances impardonnables. »

L'éditorialiste opte pour la répétition du mot « *bricolage* » pour dénoncer ouvertement la gestion du pays. L'événement tragique des enfants morts piétinés en assistant à un concert,

constitue un appui argumentatif pour l'énonciateur qui démontre le manque de responsabilité, et de l'incompétence du régime politique. Sa stratégie de pathémisation repose ici sur une axiologie négative dramatisant la situation par le substantif « *tragédies* », et les adjectifs « *insupportables* », « *intolérables* », « *impardonnables* » afin de toucher l'affect de l'auditoire et gagner son adhésion.

- **Indices rhétoriques et lexicaux : question rhétorique et lexique péjoratif**

« La tragédie du stade du 20 Août 1955 aurait-elle pu être évitée ? Ce qui est sûr, c'est que les responsabilités dans ce drame sont à portée de main et, dans tous les cas, relatives à une extrême légèreté dans la prise en charge de la demande sociale, qu'elle soit décryptée en termes de territoires culturels, politiques ou économiques. L'évidence est cependant de ne pas feindre de ne pas voir cette affolante dérive multidimensionnelle, tous azimuts, qui accable les Algériens. Et hypothèque leur avenir. »

L'argumentation par le biais de l'affect est également signalée dans l'emploi de la question rhétorique. Ce procédé témoigne de la subjectivité du locuteur et sa volonté d'intégrer son destinataire dans son discours. Il s'agit précisément d'une subjection où le journaliste poursuit par une réponse à cette interrogation, qui véhicule son point de vue comme une évidence irréfutable à travers des marqueurs épistémiques (nuance de certitude) : « *ce qui est sûr* » et « *l'évidence* ».

En effet, c'est le lexique évaluatif articulé à ce procédé rhétorique qui fonde l'enjeu persuasif du discours. À travers cette question, le journaliste met l'accent sur l'agent responsable de cet événement fortement dénoncé par le choix des substantifs « *tragédie* » et « *drame* ». L'accusation porte sur la négligence des autorités touchant tous les secteurs, et donnant lieu à une dérive accablante. Le jeu sur les émotions repose ainsi sur le choix lexical stratégique, en utilisant l'adjectif « *affolante* » et le verbe « *accable* » pour faire agir le public contre ce déclin multidimensionnel « *cette affolante dérive multidimensionnelle, tous azimuts, qui accable les Algériens* ».

Dans ce sens, l'éditorialiste argumente en suivant un processus de dramatisation à effet pathémique, pour déclencher une action en faveur de son opinion.

Article 08 « *Le système, où et quand ?* »

En s'appuyant sur les déclarations de l'ancien politicien Mouloud Hamrouche qui s'oppose à la gouvernance de l'ère Bouteflika, le journaliste met en discours une évaluation axiologie et affective susceptible d'affecter le lecteur algérien.

- **Choix lexical : terme d'émotion et termes dépréciatifs**

[01] « *L'ex-chef du gouvernement, Mouloud Hamrouche, nous renvoie à cette triste réalité du système à l'algérienne. [...] Hamrouche dissèque une matrice fondée sur des réseaux mafieux qui ont détruit l'économie nationale et noyauté les plus hautes sphères décisionnelles du pays. Il propose des définitions sur des aspects de la gouvernance que le 22 février a contribué à dénoncer et noircit une image déjà peu glorieuse de ce modèle qui n'en est pas un puisque ne ressemblant à aucun autre.* »

[02] « *Le mal est fait, profond, vieux de l'âge de l'indépendance.* »

L'énonciation du discours rapporté de Mouloud Hamrouche sur le système politique est révélatrice de la subjectivité et de l'engagement émotionnel du journaliste. En effet, ce dernier opte pour des termes affectifs « *triste* », « *mal* » et des termes dépréciatifs « *mafieux* » « *détruit* » et « *noyauté* », « *une image peu glorieuse* » afin de décrire l'impact de la mauvaise gouvernance qui a débuté depuis l'indépendance « *le mal est fait, profond, vieux de l'âge de l'indépendance* » [02].

Pour favoriser l'adhésion du destinataire, l'énonciateur fait donc appel aux déclarations de l'ex-chef du gouvernement comme arguments d'autorité, et commente ses paroles en procédant par cette implication évaluative, et une énonciation touchante susceptible de rallier l'auditoire au champ affectif (l'indignation) introduit.

Article 09 « *La définition du provisoire* »

Réagissant contre le projet de loi sur les hydrocarbures¹³, le sujet argumentant (éditorialiste) déploie des procédés rhétoriques, à savoir la métaphore et l'hyperbole, et des termes d'émotions au service du pathos négatif.

- **Indices rhétoriques : métaphore et hyperbole**

Pour exprimer la crainte et la défiance, le journaliste procède par des métaphores hyperboliques comme stratégie persuasive :

« *Le projet de loi sur les hydrocarbures s'apparente à une gigantesque météorite incendiaire planant sur la tête des Algériens.* »

¹³ Ce projet de loi validé le 13 octobre par le Conseil des ministres, consiste à une révision du régime juridique des hydrocarbures en faveur du développement des investissements étrangers dans le secteur énergétique en Algérie. Des milliers de manifestants sont descendus dans les rues pour dénoncer ces réformes.

La comparaison soulignée à valeur impressive, est associée à un lexique qui lui confère un effet hyperbolique. Les nouvelles réformes économiques qui concernent les hydrocarbures sont fortement remises en question à travers cette mise en analogie avec une météorite en référence à sa chute et ses conséquences destructrices. Cette stratégie persuasive met donc en relief le risque qui menace les Algériens, et qui devient encore plus intense par les adjectifs « gigantesque » et « incendiaire ».

« La cascade des titanesques remous économiques, sociaux et politiques, ne cesse de gronder, et tous les indicateurs prouvent qu'il est devenu impossible de faire face à des impératifs les plus simples, mais susceptibles de mener une nation vers le suicide. »

L'expression « *la cascade des titanesques remous* » permet une mise en discours hyperbolique (« *cascade* » et « *titanesques* ») d'une réfutation quant à la période de transition en Algérie. L'image des bouleversements qui marquent le statut quo sur le plan économique, social et politique, est de ce fait, discursivement amplifiée, et d'autant plus expressive par la personnification « *ne cesse de gronder* » pour décrire son degré menaçant. L'énonciation du journaliste est davantage dramatisante par la métaphore « *mener une nation vers le suicide*. » qui met en avant les conséquences potentielles de cette situation de remous, en mesure de déclencher le sentiment de la crainte.

Ainsi, la métaphore et l'hyperbole s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie persuasive pour agir non seulement sur les citoyens, mais aussi sur les tenants de cette transition pour renoncer à ce projet économique.

- **Choix lexical : lexique d'émotions**

Pour provoquer l'indignation, l'éditorialiste met en place un lexique affectif :

[01] « Une fois n'est pas coutume, l'unanimité des avis à ce sujet est à la colère et à la protestation. Des connaisseurs s'indignent et d'autres moins savants ont trouvé dans la lignée du Hirak une justification supplémentaire pour aiguïser leur effarouchement. Cette nouvelle mêlée d'une rigidité sans pareille, en dehors des argumentations les plus justifiées, indique avec superbe avant tout que le pays est dans une mélasse dont il n'est pas près de sortir. »

[02] « En parallèle d'un état des lieux économique sérieusement atrophie, la prise en charge financière des retraites, de l'émolument des millions de fonctionnaires, pose un sérieux problème et guide vers des choix douloureux. »

Les termes repérés dans ces passages contribuent à une argumentation par les émotions. Le journaliste justifie son rejet de la loi des hydrocarbures, par « *la colère* » des protestataires, et « *l'indignation* » des experts et d'autres, dont il décrit leur vive émotion négative par le verbe « *aiguïser* » et le substantif « *effarouchement* ». En outre, il s'appuie sur d'autres termes et

expressions pour rendre la situation émouvante « *le pays est dans une mélasse* », « *état des lieux économique sérieusement atrophié* », « *un sérieux problème* », « *des choix douloureux* ». En effet, décrire des gens émus notamment lorsqu'il s'agit de faire appel aux voix des protestataires, et à celles des savants, exerce un impact favorable sur l'adhésion de l'auditoire.

Article 10 « La sortie du trou noir »

Dans ce dernier éditorial analysé, le journaliste remet en question la politique sociale algérienne. Sous un mode de sémiotisation verbale implicite, le discours est construit autour des traits argumentatifs qui mobilisent l'indignation citoyenne.

- **Topique de l'indignation citoyenne**

L'indignation est associée à des énoncés qui la justifient. Ainsi, pour persuader le lecteur citoyen qu'il devrait être indigné contre le système politique, l'énonciateur mobilise essentiellement quatre topoï (critères) *Quoi ? Quand ? Conséquences ? Conformité ou Incompatibilité avec les normes ?*

Tableau 16: Topique de l'indignation citoyenne

Topoï	Signifiants
T1 : Quoi ?	« <i>L'imbroglie économique d'aujourd'hui.</i> »
T2 : Quand ?	« <i>C'est sans aucun doute le virage pris en toute bonne foi au lendemain de l'indépendance [...] La majorité de la population sortait d'un trou noir imposé par le colonialisme et se réveillait avec l'espoir de se débarrasser du pain rassis et prendre attache avec l'hôpital et les bancs d'école.</i> »
T3 : Agent ? /cause ?	« <i>Le socialisme décidé rédempteur a été cependant mal digéré et les gouvernants de l'époque s'étaient fourvoyés dans un romantisme débauché qui n'accordait aucun crédit à la consistance et aux penchants de la nature humaine.</i> »
T4 : Conséquences ?	« <i>Ne pas revoir de fond en comble la politique sociale algérienne équivaut à établir un tracé imparable vers le suicide économique. Les retouches apportées de temps à autre ne sont que de petits accommodements pour retarder le réveil d'un Vésuve ardent qui risque d'emporter tout le pays</i> »
T5 : Normes ?	« <i>Quand une souveraineté nationale est confondue avec un butin, l'effort et la sueur deviennent une pacotille négligeable sinon des intrus à désintégrer.</i> »

[01] « *Ne pas revoir de fond en comble la politique sociale algérienne équivaut à établir un tracé imparable vers le suicide économique. Les retouches apportées de temps à autre ne sont (que de petits accommodements pour retarder le réveil d'un Vésuve ardent qui risque d'emporter tout le pays. C'est sans aucun doute le virage pris en toute bonne foi au lendemain de l'indépendance entraînant une option politique populiste et reposant sur un socle démagogique qui est à l'origine de l'imbroglio économique d'aujourd'hui.* »

[02] « *L'option était légitime et il ne pouvait en être autrement quand la majorité de la population sortait d'un trou noir imposé par le colonialisme et se réveillait avec l'espoir de se débarrasser du pain rassis et prendre attache avec l'hôpital et les bancs d'école. Le socialisme décidé rédempteur a été cependant mal digéré et les gouvernants de l'époque s'étaient fourvoyés dans un romantisme débauché qui n'accordait aucun crédit à la consistance et aux penchants de la nature humaine.* »

- En présentant une situation de désordre « *imbroglio économique d'aujourd'hui* » les acteurs mis en scène dans ces passages sont bien les gouvernants et les citoyens algériens. On attribue aux premiers le rôle de l'agent responsable qui est indiqué par une désignation collective « *gouvernants de l'époque* ». Le journaliste accuse les autorités d'avoir mal mené un régime socialiste. La construction de l'indignation à travers ce premier critère, s'appuie sur un raisonnement analogique métaphorique « *les gouvernants de l'époque s'étaient fourvoyés dans un romantisme débauché* », pour mettre en relief une vision politique irrationnelle et idéalisée de la réalité, loin des besoins réels de la société. L'attribution causale est penchée dans ce sens sur une pratique politique, qui est dépourvue de fondements solides concrètement sociaux et humaines.
- Qu'en est-il de la *distance temporelle* de cette situation ? L'adoption de cette gouvernance socialiste revient à la période post-coloniale. Dans ce contexte historique, l'éditorialiste explique les circonstances de ce régime politique en décrivant la situation du peuple algérien avant et juste après l'indépendance. La souffrance des Algériens durant le colonialisme, illustrée par la métaphore « *trou noir* » légitimait ce choix politique. Le journaliste construit discursivement l'image de la misère en citant les aspirations du peuple à des simples conditions de vie dont il a été privé, telles que la nourriture, et l'accès aux hôpitaux et à l'école. Face à cette situation qui suscite de la pitié, le socialisme était la seule option politique pour répondre à leurs besoins.
- La politique sociale exerce des *conséquences négatives* sur l'économie algérienne. Ce mode politique fondé sur le populisme et la démagogie a donc conduit à la situation économique compliquée du statu quo. Selon le journaliste, l'origine de cette conséquence revient à la période post-coloniale. Le sujet argumentant pousse

le lecteur à déduire que le déclin économique s'est aggravé depuis des décennies et jusqu'au moment actuel (moment de l'énonciation) « *l'imbroglia économique d'aujourd'hui* ». Pour construire discursivement la gravité de ces conséquences, il affirme avec un degré de probabilité très élevé à travers la métaphore « *un tracé imparable vers le suicide économique* » que, ne pas renoncer à ce système politique conduit inévitablement à une détérioration grave de l'économie. Il met en scène une autre analogie métaphorique « *le réveil d'un Vésuve ardent* » qui représente le danger potentiel qui menace tout le pays en l'absence d'un changement en profondeur dans le système politique

- *La conformité aux normes* du régime algérien s'avère ici remise en question en ce qu'elle est en déphasage avec les fondements de « *la souveraineté nationale* ». En effet, l'éditorialiste montre que le pouvoir politique n'est pas au service du bien collectif. Le socialisme adopté est donc détourné au profit de leurs propres intérêts au détriment de la collectivité, et le travail acharné des individus est dévalorisé et négligé. La schématisation de la signification normative nous renvoie au deuxième critère exploité, celui de l'aspect temporel. Lorsque le journaliste revient dans l'histoire à l'époque coloniale pour mettre l'accent sur l'espoir du peuple au changement, il tente de transmettre à ses lecteurs, la perfidie des gouvernants envers leur nation. Dans cette optique, le locuteur réoriente l'affectivité du lecteur de la pitié envers le pays souffrant autrefois, à l'indignation à l'égard des gouvernants.

L'étayage de l'indignation dans cet article relève d'une stratégie persuasive. En argumentant la légitimité de ce ressenti péjoratif, l'éditorialiste légitime sa prise de position. Si le sentiment de l'indignation est justifié, la critique du journaliste à l'égard des dirigeants devient ainsi justifiée pour gagner l'adhésion du lectorat. L'énonciateur qui s'oppose au système politique algérien s'appuie sur les inconvénients de la politique du socialisme, qu'il suggère intentionnellement défaussée par les gouvernants.

2.2. Bilan des résultats obtenus

Le second volet d'analyse de ce chapitre, nous montre que les éditoriaux du Quotidien d'Oran sont également fondés sur l'appel aux émotions dans le processus argumentatif du journaliste. Ce dernier joue sur le *pathos négatif* (indignation et inquiétude), et rarement sur le *pathos positif*, en ayant recours à certains procédés stratégiques – que nous avons même signalé dans les titres des articles étudiés – susceptibles d'avoir un impact sur l'auditoire, et que nous récapitulons comme suit :

- Le choix fréquent des termes défavorables permet au journaliste de discréditer les gouvernants algériens afin de créer de l'indignation et de la colère chez le lecteur.
- Certains termes appréciatifs ont été aussi identifiés, traduisant la fierté et le soutien moral souhaité par le journaliste à l'égard du Hirak algérien.
- Au niveau rhétorique, la métaphore est remarquablement présente. Ce procédé est en vue de capter l'attention du lecteur, et de fortifier la critique du journaliste par une analogie condensée négative.
- La figure de l'hyperbole se manifeste dans plusieurs passages où l'on vise à produire un effet d'amplification dans la représentation des faits.
- Quatre occurrences de l'interrogation rhétorique mobilisée pour interpeller le lecteur, et l'impliquer dans le discours.
- Deux exclamations et quelques reprises d'accumulation qui se révèlent aussi au profit de l'appel aux émotions.
- Le lexique explicite de l'émotion, mais qui est rarement déployé.
- L'argumentation des émotions se manifeste dans deux articles, afin de légitimer le ressenti de la peur (cf. pp. 262-264), et de l'indignation citoyenne (cf. pp. 273-275).

De surcroît, nous avons recensé deux occurrences de l'argument par les valeurs, et l'opinion commune (articles 06 et 08), qui servent d'appui au mécanisme argumentatif.

Il est à noter que les résultats obtenus concernent dix (10) sur quinze (15) articles sélectionnés de ce journal. En effet, notre lecture analytique nous a révélé l'absence de stratégies de persuasion dans cinq (05) éditoriaux.

La dominance des procédés dans les éditoriaux du Quotidien d'Oran revient au lexique défavorable associé à l'hyperbole pour arriver à la persuasion des lecteurs.

Conclusion partielle

Au terme de ce troisième et dernier chapitre d'analyse, nous synthétisons les résultats relatifs à l'appel des émotions dans les éditoriaux d'El Watan et du Quotidien d'Oran dans le schéma suivant :

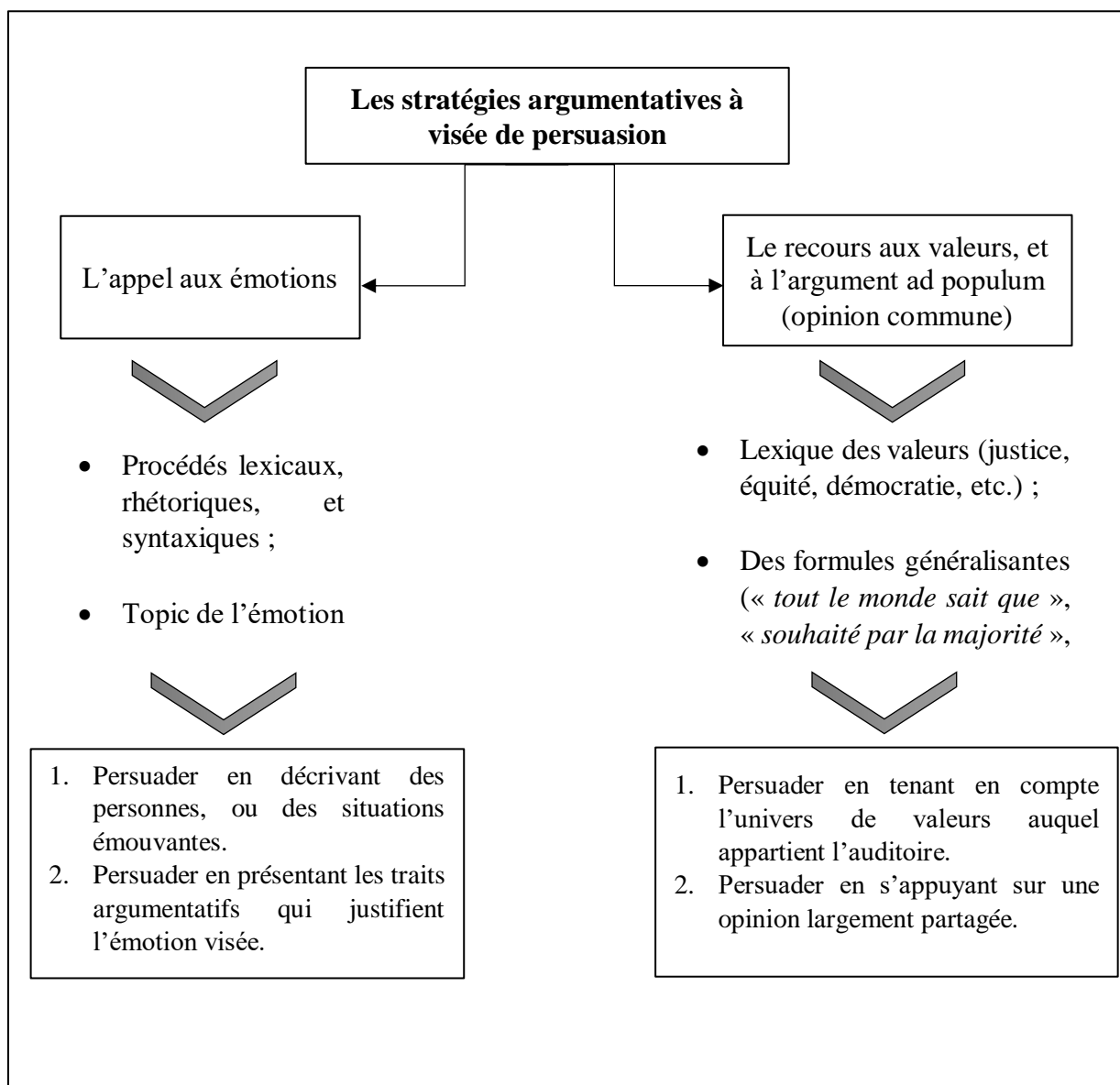


Figure 19: Récapitulatif des stratégies argumentatives à visée de persuasion (Samadi, 2024)

Il se dégage de ce schéma deux principaux résultats mis en valeur par notre analyse. En premier lieu, en appréhendant les marqueurs de l'appel aux émotions - sans s'intéresser à ce que ces émotions soient effectivement ressenties par le locuteur (éditorialiste), ou suscitées chez l'auditoire (lecteurs) - l'analyse met en évidence l'ensemble des procédés permettant la pathémisation du discours sous deux modes de sémiotisation verbale : l'expression

linguistique qui s'appuie sur un mécanisme indiciel des émotions, et la topique de l'émotion qui découle d'un système inférentiel implicite. En deuxième lieu, un autre type de stratégies de persuasion a été mis en valeur, à savoir le recours aux valeurs censées être socialement partagées, et à l'opinion commune (argument ad populum). Il s'agit, à ce stade, d'avancer le processus discursif qui sous-tend ces deux catégories de résultats :

- Le recours aux émotions s'inscrit à travers le choix lexical du journaliste. Ce dernier opte moins pour des termes explicites de l'émotion, que pour des termes à valeur axiologique. Nous avons constaté que la modalité évaluative participe à ce jeu sur les sentiments de l'interlocuteur. Des mots comme « *corrupteur* », « *autoritarisme* », « *voleurs* », « *dangereux* », « *destructeur* », etc. jouent un rôle crucial dans la disqualification des autorités algériennes. Ainsi, les émotions partagées (indignation, colère, peur, etc.) par cette dénonciation axiologique, contribuent à emporter l'adhésion du lectorat.
- Les procédés rhétoriques quant à eux sont également mobilisés au service de l'argumentation émotive pour rendre le discours plus intense et plus dynamique. Il s'agit fréquemment de la métaphore et de l'hyperbole négative, moins manifestement de la question rhétorique interpellatrice, et rarement de l'accumulation à effet d'insistance. Au niveau énonciatif, la métaphore et l'hyperbole (métaphore hyperbolique) sont des phénomènes figuraux qui s'articulent dans plusieurs passages. Leur valeur argumentative est fondée sur leur corrélation dans le discours de l'éditorialiste d'El Watan et du Quotidien d'Oran, qui lui confère des effets expressifs d'intensification fascinante. En les identifiant indépendamment l'une de l'autre, la métaphore constitue en soi une stratégie d'analogie frappante qui présente l'opinion du journaliste sous une forme plus émouvante. Quant à l'hyperbole, dans sa valeur intrinsèque d'amplification, nous la considérons comme une stratégie de persuasion relative à une énonciation dramatisante.
- L'ancrage des pathèmes ou « traits argumentatifs » (Plantin, 1998) met en relief la relation entre la raison et l'émotion. Pour un enjeu de persuasion, l'éditorialiste vise de façon plus abstraite un ralliement émotionnel en suivant un processus discursif légitimant des ressentis telles que la stupéfaction, le ravissement, l'indignation, et la peur. En effet, la topique de l'émotion dont nous avons noté une seule (01) occurrence dans les éditoriaux d'El Watan, et deux (02) occurrences dans ceux du

Quotidien d'Oran, consiste à schématiser une situation qui présente les raisons de ressentir une émotion. Les critères exploités à ce niveau (Quoi ? Qui ? Causes ? Conséquences ? Normes ?) fondent discursivement les raisons d'un « devoir éprouver », et orientent le discours du journaliste vers une conclusion émotionnelle que le lecteur est amené à déduire et y adhérer.

- La deuxième catégorie d'analyse est récurrentement repérée dans les éditoriaux d'El Watan, et moins apparente dans ceux du Quotidien d'Oran. En effet, il s'agit d'un processus argumentatif fondé sur des notions de valeurs d'ordre éthique et moral, telles que la démocratie, le vivre-ensemble, le beau, le bien, l'équité, etc. que le lecteur est censé partager et défendre. Le locuteur évoque d'une part, cet espace de références sociétales, et recourt d'autre part, à l'opinion de la majorité ou du peuple, connu aussi sous le nom de « *l'argument ad populum* ». Cette mise en discours stratégique de l'identité d'opinion, et de l'argument par les valeurs, est souvent à portée d'incitation (appel à la révolte), qui répond ainsi à l'enjeu de persuasion (faire faire) souhaité par l'éditorialiste.

L'étude de la persuasion dans notre corpus nous révèle ainsi le processus argumentatif basé sur l'appel stratégique aux émotions, et les arguments à effet de communauté, à travers une gamme de dispositifs discursifs que nous venons de résumer ci-dessus. Nous concluons aussi que ce type de stratégies est plus mobilisé dans les articles d'El Watan, que ceux du Quotidien d'Oran, dont nous avons signalé l'absence de ces stratégies dans cinq articles.

SYNTHÈSE GÉNÉRALE ET RÉPONSES AUX HYPOTHÈSES

Arrivés à la fin de ce modeste travail de recherche qui s'articule autour des stratégies argumentatives dans un corpus composé d'éditoriaux, il s'agit à présent de synthétiser et de discuter/ interpréter les résultats obtenus à travers les trois chapitres d'analyse ; ceci en vue de confirmer ou d'infirmer les hypothèses émises au départ.

1. Réponse à la première hypothèse

Notre première hypothèse supposait que « *la subjectivité de l'éditorialiste serait mise en place par des effets de l'effacement énonciatif. Il s'agit de se positionner tout en effaçant les traces linguistiques les plus explicites de sa présence dans le discours.* ». Après une analyse de type énonciatif, nous avons pu **valider** cette hypothèse. En effet, l'analyse des différents procédés énonciatifs affirme que les éditorialistes du journal El Watan et du Quotidien d'Oran, oscillent entre deux pôles discursifs « *subjectivité* » et « *apparence d'objectivité* » qui leur permettent une prise de position quant au sujet relaté (la crise politique de 2019), moins apparente (atténuée).

L'étude des marqueurs de subjectivité (déictiques et modalisation) montrent une forte mobilisation de la modalité axiologique, face à une absence des déictiques de la première personne du singulier renvoyant à l'énonciateur. Les dénominations axiologiques fonctionnent comme un moyen verbal dont se sert le journaliste pour dénoncer le régime politique algérien, permettant ainsi d'évaluer les gouvernants, et le Hirak, sur l'axe (bon/mauvais). Ce type d'évaluation, indice de subjectivité le plus marquant dans notre corpus, est cependant inavouée, au regard d'une énonciation qui s'éloigne de l'individualité (effacement du pronom personnel « je »), en procédant par d'autres opérations discursives qui relèvent de l'appareil formel de l'effacement énonciatif.

Nous avons trouvé que les déictiques de la première personne du singulier sont remplacés, en premier lieu et surtout, par les pronoms inclusifs « *on* » et « *nous* ». Cette stratégie donne lieu à une expression collective de l'opinion. La voix de la collectivité relève d'une part, de la volonté d'inclure les lecteurs afin de créer discursivement une communauté d'appartenance, qui témoigne d'une communion d'opinion, et d'autre part, de l'implication de l'ensemble du comité éditorial du journal. En deuxième lieu, par le recours aux modalités impersonnelles qui assignent une valeur de vérité et de généralisation au contenu évaluatif, au lieu d'un jugement personnel. Nous signalons en dernier lieu, que cet effet généralisant est également valorisé par l'usage du présentatif « *c'est* » précédant les adjectifs subjectifs. Il en résulte que les évaluatifs et les affectifs, significativement présents dans les éditoriaux d'El Watan, restent partiellement

subjectifs, du fait de l'effacement énonciatif constant du locuteur. Ce dernier glisse son point de vue dans une dimension impersonnelle, ou quasi-personnelle, en se cachant derrière l'anonymat que reflète l'instance collective où il ne devient plus le seul responsable de ses propos. Dans cette optique, le pronom personnel « nous » malgré sa fonction d'embrayage énonciatif, contribue à atténuer le degré de subjectivité, en présentant une opinion partagée par tout le monde.

Par ailleurs, la référence temporelle des verbes dans ce processus rend compte de cette tentative de distanciation, par le mode conditionnel. Cet opérateur modal épistémique traduit la nécessité d'apporter une nuance d'incertitude dans l'énonciation des propos dont le rédacteur n'assume pas entièrement la responsabilité.

L'éditorialiste se détache également de son acte énonciatif en cédant la place aux propos d'autres énonciateurs, où il joue le rôle du rapporteur. Le discours rapporté dans notre corpus, souvent distingué par les guillemets, constitue un autre procédé de distanciation. Néanmoins, cette forme de désinscription reste relative, car le mode de l'énonciation du discours d'autrui, dévoile en partie la subjectivité du journaliste-énonciateur. Dans le choix des verbes introducteurs, il oriente l'interprétation du lecteur, et crée une certaine image de l'origine énonciative.

L'usage des guillemets n'est pas uniquement réservé au discours rapporté. En effet, nous avons mis en lumière une autre fonction de ce signe typographique, qui est redondant en particulier dans les articles d'El Watan. Il s'agit des guillemets de modalisation antonymique qui servent à intervenir et à commenter des mots cités, mis entre guillemets pour produire un effet d'accord ou de désaccord, de distinction ironique, ou d'insistance. Ils représentent dans ce contexte, un indicateur de subjectivité, mais toujours sous l'effet d'une prise de distance énonciative.

Nous avons donc démontré qu'il y a un passage continu de l'« être subjectif », à la rhétorique du « paraître objectif » dans l'intervention critique de l'éditorialiste. Cependant, le phénomène de l'effacement énonciatif dans notre corpus reste minimal, face à la forte mobilisation des subjectivèmes. Il faut signaler aussi, que le degré de subjectivité est plus élevé dans les éditoriaux d'El Watan qui comportent plus d'indices subjectifs dont le plus explicite, est l'exclamation, que ceux du Quotidien d'Oran (comme l'aspect quantitatif l'a confirmé). À ce niveau, le rôle des procédés de l'effacement énonciatif (même qu'ils soient de faible occurrence) est de réinstaurer un certain degré d'impartialité qui augmente la crédibilité du

discours. L'interaction de ces deux mécanismes forme le vivier du processus argumentatif adopté, que nous avons vérifié à travers la deuxième et la troisième hypothèse.

2. Réponse à la deuxième hypothèse

Notre deuxième hypothèse qui stipulait que « *les différents arguments rationnels seraient déployés dans le choix d'une stratégie argumentative visant la conviction* », est **validée**. En effet, l'opinion véhiculée par les éditorialistes des deux quotidiens est soutenue par des arguments appuyés sur des faits établis qui sollicitent les facultés d'analyse, et les différents types de raisonnements. Ces arguments permettent la mise en œuvre des stratégies argumentatives dont l'enjeu est de *convaincre* l'auditoire par le biais de la « *raison* ».

L'étude du mécanisme de la conviction démontre que le processus discursif sous-jacent relève souvent du domaine empirique. Cette dominance nous dévoile l'aspect argumentatif de l'éditorial basé sur l'explication et l'interprétation des faits, enchaînés dans le discours par le raisonnement causal, inductif, analogique et d'autorité :

- L'observation des faits, et en expliquer le pourquoi et le comment par une mise en relation de type cause-effet, donne lieu à une stratégie argumentative fondée sur des arguments de causalité. Les éditorialistes dans leur examen critique de la crise politique algérienne en 2019, font l'analyse de la situation par des causes (arguments causales), des conséquences (arguments pragmatiques), des chiffres, et des narrations, qui conviennent le mieux à présenter leur thèse défendue comme vraie, car ils reposent sur des faits existants.
- Invoquer d'autres énonciateurs (le discours rapporté) dans le discours du journaliste, lui a servi fréquemment d'arguments d'autorité. Recourir à ce type d'arguments répond à des enjeux de légitimité et de crédibilité, en s'appuyant sur les déclarations d'une personnalité reconnue, qui soutient l'opinion étayée. La visée de la conviction repose donc sur le raisonnement suivant : si un énonciateur(X), fiable, faisant autorité présente une assertion qui approuve une opinion (P) que journaliste (L°) défend, donc (P) devient valide, et digne de l'adhésion de l'auditoire (Herman, et Oswald, 2014).
- Par la mise en scène d'une stratégie qui fait appel à la métaphore, ou à l'argument d'analogie, l'éditorialiste tente de convaincre le lecteur en le conduisant à inférer la validité de son opinion par un raisonnement analogique. Cette argumentation est basée sur des liens rationnels établis entre des situations ayant des similitudes. Nous avons trouvé que le processus d'inférence, est également mobilisé par un argument inductif,

qui invite le lectorat à une généralisation à partir d'un fait particulier, et concret, pris comme exemple pour le relier à la thèse défendue.

La valeur rationnelle qu'acquiert ce type d'arguments (empiriques), n'est pas dans le contenu lui-même de l'argument, qui peut manquer d'exactitude qu'on attribue à la démonstration scientifique, mais dans le lien (causalité, analogie, induction, autorité) qu'il entretient avec la thèse étayée. En effet, cette mise en lien entre *argument et thèse* sollicite la raison du lecteur en le poussant à une conclusion implicite (la raison de croire) qui rend l'opinion du journaliste « vraie ».

Nous avons démontré une autre dimension plus rigoureuse des stratégies argumentatives, qui est mise en relief par des arguments dits « quasi-logiques ». Ces arguments sont donc impliqués dans le cadre d'une stratégie fondée sur des relations formelles et des raisonnements mathématiques (relations d'équation « $a = b$ », d'inéquation « $a \neq b$ », et d'inégalité). Il s'agit notamment, de la définition, de la comparaison, de l'incompatibilité, et de la règle du précédent, qui confèrent une apparence démonstrative à l'argumentation.

Du fait de l'apparition de certains procédés à valeur persuasive, à savoir le discours commun (argument ad personam), les termes axiologiques de dénonciation, et les énoncés exclamatifs, force est de constater que l'enjeu de « *faire croire* » relatif à la volonté de convaincre, est associé à un autre enjeu celui de « *faire faire* » qui est l'objet de notre troisième hypothèse.

3. Réponse à la troisième hypothèse

Notre troisième et dernière hypothèse stipulant que « *les éditorialistes d'El Watan et ceux du Quotidien d'Oran feraient également appel aux émotions au service d'une stratégie argumentative qui vise la persuasion* » est aussi **validée**. En effet, nous avons mis en évidence la mise en discours de l'affectivité à travers plusieurs procédés qui se situent sur plusieurs axes, du plus explicite au plus implicite. Leur usage stratégique a donné lieu à une argumentation dont l'intention n'est pas de prouver la validité de la thèse défendue, mais d'aller plus loin, *en persuadant* le lectorat de la nécessité d'*agir selon l'action souhaitée* par l'éditorialiste.

Le recours à l'affectivité dans notre corpus paraît particulièrement lié à la modalité axiologique dont nous avons confirmé la dominance dans la première hypothèse. Bien que nous ayons noté des émotions clairement exhibées en lettres, à côté de l'indice exclamatif manifestement déployé dans les éditoriaux d'El Watan, la construction discursive de l'émotion s'opère souvent par des marqueurs axiologiques situés sur l'axe négatif, qui se déclinent par les différentes

catégories grammaticales (substantifs, adjectifs, verbes, et adverbes). Ce choix lexical, dénote une stratégie argumentative à visée de persuasion dans la mesure où il est garant d'une réfutation à l'égard des autorités algériennes, capable de déclencher une émotion de colère et d'indignation, ou à l'opposé, d'une appréciation vis-à-vis les mobilisations populaires (le Hirak algérien), moyen de provoquer de l'admiration, et de l'enthousiasme.

Les moyens rhétoriques sont également mis en jeu dans ce mécanisme de sémiotisation verbale de l'émotion, à l'aide de l'interrogation rhétorique, des figures d'insistance (l'énumération en l'occurrence), de la métaphore, et de l'amplification par l'hyperbole. En effet, nous avons montré que les éditorialistes dans les articles étudiés, optent pour une énonciation plus dramatisante et plus dynamique, résultante de ces phénomènes figuraux. Ce type d'analyse rend compte de l'importance accordée à la métaphore et à l'hyperbole. Nous avons constaté que la métaphore, en tant que procédé d'analogie, et l'hyperbole à valeur d'amplification, transgressent à maintes fois. Dans ce sens, la « métaphore hyperbolique, ou amplifiée », fréquemment péjorative, constitue une stratégie pathémique qui confère au discours, de forts effets d'intensification, susceptibles d'émouvoir l'auditoire et de le pousser à l'action (la persuasion).

Un dernier mode discursif qui a confirmé en outre l'implication de l'affectivité pour un enjeu de persuasion, est la construction d'une émotion par des propositions qui semblent neutres de toute désignation affective (explicite ou implicite), mais qui conduisent le lecteur vers une conclusion émotionnelle légitime, telle que l'indignation citoyenne. Nous avons conclu que la notion de *topique de l'émotion* (Plantin, 1997) étudiée, est la stratégie la plus abstraite recensée dans ce processus argumentatif. Le principe est de présenter par une mise en scène discursive, les raisons d'un « devoir éprouver », poussant en conséquence, l'auditoire (lecteur algérien) à agir. Ainsi, le journaliste argumente au service d'une émotion, pour répondre à un besoin de « *faire faire* » (persuasion).

En quête de persuasion, le journaliste recourt aussi aux arguments fondés sur les valeurs, et l'opinion commune. D'une part, l'intégration des notions de valeur (citoyenneté, justice, équité, démocratie, liberté, etc.) repérées constamment dans les éditoriaux d'EL Watan, associe l'argumentation du journaliste à un univers de valeurs censées partagées par son groupe social, auquel il fait référence par les pronoms « *on* » et « *nous* » inclusifs. D'autre part, des formules telles que « *on sait que* » ou « *tout le monde pense que* » (opinion du peuple « argument ad populum ») se présente comme une preuve sociale qui renforce son opinion. La fonction

argumentative de ces deux stratégies réside dans cette identité de la pensée qui permet d'instaurer une connivence avec les lecteurs, capable d'orienter leurs actions.

L'analyse de cette deuxième composante de l'activité argumentative dans l'éditorial, démontre le rôle que revêt l'affectivité dans le processus sous-jacent. Nous avons noté dans ce contexte, que les stratégies de persuasion sont majoritairement exploitées dans les éditoriaux d'El Watan, face à l'absence de ce type de stratégies dans cinq articles du Quotidien d'Oran.

L'affirmation de ces trois hypothèses, à partir des résultats obtenus, nous permettront de répondre à notre problématique de départ, dans la conclusion de cette recherche.

Tableau 17: Vérification des hypothèses

VÉRIFICATION DES HYPOTHÈSES	VALIDÉES	NON-VALIDÉES	RÉPONSES
<p>HYPOTHÈSE 01</p> <p><i>« La subjectivité de l'éditorialiste serait mise en place par des effets de l'effacement énonciatif »</i></p>	Validée	/	L'analyse énonciative montre que les marques de subjectivités, notamment, les subjectivèmes, sont accompagnés par des procédés de l'effacement énonciatif tels que le désembrayage des énoncés, et le discours rapporté
<p>HYPOTHÈSE 02</p> <p><i>« Les différents arguments rationnels seraient déployés dans le choix d'une stratégie argumentative visant la conviction »</i></p>	Validée	/	L'opinion véhiculée par les éditorialistes des deux quotidiens, est étayée par des arguments d'ordre empirique, en s'appuyant sur des faits enchainés dans le discours par des raisonnements tels que le causal.
<p>HYPOTHÈSE 03</p> <p><i>« Les éditorialistes d'El Watan et ceux du Quotidien d'Oran feraient également appel aux émotions au service d'une stratégie argumentative qui vise la persuasion »</i></p>	Validée	/	L'analyse a démontré l'emploi des différents procédés tels que le lexique axiologique et la métaphore, qui permettent de provoquer les émotions du lecteur en vue de gagner complètement son adhésion, et le pousser à l'action.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Nous avons posé dans cette recherche doctorale un questionnement qui a pour objectif d'examiner le processus argumentatif adopté dans l'éditorial, en prenant en compte le dispositif énonciatif qui le spécifie. Notre préoccupation centrale qui relève de l'analyse du discours en intrication avec l'argumentation, et la rhétorique, projette la lumière sur *les stratégies argumentatives autour desquelles se construit le discours des éditorialistes du journal El Watan et du Quotidien d'Oran*, dans un contexte politique inédit, à savoir le Hirak algérien (2019).

La mise en relation entre la première partie de cette thèse, qui a apporté des éclaircissements théoriques quant aux notions clés, en l'occurrence l'éditorial, l'énonciation, et l'argumentation, et la seconde partie, qui présente notre démarche méthodologique, et une triple analyse principalement qualitative axée sur le mode de la subjectivité, de la conviction, et de la persuasion, **nous a permis de valider nos hypothèses de recherche** (cf. pp. 281-286) et qui nous amène, à présent, à tenter de répondre à notre question principale.

- *Tentative de réponse à la problématique de départ*

Les stratégies argumentatives des éditorialistes du journal El Watan et du Quotidien d'Oran dans le corpus étudié, s'alignent sur deux mécanismes, la conviction, et la persuasion. Le premier est fondé sur des stratégies qui font appel aux arguments sollicitant « la raison » du lecteur, tandis que le second, s'appuie sur des stratégies qui suscitent les émotions de ce dernier, et convoquent les arguments à effet de communauté.

En effet, l'exercice d'une fonction critique que l'éditorial y est autorisé par son genre, s'opère au niveau discursif par une subjectivité qui s'incarne sous les effets de l'effacement énonciatif. Ce phénomène reste en revanche minimal, du fait de l'emploi manifeste des subjectivèmes notamment axiologiques, qui accompagnent les énoncés désembrayés. Les journalistes des deux quotidiens tirent profit de ce dispositif énonciatif et dénoncent le 5^e mandat présidentiel de Abdelaziz Bouteflika, ainsi que les gouvernants algériens. Cette stratégie énonciative protège ainsi l'éditorial d'un engagement idéologique militant incompatible avec les contraintes éthiques imposées au discours journalistique. Dans cette mesure, l'éditorialiste assure la crédibilité de son processus argumentatif par les procédés de distanciation (les pronoms inclusifs, la modalité impersonnelle, le conditionnel, et le discours rapporté), où l'opinion étayée n'émane plus d'un jugement personnel, mais des faits irréfutables en apparence.

Dans la mise en discours de leurs stratégies argumentatives, les éditorialistes recourent aux arguments d'ordre empirique (causales, analogiques, d'autorité, inductifs) et aux arguments quasi-logiques, dans le cadre de *faire croire* (la conviction) le lectorat au point de vue qui leur

est exposé. Les raisons fournies en faveur de cette prise de position que nous avons trouvée atténuée, contribuent à l'approbation du lecteur, cependant elles ne sont pas l'unique moyen verbal déployé. Dans la nécessité d'emporter complètement l'adhésion du public cible pour le pousser à agir, les éditorialistes dans les articles étudiés exploitent les arguments affectifs par le lexique axiologique, la métaphore et l'hyperbole en particulier, susceptibles d'émouvoir les lecteurs (souvent en appelant à l'indignation) et d'orienter leurs actions, en réponse à l'enjeu de *faire faire* (la persuasion). Nous avons remarqué que les deux types de stratégies argumentatives s'articulent et se complètent dans la majorité des éditoriaux constituant notre corpus, et que leurs procédés se superposent dans plusieurs passages. À ce stade, l'activité argumentative du journaliste se trouve à la croisée de deux démarches, différentes dans leur configuration discursive selon l'enjeu visé.

Nous avons constaté que le mécanisme discursif de la persuasion est plus manifeste dans les éditoriaux d'El Watan, que dans ceux du Quotidien d'Oran, du fait que l'engagement émotionnel du rédacteur y est plus apparent par certains procédés énonciatifs : l'exclamation fortement déployée, l'interpellation de l'interlocuteur y est également plus notoire en optant pour l'interrogation rhétorique, et les termes axiologiques et affectifs y sont encore plus récurrents. Le degré de subjectivité qu'y est ainsi plus élevé et plus dominant que les marques de l'effacement énonciatif, nous conduit à cette conclusion. Nous pensons que cette forme de divergence que démontre d'emblée l'aspect quantitatif de l'analyse énonciative, correspond aux contraintes externes du discours, plus spécifiquement, à l'orientation du journal déterminée par sa ligne éditoriale (cf. pp.114-115).

Le passage en revue du parcours de chacun de ces deux journaux dans le secteur de la presse écrite, contribue davantage à affirmer cette réflexion qui résulte d'un brassage entre le dispositif externe (institutionnel) et interne (verbal) de l'éditorial. Ce sont les censures imposées à El Watan (cf. p.117), dont la raison a été souvent le contenu publié relatif aux abus socio-politiques (Tayeb Belghiche, 2020), qui mettent en relief la différence dans le choix rédactionnel discuté plus haut.

- ***Que nous a apporté cette recherche issue du domaine de l'analyse du discours ?***

La prise en charge du cadre générique du discours, l'éditorial en l'occurrence, affirme que les contraintes situationnelles (l'identité des participants, la finalité, le propos et le matériel) liées à ce genre discursif, ainsi que son contexte socio-historique, régissent le processus d'écriture dans lequel se dépolie l'activité argumentative, par des propriétés énonciatives spécifiques.

Nous avons donc étudié de près l'argumentation dans un cadre communicationnel et social, où nous avons introduit en outre, le rôle de certaines notions issues de la rhétorique, soit le *discours commun*, et les *valeurs*.

Le recours aux valeurs et à l'argument *ad populum* étudiés dans le cadre des stratégies de persuasion, remet en valeur une dimension peu exploitée dans les recherches qui s'inscrivent dans l'analyse du discours médiatique, et plus particulièrement dans les travaux faisant notre état de l'art, à savoir « la dimension sociale ». En effet, ce type d'arguments impliqué par l'intégration des notions de valeurs d'ordre éthique et sociétal, et de l'opinion exprimée par le peuple (argument *ad populum*) en guise de preuve sociale (faire référence aux mobilisations populaires), rend compte de la circulation du discours de la société à laquelle appartient le journaliste. Cette communauté d'appartenance est également construite au niveau énonciatif par les pronoms collectifs « *nous* » et « *on* » à valeur inclusive, le sujet énonciateur « *le peuple* », « *les masses populaires* », « *les citoyens* », et l'implication de certains slogans du Hirak. La conjonction entre ces procédés de la rhétorique, et de l'énonciation, permet de fonder un point de vue conforme à des valeurs, à un savoir, et à une opinion censés partagés par les deux interlocuteurs (journaliste/lecteurs).

La construction discursive de l'identité d'opinion, permet d'établir une connivence entre l'éditorialiste et son lecteur, renforçatrice de son argumentation, et susceptible de faire agir son public cible. Ce phénomène médiatique met donc en lumière l'un des points de croisement entre l'analyse du discours et les sciences de l'information et de la communication, exploité dans cette thèse.

- *Ce que nous n'avons pas pu développer davantage ?*

Au fil de cette recherche, notre analyse nous a mené à l'exploitation des notions en rapport avec l'aspect social de l'argumentation et du discours médiatique, auxquelles nous aimerions accorder plus de place dans cette thèse, afin d'obtenir des résultats plus probants et plus enrichissants dans le domaine de l'analyse du discours. Par ailleurs, le corpus aurait pu être plus élargi et varié, en choisissant d'autres journaux algériens, pour une analyse plus représentative. Toutefois, c'est aux limites de cette étude, que nous pourrions ouvrir de nouvelles pistes de travail qui seront en continuité avec notre réflexion.

Ouverture vers de nouvelles perspectives

Au terme de ce parcours, l'entrelacs entre l'argumentation, la rhétorique, et l'analyse du discours médiatique, nous suscitent des questions qui découlent de quelques particularités rencontrées au fil de notre analyse, et que nous voudrions poser ici, en guise de perspectives de recherche :

- L'une des particularités observées dans l'éditorial, est la multiplicité des voix externes (instances énonciatives autres que le scripteur) intégrées dans notre corpus à travers le discours rapporté, ainsi que l'expression de l'opinion commune par les procédés précédemment discutés. Ce phénomène qui renvoie à la notion de « polyphonie discursive » (Ducrot, 1984), solliciterait une réflexion plus approfondie et plus enrichie quant à la mise en discours de cette forme d'hétérogénéité énonciative, et son apport dans la construction argumentative de l'opinion dans l'éditorial.
- Compte tenu de l'impact du contexte socio-historique et idéologique sur l'écriture éditoriale constaté dans la présente recherche, l'étude des stratégies argumentatives pourrait être envisagée dans une dimension comparative entre des journaux de la presse écrite privée, et ceux de la presse écrite gouvernementale, du fait qu'ils sont issus de deux secteurs différents, dont l'un est maintenu dans l'indépendance, et l'autre est contrôlé par l'État. Il serait donc intéressant de s'interroger sur la mise en scène discursive de la fonction critique assignée à l'éditorial dans ces journaux, en traitant des événements sociopolitiques en contexte algérien.

Notre recherche nous suscite d'autres questionnements qu'il serait intéressant de développer dans un autre terrain que celui de la presse écrite traditionnelle, à savoir les réseaux sociaux. Nous suggérerons dans ce qui suit de transférer notre problématique au terrain numérique en vue d'explorer d'autres genres de discours manifestés en particulier sur *Instagram* et *Twitter* :

- La composante rhétorique de notre travail associée à la volonté du journaliste de persuader ses lecteurs par « l'appel aux émotions », « le recours aux valeurs », et « le discours commun » (argument ad populum), nous guide vers une réflexion sur les frontières discursifs entre la persuasion et la manipulation. Dans une perspective relevant de l'analyse du discours, qu'est la nôtre, où l'aspect institutionnel du discours influe sur son aspect verbal, quelle sera la visée d'influence que ces

procédés discursifs pourraient acquérir dans un autre contexte communicationnel ? Il serait intéressant de répondre à cette question, pour mettre l'accent sur le fossé discursif entre la visée de persuasion et celle de manipulation, en analysant le discours des influenceurs sur *Instagram*, comme une nouvelle forme d'« autorité publique » dans la pratique du marketing (la stratégie du marketing d'influence).

- L'analyse des stratégies argumentatives pourrait prendre comme objet d'étude les tweets politiques. L'exploitation de ce genre de corpus permettrait une analyse du discours numérique qui rendrait compte d'une part, des modalités techno-discursives du mécanisme argumentatif dans le discours politique publié sur cette plateforme (twitter), et d'autre part, des réactions des internautes envers ces discours via les commentaires en ligne.

Enfin, l'analyse du discours ne cesse de nous ouvrir la voie vers l'exploration de nouveaux horizons dans le grand domaine des sciences humaines et sociales, et les pistes de recherche suggérées supra, ne représentent que des jalons parmi tant d'autres que laisse envisager ce champ d'étude.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- Adam, J. M. (1990). *Eléments de linguistique textuelle : Théorie et pratique de l'analyse textuelle*. Liège : Editions Mardaga
- Adam, J-M. (1992). *Les textes : types et prototypes*. Paris : Nathan.
- Agnese, Y. (2008). *Manuel de journalisme*. Paris : La Découverte.
- Angenot, M. (1982). *La parole pamphlétaire. Typologie des discours modernes*. Paris : Payot.
- Amossy, R. 2012 (2000). *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction. Comment peut-on agir sur un public en orientant ses façons de voir, de penser ?* (3^e éd.). Paris : Armand Colin.
- Anscombre, J. C., et Ducrot, O. 1988 (1983). *L'argumentation dans la langue* (2^e éd). Bruxelles : Pierre Mardaga.
- Austin, J. 1970 (1962). *Quand dire c'est faire* (2^e éd.). Paris : Seuil
- Benveniste, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale I*. Paris : Gallimard.
- Broucker, J. (1995). *Pratique de l'information et écritures journalistiques*. Paris : CFPJ.
- Bally, C. (1932). *Linguistique générale et linguistique française*. Paris : Leroux.
- Bange, P. (1992). *Analyse conversationnelle et théorie de l'action*. Paris : Hatier.
- Benveniste, B. (1966). *Problèmes de Linguistique Générale I*. Paris : Gallimard.
- Benveniste, B. (1974). *Problèmes de linguistique générale II*. Paris : Gallimard,
- Benzelikha, A. (2005). *Presse algérienne : éditoriaux et démocratie*. Oran : Dar El Gharb.
- Brahim, B. (1990). *Le pouvoir, la presse et les intellectuels en Algérie*. Paris : L'Harmattan ; cité dans Leperlier, T. (2016). *Journaliste dans la guerre civile algérienne : Une profession intellectuelle entre littérature et politique*. *L'Année du Maghreb*, n°15, pp-79-96. <https://journals.openedition.org/anneemaghreb/2810>
- Breton, P. 2003 (1996). *L'argumentation dans la communication* (3^e éd.). Paris : La Découverte.
- Buffon, B. (2002). *La parole persuasive*. Paris : PUF.

- Calabrese. L. (2013). *L'événement en discours. Presse et mémoire sociale*. Paris : L'Harmattan.
- Charaudeau P. (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette.
- Charaudeau, P. (1997). *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*. Paris : Nathan.
- Charaudeau, C. (2011). *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*. Paris : De Boeck Supérieur.
- Cheurfi. A. (2010). *La presse algérienne : genèse, conflits et défis*. Alger : Casbah
- Doury, M. 2021 (2016). *Argumentation. Analyser textes et discours* (2e éd.). Paris : Armand Colin.
- Ducrot, O. (1984). *Le dire et le dit*. Paris : Minuit
- Dupleix, S. 1984 (1607). *La Logique, ou Art de discourir et raisonner*. Paris : Fayard.
- Fløttum, K. Jonasson., K., et Norén, C. (2007). « On » pronom à facettes. Paris : De Boeck Supérieur.
- Frédéric, A., et al. (1995). *Écrire au quotidien. Pratiques du journalisme*. Lyon : Chronique sociale.
- Gaillard, P. (1980). *Technique du journalisme*. Paris : PUF.
- Gardes-Tamine, J., et Pellizza, M. A. (1984). *La Construction du texte. De la grammaire au style*. Paris : Armand Colin.
- Garfinkel, H. 2007 (1967). *Recherches en ethnométhodologie*. Paris : PUF.
- Ghérissi, Y. (2023). *Tropes de Pierre Molette et Agnès Landré*. Tunisie. Consulté sur : https://www.academia.edu/98109399/Le_logiciel_Tropes
- Grize, J-B. (1990). *Logique et langage*. Paris : Ophrys.
- Grize, J-B. (1996). *Logique naturelle et communication*. Paris : Presses Universitaires de France..
- Gosselin, L. (2010). *Les modalités en français. La validation des représentations*. Amsterdam : Rodopi.
- Gauthier, G. 2010 (1984). *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (5^e éd.). Québec : PUQ.
- Hamblin, C. (1970). *Fallacies*. Londres : Methuen.
- Haillet, P. P. (2002). *Le conditionnel en français : une approche polyphonique*. Paris : Editions Ophrys.

- Hendrik, F., Van Eemeren, F.H., et Grootendorst, R. (1996). *La nouvelle dialectique* (Bruxelles, S., Doury, M., Traverso, V. Trad.). Paris : Kimé.
- Herman, T., et Oswald, S. (2014). *Rhétorique et cognition. Perspectives théoriques et stratégies persuasives*. Berne : Peter Lang.
- Jakobson, R. (1963). *Essais de linguistique générale : Les fondations du langage* (Vol. I). Paris : Minuit
- Kerbrat-Orecchioni, K. (1980). *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin.
- Koren, R. (1996). *Les enjeux éthiques de l'écriture de presse et la mise en mots du terrorisme*. Paris : L'Harmattan.
- Lee, N. S. (2003). *Identité langagière du genre ; analyse du discours éditorial*. Paris : L'Harmattan.
- Leclerc, A. (1997). *L'entreprise de presse et le journaliste*. Québec : Presses de l'université du Québec. Consulté sur : https://extranet.puq.ca/media/produits/documents/459_9782760520790.pdf
- Maingueneau, D. (1996). *Les termes clés de l'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Maingueneau, D. (1991). *L'analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive*. Paris : Hachette.
- Maingueneau, D. 2016 (1998). *Analyser les textes de communication*. Paris : Dunod.
- Maingueneau, D. (2004), *Le Discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*. Paris : Armand Colin
- Maingueneau, M. (2014), *Discours et analyse du discours*. Paris : Armand Colin.
- Maingueneau D., (2009). *Aborder la linguistique*. Paris : Seuil.
- Martin-Lagarrette, J-L. (1994), *Guide de l'écriture journalistique. Écrire, informer, convaincre*. Paris : Syros.
- Mercier, A. (2012). *Médias et opinion publique*. Paris : Hermès.
- Meyer, M. (2008). *Principia Rhetorica. Une théorie générale de l'argumentation*. Paris : Fayard.
- Micheli, R. (2010). *L'émotion argumentée. L'abolition de la peine de mort dans le débat parlementaire français*. Paris : Le Cerf.
- Micheli, R. (2014). *Les émotions dans les discours. Modèle d'analyse, perspectives empiriques*. Paris : De Boek.

- Moschler, J. (1985). *Argumentation et conversation : éléments pour une analyse pragmatique du discours*. Paris : Ed Hatier.
- Neveu, E. (2004). *Sociologie du journalisme*. Paris : La Découverte.
- Neveu, F. 2009 (2000). *Lexique des notions linguistiques* (2^e éd.). Paris : Nathan Université.
- N'da, P. (2015). *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines. Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article*. Paris : L'Harmattan.
- Perelman, C., et Olbrechts-tyteca, L. 1970 (1958). *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique* (2^e éd.). Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles.
- Perelman, C. (1988). *L'Empire rhétorique*. Paris : Vrin ; cité dans Breton, P. 2003 (1996). *L'argumentation dans la communication* (p. 73, 3^e éd.). Paris : La Découverte.
- Ringoot, R. (2014). *Analyser le discours de presse*. Paris : Armand Colin.
- Pêcheux, M. (1969). *Analyse automatique du discours*. Paris : Dunod.
- Plantin, C. (1996). *L'argumentation*. Paris : Seuil.
- Plantin C. (2005). *L'argumentation. Histoire, théories, perspectives*. Paris : PUF.
- Plantin, C. (2011). *Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthode pour l'étude du discours émotionné*. Berne : Peter Lang.
- Rabatel, A. (2004). *Argumenter en racontant*. Paris : De Boeck
- Resweber, J-P. (1992). *La Philosophie des valeurs*. Paris : PUF ; cité dans Breton, P. 2003 (1996). *L'argumentation dans la communication* (p. 72, 3^e éd.). Paris : La Découverte.
- Reboul, R. 2001(1991). *Introduction à la rhétorique* (4^e éd.). Paris : PUF.
- Riegel, M., Rioul, R., et Pellat, J-C. 2009 (1994). *Grammaire méthodique du français* (4^e éd.) Paris : PUF.
- Robin, R. (1973). *Histoire et linguistique*. Paris : Armand Colin.
- Robrieux, J-J. 2021 (2001). *Rhétorique et Argumentation* (4^e éd.). Paris : Armand Colin.
- Ross, L. (2005). *L'écriture de presse. L'art d'informer*. Montréal : Gaëtan Morin.
- Sarfati, G. E., (2005). *Éléments d'analyse du discours*. Paris : Armand Colin.
- Sacks, H. 1992 (1967). *Lectures on Conversation*. Oxford : Blackwell.
- Searle, J. 1972 (1969). *Les actes de langage. Essai de philosophie linguistique* (2^e éd.). Paris : Hermann.

- Van Campenhout, L., et Marquet, J., et Quivy, R. 2017 (1988). *Manuel de recherche en sciences sociales* (5e éd.). Paris: Dunod.
- Van Eemeren, F.H. et Grootendorst, R., (1984). *Speech Acts in Argumentative Discussions: A Theoretical Model for the Analysis of Discussions Directed towards Solving Conflicts of Opinion*. Dordrecht : Mouton de Gruyter ; Cité dans Doury, M., Moirand, S. (2004). *L'argumentation aujourd'hui* (pp. 45-72). Sorbonne : Presses Sorbonne Nouvelle.
- Van Eemeren, F. H., Grootendorst., R. (1996). *La nouvelle dialectique* (Bruxelles, S., Marianne, D., et Traverso, V. Trad.), Paris : Kimé ; Cité dans Doury, M., Moirand, S. (2004). *L'argumentation aujourd'hui* (pp. 45-72). Sorbonne : Presses Sorbonne Nouvelle.
- Vion, R., Giacomi, A., et Claude Vargas, C., (2012). *La corporalité du langage*. Marseille : PU de Provence.

Chapitres d'ouvrages

- Bakhtine, M. (1984). « *Les genres du discours* ». *Esthétique de la création verbale* (Aucouturier, A., Trad., 2e éd., pp. 265-308). Paris : Gallimard. URL <http://www.mapageweb.umontreal.ca/tuitekj/cours/2611pdf/Bakhtine-Genres.pdf>
- Charaudeau, P. (2005). *Le discours politique. Les masques du pouvoir* (pp. 1-22). Paris : Vuibert. Consulté sur : https://www.patrick-charaudeau.com/IMG/pdf/2005_e_Argument_et_persuasion_Burger_.pdf
- Charaudeau, P. (2008). Pathos et discours politique. In Michael, M. (dir.). *Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue* (pp. 49-63). Rennes : Presses universitaires de Rennes. Consulté sur : <https://www.patrick-charaudeau.com/Pathos-et-discours-politique.html>
- Eggs, E. (2000). Logos, ethos, pathos. L'actualité de la rhétorique des passions chez Aristote. In Plantin, C., Marianne, D., Traverso, V. (dir.). *Les émotions dans les interactions* (pp.15-31). Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Habert, B. (2000). Des corpus représentatifs : de quoi, pour quoi, comment ?. In Bilgex, M. (dir.). *Linguistique sur corpus. Etudes et réflexions* (pp. 11-58). Perpignan : Presses Universitaires de Perpignan. Consulté sur :

https://icar.cnrs.fr/ecole_thematique/idocora/documents/Habert_des_corpus_representatifs.pdf

- Plantin, C. (1998). Les raisons des émotions. In Bondi, M. (dir.). *Forms of argumentative discourse / Per un'analisi linguistica dell'argomentare* (pp. 3-50) . Bologne : CLUEB. Consulté sur : <http://www.icar.cnrs.fr/membre/cplantin/publications-emotions/>
- Rabatel, A. (2005). Effacement énonciatif et argumentation indirecte : on-perceptions, on-représentations et on-vérités dans les points de vue stéréotypés. In Raccah, P-Y. (dir.). *Signes, langues et cognition* (pp.85-116). Paris : L'Harmattan. Consulté sur : https://www.researchgate.net/publication/281248551_Effacement_énonciatif_et_argumentation_indirecte_on-perceptions_on-representations_et_on-verites_dans_les_points_de_vue_stereotypes
- Rabatel, A. (2005). Les postures énonciatives dans la co-construction dialogique des points de vue : co-énonciation, sur-énonciation, sous-énonciation. In Bres, J., et al. (dir). *Dialogisme et polyphonie* (pp. 95-110). Paris : de Boek Supérieur. Consulté sur : https://www.researchgate.net/publication/280812897_Les_postures_énonciatives_dans_la_co-construction_dialogique_des_points_de_vue_co-énonciation_sur-énonciation_sous-énonciation

Articles

- Amossy, R. (2005). De la sociocritique à l'argumentation dans le discours. *Littérature*, n°140, pp. 56-71. Consulté sur : www.persee.fr/doc/litt_0047-4800_2005_num_140_4_1911
- Amossy, A. (2008). Argumentation et Analyse du discours : perspectives théoriques et découpages disciplinaires. *Argumentation et analyse du discours*, n°1. Consulté sur : <https://journals.openedition.org/aad/200>
- Authier-Revuz, J. (1998). Le guillemet : un signe de langue écrite à part entière. In Defays, J-M., Rosier, L., et Tilkin, F (dir.). *A qui appartient la ponctuation?* (Actes du colloque international et interdisciplinaire de Liège, 13-15 mars 1997). Bruxelles : Duculot, pp. 373-388 ; Cité dans Komur, G. (2009). Que se cache-t-il sous les

- guillemets dans la presse écrite française ? *Synergies Pologne*, n°6, pp.69-78. Consulté sur : <https://gerflint.fr/Base/Pologne6t2/komur.pdf>
- Büyükgüzel, S. (2011). Modalité et subjectivité : regard et positionnement du locuteur. *Synergies Turquie*, n°4, pp. 139-151. Consulté sur : <https://gerflint.fr/Base/Turquie4/buyukguzel.pdf>
 - Charaudeau, P. (2007). Analyse de discours et communication. L'un dans l'autre ou l'autre dans l'un ? *Semen*, n°23. Consulté sur : <https://journals.openedition.org/semen/5081?lang=en>
 - Emediato, W. (2011). L'argumentation dans le discours d'information médiatique. *Argumentation et Analyse du discours*. N°7. Consulté sur : <https://journals.openedition.org/aad/1209?lang=fr>
 - Gauthier, G. (2002). L'argumentation éditoriale. Le cas des quotidiens québécois. *Studies in Communication Sciences*, 2(n°2), pp. 21-46. Consulté sur : <https://www.e-periodica.ch/cntmng?pid=sco-003:2002:2::458>
 - Gauthier, G. (2010). Le problème du repérage des arguments. Le cas de l'éditorial journalistique. *Communication*, 28(n°1), pp. 71-100. Consulté sur : <https://journals.openedition.org/communication/2042?lang=en>
 - Grize, J-B. (1987). Logique naturelle et vraisemblance. *Intellectica*, n°4, pp. 41-54. Consulté sur : www.persee.fr/doc/intel_0769-4113_1987_num_4_1_854
 - Gumperz, J., et Hymes, D. (1964). The ethnography of communication. *American Anthropologist*, 66 (n°6). p.25.
 - Herman, T., et Jufer, N., (2001). L'éditorial, « vitrine idéologique du journal » ? *Semen*, n°13. Consulté sur : <https://journals.openedition.org/semen/2610>
 - Herman, T. (2008). La connivence entre le journaliste et son lecteur. Un lieu d'échange entre sciences du langage, et de la communication. *Herman*, n°9, pp. 1-24. Université de Neuchâtel : Consulté sur : https://serval.unil.ch/resource/serval:BIB_875F3EC08B97.P001/REF.pdf
 - Krieg, A. (2000). Etudier le corpus de presse : mises au point sur le « discours de presse » comme objet de recherche. *Communication*, 20 (1), pp. 75-97. Consulté sur : <https://journals.openedition.org/communication/6432>
 - Krzemien, M., Leroy, S., Maillart, C. (2015). Évaluation du raisonnement analogique et des connaissances relationnelles d'enfants présentant une dysphasie.

- Neuropsychologie*, n°4, pp. 269-278. Consulté sur : <https://www.cairn.info/revue-de-neuropsychologie-2015-4-page-269.htm&wt.src=pdf>
- Lansari, L. (2019). Point de vue pragmatique sur l'exclamation. *Corela*, 17 (1), pp. 1-17. Consulté sur : <https://journals.openedition.org/corela/9020>
 - Lazhari, L. (2020). Le Hirak et les intellectuels. *Recherches Internationales*, n°118, pp. 117- 130. Consulté sur : www.persee.fr/doc/rint_0294-3069_2020_num_118_1_1763
 - Le Querler, N. (2004). Les modalités en français. *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 82, pp. 643-656. Consulté sur : www.persee.fr/doc/rbph_00350818_2004_num_82_3_4850
 - Meunier, A. (1974). Modalités et communication. *Langue française*, n°21, pp. 8-25. Consulté sur : www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1974_num_21_1_5662
 - Mostefaoui, B. (1986). Unanimisme et crédibilité : quelques problèmes actuels de l'information en Algérie. *Annuaire de l'Afrique du Nord* 1984, 1886 (pp. 281-297) ; Cité dans Leperlier, T. (2016). Journaliste dans la guerre civile algérienne : Une profession intellectuelle entre littérature et politique. *L'Année du Maghreb*, n°15, pp-79-96. Consulté sur : <https://journals.openedition.org/anneemaghreb/2810>
 - Micheli, R. (2013). La notion d'« argumentation » et ses définitions : éléments pour une didactique des théories argumentatives contemporaines au niveau universitaire. *Cahiers de l'ILSL*, n° 34, pp. 157-174. Consulté sur : <https://www.cahiers-clsl.ch/article/view/791/695>
 - Philippe, R. (1996). Grandir l'événement. L'art et la manière de l'éditorialiste. *Réseaux*, 14 (n°76), pp. 61-81. Consulté sur : www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_1996_num_14_76_3709
 - Plantin, C. (2020). Une méthode d'approche de l'émotion dans le discours et les interactions. SHS Web of Conferences. Consulté sur : https://www.researchgate.net/publication/346803565_Une_methode_d'approche_de_l'emotion_dans_le_discours_et_les_interactions
 - Rabatel, A. (2003). L'effacement énonciatif dans le discours représenté et ses effets pragmatiques de sous-et de sur-énonciation. Cádiz: Universidad de Cádiz. Consulté sur: https://www.researchgate.net/publication/277233381_L'effacement_énonciatif_dans_les_discours_représentés_et_ses_effets_pragmatiques_de_sous-et_de_sur-énonciation

- Rabatel, A. (2004). L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques. *Langages*, n°156, pp. 03-17. Consulté sur : <https://www.cairn.info/revue-langages-2004-4-page-3.htm&wt.src=pdf>
- Rabatel, A. (2004). Effacement énonciatif et effets argumentatifs indirects dans l'incipit du Mort qu'il faut de Semprun. *Semen*, n°17. Consulté sur : <https://journals.openedition.org/semen/2334>
- Régine, P. (1987). Lieux communs. *Littérature*, n°65, pp. 96-108. Consulté sur : www.persee.fr/doc/litt_0047-4800_1987_num_65_1_1420
- Seigneur, A. (2011). Méthode d'analyse des discours. L'exemple de l'allocution d'un dirigeant d'entreprise publique. *Revue française de gestion*, n° 211, pp. 29-45. Consulté sur : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-gestion-2011-2-page-29.htm>
- Doualan, G. (2018). De la représentativité à la spécialisation : exemple d'un petit corpus sur la synonymie. In *Corpus*, N°18. Consulté sur : <https://journals.openedition.org/corpus/3331>

Sites Internet

- *Algérie : manifestations contre un nouveau projet de loi sur les hydrocarbures*. (2019). Consulté sur Jeune Afrique : <https://www.jeuneafrique.com/842562/politique/algerie-manifestations-contre-un-nouveau-projet-de-loi-sur-les-hydrocarbures/>
- Benabbou, M. A. (2019). *Le Quotidien d'Oran a 25ans aujourd'hui*. Consulté sur Le Quotidien d'Oran : http://www.lequotidien-oran.com/?news=5284489&archive_date=2019-12-1
- Benamar, K. (2021). La presse écrite en difficulté. Consulté sur Liberté-Algérie : <https://www.liberte-algerie.com/actualite/la-presse-ecrite-en-difficulte-362538>
- Bouzeghrane, N. (2019). *Les médias algériens à l'épreuve du hirak : « Mutation en Algérie, mutations dans les médias » à l'IMA* ». Consulté sur [par abonnement] El Watan.com : <https://elwatan-dz.com/>
- *Classement mondial de la liberté de la presse*. (2023). Consulté sur RSF Reporters sans frontières.: <https://rsf.org/fr/classement>
- *Constitution de la république algérienne démocratique et populaire*. (2016). Consulté sur Secrétariat Général du Gouvernement : <https://www.joradp.dz/hfr/consti.htm>
- Daou, M. (2019). *Interpellations pour port du drapeau berbère en Algérie : "une volonté de briser le mouvement"*. Consulté sur France 24 :

<https://www.france24.com/fr/20190702-algerie-arrestations-drapeau-berbere-amazigh-manifestations-bouregaa>

- Echrouk, le journal le plus lu en Algérie avec un taux de 61,29%. (2010). Consulté sur Echourouk online : <https://www.echoroukonline.com/echorouk-le-journal-le-plus-lu-en-algerie-avec-un-taux-de-6129>
- *Edition gagnante. Quand un journal régional indépendant devient une référence nationale.* (2006). Consulté sur Jeune Afrique : <https://www.jeuneafrique.com/212796/archives-thematique/edition-gagnante/>
- *Le Quotidien d'Oran.* (s. d.). Consulté sur Courrier International : <https://www.courrierinternational.com/notule-source/le-quotidien-d-oran>
- Nour. C. (2020). *Le directeur d'el watan : « le journal a été privé de publicité publique ».* Algérie 360. Consulté sur : <https://www.algerie360.com/20200904-directeur-del-watan-le-journal-a-ete-prive-de-publicite-publique/>
- Ould Khatab, D. (2019). *Bousculade mortelle au concert de Soolking à Alger : qui est responsable ?* Consulté sur Jeune Afrique.: <https://www.jeuneafrique.com/820676/societe/bousculade-mortelle-au-concert-de-soolking-a-alger-qui-est-responsable/>
- *Qui sommes-nous.* (s. d.). Consulté sur El Watan : <https://www.elwatan.com/qui-sommes-nous>

Dictionnaires

- Charaudeau, P., et Maingueneau, D. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours.* Paris : Seuil
- Dubois., J., et al. (1999). *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* (2e éd.). Paris : Larousse.
- Le Robert Dico en ligne (s.d.). Consulté sur : <https://dictionnaire.lerobert.com/>
- Plantin, C. (2021). *Dictionnaire de l'argumentation* [en ligne]. Consulté sur : <https://icar.cnrs.fr/dicoplantin/entrees/>

Thèses et mémoires

- Benmansour, S. (2019). *Les constructions référentielles dans les éditoriaux de la presse écrite algérienne : Analyse discursive des quotidiens El Watan, Le Quotidien d'Oran,*

- et Liberté* [Thèse de doctorat]. Université Abou Bekr Belkaid-Tlemcen. Consulté sur : <http://dspace.univ-tlemcen.dz/bitstream/112/14302/1/smain-benmansour.pdf>
- Roitman, M. (2006). *Polyphonie argumentative Étude de la négation dans des éditoriaux du Figaro, de Libération et du Monde* [Thèse de doctorat]. Université de Stockholm. Consulté sur : <https://www.diva-portal.org/smash/get/diva2:189318/FULLTEXT01.pdf>
 - Roubache, I. (2018). *Argumenter dans et via le discours rapporté* [Thèse de doctorat non-publiée]. Ecole Normale Supérieure de Bouzaréah - Alger.
 - Remili, N. (2021). *Représentations et construction de l'ethos politique de Hocine Ait Ahmed dans les journaux algériens d'El Moudjahid et d'El Watan* (décembre 2015) [thèse de doctorat non-publiée]. Université Abu Al-Qasim Saadallah – Alger 02.
 - Saker, A. (2019). *Stratégies argumentatives et énonciatives dans la presse écrite algérienne d'expression française Analyse des éditoriaux : Liberté et le Quotidien d'Oran* [Thèse de doctorat]. Université Mostefa Ben Boulaid- Batna 02. Consulté sur : <http://eprints.univbatna2.dz/1801/1/STRATEGIES%20ARGUMENTATIVES%20ET%20ENONCIATIVES.pdf>
 - Samadi, A. (2020). *Analyse des stratégies argumentatives dans la presse écrite d'expression française en Algérie. Cas des éditoriaux du journal El Watan* [mémoire de Master 02]. Université Lounici Ali- Blida 02.
 - Sayad, A. (2011). *Les stratégies argumentatives dans la presse algérienne* [Thèse de doctorat]. Université d'Oran. Consulté sur : <https://theses.univ-oran1.dz/document/42201120t.pdf>

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	2
RÉSUMÉS	3
REMERCIEMENTS	5
TABLE DES TABLEAUX	6
TABLE DES FIGURES	7
INTRODUCTION GÉNÉRALE	8
PARTIE 01: CADRE CONCEPTUEL	15
CHAPITRE 01	17
<i>DU DISCOURS MÉDIATIQUE À L'ÉDITORIAL : DÉFINITIONS ET SPÉCIFICITÉS</i>	17
1. Discours et analyse du discours	18
1.1. Discours : définition (s).....	18
1.2. Analyse du discours	21
1.3. Analyse du discours et sciences de l'information et de la communication.....	22
1.4. Typologie de discours : types et genres de discours.....	24
2. Le discours d'information médiatique.....	26
2.1. Le contrat médiatique	26
2.2. Les genres du discours médiatique	30
3. Le discours journalistique	31
3.1. Caractéristiques du discours journalistique.....	31
3.2. Les genres journalistiques	34
4. L'éditorial	36
4.1. L'éditorial et la chronique	38
4.2. L'éditorial et le billet	39
4.3. L'éditorial et le commentaire	40
CHAPITRE 02	43
<i>APPROCHE ÉNONCIATIVE : FONDEMENTS THÉORIQUES, ET OUTILS LINGUISTIQUES</i>	43
1. L'approche énonciative : théories et définitions	44
2. La subjectivité vs l'objectivité : entre ancrage linguistique et effacement énonciatif.....	49
3. Les indices de subjectivité	52
3.1. Les déictiques	53

3.1.1.	Les déictiques personnelles.....	53
3.1.2.	Les déictiques spatiaux.....	54
3.1.3.	Les déictiques temporels.....	55
3.2.	La modalisation.....	55
3.2.1.	Les modalités de l'énonciation.....	56
3.2.2.	Les modalités de l'énoncé.....	58
3.2.2.1.	Les modalités logiques.....	58
3.2.2.2.	La modalité affective.....	59
3.2.2.3.	La modalité évaluative.....	59
3.2.3.	Les modalisateurs.....	60
CHAPITRE 03		64
ARGUMENTATION : FONDEMENTS THÉORIQUES, ENJEUX, ET PROCÉDÉS..		64
1.	Argumentation : essai de définition(s).....	65
2.	Survol théorique.....	67
2.1.	Les fondements rhétoriques.....	67
2.2.	Les fondements logiques.....	70
2.2.1.	La logique informelle.....	71
2.2.2.	La logique naturelle.....	72
2.3.	Fondements pragmatiques.....	73
2.3.1.	La pragma-dialectique.....	73
2.3.2.	L'argumentation dans la langue.....	74
2.3.3.	Les approches conversationnelles.....	74
3.	Argumenter : Convaincre vs Persuader.....	76
4.	Stratégies argumentatives : essai de définition.....	77
4.1.	Définition.....	77
4.2.	Argument : définition et types.....	79
4.2.1.	Classification des arguments Robrieux (2001).....	82
4.2.1.1.	Les arguments quasi-logiques.....	82
4.2.1.2.	Les arguments empiriques.....	86
4.2.1.2.1.	La causalité.....	86
4.2.1.2.2.	La confrontation.....	87
4.2.1.2.3.	L'induction et l'analogie.....	88
4.3.	L'argumentation et le recours aux valeurs.....	92
4.4.	L'appel aux émotions.....	94
4.4.1.	Définition.....	94
4.4.2.	Affect et argumentation.....	95
4.4.3.	Sémiotisation verbale de l'émotion.....	97
4.4.3.1.	Les indices linguistiques de l'affect (le pathos).....	97
4.4.3.2.	Topique de l'émotion.....	98

PARTIE 02: MÉTHODOLOGIE ET ANALYSE DU CORPUS.....	102
CHAPITRE 01	104
CADRAGE MÉTHODOLOGIQUE	104
1. Contextualisation.....	105
1.1. Le Hirak ?.....	105
1.2. La presse écrite algérienne	107
1.2.1. Pendant la période coloniale	108
1.2.2. Après l'indépendance	109
1.2.3. Après les événements d'octobre 1988	110
2. La présentation du corpus	112
2.1. Choix des journaux	113
2.1.1. El Watan.....	114
2.1.2. Le Quotidien d'Oran.....	117
2.2. Présentation des articles	120
3. Méthodologie de la recherche	123
3.1. La technique d'investigation : analyse de contenu	123
3.2. Le type d'analyse : approche qualitative.....	125
3.3. La grille d'analyse	126
4. Difficultés rencontrées lors de la recherche	128
5. Récapitulation de la méthodologie adoptée	129
CHAPITRE 02	132
ANALYSE ÉNONCIATIVE DES ÉDITORIAUX D'EL WATAN ET DU QUOTIDIEN D'ORAN.....	132
1. Étude des déictiques personnels	133
1.1. Le « nous » / « on » signataire.....	135
1.2. Le « nous » / « on » inclusif	137
1.3. Le « on » doxique	139
2. Les déictiques spatio-temporels et les temps verbaux : un double repérage	140
3. Les marqueurs de modalisation.....	145
3.1. Les termes affectifs	147
3.2. Les évaluatifs axiologiques	149
3.3. Les modalisateurs logiques	153
3.3.1. Les modalisateurs épistémiques	153
3.3.2. Les modalisateurs à valeur déontique	159
3.4. La modalité exclamative	161
3.5. La modalité interrogative	163
4. Les tournures impersonnelles.....	166
5. Le discours rapporté	167
6. Les guillemets <i>préservatifs</i>	171
6.1. Les emplois autonomiques	171

6.2. Les emplois de modalisation antonymique	172
CHAPITRE 03	179
ANALYSE DES STRATÉGIES ARGUMENTATIVES À VISÉE DE CONVICTIO	179
1. Les éditoriaux d'El Watan	180
1.1. Analyse des arguments et des stratégies argumentatives	180
1.2. Bilan des résultats obtenus	202
2. Les éditoriaux du Quotidien d'Oran	204
2.1. Analyse des arguments et des stratégies argumentatives	204
2.2. Bilan des résultats obtenus	224
CHAPITRE 04	228
ANALYSE DES STRATÉGIES ARGUMENTATIVES À VISÉE DE PERSUASIO	228
1. Les éditoriaux d'El Watan	229
1.1. Analyse des procédés et des stratégies	229
1.2. Bilan des résultats obtenus	258
2. Les éditoriaux du Quotidien d'Oran	259
2.1. Analyse des procédés et stratégies	259
2.2. Bilan des résultats obtenus	276
SYNTHÈSE GÉNÉRALE ET RÉPONSES AUX HYPOTHÈSES	280
1. Réponse à la première hypothèse	281
2. Réponse à la deuxième hypothèse	283
3. Réponse à la troisième hypothèse	284
CONCLUSION GÉNÉRALE	287
BIBLIOGRAPHIE	293
TABLE DES MATIÈRES	304
ANNEXES	308

ANNEXES

LES ÉDITORIAUX D'EL WATAN



ars

omie algérienne, «l'arrêt du financement monétaire», M. Taouia a refusé tout recours à l'endettement extérieur par l'Algérie, en défendant le choix de recourir au financement direct du Trésor auprès de la Banque d'Algérie. Dans son rapport, le FMI avait soutenu que les autorités algériennes disposaient encore «d'une fenêtre d'opportunités» pour atteindre le double objectif de stabilisation macroéconomique et de promotion d'une croissance durable.

Mais cela nécessitera, selon le FMI, de recourir à un large éventail d'options de financements, notamment l'émission de titres de dette publique au marché, des partenariats public-privé, des ventes d'actifs et d'emprunts extérieurs pour financer des projets d'investissements bien choisis. L'institution internationale avait cependant relevé que le gouvernement algérien reste engagé dans son plan de consolidation budgétaire en 2019, pour rétablir l'équilibre extérieur et budgétaire.

Zhor H.

ION

vellement des exemptions de pétrole iranien», a Mario Campanella, analyste

Seconde indépendance

Par Réda Bekkat

Quelle belle journée du 1^{er} mars à travers tout le pays : le cri d'un peuple qui n'en veut plus, qui n'en peut plus ni du 5^e mandat de Bouteflika, ni de l'autoritarisme ! Des milliers, des centaines de milliers, sans doute des millions d'Algériens ont déferlé dans les rues de la capitale et des autres villes du pays pour crier leur colère et se faire enfin entendre par ceux qui se sont érigés depuis 1962 en «véritables tuteurs du peuple» et décider à sa place ce qui est bon pour lui ou ce qui ne l'est pas, et par la même de leurs «héritiers», peu glorieux qui, dans une danse du ventre effrénée autour d'un régime en fin de règne, s'entêtent à vouloir maintenir un système moribond, dont il est la dernière incarnation, il faut l'espérer.

Hier, à la vue de ces milliers et centaines de milliers de jeunes, de moins jeunes, de femmes, de familles accompagnées de leur progéniture, arborant fièrement les couleurs nationales, converger vers les places des Martyrs, du 1^{er} Mai ou de la Grande Poste, marchant pacifiquement et faisant preuve d'une maturité responsable, beaucoup ont eu l'agréable sensation, le sentiment de vivre une seconde indépendance des Algériens, leur affranchissement de l'autoritarisme ravageur, destructeur, tueur d'espérance dans l'avenir...

Un sursaut dans la dignité après de dures épreuves, parfois sanglantes et tragiques, comme le fut la décennie noire, les répressions successives de toute tentative d'expression démocratique ou d'organisation indépendante en dehors des circuits officiels et enfin d'interdits renouvelés depuis une vingtaine d'années, comme celui de ne pouvoir manifester dans la capitale.

Une deuxième journée de manifestations pacifiques et responsables, baignées d'une maturité politique inédite de ces millions d'Algériens qui ont administré un cinglant démenti aux propos irresponsables de «responsables», à l'instar d'Ahmed Ouyahia, prédisant le chaos, la «guerre civile comme en Syrie» à tous ceux qui ne veulent plus du 5^e mandat de Abdelaziz Bouteflika. «Des pyromanes, avions-nous écrit, frappés d'un autisme politique sidérant qui les a rendus totalement sourds et aveugles aux attentes des millions de leurs concitoyens.» Hier, au cours de la seconde journée de protestation, une maturité politique était perceptible dans le moindre comportement des manifestants qui ont, de manière remarquable et inédite, répondu aux jets de gaz lacrymogènes des policiers par des applaudissements d'ensemble pour montrer le pacifisme qui les animait et dont ils étaient décidés à faire preuve jusqu'au dernier moment. «Sylmia» (Pacifique), repris par des millions de voix, et ces mères de famille exhortant des jeunes à ne pas faire preuve d'agressivité contre les agents de sécurité. Rarement un tel comportement a été observé, que ce soit chez nous ou à l'étranger, et où des chants de supporters que l'on n'entendait que dans les stades ont été «détournés» par des millions de jeunes pour scander des mots d'ordre éminemment politiques, comme le rejet du 5^e mandat ou le plaidoyer pour une «Algérie libre et démocratique». Hier, les Algériens ont crié leur colère, leur mécontentement et leur aspiration à une nouvelle ère de justice, de démocratie. Seront-ils enfin entendus ?



CONSTANTINE

**0
ca**



a abouti aussi à la saisie de deux véhicules, de documents officiels falsifiés, une quantité de drogue, une importante somme d'argent, ainsi que deux armes blanches. Un dossier judiciaire a été établi à l'encontre des accusés, mis sous mandat de dépôt jeudi dernier.

Yousra Salem

**AU
RE>>**

est courageux» et il «est ter jusqu'au bout, être le évacué s'il v a

Quand la révolution frappe aux portes

Par Ali Bahmane

Phénoménale – le mot est-il assez fort ? – était la mobilisation des Algériens, hier, dans l'ensemble des régions du pays : des millions et des millions de citoyens sont descendus dans les rues et les espaces publics pour dire non à la dernière manœuvre du régime politique : la désignation d'un apparatchik, Abdelkader Bensalah, comme chef d'Etat intérimaire pour conduire la transition et organiser une présidentielle dans trois mois. La perfidie était là, manifeste et grotesque, faire dévier le fleuve de la révolution impulsée par le soulèvement populaire depuis le 22 février dernier et recoller des bribes du système ancien. Pour cela, l'intérimaire se fera aider par le gouvernement fantoche hérité de Bouteflika, conduit par un autre affidé du système, Noureddine Bedoui. Déjà mis en œuvre par Bouteflika avant d'être avorté par le mouvement populaire, ce scénario a été imposé par le vice-ministre de la Défense, Gaïd Salah, en deux temps, prétextant la «conformité» à la Constitution. Celle-ci, pourtant malmenée et triturée maintes fois, n'a jamais servi le pays ; elle ne fut qu'un instrument pour asseoir le règne monarchique de Bouteflika et couvrir les dérives maffieuses du système qu'il a imposé au pays durant tout son règne. Légalement, légitimement et moralement, la Constitution ne peut donc résoudre la crise actuelle, d'essence éminemment politique. La solution ne peut résider que dans la mise en place d'une réelle transition politique conduite par des représentants authentiques de la population, loin du système qu'il s'agira de bannir à tout jamais. Une Assemblée constituante devrait doter l'Algérie, enfin, d'une vraie Constitution à même de faire basculer le pays dans une II^e République. Gaïd Salah, le chef d'état-major, n'a pas eu la capacité de se projeter dans ce futur, pourtant prometteur pour l'Algérie. Davantage soucieux de défendre le système, il s'est mis en porte-à-faux avec le grand rêve des Algériens, depuis 1962, de liberté et de démocratie pour lequel des milliers de citoyens ont payé de leur vie, de leur liberté et de leurs droits. Un rêve que les martyrs de la Révolution voulaient léguer à l'Algérie, une fois libérée du joug colonial. Ce rêve peut se réaliser enfin, plus d'un demi-siècle après l'indépendance : la peur, la démission et la fatalité ne paralysent plus les Algériens, dont les deux tiers, d'une extrême jeunesse, ne se sentent rattachés par aucun lien politique ni aucune légitimité du passé, sauf au sang versé par les martyrs de la Guerre de Libération. Ces jeunes veulent tout simplement vivre leur temps, construire leur pays, profiter de ses bienfaits et ne plus jamais chercher de patrie de rechange. Après ce mémorable vendredi, le regard se tourne vers l'armée qui semble aujourd'hui s'imposer dans la vie politique après le départ de Bouteflika. A son chef actuel, le général Gaïd Salah, l'avocat et militant des droits de l'homme, M^e Mustapha Bouchachi, réplique que *«l'armée ne doit plus choisir les présidents comme elle le faisait auparavant, elle ne peut en aucun cas s'allier à un régime en fin de règne»*, ajoutant *«qu'aucune démocratie dans le monde ne s'est faite avec les symboles d'un régime corrompu»* et de conclure *«qu'imposer une présidentielle aujourd'hui signifie qu'il y a une volonté cachée de ne pas changer de régime mais de poursuivre avec le même système»*. L'homme politique Saïd Sadi demande tout simplement au chef d'état-major, frappé par l'âge et marqué par les mauvais choix politiques, de *«partir»*. Enfin se signale à nous ce bel exemple d'un pays frère, le Soudan, dont le peuple vient de faire battre en retraite son dictateur de 30 ans de règne, Omar El Béchir. L'armée tente, comme en Algérie, de lui voler ce merveilleux acquis. Mais, là aussi, le peuple dit non et résiste. La révolution est un bien universel. Quand elle frappe aux portes, elle devient un fleuve impétueux...



**VOIT
ays
les**

ement du processus». «Elle galemment au gouvernement pratique une position tant la possibilité pour les qui se constituent de regroupement de professions, de branches : d'activité différents, cela des recommandations de la experts et de la commission n des normes à propos de es articles 2 et 4 de la loi n tirer les conséquences en tes les organisations dans qui en feraient la demande», source.

insisté aussi sur la nécessité ous les syndicats dans la Confédération des syndicats .). Elle exige également la les syndicalistes qui font ciement en raison de leur le.

R. N.

MANDAT DE DÉPÔT

siers, poursuivis pour les usage illégal de fonds», s carnets d'épargne», ol et escroquerie». D'après écritures» qui ont permis le irs comptes d'épargne rappeler, par ailleurs, que la de la sûreté de wilaya avait s du CPA, après avoir s avaient été opérées sur

Amar Fedjkhi

Par Chawki Amari

strations, à la Présidence, treprises et médias

La justice face à ses démons et ses défis

Par Hamid Tahri

Vivons-nous une révolution judiciaire ? A voir les charretées d'hommes politiques, d'affaires et autres pontes parvenus et préfabriqués, qui faisaient la pluie et le beau temps, qui nous toisaient avec dédain, traînés devant les tribunaux, on est saisi d'un double sentiment : de stupéfaction et de ravissement. Comment des hommes, considérés comme intouchables, réduits à cette humiliante posture, descendus de leur piédestal, devenus comme vous et moi justiciables, pour répondre de leurs méfaits et de leurs ignobles forfaitures aux dépens de la collectivité.

Cette évolution foudroyante a bouleversé les relations et l'idée que le citoyen avait de la justice. Elle touche dans ses fondements des hiérarchies diverses, politiques, administratives et économiques, infestées de malfrats qui ont longtemps joui de privilèges indus grâce à leur statut. Le simple citoyen, impuissant, voyait la loi pervertie et piétinée au service de cette caste de prédateurs, mais nullement indulgente pour lui et envers les faibles et les sans-grade. Mais ce qui a accentué davantage la colère des citoyens, et la répulsion de l'opinion, c'est cette impression de trahison, d'abus de confiance et de biens sociaux, qui n'est qu'un vol pur et simple de la propriété collective. C'est pourquoi, parmi les slogans les plus scandés, celui qui revenait le plus : «*Klitou l'blad ya serrakine !*» (Vous avez ruiné le pays, bande de voleurs). Slogan rageant, sorti des tripes et des tréfonds, qui allie colère et indignation. Le citoyen se sent profondément floué par les filouteries de ceux qui étaient censés gérer ses affaires ! Car les dégâts moraux et matériels sont énormes. A travers leur affairisme sans nom, ceux qui se sont sucrés sur le dos du peuple ont saccagé les biens collectifs, mais aussi les valeurs et la morale. Au plus fort de leur pouvoir cynique, ces politiques ripoux, se croyant malins, ricanant sous cape, en direction de simples citoyens, sans privilèges ni passe-droits qui vivent humblement et honnêtement, mais qui eux payent leurs impôts et sont en règle avec les institutions et avec leur conscience. Aujourd'hui, avec tout ce qui se passe dans les prétoires et face aux juges qui les interrogent, force est de penser que les prévenus ont perdu ce qu'il y a de plus précieux chez l'homme : son honneur et sa dignité ! Cette nouvelle manière d'agir de la justice a vu s'opérer dans la conscience collective un transfert dans la revendication égalitaire, c'est-à-dire l'égalité de tous devant la loi ! C'est pourquoi la justice, qui s'est drapée de ses nouveaux atours, dans ses téméraires ardeurs, s'est offert un autre regard des citoyens, qui y voient des prémices optimistes pour le nouvel ordre qu'ils veulent bâtir. Car, ne l'oublions pas, la justice indépendante et sans interférence est un pilier de la société. Elle est comme le bâtiment, si elle va, tout va. A ce titre, il faut qu'elle reste un service public qui, après avoir asphyxié le service du public, en le faisant souvent galérer, rende au citoyen son dû en le jugeant, en toute équité, comme le commun des mortels, y compris ceux qui ont trahi la confiance du peuple. Et en s'éloignant surtout du pouvoir politique. Car la justice est là pour protéger un ensemble de règles, sans lesquelles toute vie collective deviendrait une jungle ! Travail ardu et de longue haleine, car les juges doivent aussi affronter, avec les seules lois, une incivilité publique qui gagne de larges couches de la société. Et qui n'est que la conséquence d'une gestion publique, calamiteuse et voulue. Espérons que les magistrats, qui rendent d'éminents et inestimables services à la démocratie, ne se discréditent pas en sortant de leur éthique, en cédant aux pressions ou aux tentations. Mais attention, les survivances, surtout nocives, ont la peau dure. Maintenant que les injonctions et le téléphone, nous a-t-on rassurés, ne sont plus qu'un mauvais souvenir, il faut espérer que la justice, concentré de droiture, d'équité et d'intégrité, puisse avoir les moyens de ses ambitions, car pour paraphraser Blaise Pascal, «*La justice sans la force est impuissante. La force sans la justice est tyrannique.*»



Des aptitudes du nettoyeur

Par Nouri Nesrouche

Le cancer de la corruption a métastasé sur tout le corps Algérie et seule une thérapie généralisée à tout le territoire viendra à bout du mal. 48 wilayas en ont souffert à cause de la clientèle locale du pouvoir Bouteflika et les enveloppes généreuses distribuées sous le thème générique du développement. Aujourd'hui que le peuple du 22 février s'est soulevé contre cette Algérie dont il ne veut plus, et que l'armée par la voix du chef d'état-major veut déterrer tous les dossiers de corruption et les confier à la justice, de grands défis se dressent devant cette marche qui va dans le sens de l'histoire.

Et l'appareil judiciaire est le premier confronté à ces défis, tant les dossiers sont pléthoriques, la population enquêtée surabondante et la nature des affaires complexe. Cette mission délicate, déterminante pour l'avenir du peuple et sa cause, exige un personnel en nombre, compétent et au-dessus de tout soupçon. A défaut de quoi les services enquêteurs comme les parquets risquent de bâcler des affaires, laisser des criminels dans la nature ou incriminer des innocents. Le cas égyptien est éloquent. Cet appareil judiciaire «réformé», purgé, «clientélisé» et mis au pas par Bouteflika et ses ministres Louh et Belaïz, est celui-là même qui est chargé aujourd'hui des «lourds dossiers» dont parle le chef d'état-major dans son discours de Béchar, et investi de la tâche quasi missionnaire d'«*assainir notre pays de toute personne malhonnête*». Peut-on sans risque lui confier cette mission, sachant sa composante humaine issue des réformes ? Ces réformes qualifiées de «*creuses*» et ayant été «*parrainées pour bafouer les droits du peuple et enfreindre les lois délibérément sans crainte et sans aucune conscience*».

Loin de nous l'intention de stigmatiser ou de démorraliser les magistrats. Cela dit, toute considération démagogique est préjudiciable aussi à cette étape historique. Nous pensons que les changements opérés à la tête du parquet d'Alger sont de nature à répondre à ces impératifs, au moment où cette juridiction est la tête de pont de l'opération mains propres, le «nettoyage» ayant commencé par les symboles du pouvoir sévissant dans la capitale.

Mais ce n'est qu'une question de temps pour que ces affaires s'étendent au reste du territoire, et d'ailleurs, partout bruits de couloir et folles rumeurs se répandent sur des enquêtes en cours, générant l'espoir d'une justice auprès des populations, et angoisses paralysantes chez les «privilegiés» du temps bouteflikiste. Ces futures enquêtes impliquent les milieux d'argent, des élus locaux et des députés, cadres des administrations, walis et ministres, et potentiellement des officiers, tous corps confondus, et des magistrats. Ahmed Gaïd Salah a promis que les procès n'épargneront personne. Il a promis aussi d'accompagner la justice et de la protéger. Mais autant la démarche «judiciariste» que la quête démocratique du peuple algérien vont grincer là où ces appareils sont inaptes.

reuves

;

rappel, depuis dimanche, début des épreuves du baccalauréat session 2019, l'accès à internet était quasiment impossible. Que ce soit sur le fixe ou le mobile, il était impossible d'accéder à certaines boîtes mails et aux réseaux sociaux, sans exception durant toute la journée. Malgré tous les désagréments causés à l'activité économique de plusieurs entreprises algériennes et étrangères, les responsables de ces coupures, à savoir le département d'Imane Houda Feraoun, se sont abstenus de toute déclaration. Une pétition circule déjà sur les réseaux sociaux pour dénoncer cette atteinte aux libertés individuelles, dont celle du droit à l'information.

Asma Bersali

GS

Par Chawki Amari

oral pour mettre fin à la
éléments de langage
; à propos des
il se demande s'il
ou bien un écart entre ce
ions de la Constitution
nsions et ce à quoi



ÊTRE PUBLIÉ

Agence tiques

pharmaceutiques, de procéder à l'évaluation scientifique des bénéfices, des risques et de la valeur thérapeutique des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux ainsi qu'à leur évaluation médico-économique, de contribuer à l'établissement des nomenclatures des produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux et à leur actualisation.

L'article 30 du décret prévoit ainsi la dissolution du Laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques (LNCPP) qui assurait le contrôle des produits pharmaceutiques, une mission de l'ANPP. Par conséquent, «les opérations de transfert, prévues à l'article 30, doivent être réalisées au plus tard dans un délai d'une année à compter de la date de la publication de ce décret» (art. 31). Il est également prévu la création d'annexes régionales par arrêté du ministre de la Santé.

Djamila Kourta

edouga

Par Chawki Amari

ng peuvent fausser
ciment du pays et rendre
té si patients pendant ces

La victoire de Bouteflika

Par Tayeb Belghiche

Incroyable mais vrai. L'Algérie, avec toute son expérience dans tous les domaines, avec tout le potentiel humain dont elle dispose, n'arrive pas à réunir des femmes et des hommes pour réfléchir aux moyens de déclencher une nouvelle dynamique pour sortir de la crise. L'Algérie, qui a organisé avec succès tant de conférences internationales de haut niveau, réconcilié les frères ennemis de tous les continents, éprouve des difficultés pour rassembler des Algériens honnêtes et sincères, des patriotes pour élaborer des solutions qui répondent aux profondes aspirations de la révolution du 22 février.

Le pouvoir donne l'impression de ne pas savoir ce qu'il doit faire au juste. Réunir un panel devient pour lui un acte insurmontable. Il propose une chose aujourd'hui pour changer d'avis le lendemain. Comment expliquer qu'on mette dans ce panel un Bouzid Lazhari, mortellement bouteflikiste et qui a été impliqué dans de multiples turpitudes de l'ancien clan ? Ce qui explique que la confiance ne règne pas et que l'impasse perdure. Un homme doit se réjouir de cette situation : c'est Abdelaziz Bouteflika. Il a été ramené en 1999 pour une seule mission : détruire l'Algérie. Ses commanditaires avaient choisi l'homme idoine. C'est un intrigant hors pair qui sait détruire mais qui n'est pas capable d'édifier un Etat. Durant sa «traversée du désert», il racontait à ses amis qu'il «égorgerait les Algériens par le cou» s'il prenait le pouvoir. Il a tenu sa promesse. Dès le départ, il s'est attelé à faire adopter des textes sur mesure qui lui donnaient les pleins pouvoirs. «Je ne veux pas être un trois quarts de Président», disait-il. L'une de ses premières décisions a été de libérer dans la nature les terroristes islamistes, une façon de miner le pays et de creuser les divisions entre les Algériens. La fitna quoi ! Le ver revenait dans le fruit. Premier grand outrage au peuple algérien et aux milliers de victimes du terrorisme. Pour gangrener davantage le pays, le locataire d'El Mouradia a consolidé une arme de destruction massive : la corruption. Celle-ci est devenue un mode de gouvernance et même un moyen de promotion politique. L'exemple le plus frappant à ce sujet est celui de Abdelghani Hamel. Lorsqu'il était colonel commandant des GGF dans l'Ouest, les services de sécurité avaient découvert qu'il était impliqué dans un grand trafic de drogue. Pour lui épargner des poursuites judiciaires, Bouteflika lui a octroyé le grade de général-major et autre prime, le nommant à la tête de la DGSN. Tous les Pablo Escobar de la planète en sont morts de jalousie. Et quand Bouteflika, sur sa chaise roulante, voit la situation de l'Algérie, il ne peut que rire sous cape. Il a atteint son objectif : mettre l'Etat algérien à genoux. Celui-ci vit dans l'improvisation totale. L'économie est en état de déliquescence avancée. Le mal qui ronge l'Algérie est en train de métastaser. Et on veut la guérir à coups d'aspirine. Du Golfe à l'Atlantique, les monarchies arabes doivent faire la fête.

**FILE**

olongée



PHOTO: D. R.

de finances. 20% de ses recettes sont destinés au Trésor public et 80% au Fonds commun des collectivités locales. Avec l'argent de la vignette automobile, la qualité de nos routes devrait être meilleure. Affaissements de la chaussée, dos-d'âne et autres ralentisseurs anarchiques sont autant de contraintes qui obligent l'automobiliste à fréquenter plus souvent les réparateurs autos.

K. B.**2****Par Chawki Amari**

c'est qu'alors on peut
ie peut pas changer de
ecture des derniers
que le chef réel de l'Etat
t une seule et même
se limoger elle-même.

Crise de volontés

Par Hamid Tahri

L'image donnée par l'actualité est loin de refléter l'idée que le peuple se fait de son avenir. Alors que ce dernier, qui vient de sortir d'une longue nuit ténébreuse, où il n'a jamais eu droit au chapitre, aspire à un changement véritable pour être maître de son destin, au travers d'institutions solides et admises par tous, le spectre de l'élection à tout prix et dans les plus brefs délais est brandi comme si cette option est la solution idoine. La démocratie, ce n'est pas seulement les élections qui sont un moyen et non une fin. Certes, les élections sont un outil indispensable, mais elles ne peuvent être la seule clef de voûte. Il faudra d'abord penser au contrôle des pouvoirs et leur séparation, l'indépendance de la justice trop soumise jusque-là aux injonctions et aux influences.

Il faudra donc se doter obligatoirement d'outils juridiques et matériels conséquents pour bâtir un véritable Etat de droit. Dans les faits, ce que l'on constate n'est pas une crise des élections, mais une crise politique et une crise de volontés qui ne peuvent être réglées qu'en se soumettant à certains préalables. Or, le pouvoir réel écarte toute idée de préalables, obnubilé par les élections à tout prix et par la course contre la montre. De toute manière, on ne peut guérir de nos maux en un tournemain. L'Etat déstructuré et décrédibilisé ne mérite-t-il pas un meilleur sort et une meilleure attention ? Ou alors, devra-t-on assister impuissants à sa reproduction, situation inimaginable et pour laquelle le peuple s'est révolté un certain 22 février 2019 et qui poursuit sa révolution pacifique avec détermination et foi. Car cette masse désillusionnée par tant d'épreuves, qui se compte en millions, a pris le parti de réembarquer vers une station autre que celle qu'elle a connue jusque-là. Tout le monde reconnaît l'inanité de l'actuelle Constitution qu'on veut continuer à appliquer contre vents et marées, malgré ses effets pervers et le danger qu'elle fait peser en raison des prérogatives énormes qu'elle offre au président de la République. La position du pouvoir, qui a rejeté d'un revers de main les préalables censés donner lieu à un climat apaisé, et le retour de confiance espéré ont engendré au contraire une vague anxiété et un désarmement de l'esprit, qui ne pourront cependant affecter le spasme révolutionnaire qui exige de remettre en question certains aspects des leviers constitutionnels et institutionnels devenus caducs. L'important, c'est d'avancer sans s'abandonner à la désespérance, car l'histoire d'un projet nouveau n'est pas à ruminer mais à inventer pour ne pas tomber dans les erreurs du passé. Ne dit-on pas comme Clarke que le politique ne pense qu'aux prochaines élections, alors que l'homme d'Etat, lui, pense aux prochaines générations ? Cela rappelle aussi l'histoire des clefs perdues, et qu'on cherche au pied du réverbère, non parce qu'on les a perdues à cet endroit, mais parce qu'ici il y a de la lumière !



DE SOINS

BA

te ivées

étaient les exemples édifiants d'une véritable absence de gestion réglementée de ces déchets. Et si pour le premier, les sacs jaunes étaient amoncelés en grandes quantités face aux cités avoisinantes, pour le second les déchets hospitaliers étaient entassés à l'intérieur même du service neurologique. Selon les normes universelles appliquées pour l'élimination des Dasri, une production supérieure à 100 kg par semaine impose une destruction totale dans les 72 heures qui suivent. Et explique Fayçal Loudjani, expertement : «L'émission non contrôlée dans l'atmosphère engendre la pollution par des gaz toxiques : dioxines, furanes, phényles (PCB), oxydes d'azote et articules. Il existe aussi un risque de contamination de la chaîne alimentaire, par l'accumulation des dioxines. Une exposition de faible intensité, tel le cas du pital Ibn Rochd, peut perturber le système immunitaire et provoquer des troubles de développement des systèmes endocrinien, reproducteur. Pour le service neurologique d'Ibn Sina, l'exposition courte de forte intensité peut entraîner l'apparition de lésions cutanées.»

M.-F. Gaïdi

Par Chawki Amari

ne du peuple, jurent les
n mais montée sur la base

Face à notre destin

Par Hamid Tahri

Tous les conclave, toutes les initiatives, organisés ici et là, jettent une lumière crue sur la manière, inaboutie, de tenter de sortir de l'impasse. Le constat est que toutes ces tentatives n'offrent pas les assurances requises à même de tranquilliser l'opinion qui a longtemps enduré, en silence, sous le mépris affiché ostensiblement par les décideurs déçus, qui se présentaient comme les plus indiqués à diriger le pays, alors que l'histoire a démontré jusqu'à l'horreur qu'il n'y avait pas de systèmes «idéaux» qui ne deviennent tyranniques et monstrueux. Les millions de personnes qui manifestent périodiquement le font malgré tous les aléas, avec courage, vertu politique par excellence, qui permet à la cité de résister et de défendre ses droits. C'est-à-dire la société, la démocratie, l'ordre, les idées, le rêve, le beau, le bien, la vie...

Le mot courage est un dérivé du mot cœur qui, selon Larousse, est une passion «avec quelque chose de plus» qui permet de mépriser le danger ou faire face à l'adversité. Pourquoi cet engouement ? Parce que les gens ont perdu la sérénité mentale qui assurait un équilibre à une vie normale, réglée par un pouvoir juste et équitable pour son service et non pour son asservissement. Pour son bonheur, cette masse, protestataire, le relâchement des ressorts sociaux s'est de nouveau soudé, même si ce que l'on voit sous nos yeux réunit tous les ingrédients d'un psychodrame.

Les masses, vieux, jeunes, handicapés, femmes et hommes, qui sortent en criant leur colère en lui donnant une certaine idée de leur avenir, revendiquent une souveraineté du peuple théorique, jamais exercée. La terrible plaie béante laissée par le pouvoir déchu nourrit l'essentiel de la détresse constatée que les millions de révoltés veulent surpasser, en envisageant un monde et un ordre nouveaux à reconstruire après tant de dégâts. A commencer par les codes sociaux et moraux qui réhabilitent les solidarités, le vivre-ensemble, le goût du travail... bref, l'arsenal d'une communauté citoyenne. Tout cela ne peut se réaliser sans un engagement résolu pour la défense de la nation. Rien à voir avec les positions conjoncturelles, limitées dans le temps et dans l'espace ! Alors que la raison engage à aller dans le sens de l'histoire, on ne peut se suffire d'expédients !

Aujourd'hui, notre pays est face à son destin. Et son peuple meurtri sublime ses ambitions nationales mutilées. Il ne faut pas dans ce monde de la vitesse que l'instantané gagne sur la durée, le caprice sur la réflexion et l'émotion sur la raison.

La spirale sécessionniste n'est pas loin et la bulle financière rétrécit comme une peau de chagrin. Comment remonter cette pente vertigineuse ? Comment répondre au sort des travailleurs, dont l'outil de travail est menacé, impactés qu'ils sont par la paralysie de leurs entreprises dont les patrons sont emprisonnés ? Que dire aussi de notre jeunesse bardée de diplômes qui se cognait aux murs et qui cherche d'improbables vérités, après avoir maudit celles du chômage et des mers agitées, mangeuses d'hommes ! Que dire aussi des médias publics, qui s'installent carrément dans la désinformation, ou pire, détournent leur regard et leurs caméras de la réalité nationale. L'image des millions de manifestants a été zappée au profit de milliers de moutons (de Panurge !) et de leur prix prohibitif à la veille de l'Aïd. A travers ce procédé indigne, la fabrique du consentement du téléspectateur qui est aussi contribuable par la propagande est criant et scandaleux ! Et se décline à mille lieues de la démocratie et d'un Etat de droit.



transportait une délégation de médecins volontaires vers le nord de la Bolivie, dans un ravin, ont annoncé les autorités. Onze femmes figurent parmi les victimes, selon le coordinateur des services de santé de la région d'Apolobamba, le docteur Daniel Quelca. Selon les premiers éléments de l'enquête, le véhicule a chuté dimanche soir dans un ravin pour une raison inconnue au niveau de Charazani, à 250 km au nord de La Paz. Cette délégation de médecins boliviens se déplaçait dans le cadre d'une mission de la fondation MedFund qui devait visiter plusieurs villages de la région d'Apolo cette semaine. En avril, 25 personnes sont mortes dans un accident similaire, le pire depuis le début de l'année en Bolivie. Le week-end des 19 et 20 janvier, 22 personnes sont décédées dans une collision frontale et 12 autres dans la chute d'un car dans un ravin. Par ailleurs, un accident, le 18 février, entre un autocar et un camion, avait fait 24 morts.

Aro

Leçon de Khartoum

Par Réda Bekkat

L'accord entre les militaires et les civils au Soudan, ouvrant ainsi la voie à la démocratie après plusieurs mois de manifestations et de violences, suscite sans doute l'admiration au point où certains journaux, à l'instar d'*El Watan*, en ont fait leur Une hier. En effet, comment rester insensible, ici en Algérie, devant une telle victoire qui est venue couronner tant d'efforts et de sacrifices d'une mobilisation populaire qui n'a jamais faibli depuis son commencement à la fin de l'année dernière. Du coup, on ne peut s'empêcher de tirer la conclusion que la détermination citoyenne finit par triompher dans un vaste élan émancipateur, libérateur. Loin de toute tutelle.

C'est sans nul doute ce qu'ont compris la majorité des manifestants qui ont battu le pavé aussi bien à Alger que dans d'autres villes du pays. S'il fallait une interprétation au slogan «*Le peuple veut l'indépendance*», scandé par des centaines de milliers de citoyens, chaque vendredi depuis plusieurs semaines, c'est bien celle-là, celle de retrouver une souveraineté confisquée depuis 1962 par des clans politiques, des oligarchies. Bref, par un pouvoir autoritaire dont la seule «prouesse» est d'avoir été insensible à leurs attentes, sourd à leurs aspirations et à leurs exigences de mieux-être, de vivre-ensemble, d'épanouissement... C'est assurément ce qu'il fallait comprendre de cette revendication qui paraît a priori assez incongrue. Faut-il alors s'étonner du profond désir de changement, à travers l'exigence du départ du système responsable à leurs yeux de tant d'injustices, incapable durant des décennies du moindre effort de rétablissement d'une équité sociale entre Algériens. Aujourd'hui, le fossé entre ces derniers et leurs dirigeants paraît si grand du fait de l'absence de confiance des gouvernés en leurs gouvernants. Les appels au dialogue resteront vains et les efforts dans ce sens ne pourront aboutir, si rien n'est fait pour lever cette méfiance, à rétablir cette confiance. Mais pour l'instant, l'attitude contradictoire du pouvoir, cristallisée dans la divergence d'approches entre la Présidence et l'état-major de l'armée sur les conditions à réunir pour qu'un tel dialogue débouche sur une issue à la crise politique, risque de compromettre une telle initiative. Et ce, d'autant que les résidus de l'ancien régime demeurent encore en embuscade dans les différents rouages des institutions et en dehors pour faire en sorte que rien ne change dans cet ordre autoritaire en dépit de cette mobilisation populaire qui entame son sixième mois. Si aujourd'hui beaucoup disent que la «*balle est dans le camp du pouvoir*», entendant ainsi qu'il lui appartient de joindre sa disponibilité au dialogue par un geste d'apaisement, notamment en libérant les manifestants arrêtés, ils sont tout aussi nombreux ceux qui pensent que le hirak, mobilisation citoyenne par excellence dans son élan impétueux, est aussi déterminé à aller jusqu'à la victoire finale, à l'image du peuple soudanais.



L'ANGLAIS 1 sera ore

décision a été prise suite «à la demande des étudiants qui veulent que leurs diplômes soient reconnus à l'étranger, au Japon à titre d'exemple». Sur sa page Facebook, le ministre a lancé un sondage pour le «renforcement» de la place de l'anglais aux dépens de l'autre langue étrangère, le français. Il a annoncé périodiquement les résultats chiffrés de son sondage national. Sans détailler les contours de «son» projet, le ministre a rendu publics, début août, sur sa page Facebook, les résultats définitifs de ce sondage : 94,3% sont pour le renforcement de cette langue étrangère et 5,7% contre. Le nombre de votants était de 94 741, lit-on sur la page du ministre. Dans son post, Tayeb Bouzid précise avoir instruit les directeurs des établissements du secteur pour «ouvrir un débat objectif et construire ce qui devra permettre de mettre en place un plan de travail complet».

Nadir Iddir

Par Chawki Amari

ment pas d'avis sur la
gé, de par sa fonction-
pour le 20 Août, Journée

Sauver le FLN des usurpateurs

Par Tayeb Belghiche

Les représentant légitimes et historiques du FLN ont parlé. L'ONM (Organisation nationale des moudjahidine) a relevé, à l'occasion de la commémoration de la journée du 20 Août, que le FLN «n'a plus de raison d'être aujourd'hui». Ce n'est pas la première fois que les moudjahidine font une telle demande à laquelle adhère tout le peuple algérien au demeurant. Car ce sigle appartient à ce dernier auquel il a adhéré le 1^{er} Novembre 1954, comme tous les partis patriotiques de l'époque. L'Algérie a raté l'occasion de restituer le Front à son peuple en 1989, à l'instauration du multipartisme. Chadli n'avait pas eu le courage de franchir le pas pour ne pas déplaire à la masse de parasites qui vivaient aux crochets du pays. Boudiaf en avait fait son cheval de bataille, mais n'a pas pu aller loin pour les causes que tout le monde connaît. Les patriotes authentiques avaient des raisons pour justifier leurs revendications, et la principale est sans appel : le sigle Front de libération nationale est cité dans l'hymne national *Qassaman*, ce qui veut dire clairement que ce n'est pas un parti, lequel ne peut qu'appartenir à un groupe d'individus et pas à l'ensemble des Algériens. De ce fait «*El Djebha*», comme l'appellent actuellement les citoyens, appartient à l'ensemble des Algériens et entre ainsi dans le patrimoine commun.

Malheureusement, le pouvoir a exploité à outrance et à son profit le FLN, qu'il a transformé en une caisse de résonance de ses ambitions politiques. Peu de voix s'élevaient contre cette exploitation tant qu'il était entre les mains de gens sincères. Mais avec le temps, la mafia politico-financière a trouvé que cet héritage des fils de Novembre étaient un excellent tremplin pour pénétrer dans les rouages de l'Etat afin de profiter au maximum de la vache à lait Algérie.

C'est Abdelaziz Bouteflika qui a inauguré la descente aux enfers du FLN en désignant à sa tête un ancien indic des Services, pompiste de son Etat. Cet individu, venu de Tunisie, s'en donne à cœur joie. Amar Saadani, c'est de lui qu'il s'agit, plonge à corps perdu dans la corruption, amassant une immense fortune et se permettant même d'acheter un luxueux appartement dans le quartier parisien de Neuilly. Bizarrement, il n'a pas été inquiété jusqu'à ce jour par la justice. Djamel Ould Abbès lui succède. Plus flagorneur, plus pourri que lui tu mens. Il a été jusqu'à impliquer sa famille dans la corruption, croyant que l'impunité serait éternelle.

Pour terminer l'humiliation ou pour boire le calice jusqu'à la lie, ce parti est devenu plus une association de «bouffeurs» qu'une «organisation à caractère politique». Il a aujourd'hui à sa tête un personnage à la réputation douteuse qui défendait bec et ongles le marché informel, allant jusqu'à s'opposer aux transactions par chèque, préférant l'utilisation de «sacs à ordures».

Le FLN est donc tombé bien bas. Tout militant sincère aurait honte d'en faire encore partie. Les manifestants du vendredi ont commencé à s'en prendre à lui. Il est temps d'agir avant qu'il ne subisse d'autres humiliations.



CRATIE»

etenu S

ie», l'hebdomadaire
: «Prix du meilleur
ur dessin de presse».

Bouteflika. Et à travers le rejet de cette candidature, pour le moins absurde, c'est tout le système politique en place qui est sommé de partir pour être remplacé par un nouvel ordre démocratique», écrivait Hacem

première édition du prix libres pour la démocratie», radiaire *Courrier* ial a décidé de mettre à trois catégories : «Prix du rticle», «Prix du meilleur resse» et «Prix du public du dessin de presse». Les laut annoncés début octobre et tés à la cérémonie de remise ui se tiendra le 5 novembre Strasbourg, à l'occasion du ondal de la démocratie, esponsible de l'hebdoma-ais. **H. L.**

Par Chawki Amari

rgourou

it tout réglé et rétabli une rganiser une grande fête

Le déni de la réalité économique

Par Cherif Lahdiri

A lors que l'impasse politique paralyse le pays, les économistes mettent en garde contre la gravité de la crise économique en Algérie et alertent sur la nécessité d'agir vite. Avec diligence et rigueur. Alors que la patrie est en danger, l'économie est gérée sans but clair, sans consensus national, sans analyse des forces hostiles, sans stratégie, et avec des ministres illégitimes, indécis, qui prennent des mesures toujours simplistes et souvent contradictoires. L'économie est au cœur des inquiétudes. Quels sont les dégâts de 57 ans de mauvaise gouvernance ? Quelle est l'ampleur du gâchis de plus d'un demi-siècle de pillage et d'une économie confidentielle à chiffres populistes, car pompeusement artificiels ? L'urgence est de rendre l'économie moins opaque. Il y a nécessité d'une amélioration de la transparence, facteur de confiance. D'où l'impératif de mettre en place un gouvernement consensuel de compétences, avec l'objectif de sauver ce qui reste d'une économie sinistrée. Une économie caractérisée par une forte dépendance aux revenus pétroliers et un climat des affaires des plus hostiles de la planète. L'Algérie fait face à une forte vulnérabilité financière et à des déficits budgétaires inavoués. Les analystes conseillent d'établir un audit afin d'établir un état des lieux réel de l'économie du pays. Les chiffres sont-ils fiables ? Beaucoup d'analystes doutent de la fiabilité de la comptabilité nationale algérienne. Et pour cause, l'institution en charge de la comptabilité nationale, l'Office national des statistiques (ONS) n'est pas indépendant du pouvoir. Pour ces analystes, les données qu'utilise l'ONS et la manière par laquelle il en tire le PIB nominal, puis le taux de croissance du PIB réel, manquent de transparence. Le manque de données publiquement disponibles empêche toute vérification des chiffres officiels. Depuis 57 ans, les dirigeants manipulent les chiffres, en premier lieu parce qu'ils doivent correspondre à leurs promesses. Le PIB n'est toutefois pas le seul agrégat à nourrir la perplexité des économistes : le taux de chômage officiel sous-estime fortement le taux de chômage réel. Cette suspicion vis-à-vis des agrégats ne date pas d'hier. La crise a conduit plusieurs analystes à mettre profondément en doute la véracité des estimations algériennes du PIB. Plusieurs commentateurs suggèrent que l'activité économique a davantage ralenti ces derniers mois que ne l'affirment les autorités. Aujourd'hui, malgré les difficultés rencontrées par le secteur industriel, les autorités continuent d'afficher des prévisions surréalistes. Un tel déni enfonce davantage le pays. L'autre urgence est de faire aussi la lumière sur les fuites de fonds liées à des pratiques financières illicites, favorisées entre autres par la corruption et, globalement, par une opacité du système financier national.



services d'informatique en langage, de méga-données et de plateformes de commerce électronique, le chiffre d'affaires des services informatiques a connu une croissance de 16,9% à 2650 milliards de yuans de janvier à août.

■ **ÉTATS-UNIS**

Au moins 4 personnes abattues lors d'une fusillade à New York

Au moins quatre personnes ont été tuées et trois autres blessées lors d'une fusillade, hier à New York, a indiqué la police de la métropole américaine. La fusillade s'est déroulée à Brooklyn, au petit matin, à proximité d'une «*sorte de club privé*», a précisé le responsable policier, ajoutant que les victimes sont quatre hommes. La police ne peut établir pour l'heure de motif à ce drame ni le nombre de tireurs impliqués. Aucun suspect n'a par ailleurs été appréhendé. Selon le responsable de la police new-yorkaise, les blessés, au nombre de trois, sont deux hommes et une femme, et leur vie n'est pas en danger. Certains médias locaux américains évoquaient cinq blessés, CBS New York parlant de blessures graves.

tranquille

Par **Chawki Amari**

as parce qu'on est venu dans les journaux, il ne plus la presse depuis son frère ne vient plus e qu'il faut placer tel

Le système contre l'Etat

Par **Hamid Tahri**

Encore une fois, la révolution populaire pacifique a prouvé, dans sa constance, sa détermination et son désir irréversible de changement. Toutes ces masses, à travers le pays, qui ont en commun depuis 8 mois ce sentiment ambivalent d'angoisse et d'espoir en l'avenir, ne veulent pas vivre sous le joug des mêmes pratiques et des mêmes hommes, qui après avoir fait le dos rond, se sont redéployés pour prétendre encore, suprême provocation, aux commandes du pays ! Sans doute les révoltés ont-ils fait leur cette sentence de Montesquieu : «*Il n'y a pas mal plus grand et des suites plus funestes que la tolérance d'une tyrannie qui la perpétue dans l'avenir.*» La Constitution n'étant plus consensuelle depuis qu'elle a été violée impunément, causant un grave préjudice à la communauté victime des dérives et de l'usage qui en était fait ; la plus infamante étant la tendance croissante au despotisme que certains appelaient par dépit et par dérision la «*République monarchique*» qui a fini par voler en éclats.

Des partis marche-pied, qui n'avaient d'autres programmes que celui virtuel du régnant qui les a fait rois, et dont les seuls faits d'armes ont été la corruption, les combines et la prédation et pour certains la cocaïne !

Un spécimen fort édifiant, celui d'un parti microscopique dirigé par un parachuté adorateur zélé de «*cadre*» et cachiriste avéré, maintenu à la tête de ce parti en dépit de l'opposition de ses nombreux adversaires, qui se présente à la magistrature suprême et qui déclare sans rire que même avec des suffrages de 5%, ses semblables et lui auront la légitimité pour gouverner. Summum de l'inconscience et de l'irresponsabilité donnant à voir le mépris que cet individu a vis-à-vis du peuple !

Normal, pour un «*phénomène*» issu du système pourri, qui a gangrené l'Etat. Avec une justice aux ordres, des Assemblées croupionnes, devenues des chambres d'enregistrement, sans avoir eu à auditionner, même pas une fois, le Président déchu tout au long de ses 20 ans de règne ! Aujourd'hui, le malaise persiste dans les prétoires, puisque les avocats interpellent les juges au motif qu'ils n'ont plus de repères dans le fonctionnement de la justice, au vu de certains dépassements ou lenteurs dans le traitement des dossiers, notamment ceux des détenus d'opinion !

On sait désormais où nous a menés la présidentialisation outrancière du régime et de son ordonnateur, qui interfère dans tout, jusqu'à rendre tous ses collaborateurs et ministres de simples comparses, mais qui semblaient s'accommoder de cette humiliante posture. La loi n'est jamais si forte que lorsqu'elle opprime, jamais si faible que lorsqu'elle protège, dit-on. Mais force reste à la loi. Cependant, l'histoire nous a appris que la force reste à celui qui détient le pouvoir d'ordonner, que la loi le lui reconnaisse ou pas !

Peut-on réellement aller aux élections, dans un climat aussi tendu fait de peur et de terreur ? «*Parce que le peuple est source de pouvoir*», je vais voter, dit le slogan.

Quid des revendications de ce même peuple souverain qui n'ont pas été entendues !

Aussi, on n'est pas sûrs que des élections rendraient sa dignité à la République. Les millions de citoyens qui sortent chaque semaine réclament le changement, estimant que le système et ses pratiques mafieuses s'est dangereusement éloigné du pays réel, devenu un Etat dégradé. La société recherchée par la majorité doit être fondée sur la justice qui veille à la séparation et à l'équilibre des pouvoirs, non pas celle qui enrichit les riches et appauvrit les pauvres, en exacerbant les tensions et les divisions. En somme, un Etat de droit cloué au pilori, l'oligarchie régnante a montré jusqu'où son «*massacre*» pouvait aller, entraînant le pays dans un véritable psychodrame national. Ce que l'on constate aujourd'hui, c'est que ce système honni se régénère graduellement et, ironie de l'histoire, tente de discréditer ceux qui le dénoncent !

Le peuple est pour des élections propres, sans ces résidus qui continuent à entretenir la confusion entre le pouvoir et l'Etat. Dans tous les cas, il faut tenir compte de l'intelligence de l'opinion publique et de sa capacité insoupçonnée de résistance à l'info délivrée par des médias qui n'acceptent pas un autre son de cloche et qui de ce fait s'éloignent du professionnalisme requis pour sombrer dans le journalisme de connivence, contraire à l'éthique et à l'information au service du citoyen, comme le stipule la Constitution. Les protestataires ont dénoncé, lors de la 34^e marche, le silence radio concernant l'avant-projet de loi sur les hydrocarbures qui engage le devenir du pays et qui s'apprête à être discuté et peut-être adopté par un gouvernement dont la seule prérogative est de gérer les affaires courantes !

Encore une entorse à la Constitution qui a bon dos !

tion ctivité

innovation,
globalisation mondiale



er l'Algérie à un niveau de visibilité
re à l'échelle internationale et de
er ses efforts en matière de protec-
: la propriété intellectuelle», a-t-il
Il vise également à piloter les
menées par les différents départe-
ministériels en matière de propriété
tuelle, de manière collaborative,
l'assurer les garanties nécessaires
innovateur-investisseur en Algérie,
le même responsable. «Lors des
du comité, nous avons trouvé que
up de données utilisées par
I pour évaluer l'Algérie étaient
es. Nous allons donc les actualiser
laboration avec tous les interve-
et donner aussi les données qui
ent. Cela nous permettra d'amélior-
re classement», a déclaré M. Guend.

Djamila Kourta

SUD

en Algérie, l'ouverture d'un
Adrar s'inscrit dans «les efforts
par l'ambassade d'Italie pour
politique italienne des visas pour
», forte et soutenue, soit toujours
teur de l'amitié entre les deux
; et du partenariat économique et
cial, politique et culturel». Il faut
l'avec le centre d'Adrar, l'Italie
de cinq centres de visa qui offrent
ériens la possibilité de déposer
mandes dans n'importe quel
indépendamment de leur lieu de
ce.

Par Chawki Amari

et libres autour de
illeurs. Ce que ne réussit

Ressac de Novembre

Par Hacem Ouali

Il est des moments de l'histoire qui fondent les nations. Mais il en est d'autres qui les refondent pour mieux les propulser dans l'avenir et les insérer dans les temps modernes. C'est le sens et la portée historiques de la révolution démocratique en cours en Algérie. En mouvement depuis huit mois de reconquête de souveraineté et de quête de liberté, les Algériens reviennent au cœur de l'histoire. Le rejaillissement d'un peuple que l'on croyait plongé dans un coma définitif. Depuis le 22 février, le pays est entré dans une effervescence sans précédent et vit des bouleversements politiques et sociaux profonds. Il n'est pas en crise, mais dans son dépassement. Dans une intelligence collective et active, le «peuple du vendredi» ouvre le champ des possibles, offre les chances d'émancipation globale. Il redonne de l'espérance à une nation usée, malmenée et mise en péril. Porteurs d'une belle utopie, les millions d'hommes et de femmes de ce pays se retrouvent dans une communion exemplaire. Jamais l'Algérie n'a été aussi secouée par une exceptionnelle énergie citoyenne. Il n'est pas juste de réduire la séquence ouverte depuis février à une simple crise politique passagère ou à un malentendu conjoncturel lié à la succession au pouvoir. Ce qui se joue en Algérie va au-delà... La mobilisation nationale qui se poursuit signe la fin d'une époque. La fin d'un cycle historique, celui de l'ordre autoritaire imposé par la force et la violence au lendemain de l'indépendance nationale. Dans sa forme comme dans son riche contenu politique, cette mobilisation redéfinit le sens de la nation, prépare les conditions de l'émergence d'une nouvelle République. In fine, elle fait entrer le pays dans une nouvelle phase en engageant le chantier de la refondation nationale sur de nouvelles bases, dont la démocratie, la liberté et la citoyenneté seront le socle. Un ouvrage herculéen qui nécessite audace, persévérance et parfois beaucoup de sacrifices. Les Algériens, aujourd'hui, ne savent que trop bien ce qu'ils veulent ! Ils sont décidés à rompre avec un système politique définitivement disqualifié, son fonctionnement, sa culture, ses usages, ses mœurs et les visages qui l'incarnent. Ce n'est pas par lubie mais par obligation politique et éthique. C'est une impérieuse nécessité si l'on veut que l'Algérie demeure encore dans l'histoire. Les procureurs du système sont à court d'imagination et leurs réquisitoires ne sont plus en phase avec le temps. Ils ne peuvent rien face aux millions de défenseurs de la nation nouvelle qui émergera des entrailles de la révolution démocratique. Les manifestants qui remplissent d'espoir les rues d'Algérie chaque vendredi sont les meilleurs avocats de cette nation. Ils ne sont en aucun cas des adversaires qui perturbent la bonne marche du pays. Encore moins des ennemis à combattre ou à emprisonner. Ils sont les enfants d'un autre Novembre. Pas celui de l'enfermement passéiste dont les belles promesses ont été trahies ou abandonnées. Mais d'un Novembre lumineux. L'histoire n'est pas que tragédie...



DÉCISIVE Cousse ?

nécessité de ce processus électoral dans la résolution de la crise que traverse le pays ? La poursuite des marches citoyennes contre les élections pousse-t-elle le pouvoir à appeler les imams à la rescousse afin qu'ils louent les bienfaits de la paix, expliquent le lien étroit entre la foi et l'amour de la patrie et invitent ainsi au maintien de ce «don de Dieu» qu'est la sécurité et la stabilité ?

Cette approche nous rappelle celle des promoteurs zélés du 5^e mandat, qui le faisaient, eux aussi, au «nom de la stabilité et de la sécurité» et qui jouaient beaucoup sur la fibre nationaliste des Algériens.

M. A. O.

MERKEL

... dans les négociations, qui ont permis le retrait des troupes dans les zones de tension, et permettra la nouvelle séquence de mise en œuvre des accords de Minsk», a déclaré la chancelière à sa résidence française. **AFP**

Passant

... en chela, avec une épaisseur de 10 et 20 cm durant la nuit du 15 au 16 novembre. **MS, d'aujourd'hui 6h à 12h.** **APS**

Les élections et après !

Par Hamid Tahri

La crise que traverse le pays – multidimensionnelle, sociale, économique et institutionnelle – et qui a mis à nu l'inanité d'un système dépassé, ne peut être résolue sans changements profonds auxquels le peuple appelle depuis des mois. Tout le monde en convient, les choses ne peuvent rester en l'état, tant les dégâts causés sont énormes et les remèdes urgents ; la tension est telle, qu'elle envahit les esprits, qu'elle consacre l'immédiateté aux dépens du temps long à même d'éclairer l'action par la réflexion. Aussi, les élections décidées par le pouvoir de fait ne sont pas contestées dans le fond, car c'est une des clés de la démocratie que de permettre au peuple de s'exprimer librement dans le choix de ses représentants. Donc, si dans le fond il n'y a rien à redire, dans la forme, les candidats qui se sont proposés, ou qu'on a proposés, issus du système rejeté, peinent à constituer une garantie de renouveau, à moins de bâtir «une II^e République sur des décombres», comme l'a déclaré benoîtement sur les ondes le porte-parole de l'un des candidats incarnant, peut-être, une autre manière de gérer, mais pas le grand changement réclamé. Car les candidats sont tous issus d'un même système, dont ils partagent les pratiques et les convictions et au sein duquel ils n'ont pas particulièrement brillé. Aujourd'hui, ils le renient ! D'aucuns se demandent s'ils sont assez «blindés», maintenant qu'ils affrontent un palier nettement supérieur en briguant la magistrature suprême, dans un contexte politique inédit. Un contexte marqué par les signes avant-coureurs d'un effondrement financier qui laisse entrevoir le retour à la planche à billets sans contrepartie productive et la menace du FMI. Dans les conditions actuelles faites de tension, de suspicion, voire d'angoisse, l'objectif déclaré et soutenu unanimement est de sauver la nation. Soit ! Le souci est aussi celui des millions d'Algériens sincères qui considèrent que la remise en cause de l'ordre établi n'est pas une vue de l'esprit. Mais une volonté de reconstruire, vu l'Etat délabré, qui a fait tant de mal à travers ses pratiques et ses dirigeants.

Ce qui est souhaité par tous, c'est un Etat de droit respecté et respectable, où règnent la justice sociale, l'équilibre et la séparation des pouvoirs, le dialogue dans un climat apaisé et dépassionné répondant aux attentes de la majorité. Aujourd'hui, l'unanimité s'est faite autour du leitmotiv : rien ne peut continuer comme avant. Il s'agit d'abord de ramener la stabilité et la sérénité dans les esprits et dans les mœurs. Le changement est justement de dépasser les contingences actuelles, résultat d'un héritage miné, et non pas d'être constamment sur le qui-vivre, en empêchant tout mouvement, toute vie. Cela nous rappelle le vieux dicton : «Il ne faut pas que tout change pour que tout reste pareil», attribué au prince Salina, partisan du maintien des choses en l'état. Ce que les masses réfutent. Le peuple veut éviter la répétition, en soldant le passé ténébreux et en libérant l'avenir qui ne peut être que meilleur si l'on en prend soin. C'est pourquoi le peuple adopterait plutôt Tomasidi Lampedusa, cet auteur italien qui avait écrit : «Si nous voulons que tout reste tel que c'est, il faut que tout change.»



À PARIS s pas»



me association pour la démocratie. «J'ai peur pour mes frères et qui manifestent chaque mardi et i en Algérie. Le nouveau pouvoir er l'excuse d'un Président légal éprimer toute manifestation du Elle a ajouté : «Peu importe ce que nouveau Président, nous ne nous pas et nous ne reculerons pas la satisfaction de la revendication mande des millions d'Algériens, à avènement d'une nouvelle Algérie visages du passé.»

même si la mobilisation a un peu cause de la fatigue due aux rasements quotidiens observés lors de n présidentielle, les animateurs des ions et collectifs pour une nouvelle promettent de revenir en force les s qui viennent avec des pros nouveaux et des slogans bien t mijotés à l'endroit du nouveau it.

Yacine Farah

Par Chawki Amari

me qui a longuement traîné

Et maintenant ?

Par Réda Bekkat

Dix mois d'une mobilisation citoyenne, appelant à une rupture définitive avec le système politique autoritaire à l'origine de tous les maux que connaît le pays depuis l'indépendance. S'ils n'ont pas pu empêcher le pouvoir «réel» de boucler le formalisme constitutionnel auquel l'état-major était attaché, ils n'ont pas moins prouvé que la vitalité et la détermination de la Révolution du sourire étaient encore intactes, y compris et surtout après une présidentielle qui tient plus de la mascarade électorale que d'autre chose.

Nonobstant les magouilles sur les chiffres auxquels il a dû être forcé de recourir pour la rendre moins comique, le constat est accablant : sur dix Algériens en âge de voter, six ont refusé de se prêter à cette mise en scène burlesque. Ils étaient d'ailleurs des milliers à sortir le soir de l'élection pour dénoncer la farce électorale, à Alger et dans d'autres villes du pays. Des violences policières sont d'ailleurs venues émailler ce que le pouvoir a voulu qualifier de fête. Le 43^e vendredi a été, quant à lui, une véritable démonstration de force du hirak, parfois violemment réprimée, comme ce fut le cas à Oran et suivie d'arrestations de manifestants par la police et de comparutions immédiates devant les tribunaux.

On est donc loin du climat de sérénité et d'apaisement qui aurait dû prévaloir au lendemain d'une telle échéance, même si elle est refusée par la majorité des Algériens. On remarquera aussi qu'au fil des semaines, la mobilisation citoyenne fait preuve d'une solidarité, d'une union et d'une conscience nationale qui lui confèrent assurément son caractère révolutionnaire aspirant à un ou des changement(s) qualitatif(s). De ce fait, il devient incontournable en dépit des velléités de division du pouvoir en entretenant de faux clivages et autres abcès de fixation, comme on a pu le voir avec la question de l'emblème amazigh que le pouvoir entend opposer à l'unité nationale.

Mais la force du hirak, c'est d'avoir su transcender tous ces obstacles dans un élan, unitaire et solidaire, sans cesse renouvelé, notamment depuis l'été, pour être un vaste mouvement de contestation générale porteur de revendications pour le changement. Alors qu'en face, le pouvoir reste sourd aux demandes des citoyens, enfermé dans un déni et refuse de voir le mouvement social inédit qui s'est mis en marche le 22 février dernier. Depuis le 12 décembre et après une élection présidentielle frappée d'une abstention record qui avoisine les 60%, il est difficile de ne pas admettre qu'il y a là un grave déficit de légitimité, y compris à travers l'image que renvoie l'Algérie à ses partenaires étrangers qui n'ont pas manqué de souligner le degré de mobilisation citoyenne en souhaitant que le pouvoir en tienne compte en ouvrant un dialogue sincère et franc. La balle est donc dans le camp du pouvoir.

LES ÉDITORIAUX DU QUOTIDIEN D'ORAN

- A la Une
- Analyse
- Editorial
- Raina Raïkoum
- Événement
- Reportage
- Dossier
- Oran
- Oranie
- Centre
- Est
- Sports
- Culture
- Société
- Évocation
- Débat

Notre supplément Autour Du Monde

Actualité
Autrement dit

- Une renonciation sous forme de coup d'Etat
Mourad Benachefhou
- Bouteflika : l'aveu
M'hamed Boucine Med
- Que nous dit la lettre de Bouteflika ?
Mohamed Mekouf
- Nouveau paradigme politique pour une nouvelle république: Proposition de feuille de route pour mener à bien le changement
Lachemi Saigh
- La transition
El Yazid Dib
- L'histoire retiendra qu'en ce 8 mars 2019, la jeunesse algérienne enthousiaste a plébiscité massivement le processus d'avènement de la seconde république
Abdelkader Khelil
- Décision de Bouteflika : la proteste en Algérie à l'heure de la récap
Reghis Rabah
- « Un sorcier ne se guérit pas lui-même »
A. Boumezzag
- Des belles promesses de Bouteflika, parlons-en!
Kamel Kheïla
- Le FLN chahuté comme en 1988, mais pas par les mêmes gamins !
Cherif Ali
- De l'inefficacité de la théorie ou le triomphe de l'action
Wissam Chekhat
- La féodalité contre le peuple
Paris : Akram Bekkaid
- Fraternité !
Arnaud Montebourg
- Algérie : la France dans l'attente et l'émotion
Pierre Morille
- Le poids de l'épi et le pouvoir du képi
Siemnie Bendaoud
- Ce pour quoi nous voulons nous battre, quel du substitut algérien au libéralisme ?
Derguini Anzaki
- LE POIDS DES PASSÉS
Belkacem Aïcene-Djeballah

Rechercher Tout Envoyer à un ami | Version à imprimer | Version en PDF

Editorial :

Diversions

par Mahdi Boukhalifa

Pot de terre contre pot de fer ! C'est l'inédite réalité des Algériens qui sortent par millions depuis maintenant quatre semaines pour rappeler au pouvoir que la fin du 4e mandat s'achève le 28 avril prochain et que cette date ne doit pas être une prolongation contraire à la Constitution. Ni une violation de toutes les lois de la république.

Or, après la formidable démonstration de vendredi dernier, et les précédents, qui avait été organisée à travers le pays dans une ambiance folle de convivialité émerveillant le monde, des sources officielles annoncent que le gouvernement de transition est en cours de formation.

Cela est autant un déni outrancier à la volonté des Algériens de voir s'opérer très rapidement un changement politique qualitatif et rapide, avec des élections globales pour la désignation de nouvelles institutions parlementaires et un nouveau chef d'Etat, qu'une autre manœuvre de fuite en avant du pouvoir.

A ce stade des événements, il serait logique de s'interroger sur les «détails» cachés de cette sortie de crise que veut s'aménager le pouvoir, ou ceux qui veulent prolonger le 4e mandat. Obliger les Algériens à s'intégrer dans une configuration politique à «rebrousse-temps» de toutes les revendications populaires portées dans la rue, est non seulement suicidaire, mais confirme magistralement que les tenants d'une certaine «Algérie», dédiée à des intérêts bien particuliers, ne veulent ni partir ni lâcher prise, encore moins ouvrir la voie à une transition pacifique. Au risque de dévoyer ce bel enthousiasme de ces millions d'Algériens qui manifestent pour une révolution pacifique dans la gestion des affaires du pays.

L'insistance des autorités à diriger les instances de la transition est symptomatique de cette volonté, constatée ailleurs dans le monde et à toutes les époques, de dirigeants de ne partir et ne laisser le pouvoir au peuple sous aucun prétexte. Sinon comment peut-on interpréter qu'un nouveau gouvernement soit cautionné et nommé par un président dont le mandat expire dans moins de 40 jours ? Cela n'est pas raisonnable et n'obéit à aucune logique politique si, bien sûr, on est dans une configuration d'institutions républicaines défendues par le premier magistrat, lequel doit respecter la loi fondamentale en appliquant ses principes.

Maintenant, s'il est aisé de défoncer des «portes ouvertes», cela le sera moins avec la pression de la rue qui se fait chaque vendredi plus forte, plus insistante, plus citoyenne pour l'avènement d'une Algérie de tous ses enfants, sans exclusive, sans népotisme, sans «hogra» et, plus que tout, qui «avance».

C'est cet état de changement social et politique pacifique, de passage à une nouvelle Algérie plus responsable et regardante à la gestion de son avenir que veulent construire ses enfants à travers des manifestations grandioses chaque vendredi.

Dès lors, aller vers la formation d'un gouvernement de transition en ne prenant pas en compte la situation sensible de la rue algérienne, c'est aller vers un autre échec. On ne peut aller vers une transition politique en refusant d'emblée l'alternance au pouvoir, et, surtout, refuser d'ouvrir les yeux et voir que le peuple algérien n'a jamais été mineur.



Télécharger le Journal

Entretien

Salah Guermiche au « Le Quotidien d'Oran »: «En France, vous pouvez toucher à la devise républicaine, à Marianne ou à la dignité du président de la République, mais ne vous aventurez pas à toucher à Israël !»
Entretien Réalisé Par Amine Bouali

Témoignage

Le mythe guerrier, ce ferment du révisionnisme rampant (Suite et fin)
Mohammed Hamrouche*

Opinion

Le révol d'un peuple : un nouvel horizon politique ? (1ère partie)
Toufik Hamet*

Crise de représentativité politique en Algérie
Hatem Bachir

Algérie, mobilisation populaire mature face à l'obstination d'un régime à l'agonie
Abdelkader Guérine*

Santé

Plaidoirie pour la réhabilitation de la pédiatrie en Algérie (Suite et fin)
Bouchakki Nouredine*

Histoire

EL DJAZAIR autrement vue : Récit d'un roman national (Suite et fin)
Anmar Koroghli

Publicité

ESPACE PUB A LOUER

CONTACTEZ-NOUS

- A la Une
- Analyse
- Editorial
- Rains Raikoum
- Evénement
- Reportage
- Dossier
- Oran
- Oranie
- Centre
- Est
- Sports
- Culture
- Société
- Evocation
- Débat
- Notre supplément Autour Du Monde



- Le coup de grâce**
El Yazid Dib
- Le départ d'Abdelaziz Bouteflika ne suffit pas**
Paris : Akram Belkaid
- Article 102 de la Constitution: La fin du régime autoritaire**
Ammar Koroghli
- Les filles sont-elles contre le peuple algérien ?**
Cherif Ak
- La condition d'Algérie, quel avenir ?**
Ramel Khella
- Quand le drapeau national s'octroie le statut d'acteur ?**
Mohamed Medrouf
- Le socialisme démocratique comme démocratie économique : La séparation fondamentale du pouvoir**
Derguini Anzaki
- «El-Hirak» : ce tsunami du peuple citoyen que les esprits autistes qui nous gouvernent n'ont jamais cru possible !**
Abdelkader Khali
- Le OneTwoThreesme algérien : de l'exploisf stade à la ferveur de la rue**
Mohammed Boughdad
- Organisation des élections présidentielles : Enjeux et défis de la démocratie et de la République**
Bouiche Ryadi
- La grande illusion**
Mourad Benachenhou
- La proteste fait bouger les lobbies pétroliers en Algérie**
Raghib Rabat
- Les Français plus qu'attentifs à la crise algérienne**
Pierre Morille
- Justice(s), réalité et vérité(s)**
Belkacem Achane-Qjabaah

Editorial :

Un message rassurant

par Mahdi Boukhalifa

C'est devenu dorénavant le baromètre des pulsations du pays : quand «l'armée va, tout va». L'Algérie est au creux d'une crise constitutionnelle que le président Bouteflika a provoquée en reportant l'élection présidentielle et a dans la foulée renoncé au 5ème mandat, comme il a laissé transparaître les signes évidents d'une prolongation du 4ème mandat. Aucune disposition dans la Constitution révisée de 2016 ne prévoit ce coup de force anticonstitutionnel, l'annulation de l'élection présidentielle, alors que les dossiers de candidature ont été déposés et ne restait que leur validation. Aucun article de la loi fondamentale n'en parle, alors que l'article 103 stipule que «lorsqu'une candidature à l'élection présidentielle a été validée par le Conseil constitutionnel, son retrait ne peut intervenir qu'en cas d'empêchement grave dûment constaté par le Conseil constitutionnel ou de décès du candidat concerné».

Bouteflika est intervenu dans les jours où le Conseil constitutionnel devait se prononcer sur les 21 candidatures, ce qui n'est pas, au regard de la situation politique actuelle, tout à fait innocent. L'enchaînement des «événements explique autrement que tout a été calculé et mis en scène pour aller vers un allongement du 4ème mandat. Le seul impondérable qui n'a pas été pris en compte, c'est la prise de conscience par les Algériens qu'ils allaient être une fois de plus «roulés dans la farine». Au bout d'un mois de protestations pacifiques et devant l'entêtement du président à appliquer sa feuille de route, qu'il a mal défendue en allant quémander la caution étrangère, il est devenu évident pour l'armée d'intervenir et de sonner la retraite. Elle sera suivie par la rentrée dans les rangs, comme par enchantement, des deux plus farouches soutiens du président, ceux que les analystes politiques les plus avertis n'auraient jamais pu soupçonner de trahison, ni de tirer sur l'ambulance.

Il est vrai que le parapluie de l'ANP est venu à un moment crucial où la tempête menaçait le pays. La solution invoquée par l'ANP, pour autant qu'elle a rassuré sur son attachement à ses missions républicaines, n'est pas tout à fait celle, car dépassée, qui va provoquer une rapide décantation souhaitée par la rue et l'opposition. Il faudrait que tout le monde travaille à une vraie solution, complète et qui rassemble un vrai consensus. Le temps a son pesant d'or pour arriver très vite à de vraies solutions qui évitent les chemins de traverse.

En attendant, le chef d'état-major Ahmed Gaïd Salah, qui a pris ses responsabilités pour éviter au pays tout danger, intérieur ou extérieur, a tenu à rassurer les Algériens qu'ils sont toujours protégés par leur armée et qu'il n'y a aucune inquiétude pour l'avenir. «Il n'y a aucune crainte pour le présent de l'Algérie, ni pour son avenir, avec ce peuple éveillé et conscient de l'intérêt suprême de son pays et il n'y a nulle crainte pour l'Algérie et pour son avenir avec cette Armée nationale populaire qui respire l'air de sa patrie et dont le cœur bat pour chaque parcelle de sa terre bénie». Un message clair et rassurant qui confirme en outre que l'ANP restera toujours dans ses prérogatives constitutionnelles, républicaines.

PDF



Télécharger le journal

Entretien

Inès Sefi au «Le Quotidien d'Oran»: «L'ignorance volontaire ou forcée est un crime contre l'être humain et contre le souffle divin qui l'habite»
Entretien Réalisé Par Amine Bouali

Témoignage

Le mythe guerrier, ce ferment du révisionnisme rampant (Suite et fin)
Mohamed Hamrouche

Opinion

Manifeste pour la deuxième république (Suite et fin)
Ammar Koroghli

Santé

Plaidoirie pour la réhabilitation de la pédiatrie en Algérie (Suite et fin)
Bouchévir Naouredine

Histoire

EL DJAZAIR autrement vue : Réflex d'un roman national (Suite et fin)
Ammar Koroghli

Publicité

ESPACE PUB A LOUER

CONTACTEZ-NOUS

- A la Une
- Analyse
- Editorial
- Raina Raïkoum
- Evènement
- Reportage
- Dossier
- Oran
- Oranie
- Centre
- Est
- Sports
- Culture
- Société
- Evocation
- Débat
- Notre supplément Autour Du Monde

- Actualité**
Autrement Vus
- De la revendication matérielle à la revendication politique pourquoi le départ du système ?
*Abdelali Kerzabi**
 - L'armée au service du peuple souverain, ou ultime bouclier et garante de la survie de l'Etat prédateur moribond ?
Mourad Benachennou
 - Cette bien commode «main de l'étrangers»...
Paris : Akram Belkaid
 - Agir sur la peur et l'intimidation
*Mohamed Mebtou**
 - «Le char de l'état... navigue sur un volcan»(1)
*A. Boumezzrag**
 - Pour la reconstruction de l'Algérie
Mohammed Abbou Et Abou Beraou**
 - Système éducatif et deuxième République...
*Abdou Elmam**
 - Le régime présidentiel fut un malheur pour l'Algérie
*Kamel Khelifa**
 - L'avenir : ce confluent de l'espoir et de la confiance
Kebbi Rabah
 - Pourquoi la conduite de la transition par les 3B aboutira à une impasse
*Reghis Rabah**
 - La catastrophe de Notre-Dame de Paris
Pierre Morille
 - LES ENVAHISSEURS
Belkacem Ahcene-Djabbalah

Editorial :

Les solutions existent

par Moncef Wafi

Ahmed Benbitour en soulignant dans l'une de ses dernières interventions qu'à partir de 2021 l'Algérie «n'aura plus de réserves de change», puisqu'elles auront servi entre-temps à couvrir le déficit de sa balance des paiements, rappelle l'urgence d'une prise de conscience générale sur les risques à venir. En précisant que la facture des importations est passée de «12 milliards de dollars en 2001 à 68 milliards en 2014», l'ancien chef du gouvernement traduit tout l'échec patent de la politique économique menée sous les années Bouteflika. Et quand il affirme qu'on n'aura pas les moyens pour importer, sachant que l'Algérie importe 75% de son garde-manger, il précise le danger imminent d'une famine qui pourra éventuellement frapper le pays.

Si le terme paraît fort, c'est que les Algériens sont loin d'être préparés à une telle possibilité envisageable sous le prisme d'une politique agricole qui a démontré toutes ses limites. Si l'Algérie importe autant c'est que, quelque part, elle ne produit pas en quantités suffisantes et la faute incombe à un système politique qui a fait du foncier agricole une proie pour l'appétit vorace des oligarques qui y ont trouvé un terrain de rente par excellence. S'accaparant de milliers de bonnes terres, ils les ont bétonnées et livrées à des promotions immobilières douteuses avec la complicité de l'administration. Si l'Algérie a échoué dans sa politique d'autosuffisance alimentaire malgré tous les discours lénifiants servis à la louche, sa politique agricole a également souffert d'orientations hasardeuses.

Que peut-on reprocher à l'Algérie sur ce plan ? Le fait même d'adopter une stratégie déjà défailante puisque éprouvée et prouvée par cinquante années de Politique agricole commune (PAC) adoptée par l'Europe au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, les Européens payent le prix fort en termes de dégâts écologiques et de santé publique avec la perte annuelle de milliers d'hectares de sols arables pollués par des années de pratique agricole chimique et la multiplication de maladies chroniques liées à la consommation prolongée de ces produits. L'Algérie, au lieu d'apprendre des erreurs des autres, s'ingénie à les reproduire et à les dépasser dans certains cas. Ainsi, on assiste, et de l'aveu même de nos responsables, à une contamination des terres arables et des nappes phréatiques, notamment au Sud, à travers l'épandage en quantité astronomique d'engrais chimiques et de pesticides.

Une politique future, réfléchie et concertée des pouvoirs publics est à même de stopper le processus de destruction et de s'inscrire dans la dynamique mondiale. Les solutions existent pour peu que la volonté politique suive et l'agro-écologie et la permaculture en font partie. Des porteurs de projets proposent des réponses humainement équitables, écologiquement durables et économiquement rentables mais se heurtent à des difficultés bureaucratiques et de manque de soutien à leurs dossiers.



Télécharger le journal



Entretien

Inès Safi au «Le Quotidien d'Oran»: «L'ignorance volontaire ou forcée est un crime contre l'être humain et contre le souffle divin qui l'habite»
Entretien Réalisé Par Amine Bouali

Temoignage

Le mythe guerrier, ce ferment du révisionnisme rampant (Suite et fin)
*Mohammed Hanrouchi**

Opinion

Algérie : quand les hommes meurent, le régime demeure...
*Abdelkader Guerme**

Santé

Plaidoirie pour la réhabilitation de la pédiatrie en Algérie (Suite et fin)
*Bouchikhi Mouradine**

Histoire

EL DJAZAIR autrement vue : Récit d'un roman national (Suite et fin)
Ammar Koroghli

Publicité

ESPACE PUB
A
LOUER

CONTACTEZ-NOUS

Rechercher



Tout

Recherche avancées

Envoyer à un ami | Version à imprimer | Version en PDF

- A la Une
- Analyse
- Editorial
- Rains Raikoum
- Evènement
- Reportage
- Dossier
- Oran
- Oranie
- Centre
- Est
- Sports
- Culture
- Société
- Evocation
- Débat
- Notre supplément Autour Du Monde

Actualité
Admement Une

- L'enjeu principal**
Djamel Labidi
- Nous n'avons pas peur de vous !**
Cherif Ali
- Le Hirak face au piège**
Paris : Akram Belkaid
- Face au hirak de la non-violence d'inspiration gandhienne : Est-il encore possible de persister dans la tughanet et la duperie ?**
Abdelkader Khaili*
- Appropriation de l'espace public et citoyenneté : un lien indissociable**
Mohamed Mebtoui*
- L'Etat et le souci de l'organisation des élections présidentielles**
Bouariche Riadh *
- Hirak et histoire de Constitutions**
Mohammed Bghdad
- Qui a peur du changement ?**
Hakim Hassas*
- Comment sortir de la crise**
Abdou Berber
- Une philosophie de la jeunesse algérienne ou la négation du non**
Rachida Kaïfat Rostane *
- Le Hirak semble arranger les affaires des sociétés pétrolières**
Reghis Rabah*
- Messali Hadj (1898-1974) : ce titan enchaîné**
Mourad Benachennou
- Elections européennes : l'imbroglie continue**
Pierre Morville
- MARCHE(S)... ET RÊVE !**
Belkacem Ahcene-Djaballah

Editorial :

Non, l'Algérie n'est pas le Soudan

par Moncef Wafi

En quoi le Soudan peut nous intéresser ? La réponse est à trouver dans la similitude des deux mouvements populaires qui ont conduit à la destitution de présidents partis pour rester au pouvoir jusqu'au trépas. Le point commun étant deux pays, deux économies mises à mal par la prédation sans commune mesure de clans proches du pouvoir en place, de la famille et des intérêts étrangers au détriment de la sécurité intérieure du pays. L'analogie entre les deux expériences réside également dans le processus post-régime qui a échoué aux mains des militaires et les tentatives extérieures de faire échouer les deux révolutions menées par l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis et l'Egypte.

Si au Soudan la junte militaire a tiré et tué des civils, elle l'a fait avec la bénédiction de Ryadh, Abu Dhabi et Le Caire protégée par le silence complice de Washington. Ces quatre gouvernements n'ont aucun intérêt à voir émerger une véritable démocratie dans un pays arabe qui remettrait en cause des intérêts communs consacrés par un donnant-donnant, argent contre soldat en ce qui concerne le Soudan pour les besoins de la guerre au Yémen. Au-delà de la chair à canon, The Guardian parle d'enfants-soldats soudanais envoyés faire la guerre aux Houthis, la crainte de voir la propagation de transition démocratique à leurs propres peuples fait réagir les Saoudiens, les Emiratis et les Egyptiens. Ils n'hésitent pas à financer, à coup de milliards de dollars, des contre-révolutions pour contrecarrer les aspirations démocratiques revendiquant des Etats civils.

Ce qui s'est passé au Soudan peut arriver en Algérie dans le pire des scénarios et cette situation de statu quo ouvre terriblement la porte à toutes les hypothèses aussi macabres soient-elles. Si les ingrédients sont réunis pour un scénario à la soudanaise ou à l'égyptienne de Sissi, il n'en demeure pas moins que l'Algérie saura s'élever au-dessus de toutes ces tentatives d'infiltration et de récupération orchestrées de l'extérieur. Tout comme pour le Soudan, le mouvement populaire algérien qui aspire au véritable changement de système de gouvernance et à l'instauration d'un Etat civil et démocratique doit faire face à l'hostilité, à peine cachée, des monarchies arabes.

Appuyées par des relais à l'intérieur du pays, ces forces actives pour empêcher la transition démocratique quittaient à jouer sur les cordes sensibles en appelant ouvertement à la sédition et à la guerre ethnique. Ces gens-là, à la solde de gouvernements étrangers, doivent être débusqués et traduits devant la justice pour complot contre l'unité du pays pour enrayer ces velléités d'entraîner le pays vers l'impasse.

PDF

Télécharger le journal

Entretien

Dr. Mahmoud Boudarène au « Le Quotidien d'Oran » : « Les Algériens veulent façonner leur avenir personnel mais aussi participer à l'édification du futur de la communauté »
Entretien Réalisé Par Amine Bouali

Temoignage

Le mythe guerrier, ce ferment du révisionnisme rampant (Suite et fin)
Mohammed Hamrouchi*

Opinion

Dupliciter et débaucher des chantres de la politique et de la morale !
Amir Djerrad

Fekhar - La mort qui donne à voir
Hakim Hassas*

Une démocratie à la carte !
Bouchikhi Nourredine

Le Conseil constitutionnel et le communiqué : une hérésie du droit
Zerrouk Ahmed

Santé

Plaidoyer pour la réhabilitation de la pédiatrie en Algérie (Suite et fin)
Bouchikhi Nourredine*

Histoire

EL DJAZAIR autrement vue : Récit d'un roman national (Suite et fin)
Ammar Koroghli

Publicité

**ESPACE PUB
A
LOUER**

CONTACTEZ-NOUS

Rechercher

Tout

Recherche avancées

Envoyer à un ami | Version à imprimer | Version en PDF

PDF

- A la Une
- Analyse
- Editorial
- Raina Raïkoum
- Évènement
- Reportage
- Dossier
- Oran
- Oranie
- Centre
- Est
- Sports
- Culture
- Société
- Évocation
- Débat
- Notre supplément Autour Du Monde

L'Actualité
Autrement Vus

- L'attente**
El Yazid Dib
- Défier la puissance du statu quo !**
Mohamed Mebloui*
- Libres et entretenus ? Dictature libérale ou démocratie économique ?**
Arouzi Derguini
- Algérie - Qui va écrire la feuille de route : la plume, la baïonnette, le clavier ?**
A. Boumezag
- Vol Air-peut-être TU 722**
Paris : Akram Bekkaid
- Rationalité de l'État et démocratie forte**
Bouniche Riadh*
- Pouvoir cherche peuple à sa mesure**
Benabid Tahar *
- Abdelkader Bensalah ou le syndrome de l'article 102 !**
Cherif Ali
- La transition en Algérie n'a rien à voir avec les autres pays**
Régis Rabah*
- De l'intérêt à mieux considérer le mérite**
Siemnia Bendaoud
- UN «FLIC» EN COLÈRE**
Belkacem Ahcene-Djabbalah

Editorial :

Le tour de main des mages

par Abdou BENABBOU

Il fallait sans doute bien que l'exemple soit donné. Une tentative d'effacer les suspicions légitimes d'une large tranche de la population et de tous ceux qui s'évertuent à se prêter au change avec un pouvoir en place tenace qui ne s'agrippe qu'à la seule présidentielle. Une manière de manifester une bonne foi dans la démarche pour apparaître, par moments, comme une décharge d'une lourde responsabilité.

On est tenté de croire que ce qui reste des accointances difficiles à gommer a fait sien l'adage qui veut que pour en finir avec un serpent venimeux, il est recommandé de lui couper la tête plutôt que la queue. La mobilisation spectaculaire des tribunaux a en tout cas tétanisé plus d'un et il faut croire, pour l'instant, qu'elle a, sans conteste, évité au hirak de dérapier.

Mais la tête du serpent est-elle réellement là où on s'efforce de la situer, car le phénomène de la corruption en Algérie est une hydre à laquelle il sera difficile de demander de rendre des comptes comme l'a exigé Gaïd Salah lundi à Bechar ?

La corruption n'est pas seulement une question de larcin à grande échelle, et il faut bien admettre que le peuple algérien a été victime d'une grande escroquerie depuis la nuit des temps. On se rappelle au passage de la véhémence d'un des vieux baroudeurs des frontières adressée à Houari Boumediene l'accusant de corrupteur, lui reprochant d'avoir éjecté des officiers hors d'une ANP balbutiante en les soudoyant avec des prêts financiers sans intérêt. On garde aussi à l'esprit la perversité, voulue et programmée par les décideurs, des tentacules voraces des différentes lois sur le monopole.

L'implacable couloir de la dépendance imposé par les décideurs pour leur propre bénéfice a enfanté les premières grandes fortunes indues. Il faudra bien admettre que la légitimité historique, butin de guerre et registre de commerce, a autorisé des flibustiers de la dernière heure à glorifier leur appétit et à élargir leurs épaules. Tous les Algériens sont au fait des tours de main des mages très initiés aux rouages particuliers pour arracher de la manière la plus légale des châteaux et des résidences huppées au dinar symbolique.

L'heure de rendre des comptes a peut-être sonné. Mais l'enchevêtrement pestilentiel du très lourd héritage serait impossible à démêler. Le préambule du chef d'état-major est d'autant plus ardu que la majorité de la population, bien malgré elle, n'a pas été, à bien des égards, innocente dans l'assise de ce véritable cafouillage.

Du dernier coup de semonce de Gaïd Salah il ne faudra pour le moment ne retenir que le gage.



Télécharger le journal



Entretien

Le professeur Danoune Abdelmalek au « Le Quotidien d'Oran » : «Former des générations de médecins, techniquement compétents et humainement responsables»
Entretien Réalisé Par Mohamed Bensalah

Témoignage

Le mythe guerrier, ce ferment du révisionnisme rampant (Suite et fin)
Mohamed Hamrouchi*

Opinion

La lutte contre la corruption
Zerrouk Ahmed*

Santé

Plaidoirie pour la réhabilitation de la pédiatrie en Algérie (Suite et fin)
Bouchikhi Nourredine*

Histoire

EL DJAZAIR autrement vue : Récit d'un roman national (Suite et fin)
Ammar Koroghli

Publicité

ESPACE PUB
A
LOUER

CONTACTEZ-NOUS

- A la Une
- Analyse
- Editorial
- Raina Raïkoum
- Evènement
- Reportage
- Dossier
- Oran
- Oranie
- Centre
- Est
- Sports
- Culture
- Société
- Evocation
- Débat
- Notre supplément Autour Du Monde



- De l'éthique du personnel politique
Stemnia Bendaoud
- La République de la fraude !
Cherif Ali
- Quand les oligarques et leurs mentors auront rejoint la prison d'el harrach, que restera-t-il à entreprendre en toute urgence !
*Abdelkader Khelli**
- Affaire TOTAL : le droit de préemption est inscrit dans la loi
*Roghia Rabah**
- Développement de l'industrie automobile : une grande supercherie
*Farouk Nemouchi**
- Les hommes et le pouvoir : « ça rentre propre et ça sort sale »
*A. Boumazrag**
- Une bien triste leçon égyptienne
Paris : Akram Belkaid
- Tension dans le détroit d'Ommuz : risque réel d'une guerre injuste
*Chems Eddine Chitour**
- TOUT UN CINEMA !
Belkacem Ahoene-Djaballah

Editorial :

L'unité, première arme

par Abdou BENABBOU

Avions-nous besoin de nous fourguer et de nous encombrer avec cette histoire de drapeau ? A moins que le chef d'état-major des armées n'ait des informations lourdes et importantes l'ayant poussé à s'introduire sur cette piste trop ombragée, nous n'avions pas à nous embarrasser d'un sujet qui ajouterait à notre hétérogénéité. La multitude de nos nombreux vrais soucis est suffisamment lourde pour que nous nous embarquions dans la futilité des couleurs secondaires et des attachements locaux à des appareils restreints.

La majorité du peuple algérien est à mille lieues de ce que peuvent représenter les étendards et le véritable sens des symboles n'a de réelle valeur que quand il est synonyme de paix, de bonheur et de repos de l'âme. Or tout n'a jamais été aussi déglingué et depuis la fin du colonialisme français, on a eu le mauvais génie de se persuader qu'un croissant et une étoile, accompagnés d'un hymne national, suffiraient à une indépendance avérée. Si le symbole de notre drapeau national représente le sacrifice d'un peuple pour sa dignité, il ne devait pas se contenter d'une satisfaction limitée et rester l'ultime acquis.

Qu'en est-il alors d'un autre étendard que quelques esprits surchauffés mettaient en avant en occultant, avec une extrême naïveté, le don de soi sacré de tous les Algériens pour consacrer leur unité et leur unicité ? On oublie, sans doute trop vite, que la mise en avant de symboles palliatifs pour exiger une vague reconnaissance est surtout le déni de ceux qui ont donné leur vie, à l'image des héros du Djurdjura. Ils étaient parmi les premiers à tisser et à coudre de leurs veines ce qui nous unit.

L'épreuve gigantesque que traverse aujourd'hui l'Algérie est totalement à l'opposé des humeurs de groupes et de cet individualisme généralisé qui a plongé le pays dans des ténèbres fort heureusement aujourd'hui localisées et officiellement dénoncées par une justice qui détone comme elle ne l'a jamais fait. Les affronter n'est pas un exercice aisé et nul ne sait quels nobles ou dramatiques dividendes les Algériens vont récolter.

Et pour le moment, l'Algérie n'a pour première arme que son unité.

PDF



Télécharger le journal



Entretien

Le professeur Danoune Abdelmalek au « Le Quotidien d'Oran » : « Former des générations de médecins, techniquement compétents et humainement responsables »
Entretien Réalisé Par Mohamed Bensalah

Temoignage

Le mythe guerrier, ce ferment du révisionnisme rampant (Suite et fin)
Mohamed Hamrouchi*

Opinion

Mouvement Hirak en Algérie, de contestation au Soudan et à Hong Kong: L'insurmontable progrès de l'humanité est-ouest et nord-sud
Merdjoub Hamed*

Santé

Plaidoirie pour la réhabilitation de la pédiatrie en Algérie (Suite et fin)
Bouchkhi Nourredine*

Histoire

EL DJAZAIR autrement vue : Récit d'un roman national (Suite et fin)
Ammar Koroghli

Publicité

ESPACE PUB
À LOUER

CONTACTEZ-NOUS

- A la Une
- Analyse
- Editorial
- Raina Raïkoum
- Evènement
- Reportage
- Dossier
- Oran
- Oranie
- Centre
- Est
- Sports
- Culture
- Société
- Evocation
- Débat
- Notre supplément Autour Du Monde

✉ Envoyer à un ami | 🖨 Version à imprimer | 📄 Version en PDF

PDF

Editorial :

LOURDE LETHARGIE

par Abdou BENABBOU

Notre ministre des Finances ne doit certainement pas ignorer qu'il est dans de beaux draps. En se voulant rassurant dans sa dernière sortie, il a utilisé l'esquive politique pour éclairer un état des lieux financier du pays et on ne peut lui en vouloir d'avoir survolé les vrais problèmes de fond. Se préoccuper du devenir des entreprises propriétés des magnats aujourd'hui en prison et du sort de leurs travailleurs est une grande œuvre de charité mais notre trésorier en chef ne doit pas ignorer que c'est tout le monde du travail qui est en danger.

Il est certain d'ailleurs que l'explosion sociale de ces derniers mois a d'abord pour première origine le ras-le-bol du peuple n'en pouvant plus, tétanisé jusqu'alors par les atrophies phénoménales de l'économie du pays. La mise à l'ombre par l'armée du président déchu n'aura été qu'une perfusion obligée pour préserver ce qui était à garantir et à sauver. Les péripéties autour d'un cinquième mandat n'ont été que la goutte pestilentielle débordant du verre.

Les immédiates et premières conséquences sont connues. Une lourde léthargie s'est installée à tous les niveaux. La prise de responsabilité par ceux qui avaient l'habilitation de fluidifier le circuit et l'activité économiques s'est sclérosée, démultipliant les conséquences nées du coup d'arrêt donné par les autorités en décidant de fermer la vanne des importations. L'immobilisme trône en roi et l'effervescence des banques s'est estompée.

Evidemment, tout n'a pas encore été dit sur le négoce désarticulé et à la limite du pourri de ces dernières années. La catastrophe des législations sciemment contradictoires au bénéfice d'une caste est connue. Les touches et les retouches des lois préconçues sur la base de roublardises politiciennes établie pour un maintien au pouvoir se sont avérées catastrophiques pour le pays.

Une pléthore d'entreprises est en voie de fermer ses portes. L'inquiétude du monde du travail est à son comble et il est certain que notre premier argentier a besoin de bien plus que de recettes de rafistolages pour rassurer. L'incarcération spectaculaire des quelques acteurs du drame ne suffit pas à répondre aux turpitudes économiques et sociales aux origines lointaines. C'est d'une hardiesse encore plus colossale dont l'Algérie a besoin.



Télécharger le journal



Entretien

Zaki Allal au « Le Quotidien d'Oran » : « Rien ne peut arrêter la jeunesse algérienne qui veut construire un avenir meilleur, plus sain pour le pays »
Entretien Réalisé Par Amine Bouali

Témoignage

Le mythe guerrier, ce ferment du révisionnisme rampant (Suite et fin)
*Mohammed Hamrouchi**

Opinion

La quatrième langue
Belkacem Ahcene-Djaballah

Santé

Plaidoirie pour la réhabilitation de la pédiatrie en Algérie (Suite et fin)
*Bouchikhi Nourredine**

Histoire

EL DJAZAIR autrement vue : Récit d'un roman national (Suite et fin)
Ammar Koroghli

Publicité



L'Actualité Autrement Vue

- Le rond-point**
El Yazid Dib
- Le grand désarroi**
Mourad Benachenhou
- L'amazighité qui dérange...**
Parions-en clairement
*Abdou Elmam**
- Quelles langues pour quel système éducatif ? Pourquoi cette diversion ?**
*Chems Edaine Chitour**
- L'armée veille à l'unité nationale, elle est donc dans son rôle**
*Reghis Rabah**
- Le pseudo-dialogue et la petite musique des raisonnables**
Paris : Akram Belkaid
- Abdelmadjid Tebboune : les événements ne lui ont-ils pas donné raison ?**
Cherif Ali
- Le patrimoine politique produit par les jeunes**
*Mohamed Mebtoui**
- Bouteflika, le système ou l'équation d'un absolutisme traumatique**
Rabah Kabali
- Un dialogue de coiffeurs à la Casa del Mouradia**
Omar Chaalaf
- Souffrances Africaines**
Belkacem Ahcene-Djaballah

- A la Une
- Analyse
- Editorial
- Raina Raïkoum
- Évènement
- Reportage
- Dossier
- Oran
- Oranie
- Centre
- Est
- Sports
- Culture
- Société
- Evocation
- Débat
- Notre supplément Autour Du Monde

- Actuauté**
Autrement Vie
- Réforme de l'assurance chômage en France
M.T.Harviani
- La France, malade de ses violences policières
Paris : Akram Belkaid
- USA/Chine : je te tiens, tu me tiens par l'économie, et les autres ?
Reghis Rabah*
- ICI OU AILLEURS : AMAZIGHS GAÀ3 !
Belkacem Ahcene-Djabbalah
- L'économie algérienne 2019/2022: Face au poids de la rente, de la corruption et de la baisse des réserves de change
Abdenahmane Mebtoul*
- Faut-il croire aux excuses des hommes politiques ?
Chaïf Ali
- Sortie de crise : le chaos n'est pas la solution
Mourad Benachentou
- La République émue
El Yazid Dib

Editorial :

LA NECESSAIRE MESURE DU DRAME

par Abdou BENABBOU

Le tout-venant des hommes politiques a l'art de tourner autour du pot. Voilà une Algérie empêtrée dans un tourbillon de problèmes résolument insolubles et des étiquetés politiques dont les limites sont avérées qui s'échinent encore et toujours dans la litanie d'un vocabulaire à mille lieues des profondes et vraies préoccupations des Algériens ! Aller à la présidentielle ou pas ? Avec un comment tatillon et le survol d'un pourquoi pour s'empêtrer dans un labyrinthe où les débats s'effiloquent en se cognant contre l'énoncé des noms de quelques individus. Les détenteurs du pouvoir ne sont pas en reste pour s'être figés dans un aléatoire préconçu d'une corvéable constitution.

Pointer du doigt un tel dont la supplication muette ne demanderait qu'un bénéfique repos du guerrier ou tel autre qui n'aspire qu'à éviter le sable mouvant, n'est pas à la mesure du drame. La carence est si généralisée qu'il est à se demander si l'Algérie ne méritait en définitive que le spectacle d'un jeu de billard défaussé.

Le mal est que les hommes de grande stature soient absents et dont l'absence ne saurait être compensée par la littérature surannée apprise dans des bouquins défraîchis et qui ont monopolisé les tribunes d'arrière-garde. Tout ce qui est dit, suggéré ou proposé repose certes avec évidence sur une large vérité et maintenant rien ne sera plus comme avant. Tous et n'importe qui savaient que l'explosion sociale aura lieu et le Hirak a été l'aboutissement d'un ras-le-bol général d'un peuple soumis hier jusqu'à se prosterner avec une franche débilité au pied du portrait d'un homme trop ordinaire qu'on lui avait imposé avec une superbe légèreté comme président.

Aujourd'hui, de guerre lasse, on serait tenté de réclamer que l'on en finisse en gardant à l'esprit que l'enjeu est vital car il concerne le devenir du pays. Parce qu'il est crucial, les humeurs et les préalables seraient d'un vain formalisme. La responsabilité lourde de ceux qui détiennent aujourd'hui la décision est de nouer avec la franchise pour peu qu'elle soit honnête et désintéressée.

Il est exigé de tous d'aller droit au but avec le réalisme et la conviction que tout un chacun peut être amené n'importe quand à passer à la caisse.



Télécharger le Journal



Entretien

M. John P. Desrocher, ambassadeur des Etats-Unis à Alger, au « Le Quotidien d'Oran » : « La religion est une force qui peut servir à surmonter les conflits »
Entretien Réalisé Par Houari Barti

Temoignage

Le mythe guerrier, ce ferment du révisionnisme rampant (Suite et fin)
Mohammed Hamrouchi*

Opinion

L'homme-pensée-cerveau et l'Esprit du monde: Regard métaphysique sur le «Hirak» algérien, les crises au Soudan, Hong Kong, France (1ère partie)
Medjoub Hamed*

Santé

Plaidoirie pour la réhabilitation de la pédiatrie en Algérie (Suite et fin)
Bouchekki Nourredine*

Histoire

EL DJAZAIR autrement vu : Récit d'un roman national (Suite et fin)
Ammar Koroghli

Publicité



- A la Une
- Analyse
- Editorial
- Raina Raikoum
- Evénement
- Reportage
- Dossier
- Oran
- Oranie
- Centre
- Est
- Sports
- Culture
- Société
- Evocation
- Débat
- Notre supplément Autour Du Monde

Actualité
Autrement Vus

La corruption d'Etat comme idéologie politique et comme programme de gouvernement
Mouad Benchebbou

22 Février-22 août 2019 : l'Espérance
Mohamed Melbouh*

La discipline des juges et magistrats
Abdelkader Khadir*

Qui seront les futurs walis ?
El Youfi Dib

Affaire Anadarko : on ne badine pas avec la souveraineté sur nos ressources naturelles
Raghu Rabah*

Le tourisme expliqué à M. Abdelkader Benmessoudj !
Cherif Ali

L'université, l'autre territoire de la guerre
Abdelhak Benelhadj El Karim Benelhadj

Un sommet avant le SommetV: Poutine en villégiature à Bormes-les-Mimosas
Abdelhak Benelhadj

Monologue du gratier
Paris - Akram Bekhad

CARNET DE VOYAGE - L'Amérique temple de la science : la diaspora scientifique en attente
Un Reportage De Chems Eddine Chikou

BONJOUR TRISTESSE !
Belkacem Ahoene-Cjaballah

Rechercher Tout Recherche avancées

Envoyer à un ami | Version à imprimer | Version en PDF

Editorial :

Dommages collatéraux

par Mahdi Boukhaila

Le panel de dialogue national prend l'eau de toutes parts, le gouvernement patine et veut préparer une rentrée sociale «normale» quand les clignotants de la gouvernance actuelle sont au rouge et les Algériens ne comprennent pas que leurs enfants puissent mourir piétinés pour assister à un concert mal préparé. Ce sont là les derniers ingrédients d'une crise sociétale qui est en train de prendre la relève d'une impasse politique à plusieurs inconnues. Il y a d'abord ce mur des lamentations nommé «Panel» qui est en train de confirmer que des Algériens ne veulent pas d'un dialogue politique téléguidé ou d'une sortie de crise programmée dans des cercles dont n'a pas accès le pouvoir du peuple.

Les démissions en cascade et les volte-face violentes de certains membres du panel que dirige un revenant politique, M. Karim Younes, sont une réponse grandeur nature à tous ceux qui veulent faire passer cette pilule amère qu'il faut dialoguer selon les termes du pouvoir pour aller vers une sortie de crise déjà dans les starting-blocks. Les désaveux de la classe politique comme ceux de la société civile, qui lui ont tourné le dos, expliquent autrement l'impasse vers laquelle se dirige à toute allure le panel. Et, sans cette sève populaire, cette crédibilité que lui refusent les partenaires politiques comme les ONG, que peut proposer l'instance de dialogue et de médiation pour convaincre ses détracteurs qu'elle peut être l'alternative au blocage politique ?

Dans sa réaction à ce panel, le défenseur des droits de l'homme Ali Yahia Abdenour avait trouvé que «le panel n'est pas dans la bonne voie». Une sentence terrible pour déclarer diplomatiquement que le pouvoir a mal négocié la sortie de crise en voulant imposer aux Algériens, qui manifestent depuis sept mois pour un changement radical de gouvernance, des élections présidentielles au moment où les préoccupations politiques sont autres, plus proches de la gestion du moment critique actuel que de pérenniser un état de délabrement avancé des institutions du pays. Dès lors, le gouvernement Bedoui, qui a été nommé dans les moments critiques du crépuscule de la gouvernance catastrophique du clan Bouteflika, éprouve beaucoup de difficultés à faire démarrer la machine économique et sociale. A défaut, il opère des interventions par à-coups, mais loin d'obéir à une stratégie réelle de sortie de crise économique et sociale.

C'est, en peu de mots, une gestion de l'aléatoire que l'opposition et les experts dénoncent et décrivent comme une fuite en avant du pouvoir, qui ne veut pas abdiquer et mettre en place un vrai gouvernement de transition, qui prépare les prochaines échéances politiques, économiques et sociales. Et, de bricolage en bricolage, on en arrive à ces tragédies humaines insupportables et intolérables, la mort d'enfants dans des circonstances impardonnables. La tragédie du stade du 20 Août 1955 aurait-elle pu être évitée ? Ce qui est sûr, c'est que les responsabilités dans ce drame sont à portée de main et, dans tous les cas, relatives à une extrême légèreté dans la prise en charge de la demande sociale, qu'elle soit décryptée en termes de territoires culturels, politiques ou économiques. L'évidence est cependant de ne pas feindre de ne pas voir cette affolante dérive multidimensionnelle, tous azimuts, qui accable les Algériens. Et hypothèque leur avenir.

PDF



Télécharger le Journal

Entretien

L'islamologue Yousof Sangaré au « Le Quotidien d'Oran » : «Nos pratiques académiques contribuent à fabriquer des frontières imaginaires»
Entretien Rabiaa Per Amine Boual

Témoignage

Le mythe guerrier, ce ferment du révisionnisme rampant (Suite et fin)
Mohammed Hamrouchi*

Opinion

Les sites politiques mourent dans l'ignorance de la sagesse des peuples opprimés
Dr A. Bourmenag

Santé

Plaidoyer pour la réhabilitation de la pédiatrie en Algérie (Suite et fin)
Bouchichi Noureddine*

Histoire

EL DJAZAIR autrement vue : Récit d'un roman national (Suite et fin)
Amor Kourghé

Publicité

ESPACE PUB
A LOUER

CONTACTEZ-NOUS

- A la Une
- Analyse
- Editorial
- Raina Raïkoum
- Évènement
- Reportage
- Dossier
- Oran
- Oranie
- Centre
- Est
- Sports
- Culture
- Société
- Évocation
- Débat
- Notre supplément Autour Du Monde

Envoyer à un ami | Version à imprimer | Version en PDF

PDF

Editorial :

Le système, où et quand ?

par Moncef Wafi

Qui de mieux qu'un enfant du système pour mieux dresser les contours du système ? Dans une contribution adressée à la rédaction de deux quotidiens, l'ex-chef du gouvernement, Mouloud Hamrouche, nous renvoie à cette triste réalité du système à l'algérienne, système «liberticide, antipolitique, anti-militance, anti-gouvernance, anti-institutions, anti-organisation et antinational», écrit-il, «que certains veulent préserver coûte que coûte». Hamrouche dissèque une matrice fondée sur des réseaux mafieux qui ont détruit l'économie nationale et noyauté les plus hautes sphères décisionnelles du pays. Il propose des définitions sur des aspects de la gouvernance que le 22 février a contribué à dénoncer et noircir une image déjà peu glorieuse de ce modèle qui n'en est pas un puisque ne ressemblant à aucun autre.

«C'est un non-système appelé système pour indiquer ses complexes négations», suggère l'ancien chef du gouvernement qui, quoi qu'on en dise, ne peut pas se dédouaner aux yeux des Algériens puisqu'il a fait partie de ce même système algérien. L'exercice est en lui-même fastidieux et on peut prêter à Hamrouche le courage de la critique mais le mal est fait, profond, vieux de l'âge de l'indépendance ou un peu plus tôt et n'était-ce ces milliers de paires de jambes qui ont marché et qui marchent depuis le 22 février, nous en serions toujours à vivre sous l'implacable joug de ce système que décrit Hamrouche dans sa contribution. Le diagnostic étant fait, connu depuis longtemps déjà, il est fort à craindre que la bonne volonté ne suffise plus aujourd'hui et que le rôle de spectateur ressemble à s'y méprendre à un acte de désertion devant l'ennemi. Parce que ce système, que Hamrouche dézingue, entretient encore sa capacité de nuisance, la preuve en est cette faculté à parasiter toutes les propositions de sortie de crise autres que celles imposées actuellement.

«Pour sa survie, il finira par briser la cohésion de l'ANP», alerte Hamrouche pour souligner le caractère exceptionnel du danger qui guette la stabilité du pays puisqu'il n'est un secret pour personne que la seule institution solide qui existe encore en Algérie reste l'armée. Et tout indique que les prochains jours devront acter le passage en force d'une présidentielle dont les conséquences seront une reconduite de facto de ce système que Hamrouche et tous les Algériens n'ont de cesse de dénoncer.



Télécharger le journal



Entretien

L'islamologue Youssouf Sangaré au « Le Quotidien d'Oran » : «Nos pratiques académiques contribuent à fabriquer des frontières imaginaires»
Entretien Réalisé Par Amine Bouali

Témoignage

Le mythe guerrier, ce ferment du révisionnisme rampant (Suite et fin)
Mohammed Hamrouchi*

Opinion

L'âge d'or des BRICS et exportateurs de pétrole en 2000-2014, choc pétrolier, déclin de l'Occident, un monde qui change en ce 21e siècle (Suite et fin)
Medjoub Hamed*

Santé

Plaidoirie pour la réhabilitation de la pédiatrie en Algérie (Suite et fin)
Baouchi Nourredine*

Histoire

Les communistes et l'Algérie des origines à la guerre d'indépendance (1920-1962) - (Alain Ruscio, La Découverte, 2019)
Emmanuel Alcaraz*

Publicité



Actuellement Autrement Une

Nous nous sommes levés, mais nous n'avons pas changé
Azzaki Derguini

Le peuple algérien conquérant
Mohamed Melkoul*

Rentrée sociale: Le doute
El Yazid Dib

Le grand chantier urgent du passage d'une économie de prédation à une économie de production
Mourad Benachoua

La clé de voûte de la sortie de la crise algérienne est le « consensus » mais...
Raghib Rabah*

Le G7 et la faillite des institutions internationales et du multilatéralisme
Abdeshak Beneshadj

Des wallis managers plutôt que des roitelets fainéants et gueulards !
Cherif Ali

Kermesse du G7, un non-événement qui laisse entiers les problèmes de la planète
Chemi Edline Chitour*

Vive la transition !
Paris : Akram Belkaid

DU TOURISME EN «ABSURDIE» !
Belkacem Ahoane-Djabaiah

- A la Une
- Analyse
- Editorial
- Raina Raïkoum
- Evènement
- Reportage
- Dossier
- Oran
- Oranie
- Centre
- Est
- Sports
- Culture
- Société
- Evocation
- Débat
- Notre supplément Autour Du Monde

Actualité
Autrement Vus

- Rendre le parti unique à la société
Arezki Derguini
- Algérie : un peuple dans la rue, un Etat dans une caserne !
*A. Boumezzrag**
- Question à Karim Younes : faut-il dématérialiser le processus électoral en Algérie ?
Cherif Ali
- Un présidentiable peut-il remplacer une Assemblée constituante ?
*Houssine Mourad Salm**
- De la Constitution et des élections
Paris : Akram Belkaid
- Intellos, la chair est vive et la vie est chère !
*Belkacem Ahoene-Djaballah**
- Sonatrach serait la cible de fake news pour l'affaiblir
*Régine Rabah**
- Plaidoyer pour une réouverture des usines hydroélectriques de Darguina et de Kherrata et une gestion rigoureuse du barrage de Kherrata
Derguini Arezki El Zerguini Rabah
- L'EXIL MEURTRIER
Belkacem Ahoene-Djaballah

Editorial :

LE TRIANGLE CREATEUR DU PROGRES

par Abdou BENABBOU

La mission du panel de concertations chargé de formuler des propositions pour cimenter une des bases de l'avenir du pays tire, semble-t-il, à sa fin. On ne sait pas encore de quelle couleur serait peint le bétonnage. Les citoyens lambda que nous sommes ne savent que quelques bribes de ses activités sinon que le bien infortuné panel n'a pas rencontré la considération nécessaire au succès de son entreprise et que par moments il a même buté contre la ferme réticence de ceux qui l'ont désigné. Nous sommes tentés de déduire que son rôle a été circonscrit à celui d'un intermédiaire tenu de se limiter et à s'en tenir à être un docile porte-voix. De fait, il était sans doute inutile d'embarrasser des personnes choisies, engageant leur bonne foi pour prétendre préfigurer une recette politique susceptible de dégager le pays de la profonde crise dans laquelle il est empêtré.

Le breuvage âcre et amer que les Algériens boivent depuis des décennies ne peut de toute évidence s'édulcorer avec une sucrée et tout le monde sait que la gangrène recommande une franche amputation.

La nette impression de tourner en rond est évidente car pour tenter de la solutionner, l'équation algérienne ne saurait se suffire d'un changement de gouvernement quels que soient les griefs qui lui sont adressés ni d'un nouveau président de la République dûment habilité quand bien même il serait un messie. Les lourds impondérables perfusés durant plus d'un demi-siècle au cœur de la société sont si ancrés qu'il est indispensable de commencer par le bon sens. Tous les faits, gestes et comportements quotidiens sont déglingués pour que la rationalité soit la grande absente dans le pays. Sans elle, point de citoyenneté et sans la citoyenneté il est illusoire de parler de nation.

La citoyenneté suppose la justice équitable, l'ordre et la discipline. Ce triangle artisan du progrès ne peut s'établir sans des institutions fortes et crédibles. L'objectivité, la sagesse et les faits indiquent, malgré les manœuvres et les détours politiques, que la seule institution encore debout reste l'armée et que rien ne pourra être entrepris sans elle. Mais tout en démontrant qu'elle est bien forte et debout, elle traîne avec elle depuis l'indépendance des tares qui ont fait la faiblesse du pays. Si elle dispose de la force, à elle aujourd'hui de se redorer d'une crédibilité.

PDF



Télécharger le journal

Entretien

L'islamologue Youssouf Sangaré au « Le Quotidien d'Oran » : «Nos pratiques académiques contribuent à fabriquer des frontières imaginaires»
Entretien Réalisé Par Amine Bouali

Temoignage

Le mythe guerrier, ce ferment du révisionnisme rampant (Suite et fin)
*Mohammed Hamrouchi**

Opinion

Bonne année 1441 : les haltes temporaires dans les civilisations et religions (1ère partie)
*Chems Edidine Chitour**

Santé

Plaidoirie pour la réhabilitation de la pédiatrie en Algérie (Suite et fin)
*Bouchikhi Nourredine**

Histoire

Les communistes et l'Algérie des origines à la guerre d'indépendance (1920-1962) - (Alain Ruscio, La Découverte, 2019)
*Emmanuel Aïcaraz**

Publicité

ESPACE PUB
A
LOUER

- A la Une
- Analyse
- Editorial
- Raina Raikoum
- Evènement
- Reportage
- Dossier
- Oran
- Oranie
- Centre
- Est
- Sports
- Culture
- Société
- Evocation
- Débat
- Notre supplément Autour Du Monde



- Crise socio-économique profonde et Hirak
*Ahmed Bouyacoub**
- Où sont les forces dont les désirs pourraient se réaliser ?
Aezhi Derguini
- Pourquoi le code pétrolier n'est ni une affaire courante ni une urgence
Reghis Rabah
- Pétrole, blé tendre, souveraineté et complot
Paris : Akram Belkaid
- Société : construire des ponts et non pas des murs
El Yazid Dib
- Qui veut être le prochain président de la République ?
*Charif Ali**
- Cachez-moi ce Hirak que je ne saurais voir
Rabah Kabali
- Nostalgie, nostalgie !
Beïkacem Ahcene-Djabbalah

Editorial :

La définition du provisoire

par Abdou BENABBOU

Le projet de loi sur les hydrocarbures s'apparente à une gigantesque météorite incendiaire planant sur la tête des Algériens. On pensait qu'elle surgissait d'un ciel sombre et que le manque de visibilité était en cause pour ne pas avoir indiqué un fabuleux désagrément à un peuple en mal de vie. On accuse avec une forte légitimité un gouvernement provisoire d'outrepasser ses légères attributions momentanées pour contraindre l'Algérie à changer d'itinéraire pour faire de sa souveraineté un objet de pacotille.

Une fois n'est pas coutume, l'unanimité des avis à ce sujet est à la colère et à la protestation. Des connaisseurs s'indignent et d'autres moins savants ont trouvé dans la lignée du Hirak une justification supplémentaire pour aiguïser leur effarouchement. Cette nouvelle mêlée d'une rigidité sans pareille, en dehors des argumentations les plus justifiées, indique avec superbe avant tout que le pays est dans une mélasse dont il n'est pas près de sortir.

S'agrippant à leur rôle de gestionnaires des affaires courantes, les gouvernants sont convaincus, à tort ou à raison, d'être dépositaires de la destinée du pays. La définition attribuée au sens du provisoire, en attendant la présidentielle hypothétique, n'est pas la même pour tous. Les décideurs d'un seul bord, aujourd'hui contestés par la rue, sont de toute évidence face à des urgences colossales les persuadant qu'ils ne doivent faire qu'à leurs têtes. La cascade des titanesques remous économiques, sociaux et politiques, ne cesse de gronder, et tous les indicateurs prouvent qu'il est devenu impossible de faire face à des impératifs les plus simples, mais susceptibles de mener une nation vers le suicide.

En parallèle d'un état des lieux économique sérieusement atrophie, la prise en charge financière des retraites, de l'émolument des millions de fonctionnaires, pose un sérieux problème et guide vers des choix douloureux. Faute de créer de la richesse à partager avec équité, deux murs s'érigent contre lesquels l'actuel gouvernement se croit devoir de se cogner la tête : le FMI ou la planche à billets. L'Algérie n'est peut-être pas l'Equateur en feu depuis quelques jours. Mais les réactions et les colères humaines sont partout les mêmes quand sont identiques les mêmes maux.



Télécharger le journal



Entretien

Gilles Manceron, Malika Rahal, Amar Mohand-Amer- Les disparus de la guerre d'Algérie du fait des forces de l'ordre françaises : vérité et justice
*Propos Recueillis Par Ali Ghanem**

Temoignage

Le mythe guerrier, ce ferment du révisionnisme rampant (Suite et fin)
*Mohammed Hamrouchi**

Opinion

Algérie : «On ne doit pas vendre la terre sur laquelle marche un peuple» (*)
Dr A. Boumezrag

Santé

Plaidoirie pour la réhabilitation de la pédiatrie en Algérie (Suite et fin)
*Bouchikhi Nourredine**

Histoire

Les communistes et l'Algérie des origines à la guerre d'indépendance (1920-1962) - (Alain Ruscio, La Découverte, 2019)
*Emmanuel Alcaraz**

Publicité



- A la Une
- Analyse
- Editorial
- Raina Raïkoum
- Evènement
- Reportage
- Dossier
- Oran
- Oranie
- Centre
- Est
- Sports
- Culture
- Société
- Evocation
- Débat
- Notre supplément Autour Du Monde

Envoyer à un ami | Version à imprimer | Version en PDF

PDF

Editorial :

UNE SOCIETE ET UNE JUSTICE INDEFINISSABLES

par Abdou BENABBOU

Parce qu'elle est large et lourde d'infinies facettes, la justice ne peut se contenter d'une définition à la volée. Elle a un lien avec tout acte et tout fait pour se pérenniser dans la vie de chacun. La colère actuelle des magistrats n'est pas seulement un effarouchement passager contre un mouvement d'un personnel particulier sanctionné par des mutations non encore expliquées, mais la conséquence d'une mauvaise définition donnée à une institution qui régit la vie de chacun. Que de circonvolutions désastreuses elle a produites par le fait qu'elle soit liée à des lois humaines basées sur des coutumes, une religion, une idéologie, une politique, imposées par des législateurs détenteurs malgré eux d'un droit divin. Dans une société n'ayant aucun repère sur son passé ni sur son avenir, tout jugement rendu échappe rarement à l'erreur judiciaire car il punit une non-conformité à des règles établies avec une fatuité qui ne sied pas à une société totalement désarticulée. Une loi ne peut avoir de l'objectivité que quand elle normalise les relations entre les hommes dans une société où les comportements obéissent à un projet et à des vérités tangibles.

Le réveil des magistrats est identique à celui du peuple au travers duquel il ne s'agit nullement de se focaliser sur quelques revendications plates réclamant le départ de quelques personnes prises au piège elles aussi dans le magma des fausses fausses vérités. Ce réveil représente à merveille une prise de conscience de fonctionnaires pas comme les autres se rendant compte que l'itinéraire suivi par le pays ne cadrerait pas avec leur lourde responsabilité. Ils s'aperçoivent que transformer une fugue amoureuse en rapt n'est pas rendre une justice honorable et que détruire les vies de faibles justiciables torturés par de souterraines gangrènes sociales n'est pas faire preuve de sagacité.

Dès lors que la justice est mise en demeure de se confondre avec la psychanalyse et la psychiatrie, il y a un grand péril en la demeure. Il en est ainsi pour toutes les grandes institutions. A l'image d'un peuple, elles deviennent elles aussi indéfinissables.



Télécharger le journal



Entretien

Nasredine Guenifi au « Le Quotidien d'Oran » : « Mon souhait est que « Nous n'étions pas des héros » contribue à une meilleure connaissance de ce pan encore méconnu de la guerre d'indépendance, afin de ne pas oublier »
Entretien Réalisé Par Mohamed Bensalah

Temoignage

Le mythe guerrier, ce ferment du révisionnisme rampant (Suite et fin)
Mohammed Hamrouchi*

Opinion

Grève des magistrats: Entre dérives politiques et sens de l'Etat
Nass-Eddine Lezzar*

Encourager le comportement éthique dans la fonction publique
H. Mebarki*

Santé

Plaidoirie pour la réhabilitation de la pédiatrie en Algérie (Suite et fin)
Bouchéchi Nouredine*

Histoire

Les communistes et l'Algérie des origines à la guerre d'indépendance (1920-1962) - (Alain Ruscio, La Découverte, 2019)
Emmanuel Alcaraz*

Publicité



L'Actualité Autrement Vus

Pourquoi le socialisme a-t-il échoué ?
Anzaki Derguini

Les présidentielles
El Yazid Dib

La nouvelle loi pétrolière : imposée par les « saigneurs » ... à blanc ?
Mourad Benachennou

Novembre, entre la nostalgie des uns et l'oubli des autres !
Chentf Ali

Opportunités d'emploi et difficultés de recrutement
M.T.Hamian*

Hydrocarbures : six raisons pour que la loi soit rejetée
Reghis Rabah*

Ce pays qui devient fou...
Paris : Akram Belkaid

FAITS ET MÉFAITS DE L'ÉTAT PROFOND
Belkacem Ahcene-Djabbalah

- A la Une
- Analyse
- Editorial
- Raina Raïkoum
- Evènement
- Reportage
- Dossier
- Oran
- Oranie
- Centre
- Est
- Sports
- Culture
- Société
- Evocation
- Débat
- Notre supplément Autour Du Monde

Actualité
Autrement Vue

Echec annoncé d'une récupération politicienne d'un idéal anéanti: Le «Novembrisme» n'existe pas
Wissem Chekkat*

Et si les dairas devaient passer à la trappe ?
Charif Ali

L'Etat, plus gros dilapidateur des deniers publics
Mohamed Houat

Après la marche de Paris
Paris : Akram Belkaid

L'Algérie connaît-elle le potentiel que renferme son domaine minier ?
Roghay Rabah*

Des «contre-marches» pour contrer le hirak
Siemna Bendjacoud

Le vert : couleur dominante du «hirak»
Mohamed Mebtouh*

Concept de performance individuelle au travail
M.T.Hamiani*

Si l'arme atomique n'avait pas été découverte en 1945, quel sort aurait connu l'humanité ?
Medjdaou Hamad*

GAR(D)E A VOUS !
Belkacem Ahoene-Djabaïlah

Editorial :

LES NECESSAIRES ARGUMENTS

par Abdou BENABBOU

Faudrait-il faire la fine bouche devant la campagne électorale entamée par les cinq candidats à la présidentielle ? De nombreuses raisons inciteraient à tourner le dos à ce rendez-vous imposé par la force d'hommes armés d'arguments dont le simple citoyen n'en saisit que des contours évasifs faute d'une communication détaillée et efficiente. Le premier serait une grande menace qui pèserait sur l'Algérie et qui risquerait de totalement l'effacer. Sauf qu'aucun détail n'est donné. Les dirigeants algériens cultivent à outrance le secret et sa culture forcenée livre les quidams aux plus extrêmes des spéculations. Les unes justifiées, beaucoup d'autres reposant sur des contrevérités offrant aux Algériens une image déformée sur leur propre pays.

Cependant, si l'on se rafraîchit la mémoire pour se rappeler que le pays a été le fer de lance du front de refus arabe et constater ce qu'il est advenu de la témérité des Syriens, des Libyens, des Irakiens, des Yéménites, on est bien obligé d'admettre que l'on n'affronte pas un tank avec un canif. Le gargarisme révolutionnaire seul a démontré son inefficacité et pour se frayer un espace tangible dans le concert des nations, d'autres arguments concrets sont nécessaires. L'Algérie ne les a pas et le monde n'est pas un paradis pour se contenter et se suffire d'énoncer des grandes théories car le droit et la justice aujourd'hui ne se décrètent pas. La solidarité internationale a été vidée de son sens et ne s'en tenir qu'à l'amitié déclarée du bout des lèvres des Etats serait faire preuve d'une notable naïveté. La sympathie et la concordance des pensées et des options ne sont plus le fondement des prises de positions intransigeantes. Les Algériens ont souvent été victimes des retournements de vestes et à trop s'accrocher aux principes ils ont toujours été mal remerciés en retour.

Si d'aventure un des cinq candidats à la présidentielle sortait du lot, il serait saugrenu de lui demander de jouer à Zorro, car au vu de l'immensité des inextricables problèmes qui étranglent le pays, il aura, à ne pas en douter, la terre entière sur le dos. Pour le moment, la seule prouesse qui pourrait lui être recommandée par la sagesse, serait d'abord de consolider l'unité et la solidarité entre les Algériens.

PDF



Télécharger le journal

Entretien

Nasredine Guenifi au « Le Quotidien d'Oran »: « Mon souhait est que « Nous n'étions pas des héros » contribue à une meilleure connaissance de ce pan encore méconnu de la guerre d'indépendance, afin de ne pas oublier »
Entretien Réalisé Par Mohamed Bensalah

Temoignage

Le mythe guerrier, ce ferment du révisionnisme rampant (Suite et fin)
Mohammed Hamrouchi*

Opinion

Les finances publiques sont le sang qui irrigue le corps de l'Etat
Benalla Mohamed*

Santé

Plaidoirie pour la réhabilitation de la pédiatrie en Algérie (Suite et fin)
Bouchakhi Nourredine*

Histoire

Les communistes et l'Algérie des origines à la guerre d'indépendance (1920-1962) - (Alain Ruscio, La Découverte, 2019)
Emmanuel Aicazaz*

Publicité



- A la Une
- Analyse
- Editorial
- Raina Raïkoum
- Évènement
- Reportage
- Dossier
- Oran
- Oranie
- Centre
- Est
- Sports
- Culture
- Société
- Évocation
- Débat
- Notre supplément Autour Du Monde

L'Actuelle
Autrement Vus

Campagne électorale : le discours cosmétique
El Yazid Dib

Des élections présidentielles «transparentes» pour la perpétuation d'un système de gouvernance opaque ?
Mourad Benachou

La grogne d'un peuple n'est pas un projet politique, c'est la nécessité d'en construire un
Sid Lakhdar Boumediène*

Le quintette des histrions
Paris : Akram Belkaid

Algérie : « La finance, c'est la mort de l'économie » (*)
Dr A. Boumezrag

Le système financier algérien pour une nouvelle architecture budgétaire
Sahab Bachagha*

C'est l'Or, il est l'Or Monsieur de se réveiller, il est huit Or !(*)
Cherif Ali

L'Iran œuvre sans relâche pour le leadership de l'OPEP
Reghis Rabah*

Université / Emploi : l'autopsie
M. T. Hamiani *

VENT(S) DE LIBERTÉ
Belkacem Ahcene-Djabbalah

Editorial :

LA SORTIE DU TROU NOIR

par Abdou BENABBOU

Ne pas revoir de fond en comble la politique sociale algérienne équivaut à établir un tracé imparable vers le suicide économique. Les retouches apportées de temps à autre ne sont que de petits accommodements pour retarder le réveil d'un Vésuve ardent qui risque d'emporter tout le pays. C'est sans aucun doute le virage pris en toute bonne foi au lendemain de l'indépendance entraînant une option politique populiste et reposant sur un socle démagogique qui est à l'origine de l'imbroglie économique d'aujourd'hui.

L'option était légitime et il ne pouvait en être autrement quand la majorité de la population sortait d'un trou noir imposé par le colonialisme et se réveillait avec l'espoir de se débarrasser du pain rassis et prendre attache avec l'hôpital et les bancs d'école. Le socialisme décidé rédempteur a été cependant mal digéré et les gouvernants de l'époque s'étaient fourvoyés dans un romantisme débauché qui n'accordait aucun crédit à la consistance et aux penchants de la nature humaine. Quand une souveraineté nationale est confondue avec un butin, l'effort et la sueur deviennent une pacotille négligeable sinon des intrus à désintégrer.

Cette particulière nature-là est revenue au galop et s'est amplifiée au fil du temps alimentée par les luttes mortelles au cœur d'un sérail n'ayant comme seuls arguments pour trôner qu'une discutable légitimité historique et le fusil. L'amateurisme de dirigeants rêveurs et la voracité d'une population qui s'est familiarisée avec le gruyère, une fois la chape de la rente devenue étiolée, ont démontré que leur mariage était empreint d'illégitimité.

L'Algérie a besoin de nouvelles noces réfléchies dans la sérénité. Ni la distribution gratuite et à tour de bras de logements ni un plein emploi déglingué ne sont une dot recommandée maintenant que le butin s'est sérieusement tari. On ne sait pas encore si le divorce prononcé le 22 février a produit un nouvel esprit et si gouvernants et gouvernés ont pris conscience du vrai et total contenu d'un concubinage hasardeux qui a duré six décennies.



Télécharger le journal



Entretien

Nasredine Guenifi au « Le Quotidien d'Oran » : « Mon souhait est que « Nous n'étions pas des héros » contribue à une meilleure connaissance de ce pan encore méconnu de la guerre d'indépendance, afin de ne pas oublier »
Entretien Réalisé Par Mohamed Bensalah

Témoignage

Le mythe guerrier, ce ferment du révisionnisme rampant (Suite et fin)
Mohammed Hamrouchi*

Opinion

Les finances publiques sont le sang qui irrigue le corps de l'État
Benalal Mohamed*

Santé

Plaidoirie pour la réhabilitation de la pédiatrie en Algérie (Suite et fin)
Bouchikhi Nourredine*

Histoire

Les communistes et l'Algérie des origines à la guerre d'indépendance (1920-1962) - (Alain Ruscio, La Découverte, 2019)
Emmanuel Alcaraz*

Publicité

